58

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(Quatrième Année.)

TOME XIII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES.—TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET CIE.

JANVIER 1822.

AP
20
R53
t. 13

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions..... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

RELEVÉ SOMMAIRE

DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, *mentionnés dans la* Revue Encyclopédique, *pendant le cours de l'année* 1821.

Comme la Revue Encyclopédique est principalement destinée à recueillir des matériaux qui puissent un jour servir à composer l'histoire des progrès de l'esprit humain, et comme chaque année forme en quelque sorte une époque déterminée de cette histoire, il paraît utile, à mesure qu'une année est expirée, de jeter un coup d'œil rapide sur les volumes de l'année précédente.

Toutes les sciences et toutes les nations se trouvant

représentées dans la *Revue Encyclopédique*, l'examen des volumes qu'elle publie successivement permet d'apprécier jusqu'à un certain point les progrès annuels de chaque science et de chaque nation. On obtiendra d'autant plus facilement, et d'une manière d'autant plus complète, cet important résultat, que le plan de notre nouvelle *Encyclopédie, périodique et progressive*, qui marche avec le siècle et avec les connaissances humaines, sera mieux compris et mieux exécuté par les nombreux collaborateurs et correspondans qui ont bien voulu s'associer à cette honorable et difficile entreprise.

Lorsque nous aurons accompli une période de cinq années, nous avons le projet de résumer, dans un volume particulier, composé de tables analytiques, tous les objets dignes d'attention, traités dans cet ouvrage, et pour lesquels il importe le plus de faciliter les recherches. Ce volume présentera séparément, d'abord, les noms de tous les écrivains qui auront pris part à la rédaction de la *Revue*, et de toutes les personnes distinguées par des services rendus aux sciences et à l'humanité, dont ce Recueil aura fait mention, à quelque titre que ce soit; puis, le précis des inventions, des découvertes, des procédés nouveaux, des perfectionnemens que chacune des branches des sciences et des arts aura pu fournir, et une table systématique et raisonnée des ouvrages publiés dans le même intervalle, classés par ordre de sciences et caractérisés par leur degré d'importance et d'utilité; enfin, une sorte de statistique scientifique et littéraire des nations, appelées à concourir dans la belle et noble carrière de la civilisation et de l'industrie, et

à recevoir les couronnes ou les mentions honorables que l'opinion devra leur décerner. Chaque lecteur pourra juger ainsi laquelle de ces nations aura le plus développé son génie et signalé son zèle, dans ce concours d'efforts et de travaux. Nous terminerons ce volume analytique par la liste générale de nos souscripteurs, puisque les hommes éclairés de tous les pays, qui s'inscrivent pour soutenir, pour répandre et pour faire prospérer l'institution que nous avons établie, auront efficacement contribué à son succès et au grand but d'utilité qu'elle se propose. Car, nous le répétons, c'est ici une institution, naissante encore, mais déjà consolidée, qui renferme en elle-même des germes d'amélioration, et qui, d'année en année, réunissant dans un foyer commun tous les genres de travaux utiles, fera mieux connaître les nations les unes aux autres.

En attendant la publication de ces tables, qui seront renouvelées tous les cinq ans, nous allons offrir en peu de mots un résumé sommaire des douze cahiers composant les 4 volumes de l'année 1821 (IXe, X^e^, XIe et XIIe de notre Collection). Nous indiquerons séparément ce qui est relatif à chaque branche des SCIENCES, et ce qui appartient aux différentes NATIONS.

I. *Travaux concernant les* SCIENCES.

Un simple aperçu de nos quatre derniers volumes nous offre, pour les seules *sciences physiques*, trente articles d'une certaine étendue, soit en *mémoires* ou *notices* sur des objets d'un intérêt général, soit en *analyses* d'ouvrages choisis. Le nombre des articles du

même genre est de 54 pour les *sciences philosophiques, morales et politiques*, et de 45 pour la *littérature*, l'*archéologie* et les *beaux-arts*. Total, 129.

Sans doute, ce relevé ne doit pas être considéré comme l'expression absolue de tout ce qui a paru de plus remarquable sur ces divers sujets, dans le cours de l'année, mais bien comme l'expression de ce que la *Revue* a trouvé ou reçu de mieux approprié à son plan, dans sa correspondance, et dans les principaux ouvrages qui ont été publiés. On sait que ce plan a pour objet de rapprocher et de comparer les travaux de l'esprit dans tous les genres, par ce qu'ils ont de commun, c'est-à-dire, de plus général ou de plus philosophique. Par ce motif, les travaux spéciaux ne peuvent guère occuper, dans ce recueil, qu'une place secondaire et accessoire.

En remplissant la tâche qui nous est imposée, de signaler tout ce qui nous paraît important dans les sciences physiques, nous laissons aux ouvrages périodiques, spécialement consacrés à ces sciences, le soin d'en exposer les détails, et nous les considérons seulement dans leurs généralités ou dans les rapports qu'elles peuvent avoir, soit avec les autres branches des connaissances, soit avec l'avancement social et le perfectionnement moral de l'homme ou l'amélioration de sa destinée.

Les nombreux journaux d'histoire naturelle, de médecine, d'agriculture et d'économie rurale, les excellentes *Annales de chimie et de physique*, rédigées par deux des plus célèbres physiciens de notre époque, MM Arago et Gay-Lussac, présentent les résultats scientifiques, exprimés dans la langue même de la science.

Mais la *Revue Encyclopédique*, destinée à rendre les sciences, pour ainsi dire, populaires et accessibles à toutes les classes de lecteurs, s'applique surtout à recueillir, dans ce genre de travaux, tout ce qui est propre à étendre les vues générales, à perfectionner les méthodes d'invention, à produire de grands résultats, à faire avancer l'esprit humain. Aussi, a-t-elle consacré des analyses raisonnées aux ouvrages d'astronomie, de chimie, d'histoire naturelle, de physiologie et de médecine, de mécanique appliquée aux arts, ou de technologie, qui, par leur caractère, offraient un intérêt général.

Mais, en réservant la section des *analyses* pour de semblables productions, nous avons soin de faire connaître, dans les annonces sommaires de notre *Bulletin bibliographique*, les ouvrages estimables qui s'éloignent trop de notre plan par leur spécialité.

On aura pu remarquer que, dans nos tables, la proportion est toute à l'avantage des sciences *philosophiques, morales et politiques;* mais c'est qu'ici la *Revue* ne peut guère s'en reposer sur aucun des autres ouvrages périodiques. Nous citerons seulement avec éloge le *Journal des Cours publics*, dont quelques parties traitent de ces sciences, trop négligées, et pourtant si nécessaires, sur lesquelles nous aimons à rappeler constamment l'attention de nos lecteurs.

Ce sera peut-être un service dû en grande partie à la *Revue*, que le retour des bons esprits vers ces sciences qui donnent la vie à toutes les autres. Elle leur a, pour ainsi dire, ouvert un asile; et c'est aussi d'elle que va naître une nouvelle et importante entreprise, destinée à

caractériser et à honorer notre époque, le *Dictionnaire des Sciences morales et politiques* (1).

Enfin, la *Littérature* occupe aussi une grande place dans notre registre universel des travaux de l'intelligence humaine ; mais c'est surtout la littérature sérieuse et philosophique, et nous renvoyons aux simples annonces bibliographiques les productions d'une littérature légère, qui se trouve moins en harmonie avec nos institutions et avec la direction habituelle donnée à nos pensées.

Encore ici, la *Revue Encyclopédique* a des parties où elle n'est guère suppléée, en France, par d'autres journaux ; c'est l'archéologie, la philologie, les langues anciennes, étrangères et orientales. Elle s'est attachée à lier la philosophie à ces sciences, si peu philosophiques jusqu'ici. Elle aime à rappeler, en exposant ses vues et sa marche, les trois ouvrages périodiques qui ont le plus d'analogie avec elle, quoique renfermés dans une sphère moins étendue : la *Bibliothèque universelle* de Genève, qui jouit depuis long-tems d'une réputation européenne ; le *Journal des Savans*, confié à des rédacteurs dont le nom seul est un éloge, et dirigé par un savant modeste et laborieux, M. Daunou, qui a répandu de si vives lumières sur les sciences historiques ; enfin, l'ingénieuse *Abeille*, qui délasse les esprits fatigués des discussions politiques ou des investigations philosophiques, en leur offrant les fleurs de la poésie et les jugemens d'une saine critique

(1) On peut consulter, pour connaître le plan de cet ouvrage dont les travaux préparatoires viennent d'être terminés, et qui est en partie entrepris par les collaborateurs de la *Revue*, le *Projet de prospectus* qui a été inséré dans ce recueil, T. XI, p. 255 et suiv.

appliqués aux productions littéraires les plus estimées. Loin de nous la pensée d'écarter par un injuste silence les ouvrages même qui paraîtraient devoir entrer en concurrence avec nous, lorsque leurs auteurs ont des droits à notre estime et à nos suffrages.

En résumé, les sciences physiques, la géographie, les voyages, la morale, la politique, l'histoire, la littérature, les langues, l'archéologie, les beaux-arts, se trouvent rapprochés, dans nos annales philosophiques, dans une proportion à peu près convenable au tout et à chacune de ses parties. On a dit souvent que les sciences se tiennent : la *Revue Encyclopédique* le prouve ; elle cherche à rappeler, sous quelques rapports, la majestueuse idée qu'a présentée l'Institut national, surtout dans sa première formation, d'un *monument consacré à l'unité et à la dignité des connaissances humaines.*

Parmi les analyses d'ouvrages insérées dans la *Revue*, nous en rappellerons plusieurs sur la fièvre jaune ; et cela même peut faire remarquer combien nous sommes attentifs à signaler ce qui est le plus généralement utile, car nous avons offert plus de six articles sur ce fléau redoutable. Quoiqu'il rentrât, par sa nature, dans le domaine spécial de la médecine, nous en avons fait l'objet particulier de nos observations, parce que les moyens de le combattre et de l'éviter intéressent l'humanité toute entière.

Quelques mémoires sur des objets d'agriculture, sur des recherches de chimie, de botanique on de zoologie, sur les dernières expériences électro-magnétiques, sur les chèvres de race thibétaine et leur introduction en France, sur la météorologie et les variations de la tem-

pérature, sur les maisons de santé des aliénés et les moyens de les améliorer, sur le conseil de salubrité, sur l'influence morale des femmes considérée chez les anciens, sur l'enseignement du chant introduit dans l'instruction primaire, et sur les quatre procédés nouveaux employés pour rendre cet enseignement plus profitable, sur les sculptures du Parthenon, sur la numismatique appliquée à la littérature et aux arts, sur l'exposition des produits des manufactures royales, etc.; des relations de voyages dans des pays peu connus, ou depuis long-tems célèbres : l'Archipel Indien, l'Égypte, la Grèce, les Alpes maritimes, l'intérieur de l'Afrique, etc.; enfin, les comptes rendus des mémoires ou des séances de 128 sociétés savantes, littéraires ou d'utilité publique, et les indications de plus de 300 journaux, français et étrangers, ont servi à répandre une assez grande variété dans nos travaux.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher et de comparer le nombre d'articles fournis, pour chaque science, dans les deux sections des *Annonces d'ouvrages* et des *Nouvelles scientifiques et littéraires*, qui manifestent sous mille formes variées le mouvement de l'esprit humain.

Nous placerons immédiatement à la suite de ce premier tableau un second *résumé* du même genre, classé par nation.

I. Résumé *des articles classés par Sciences.*

DÉSIGNATION DES SCIENCES.	NOMBRE d'ouvrages annoncés dans le *Bulletin bibliographique.*	NOMBRE d'articles dans les *Nouvelles scientifiques et littéraires.*	TOTAUX.
1. Histoire naturelle.....	52	40	92
2. Agriculture, économie rurale.....	29	19	48
3. Physique et Chimie.....	20	31	51
4. Sciences médicales.....	73	38	111
5. Sciences mathématiques et Astronomie.....	19	22	41
6. Arts militaires.....	13	3	16
7. Arts industriels et Technologie.....	15	31	46
8. Statistique.....	10	8	18
9. Commerce et Navigation..	18	21	39
10. Géographie et voyages....	49	36	85
11. Religion.....	66	24	90
12. Morale et Philosophie rationnelle.....	57	9	66
13. Éducation et instruction publique.....	22	61	83
14. Législation et jurisprudence	52	18	70
15. Économie publique....	24	29	53
16. Politique.....	78	19	97
17. Histoire et Biographie....	170	20	190
18. Littérature et mélanges...	224	97	321
19. Philologie.....	51	28	79
20. Antiquités et Numismatique.....	21	44	65
21. Théâtres.....	30	59	89
22. Beaux-Arts.....	28	74	102
23. Académies, Sociétés savantes, littéraires, de bienfaisance et d'utilité publique	25	238	263
24. Nécrologie.....	2	60	62
Totaux.....	1,148	1,029	2,177

II. Résumé *des articles classés par Nations.*

NOMS DES PAYS.	BULLETIN bibliographique.	NOUVELLES scientifiq. et littér.	TOTAUX.
États-Unis d'Amér. et Brésil.	47	39	87
République d'Haïti.....	1	»	»
Asie, et Océanique.....	3	41	44
Afrique.....	»	21	21
Angleterre.....	130	97	227
Russie.....	3	39	42
Pologne.....	21	10	31
Suède.....	2	8	10
Norvège.....	4	2	6
Danemarck.....	6	28	34
Allemagne.....	101	120	221
Suisse.....	40	27	67
Italie.....	116	91	207
Grèce.....	»	12	12
Turquie.....	»	»	»
Espagne.....	77	31	108
Portugal.....	»	3	3
Pays-Bas.....	69	34	103
France.....	532	424	928
Total pour ces diverses contrées.....	1,148	1,029	2,177
A reporter les totaux des *Mémoires* et des *Analyses*....	.....	.....	129
Total général.....	.....	.....	2,306

II. *Travaux concernant les* Nations.

Nous devons reproduire ici la même observation que nous avons déjà faite pour les sciences. Ce résumé n'est point l'expression absolue de tout ce qu'a produit chacune de ces nations, mais de tout ce qui, dans les communications transmises à la *Revue*, lui a paru le plus digne d'une mention expresse.

Souvent la difficulté des relations et des correspondances, la négligence de quelques hommes qui, après

avoir offert ou promis leur collaboration, n'ont pas rempli avec fidélité leurs engagemens, l'imminence des dangers où sont tombés divers états, momentanément privés de la liberté ou du repos, font que certaines nations paraissent oubliées ou négligées dans nos tableaux comparés de la civilisation. Ce n'est donc pas ici tout ce qui a été fait, mais tout ce que nous avons pu savoir et recueillir; et ceux de nos correspondans qui sont le plus jaloux de bien faire connaître les contrées qu'ils habitent, peuvent faire en sorte qu'elles obtiennent de nous des mentions plus honorables et plus fréquentes. Comme la *Revue*, à mesure qu'elle avance dans sa carrière, se ménage de nouvelles relations, ou donne plus d'activité et de régularité à celles qu'elle a déjà établies, elle peut espérer de publier peu à peu tout ce qui pourra caractériser les progrès de la civilisation dans les différentes contrées du globe.

Nous ajouterons une autre remarque : le soin avec lequel la *Revue* tâche de se procurer ou de reproduire les recherches faites, les découvertes obtenues, les ouvrages publiés dans les sciences et dans les lettres, n'est pas et ne doit pas toujours être, en effet, en rapport direct avec la valeur intrinsèque des ouvrages ou des découvertes. Elle cite légèrement, par exemple, pour la France ou pour l'Angleterre, certaines productions, d'ailleurs estimables, qu'il suffit d'indiquer, tandis qu'elle s'étend, au contraire, sur des productions qui n'ont souvent d'autre caractère distinctif que d'annoncer le réveil d'un peuple, ou son entrée à la vie sociale, ou quelques faibles efforts au milieu de sa léthargie.

Ainsi, la *Revue* s'est empressée de recueillir les Essais des *Haïtiens*, peuple qui marche avec ardeur vers la civilisation, et ceux des *Grecs*, peuple qui la recommence. Un ouvrage de médecine, imprimé en Turquie, est une sorte de phénomène (1) ; la *Revue* lui accorde une mention à ce seul titre, l'ouvrage n'eût-il même qu'un mérite très-médiocre.

Un coup d'œil rapide sur la poésie anglaise et sur les hommes de génie ou de talent dont elle peut s'honorer ; deux comptes rendus sur l'abolition de la traite des noirs et sur les obstacles qu'une basse cupidité oppose à cette mesure, si impérieusement réclamée par les lois sacrées de l'humanité et par les lois écrites des nations ; un mémoire sur le besoin de l'instruction chez les Grecs modernes ; quatre notices détaillées, sur les recherches botaniques de M. Perrottet, naturaliste envoyé dans l'Inde ; sur les travaux littéraires en Pologne, dans l'année 1819 ; sur la situation actuelle de l'instruction publique et des mœurs aux États-Unis d'Amérique ; sur les institutions de bienfaisance, les hôpitaux et les prisons en Allemagne ; des articles multipliés sur les principales sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique ; sociétés bibliques, sociétés des missions étrangères, etc., au nombre de plus de 120, dont on a eu l'occasion de faire connaître les travaux dans cette seule année, sur plus de 300 journaux et autres ouvrages périodiques, français et étrangers, ont fait passer successivement en revue les différentes parties du monde civilisé.

Pourquoi faut-il souvent reconnaître que la tendance

(1) *Voyez* ci-dessus, T. X, p. 295.

naturelle et raisonnable des nations vers un développement plus libre et plus complet des facultés individuelles et des élémens de la prospérité sociale, loin d'être secondée et favorisée par tous les gouvernemens, dont le premier devoir serait d'assurer l'instruction, la liberté et le bonheur des peuples, est entravée et presque étouffée par des mesures oppressives, injustes et arbitraires, où l'on croit apparemment trouver des moyens d'étendre et de fortifier l'autorité. Erreur grave! déplorable aveuglement! La force des gouvernemens a son plus sûr appui, sa plus solide garantie dans la force morale de l'opinion publique, dans les sentimens de confiance et d'amour que les peuples sont disposés à leur accorder. Là où la nation veut *prospérer* et *avancer*, c'est-à-dire, consolider l'ordre public par des institutions appropriées à l'état de ses lumières et à ses besoins, si le gouvernement veut, par une obstination déplacée, demeurer stationnaire, ou même *rétrograder*, il s'établit une lutte ouverte ou cachée, un état de défiance mutuelle, de mécontentement, de divorce, qui paralyse à la fois l'exercice du pouvoir et l'activité de la nation, et qui ouvre la porte aux désordres de l'anarchie et aux fureurs des révolutions. Combien seraient sages et prévoyans les princes et les ministres qui se mettraient à la tête du mouvement de l'esprit humain, au lieu de lui opposer une résistance inutile, qui ne fait qu'irriter les passions et donner plus de violence au torrent!

Quoique nous soyons le plus souvent renfermés dans la sphère paisible des sciences, des arts industriels, de la littérature et des beaux-arts; cette sphère même,

placée au-dessus du théâtre orageux des passions et des intrigues politiques, contient les élémens les plus propres à rapprocher les esprits éclairés et les cœurs généreux qui veulent et qui cherchent de bonne foi la justice et la vérité. Osons donc espérer, qu'en défendant toujours avec persévérance, mais avec modération, ce qui nous paraît juste et vrai, nous contribuerons à introduire dans l'âme de nos lecteurs un sentiment plus profond des intérêts sacrés de la *morale* qui unit les hommes, de la *liberté* qui les anoblit, et pour laquelle ils sont nés, de l'*ordre* qui règle et discipline la liberté, de la félicité particulière et publique qui résulte d'une heureuse combinaison de l'ordre et de la liberté, également protégés et garantis par la justice et la puissance des lois. Tel est l'avenir, non moins favorable à ceux qui gouvernent qu'à ceux qui sont gouvernés, vers lequel s'avancent, par une marche plus ou moins libre, et d'autant plus calme et régulière qu'elle sera moins contrariée, les différentes familles sociales. Sans nous engager dans la politique spéciale, qui heureusement nous est étrangère, nous serons fidèles à ces principes que la raison a consacrés, et dont elle prépare le triomphe. Car, comme le dit Montaigne : « La Philosophie, formatrice des jugemens et des mœurs, a le privilége de se mêler partout. »

M. A. Jullien, *de Paris*.

Mémoire sur la Gélatine *extraite des os, par le procédé de* M. d'Arcet.

Une des applications les plus importantes de la chimie est celle qui a fait trouver, dans des corps rejetés comme inutiles, un aliment économique, abondant et salubre. Je tracerai un précis historique de cette découverte, et j'essaierai de faire apprécier ses avantages encore trop peu connus. Ce sujet me paraît convenir éminemment au but philantropique de la *Revue*.

Depuis long-tems les chimistes s'occupaient des moyens d'extraire la partie nutritive des os. La simple ébullition étant trop longue et trop coûteuse, Papin inventa la machine qui porte son nom, et dans laquelle on réussit en effet à séparer des os une très-grande partie de la gélatine, mais en l'altérant; car la dissolution qu'on obtient renferme une certaine quantité d'ammoniaque, et n'a point la propriété de se prendre en gelée. Proust, d'Arcet le père, M. Cadet de Vaux, etc., cherchèrent, soit à perfectionner le digesteur de Papin, soit à trouver de nouveaux procédés. On pulvérisa les os, on les râpa; cependant, avec les moyens mécaniques, réunis à ceux que donne l'ébullition, on ne parvint jamais à en retirer que 0,14 ou 0,15 centièmes de gélatine non altérée sur 0,40 qu'ils contiennent. Enfin, M. d'Arcet reconnut qu'on ne peut extraire toute la substance alimentaire des os par l'action combinée de l'eau et de la chaleur, et même par celle de la soude caustique bouillante; qu'en conséquence, il fallait employer un réactif capable de dissoudre la partie calcaire, en laissant intacte la partie gélatineuse : idée simple et féconde, où l'on reconnaît le génie du chimiste.

On savait que les acides ramollissent les os par leur ac-

tion sur le phosphate de chaux ; mais jusqu'alors on n'avait tiré aucun parti de cette propriété. M. d'Arcet, avec l'acide *hydro-chlorique* faible (a. muriatique), retira 0,30 centièmes de gélatine pure, contenus dans des os qu'on avait fait bouillir *onze fois* pour faire des soupes économiques, dans la fausse supposition que ces ébullitions répétées finiraient par dissoudre la presque totalité de la gélatine. Des os bouillis trente fois dans l'*autoclave* (machine de Papin, perfectionnée) ont encore donné de 0,8 à 0,10 centièmes de cette substance.

C'est à la fin de 1810 que M. d'Arcet commença à s'occuper de l'extraction de la gélatine, au moyen des acides; dans les premiers mois de 1813, il communiqua sa découverte à M. Jacquemard, fabricant de papiers peints, qui lui avait demandé un moyen d'avoir de la colle tremblante plus belle et à meilleur marché que celle du commerce : ce fabricant obtint promptement tous les résultats qu'il désirait.

Au mois de novembre de la même année, M. d'Arcet proposa à M. Robert de fabriquer en grand, par ce même procédé, de la gélatine alimentaire et de la colle-forte, dans l'établissement que ce dernier dirige à l'île des Cygnes, et où l'on prépare, depuis 1763, tous les abattis des boucheries de Paris. Cette fabrication, commencée à la fin du même mois, a été continuée jusqu'à présent sans interruption. Enfin, le 16 décembre 1813, le gouvernement accorda, gratuitement, à M. d'Arcet, à titre de récompense, un brevet d'invention qui lui assurait, pendant quinze ans, la propriété exclusive de sa découverte.

Vers la fin du mois de mai 1814, la *société philantropique* nomma une commission, chargée d'examiner la gélatine, qui lui avait été présentée par MM. d'Arcet et Robert, et d'en essayer l'emploi pour les bouillons et les

soupes économiques. Après des expériences multipliées et une discussion approfondie, cette commission fit un rapport rempli de faits intéressans, et dont je transcris les conclusions : « Il est difficile de se mettre en garde contre l'enthousiasme que fait naître dans l'ame d'un homme de bien une découverte qui offre un grand but d'utilité : il est si beau de convertir en aliment une substance qu'on ne croyait bonne à rien ! M. d'Arcet l'a tenté ; a-t-il réussi ? tout nous porte à le croire.

« Notre collègue, Cadet-de-Vaux, qui a couru la même carrière, rend publiquement hommage au procédé de M. d'Arcet. Les deux savans que vous nous avez adjoints (1) ont parlé en faveur de la gélatine des os. Nous vous avons répété ce qu'a dit M. Thénard ; son opinion est d'un grand poids : il l'a développée de manière à nous ébranler. Mais une considération, plus puissante que la conviction elle-même, a fixé l'indécision de vos commissaires. La société philantropique ne doit pas se permettre d'adopter l'usage d'un mets nouveau, avant de s'être assurée légalement qu'il est sain, qu'on peut sans danger le donner en remplacement de substances alimentaires connues.

« Nous vous proposons donc d'adresser le rapport de vos commissaires à la faculté de médecine ; d'inviter ce corps savant à répéter les expériences de M. d'Arcet, en présence de M. d'Arcet lui-même et de tels de vos commissaires qu'il vous plaira de nommer, afin de résoudre, par l'autorité irréfragable des faits, l'importante question de savoir : si la gélatine extraite des os, par les procédés de M. d'Arcet, a la propriété de nourrir ; jusqu'à quel point elle jouit de cette propriété ; s'il y a, ou non, de l'incon-

(1) MM. Thénard et Cadet-de-Gassicourt.

vénient à faire emploi en grand du bouillon de cette gélatine dans un hôpital, ou à le donner aux indigens secourus à domicile. »

Pour arriver à la solution de ces questions, la faculté de médecine nomma une commission, formée de MM. Leroux, Dubois, Pelletan, Duméril et Vauquelin. Cette commission fit, le 13 décembre 1814, un rapport très-remarquable (1). Il en résulte que la gélatine est une substance alimentaire à la fois *économique*, *nutritive et salubre*, et que le bouillon fait d'après le procédé de M. d'Arcet est au moins aussi agréable que le bouillon ordinaire des hôpitaux. Ce rapport fait connaître plusieurs autres usages de la gélatine, sur lesquels je reviendrai plus tard.

En septembre 1817, une commission, nommée par le ministère de la marine, proposa d'adopter l'usage de la gélatine pour l'ordinaire des troupes françaises en garnison dans nos colonies. M. d'Arcet, qui faisait partie de cette commission, donna les éclaircissemens et les instructions nécessaires pour lever toutes les difficultés que pouvait offrir l'usage d'une nouvelle substance alimentaire. La marine envoya de la gélatine à la Guadeloupe, à la Martinique, à Cayenne et à l'île Bourbon, dans le but, non seulement d'améliorer la subsistance des troupes, mais encore d'introduire, par cet exemple, l'emploi de la gélatine parmi les colons, et d'ouvrir un débouché au commerce de ce nouveau produit de notre industrie. Des expériences furent ordonnées dans ces colonies. A la Guadeloupe, le conseil de santé de Basse-Terre ne fit qu'entrevoir les avantages de la gélatine; celui de la

(1) Ce Rapport a été imprimé dans le tom. 92 des *Annales de physique et de chimie*, et dans plusieurs autres Recueils scientifiques.

Pointe-à-Pître les reconnut entièrement. A la Martinique, les conseils de santé du Fort-Royal et de Saint-Pierre arrivèrent à des résultats très-favorables à l'emploi de la nouvelle substance alimentaire, et l'on en fit des commandes pour l'approvisionnement. Il en fut de même à Cayenne, où les médecins décidèrent que l'usage de la gélatine pouvait être introduit dans l'ordinaire des troupes. Enfin, les expériences qui eurent lieu à l'île Bourbon réussirent parfaitement, et le conseil de santé décida qu'il serait avantageux de faire entrer la gélatine dans le régime alimentaire des malades.

La marine ne s'est pas bornée à ces essais ; de grandes quantités de gélatine ont été embarquées par plusieurs navigateurs, parmi lesquels je citerai MM. Roussin et de Freycinet, et ils ont tous reconnu combien cette substance était utile aux marins dans les voyages de long cours. Dans un rapport adressé au ministre de la marine le 20 août 1820, M. le capitaine Roussin déclare que, pendant une campagne de *dix-neuf mois*, l'équipage de *la Bayadère*, qu'il commandait, a eu quatre fois par semaine de la soupe à la gélatine pour déjeûner; qu'aucun aliment ne paraît mieux convenir aux gens de mer, et qu'il n'a pas eu *un seul scorbutique* pendant cette longue navigation.

Enfin, le jury de l'exposition de 1819 a décerné une médaille d'argent à M. Robert, chez lequel les procédés de M. d'Arcet sont mis en pratique. Celui-ci, étant membre du jury, n'a pu recevoir la distinction dont sa découverte avait été jugée digne.

Je ne puis terminer la partie historique de ce mémoire, sans parler de deux articles de journaux, dans lesquels on a revendiqué, en faveur de M. de Gimbernat, savant espagnol, l'honneur d'une découverte qui appartient incontestablement à M. d'Arcet.

Un de ces articles est inséré dans le Tom. I er, p. 141 du *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, rédigé par M. Fournier-Pescay : il est daté du 10 février 1815, et il est annoncé *comme ayant été communiqué par M. le maréchal de camp Saint-Cyr-Nugues.* Mais ce général, dans une lettre que contient le XVIe volume des *Annales de physique et de chimie*, déclare que cet article est de M. de Gimbernat lui-même.

J'en citerai le commencement, parce qu'il renferme toutes les dates nécessaires pour prouver la priorité des travaux de M. d'Arcet : « Le nouveau procédé chimique, employé pour extraire la gélatine des os, dont on s'occupe à Paris depuis quelques mois, est connu à Strasbourg depuis une année. Au commencement du blocus de cette place (du 4 au 7 janvier 1814), le préfet, M. de Lezay-Marnésia, songeant aux moyens de prévenir la famine et de prolonger notre défense, consulta plusieurs personnes sur la meilleure manière de profiter des os comme approvisionnement de vivres. Plusieurs motifs avaient fait renoncer aux procédés connus de Papin et de M. Cadet-de-Vaux. M. de Gimbernat, alors à Strasbourg, proposa de ramollir les os par l'acide muriatique ou l'acide nitrique, et d'en extraire la gélatine par la simple ébullition de l'eau, après en avoir enlevé l'excès d'acide par des lavages et par la soude caustique. La théorie de M. de Gimbernat, mise à l'épreuve, sur l'invitation du préfet, fut confirmée par le succès le plus complet, dans le mois de janvier 1814. Plusieurs personnes mangèrent, à la table du préfet et à celle de M. Rœderer, commissaire du gouvernement, des gelées, des bouillons et des soupes faits avec la gélatine extraite des os par ce nouveau procédé, et toutes trouvèrent ces alimens aussi bons que ceux qui avaient été préparés avec de la viande M. Rœderer en fut si satisfait, qu'il

écrivit, le 2 février, au préfet, en lui exprimant combien il jugeait importante, pour la défense de la place et pour l'humanité, la découverte de M. de Gimbernat. » Dans le reste de la Notice, comme dans ce qu'on vient de lire, il n'est nullement question de M. d'Arcet. Ce savant, ayant eu connaissance de cet article, adressa ses réclamations à M. Fournier-Pescay, qui reconnut ses droits, et fit insérer, dans son journal (Tom. V, pag. 331), un article ainsi terminé : « Il est évident que le brevet, accordé à M. d'Arcet, le 16 décembre 1813, contenant la description d'un art nouveau, n'a pu être rédigé qu'à la suite de longues recherches, et par conséquent plusieurs années après que ce chimiste a eu jeté les premiers fondemens de cet art. Les amis de ce savant, les personnes avec lesquelles il vit habituellement, attestent qu'il parlait souvent, et avec enthousiasme, depuis 1810, de sa découverte, et de l'influence heureuse qu'elle pouvait exercer sur la nourriture du pauvre. La société philantropique, la faculté de médecine et les plus célèbres chimistes accordent, sans restriction, à M. d'Arcet, l'honneur d'avoir le premier pensé à faire l'application, à la nourriture de l'homme, de la gélatine extraite des os par le moyen des acides.

» D'après ce qui vient d'être dit, il est indubitable ou que M. de Gimbernat connaissait, en janvier 1814, le procédé de M. d'Arcet, qui était déjà publié à Paris, ou qu'il a fait postérieurement la même découverte que le chimiste parisien. Cette dernière supposition est celle que nous nous plaisons à admettre, parce qu'elle ne porte aucune atteinte au caractère d'un savant aussi estimable que M. de Gimbernat. »

Cette discussion semblait être terminée, quand il parut, dans le *Journal anglais de Thomson* (cahier XCVI, p. 446), une réclamation de M. John Murray, en faveur de M. de

Gimbernat, fondée uniquement sur une conversation de ce dernier, que M. J. Murray rapporte, sans en faire connaître l'époque. Son article a toutes les formes d'une attaque contre les Français, qui, selon lui, s'arrogent la gloire d'une découverte qui ne leur appartient pas. Les détails que j'ai donnés répondent suffisamment à la note de M. Murray; mais il est toujours fâcheux de voir dans un savant des traces aussi profondes de cette haine nationale, qui ne devrait tout au plus exister que chez des hommes privés d'éducation et dépourvus de lumières.

Je m'écarterais de mon but principal, en donnant les détails de la fabrication de la gélatine. Il suffit qu'on sache qu'après avoir fait subir aux os une ébullition de quelques heures pour enlever la graisse, on les traite convenablement par l'acide hydro-chlorique faible (acide muriatique), qui dissout en totalité le phosphate et le carbonate de chaux, ainsi que le phosphate de magnésie, et laisse à nu la gélatine pure, conservant la forme des os, et aussi flexible que du jonc (1). On voyait, à l'exposition de 1819, une tête de bœuf avec les dents et les os les plus gros de cet animal, entièrement convertis en gélatine par ce procédé. Pour enlever à cette substance ainsi obtenue les petites portions de graisse et d'acide qu'elle peut retenir, on l'expose à un courant d'eau froide, qui lui donne de la blancheur et une demi-transparence. Après l'avoir bien essuyée avec des linges, on la met dans des paniers; on

(1) A Genève, on a extrait de la gélatine des os, en les mettant, avec un peu d'eau, dans une marmite qu'on fermait avec un linge et un couvercle chargé d'un poids, et qu'on plaçait ensuite dans un four, après y avoir fait cuire le pain. Ce procédé, moins avantageux que celui de M. d'Arcet, est meilleur que tous les autres. Je l'indique, parce qu'il peut être utile dans les ménages.

la plonge pendant quelques instans dans l'eau bouillante, et ensuite de nouveau dans l'eau froide. Si, malgré toutes ces précautions, la gélatine conservait encore quelque acidité, on pourrait la faire passer dans une dissolution de sous-carbonate de soude, qui sature l'acide en formant de l'hydro-chlorate de soude (sel marin), qu'on enlève facilement par deux ou trois lavages, et dont la présence ne peut d'ailleurs avoir aucun inconvénient (1). Lorsque la gélatine a été bien lavée, on la fait sécher sur des claies ou sur des filets, dans un lieu bien aéré; en séchant, elle diminue beaucoup de volume. On la met ensuite dans des sacs ou des tonneaux, placés dans un lieu sec et à l'abri de l'atteinte des chiens, des chats et des rats, qui la mangent avec avidité.

Coupée par morceaux, cette gélatine brute, c'est-à-dire, qui garde encore la forme des os, se dissout en quelques heures dans l'eau bouillante; l'opération se fait plus promptement, quand on l'a laissée auparavant cinq à six heures dans l'eau froide, dont elle absorbe, en se gonflant, cinquante-huit pour cent de son poids. En mettant deux parties

---

(1) Il est bon d'essayer la gélatine qu'on achète, soit en appliquant dessus le papier bleu de Tournesol, légèrement mouillé, soit en le plongeant dans la dissolution de gélatine. S'il passe du bleu au rouge, ce qui indique la présence d'un acide, il faut employer le lavage dans un courant d'eau, ou l'immersion dans l'eau bouillante, ou enfin l'immersion dans une dissolution de sous-carbonate de soude. J'ai vu le papier de Tournesol rougir sur-le-champ, en l'appliquant mouillé sur de la gélatine d'une très-belle apparence, et que quelques journaux ont indiquée comme bien préférable à celle qui est préparée par le procédé de M. d'Arcet, parce que, disaient-ils, elle ne contient point d'acide. Sous ce prétexte, un pharmacien, qu'il est inutile de nommer, la vend le double de celle qui se fabrique chez M. Robert.

et demie de gélatine dans cent parties d'eau bouillante, le liquide se prend en gelée par le refroidissement, sans qu'il ait été nécessaire de prolonger l'ébullition. Par l'évaporation, on rend cette gelée assez consistante pour qu'elle puisse être divisée en tablettes, qu'on fait sécher et que l'on conserve comme la gélatine brute. Celle-ci est la plus convenable pour les grands approvisionnemens ; l'autre est plus commode pour l'usage journalier, parce qu'elle se dissout promptement.

Sous ces deux formes, la gélatine est imputrescible et peut se conserver, sans altération ni déchet, comme si elle était encore dans les os, où l'on a reconnu qu'elle est en grande partie préservée de la décomposition. En effet, des os, exposés pendant un an sur un pré, n'ont perdu qu'environ deux pour cent de leur poids; et des objets en os, fabriqués depuis long-tems, ont fourni autant de gélatine que s'ils étaient bruts et récens. Un fait bien remarquable se trouve dans l'article du *Journal de médecine militaire* déjà cité. « M. de Gimbernat chercha dans le cabinet de feu M. le professeur Hermann des ossemens d'une haute antiquité. Il soumit à ses expériences des fragmens d'os de quadrupèdes, morts au moins depuis quarante siècles, selon M. Cuvier, tels que le mammouth de l'Ohio et l'éléphant fossile de Sibérie, et il parvint à en extraire de la gélatine aussi bonne que celle des os récens, mais en moindre quantité. Plusieurs onces de gelée d'os de mammouth et d'éléphant, trouvées à une grande profondeur dans la vallée du Rhin, furent mangés à la table du préfet de Strasbourg, dans un repas où l'on se nourrit, pour la première fois, de *substance animale antédiluvienne.* D'où il résulte qu'on peut regarder les os comme des tablettes de bouillon naturelles, dont l'homme peut, en tout tems, tirer une nourriture salutaire.»

La gélatine, soit brute, soit en tablettes, n'est pas sensiblement hygrométrique : mouillée et même gonflée d'eau, elle sèche sans se moisir. Elle est presque insoluble dans l'eau froide, et très-soluble dans l'eau bouillante.

Cette substance ne pourrait suffire seule à la nourriture, parce que son volume est trop petit par rapport à la quantité de parties nutritives qu'elle contient. Il faut que les alimens pris par l'homme en état de santé, contiennent deux portions bien distinctes : l'une ayant une masse peu considérable et servant à la formation du chyle, à la nutrition ; l'autre destinée par son volume et son poids à *lester*, pour ainsi dire, l'estomac et les intestins. Cette dernière partie doit être d'autant plus considérable que le corps est livré à des travaux ou à des exercices plus fatigans. La même cause qui rend la gélatine insuffisante pour la nourriture ordinaire, en fait un aliment très-précieux pour les personnes dont l'estomac est délabré. Je citerai un fait sur lequel M. Cadet de Gassicourt a fixé l'attention de la Société philantropique, lorsqu'elle s'occupait d'expériences relatives à la gélatine :

« La corne de cerf est une substance osseuse, et la gelée qu'on en tire est une véritable gélatine semblable à celle des os. Cependant la médecine a rangé la gelée de corne de cerf dans la classe des alimens éminemment sains, légers et délicats. On la donne aux malades ; le sucre qu'on y met n'est qu'un accessoire ; elle nourrit aussi bien sans sucre, et la propriété nutritive de la gélatine ne peut devenir la matière d'un doute. Il y a six ans environ, continue M. Cadet de Gassicourt, qu'un employé, âgé de cinquante à cinquante-cinq ans, vint chez moi me demander de lui préparer de la gelée de corne de cerf, conseillée par son médecin. Il était d'une faiblesse, d'une maigreur extrême, ne pouvait prendre aucun aliment solide, et,

depuis trois mois, ne pouvait modérer une diarrhée causée par superpurgation. Je n'avais pas encore vu un marasme aussi complet. Je lui donnai la gélatine qu'il me demandait; mais je lui indiquai les moyens de se procurer économiquement de la gélatine de viande, à laquelle il se mit pour toute nourriture, en variant son assaisonnement, tantôt avec de l'eau de fleur d'orange, tantôt avec un peu de cannelle orgée ou de safran. Quelques mois après, ce malade était difficile à reconnaître : non seulement il était parfaitement guéri, mais il avait pris de l'embonpoint, et, par reconnaissance, il continuait l'usage de la gélatine, en l'associant aux alimens ordinaires. »

La propriété nutritive que la viande communique au bouillon est due, en très-grande partie, et peut-être en totalité, à la gélatine qu'elle contient. Si l'expérience journalière n'en fournissait pas des preuves irrécusables, on les trouverait dans une foule d'auteurs qui ont écrit sur ce sujet, et qui tous regardent la gélatine comme une des matières animales les plus nourrissantes (1).

Quelques personnes pourront objecter qu'elle est privée de sels, de cette *matière extractive* particulière qui donne la couleur, l'odeur et la saveur au bouillon. Mais ce principe, appelé *os mazôme*, n'existe que dans la chair de bœuf, où il entre seulement pour un soixante-quatrième, à peu près, dans le rapport de un à sept avec la gélatine. On ne le trouve point dans la chair du veau, du cochon et des volailles; et cependant, ces viandes et les gelées qui en proviennent sont très-nourrissantes. Ce n'est donc pas l'osmazôme, c'est la gélatine qui est la partie essentiellement

---

(1) *Voyez*, entre autres ouvrages, le *Traité élémentaire de chimie* de M. Thénard; 3e édition. Paris, 1821. Chrochard, libraire, Cloître Saint-Benoît.

nutritive du bouillon : les sels et les autres substances qu'il renferme sont en trop petite quantité pour contribuer à la nutrition, et ne servent qu'à flatter le goût ou à faciliter la digestion. La gélatine peut donc former la base de la préparation du bouillon ; mais, comme elle est *insipide* et *sans odeur*, il est nécessaire d'y ajouter des légumes et du sel ; enfin, on doit toujours employer une petite quantité de bœuf, ou d'extrait de viande, si l'on veut donner au potage le goût le plus agréable.

Dans les expériences qui ont été faites pendant trois mois à l'hospice de la faculté de médecine, en 1814, on a préparé le bouillon avec le quart de la viande qu'on employait ordinairement ; on a remplacé par de la gélatine et des légumes les trois autres quarts qu'on a donnés en rôti ; et les malades, les convalescens et même les gens de service, n'ont pas aperçu de différence entre ce bouillon et celui qu'on leur donnait précédemment. Ils ont été aussi abondamment nourris, et satisfaits d'avoir du rôti au lieu de bouilli.

Quant à la salubrité du bouillon ainsi préparé, il est certain que les quarante personnes de l'hospice, qui en ont fait usage pendant trois mois, n'ont éprouvé aucun accident qu'on puisse raisonnablement attribuer à la gélatine : les maladies et les convalescences ont suivi leur marche ordinaire. On est donc en droit de conclure, avec les commissaires de la faculté de médecine, que non seulement la gélatine est nourrissante, facile à digérer, mais encore qu'elle est très-salubre, et ne peut produire aucun effet nuisible dans l'économie animale.

Dans l'*instruction sur les moyens de conserver la santé des moissonneurs*, rédigée, en 1817, par le *conseil de salubrité* du département de la Seine, il est recommandé spécialement d'adopter l'emploi de la gélatine dans la soupe

des moissonneurs. On obtiendra ainsi, dit l'instruction, une soupe plus nourrissante, plus savoureuse et plus salubre : car, étant beaucoup moins chargée de principes putrescibles, elle s'oppose au développement des fièvres bilieuses, et combat à cet égard l'influence de la saison. On peut rendre cette soupe encore plus agréable, plus rafraîchissante et plus antiputride, en y mettant beaucoup d'oseille et quelques feuilles de plantes aromatiques. J'ajouterai, d'après MM. Hallé et Orfila, que la gélatine a été employée quelquefois avec succès comme *fébrifuge*.

La gélatine peut servir à améliorer beaucoup les soupes économiques qui, étant uniquement composées de substances végétales, s'aigrissent en quelques heures, et fatiguent à la longue l'estomac, par un volume hors de proportion avec le peu de parties nutritives qu'elles contiennent. Il est donc très-utile d'employer, au lieu d'eau pure, dans ces soupes, une dissolution de gélatine.

La gélatine est encore très-précieuse, en ce qu'elle offre un moyen d'ôter le danger que présente l'emploi des farines, devenues mauvaises par la diminution du *gluten*. On sait que cette dernière substance est la partie essentiellement nutritive de la farine, et que c'est à elle que la pâte doit la propriété de lever avec le ferment, propriété qui fait du pain un aliment aussi léger que nourrissant. La gélatine peut suppléer jusqu'à un certain point le gluten dans la fabrication du pain, parce qu'elle est nutritive et qu'elle fait lever la pâte. Cette dernière propriété lui est commune avec la colle de poisson, dont le prix est très-élevé. Avec l'une ou l'autre de ces substances, on réussit très-bien à faire lever une pâte d'amidon, qui ne pourrait lever seule.

Un célèbre chimiste suédois a déclaré, dans un voyage qu'il a fait récemment à Paris, qu'en Suède une condam-

nation au pain et à l'eau, prolongée au-delà d'un mois, est une condamnation à mort, parce que les grains du nord contenant peu de *gluten*, le pain qui en résulte ne peut suffire pour la nourriture de l'homme. Le pain de France, qui renferme plus de cette substance, suffit à peine : il faut du moins en manger une grande quantité, comme le font les ouvriers de Paris (1). Plus on approche du midi, plus le blé contient de *gluten*, et plus il est précieux pour la nourriture de l'homme (2).

M. d'Arcet a fait fabriquer du biscuit de mer, contenant cinq pour cent de gélatine. Ce biscuit, qui se conserve aussi

---

(1) Des chiens, que M. le docteur Magendie a essayé de ne nourrir qu'avec du pain blanc et de l'eau, sont morts au bout de cinquante jours; tandis que ceux auxquels il a donné du pain de munition, fait à Paris, et qui ne diffère du pain blanc que par le son qu'il renferme, ont continué de se bien porter. Il est à remarquer que l'un des chiens morts avait été remis à sa nourriture accoutumée entre les 40e et 45e jours.

Selon toute apparence, le son, c'est-à-dire l'enveloppe du grain, possède une propriété nutritive, et devient en partie soluble dans l'estomac avec le gluten et l'amidon. (Voy. *Élémens de Chimie agricole* de H. Davy, traduction de A. Bulos, Tom. I, pag. 184.)

(2) On trouve dans les *Élémens de Chimie agricole* de M. Davy, déjà cités, plusieurs faits qui prouvent ce que j'ai dit relativement au gluten, et dont voici les résultats les plus importans.

De toutes les substances dont se composent les alimens végétaux, le gluten est la plus nourrissante, et celle qui se rapproche le plus des substances animales, par la grande quantité d'azote qu'elle renferme; vient ensuite le sucre, puis l'amidon, la gelée végétale, et enfin les matières extractives. C'est au gluten que les blés doivent leur supériorité sur les autres céréales. L'analyse chimique démontre que les blés qui croissent dans les pays chauds, et ceux qui sont semés au printems dans les climats tempérés, contiennent plus de gluten que les autres; les blés nielleux en contiennent très-peu. M. H. Davy a retiré de

long-tems que l'autre, sera très-utile pour les marins, parce qu'il est plus nutritif. En y joignant quelques végétaux, on en ferait des soupes agréables.

En mettant également cinq pour cent de gélatine dans des farines de légumes secs ou de racines de plantes potagères, on obtient un aliment sain et nourrissant. Depuis quelque tems, on fabrique au Petit-Gentilly des farines toutes cuites, préparées de cette manière et avec lesquelles on peut faire sur-le-champ des purées et des potages (1).

J'ai beaucoup insisté sur l'emploi de la gélatine avec les substances végétales, parce qu'il est aujourd'hui démontré

---

100 parties de blé	anglais	d'automne	77	d'amidon et	19 de gluten.
Id.	*id.*	de mars	70		24
Id.	*id.*	de Barbarie	74		23
Id.	*id.*	de Sicile	75		21
Id.	*id.*	de Pologne	75		20
Id.	*id.*	nielleux de 1806	18		3
Id.	seigle	de Yorckshire	65		11

(*Voy.* Tom. I, p. 9, 98, 17, 183).

Voy. aussi le *Traité de chimie de Thénard*, 3e édit., Tom. III, p. 392 et 455.

La quantité de *gluten* contenu dans les farines étant la mesure de leur qualité, je crois utile de donner le moyen d'en extraire cette substance végéto-animale. On pèse cinq hectogrammes (une livre) de farine ; on en fait un morceau de pâte, qu'on pétrit entre ses mains, sous un filet d'eau et au-dessus d'un tamis de soie, pour qu'il ne se perde aucune portion de gluten. L'opération est terminée, quand l'eau, qui devient d'abord laiteuse, conserve sa limpidité. Il ne reste plus alors dans les mains qu'une substance molle, collante et très-élastique, qui est le gluten pur. On le ressuie bien dans un linge et on le pèse. En faisant d'abord cette opération avec de la farine provenant de bons grains, on a un terme de comparaison pour juger les farines de qualité douteuse, dont on extrait le gluten par le même procédé.

(1) Il y en a un dépôt général rue des Barres-Saint-Paul, n° 9, et un autre chez M. Guitel, rue J.-J. Rousseau, n° 5, à Paris.

que les alimens qui ne contiennent pas d'azote, ou qui en contiennent peu, et la plupart des végétaux sont de ce nombre, ne suffisent pas pour la nourriture de l'homme et des animaux (1).

On trouve un grand nombre d'observations et d'expériences importantes sur ce sujet, dans un mémoire lu à l'académie des sciences en 1816, par un de nos plus savans physiologistes, M. Magendie. Des chiens, nourris avec des substances non azotées et de l'eau distillée, n'ont vécu que trente-deux à trente-six jours. Il est à remarquer qu'un chien peut vivre dix ou douze jours privé de tout aliment.

Aux faits cités par M. Magendie, j'ajouterai qu'en 1816, à l'époque de la plus grande cherté des grains, M. Sivard de Beaulieu, administrateur des monnaies à Paris, ayant essayé de nourrir ses chiens de chasse avec des pommes de terre et d'autres légumes, en perdit deux sur sept ou huit qu'il avait; les autres étaient si faibles, qu'ils ne pouvaient plus se traîner; et le hasard ayant fait qu'on leur donnât de la viande, ils se rétablirent promptement.

Quelques personnes demanderont sans doute si l'on a essayé de nourrir des chiens à la gélatine et à l'eau distillée? MM. d'Arcet et Robert ont fait cette expérience. Un chien est resté, cinquante-quatre jours environ, enfermé dans une chambre et nourri de cette manière; il en est sorti bien portant. On lui avait d'abord donné douze

(1) Quelques végétaux, tels que le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les fèves, les pois, les choux, les champignons, les parties vertes des plantes, renferment de l'azote, tandis que des substances animales, tels que le beurre et plusieurs graisses, ne contiennent pas le principe dont je parle.

onces de gélatine; on le réduisit à trois onces, quantité qui fut suffisante pour le nourrir.

Je reviens au mémoire de M. Magendie, qui prouve que les hommes ne peuvent pas plus que les animaux se nourrir uniquement de substances peu ou point azotées. En décembre 1793, le vaisseau le *Caton* fit rencontre, à 300 lieues des côtes de France, d'une galiote de Hambourg démâtée et presque entièrement coulée par une tempête. La partie de l'arrière du navire, nommée *couronnement*, était seule restée au-dessus de l'eau. Cinq hommes qui s'y étaient réfugiés, n'avaient eu pour nourriture, pendant neuf jours, que du sucre et une très-petite quantité de rhum. M. Moreau de Jonnès, qui depuis long-tems s'occupe avec succès d'hygiène militaire, était dans une des embarcations qui recueillit ces malheureux. Leur faiblesse était si grande, qu'à l'exception des plus jeunes, ils pouvaient à peine se prêter à faire ce qu'il fallait pour quitter le vaisseau naufragé; malgré les soins qu'on leur prodigua, les trois plus âgés moururent à Lorient.

Le médecin anglais *Stark*, voulant apprécier la propriété nutritive du sucre, s'en nourrit exclusivement pendant un mois environ; mais, au bout de ce tems, il fut obligé d'y renoncer. Il était devenu très-faible et bouffi; son visage présentait des taches rouges livides qui semblaient annoncer une ulcération prochaine. Il est mort peu de tems après son expérience, et les personnes qui l'ont connu pensent qu'il en a été la victime.

M. Clouet, connu par des travaux importans sur l'acier, voulut se nourrir seulement de pommes de terre et d'eau; au bout d'un mois, sa faiblesse était extrême. Il fut obligé de reprendre la nourriture azotée, et se rétablit en quelques semaines.

Tous ces faits prouvent la nécessité de joindre aux

alimens privés d'azote des alimens contenant ce principe. Il est incontestable qu'aucun aliment azoté n'offre plus d'avantages que la gélatine pour *animaliser* en quelque sorte les substances végétales.

Je crois utile de donner quelques recettes pour préparer le bouillon avec la gélatine. Les prix que j'indiquerai feront voir que l'emploi de cette substance est économique.

On commence toujours par bien laver la gélatine brute dont on veut se servir. Dans cet état, et même en tablettes, elle serait trop lente à se dissoudre; c'est pourquoi on la met tremper dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit gonflée; au moment de l'employer, on la secoue bien pour faire dégoutter l'eau. Si l'on trouvait que la dissolution de la gélatine gonflée ne s'opère pas assez facilement dans le vase où l'on prépare le bouillon, on pourrait employer un des trois procédés suivans. Le premier a été indiqué par M. Rejoux, pharmacien de la marine, et doit être préféré sur mer et dans les grands établissemens; il consiste à mettre la gélatine gonflée dans une marmite qu'on ferme de son couvercle, et qu'on place dans le four, après qu'on en a retiré le pain. On trouve, le lendemain, la gélatine fondue et prise en masse, qu'on peut alors facilement dissoudre, en quelques minutes, dans l'eau bouillante; l'opération se fait encore plus rapidement dans un *autoclave perfectionné*. Par le second procédé, on fait cuire la gélatine gonflée à la vapeur. Le troisième consiste à mettre un acide quelconque dans l'eau où l'on veut dissoudre la gélatine. Ce soin est inutile quand on emploie de la viande, parce que celle-ci agit comme acide, par rapport au phosphate acide de chaux qu'elle contient. On peut employer, au lieu de viande, de l'oseille ou du vinaigre. On pourrait même se servir

de l'acide hydro-chlorique (muriatique); mais il faudrait ensuite saturer cet acide par du sous-carbonate de soude, pour le convertir en sel marin ; ce qui demande une habitude des procédés chimiques qu'on ne peut espérer trouver dans les cuisiniers.

Si l'on veut n'aromatiser le bouillon de gélatine qu'avec des légumes, on emploiera autant de fois dix grammes de cette substance que l'on mettra de demi-litre d'eau, c'est-à-dire, qu'on voudra faire de bouillons ; puis on ajoutera le sel et les légumes comme à l'ordinaire, avec un peu de graisse, et un oignon brûlé ou du caramel. On aura ainsi un bouillon d'une saveur qui participera de celle du bouillon gras et de celle du bouillon maigre, mais qui sera aussi nourrissant que le premier (1). En ajoutant un peu d'extrait de viande, fait par la méthode d'Appert, le bouillon aura la même saveur que s'il était fait avec de la viande (2). La gélatine étant à 4 f. 80 c. le kilogramme, chaque ration de bouillon reviendra à 9 ou 10 centimes au plus.

M. d'Arcet a donné la recette suivante à la société philantropique de Paris, pour faire 192 rations de bouillon que cette société distribue aux indigens malades à domicile :

---

(1) Un chimiste distingué, M. Braconnot, croit que le muriate et le phosphate de potasse, contenus dans le bouillon de viande, contribuent plus qu'on ne pense à lui donner une saveur agréable. Il conseille d'ajouter une certaine quantité de ce premier sel à la dissolution de gélatine. (Voy. *Annales de physique et de chimie*, août 1821, p. 390.)

(2) On obtient le même résultat avec les conserves de viandes qu'on fait au Brésil et dans l'Ukraine, et qu'on peut se procurer à Paris.

	fr.	c.
6 kilogrammes de viande à 1 fr.....	6	»
2 kilogrammes, 25 de gélatine sèche....	10	80
100 kilogrammes d'eau (on prend de préférence celle où l'on a cuit des légumes)....	»	40
2 kilogrammes de sel.....	1	»
Combustible.....	2	»
8 à 10 kilogrammes de légumes et assaisonnement.....	1	50
Total.....	21	70

Ce qui met chaque ration à onze centimes environ. Mais les trois kilogrammes de bouilli qui restent, valent bien 4 fr.; en les déduisant de la dépense, la ration de bouillon ne coûtera guère plus de huit centimes.

Enfin, on aura de très-bon bouillon, en remplaçant seulement les trois quarts de la viande par de la gélatine, à raison de vingt grammes (cinq gros un quart) de cette substance pour chaque livre de viande ôtée; on met alors un peu plus de légumes qu'à l'ordinaire. Si l'on veut faire, par exemple, huit rations de bouillon qui exigent ordinairement deux kilogrammes (quatre livres de viande), on met dans la marmite :

	fr.	c.
5 hectogrammes ou une livre de viande..	»	70
145 grammes (4 onces 6 gros) de gélatine gonflée, résultant des 61 grammes (2 onces) de gélatine sèche mis à la place du kilogramme et demi (3 livres) de viande....	»	30
Légumes, eau, sel et assaisonnement.....	»	40
	1	40
Ajoutant le kilogramme et demi de viande non employé.....	2	10
On a une dépense totale de...	3	50

pour laquelle on a huit rations de bouillon; un kilogramme (deux livres) de rôti, et $0^{K},25$ (une demi-livre) de bouilli.

Voyons maintenant quels auraient été la dépense et le produit, en mettant dans la marmite les deux kilogrammes de viande sans gélatine :

2 kilogrammes de bœuf.....	2	80
Légumes, sel, eau et assaisonnement.....	»	35
Total.....	3	15

pour lesquels on aurait eu huit rations de bouillon et un kilogramme de bouilli. Il y a donc, par le premier procédé, un bénéfice absolu de $0^{K},25$ (une demi-livre) de bouilli, qui vaut 70 c. environ; mais, eu égard à l'avantage qu'on trouve à manger du rôti au lieu de bouilli, le bénéfice réel est au moins d'un franc sur huit rations de bouillon; ce qui deviendrait considérable dans un grand établissement. On voit que l'économie résulte surtout de ce que la viande bouillie perd la moitié de son poids, tandis que la viande rôtie n'en perd qu'un tiers.

Par les divers procédés dont j'ai rendu compte, il ne faut pas plus de tems pour avoir le bouillon que par le procédé ordinaire; on a même une économie sur le combustible, parce qu'il faut moins de feu.

Quand on emploie la gélatine avec la viande salée au lieu de viande fraîche, la dissolution est extrêmement lente; on est obligé d'ajouter de l'eau et de remuer sans cesse. Afin d'éviter ces inconvéniens, la commission de Cayenne conseille de faire dissoudre à part la gélatine dans l'eau bouillante, et de mêler ensuite cette dissolution au bouillon de viande salée. La dose de gélatine doit être plus forte que dans les bouillons faits avec de la viande fraîche.

J'ai déjà dit que, pour faire promptement la gelée de

gélatine, on doit mettre deux parties et demie en poids de cette substance dans cent parties d'eau bouillante. En ajoutant dans la dissolution ainsi obtenue du jus de viande et de légumes, on a de la gelée pour les daubes, dont on peut faire des tablettes de bouillon par la dessiccation. On fait des gelées très-agréables, en sucrant la dissolution de gélatine, et en y mettant, à son choix, du rhum, du marasquin, de l'anisette, de la liqueur de citron ou d'orange, etc. L'acide citrique cristallisé convient particulièrement à bord d'un vaisseau, parce qu'il suffit d'en avoir un très-petit volume avec du sucre, pour faire à tout un équipage des gelées très-propres à le garantir du scorbut. En joignant à la gelée de gélatine du sucre, du lait d'amandes, de l'eau de fleurs d'orange et de l'huile essentielle de citron, on a du blanc-manger, qui peut être fort utile dans les convalescences des maladies chroniques. La gélatine parfumée avec de la réglisse, etc., peut servir en même tems d'aliment et de remède. Enfin, elle peut remplacer complétetement, dans l'économie domestique, la colle de poisson, qui est six ou sept fois plus chère.

Ces détails suffisent pour montrer quel parti on peut tirer de la gélatine pour la nourriture des hommes en général. Mais c'est aux marins qu'elle paraît devoir procurer les plus précieux avantages. On peut embarquer la gélatine : 1° à l'état brut, c'est-à-dire conservant la forme des os, pour le grand approvisionnement ; 2° mise en tablettes pour le service de l'état-major, et pour la préparation des gelées ; 3° jointe à des jus de viande pour former des tablettes de bouillon ; 4° mises dans du biscuit de mer et dans des farines de légumes secs et de racines potagères, dans la proportion de cinq pour cent. Si l'on joint à ces provisions les alimens conservés par la méthode d'Appert, et la machine à distiller l'eau de mer, il est hors de doute

que les marins peuvent avoir, pendant les plus longs voyages, une nourriture saine et agréable. La marine anglaise fait usage, depuis plusieurs années, de ces préparations.

Elles peuvent être aussi très-utiles aux troupes de terre, surtout à celles qui sont enfermées dans les places fortes, et remplacer, avec avantage, dans les approvisionnemens de siége, une partie de la viande salée, dont la conservation exige infiniment plus de soins et de dépenses.

On achevera de concevoir l'importance de la découverte qui nous occupe, si l'on considère quelle énorme quantité de gélatine il serait facile de se procurer. Le relevé fait au bureau des subsistances de la préfecture de police de Paris prouve que le poids moyen d'un bœuf est de 330 kylogrammes, et qu'en général la partie osseuse des animaux est, à leurs parties molles, dans le rapport de 1 à 5. Les os d'un bœuf doivent donc peser 66 kilogrammes, dont on peut retirer au moins 30 pour cent de gélatine sèche, c'est-à-dire 20 kilogrammes environ; ce qui suffit pour faire 2,000 bouillons d'un demi-litre chacun. Ordinairement, un bœuf produit 1,320 bouillons; si l'on employait la chair et la gélatine des os, on aurait 3,320 bouillons, par conséquent 6,640 soupes. On consomme annuellement à Paris 75,000 bœufs, pesant 330 kilogrammes chacun; 65,000 veaux, pesant 60 kilogrammes l'un; 320,000 moutons, du poids de 23 kilog. l'un : ce qui fait une masse de 36,010,000 kilog., contenant 7,202,000 kilogrammes d'os, qui pourraient fournir, chaque année, aux hôpitaux, aux indigens, à la marine, aux approvisionnemens de siége, etc., 2,160,600 kil. de gélatine sèche, avec lesquels on obtiendrait 216,060,000 bouillons, ce qui suffirait pour donner un bouillon par jour à 600,000 personnes environ, ou pour animaliser 1,200,000 soupes économiques. Ces calculs, qui pourront

paraître exagérés, sont cependant au-dessous de la vérité. Il n'a pas été question des os de porcs, de volailles et de gibier qui se consomment à Paris, et que l'on peut, sans crainte d'erreur, estimer au *cinquième* des os de bœufs, de veaux et de moutons. Tous réunis donneraient 720,000 bouillons, ou 1,440,000 soupes par jour. J'ai parlé seulement des os que peut fournir Paris : que de réflexions feront, sans doute, les amis de l'humanité, en appliquant ces calculs à la France, à l'Europe, à toutes les nations civilisées !

Je n'ai cru pouvoir donner trop de détails sur la gélatine employée comme aliment; je me contenterai d'indiquer avec rapidité ses usages dans les arts.

Réduite en lames minces et bien séchées, la gélatine peut servir à coller les vins, le rhum et les eaux-de-vie, et à clarifier le café. Elle remplace ainsi les œufs et la colle de poisson avec avantage. M. A. Jullien, marchand de vins à Paris, rue Saint-Sauveur, n° 18, fait, pour clarifier ces différens liquides, des poudres, dont la base est la gélatine, et qui lui ont valu une médaille à l'exposition de 1819. Ces poudres sont préférables à tous les autres ingrédiens employés jusqu'à présent, en ce qu'elles sont moins chères, et qu'elles clarifient mieux.

C'est avec la gélatine qu'on fait la meilleure colle-forte : le procédé pour la fabriquer diffère peu de celui que j'ai indiqué précédemment pour la gélatine alimentaire. Des expériences, faites avec beaucoup de soin par MM. Cadet de Gassicourt et Jecker, prouvent que la ténacité de la *colle d'Arcet* est à celle de la meilleure colle de Paris, comme 1, 40 est à 1; c'est-à-dire, plus forte d'environ moitié. Les essais de M. Bellangé, ébéniste de la rue Neuve-Saint-Denis, ne sont pas moins concluans en faveur de

cette colle. Voici les résultats des diverses expériences qui ont été faites :

1° La colle retirée des os a une transparence et une pureté qu'on ne trouve dans aucune autre, et qu'elle conserve lorsqu'elle est fondue; 2° elle se dissout plus promptement, sans former ni mousse ni écume; 3° devant être employée fort claire, on y mêle beaucoup d'eau, ce qui fait que l'on consomme moins de colle, et qu'elle pénètre facilement le bois; 4° elle prend très-vivement ; mais il faut éviter, comme le font quelques ébénistes, de chauffer les surfaces qu'on veut joindre, parce qu'alors la colle devenant trop rare sur ces surfaces, leur adhérence ne peut être complète ; 5° quand les morceaux sont bien préparés et que les fibres du bois sont dans le même sens, il est impossible d'apercevoir le joint; et si l'on y introduit un *fermoir*, ce joint ne s'ouvre qu'en emportant une partie des deux morceaux collés, ce qui prouve que l'adhérence du bois avec la colle est plus forte que celle des parties du bois entre elles. Ces nombreux avantages ont fait juger, par MM. Cadet de Gassicourt, Jecker et Bellangé, que la colle d'Arcet est préférable à toutes les colles de Flandre et d'Angleterre qu'on avait employées jusqu'alors.

La gélatine fournit, aux fabricans de papiers peints et aux peintres à la détrempe, de la colle tremblante parfaitement incolore, et moins coûteuse que celle dont ils se servaient autrefois.

La gélatine sert encore à préparer de la colle à bouche de première qualité ; des feuilles transparentes pour calquer les dessins, et des feuilles de corne factice. M. d'Arcet a donné l'idée d'en faire des pains à cacheter transparens.

En tannant la gélatine, comme on tanne la peau, ce même chimiste est parvenu à la convertir en une écaille

factice imputrescible, tout-à-fait semblable à l'écaille rouge, aujourd'hui si chère, et avec laquelle on fabrique des tabatières, des dés, des étuis, etc.

Enfin, en traitant convenablement la liqueur qui contient la partie osseuse en dissolution, après qu'on a retiré la gélatine, on obtient de l'acide phosphorique, du phosphore et tous les produits secondaires qui se préparent avec ces substances. Cette liqueur peut encore fournir facilement d'énormes quantités de muriate de chaux pour les besoins des arts et de l'agriculture (1).

Tels sont les principaux usages de la précieuse substance que la chimie a, en quelque sorte, créée. Quand on pense qu'une expérience faite, dans un laboratoire, sur un os, sans doute très-petit, a pu conduire à de pareils résultats, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour la science et pour ceux qui la font servir ainsi au bien-être de l'humanité.

A. Michelot, *ancien élève de l'école polytechnique.*

---

(1) La gélatine et ses produits se vendent chez MM. Robert, à l'île des Cygnes, et Lainé, rue du Sentier, n° 3.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

URANOGRAPHIE, ou TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ASTRONOMIE, par L. B. FRANCŒUR, *professeur de la Faculté des sciences de Paris*, etc. (1).

LES secours mutuels que les sciences tirent aujourd'hui les unes des autres, et l'accroissement qu'a pris le cercle des études, font que tout homme un peu lettré, et même tout homme du monde, ne peut plus rester absolument étranger à la connaissance du ciel. Si l'on n'a pas besoin d'être en état de calculer les phénomènes célestes, on veut en connaître les causes prochaines; enfin, les idées élémentaires du système cosmique sont devenues si populaires, qu'il n'est plus permis de les ignorer. Pourrait-on prendre part à la moindre conversation sur les éclipses, sur la position géographique des lieux, sur le calendrier, sur la mesure du tems, sur les marées, sur les comètes, et sur d'autres sujets qui reviennent souvent dans les entretiens; pourrait-on comprendre un grand nombre de voyages, et même lire avec fruit les productions des grands auteurs de l'antiquité, si l'on ne s'est familiarisé à l'avance, dans un bon livre élémentaire, avec les notions principales de l'astronomie physique? Ce livre existe, il a obtenu depuis long-tems une estime générale, et trois éditions successives attestent le succès

(1) Paris, 1821, chez Mme veuve Courcier, rue du Jardinet, n° 1. 3e édition. Un vol. in-8° de 554 pages et onze planches.

dont il jouit. M. Francœur, en composant son ouvrage, a rendu un service réel, non seulement aux gens de lettres et à toutes les personnes peu versées dans les sciences, mais aux voyageurs, aux marins, aux hydrographes, aux navigateurs, ainsi qu'à tous ceux qui s'occupent de géographie, par goût ou par profession. Son traité est à la fois *élémentaire* et *complet :* deux qualités qui semblent s'exclure, et qui, en effet, s'excluent ordinairement. Mais il appartient aux professeurs profondément versés dans les sciences, de pouvoir, dans un cercle étroit, embrasser un ensemble complet, assujéti à un plan simple et uniforme. Il y a long-tems qu'on a dit que nous n'aurions de bons livres élémentaires qu'autant qu'ils seraient confiés aux maîtres de l'art dans chaque genre.

Dans son *Traité d'Astronomie*, M. Francœur se met d'abord à la portée de toutes les classes de lecteurs; puis il s'élève graduellement jusqu'aux hauteurs de la science. Mais les difficultés n'empêchent pas de suivre l'ouvrage, parce qu'on peut s'arrêter sans inconvénient après les deux premières parties qui n'exigent que des notions d'arithmétique et de géométrie élémentaire. La troisième, où commence l'emploi du calcul algébrique, est plus spécialement à l'usage des ingénieurs et des marins, familiarisés avec l'analyse. Cette troisième partie manquait dans les deux premières éditions; elle ajoute un grand prix à l'ouvrage, et double son utilité. Avant d'entrer dans les détails et de faire ressortir ce qui appartient en propre à l'auteur, je vais jeter un coup d'œil rapide sur le plan qu'il a suivi. La première partie, consacrée à l'exposition du système du monde, est précédée d'une introduction où l'auteur fait passer sous les yeux le spectacle du ciel et le mouvement apparent des astres. Le tableau rapide qu'il fait des phénomènes lui donne l'occasion de définir le pôle, le méri-

dien, l'horizon, l'équateur et les divers cercles astronomiques, d'exposer les grandeurs et les intervalles des astres; enfin, d'expliquer la cause de l'illusion qui nous place au centre du monde, et nous fait croire que tout le firmament tourne en vingt-quatre heures autour du globe terrestre, tandis que c'est le soleil qui est immobile, et que la terre, tournant sur son axe, s'avance en même tems dans son orbite, dont le soleil occupe le centre. De là, la hauteur variable du soleil au-dessus de l'horizon, pendant toute l'année, et par conséquent la différence des saisons qui règlent la vie sociale. Les planètes, comme la terre, ont un mouvement de rotation sur leur axe, et un mouvement de translation dans l'espace, qui s'accomplit en ellipse autour du soleil, tandis qu'elles sont retenues dans leurs orbites par l'attraction de sa masse immense. Enfin, les comètes, si effrayantes pour les peuples ignorans, décrivent aussi autour du soleil des orbites elliptiques, dont le grand axe est d'une longueur indéfinie. C'est à démontrer ces vérités cosmiques, aujourd'hui presque triviales, que l'auteur s'attache dans la première partie, après en avoir donné l'ensemble à grands traits dans son introduction.

Il serait bien superflu de développer les raisonnemens, les exemples et les preuves de tous genres sur lesquels s'appuie l'auteur pour faire comprendre les phénomènes du système du monde et les lois qui le régissent. Par le secours des figures, et de la plus simple géométrie, il rend claires et palpables ces lois générales, qui, pour être démontrées, ont demandé des siècles d'observations, d'études et de calculs, tout ce que l'analyse a de plus abstrus, tout ce que l'esprit humain a de plus subtil et de plus ingénieux. L'astronomie n'a pu s'élever à ces grandes découvertes que par l'examen attentif du ciel aidé du secours

des instrumens; ceux-ci devaient donc avoir une place dans le traité de M. Francœur, qui ne manque point l'occasion de les décrire avec soin; tels que le télescope, le plus puissant de tous, qui grossit les corps jusqu'à deux mille fois, et qui, cependant, n'augmente point la dimension visible des étoiles, placées à plusieurs milliards de lieues du globe terrestre; le micromètre, qui mesure avec précision le diamètre du soleil et celui des planètes, par où l'on arrive à démontrer que le volume du globe est moins que la treize cent millième partie de celui du soleil, et que celui de la lune est la 49e partie de celui du globe, etc.

En étudiant la figure de la terre, et mesurant un degré terrestre sous différentes latitudes, les géomètres ont reconnu que cette mesure diffère, en allant du pôle à l'équateur, et que le globe n'est pas une sphère, mais un sphéroïde aplati; mais la différence des axes est à peine de $\frac{1}{309}$ ou 4 lieues $\frac{2}{3}$. Quant aux plus hautes montagnes de la terre, ce sont de légères inégalités, à peine sensibles relativement à sa masse, sur une sphère terrestre grosse de deux pieds, la plus haute montagne ferait à peine une saillie d'un quart de ligne. C'est à l'aide de la connaissance de la figure de la terre, du calcul du tems, de l'observation des étoiles, ou de la hauteur méridienne du soleil, qu'on parvient à connaître et à fixer sur le globe la position de ses divers points. Aussi, l'astronomie est-elle le plus sûr guide de la géographie et de la navigation; sans elle, nous ignorerions peut-être pour toujours l'existence des nouveaux continens.

La pesanteur qui anime tous les corps à la surface de la terre, agit dans la direction du centre; cette force n'est autre chose que l'attraction exercée sur les corps terrestres, puissance du même genre que celle qui attire les

corps célestes vers le soleil, centre de la gravitation universelle. Le calcul prouve qu'elle varie avec la densité des couches de la terre, densité qui va en diminuant du centre à la superficie. Tout annonce qu'à l'origine, la terre a été dans un état de fluidité ou de mollesse qui lui a permis de prendre la forme actuelle. La rotation de la terre explique plusieurs phénomènes importans, tels que les vents alisés qui règnent entre les tropiques; mais les moussons et les courans dérivent en partie de la configuration des côtes. La rotation diurne et le mouvement annuel sont aussi bien démontrés par tous les faits qu'ils expliquent avec un accord admirable, que par les preuves tirées des phénomènes apparens du soleil, de la lune et des planètes, ou par les calculs des théories astronomiques. On sait que l'année tropique est le tems qui s'écoule entre deux retours apparens du soleil à un même point de son orbite. Sa mesure exacte est de 365 jours, 24225694, d'après les observations récentes les plus précises.

C'est par les taches du soleil qu'on a cherché à deviner la nature de ce globe lumineux. Selon les uns, ce serait une masse embrasée dont la lente combustion serait tout-à-fait insensible pour nous; selon d'autres, c'est un noyau solide ceint d'une atmosphère enflammmée, cause en même tems de la lumière zodiacale; mais les astronomes n'ont pas d'opinion fixée à cet égard. La vitesse apparente du soleil est variable; il suit de là que les saisons sont d'inégale durée, et que le jour solaire et l'heure solaire ne sont pas des quantités constantes. Le milieu du jour ne coïncide avec le midi qu'au tems des solstices. Pour la précision astronomique, il fallait supposer au soleil une marche constamment uniforme; de là, le *tems moyen*, nommé ainsi par opposition au *tems vrai;* depuis longtems, les bons esprits cherchent à l'introduire dans l'usage

civil; rien ne serait plus facile que d'y assujétir les horloges publiques, ordinairement réglées sur la marche du soleil.

Passant à la description des phénomènes qui appartiennent à l'astre des nuits, l'auteur expose de la manière la plus claire toutes les apparences que présentent respectivement la terre et la lune, sous le rapport des phases. Toute la surface de la lune est solide; les montagnes y sont plus élevées que sur le globe : point de mer, point d'atmosphère; il n'est donc pas possible qu'il y respire des êtres animés semblables à ceux qui peuplent la terre. Les éclipses de lune et de soleil sont les phénomènes les plus frappans pour le vulgaire, même aujourd'hui que la superstition n'attache plus à ces phénomènes la terreur qui les accompagnait dans les tems d'ignorance. La plus célèbre de celles dont il est fait mention dans l'histoire, est l'éclipse de Thalès, qui arriva, comme il l'avait prédite; on sait qu'elle répandit la terreur et sépara deux armées qui en venaient aux mains. Aujourd'hui, le merveilleux des éclipses a disparu, et la colère céleste a cessé d'en être la cause dans l'opinion du vulgaire, depuis que l'astronomie en prédit le jour et l'instant précis, la grandeur et la durée. Il est même facile à tout géographe de dessiner sur une carte la limite des lieux de la terre où une éclipse sera visible, totale ou partielle. Le calendrier n'est pas une institution astronomique, seulement à l'usage des savans, ni une convention civile étrangère aux calculs de la science. On conçoit la multiplicité d'une multitude de calendriers différens, tous à peu près également bons, et assujétis aux besoins de la société. Chaque peuple a eu le sien plus ou moins exact, plus ou moins défectueux. Le nôtre, qui est celui de Jules-César, corrigé en 1582 par Grégoire XIII, est d'une précision très-

suffisante, puisqu'il suppose l'année tropique de 365 jours 2325, au lieu de 365 j. 24257. Les Égyptiens en avaient un simple et ingénieux, exempt de toute intercalation. Ce peuple, qui a poussé les sciences plus loin qu'on ne le croit communément, qui connaissait la longueur précise de l'année solaire et celle de la révolution synodique de la lune, comptait uniquement par jour. Chacune de ces années était constamment de 365 jours. Au bout de 1460 années solaires, il s'était écoulé 1461 années civiles. C'était la période sothique, dont le phénix était le symbole (1), ramenant dans le même ordre les fêtes, les cérémonies et les phénomènes physiques. M. Francœur s'attache à expliquer en détail le calendrier grégorien, apprend à calculer les jours des fêtes mobiles, les cycles et les épactes, et donne une méthode pour déterminer le jour de Pâques.

Après avoir épuisé tout ce qui se rapporte aux mouvemens de la terre, du soleil et de la lune, l'auteur traite des planètes, ces corps errans dans l'espace, qui, ainsi que la lune, empruntent la lumière dont ils brillent, tournent sur leur axe, et sont emportés autour du soleil dans le même sens que la terre, sans jamais quitter le voisinage de l'écliptique; les unes, Mercure et Vénus, sont entre nous et le soleil; au-delà, sont Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et les quatre nouvelles planètes. Les apparences de leur marche et de leurs mouvemens divers sont exposés dans l'ouvrage avec tout ce que les observations les plus récentes nous ont appris de leur nature. On sait que *Mercure* est la plus petite de toutes les planètes, et la plus souvent engagée dans les rayons solaires; son atmosphère est très-dense; la chaleur y est sept fois plus

(1) Voyez la *Description de l'Egypte*, 2e édit., Tom. I, ch. V, § 6.

grande que sur la terre. *Vénus* participe à toutes ces conditions; la chaleur et la lumière y surpassent aussi celles que nous éprouvons, et les montagnes y sont quatre fois plus élevées que les nôtres. *Mars* est une planète plus froide, moins volumineuse; son atmosphère épaisse la fait paraître rouge. *Jupiter*, 1281 fois plus gros que notre globe, surpasse en volume et en éclat toutes les autres planètes; sa distance au soleil est de 180 millions de lieues, près de six fois celle de la terre; il lui faut douze ans pour accomplir sa révolution. *Saturne* en met trente : la grande distance de cette planète pâlit encore à nos yeux sa lumière, déjà si faible, puisque celle qu'il reçoit du soleil est quatre-vingt-dix fois plus petite que la lumière dont nous jouissons. Ce que cette planète a de plus remarquable, est son double anneau ou disque isolé, mince, et large de 1,500 lieues, séparé du noyau par un vide qui a la même étendue. Enfin, *Uranus* ou Herschell est à 662 millions de lieues du soleil; la chaleur qu'il en reçoit n'est que la 400e partie de celle qui arrive à la terre. Outre les planètes principales, quatre autres corps ont été découverts depuis vingt ans; ils remplissent l'intervalle trop grand entre Jupiter et Mars. On leur a donné les noms de *Cérès*, *Pallas*, *Vesta*, *Junon* : la première n'a que vingt-cinq lieues de diamètre. On suppose qu'ils proviennent tous d'une même planète qui s'est brisée en éclats. J'observe que, selon les Pythagoriciens, élèves de l'école égyptienne, il devait exister une planète dans l'espace qui sépare Mars de Jupiter. Tout ce système planétaire, dont le soleil occupe le centre, n'est qu'un point imperceptible dans l'espace incommensurable et sans bornes que peuplent les étoiles; comme la terre elle-même n'est qu'un point dans le système solaire. Peut-être, chacune des étoiles est à son tour un soleil, centre de plusieurs planètes invisibles pour nous. L'ima-

gination est aussi incapable que le calcul, d'atteindre à ces profondeurs de l'infini. Après avoir fait sentir l'immensité de la création, l'auteur expose les admirables lois de Kepler, qui satisfont aux mouvemens de la terre et de toutes les planètes, ainsi que de leurs satellites. De là il passe à la découverte de l'attraction universelle, et il fait voir qu'elle a pour bases celle même de Kepler, d'où le principe de Newton pourrait se conclure par les lois mêmes de la dynamique; mais ce principe conduit bien plus loin dans l'explication des mouvemens célestes, puisqu'il va jusqu'à prévoir et mesurer, sans exception, toutes les perturbations produites par l'action réciproque du soleil et des corps planétaires, les uns sur les autres. Ces inégalités sont toutes périodiques et resserrées dans des limites étroites, selon la théorie la plus exacte due à M. de La Place; par exemple, l'obliquité de l'écliptique ne peut pas varier de plus de trois degrés dans un sens ou dans l'autre; sa coïncidence avec l'équateur est impossible, et le printems perpétuel, sur tout le globe, est une chimère. La loi de l'attraction est donc le complément et le vrai nœud du système du monde; chaque difficulté, dit M. de La Place, a été, pour cette découverte, le sujet d'un nouveau triomphe. Une des principales perturbations célestes est le mouvement du point équinoxial, autrement la précession des équinoxes évaluée à 50", 1 par an; elle parcourt un degré en 71 ans, 8563, un signe en 2156 ans. Il faudrait 26,000 ans pour le cercle entier de l'écliptique. De là, le changement de position du point équinoxial dans les divers signes du zodiaque. Vers le tems d'Alexandre, le commencement du signe du Bélier coïncidait avec l'équinoxe du printems; aujourd'hui, celle-ci s'est avancée d'un signe de plus en longitude. Ainsi, les constellations et leurs noms ne répondent plus aux mêmes parties du ciel, ce qui

produit une confusion à laquelle l'auteur proposerait de remédier, en donnant aux *signes* du Bélier, du Taureau, des Gémeaux, etc., les noms déjà connus de germinal, floréal, prairial, etc. Nous reviendrons sur le phénomène de la précession, qui a pris une grande importance depuis qu'il sert à calculer les dates historiques. Les autres perturbations de notre système, comme les inégalités lunaires, la nutation, etc., causées par les positions diverses du soleil, de la lune et des planètes, sont toutes énumérées, décrites, expliquées et appréciées exactement par l'auteur, qui, chemin faisant, applique la théorie moderne aux anciennes données astronomiques. C'est ainsi qu'il montre comment le fameux puits de Syène, qui jadis, au solstice d'été, recevait l'image du soleil, est aujourd'hui bien loin du tropique, par l'effet de la diminution de l'obliquité. L'action la plus sensible de la lune et du soleil sur la terre, est celle qui a lieu lorsque ces astres passent au méridien. Leur influence combinée élève successivement les divers points de l'Océan au-dessus de son niveau; c'est ce qu'on nomme les marées. L'astronomie en prédit exactement l'époque, la durée et l'intensité. L'auteur explique en détail toutes les circonstances de ces phénomènes, et apprend à démêler l'effet propre à chacun des astres qui concourent à les produire.

Il existe aussi une attraction exercée par les grandes montagnes du globe sur les corps voisins : par exemple, sur le fil à plomb. Les astronomes l'ont observé; cette déviation leur a servi à calculer la densité du globe, et ce calcul a été étendu à toutes les planètes. L'on représenterait leurs densités respectives, en supposant notre globe formé de pierre calcaire : Uranus et Jupiter, de résine; Mars, de manganèse; Vénus, de grès; et Mercure, de mine de fer. La densité du soleil n'est guère qu'une fois

et un tiers celle de l'eau ; et celle de la lune, moins de quatre fois. Arrivé à la définition des comètes, l'auteur décrit ces corps singuliers et leurs apparences, avec beaucoup de soin et de détail, sans négliger les faits de l'histoire. Leurs orbites sont en général des ellipses extrêmement alongées ; quelquefois cependant, des paraboles ou des hyperboles ; et, dans ce cas, nous ne les voyons jamais deux fois. Parmi les premières, il en existe à peine une seule dont le retour ait été complétement démontré. D'ailleurs, une foule de causes qui rendent leur aspect variable empêchent de les reconnaître et d'en prédire le retour. On n'est guère assuré de revoir que la grande comète de Halley, dont la révolution est de soixante-quinze ans et demi, et qui reparaîtra vers 1834. Après avoir, en 1456, plongé l'Europe dans la terreur la plus profonde, elle n'excita plus, trois siècles plus tard, qu'une vive curiosité. Cependant, à la honte de l'esprit humain, on a vu encore, en 1773, toute la France épouvantée par la comète de Lalande. Celle qui s'est le plus approchée de la terre en est restée à une distance décuple de celle de la lune. Les savans, toutefois, malgré la probabilité infiniment petite d'un pareil événement, peuvent chercher, dans leurs spéculations, à présager quels seraient les effets du choc ou même de l'approche d'une comète, effets terribles et capables de bouleverser la terre de fond en comble. On présume que la comète de Newton a passé près de la terre 2349 ans avant J. C., ce qui coïnciderait avec le déluge de Moïse ; mais aujourd'hui, nulle personne instruite ne voudrait appuyer sur un pareil fondement l'époque de la régénération de l'espèce humaine. Quoi qu'il en soit, les plus grosses masses d'*aérolithes* ont peut-être une semblable origine ; c'est-à-dire, que les éclats d'un petit corps planétaire qui se serait divisé par la rencontre d'une co-

mète, pourraient bien arriver jusqu'à notre sphère d'attraction, et tomber ensuite à la surface du globe. Cette hypothèse n'a rien d'absurde. Plusieurs des aérolithes observés surpassaient en dimension le volume de *Cérès*. Ce sujet est neuf et digne des méditations des physiciens.

On ignore la nature des comètes, mais on est assuré que leur masse est fort petite. On suppose que ce n'est qu'une sorte de vapeur condensée; d'où il suit qu'elles subissent aisément l'action de tous les corps dont elles approchent dans leurs cours, et changent ainsi à tout moment de foyer d'attraction, étant animées d'ailleurs d'une vîtesse prodigieuse. Quant à la chaleur de ces corps, elle est effroyable; on en peut avoir une idée par celle de la comète de 1680, qu'on a jugée vingt-huit mille fois plus élevée que la température du globe. La première partie de l'*Uranographie* se termine par l'énumération des phénomènes de la lumière, de l'atmosphère, du vide, de la réfraction, de la réflexion, du crépuscule, de l'aberration, de la dépression, etc. Donnons seulement des exemples de ceux de la lumière. Elle emploie 8 minutes 13″ à venir du soleil. Celle que nous recevons actuellement de Sirius a mis plus de trois ans pour arriver jusqu'à nous, et cependant elle a parcouru 70 mille lieues par seconde. Cette vîtesse est 400 mille fois plus grande que celle d'un boulet de canon. La tenuité des particules lumineuses est encore plus étonnante, puisque d'une bougie allumée il s'échappe, à chaque seconde, autant de parcelles qu'il y a d'unités dans un nombre égal à 42 suivi de 43 zéro.

Nous passerons plus rapidement sur la deuxième partie, qui a pour principal objet la connaissance pratique du ciel d'après les seules apparences, et l'usage qu'on en fait pour résoudre plusieurs problèmes utiles. Plus cette partie technique a d'applications, plus il serait difficile de l'ana-

lyser d'une manière suivie, tandis qu'il était facile d'étaler sous les yeux l'admirable tableau du système du monde, et d'intéresser tout lecteur à ce grand spectacle. Après avoir donné une idée des cartes célestes, distingué les étoiles suivant leur grandeur et suivant leur situation boréale, australe, zodiacale, en rapportant à chaque fois leurs noms français, grecs, latins et arabes, M. Francœur décrit la voie lactée, les nébuleuses, etc.; il apprend à connaître l'azimut et à tracer une méridienne, à l'aide, soit des hauteurs correspondantes, soit de l'axe magnétique, et il décrit tous les instrumens les plus exacts qui servent à ces opérations; ensuite il enseigne à trouver la position des étoiles et des planètes, leurs lever et coucher, par le moyen de l'ascension droite et de la déclinaison, de la longitude et de la latitude. Beaucoup d'autres problèmes d'astronomie pratique, tels que l'art de régler les pendules et la connaissance de l'heure du passage au méridien sont réunis dans cet endroit du livre, où l'auteur a eu soin de donner l'aspect du ciel à Paris pour toute l'année. Une des plus belles et des plus utiles applications de la connaissance du ciel, est celle de la *géodésie*, qui apprend à déterminer la distance et les positions respectives des points du globe par les arcs qui joignent ces points, ou, ce qui est la même chose, les étoiles répondant à leurs zéniths. On détermine la longitude et la latitude d'un pays, avec les secours de diverses méthodes et de plusieurs sortes d'instrumens, selon qu'on est en mer ou à terre. C'est le problème des *longitudes* en *mer* qui est le plus difficile et le plus important : les montres marines, les éclipses du soleil, de la lune et des satellites de Jupiter; enfin les occultations d'étoiles, sont les moyens les plus précis pour déterminer la longitude.

Après ce rapide exposé, je passe à une question que j'ai

déjà touchée, et qui est de nature à intéresser toutes les classes de lecteurs instruits; je veux parler de l'application de l'astronomie à la recherche des époques de l'histoire, moyen de remonter peut-être jusqu'à l'origine de la civilisation. Il est aisé de sentir l'importance d'une telle recherche. Il existe pour la haute antiquité trois sortes de monumens historiques; les uns sont des livres, et les autres des traditions qui ont échappé au naufrage des tems; d'autres enfin sont les ouvrages des arts où les anciens ont peint ou sculpté des représentations historiques, astronomiques ou mythologiques, desquelles on peut déduire des connaissances positives sur les annales des peuples. Les premiers sont presque tous l'ouvrage des Grecs; les autres appartiennent principalement aux Égyptiens. On s'accorde aujourd'hui à convenir que les écrivains grecs n'ont eu que des notions imparfaites de la haute antiquité, et cependant nous n'avons guère que leurs écrits pour percer la nuit des tems. Les monumens des arts doivent donc être étudiés avec d'autant plus de soin et de persévérance. Déjà cette étude a porté des fruits qu'on n'aurait pas soupçonnés à la fin du dernier siècle, avant qu'une expédition savante eût visité, décrit, interrogé tous les temples et les édifices de la Thébaïde. Peut-être un jour trouvera-t-on, sur les bords du Gange ou de l'Euphrate, d'autres monumens aussi instructifs. En attendant, examinons ceux que l'Égypte recèle, et voyons s'ils jettent quelques lumières sur les origines et sur l'histoire de la civilisation. Puisque le tems jaloux nous a dérobé les annales écrites, cherchons à découvrir s'il n'existe pas d'autres espèces d'archives du genre humain. C'est encore l'astronomie qui nous servira de guide. Les peuples ne laisseraient, pour ainsi dire, point de traces sur la terre, s'ils étaient étrangers au calcul du tems; or, le tems n'a

d'autre mesure que le mouvement des astres. Sans la connaissance du ciel, point de chronologie, point d'histoire précise. Aussi, les Égyptiens, de bonne heure, et l'on croit les premiers de tous les peuples, ont senti la nécessité d'observer les phénomènes célestes. Encore sans instrumens précis, sans méthode, ils enregistrèrent, chaque jour et avec persévérance, les phénomènes que présentent dans leur marche la lune et le soleil, et leurs retours périodiques au même point du ciel. Ils connaissaient ainsi la longueur de l'année, les jours des solstices et des équinoxes, et la durée de la révolution lunaire. Ces premières évaluations, tout imparfaites qu'elles étaient, pouvaient déjà satisfaire aux besoins de l'agriculture et à ceux de la religion, et régler tout l'ordre civil. A force d'observer les faits et d'en tenir registre, il arriva deux choses : l'une, que les erreurs s'atténuèrent de plus en plus ; l'autre, que les variations des mouvemens célestes furent aperçues. D'un côté, le calcul de la vraie longueur de l'année devint plus précis (et c'est ce que nous voyons en effet par un passage d'Albategnius, qui rapporte ce calcul avec une grande précision, comme l'ouvrage des anciens Égyptiens) ; et d'un autre côté, les observateurs s'aperçurent que le point solsticial se déplaçait toujours davantage. Ainsi, le soleil, après s'être trouvé le jour du solstice d'été, par exemple, à la fin de la constellation de la Vierge, avait rétrogradé, au bout de mille quatre-vingts ans, de manière à occuper le milieu de cette constellation. Un déplacement si considérable pouvait être aperçu en un tems beaucoup moindre, et l'on conviendra sans peine qu'un mouvement de 5 degrés était assez sensible pour être aperçu dans l'enfance de l'astronomie. Or, il ne fallait pour cela que trois siècles et demi. Aussi, faut-il restituer à ses vrais auteurs la découverte attribuée à Hipparque.

Tout ce qu'on peut accorder, c'est que ce grand astronome découvrit une expression plus exacte de la précession des équinoxes. Aussitôt après la destruction de l'empire par les Perses, les sciences et les arts virent éteindre leur flambeau. L'astronomie périt, et peut-être même toutes les observations en même tems. D'ailleurs, quatre siècles s'étaient écoulés ; le point équinoxial avait marché de plus de 5 degrés, depuis la ruine de l'astronomie égyptienne, et Hipparque avait de nouveaux points de comparaison pour mesurer le mouvement en longitude. Quoi qu'il en soit, des monumens astronomiques de deux époques très-distantes nous ont été laissés par les Égyptiens : dans les uns, le solstice d'été occupe la constellation du Lion ; dans les autres, il occupe celle de la Vierge ; et comme le point solstical a passé en effet de la Vierge au Lion, du Lion au Cancer, et du Cancer aux Gémeaux, qu'il habite maintenant, on ne peut raisonnablement douter du motif qu'ont eu les auteurs de ces monumens. Si l'on abandonne ce fait simple et manifeste, on se jette dans un dédale d'hypothèses toutes plus ou moins invraisemblables, toutes contraires à la réalité, au climat, à l'histoire. C'est l'écueil où tomberont inévitablement ceux qui, rejetant l'évidence, et pour soutenir des pétitions de principe, des opinions faites *à priori*, contestent, en dépit du témoignage même des Grecs, la haute antiquité des Égyptiens.

Veut-on savoir où meneraient ces préventions, démenties par tout ce qui existe de preuves morales et matérielles ? à la conséquence la plus bizarre du monde : c'est que les antiques monumens visités, observés par les Pythagore, les Hérodote, et tant d'autres, seraient le travail des Grecs, voire même des Romains. Ainsi le père de l'histoire exaltait les ouvrages de l'Égypte au-dessus des chefs-d'œuvre de la Grèce : eh bien ! ces ouvrages n'exis-

taient pas ; ils devaient être bâtis, trois, quatre ou cinq siècles après, sous les Ptolémées et sous les Césars. Qu'il serait facile de renverser de pareilles suppositions, et combien leurs auteurs ont laissé loin en arrière le célèbre érudit qui, sur un premier aperçu, avait contesté l'antiquité du zodiaque égyptien! Mais plus la tâche est facile et la question simple, et moins il est nécessaire d'insister long-tems sur cette matière. Elle est d'ailleurs traitée avec étendue dans l'ouvrage de M. Francœur et avec des développemens pleins d'intérêt. Ce géomètre est du petit nombre de ceux qui ont examiné de près les monumens; la vérité s'est offerte à lui, comme au savant voyageur qui l'a découverte le premier sur la place, au milieu des ruines de Thèbes, de Latopolis et de Tentyra; et, comme l'ont reconnu en même tems, avec M. Fourier, tous les Français qui les ont visitées. Ainsi, M. Francœur a aisément distingué, dans les divers zodiaques de l'Égypte, ici, le Taureau ou le Scorpion équinoxial et le Lion solsticial; ailleurs, la Vierge au solstice, et les Gémeaux à l'équinoxe, et ces deux époques diffèrent de vingt siècles. Je renvoie à l'*Uranographie* et à la *Description de l'Égypte*, pour les détails et les preuves de ces faits importans qui intéressent, non seulement la chronologie et les annales des peuples, mais encore l'histoire de l'espèce humaine et l'origine de la civilisation. C'est sous ce dernier rapport, principalement, que j'ai dû signaler la question aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique ;* et c'est par là que je finirai l'analyse, nécessairement un peu longue, d'un traité aussi complet, et dont la nature purement scientifique semblerait, au premier abord, un peu étrangère à la nature de ce recueil.

JOMARD, *de l'Institut.*

Histoire critique et militaire des guerres de la révolution ; *par le général* Jomini, *aide de camp général de S. M. l'Empereur des Russies* (1).

L'ouvrage dont nous allons rendre compte est à coup sûr un des plus importans et des plus complets qu'on ait écrits sur une lutte à jamais célèbre. Le plan que l'auteur s'est tracé présente un développement immense : c'est ce dont on pourra juger, en observant que les six volumes de la première partie, la seule qui soit encore publiée, ne comprennent que l'exposition des campagnes de 1792, 1793 et 1794.

Dans une analyse qui ne doit pas dépasser des limites fort resserrées, il nous serait impossible de suivre pas à pas la marche de l'auteur, et de rendre compte de toutes les opérations qu'il rapporte et qu'il juge. Nous devons nous borner à quelques observations générales et à quelques citations, sur ce qui nous paraît le plus digne de critique ou de louange dans cette vaste production.

Partout l'auteur est plein de son sujet; il pense fortement. Mais son imagination est ardente ; elle l'empêche parfois de se renfermer dans les bornes sévères d'une histoire méthodique et qui marche à son but par la voie la plus courte. Plus militaire qu'écrivain, il est loin d'atteindre à cet art qu'avaient Thucydide et Salluste, de concentrer des pensées profondes sous une forme précise et pittoresque qui leur donne autant d'éclat que d'énergie ;

---

(1) Paris, 1820. Chez Anselin et Pochard, libraires, rue Dauphine, n° 9. Ire artie, 6 volumes in-8°, avec atlas. Prix, 65fr

il n'a pas même la simplicité rapide, l'*imperatoria brevitas* de César dans ses Commentaires, ou de Napoléon dans ses instructions; rapidité si propre au langage d'un général qui rend compte de ses travaux militaires. Mais, quoique le style du général Jomini soit loin des modèles que nous ont laissés les anciens, quoiqu'il soit rarement pur, quoiqu'il décèle en maint endroit une plume étrangère, il a cependant encore des qualités remarquables; il est grave et noble dans le récit des événemens, animé dans les descriptions des mouvemens et des batailles, lumineux dans l'exposé des plans de campagne.

L'*Histoire critique et militaire des guerres de la révolution* n'est pas seulement un récit d'opérations stratégiques. L'auteur a senti que le succès des batailles avait une connexion nécessaire avec la marche des événemens politiques; il s'efforce de nous faire saisir les fils d'une telle connexion, pendant les campagnes dont il écrit l'histoire, et même durant l'époque qui les précède immédiatement. Les vues politiques du général Jomini ont en général de l'étendue et de la profondeur, double caractère du talent de l'auteur. Les jugemens prononcés sur les hommes et sur les événemens, sont presque toujours remarquables par leur sagesse et leur impartialité.

J'insiste sur cet hommage que je rends à l'équité de l'auteur, parce que cette équité devient de jour en jour plus rare, au sujet des grands événemens de la révolution française.

On voit des écrivains revenir, avec une malignité jalouse, sur toutes les phases de cette époque trop fameuse: ils s'efforcent de signaler leur talent pour la détractation et l'anathème, en répandant l'outrage et la calomnie sur les actions et sur les intentions même des hommes que, jusqu'ici, l'opinion de tous les sages avait justifiés des

malheurs qu'ils n'ont pu prévenir, et dont souvent ils ont été les victimes.

En lisant certaines parties de l'histoire dont nous rendons compte, on doit penser que l'auteur incline un peu trop vers les maximes du pouvoir absolu. Il en fait l'aveu lui-même, avec une ingénuité piquante. « Né et élevé dans une république (1), dit-il, j'ai regardé long-tems les maximes démocratiques comme les seules capables de faire le bonheur de l'espèce humaine. » A cet égard les opinions sont libres, et nous pensons que le bonheur des hommes peut exister aussi bien sous une monarchie constitutionnelle que sous une république. Quoi qu'il en soit, le général ajoute : « En 1813, j'étais encore à ce sujet dans toutes les illusions du jeune âge (le général avait alors trente-six ans). Une étude plus mûre de l'histoire m'a convaincu, poursuit-il, que les nations du *premier* rang (2) ne sauraient prospérer de nos jours sans une grande *fixité* dans les pouvoirs. » Je laisse au lecteur à penser ce qu'il faut entendre par une grande fixité de pouvoirs, opposée aux maximes démocratiques, et proclamée par un aide de camp général de l'autocrate de toutes les Russies.

On se demandera, sans doute, quels événemens de 1813 ont fait passer M. le général Jomini des illusions du jeune âge aux réalités d'un autre âge? Quant à nous, il nous est impossible d'apercevoir, en 1813, aucun événement qui ne démontre que certaines fixités du pouvoir, pour

(1) Dans le pays de Vaud, dépendant du canton de Berne, qui traitait ce pays, à peu près comme l'Angleterre traite l'Irlande. Aussi, les Vaudois étaient-ils généralement disposés en faveur de la révolution française, par haine contre l'aristocratie bernoise.

(2) La Russie, par exemple!

être grandes, et très-grandes, n'en sont pas moins fatales à la prospérité, à la force, et même à l'existence des empires !

Un caractère très-remarquable, dans un ouvrage publié par l'aide de camp général de l'empereur de Russie, c'est l'antipathie profonde qu'on y remarque à tout instant contre l'Angleterre. Il faut avouer que la politique de cette puissance offre très-souvent à la censure un juste sujet de réprobation. Les vues du général, au sujet de la prépondérance fatale, acquise par la marine britannique, sont pleines de sagesse et de vérité; elles sont d'un homme d'état. Mais il nous paraît pousser trop loin le système interprétatif, en accusant maintes fois l'Angleterre, pour des conceptions machiavéliques dont son cabinet ne s'occupait plus ou ne s'occupait pas encore.

M. le général Jomini donne une raison très-curieuse du motif qui lui fait désirer de voir passer à la France la prépondérance de la force navale. « On objectera peut-être (dit-il, note, pag. 15) que la France, réunissant une grande force maritime à sa puissance continentale, aurait été dangereuse pour l'Europe; je crois que l'exemple de l'Espagne suffira pour prouver que de vastes possessions lointaines et une grande marine *énervent* les forces du continent. La France n'a jamais été plus redoutable pour ses voisins que quand elle a cessé de l'être sur mer et dans l'Inde. » Ce raisonnement, qui s'applique assez mal aux siècles de Charles V et de Louis XIV, nous montre, au moins, pourquoi l'étranger préférerait voir en nos mains le sceptre de Neptune : c'est qu'en devenant forts sur la mer, cela nous affaiblirait sur la terre. Ainsi les grands pouvoirs du nord et de l'orient ne craindraient plus de contre-poids dans le sud ni dans l'occident de l'Europe.

Quant à moi, bien différent en cela d'opinion avec le

général Jomini, je pense que la France pourrait, sans s'épuiser, être forte à la fois sur mer et sur terre. En faisant servir ses flottes à la protection de ses vastes côtes et de ses colonies, ainsi qu'à l'accroissement de son commerce extérieur, l'État trouverait le remboursement naturel des sacrifices exigés par sa marine, et la richesse des citoyens leur permettrait de pousser en même tems la guerre continentale avec une plus grande vigueur. Ainsi l'Angleterre, quoique séparée du continent par un bras de mer, n'a jamais été plus redoutable sur terre que quand sa marine est devenue toute puissante. Les faits les plus récens parlent pour soutenir la vérité de cette assertiôn.

Tout en combattant l'ambition britannique, le général Jomini se garde bien de condamner tout esprit de conquête et d'envahissement.

Le désir de se fortifier, dit-il, et même de s'agrandir est dans l'esprit de tous les tems, de tous les peuples, et dans la politique de tous les gouvernemens. Pour rendre ces projets *légitimes*, il suffit de leur donner une *bonne* direction, de leur imposer de *justes* bornes, etc.

Il serait curieux de savoir quelle *bonne* direction il suffit de donner à l'envahissement pour le légitimer, et quelles *justes* bornes à l'usurpation pour la rendre aussi légitime? Suffira-t-il, par exemple, de détrôner un roi de Pologne, ou bien un kan de Crimée, ou bien un sultan de l'Europe musulmane?... et les justes bornes devront-elles s'arrêter au tiers, à la moitié, au quart de quelque royaume?...

A cet égard, l'opinion du général est positive : «l'*agrandissement* de la Russie aux dépens de la Pologne (dit-il, dans une note, deux pages plus bas) est *trop naturel*, pour qu'il ne soit pas *légitimé, en quelque sorte*, par la grandeur de l'intérêt qui y était attaché; mais il n'est pas aussi

facile de démontrer que, dans cette occasion décisive, chacun ait agi aussi *habilement* que Catherine. « Qu'entend ici l'auteur par agrandissement *naturel?* est-ce un agrandissement qui s'opère de lui-même ou par force, par la voie de la persuasion ou par la voie de la violence et de la perfidie ? Un agrandissement légitimé *en quelque sorte!* Est-ce qu'il y aurait des légitimations complètes et des légitimations incomplètes, des légitimations absolues et des quasi-légitimations ? *En quelque sorte!...* Il est vrai, poursuit-on, pour donner du relief à la chose, que chacun ne fut pas alors aussi *habile* que Catherine. Ainsi donc il ne suffit pas que Catherine ait retiré du profit de sa quasi-légitime invasion, il faut encore qu'elle en ait retiré de la réputation. Muse de l'histoire! dites-nous si tel doit être votre sacré langage?...

Je poursuis le passage déjà cité, pag. 7. « Un prince, qui cherchera à étendre *successivement* son influence, sa prépondérance, son commerce, sa marine et la prospérité de ses peuples, pourra le faire sans être comparé à un Gengiskan, à un Tamerlan.... »

Il est vrai que nous sommes trop polis pour faire jamais une comparaison pareille. « Il y aura une grande différence entre un tel prince et un conquérant qui attaque tout, qui veut tout renverser, tout soumettre, etc. »

C'est-à-dire, qu'il suffira d'envahir peu à peu, et petit à petit; de réserver une province pour cette année, la plus proche pour l'année suivante, et ainsi de suite. Prendre une portion de royaume sous un règne, et le reste sous un autre. Car, ce n'est pas ici qu'on peut dire, à ce qu'il paraît : *le tems ne fait rien à l'affaire!* « Si la base des opérations de tous les cabinets, conclut enfin l'aide de camp général, consiste à *étendre* le rayon de leur puissance effective et relative, sans causer à l'humanité de

commotions *trop* violentes, la science du gouvernement en politique se bornera à trois points essentiels : 1° éviter d'armer contre soi les passions de tous les peuples ; 2° profiter au contraire de toutes les circonstances favorables pour faire des *acquisitions* avantageuses, *et pour intervenir dans les querelles de ses voisins ;* 3°, etc. Une telle politique, lorsqu'elle ne sera pas accompagnée de moyens odieux, pourra toujours être regardée comme honorable et utile; elle se trouvera *légitimée*, quelle que soit l'importance des *conquêtes* qui pourraient en être le résultat. »

Il y a beaucoup d'euphémisme dans ce morceau, et l'on conçoit ce qu'on doit entendre par *acquisitions* (qu'on pourrait croire résulter de quelque contrat), lorsqu'on nous dit que la politique, qui produit ces *acquisitions*, sera légitimée, quelle que soit l'importance des *conquêtes* qui pourraient en être le résultat.

Le premier chapitre du premier livre de l'histoire du général Jomini, quoiqu'elle ait fourni matière aux observations précédentes, n'en est pas moins un morceau recommandable, et nous serions fâchés qu'en combattant quelques idées de l'auteur, on nous crût injuste à l'égard de tout le reste.

Le chapitre suivant est un tableau rapide des causes et des premiers événemens de la révolution française.

Le troisième chapitre, qui présente un aperçu de l'état de l'Europe, en 1791, était indispensable pour montrer les positions relatives des puissances qui devaient bientôt entrer dans la grande lutte des guerres de notre révolution.

Fidèle à son système, le général Jomini poursuit l'Angleterre, et dans ce qu'elle a fait, et dans ce qu'on peut supposer qu'elle a fait, ou du moins voulu faire. Il gémit sur tout le mal qu'on néglige de lui faire à elle-même. Il blâme hautement Louis XVI de n'avoir pas accepté les

offres de Tippoo-Saëb, pour chasser les Anglais des grandes Indes; ce que Tippoo nous proposait d'effectuer, pourvu qu'on lui fournît quelque appui (1). « On doit regretter, dit l'auteur, que le gouvernement français, sans calculer d'autres chances que le bien qui devait en résulter un jour pour la France et l'Europe entière, ne se soit pas décidé à tenter l'entreprise. Il n'était pas impossible de *cacher pendant long-tems* les préparatifs, et de trouver ensuite un *prétexte quelconque* pour une expédition de long cours, qui eût porté au prince musulman les moyens de fixer le sort des rives de l'Indus et du Gange. »

Il faut avouer que cette politique, qui consisterait à faire passer, *sous un prétexte quelconque*, des forces dans l'autre hémisphère, pour y faire la guerre contre un peuple avec lequel on est en paix, n'est pas précisément conforme à la religion du droit des gens.

Dans le chapitre suivant, les armemens des émigrés, leurs démarches auprès des puissances étrangères, pour qu'elles dirigent leurs armées contre la France, la célèbre conférence de Pilnitz, sont exposés et mis au nombre des causes premières de la guerre. Bientôt, en effet, la guerre est déclarée.

Avant de rendre compte des campagnes à jamais mémorables que cette lutte présente, le général Jomini (chapitre IV, livre premier) explique l'organisation des différentes armées européennes, à l'époque des premières hostilités, en 1792. C'est un des chapitres les plus remarquables de l'ouvrage. Les qualités et les vices des troupes de chaque puissance y sont exposés avec un talent

---

(1) Tom. Ier, pag. 160.

distingué (1). Le général Jomini juge sévèrement l'ancienne armée française, telle qu'elle existait avant la révolution ; mais il n'est point injuste envers cette armée. Ainsi, par exemple, il rend une éclatante justice aux généraux qui conduisirent nos troupes pour soutenir la cause américaine ; il accorde de justes hommages aux Lafayette, aux Saint-Simon et aux Rochambeau.

Il faut voir, dans l'ouvrage du général Jomini, quels vices énormes empêchaient autrefois notre armée d'avoir cette instruction, cette discipline, cet accord entre les chefs et les subordonnés, qui sont les vrais élémens des succès. Les avancemens accordés à la naissance, les décorations données seulement aux officiers ; enfin, les coups de plats de sabre (2) libéralement distribués aux soldats français, pour remplacer les coups de bâton autrichiens, regardés alors comme le beau idéal des moyens militaires de répression.

L'assemblée constituante, en refondant la législation militaire d'après des vues plus généreuses et des principes plus équitables, prépara les succès de nos armées, malgré la perte fatale de cette foule d'officiers pleins de vaillance, qui abandonnèrent nos régimens afin d'émigrer.

Remarquons, dans l'organisation de l'armée prussienne, une institution qui mériterait d'être introduite dans notre système militaire : Frédéric tenait sans cesse en haleine ses généraux et tous ses officiers ; il leur faisait faire des campagnes en pleine paix. Il avait établi, à Berlin, un cercle

---

(1) On doit faire remarquer seulement une petite erreur sur la force des troupes de la Bavière, que l'auteur évalue à vingt-cinq mille hommes, tandis qu'elle était de trente-six mille hommes.

(2) Ce fut M. de Saint-Germain qui voulut introduire ainsi l'usage de battre nos soldats.

militaire, où les officiers les plus instruits étaient admis. On trouvait dans cet établissement les ouvrages militaires écrits dans toutes les langues; les membres de la société commentaient ces ouvrages, discutaient les différentes branches de la tactique; des prix étaient décernés à ceux qui avaient trouvé des principes importans, ou résolu des questions d'un intérêt majeur. Une semblable institution était propre à former d'habiles généraux. Mais la nature même du gouvernement, et surtout le mode irrévocable d'avancement, apportaient un obstacle invincible à l'essor des talens distingués, et laissaient languir dans les grades subalternes ceux qui peut-être étaient les plus faits pour commander.

L'état militaire des Anglais est exposé en très-peu de pages, et néanmoins il fait bien connaître ce qu'était cet état au commencement des guerres de la révolution.

On lit avec plus d'intérêt encore le tableau que l'auteur fait de l'état militaire de la Russie. Cette armée est bien plus civilisée que le peuple russe. L'avancement y est établi sur des bases libérales, la conscription entée sur le servage, la discipline appuyée par la superstition, le châtiment terrible, l'intrépidité à toute épreuve, et le dévouement sans bornes; enfin, le soldat plein d'ineptie. Avec de pareils élémens et des rivaux sans prudence, on envahit l'univers; et, pourvu qu'on n'y procède pas avec trop de précipitation, on ne risque pas même d'être confondu avec les kans des Tartares, quel que soit le nombre de Cosaques, de Baskirs et de Calmouks qu'on lance sur les peuples envahis!... C'est ce que nous avons vu déjà quelques pages plus haut.

Telle est la matière du premier volume qui sert d'introduction, et qui devait principalement attirer notre attention, parce qu'elle nous fait connaître dans quel esprit

l'auteur a rédigé son ouvrage. Nous entrerons maintenant dans des détails moins étendus sur l'histoire militaire des campagnes de 1792, 1793 et 1794; nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les mouvemens d'armée qu'il décrit, ni dans ses observations critiques sur le système des opérations. Nous nous bornerons à présenter les faits les plus importans dans chaque campagne. Le second volume contient l'histoire des campagnes de 1792.

A peine la guerre est-elle entamée, que la république succède à la royauté : le règne formidable de la Convention, annoncé par les massacres de septembre, ensanglante les échafauds. Déjà la terreur répandue au-dedans de la France, prélude à la terreur que nos armes vont bientôt répandre au-dehors.

Il faut que nos armées acquièrent, à leurs dépens, l'expérience et l'ensemble qui leur manquent : elles n'éprouvent d'abord que des revers. Mais les républicains, loin d'être abattus par les plus grands désastres, redoublent d'énergie; ils déploient une incroyable activité pour former leurs bataillons, fabriquer des armes, des projectiles, de la poudre : le territoire entier semble transformé tout-à-coup en un vaste atelier militaire. Longwy et Verdun ont capitulé. Les Prussiens ont passé les Vosges, la Moselle, la Meuse; rien ne semble s'opposer à leur marche sur la capitale, tandis que nos troupes sont dispersées dans des camps, sous la protection des places fortes. C'est alors que le Conseil exécutif ordonne de concentrer les forces de la république dans la forêt de l'Argonne, dernier obstacle qui restait pour s'opposer à l'ennemi. On lira surtout avec intérêt, dans l'ouvrage du général Jomini, comment cette opération importante fut exécutée; la marche rapide de Dumouriez, du camp de Sedan sur Grand-Pré, au centre de la position qu'il devait occuper;

la réunion des corps de l'armée française au camp de Sainte-Menehould; enfin le combat de Valmy, où la victoire vint se ranger sous les drapeaux de la république, pour leur garder une fidélité si rarement interrompue dans la suite. Déjà le sol de la France est délivré de l'opprobre des armées étrangères. Quelques mois sont à peine écoulés, et les forces françaises sont campées dans le Palatinat, dans les états de l'électeur de Mayence et dans ceux du roi de Sardaigne; nos troupes sont aux confins de la Belgique, prêtes à les franchir. La victoire de Jemmapes vient rehausser notre gloire, et fait perdre les Pays-Bas à l'armée autrichienne.

Les tomes III et IV sont consacrés à la campagne de 1793; les tomes V et VI, à celle de 1794. On jugera que deux volumes étaient nécessaires pour rendre compte des faits d'armes que chacune de ces années présente, si l'on réfléchit qu'à dater de 1793, la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne entrent dans la coalisation générale des puissances étangères contre la France, et qu'en même tems la guerre de la Vendée commence. Soudain l'insurrection se propage de contrée en contrée, depuis la Gironde jusqu'à la Normandie. Bordeaux et Caen, Lyon et Marseille ont arboré l'étendard de la guerre civile; la France tout entière n'est plus qu'un champ de bataille, où les plus cruels antagonistes sont les hommes que la patrie nomme tous ses enfans, et qu'elle appelle en vain à la concorde pour repousser l'étranger dévastateur.

Les armées républicaines éprouvent d'abord sur nos frontières les plus graves revers; des fautes sont commises (1), et le général Jomini en fait bien juger l'étendue

(1) Dumouriez, qui, par ses talens militaires, semblait appelé à jouer un grand rôle dans les guerres de la révolution, toujours do-

et les conséquences. L'armée qui avait conquis la Belgique est repoussée dans l'intérieur de la France; l'ennemi met le siége devant Condé, Valenciennes et Mayence; Mayence où Meusnier trouve la mort et la gloire! Toulon appelle les Anglais à titre d'alliés, et sa marine devient la proie de la puissance qui traite en ville conquise cette imprévoyante cité. Tel est l'ensemble de nos malheurs.

Au milieu de ces désastres, la convention nationale poursuit sa marche audacieuse; elle répond à du sang par du sang; elle fait marcher son armée révolutionnaire, à travers les campagnes de la France, pour y frapper non seulement les insurgés qui l'attaquent à force ouverte, mais les suspects qui ne semblent pas l'admirer et l'adorer!

Nul revers ne peut abattre le gouvernement conventionnel; ni Mayence, Condé, Valenciennes, pris après des siéges opiniâtres; ni Cambrai, Dunkerque et le Quesnoi investis; ni Toulon livré avec tous ses vaisseaux à la spoliation britannique, ne peuvent ébranler la fermeté des révolutionnaires. La constitution est suspendue, et la dictature confiée, jusqu'au retour de la paix, aux comités de salut public et de sûreté générale.

Détournons nos regards des fautes cruelles dont une telle administration s'est rendue coupable à l'intérieur, pour ne considérer que ce qui fait l'objet principal de l'ouvrage dont nous offrons l'analyse : les efforts héroïques des Français

---

miné par le projet de la conquête prématurée de la Hollande, néglige de rejeter l'ennemi au-delà du Rhin. Cette partie de la campagne de 1793, qui comprend la surprise des cantonnemens sur la Roër, la bataille de Nerwinde, le siége de Mayence par les Prussiens, est traitée, avec tous les détails qu'on peut désirer, dans l'*Histoire critique des guerres de la révolution.*

pour sauver la patrie de l'envahissement médité par l'étranger.

Un homme d'un vaste génie, d'un grand caractère et d'une activité prodigieuse, habitué à la méditation et à l'étude dans un corps militaire et savant (1), obtient la direction des affaires de la guerre : soudain, cette direction prend une face nouvelle; nos troupes, comme par enchantement, sont réorganisées, armées, équipées; leurs opérations cessent d'être confiées au hasard. Des plans de campagnes, conçus d'après des vues supérieures, commencent un nouveau système de guerre, qui, déjouant la tactique des généraux ennemis, devient pour nous la source de victoires éclatantes et nombreuses.

Les Anglais et les Hollandais sont battus à Hondskoote, les Autrichiens à Wattignies. Hoche, vaincu d'abord, parvient à chasser les Prussiens de la chaîne des Vosges. Cette campagne tout entière, dans un pays de montagnes, comme celle de Kellermann dans les Alpes, sont traitées avec tous les développemens nécessaires pour en rendre la lecture instructive.

Le général Hoche, qui paraît sur le premier plan à cette époque, est apprécié avec justesse. L'auteur est sévère, en parlant du général Pichegru, qui joignait à de grands talens, tantôt une négligence coupable, tantôt un esprit d'intrigue et de jalousie, indigne du poste éminent où l'avait placé la fortune.

Les premiers succès obtenus aux frontières, une partie des vainqueurs vole dans la Vendée; l'armée des Alpes se dédouble pour accourir au siége de Lyon; une autre armée a réduit Marseille et campe devant Toulon : c'est là qu'un chef de bataillon d'artillerie commence à montrer

(1) Le général Carnot.

ces talens militaires qui devaient bientôt prendre un essor si grand et si rapide. Le conquérant de l'Europe apprenait à manœuvrer quelques pièces de canon, dix-huit mois avant l'époque où il allait triompher de l'Autriche, et conquérir l'Italie.

Cependant, la guerre de la Vendée continue avec plus d'acharnement que jamais; les républicains, après de nombreux revers, finissent par triompher. Déjà Lyon et Toulon sont repris; les forces nationales se reportent de nouveau sur les frontières : tels sont les auspices sous lesquels va s'ouvrir la campagne de 1794.

A peine la seconde campagne est achevée, et déjà la révolution a tiré du rang des soldats et des simples volontaires, ces généraux dont le génie va conquérir une gloire immortelle.

Quelle armée que celle où l'on comptait, parmi les simples commandans de division et de brigade, les Marceau, les Moreau, les Macdonald, les Kléber, les Lefebvre, les Championnet, les Bernadotte ! tels étaient les héros que Jourdan conduisit à la victoire, dans les champs de Fleurus; tandis que Hoche, Pichegru, Dugommier, commandaient, avec non moins de génie, d'autres armées, où se formaient, en sous-ordre, des héros non moins illustres.

Déjà Dessaix, en qui tant de vertus devaient bientôt illustrer tant de vaillance, a commencé de se signaler sur les rives du Rhin.

Nos troupes ont repris le mont Cénis; Bonaparte et Masséna servent dans cette armée.

Dugommier, qui périt trop tôt pour notre fortune et pour sa renommée, doué d'un beau caractère et d'un grand talent militaire, et dignement secondé par Pérignon, dans les Pyrénées orientales; Muller, secondé d'abord et bientôt

après remplacé par Moncey, dans les Pyrénées occidentales, obtiennent des succès marqués. Thureau remporte sur les Vendéens de nouveaux et grands avantages.

Tel était l'état de la guerre, à la fin de la première période de la campagne de 1794. Dans la seconde période de la même campagne, qui contient tout le sixième volume, les forces françaises reprennent Landrecy et le Quesnoy; elles repoussent les Anglais et les Autrichiens sur la ligne du Nord. A la bataille de la Roër, on voit enfin les républicains, pour la première fois depuis la révolution, offrir le spectacle d'une armée de 100,000 hommes, manœuvrant avec autant d'ordre que de précision. La victoire mémorable que remportèrent alors les Français, leur assura la reprise de la Belgique; reprise qui fut suivie de la conquête de la Hollande, exécutée, au milieu de l'hiver, par des troupes qui campaient et manœuvraient sur les lacs et les mers couvertes de glaces, comme sur la terre ferme. D'un autre côté, les Saxons, les Prussiens et les Autrichiens sont chassés du Palatinat; ils repassent le Rhin.

Cependant, le tyran de la France, Robespierre, est tombé; mais, avec son parti, semble tombée cette énergie dévorante qui renversait tous les obstacles.

La Vendée, plus terrible que jamais, a ranimé ses insurrections; elle les propage de nouveau dans la Bretagne et jusque dans la Normandie.

Indépendamment de la guerre continentale où la France a pris une part directe, le général Jomini consacre plusieurs chapitres aux principaux événemens militaires arrivés en diverses parties de l'Europe et dans les colonies. Les dernières révolutions de Pologne, le soulèvement de la Corse et sa prise par les Anglais, les expéditions et les combats maritimes, etc.; tous ces épisodes complètent le vaste tableau que l'auteur s'était proposé de tracer.

Cette première partie de l'*Histoire des guerres de la Révolution* est suivie de considérations générales sur les campagnes dont nous venons d'indiquer les principaux résultats.

Ces considérations sont un savant résumé des jugemens portés par l'auteur sur les diverses opérations qu'il a décrites.

Le général Jomini n'est pas un simple narrateur; il critique les marches et les combats dont il donne le plan et dont il décrit l'exécution. Il les juge avec sévérité, avec sang froid : comme des succès et des désastres qui lui sont de la dernière indifférence. Il ne se contente pas de démontrer les fautes commises de part et d'autre; il indique ce qu'il lui semble qu'on eût dû faire; il transforme de la sorte son récit en un cours raisonné de stratégie.

Peut-être trouvera-t-on qu'il est facile et quelquefois même injuste de juger avec trop de sévérité les événemens lorsqu'ils sont arrivés? On pensera qu'il est aisé de tout prévoir et de tout combiner après coup; enfin peut-être on fera cette observation, que plusieurs causes, inconnues au critique, ont souvent fait manquer des opérations qui semblent aujourd'hui praticables, et qui pourtant ne l'étaient pas. Mais cette utile controverse doit être la tâche des hommes qui ont été les témoins et les acteurs principaux de ces grands événemens.

CH. DUPIN, *de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

NOTES RECUEILLIES EN VISITANT LES PRISONS DE LA SUISSE, *et remarques sur les moyens de les améliorer, avec quelques détails sur les* PRISONS DE CHAMBÉRY ET DE TURIN; *par* FRANCIS CUNNINGHAM; *suivies de la Description des prisons améliorées de Gand, Philadelphie, Bury, Rochester et Millbank, et d'un Rapport sur le comité des dames à Newgate; par* T. F. BUXTON, *ex-membre du parlement* (1). — Ce titre est accompagné des deux épigraphes suivantes :

« L'Éternel prend plaisir à ce que le méchant se détourne de sa voie et qu'il vive. » *Ezech. ch.* XXXIII.

« *Parùm est improbos coërcere pœnâ, nisi probos efficias disciplinâ.* » (Façade de la maison de détention de Saint-Michel à Rome.)

LES lois pénales n'ont été, jusqu'au dernier siècle, que des espèces de représailles, exercées par la société contre ceux qui l'attaquent. Soit dans la manière de rechercher les crimes, soit dans celle de les punir, la société a toujours agi comme un offensé qui frappe indistinctement, de peur de manquer son ennemi, et qui ne met dans la vengeance d'autre mesure que celle de sa colère. Plus tard, enfin, elle a reconnu qu'elle n'avait d'autre droit que celui de sa conservation; qu'elle ne devait punir qu'autant qu'il le fallait pour le maintien de l'ordre, et qu'une fois cet ordre rétabli ou garanti, elle n'avait plus d'autre droit sur la personne de celui qui l'avait troublé. Alors a été proclamé cet axiome qui, tout vrai qu'il soit, date seulement de quelques années : *la loi punit et ne se venge point.* Si la société n'avait pas eu plus d'égard pour l'humanité et la

(1) Paris et Genève, 1821. Un vol. in-8°. Paschoud, libraire. Prix, 3 fr. et 3 fr. 50 par la poste.

justice, dans la répression et la punition des crimes, elle n'en avait pas apporté davantage dans les moyens de s'assurer de la personne du prévenu et des condamnés. La seule condition à remplir était l'impossibilité de l'évasion du détenu; tout moyen était bon pour l'assurer : fers, cachots, tortures, tout était employé pour atteindre ce but; que de tems n'a-t-il pas fallu pour comprendre que le simple prévenu a tous les droits d'un innocent; qu'il mérite tous les égards dus à celui-ci, par cela seul qu'il peut être innocent lui-même; que le condamné à la détention par jugement a encore des droits; car, puisque la société a cru devoir lui laisser la vie, cette vie est un droit et mérite des égards : que de tems n'a-t-il pas fallu pour reconnaître qu'il existe une justice pour ce coupable comme pour l'innocent, et que, lorsque sa vie doit être conservée, et qu'il doit, après un tems plus ou moins long, être rendu à la société, celle-ci a le devoir, autant que l'intérêt, de tâcher de le rendre meilleur. Le premier mouvement de l'homme est de songer à lui, avant de songer aux droits des autres; il ne faut donc pas s'étonner que la société ait d'abord songé uniquement à se préserver des dangers qu'elle pouvait craindre de la part des condamnés, des prévenus, des soupçonnés, avant de songer aux droits de ceux qu'elle séparait d'elle.

Des hommes éclairés, animés d'une sainte et sage philantropie, ont parcouru l'Europe, non pas pour admirer des palais ou des monumens, mais pour visiter le séjour de la misère. Ils sont descendus dans les prisons de tous les peuples pour y reconnaître les abus, les vices, les vexations, et pour chercher les moyens d'en rendre le séjour moins désespérant pour ceux qui sont condamnés à les habiter toujours; moins corrupteur pour ceux dont la détention n'est que temporaire, moins dangereux pour la

société. Howard a donné le premier ce généreux exemple, qui a été bientôt suivi par une foule d'autres ; et, si presque tout reste à exécuter, rien ne reste plus à connaître sur cet important objet. Les vices et les remèdes sont indiqués ; et si le bien ne s'opère pas, ceux qui disposent de l'autorité sont seuls coupables, car le mal et les moyens du bien sont également connus.

M. Cunningham a voulu s'adjoindre aux voyageurs qui avaient déjà visité les prisons des deux mondes ; il a parcouru celles de la Suisse, et il a livré au public les observations qu'il y a faites. Son livre est divisé en deux parties ; l'une, qui est son ouvrage, renferme les comptes rendus des prisons de la Suisse et de celles du Piémont ; l'autre, qui appartient à M. Buxton, contient la description des prisons améliorées de Gand, de Philadelphie, Bury, Chester et Millbank, ainsi qu'un rapport sur le comité des dames de Newgate.

Il reste peu à dire en principe sur les droits des détenus. Ces droits, maintenant démontrés avec évidence, sont reconnus et proclamés : nous n'avons non plus rien à apprendre sur les moyens d'améliorer la tenue et les mœurs des prisons. Les jurisconsultes et les voyageurs ont tout fait, et les excellens rapports présentés au conseil général des prisons de France ont jeté un nouveau jour sur cette importante matière. Aussi, M. Cunningham, après quelques considérations générales, qui ne sont que le résumé des principes déjà établis, se borne à rapporter ses observations sur la Suisse. Il en examine les prisons sous les rapports de la santé, de la classification, de l'inspection, du travail, de l'instruction, de la discipline, et en général de tous les moyens d'amélioration.

Ce qu'il dit sur l'état de ces prisons, s'accorde avec l'idée que l'on peut se former de la Suisse : c'est un pays

fertile, industrieux, pourvu avec assez d'abondance de tout ce qui est nécessaire à la vie, médiocrement éclairé, mais humain et sage par d'anciennes habitudes de liberté; un pays enfin qui n'est pas exempt de coutumes barbares, comme tous ceux dont la législation date du moyen âge. Le peuple suisse doit peu au progrès des lumières, et tout à d'anciennes bonnes habitudes : on peut deviner, à ces traits, ce que doivent être ses prisons.

Au rapport de M. Cunningham, la nourriture y est abondante, peut-être même trop en certains lieux, car les prisonniers vendent au-dehors le superflu de leurs rations; mais l'air y est rare et mauvais, soit à cause du local toujours mal disposé, soit à cause d'une indigne malpropreté que l'administration ne prend aucun soin de faire disparaître. Les prisonniers sont occupés, et le travail, ce moyen si puissant de changer les vices en changeant les habitudes, n'est point négligé. On devait s'y attendre, au milieu d'une nation laborieuse; mais le travail est mal choisi, mal distribué et d'une manière peu convenable, soit à l'état actuel des prisonniers, soit à leur future amélioration. L'instruction y est nulle; presque tous les exercices religieux se bornent à une pratique de simple apparat; la discipline, arbitraire, ou cruelle, ou insuffisante; ainsi, les prisonniers sont battus de verges, au gré du concierge; la torture même y subsiste encore; enfin, il n'y a aucune classification, parce que les localités ne le permettent point. Les prisons sont d'anciennes tours ou des châteaux forts, vieux monumens du moyen âge.

M. Cunningham rapporte qu'il a rencontré, dans les prisons, une jeune fille de dix-neuf ans, condamnée à quatre mois de détention pour un léger vol, et réunie dans une chambre commune avec les femmes les plus corrompues. Ce déplorable exemple de la confusion de tous les degrés

du vice, qui produit bientôt une dépravation complète, n'est sans doute pas unique en Suisse, et probablement il a lieu aussi beaucoup plus près de nous. M. Cunningham dit encore avoir trouvé dans ces prisons un homme enchaîné au pied de son lit; c'était un prévenu qui éprouvait cette torture, depuis deux mois qu'il était en prison, en attendant que l'instruction de son affaire pût être complète ; et elle ne pouvait l'être avant quelques mois.

Tel est, en peu de mots, le résumé des observations de M. Cunningham ; quant aux vices qu'il signale, la plupart n'ont rien de nouveau, et se retrouvent, à quelques exceptions près, dans toutes les prisons du monde, par la négligence des gouvernemens. Encore une fois, les moyens sont connus partout et ne sont nulle part mis en œuvre. Ce ne sont plus des livres et des doctrines qu'il nous faudrait aujourd'hui ; ce sont des résolutions et des actions.

Tout en rendant grâce à M. Cunningham de sa louable entreprise, on ne peut qu'en déplorer l'inutilité. Ce n'est point un livre de principes sur les droits des détenus et sur l'organisation intérieure des prisons qu'il a voulu faire, car presque tout est dit à cet égard, et il en convient lui-même. Ce qui resterait à faire, serait un ouvrage trop difficile pour un simple voyageur bienveillant et éclairé, et dont l'exécution n'appartient peut-être qu'aux méditations d'un philosophe profond et ami de ses semblables ; un ouvrage, non sur la première éducation de l'homme, mais sur les moyens de refaire une éducation mal faite et violée ; de reprendre, en quelque sorte, l'homme en sous-œuvre, et de le rendre régénéré à la société. Un pareil ouvrage aurait droit à la reconnaissance de tous les peuples. A un tel ouvrage près, un écrivain ne peut plus faire sur les prisons que quelques observations de détail, qui n'apprendront rien, et qui, toutefois, n'auront de l'intérêt et

de l'utilité que lorsque, renfermant une censure directe et courageuse des vices, elles provoqueront à leur réforme locale. M. Cunningham s'abstient de désigner les lieux où il a rencontré les abus qu'il relève. On n'ose blâmer cette réserve, qui tient, sans doute, à des circonstances qui lui sont particulières ; mais aussi il est à craindre que cet estimable ouvrage perde le seul effet qu'il pouvait produire : celui de provoquer leur réformation. Il faut avoir le courage d'attaquer le mal en face ; de l'indiquer au doigt, si l'on veut qu'il se corrige ; les ménagemens pour les personnes à cet égard ne sont que faiblesse. Si vous ne nommez pas la ville, la prison où vous avez rencontré les vices que vous dénoncez, pouvez-vous croire que les administrateurs, dans les illusions de leur amour-propre, dans la froideur de leur sensibilité, et surtout dans leur constante apathie, le reconnaîtront et réformeront leur administration ?

S'il est une entreprise qui exige de l'ensemble et un vaste concours de moyens, c'est l'amélioration des prisons dans le sens élevé et étendu dans lequel nous l'entendons ; la société doit se persuader que c'est là un de ses devoirs les plus importans. On croit avoir assez fait si l'on a donné quelques livres de pain, ou distribué quelques leçons, ou formé quelques ateliers ; il faut un ensemble constant et complet de moyens, sans quoi l'amélioration du prisonnier ne sera pas obtenue, sans quoi vous n'aurez pas effacé ses idées et ses habitudes vicieuses, pour pénétrer son essence d'idées et d'habitudes honnêtes et utiles.

Sans doute, un des plus grands obstacles qui s'opposent en France pour entreprendre ce grand œuvre, que l'intérêt de la société appelle de toutes parts, et dont aucun des moyens n'est ignoré, c'est l'insuffisance des bâtimens et des enceintes de presque toutes les prisons, et les con-

sidérables dépenses qu'occasionnerait ou qu'entraînerait la construction de maisons convenables; mais qui peut répugner à cette dépense successivement faite? qui n'est pas pénétré de la nécessité des efforts pour la régénération des membres dépravés de la société, destinés à rentrer dans son sein? Peut-on craindre que les chambres se refusent à des dépenses, si elles leur étaient proposées dans cette louable intention? Que l'on élève donc des édifices, qu'on les dispose convenablement; qu'on fasse de la garde des prisonniers une fonction assez honorable pour engager le mérite à la remplir; que le chef de cette prison ne soit point un guichetier, mais en quelque sorte un vrai magistrat, ferme et sévère, mais éclairé et toujours juste; que les conversations habituelles des ministres de la religion avec les prisonniers les pénètrent, autant que leurs sermons, des vérités saintes qui doivent faire leur consolation et leurs espérances; que le travail, bien distribué et toujours abondant, préserve les détenus du malheur de l'oisiveté; que surtout une rigoureuse classification des habitans de la prison ne permette aucune confusion entre les coupables d'âges, de situations, de mœurs différens, etc., et alors on obtiendra la régénération, au moins plus ou moins entière, de ces hommes dépravés, qui, s'ils ne sont pas amendés, vont être rejetés dans la société, plus dépravés et plus dangereux encore. Il ne faut point d'expériences à demi; on croirait alors vainement démontrer l'impossibilité d'une telle régénération, si elle n'a été tentée que partiellement et d'une manière incomplète; on aurait prouvé seulement qu'un mal invétéré résiste fortement, et qu'il ne cède que lorsqu'il est attaqué avec fermeté et de toutes parts.

D'ailleurs, M. Buxton nous fournit, dans sa description des prisons améliorées, une réfutation de fait contre ceux

qui, pour se dispenser de tenter le bien, le déclarent impossible. Cette description, remplie d'observations justes, quelquefois profondes, répond suffisamment à toutes les allégations d'impossibilité dont on paie tous les jours les amis d'un bien, non pas chimérique, mais possible et à notre portée. On y voit combien le vice cède facilement à un traitement conduit avec art et persévérance. Tout n'est pas, sans doute, encore au degré de perfection dans ces maisons; elles ne sont qu'améliorées et non parfaites. M. Buxton indique même, avec sagacité, quelques-uns des moyens qui restent à tenter; mais ces essais prouvent ce qu'on peut espérer de l'avenir si les efforts continuent; ils prouvent que l'homme, même corrompu, n'est pas plus indisciplinable que les autres êtres.

Rien n'est aussi plus incomplet que les essais faits à Newgate par le comité des dames; cependant, ces respectables bienfaitrices, sans secours, traversées par tous les obstacles, sont parvenues à régénérer les prisonniers; à changer en un lieu décent une prison qui, suivant l'auteur, présentait l'image des lieux infernaux; on pourrait même dire qu'elles ont rendu la pudeur, qualité presque irrécouvrable à des femmes qui l'avaient perdue; elles leur ont rendu l'espérance de bien vivre, et, avec cette espérance, le courage de l'essayer, et l'on sait qu'en ce genre l'essai vaut l'accomplissement. Ces dames méritent l'hommage du monde entier : qu'elles le reçoivent ici de nous, au nom de la France, dont nous osons être les interprètes, et au nom de tous les amis de l'humanité.

Avant de terminer, nous dirons un mot sur la formation de ce comité respectable : une dame, madame Fry, entre un jour à Newgate; touchée de ce douloureux spectacle, elle conçoit le projet d'instruire et de consoler quelques-unes de ces malheureuses; on veut l'en dissuader, elle

persiste. Elle s'adjoint des compagnes ; l'essai a lieu, il est heureux, le concours des bienfaitrices s'accroît, et, avec une persévérance obstinée, les obstacles de tous genres sont enfin surmontés. C'est une réunion de femmes qui a opéré cette œuvre étonnante et méritoire. Convenons que la sensibilité des femmes, si souvent égarée, et presque toujours aimable dans ses égaremens, est le plus bienfaisant, le plus actif, comme le plus admirable de tous les moyens, lorsqu'il est dirigé par une raison sage et éclairée.

Œuvres choisies de Mirabeau (1).

Le caractère et l'influence politique de Mirabeau, ainsi que ses talens oratoires, ont été l'objet d'assez de discussions et de commentaires, pour qu'il doive paraître superflu de revenir sur ce sujet, au risque de répéter superficiellement ce que d'autres ont approfondi. Dirons-nous qu'il fut un grand orateur, quand il n'est pas un coin du monde qui n'ait été ébranlé du bruit de sa voix ? dirons-nous quel rôle grandiose il remplit, à la première époque de la révolution française ? Mais, n'avons-nous pas encore au milieu de nous les contemporains et les acteurs du drame, qui, avec bien plus de charme et de fidélité que nous le pourrions faire, en racontent chaque jour les détails ? Portons nos regards sur des objets, sans doute moins importans, mais qui pour cela même ont dû moins fatiguer l'attention publique. Il s'agit des ouvrages publiés par Mirabeau, avant son entrée dans la carrière parlementaire.

Plusieurs années avant la révolution, Mirabeau tenait

(1) Paris, 1821. Brissot-Thivars, éditeur, rue Chabanais, n° 2. 8 vol. in-8°. Prix, 52 fr.

d'une main audacieuse le sceptre du pamphlet, que l'avocat Linguet avait essayé vainement de lui disputer. La célébrité de son nom, accrue de tout l'intérêt qui s'attache, dans les circonstances de notre siècle, aux souvenirs de la fondation du gouvernement représentatif en France, a fait penser qu'on accueillerait avec faveur la collection des écrits divers du Démosthènes de l'Assemblée constituante. Cette idée était exacte, et le succès la justifie. A part la poésie, la tête de Mirabeau avait quelque chose de l'universalité de Voltaire. Dans ses ouvrages, comme dans ceux du vieillard de Ferney, on reconnaît les résultats de lectures immenses, conservées dans un mémoire très-vaste, mais qu'une ame trop ardente et une vie violemment agitée n'ont pas permis d'approfondir et de digérer suffisamment. Parmi tant d'écrits de Mirabeau, il n'en est pas un qui n'offre ou de très-hautes pensées, ou des pages sublimes, ou des instructions importantes; et cependant il n'en est pas un qui puisse aspirer à devenir classique, à compter parmi les monumens de la langue française, soit à cause de la trop étroite spécialité du sujet, soit à cause des imperfections d'une rédaction précipitée.

Les écrits divers de Mirabeau n'étaient pas tous de nature à faire partie d'une collection de ses œuvres : l'*Histoire de la monarchie prussienne*, comme étant d'une trop grande étendue (elle forme 7 vol. in-8°, avec atlas); d'autres, parce qu'ils blessent trop scandaleusement la morale et la décence; d'autres, enfin, parce qu'ils se rapportent à des circonstances tellement fugitives qu'ils n'ont plus conservé d'intérêt. Nous allons parcourir ceux qui forment la nouvelle collection.

L'*Essai sur le despotisme* est le premier ouvrage avoué de Mirabeau. Il n'avait que vingt-cinq ans, lorsqu'il le composa dans les prisons du château d'If. Ce livre appar-

tient, quant à la manière, à cette école de rhéteurs où brillèrent, dans le siècle dernier, tant d'illustres talens : Diderot, Raynal, Thomas, Volney. La rhétorique, l'érudition, la philosophie s'y montrent simultanément. On exigerait aujourd'hui une logique plus rigoureuse, un goût plus sévère, une érudition plus approfondie. Il y a, du reste, dans cet écrit beaucoup de chaleur et d'entraînement, et personne ne l'a jugé avec plus de sévérité que l'auteur lui-même, qui s'accusait plus tard d'avoir mutilé, disait-il, un si beau sujet.

Les *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus* renferment, sur les noblesses héréditaires et personnelles, des faits et des raisonnemens déduits de la manière la plus évidente. Ces vérités, qui, au commencement de la révolution française, étaient admises presque sans contradiction, et qui triomphaient alors même de l'intérêt personnel, sont aujourd'hui très-obscurcies dans une portion de l'Europe. L'Amérique a évité l'écueil que lui signalait Mirabeau. L'esprit guerrier, esprit essentiellement aristocratique, exalté par le dernier gouvernement de la France, a rendu de la force à un préjugé que les habitudes du gouvernement représentatif doivent progressivement affaiblir.

L'*Essai sur la liberté de la presse* n'est guère qu'une traduction d'un ouvrage de Milton, très-connu en Angleterre. La gloire poétique de Milton a nui à sa réputation, comme écrivain politique. Il est singulièrement intéressant d'observer combien ce beau génie avait su s'élever au-dessus des querelles religieuses qui avaient, à son époque, le don d'émouvoir la multitude. Milton atteignit jusqu'à ces règles d'éternelle justice et d'immortelle raison, qui marchent lentement et malgré les obstacles à la conquête des sociétés humaines. Ses principes sur la liberté de la presse

sont consacrés par la Charte constitutionnelle et le seront sans doute aussi par la législation.

Mirabeau a traduit de l'anglais littéralement, mais avec quelques notes, les *Réglemens observés dans la Chambre des communes pour débattre les matières et pour voter.* Ce document est bien connu des personnes qui ont fait une étude particulière du gouvernement représentatif. Les dernières modifications qu'a subies le réglement de notre Chambre des députés, par lesquelles se sont trouvées supprimées les discussions relatives aux rappels à l'ordre et à la question, l'ont rendu dissemblable, en ce point, du réglement britannique qui admet formellement ces sortes de discussions.

L'ouvrage sur les *Lettres de cachet et les prisons d'état* n'est pas simplement, comme l'*Essai sur le despotisme*, une brillante déclamation. Le sujet s'y trouve traité d'une manière complète, par des raisonnemens déduits des principes généraux de la justice, et avec des argumentations puisées dans les monumens historiques et dans les archives spéciales de la législation française. Mirabeau, destiné à être frappé de dix-huit lettres de cachet, n'en était encore qu'à la quatrième, lorsqu'il écrivit cet ouvrage, dans le donjon de Vincennes. On raconte que, privé de papier, il écrivait sur les marges des livres qu'on lui permettait de se procurer, et qu'en sortant de Vincennes, il emporta avec lui ce singulier manuscrit, cousu dans ses vêtemens. « Je prouverai, dit-il, dans son avant-propos, que la prérogative royale, par laquelle un citoyen peut être détenu prisonnier, en vertu d'une lettre close et sans aucune forme judiciaire, est une violence contraire à notre droit public et réprouvée par nos lois, que, fut-elle fondée sur un titre légal, elle n'en serait pas moins illégitime et

odieuse, parce qu'elle répugne au droit naturel, parce que les détentions arbitraires sont destructives de toute liberté, et que la liberté est le droit inaliénable de tous les hommes.»

Le grand Frédéric n'avait plus que quelques jours à vivre, lorsque Mirabeau fut envoyé en Prusse par M. de Calonne, avec la mission secrète de faire connaître au cabinet de Versailles la direction que le nouveau règne allait donner aux affaires. Dans cette correspondance, Mirabeau n'eut guère à peindre que des hommes petits ou ignobles; il n'eut guère à discuter que de méprisables intérêts. Évidemment, elle n'était point destinée à être jamais rendue publique : elle vit le jour cependant, très-peu de tems après qu'elle fut écrite; ce qui était un affreux scandale. Un libraire avait demandé plusieurs fois à l'auteur son manuscrit; et Mirabeau, quoique dans un état voisin de la détresse, avait refusé les offres séduisantes qui lui étaient faites. En son absence, on se permit de forcer le secrétaire où la corespondance était renfermée. Le libraire se rend en poste à Alençon auprès de l'imprimeur Malassis, et l'*Histoire secrète du cabinet de Berlin* est livrée à l'impression. On a prétendu que les épreuves avaient été corrigées par Mirabeau lui-même. M. Louis Dubois, qui a vu ces épreuves, assure que les corrections ne lui ont point paru être de la main de l'auteur, dont il connaissait parfaitement l'écriture.

L'ambassadeur de Prusse fit beaucoup de démarches auprès du gouvernement français pour savoir le lieu où l'*Histoire secrète* avait été imprimée, et l'imprimeur Malassis fut découvert. Il fut mandé à Paris; mais il esquiva la Bastille. Mirabeau désavoua l'ouvrage dans le *Journal de Paris*, du 22 février 1789; il déclare qu'on a mutilé, falsifié, empoisonné ses lettres. L'*Histoire secrète* avait paru sans nom d'auteur et comme ouvrage posthume.

Elle eut un succès d'éclat, et parut d'autant plus piquante, que le prince Henri, qui se trouve y jouer un grand rôle, était alors à Paris; le Parlement ne pouvait se dispenser de poursuivre : il atteignit le livre; sur le réquisitoire de Me Antoine-Louis Séguier, le 10 février 1789, l'*Histoire secrète* fut *lacérée et brûlée par l'exécuteur de la haute justice, au pied du grand escalier du palais, en présence de Dagobert Etienne Isabeau, écuyer, l'un des greffiers de la grand-chambre, assisté de deux huissiers de la cour.* L'auteur se sauva sous le voile de l'anonyme; le baron prussien, de Trenck, connu par sa longue captivité, lança un volume assez lourd contre la malicieuse correspondance. Il y fait parfois des concessions désespérantes pour ses cliens, et appuie, avec tout le flegme germanique, sur des détails que le voyageur français avait à peine osé indiquer.

Un petit nombre de passages de cette correspondance peuvent aujourd'hui être cités sans inconvénient et lus avec intérêt; en voici quelques-uns : « Je ne crois pas qu'il s'agisse du mariage de la princesse Caroline de Brunswick (c'est la dernière reine d'Angleterre), princesse tout-à-fait aimable, spirituelle, jolie, vive, *sémillante.* » Ailleurs, Mirabeau écrivait à un ministre : « M. l'abbé de Périgord (aujourd'hui M. le prince de Talleyrand) joint à un talent très-réel et fort exercé une circonspection profonde et un secret à toute épreuve. Jamais vous ne pourrez choisir un homme plus sûr, plus pieux au culte de la reconnaissance et de l'amitié, plus curieux de bien faire, moins avide de partager la gloire des autres, plus convaincu qu'elle est et doit être tout entière à l'homme qui sait concevoir et qui ose exécuter. » Plus loin, je lis ce passage qui ressemble beaucoup plus à de la police qu'à de la diplomatie : « Je mets en fait qu'avec

mille louis, on pourrait au besoin connaître parfaitement tous les secrets du cabinet de Berlin. Les papiers, toujours étalés sur les tables du roi, peuvent être lus et copiés par deux écrivains, quatre valets de chambre, six ou huit laquais et deux pages, sans compter les femmes ; aussi, l'empereur (d'Allemagne) a-t-il un journal fidèle de toutes les démarches du roi, jour par jour, et saurait-il tout ce qu'il projette, s'il se projetait quelque chose. » L'*Histoire secrète du cabinet de Berlin* est encore aujourd'hui un livre très-curieux; et de tous les ouvrages de Mirabeau, c'est celui qu'on doit, selon moi, lire avec plus de plaisir et d'utilité.

On trouve, dans cette collection, divers autres pamphlets de l'auteur, sur l'*agiotage*, sur l'*état civil et politique des juifs*, sur *Cagliostro* et *Lavater*, *Avis aux Hessois et autres peuples de l'Allemagne vendus par leurs princes à l'Angleterre*, *Aux Bataves sur le stathoudérat*, avec diverses pièces sur la révolution de Hollande de 1787, etc. Tous ces écrits ont conservé de la réputation et méritent d'être connus. Nous dirons peu de chose des *Lettres à Sophie*, qui comprennent trois volumes de la collection, soit parce que leur réputation est devenue populaire, soit parce qu'il nous serait impossible de leur accorder des éloges proportionnés à un pareil succès; mais nous nous arrêterons un moment à l'*Essai sur la vie privée de Mirabeau* que feu M. Cadet Gassicourt a placé en tête des *Lettres à Sophie*.

Cet *Essai* est curieux à lire, à cause des anecdotes et des particularités remarquables dont il est semé. Une vérité affligeante en ressort; c'est que Mirabeau ne fut point le *vir bonus*, dont Cicéron fait son orateur accompli. Placé dans le parlement britannique ou même ailleurs, il fût devenu probablement ce que les puissans du siècle et la

foule insensée appellent un grand ministre. Dans l'Assemblée constituante, qui ne considérait le déplacement du pouvoir que comme un moyen de réformer la société, Mirabeau fut un tribun doué d'une haute éloquence et d'une puissante énergie, que la mort sauva de la déconsidération qui ne pouvait manquer d'atteindre sa vénalité et sa défection. Cette terminaison de sa carrière ne doit point étonner, quand on songe aux affreux désordres qui en avaient rempli la plus grande partie. La fortune considérable de Mirabeau, succédant à de si longues années de gêne et de dissipation, révéla, après sa mort, le secret de sa vénalité. Les mémoires du tems nous en ont transmis le tarif détaillé. Sans doute, les services publics ont droit à un salaire, mais devant la justice comme devant l'opinion, qui, cette fois du moins, sont d'accord, l'on est déshonoré, quand on sert une cause, fût-elle bonne, à prix d'argent. La flétrissure, quel que soit l'avenir, est inévitable. Qu'on songe aux honneurs inouis qui entourèrent le cercueil de Mirabeau; on sait que, sur la motion de M. Pastoret, les honneurs du Panthéon lui furent décernés; Cerutti prononça son oraison funèbre; M. Gossec lui consacra sa lyre; Chénier, une ode; Cubière, un poème; M. Fiévée, une épitaphe; et cependant qui oserait aujourd'hui défendre autre chose que son esprit! c'est qu'il n'est pas vrai, comme il le disait dans son fol orgueil, *que la petite morale tue la grande.* Qu'en est-il resté de cette *grande morale*, élevée si dispendieusement aux dépens de ce qu'il appelait la *petite?* Des souvenirs amers et quelquefois ignominieux. Tout ce qui est juste et moral doit tendre sans cesse à reconquérir l'empire dans nos sociétés modernes, tant qu'elles auront le bonheur de conserver le précieux trésor de la civilisation; car celle-ci n'est autre chose, à vrai dire, que la possession et l'application cons-

tante des règles de la morale et de la justice. Certes, si je les voyais, ces deux filles du ciel, régner sans contestation sur notre terre, c'est alors que je me permettrais de récriminer sans mesure contre ceux qui jadis les ont insolemment outragées; mais il faut se taire aujourd'hui : car j'aurais peur de paraître flatter des usurpations hypocrites plus sacriléges peut-être que les outrages avoués.

A. Mahul.

Mémoires de M. le duc de Lauzun (1).

Lorsque M. le vicomte de Ségur publia, en 1805, les *Mémoires du baron de Besenval*, son ami, la famille de l'auteur ne vit pas sans quelque peine paraître un ouvrage dans lequel tant d'intrigues de cour étaient dévoilées, et dont la publication compromettait une foule de personnes encore vivantes. En désavouant ces mémoires, elle ne négligea rien pour les signaler comme apocryphes, et remplis de faits scandaleux évidemment controuvés. Quel fut le fruit de tant d'efforts? Le public, juge suprême dans ces sortes de querelles, doué d'un tact trop sûr pour se laisser surprendre par l'erreur, ne put adopter les désaveux de la famille du baron de Besenval; il refusa d'entrer dans les calculs de l'intérêt et du mécontentement. Placé entre un ouvrage revêtu d'un cachet ineffaçable de vérité et les assertions de quelques personnes intéressées, il accueillit l'un et persista dans son incrédulité à l'égard des autres. Les mémoires de Besenval furent placés dans toutes les bibliothèques, à côté des productions historiques

(1) Paris, 1822, Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg Saint-Germain. 1 vol. in-8°. Prix, 6 fr.

les plus utiles à consulter, les plus agréables à lire; ils sont désormais acquis à leur auteur, et les nouveaux éditeurs, qui viennent d'en enrichir l'importante collection des *Mémoires relatifs à la révolution française*, n'ont éprouvé, en les publiant de nouveau, ni doutes, ni réclamations.

On a vu plus d'une fois des auteurs eux-mêmes, cédant à la crainte, au respect humain ou à leurs convenances particulières, désavouer leurs propres ouvrages, mais les désavouer sans succès. Les lecteurs, peu touchés de leurs dénégations, s'obstinaient à leur attribuer les écrits qu'ils repoussaient, et leur nom y est resté attaché, quoi qu'ils aient tenté pour le faire disparaître; ils en sont demeurés propriétaires incontestés aux yeux de la postérité; ils ont obtenu malgré eux une célébrité dont ils avaient en vain redouté les conséquences. Si cette observation repose sur une vérité de fait; si les auteurs même ne sont pas toujours crus dans leurs désaveux, quel sera le degré d'autorité que l'on devra accorder à une famille qui répudie les œuvres attribuées à quelqu'un de ses membres? Une famille est-elle toujours compétente pour déclarer que ces ouvrages sont apocryphes, et n'y a-t-il point des circonstances où il est impossible qu'elle appuie cette déclaration sur des preuves irrécusables? Cette question est grave et délicate. Le lecteur nous pardonnera si, nous contentant de la lui indiquer, nous lui laissons le soin d'en chercher la solution. Il nous suffira d'avoir observé que presque toujours le public n'a point tenu compte aux familles de leurs efforts pour lui dérober la connaissance d'un livre dont elles craignaient la publication, pour lui faire considérer comme supposés des écrits qui avaient paru sans son autorisation, ou même malgré son refus de la donner.

Ces réflexions préliminaires étaient naturellement placées en tête d'un article sur un ouvrage dont l'apparition

a produit une sorte de scandale, en raison des éclatans désaveux auxquels il a donné lieu. A peine les *Mémoires de M. le duc de Lauzun* avaient-ils été annoncés, que toutes les feuilles publiques ont retenti des réclamations de plusieurs personnes de sa famille. Aucune mesure n'a été gardée contre l'éditeur accusé de supercherie, et dénoncé comme ayant spéculé sur le scandale et la diffamation. Les mémoires de M. le duc de Lauzun ont été signalés comme un libelle diffamatoire, dans lequel les personnes les plus respectables de la cour de Louis XV et de Louis XVI étaient accusées de faits évidemment faux, et qui tendait à déshonorer la mémoire même de l'auteur. Il ne nous appartient pas de juger ces assertions, sous le rapport de la vérité et de la convenance. Il ne nous appartient pas non plus d'exprimer une opinion sur l'authenticité des nouveaux Mémoires; nous nous bornons à observer que l'éditeur, si grièvement inculpé, s'il eût été consulté sur le choix des moyens à prendre pour assurer le succès de son livre, n'eût probablement pas espéré d'en trouver un meilleur que celui qui a été mis en usage par la famille de M. de Lauzun. Sans doute, il eût compté beaucoup sur l'éclat que devaient infailliblement produire des réclamations publiques, éclat tout-à-fait propre à exciter la curiosité sur une production que le silence eût pu laisser dans un entier abandon.

Mais, puisque le concours de diverses circonstances a tourné tous les regards sur les *Mémoires de Lauzun*, puisque cet ouvrage est devenu intéressant, en raison même de l'importance qu'on lui a donnée, puisqu'enfin on l'a jugé digne d'être l'objet d'une démarche publique, il devient utile de savoir ce qu'il contient, d'examiner sérieusement en quoi il consiste, sans toutefois chercher à exercer aucune influence sur l'esprit des hommes qui désirent

savoir si M. de Lauzun en est réellement l'auteur. Ces nouveaux mémoires, qu'ils aient été composés par Lauzun ou par tout autre, sont devenus du domaine des lecteurs; la publication les a livrés aux discussions des critiques. Il est utile et sage de s'informer si l'histoire contemporaine peut en recueillir quelques lumières, s'ils éclaircissent quelques points douteux des annales des tems qui ont précédé la révolution; car, on ne doit pas s'y tromper, c'est seulement par une étude approfondie des événemens qui ont rempli la période antérieure à nos troubles civils, que l'on parviendra à connaître et à juger sainement la révolution française. Ils seraient insensés, ceux qui commenceraient à 1789 l'étude de cette époque si importante, de si loin préparée par l'esprit de la monarchie et de la nation française.

Nous étions pénétrés de ces diverses idées, lorsque nous avons entrepris la lecture des mémoires attribués à M. de Lauzun; nous nous souvenions, avec un sentiment de faveur, que le duc de Lauzun devint par la suite le brave général Biron, l'un des plus habiles chefs de nos armées républicaines, et qu'après avoir tout sacrifié à la liberté, il fut cruellement récompensé par des hommes dont l'ambition et l'immoralité abusaient indignement du pouvoir. Les premières années de ce généreux guerrier ne pouvaient qu'exciter notre intérêt, et nous étions avides de connaître le rôle qu'il avait rempli dans une cour où son influence pouvait rendre à la patrie des services inappréciables. Il nous coûte d'avouer qu'à cet égard les *Mémoires du duc de Lauzun* n'ont point rempli notre attente. Ce n'est pas sans quelque regret que nous n'y avons trouvé, au lieu d'un tableau instructif et animé de la cour de Louis XV et de Louis XVI, que le récit très-scandaleux d'une suite de scènes galantes, dont la peinture peut sans doute nous

donner une idée de l'effroyable dissolution des mœurs à cette époque, et, sous ce point de vue, peut devenir utile pour l'observateur; mais qui, en dernier résultat, n'a rien qui réponde aux espérances du lecteur avide de s'instruire. Les mémoires du baron de Besenval, sous ce rapport, sont de beaucoup supérieurs à ceux du duc de Lauzun.

Il est encore en France des hommes qui, se refusant à l'évidence, accusent notre époque d'une démoralisation beaucoup plus grande que celle qui existait sous l'ancien régime. Les mémoires du duc de Lauzun pourraient servir de réponse à ces détracteurs de leur siècle. Il serait difficile qu'ils détruisissent un pareil argument, et il faudrait qu'ils convinssent avec tous les gens sensés, que si nous avons recueilli quelques biens des sanglantes catastrophes qui ont depuis trente ans ébranlé et renouvelé le corps social, on doit regarder comme le premier et le plus pur de ces biens l'amélioration sensible qui s'est opérée dans les mœurs générales de la société. On parle moins peut-être de morale et de religion que l'on n'en parlait alors; mais, s'il n'y a point autant d'ostentation, il y a plus de pratique. De longues tourmentes, des révolutions successives, en déplaçant plusieurs fois le gouvernement, ont interrompu ces traditions de scandale et de mauvaises mœurs qui, depuis le régent jusqu'à Louis XVI, semblaient se transmettre et se perpétuer parmi les courtisans, et quelquefois même parmi les personnages les plus élevés. On ne rencontre plus aujourd'hui de ces aimables de cour qui, pareils au duc de Lauzun, semblaient passer en revue toutes les femmes des courtisans, et voyageaient, pour ainsi dire, de l'une à l'autre sans que personne s'en étonnât, pas même leurs honnêtes maris, qui trouvaient assez à se venger, et se contentaient de ces sortes de dédommagemens. Tels étaient les principes alors à la mode, que nul n'eût voulu

paraître témoigner une mauvaise humeur, qui eût été trouvée ridicule. Mais, ce qui doit révolter les ames les moins scrupuleuses, c'est l'absence totale de délicatesse que l'on remarque dans les goûts des coryphées de ce tems. Nous les voyons sortir des bras d'une duchesse pour passer dans ceux d'une fille de l'Opéra, et témoigner une égale estime pour une obscure phryné et pour une dame de cour à nom historique. Il semble que leur amour n'était que de la passion, et leur tendresse que les excès d'un tempérament effréné.

Le duc de Lauzun, élevé dans le sein d'une cour dissolue, en prit naturellement les goûts et les habitudes. A peine arrivé à l'adolescence, il trouva de nobles dames qui eurent la bonté de se charger gratuitement de son éducation. Tel qu'autrefois ce maréchal de Richelieu, plus fameux encore par ses prouesses amoureuses que par ses exploits militaires, M. de Lauzun suffisait à toutes les belles. C'était un jeune sultan auprès duquel chacune briguait l'honneur du mouchoir. Rarement il fut cruel; mais il éprouva plus d'une fois des revers qui lui firent connaître que les passions lèguent à ceux qui s'y abandonnent plus de peines que de jouissances. Il est consolant pour l'homme utile et qui se dévoue à de pénibles travaux pour le bonheur de son pays, de penser que l'homme de plaisir mène une vie souvent plus fatigante que la sienne, et cherche en vain à se dérober, au sein des jouissances de l'amour et du luxe, à cette portion d'infortune réservée à toute créature humaine. Personne, peut-être, n'obtint plus de succès en tout genre que le duc de Lauzun. Beau, riche et spirituel, il n'est point de cœurs dont il ait en vain tenté la conquête ; ses mémoires même donneraient à penser que plus d'une fois d'illustres regards descendirent jusqu'à lui. Le duc de Lauzun fut long-tems le favori des plus grandes princesses

de l'Europe. L'impératrice de Russie, la reine de France, l'admirent souvent dans leur intime familiarité; cependant, malgré tous ces biens de la fortune et de la faveur, peu d'hommes vécurent plus malheureux que Biron. Son cœur fut continuellement accablé des peines de l'absence et des tortures de la jalousie; les souffrances physiques les plus aiguës lui rendirent continuellement l'existence pénible. Marié malgré lui à une femme qui ne l'aimait pas et qu'il aimait moins encore, son intérieur fut troublé par mille soucis; peu propre à ménager et à distribuer l'emploi de son immense fortune, il en vint insensiblement à accumuler sur sa tête le fardeau d'une dette inconcevable dans un homme étranger aux spéculations du commerce. Malheureux au sein des délices, il fut un exemple frappant de la vanité des plaisirs sensuels et de leur impuissance à donner le bonheur. Personne ne justifia mieux que lui cette belle pensée du sage : « J'ai regardé le rire comme une erreur, et j'ai dit au plaisir : pourquoi m'as-tu trompé (1)? » Pensée si bien imitée par un poète français de notre tems :

J'avais cru le trouver (le bonheur) dans cette douce ivresse
Qu'offre des passions la fièvre enchanteresse;
Mais, au fond de mon cœur, que de fois le plaisir
A laissé le dégoût en usant le désir!
Que de fois le remords, sur la couche embaumée,
M'a montré tout-à-coup sa tête envenimée,
Et, de son dard cruel mortellement frappé,
Je disais au plaisir : « pourquoi m'as-tu trompé (1)? »

Si, aux peines physiques et morales que ressentit le duc de Lauzun pendant les années qu'il passa à la cour de

(1) *Ecclésiaste*, ch. II.

(1) Ces vers sont tirés du poème du *Génie de l'homme*, par M. Chenedollé.

Louis XVI, on ajoute les revers plus grands et plus réels qu'il rencontra en défendant la liberté de son pays ; si l'on réfléchit que ce courtisan si distingué, que ce général si brave et si expérimenté, après mille dégoûts essuyés dans le service d'une noble cause, expira sur un échafaud, on conviendra que le sort lui fit payer bien cher les stériles faveurs dont il parut long-tems l'environner.

Les *Mémoires du duc de Lauzun* ne conduisent point le lecteur jusqu'à la révolution française ; ils s'arrêtent à 1783, époque du retour des troupes françaises de l'expédition d'Amérique, terminée, selon les vœux des hommes éclairés de tous les pays, par le triomphe des Américains et par la proclamation de l'indépendance des États-Unis. On doit, à notre avis, regretter que le duc de Lauzun, s'il est l'auteur de ces Mémoires, n'ait pas poussé plus loin sa tâche. S'il eût poursuivi jusqu'aux années 1789 et 1790, il est à croire que la fin de son récit eût fait pardonner le commencement. Jeté dans les égaremens des passions, Biron ne devint un homme vraiment utile à son pays, que lorsqu'il s'unit aux Rochambeau et aux Lafayette pour concourir à l'indépendance du Nouveau-Monde ; c'est seulement alors qu'il commença de vivre pour la patrie et d'être quelque chose pour la liberté. Au séducteur de l'intéressante Sarah Lénox, à l'amant de la princesse polonaise de Czartoriska, on aime à voir succéder le guerrier français, le noble défenseur des droits de l'homme. Son nom s'agrandit de l'importance de la cause qu'il défend ; en présence de Washington, à l'ombre des lauriers de ce grand homme, quelques rayons d'une gloire si pure viennent se réfléchir sur son front. On commence à pressentir le général de la république ; on regrette qu'il ait perdu tant d'années dans la molle oisiveté des cours et qu'il prenne la peine de nous en raconter l'inutile histoire.

Que nous importe, en effet, qu'importe à l'humanité d'apprendre que, placé par sa naissance dans une cour corrompue, le duc de Lauzun fit succomber la vertu des femmes et gémir l'amour-propre des maris, qu'il se trouva en rivalité d'amour avec le duc de Choiseul, avec le comte de Guines, avec milord Carlisle, avec le prince russe Repnin, etc.; de telles confessions, et mille autres, sont tout au plus du domaine de ces romans licencieux qui amusent l'oisiveté des sots et des inutiles; mais, ce qui importe au monde, c'est de savoir qu'une poignée de Français eut le courage d'abandonner la patrie, de traverser les mers au milieu des dangers, de se rendre dans des contrées où les armées anglaises n'étaient pas ce qu'il y avait de plus redoutable pour eux, jaloux de combattre pour la liberté d'un autre hémisphère, et de contribuer à l'établissement d'une république que près de cinquante ans d'existence ont élevée au rang des plus vastes états du monde; ouvrage honorable et glorieux, mission immortelle, qui assure un nom impérissable à ceux qui en ont préparé le succès.

L'éditeur des *Mémoires du duc de Lauzun* affirme, dans une courte Préface, que cet ouvrage renferme des détails vraiment neufs et précieux sur la guerre d'Amérique. Nous sommes forcés d'avouer qu'il y a quelque orgueil dans cette assertion, et que nous avons vainement cherché des faits importans dans la portion très-succincte des Mémoires de Lauzun, consacrée à cet objet. Les événemens que l'auteur raconte sont connus, ou d'un médiocre intérêt; ils se bornent à peu près au récit de quelques tracasseries inévitables entre les divers chefs de cette guerre; de quelques dissentimens entre Rochambeau et Washington, accompagnés de l'opinion du duc de Lauzun sur ces querelles, peu dignes de l'histoire, et que l'on doit surtout

attribuer à l'incertitude et au défaut d'ensemble des mouvemens de chaque corps d'armée. Mais on cherche en vain dans le récit de Lauzun quelques détails qui aient trait au fond de la question, et qui ajoutent à ce que nous savons sur cette époque de l'histoire des nations : on eût désiré connaître la politique de l'Angleterre, ses fautes, ses vrais sentimens; la politique et les désirs du cabinet de Versailles, en prenant parti pour l'insurrection; et c'est là précisément ce que l'on ne trouve pas dans les Mémoires du duc de Lauzun.

On n'y trouve pas non plus ce qui abonde dans les Mémoires du baron de Besenval, des portraits bien tracés des hommes marquans de l'époque. Le duc de Lauzun, ou son biographe, nomme une foule de grands personnages; mais il n'en parle en général que d'après le rôle qu'ils ont pu jouer dans ses intrigues amoureuses : il nous les montre dans les coulisses, mais il ne les suit jamais sur le théâtre politique. S'il critique parfois leur administration, c'est seulement lorsqu'il se trouve froissé par elle, et dans les seuls actes qui le concernent; il est difficile d'adopter des censures nécessairement intéressées. Il en veut à M. de Sartines qui lui promet beaucoup et ne tient jamais; peut-être M. de Sartines pensait-il qu'un courtisan est mieux placé dans les boudoirs de la cour qu'à la tête des armées. Ce n'est point ainsi qu'écrivait Saint-Simon, ce maître dans l'art de composer des Mémoires. Ce courtisan observateur peignait les hommes d'un trait; il jugeait les choses d'un mot : il était, sans s'en douter, un grand peintre et un écrivain profond. Il s'approchait, sans le savoir, de Tacite; il voyait le fond des choses; c'est le talent des esprits supérieurs. Lauzun ne fait que les effleurer.

Tout se rétrécit sous sa plume : s'il rencontre un personnage illustre, ou destiné à le devenir, c'est toujours

par une intrigue de femmes qu'il l'amène sur la scène; c'est ainsi qu'il nomme, parmi les hommes qu'il rencontre en Angleterre, le prince Poniatowski, jeune alors, mais préludant déjà aux vertus touchantes et sublimes qui ont rendu sa mémoire chère à tous les Polonais, et à la France, sa nouvelle patrie. Lauzun ne nous le montre que comme un rival qui lui dispute le cœur de la princesse de Czartoriska, et ne nous dit rien ni de son caractère ni des espérances que ce jeune héros faisait concevoir, et qu'il a remplies par la noblesse de sa vie et l'éternelle gloire de sa mort. Enfin, pour résumer en un mot ce que nous pensons sur les Mémoires de Lauzun, ils sont l'ouvrage d'un aimable roué, qu'on nous passe l'expression, qui poussait jusqu'à l'extrême la frivolité reprochée si souvent au caractère français.

Il y a toujours quelque chose de vrai dans les accusations adressées d'un avis presque général. Il est quelquefois frivole, sans doute, le caractère français; quoique français, et glorieux de l'être, nous voulons en convenir : mais, par combien de vertus ne rachète-t-il pas cette apparente légèreté! Quelle bravoure personnelle, quelle abnégation de soi-même, il sait allier aux habitudes qui semblent les plus futiles! Comme le Français sait s'arracher au plaisir pour voler où le devoir l'appelle! comme, en cédant aux passions, il sait ne point s'en laisser corrompre, et conserver avec elles la noblesse des pensées et la pureté du cœur ! C'est le seul peuple chez lequel la galanterie ne dégénère point en débauche, et qui conserve l'honneur, même au sein des mœurs corrompues. C'est le seul qui ne s'endurcisse que difficilement dans le mal, sur qui il y ait toujours quelque ressource, et qui semble apporter en naissant des semences de vertu, que l'habitude du vice même ne parvient presque jamais à étouffer. « Heureux

peuple, dit un poète, que l'on ne soupçonnera point de partialité, puisqu'il est Anglais (1), qui sait se suffire à lui-même, et parmi lequel le reste du monde s'estimerait heureux d'habiter; les arts de son choix sont ceux qui rapprochent les esprits, et l'honneur y forme le caractère social. » Tels sont en effet les Français; légers, mais bons; amis des plaisirs, mais braves : voluptueux, mais rarement efféminés; ils sont également favorisés par l'amour et par la gloire. Ce n'est point en vain que l'on appelle leur patrie la terre classique de l'honneur.

Tel fut le duc de Lauzun; si les nouveaux Mémoires, publiés sous son nom, n'annoncent pas un historien bien profond, il fut un véritable chevalier français, beau, passionné, brave et spirituel. L'histoire de sa jeunesse sera lue avec intérêt, quoique sans beaucoup de fruit. Il y paraît le plus souvent avec un noble caractère. Sa vie, dont une moitié racheta l'autre, fut toujours fidèle à l'honneur; sa mort fut plus belle encore que sa vie : traduit devant le tribunal révolutionnaire, sur la dénonciation de Ronsin, et comme accusé d'avoir fait arrêter Rossignol, la beauté de ses traits, sa douceur et l'accent de sa voix, le calme que lui inspirait son innocence attendrirent tous les cœurs. Il fut cependant condamné, comme convaincu d'avoir conspiré contre la république. L'arrêt de sa condamnation n'obtint de lui qu'un dédaigneux sourire. Plus ferme alors que son émule le brave Custine, qui n'avait pu retenir quelques larmes en entendant son arrêt de mort, Biron sortit paisiblement de la salle d'audience, traversa les cours du palais de justice d'un pas assuré; et, rencontrant plusieurs prisonniers qui s'étaient réunis pour attendre son passage, il leur dit, avec ce ton d'urbanité qui le dis-

---

(1) Goldsmith; *le Voyageur. (The traveller).*

tinguait à la cour : «C'est fini, messieurs, je pars pour le grand voyage. » Rentré dans sa chambre, il se fit apporter une bouteille de vin de Bordeaux et une volaille, but toute la bouteille et mangea avec beaucoup d'appétit. Il demanda un livre au concierge, lut pendant quatre heures, se coucha sur un mauvais grabat, et dormit aussi profondément que Condé la veille d'une bataille. Le lendemain, il se leva avec calme, fit prier le concierge de vouloir bien lui envoyer des huîtres et deux bouteilles de vin blanc, dont il força le guichetier qui le servait à prendre sa part. Il lui versait un nouveau verre de vin, au moment où l'exécuteur parut. « Mon ami, lui dit Biron sans s'émouvoir, je suis à vous; mais permettez que je finisse ma dernière douzaine d'huîtres : au métier que vous faites, vous devez avoir besoin de forces; vous allez boire un verre de vin avec moi. » L'exécuteur accepta; Biron, le guichetier et lui trinquèrent ensemble. Il s'établit un court dialogue entre eux sur l'instrument du supplice; ensuite Biron se leva, et marcha à la mort sans se troubler. Il la reçut le 1er janvier 1794. LÉON THIESSÉ.

LITTÉRATURE.

ESSAY ON MAN BY ALEX POPE, *Essai de Pope sur l'homme.* TRADUCTION par FONTANES. *Première édition, Paris,* 1783, *Jombert. Deuxième édition entièrement changée.* Paris, 1821. *Lenormand.* in-8°. Prix, 6 fr. TRADUCTION par J. DELILLE. Paris, 1820. Michaud. In-8°. Prix, 5 fr.

L'ESSAI SUR L'HOMME EN CINQ LANGUES. texte anglais, traduction en vers latins, italiens, français, allemands; suivi d'une traduction littérale en prose. Paris, Baudry, rue du Coq-St.-Honoré. Prix, 6 fr.

> *He is the moral poet of all civilisation; and as such let us hope that he will one day be the national poet of all mankind.*
>
> Lord Byron, épître à lord Murrey.
>
> Pope est le poète moral de toute civilisation, et à ce titre espérons qu'un jour il sera le poète national de la grande famille humaine.

LE chef-d'œuvre du premier poète classique de l'Angleterre a été traduit récemment par les deux plus habiles versificateurs de cet âge. Laborieusement polie, retouchée dans le silence, mûrie par un lent travail, commencée dès leur jeunesse, publiée au bout d'un demi-siècle, cette traduction, objet d'une longue et honorable rivalité, a été la triste décoration de la tombe, où ces deux athlètes, qui s'étaient observés si long-tems et enfin mesurés, descendirent, en laissant la palme indécise.

Ces deux grandes réputations commencent à pâlir. Je signalais naguère l'éclat d'une renommée tardive (1); et

(1) *Voyez* l'analyse des œuvres choisies de Lebrun, ci-dessus, T. XII, p. 113.

aujourd'hui, il me faut observer l'éclipse d'une gloire contemporaine. Déplorable effet de l'esprit de parti, qui envahit tout, dénature tout, corrompt tout, jusqu'à la littérature même! Je serai fidèle à l'impartialité. Les écrits sont à part des actions : l'homme de lettres est le seul à considérer ici ; l'homme de la politique est déjà livré à l'histoire.

Pour jeter plus de clarté et d'intérêt sur ces analyses diverses qu'il faut rallier, je vais en établir les principales divisions et en marquer les sommités.

1° Influence *que la situation de ces deux hommes célèbres a exercée sur leur talent;* 2° Système de Pope, *considéré sous le rapport de l'ordre moral, religieux, social, et enfin du bonheur individuel;* 3° Caractère particulier du génie de Pope *et de la langue anglaise, d'où résultent les difficultés presque insurmontables d'une traduction rigoureuse;* 4° Coup d'œil sur les versions en différentes langues; 5° Comparaison des deux nouvelles traductions; 6° Remarques sur les 1re et 2e éditions de Fontanes, *variantes de style et d'opinion;* 7° Conclusion.

Section 1re. Delille et Fontanes s'élevèrent du plus simple grade au premier rang, dans cette université qu'ils devaient illustrer un jour, l'un comme professeur royal, et l'autre comme grand-maître. Tous deux, jeunes, passionnés, avides de gloire et de jouissances, passant avec une égale facilité de la retraite dans le monde et de l'étude aux plaisirs; habiles dans l'art des séductions, grands dupeurs d'oreilles (1), devinrent bientôt l'idole des cercles brillans de la capitale. Cette époque était, en France,

(1) Delille excellait dans l'art de la déclamation ; son débit avait quelque chose de magique.

l'âge d'or de la littérature; tous les esprits ne s'occupaient que des beaux-arts, ces décorations de la société, ce charme de la vie; il n'y avait alors de faction qu'aux parterres de la Comédie-Française et de l'Opéra.

Delille était célèbre par son élégante *traduction des Géorgiques* qui, malgré ses défauts (1), restera comme un monument de la langue française, à laquelle il imprima les formes les plus souples et les plus variées; grâce à lui, elle apprit à

. . . . . Descendre sans bassesse,

. . . . . .

Et dit, sans s'avilir, jusques aux moindres choses,
Fit des plus secs chardons des œillets et des roses.

BOILEAU.

On admirait surtout son *Epître sur les arts mécaniques, à M. Laurent*, chef-d'œuvre de poésie descriptive; plusieurs fragmens du poème *sur l'Imagination*, entre autres, les épisodes des *Catacombes* et de la *Religieuse*. Le poème des *Jardins* est fort au-dessous. Dès-lors, Delille abandonna les routes classiques, et se fit chef d'une école, où le bel esprit est préféré au génie, *dulcibus abundans vitiis*, SENEC. Fontanes lui opposait le *Verger*, charmant poème, écrit dans le style antique; la *Forêt de Navarre*, digne d'être placée à côté des vers célèbres de Pope, sur la *Forêt de Windsor*; les fragmens d'un poème sur l'*astronomie, la fête des morts dans la campagne, à la fin de l'automne*, comparable, sous le rapport descriptif, à l'élégie de Gray sur un *cimetière de campagne*, mais inférieure sous le rapport dramatique et sentimental; enfin, la pièce

(1) Le principal de tous est la recherche et la prodigalité des petits ornemens, manière aussi éloignée de la majestueuse simplicité des anciens, que la terre l'est du ciel.

contre la *révocation de l'édit de Nantes*, couronnée par l'Académie française (1).

Cette simple exposition des faits suffit pour faire apprécier la différence de leurs talens. L'influence de la société y ajouta un nouveau contraste. Delille puisa dans le monde cette espèce de coquetterie de style qui dépare ses meilleurs ouvrages : c'était alors le plus brillant papillon du Parnasse; mais cet être si frivole, en apparence, montra bientôt et soutint un grand caractère (2). Fontanes y conserva toute la pureté de son goût et la mâle austérité de son style, mais il y sentit s'amollir son caractère; il en eut peu, ou plutôt il n'en eut point.

La révolution acheva de les séparer. Fontanes chercha un asyle sur les bords du Rhône; et Delille, aux rives de la Tamise. Le premier, heureux et enrichi par son mariage, cultivait paisiblement les lettres, retouchait sa traduction de Pope, traduisait Lucrèce et Virgile, lorsque l'orage qui éclata sur Lyon le frappa lui-même et le dépouilla de sa fortune ; il perdit même une partie de ses manuscrits; il revint à Paris, y travailla à quelques journaux avec Laharpe et l'abbé du Vauxcelles, et professa avec distinction la littérature aux écoles centrales, l'une des institutions les plus libérales, et dont la destruction a laissé de profonds regrets, et une lacune irréparable ; leur suppression le replongea dans l'infortune. On sait par

---

(1) Elle fut couverte d'applaudissemens ; on avait accordé au poète l'honneur de lire lui-même sa pièce, et j'entendis un des spectateurs, à côté de moi, s'écrier : « La France compte aujourd'hui un grand poète de plus ! »

(2) J'honore le caractère partout où je le trouve. Chez l'honnête homme, l'opinion est une conscience. Il peut sans doute se tromper ; mais, tant qu'il n'éprouve point la conviction intime de s'être trompé, il doit rester invariablement attaché à ses principes.

quels moyens il intéressa en sa faveur une femme distinguée alors par le haut rang qu'elle occupait dans l'état, par son esprit et par son amour pour les arts. Ce fut elle qui ouvrit à Fontanes la carrière politique; le reste est connu. Dès ce moment, il cessa d'être homme de lettres; il fit même retirer de la circulation tous les exemplaires de ses anciens ouvrages (1). Delille, réfugié en Angleterre, déjà âgé, et n'ayant pour toute fortune que son talent, précipita la composition et la publication de ses nombreux poèmes; il acheva le poème de l'*Imagination*, qu'il gâta à force de l'embellir; on y trouve, et en très-grand nombre, des morceaux admirables, mais l'ensemble en est défectueux (2).

Infelix operis summâ, quia ponere totum
Nesciet. . . . . . Hor.

La traduction de l'*Enéide*, élégante paraphrase, parsemée de très-beaux vers, mais fort au-dessous des *Géorgiques*; le poème de *la Pitié*, sujet du plus haut intérêt, dans lequel il fallait répandre à pleins flots le sentiment, et qui exigeait l'emploi des formes dramatiques : on n'y trouve que des descriptions et des sentences; enfin, le *Paradis perdu* traduit de Milton : c'est le véritable chef-d'œuvre de Delille; c'est le *Chant du cygne*. Je ne parlerai point, ce qui me conduirait trop loin, des autres ouvrages qu'il publia, à son retour en France; ils sont connus et appréciés.

Les funérailles de ces deux poètes offrirent un dernier

(1) C'est ce qui les rend très-rares. Je n'avais pu me procurer la première édition de sa traduction de Pope; j'en dois la communication au savant et obligeant M. Barbier, bibliothécaire du roi.

(2) Il s'y est glissé un oubli bien singulier; il y parle de tous les beaux-arts, excepté de la musique.

contraste. Delille, fidèle aux vertus qu'il avait chantées, pauvre avec courage, refusant avec noblesse d'asservir sa plume, heureux de la douce médiocrité d'Horace, expira paisiblement au sein de la gloire et de l'amitié. Ses obsèques furent une espèce de pompe triomphale. Une jeunesse studieuse, toujours enthousiaste de tout ce qui lui paraît éclatant et généreux, se disputa l'honneur de traîner le char funèbre et de porter le buste du poète, ombragé de lauriers. Les couronnes, les vers (1) pleuvaient de tous côtés, toute la république des lettres prit le deuil. Les funérailles de M. de Fontanes furent celles d'un marquis et d'un pair de France, magnifiques et vaines : les muses n'y parurent point.

Section 2. Le système de Pope a pour base l'optimisme (*tout est bien*). Le germe religieux de cette opinion se trouve dans ce verset poétique et naïvement sublime de la Genèse : « *Le Créateur vit que tout était bien, et il se reposa.* »

Mais comment concilier avec la puissance et la bonté divines, également infinies, l'existence du mal, soit physique, soit moral? La solution de ce problème a occupé et divisé tous les philosophes (2), depuis la plus haute antiquité jusqu'à Manès et saint Augustin, et depuis eux, jusqu'à Bayle (3) et Leibnitz, Voltaire et Rousseau.

---

(1) M. Lemercier publia à cette occasion une pièce très-remarquable.

(2) *Voy.* les ouvrages sur la théogonie indienne; *Asiatiques recherches*, et le savant écrit de *Hyde : De veteri Persarum religione.* On en trouve les traces dans la mythologie égyptienne et dans celle des Grecs; on peut consulter les fragmens de Pythagore et d'Empédocle.

(3) *Voy.* les articles *Manichéens* et *Pauliciens.* Dict. hist. et crit. et l'excellente analyse raisonnée de Bayle, par le jésuite de Marsy

La lettre du grand philosophe au grand poète est extrêmement remarquable, parce qu'elle fixe le point de la question (1), et l'éclaircit; j'en emprunterai quelques traits :

« Le poème de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience; le vôtre (2) aigrit mes peines, m'excite au murmure, et, m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir.

« . . . . . Homme, prends patience, me disent Pope et Leibnitz; les maux sont un effet nécessaire de la nature et de la constitution de cet univers. L'Être éternel et bienfaisant, qui le gouverne, eût voulu t'en garantir : de toutes les économies, il a choisi celle qui réunissait le moins de mal et le plus de bien. . . . .

« L'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition plus exacte; et, au lieu de *tout est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire, *le tout est bien*, ou *tout est bien pour le tout*. Alors, il est très-évident qu'aucun homme ne saurait donner de preuves directes ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette

---

T. IV, p. 263-360, et surtout le *Dialogue entre Mélissus et Zoroastre*, *ibid.*, p. 282-291.

(1) *Œuvres de J.-J. Rousseau*. Paris, 1817. Belin, T. VII, pages 414-426. Il faut la lire tout entière et avec réflexion.

(2) *Poème sur le désastre de Lisbonne*. Voltaire, à qui le lord Bolingbroke avait procuré, à Londres, la connaissance de Pope, commença par adopter, par louer même son système; il fit plus, il en traduisit une foule de beaux vers, qu'il sema dans ses *Discours philosophiques*, son chef-d'œuvre peut-être; mais bientôt, soit jalousie, soit légèreté, il brisa l'idole qu'il avait adorée, railla Pope, et soutint que *tout est mal*; doctrine désolante, qu'il annonça dans le poème sur *Lisbonne*, et qu'il développa gaîment dans *Candide*.

connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine (1).

« Les vrais principes de l'*optimisme* ne peuvent se tirer, ni des propriétés de la matière, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout; de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu. . . . . .

« . . . . . Si je ramène ces questions diverses (*la providence, le libre arbitre de l'homme, l'immortalité de l'ame, la prescience divine, etc.*) à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. . . . . .

« . . . . Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés sur ce point par les seules lumières de la raison. . . . . .

« . . . . . Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je crois une autre vérité. . . . . Mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison. . . . . »

Le philosophe de Genève termine sa lettre au poète de Ferney, par cette réflexion : « Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance, bien sûr de votre immortalité ; . . . . . vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir, dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions appa-

(1) Voyez les *Pensées de Pascal*, où ce résultat est creusé jusque dans ses dernières profondeurs.

rentes ? Vous l'avez vous-même expliqué. Vous jouissez; mais j'espère, et l'espérance embellit tout. . . . . .

« . . . . . Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère; je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir (1). »

O pouvoir! ô consolation ineffable de la vertu! La vertu inspirait et soutenait Jean-Jacques. Voltaire, à qui l'humanité doit tant, moraliste moins pur, mêlant à ses vertus d'excessives faiblesses, et tout entier à sa passion pour la célébrité, passion à laquelle nous devons tant de belles actions et tant de beaux ouvrages, ne prit de la philosophie que les superficies les plus brillantes, incapable, et par son caractère et par le tour de son esprit, d'en sonder les profondeurs.

Après avoir examiné la base, il ne reste plus qu'à considérer la distribution et la décoration de l'édifice. La distribution est remarquable par sa grandeur et sa simpli-

---

(1) Ceux qui désireront approfondir, comme je l'ai fait pour mon instruction, cette grande question, et discuter le *pour* et le *contre*, pourront consulter la pédantesque *réfutation de Pope par Crousaz*, réfuté à son tour par *Warburton;* les articles de l'*Encyclopédie Méthodique* (Dict. de la philosophie); l'*Histoire de la philosophie moderne*, par Bulhe, T. V, ch. 14, les raisonnemens de *Condorcet*, *préface du poème sur Lisbonne*, *édit de Kehl et de Lefèvre*, T. VIII, p. 399; les articles du *Dict. de Bayle*, cités plus haut. Le plus profond des dialecticiens, Bayle, expose avec une naïveté subtile le *pour* et le *contre*, et se retire dans les nuages du scepticisme. J. Jacques est le seul qui ait bien posé et résolu le problème. Là où le raisonnement n'a plus de prise, il faut se décider par le sentiment intérieur.

cité. Pope répond à cette question, que chacun de nous s'est faite : «Quels sont les rapports de l'homme, quel est son but? »

L'homme a des rapports : 1° avec Dieu, qui l'a fait partie du tout infini et inconnu ; 2° avec lui-même, composé d'oppositions et de dissonnances, qui finissent par se résoudre en accord et se tourner en moyens; 3° avec la société, où des intérêts de chacun se constitue l'intérêt de tous. L'homme a un but; ce but est le bonheur; le bonheur, c'est la vertu. Tels sont les vastes points de vue signalés successivement en quatre épîtres (1).

Il serait inutile de tracer ici les subdivisions du poème ; on en trouvera l'analyse parfaitement développée dans le discours préliminaire de Fontanes (2).

En composant ces épîtres, Pope avait sans doute sous les yeux ces vers admirables de Perse :

« Discite, nunc miseri et causas cognoscite rerum.
» Quid sumus, et quidnam victuri gignimur ; ordo
« Quis datus, aut metæ, quâ mollis flexus, et undè ?
. . . . . Quid fas optare . . . . . .
. . . . . Patriæ, carisque propinquis
Quantùm elargiri deceat : quem te Deus esse
Jussit, et humanâ quâ parte locatus es in re.

Satire 3, *v.* 66 *et suiv.*

Pope écrivit d'ailleurs sous l'influence de son siècle, et puisa à pleines mains dans les sources que lui ouvraient,

---

(1) Pope avait d'abord intitulé ses quatre épîtres : *Livre premier*, il en annonçait un *second* de développemens; mais il reconnut qu'il serait surabondant.

(2) Pag. 10-36.

non seulement l'antiquité, mais encore les grands écrivains de la France et de l'Angleterre (1).

Observons, à l'honneur de la France, et comme une page remarquable de l'histoire des progrès de l'esprit humain, que la révolution philosophique, imprimée dans ce siècle à tous les esprits par Descartes (2), et par son rival Gassendi (3), trop peu apprécié, se communiqua rapidement de Paris à Londres. Mais, tandis qu'en France les plus beaux génies, tels que Mallebranche, Arnauld, Pascal, etc., consumaient leurs forces dans une stérile métaphysique, ou dans une déplorable polémique, les excellens esprits d'Angleterre, tels que Locke et Shaftesbury, son élève, Bolingbroke, Steëlle, Addisson, etc., faisaient descendre la philosophie de ces hauteurs enveloppées de nuages, et avec moins d'éclat peut-être, et beaucoup plus d'utilité, l'appliquaient à la morale, soit publique, soit privée. Tels furent les secours et les moyens dont Pope fut entouré; il lui fut facile alors de tirer Minerve de son

---

(1) Le plan est tout entier dans Shaftesbury. LA PARTIE PHYSIQUE mot pour mot dans la première partie du chapitre, intitulé les *moralistes*, sect. 3, *much is alledged in answer to show* etc. LA PARTIE MORALE dans Shaftesbury. 2 vol. des *Caracteristics*, article, Recherches sur la vertu. *To be well affected towards the publick interest and one own, is not only consistent, but inseparable.* Et plus loin *and thus perfection of virtue must be owing to the belief of a God.* » Notes Volt. *Ed.* Lefèvre, T. VIII, p. 427. Les détails sont souvent empruntés de Pascal, de Boileau, de la Rochefoucault.

(2) Surtout par son excellent ouvrage sur la *Méthode* et ses analyses géométriques, la seule partie de sa gloire, pure et exempte d'erreurs.

(3) Locke a puisé dans Gassendi les principes de son immortel *Essai sur l'entendement humain*, HIST. *des systèmes de la philosophie, par Degérando*, T. I. p. 301-309, et T. III, p. 97-101.

sanctuaire pour la présenter à l'adoration des peuples; il devint le Socrate des poètes.

Un très-petit nombre de ses raisonnemens est susceptible d'être attaqué; mais l'ensemble de la composition est indestructible, parce qu'il se fonde sur la morale la plus nécessaire et la plus vraie. Il faut s'élever au dogme sublime et consolant de l'immortalité, ou tomber dans l'abîme sans fond du matérialisme et de la fatalité. En sortant de lire Pope, on se trouve meilleur, plus résigné à son sort, plus attaché à ses devoirs, plus bienveillant envers ses semblables, plus satisfait de soi-même.

On a publié, surtout de nos jours, plusieurs catéchismes moraux; le premier de tous, après l'Évangile, est l'*Essai* de Pope *sur l'homme*.

Voilà ce qui a fait dire à Voltaire lui-même :

« L'art quelquefois frivole, et quelquefois divin,
« L'art des vers est, dans Pope, utile au genre humain. »

Il répète en mille autres endroits, en vers et en prose, l'éloge de Pope, que, plus tard, il changea en satire; mais il lui a rendu un hommage impérissable, en élevant sur le plan de Pope, mais divisé et morcelé, et avec les mêmes matériaux, mais déplacés et remaniés, le beau monument des sept *discours philosophiques*, un des chefs-d'œuvre de la langue française et de Voltaire lui-même. Il a encore suivi Pope dans le poème *sur la loi naturelle*.

On a vu que Pope avait, pour ainsi dire, exporté de France une partie de ses richesses philosophiques; Voltaire les a réimportées d'Angleterre, mais en les frappant au coin original de son propre génie.

Voici ce qui les distingue l'un de l'autre : on peut comparer la suite des idées de Pope, toutes liées fortement entre elles, à cette chaîne mystérieuse qu'il a décrite en

beaux vers, et dont on ne peut déranger un seul anneau sans détruire le tout. Les idées de Voltaire ne s'assujétissent point à cet ordre rigoureux que méconnaissait sa fougueuse et indépendante imagination. Il procède par saillies, il se livre à tous les caprices de la fantaisie la plus mobile et la plus variée, c'est ce qui fait son charme. On peut lui appliquer ce qu'il a dit lui-même : il effleure ce que Pope approfondit (1). Il jonche alors sa route de perles et de diamans; tout ce qu'il touche se convertit en or. En veut-on un exemple? comparez le sixième discours de Voltaire, *sur la nature de l'homme*, avec les différens passages imités de Pope, surtout la tirade :

« Know, nature's children. . . . . .
« Who thinks all made for one, not one for all.
3 *Epist.*

et la fable chinoise (de Voltaire) :

« Un jour quelques souris se disaient l'une à l'autre :
« Que ce monde est charmant! etc., etc.

C'est là que se manifeste dans toute sa plénitude le talent particulier du poète français, et notre langue n'a point de nom pour le caractériser; c'est quelque chose au-dessus de ce que les Anglais appellent *humour*.

Chacun de ces deux hommes, diversement supérieurs, me paraît représenter à lui seul tout l'esprit de la nation à laquelle il appartient : Pope, la profondeur de la méditation anglaise; Voltaire, toute la brillante vivacité, toute la pénétrante finesse de la saillie française.

Ajoutons que Voltaire se montre, dans ses discours, plus grand moraliste, plus penseur que Boileau; qu'il réunit toutes les beautés du style de l'Horace français à des beau-

(1) *Mais Pope approfondit ce qu'ils ont effleuré.*

tés d'un ordre, tantôt plus élevé, et tantôt plus riant. Ces discours devraient être un manuel classique (1); il est celui des gens du monde, et, sous ce rapport, Voltaire a contribué plus que Pope à populariser la philosophie morale pratique.

Les traducteurs de l'*Essai sur l'homme* se sont bien gardés de développer cette comparaison : Fontanes seul l'a indiquée; cette comparaison eût été périlleuse pour eux.

Section 3. Le génie du poète anglais se maintient à la hauteur du sujet. Les talens et le caractère de Pope ont beaucoup d'analogie avec ceux de Boileau.

Même sévérité, même amour du vrai, même indignation vertueuse contre les fripons et les sots; pureté de goût, flexibilité de style, laborieuse élégance, art exquis, telles sont les qualités qui leur sont communes. Mais Pope a des connaissances plus étendues et plus variées, plus de profondeur dans la pensée, plus de concision dans l'expression. Cela tient au mérite particulier de la langue anglaise, à la fois énergique et simple; sa grammaire est la plus philosophique et la plus exacte que je connaisse. Tout y est motivé, assujéti à un ordre raisonné; les règles sont faciles et en petit nombre; les mots sont des racines monosyllabiques, et de chaque racine sortent, comme par enchantement, le tronc, les branches, les rameaux, le feuillage de l'arbre du langage; parlons sans figure : le même mot fournit à volonté le nom, le verbe, l'adverbe, le composé et le privatif. Le poète en dispose à sa fantaisie; en cas de besoin, il les crée; il a même le privilége de les tirer d'autres langues.

---

(1) M. de Fontanes avait eu et m'avait confié le projet de former ce manuel; mais Napoléon abhorrait Voltaire, et le projet n'eut aucune suite.

Les grands écrivains se font dans toutes les langues une langue à part; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a un immense avantage à employer un idiome qui contient déjà en lui-même tous les élémens poétiques. Ses ailes portent naturellement le poète; dans les langues moins poétiques, telle que la nôtre, le poète ressemble à Dédale, il est obligé de fabriquer ses ailes.

De là, l'extrême difficulté des traductions. Pope met dans un seul hémistiche ce que Boileau lui-même ne peut exprimer que dans un ou deux vers.

Section 4. Les ouvrages supérieurs appartiennent à tous les tems et à tous les lieux. L'*Essai sur l'homme* a été traduit par l'étranger, et plusieurs fois. J'ai sous les yeux une édition de Pope en cinq langues : texte anglais, traductions en vers latins, italiens, allemands, français (1). La version *latine* est décolorée et prosaïque, hérissée de pronoms et d'adverbes; en un mot, plate et souvent inexacte; l'*italienne* a serré le texte de près; j'y retrouve tous les mots de la phrase et le tour même; tout enfin, excepté la poésie. L'*allemande* est énergique, mais le style en a vieilli, poétique, mais paraphrasé; les traductions *françaises*, en vers, par l'abbé du Resnel et par le duc de Nivernois, sont tombées dans un profond oubli; enfin, la traduction *française* littérale, en prose, par Silhouette, quoique fidèle, est sèche et dénuée d'élégance.

Pour mieux faire sentir toute la difficulté de l'art de traduire, je me contenterai de citer les trois premiers mots : *Awake my St John* (2).

---

(1) Cette édition date de près d'un demi-siècle.

(2) Pawlet Saint-Jean de Bolinbroke, d'une naissance illustre, du parti des Torys, célèbre dans la carrière de la politique et des lettres, par les hauts emplois dont il fut revêtu, ses négociations, son

Nul traducteur n'a osé rendre le compellatif, expression d'amitié familière que la langue anglaise seule peut supporter.

En latin moderne, *mæcenas* est servile; en italien, *amico* a perdu toute sa valeur, parce qu'on y donne ce nom à la première personne qu'on rencontre; en allemand, *Bolingbroke* seul, s'il n'est pas accompagné d'un terme équivalent à *mein*, n'est que familier; en français, *mylord* est une expression générale, ou plutôt respectueuse, et correspond à *monseigneur* (1).

Plusieurs personnes regarderont cette remarque comme minutieuse; elle est loin de l'être. Il s'agit ici de la dignité de caractère, qui est bien au-dessus de celle des titres. Le poète traite d'égal à égal avec le noble lord, et se sert à dessein d'une expression amicale à la fois et familière. C'est une nuance que le traducteur devrait reconnaître et conserver.

Cette édition en cinq langues, y compris le texte, est entièrement à refaire, et je répondrais au libraire d'un grand succès, s'il réimprimait le texte anglais avec les commentaires de *Johnson*, et s'il confiait la traduction littérale, en

---

éloquence, sa philosophie, ses vastes connaissances historiques, enfin par ses mémoires et ses essais, parmi lesquels on distingue une dissertation très-intéressante sur les bornes des connaissances humaines. Il fut l'ami de Pope et de Voltaire; ce dernier titre suffirait à sa gloire.

(1) Tous les traducteurs français ont mis:

Éveille-toi, mylord (monseigneur),

il était facile de dire:

Ami, réveille-toi.....

ou bien:

O mon cher Bolingbroke, éveille-toi.....

prose française, à la plume élégante de M. Pougens; la traduction en vers latins, à MM. Lemaire, Amar, ou Cauchy; les deux premiers, professeurs très-distingués; le troisième, archiviste du sénat, les seuls qui écrivent aussi bien en latin que le peuvent les modernes; la traduction en vers italiens, à M. Buttura, qui nous a reproduit l'*Art poétique* de Boileau, et la traduction allemande à l'un des célèbres Voss, famille illustre dans les lettres; il suffirait de réimprimer les deux traductions en vers français, de Delille et de Fontanes. *Par nobile fratrum.*

Je vais les mettre en présence, et cette lutte ne sera pas sans intérêt pour les amis des lettres. Je n'oublierai pas que je me suis promis d'être fidèle à l'impartialité. Il n'existe d'ailleurs qu'un seul et véritable juge, le public instruit : c'est à son tribunal suprême que je soumets l'observation et l'analyse des faits. J'aurai toujours sous les yeux ces excellentes réflexions de Chénier (1) :

« ..... Le critique parle-t-il des grands écrivains qui ne sont plus, c'est avec respect, ce n'est point avec idolâtrie. Il les admire, et cependant il les juge, mais avec cette circonspection modeste que recommande Quintilien. Il sait découvrir leurs fautes : il fait plus, ce sont les fautes des modèles; par-là même elles sont dangereuses; il les signale, non pas à la manière de Zoïle.... mais comme Horace..... La fausse critique nuit et veut nuire; elle est ennemie des talens, dont la vraie critique est l'auxiliaire. L'une est le métier de l'envie; l'autre est la science du goût dirigé par la justice. »

CHAUSSARD.

(*La suite au cahier prochain.*)

---

(1) *Tableau de la littérature française*, ch. 3, édit. Baudouin. Paris, 1821. In-18, pages 139 et 142.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *Addresses of the Philadelphia society for the promotion of national industry.*—Mémoires de la société de Philadelphie pour l'encouragement de l'industrie nationale. Philadelphie, 1820. Carey, père et fils; 1 vol. in-8° de 280 pages.

Ce volume se compose de différens mémoires adressés au Congrès en faveur des manufacturiers, et d'autres documens publics, parmi lesquels on remarque le rapport d'Alexandre Hamilton, secrétaire du trésor en 1790, extrait de ses œuvres, et celui du comité du commerce et des manufactures à la chambre des Représentans, en 1816. Les autres pièces, moins importantes, servent à prouver les progrès rapides de l'état florissant des manufactures américaines. Dans un pays dont les institutions favorisent le commerce et l'industrie, et dont les habitans sont actifs et laborieux, il suffit de laisser aux citoyens le soin d'assurer leur fortune particulière; ils travaillent ainsi à celle de l'état.

2.—*The late fever in Boston.*—Sur la fièvre qui a régné à Boston en 1819. Journal de médecine de la Nouvelle-Angleterre. Octobre, 1819.

3. — *Case of the ship ten Brothers*, etc.—Examen du vaisseau *Les dix Frères*, à bord duquel la fièvre jaune se déclara, peu de tems après, dans le port de Boston. Rapport du comité du conseil de santé, unanimement approuvé, et publié par ordre du conseil. Boston, 1819.

4.—*A statement of the occurrences during a malignant yellow fever in the city of New-York*, etc.—Tableau des événemens qui

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

précédèrent l'apparition de la fièvre jaune dans la ville de New-York, pendant l'été et l'automne de 1819, et qui furent considérés comme ayant eu quelque influence sur cette maladie. New-York, 1820.

5.—*Observations on the epidemie of* 1819. — Observations sur l'épidémie de 1819, telle qu'elle s'est montrée dans une partie de la ville de Baltimore; par *David* M. Reese, D. M. Baltimore, 1819.

Plusieurs villes des États-Unis ont été désolées, en 1819, par le terrible fléau qui vient de ravager la malheureuse ville de Barcelonne. Parmi les écrits publiés sur ce sujet, les uns ont pour but de prouver que la maladie a été importée; les autres, qu'elle a pris naissance dans le pays même, par suite d'un défaut de soin et de propreté, défaut qui suffit souvent pour établir un foyer de corruption et d'exhalaisons pestilentielles. Un grand nombre d'observations sur la fièvre jaune des États-Unis tendent à prouver qu'elle n'était point contagieuse, c'est-à-dire, que les malades qui en étaient attaqués ne la communiquaient point à ceux qui les soignaient, et qu'en détruisant les causes d'infection, ou en s'éloignant des lieux où elles agissaient, on pouvait se soustraire au danger. Un médecin français, M. Lémery, envoyé en Espagne par le gouvernement des États-Unis pour examiner les symptômes de la maladie, a soutenu le même système contre M. Pariset, en affirmant que la fièvre de Barcelonne n'était point contagieuse. Les écrits américains que nous annonçons contiennent des faits importans à l'appui de cette assertion, et pourront aider la commission des médecins français, dans le travail qu'elle doit faire sur le résultat de ses remarques en Catalogne. Elle doit écarter avec soin toute prévention, tout esprit de système, et procéder, avec une impartialité rigoureuse, à la recherche de la vérité. (*Voy.* ci-dessus, Tom. XII, pag. 594, quelques observations sur la fièvre jaune.)

6.—*A discourse on the religion of the Indian tribes of north America*, etc. — Discours sur la religion des tribus indiennes de l'Amérique septentrionale, prononcé à une séance de la *Société historique de New-York*, le 20 décembre 1819; par *Samuel Farmer* Jarvis; suivi de notes et d'éclaircissemens. New-York, 1820; brochure in-8° de 64 pages.

L'histoire et l'origine des tribus indiennes qui habitent l'Amérique septentrionale, ont excité pendant long-tems l'intérêt et la curiosité des savans de l'Europe. Plusieurs sociétés, entre autres la *société*

historique des états de Massachusetts et celle de New-York, ont été fondées dans le but de recueillir les traditions de ces peuplades, avant qu'elles disparaissent entièrement du sol de l'Amérique. C'est comme membre de la société de New-York, qu'un savant et respectable ecclésiastique, M. Jarvis, a fait de grands travaux et d'immenses recherches sur la religion des tribus indiennes. Comme un pareil sujet se lie étroitement à l'origine de ces tribus, M. Jarvis a été conduit à consulter l'opinion de plusieurs écrivains, et à examiner les points de rapprochement qui existent entre les Indiens et les autres habitans du globe. Il a, en conséquence, comparé la religion, les mœurs, les coutumes et le langage des Indiens avec ceux des peuples du continent oriental, cherchant toujours dans la langue primitive le moyen de remonter à l'origine commune des tribus de l'Amérique. Cette marche l'a entraîné dans une dissertation très-curieuse sur les différens langages de ce peuple. Ses observations sur la construction grammaticale des phrases et l'analyse qu'il en a donnée, sont fort remarquables; elles ouvrent la route à d'importantes conjectures. Passant ensuite au sujet principal de son discours, M. Jarvis réfute victorieusement les assertions de Volney et de plusieurs autres écrivains, qui ont affirmé que les Indiens n'avaient point de religion. Il leur oppose le témoignage de Charlevoix, d'Adair, de Mackenzie et d'Heckervelder. Un séjour de quarante ans parmi les Indiens, en qualité de missionnaire, et une profonde connaissance de la langue Delaware, le plus répandu de tous leurs dialectes, donnent à l'opinion de ce dernier un très-grand poids. Voici comment il s'exprime à ce sujet; « Une dévotion habituelle pour la grande cause première, et un sentiment profond de reconnaissance pour les biens dont elle est la source, forment un des principaux traits qui caractérisent l'ame du sauvage indien..... Il croit qu'il est de son devoir d'adorer son créateur et son bienfaiteur, et de lui rendre un culte particulier. » Une foule d'autorités non moins respectables viennent à l'appui de cette vérité : parmi les historiens de la Nouvelle-Angleterre, on peut citer Gookin, Roger Williams, etc.

M. Jarvis s'est aidé, pour la partie scientifique de son discours, de l'important ouvrage de M. Duponceau; mais il a quelquefois émis des opinions différentes; il a élevé des doutes et éclairci des points obscurs. Cependant, il n'a pu offrir une théorie complète de

la religion des Indiens; mais il a fait espérer qu'il pourrait un jour arriver à ce but.

7.—*Mississipian scenery*, etc. — Description des bords du Mississipi, poème descriptif de l'intérieur de l'Amérique septentrionale, par *Charles* Mead. Philadelphie, 1820. Potter, un volume in-12 de 113 pages.

Nourris des chefs-d'œuvre de la littérature anglaise, pouvant puiser à la même source d'heureuses inspirations, d'où vient que les Américains n'ont encore rien produit de remarquable dans les lettres? Le génie du commerce étoufferait-il chez ce peuple le goût des beaux-arts et de la poésie? On serait tenté de le croire, en voyant la médiocrité de ses productions poétiques. Ce sont de pâles et faibles imitations des écrivains anglais. Tout y manque de chaleur et de vie. Point de descriptions animées; point d'accens mâles et généreux, tels qu'on doit en attendre d'un peuple libre, créateur de son indépendance, et n'obéissant qu'aux lois qu'il s'est lui-même imposées. Ces observations se présentent en foule à la lecture de l'ouvrage que nous annonçons. Le style en est prosaïque; un rayon d'imagination ne vient pas une seule fois l'animer et en rompre la froide monotonie.

L. S. B.

ASIE.

8. — *A retrospect*, etc. — Coup d'œil sur les dix premières années des missions protestantes en Chine, avec diverses remarques sur la littérature, l'histoire et la mythologie des Chinois; par *William* Milne. Malacca, 1820; un vol. in-8° de 376 pages, imprimé sur papier de soie.

M. William Milne, dont le zèle n'est égalé que par celui de son digne collaborateur, M. Morrison, était plus à même qu'un autre de tracer l'histoire de la mission protestante en Chine. Dans l'excellent recueil périodique qu'il publie, il a informé soigneusement l'Europe des travaux et des progrès des chrétiens, pendant les quatre dernières années, et l'ouvrage qu'il fait paraître aujourd'hui est, pour ainsi dire, l'introduction de son intéressant *Glaneur-Indo-Chinois*, qu'il a commencé en mai 1817. Dans l'un et l'autre de ces ouvrages, le lecteur trouvera des dissertations littéraires et philologiques d'autant plus précieuses, qu'elles sont écrites par un homme qui entend et parle la langue dont il s'occupe, et qui, au lieu de chercher dans les

manuscrits de quelques jésuites, des rêveries à rajeunir, ne craint pas, avec raison, d'avilir la science, en descendant jusqu'au rôle de *Drogman*, c'est-à-dire, en conversant familièrement avec les naturels, pour mieux connaître leurs mœurs et leurs usages. La meilleure manière de bien connaître un pays, est d'interroger ceux qui l'habitent; et c'est en se pénétrant de cette vérité, que M. Milne a rassemblé un grand nombre de documens précieux et de renseignemens exacts sur la contrée, qui, depuis long-tems, est l'objet de ses travaux.

Il est curieux de voir quels accroissemens ont reçus les missions de la Chine et celles de l'ultrà-Gange (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. XII, pag. 640). Un nombre considérable de livres a été imprimé et répandu avec profusion par ces sociétés, qui, de jour en jour, prennent un nouvel essor; et c'est avec plaisir que les hommes éclairés de toutes les croyances applaudissent aux généreux efforts qui tendent à instruire et à civiliser leurs frères sur quelque partie du globe que le sort les ait fait naître. E. Gauttier.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

9. — *A Letter on our agricultural distresses*, etc. — Lettre sur l'état de détresse de l'agriculture en Angleterre, sur ses causes et sur ses remèdes, adressée aux pairs et aux membres du parlement; par *William* Playfair. Londres, 1821; brochure in-8° de 72 pages.

L'auteur de cet écrit a rassemblé plusieurs faits importans bien dignes d'attirer l'attention du comité d'agriculture, de la législature, et en général du public anglais. Il attribue la misère actuelle des fermiers au luxe et à l'indolence qui s'étaient introduits parmi cette classe d'hommes, à l'époque où la guerre faisait monter si haut le prix des denrées. Après avoir considéré les causes de cet état de détresse, M. Playfair indique les moyens de le faire cesser. Il a joint à son ouvrage des tableaux des prix comparés du froment, du pain et de la farine. L. S. B.

10. — *The family Cyclopœdia*. — L'Encyclopédie de famille, ou Manuel des connaissances les plus utiles, classées par ordre alphabétique; par Jennings. Londres, 1821. Sherwood; ouvrage publié par livraisons de 110 pages chacune, in-8° petits caractères. Prix de chaque livraison à Paris, 3 fr. 50 c. (La collection complète, ornée

d'une gravure, est de 13 livraisons. On la trouve, franc de port, au bureau de la Revue Encyclopédique, à Paris, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.)

Cet ouvrage, dont nous avons annoncé la publication lorsque les six premières livraisons ont paru (*Voy.* Tom. IX, pag. 329), renferme un cours complet d'économie domestique, d'agriculture et de chimie; la description des objets les plus remarquables de l'histoire naturelle et des différens procédés employés dans les arts et dans les manufactures; enfin, un traité de morale et d'éducation. Après avoir défini chaque mot d'une manière claire et concise, l'auteur entre dans tous les détails qu'exige le sujet qu'il traite. Ainsi, après l'explication du mot *teinture*, il donne tous les procédés en usage dans les fabriques pour teindre en toutes couleurs. Rien n'y est omis. Les quantités, ainsi que les qualités des matières nécessaires à cet art, y sont désignées avec tant de précision, qu'il est impossible de se tromper dans leur emploi. Un ouvrage du même genre serait d'une grande utilité en France, et l'Encyclopédie de famille anglaise pourrait servir de guide et fournir d'excellens matériaux aux personnes qui se chargeraient de cet important travail.

L. S. B.

11.—*A View of the elementary principles of education*, etc. — Aperçu des principes élémentaires de l'éducation, fondés sur l'étude de la nature humaine; par J. G. Spurzheim. Édimbourg, 1821. Constable; 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage, écrit par un des disciples du docteur Gall, est consacré au développement du système de la *cranologie*. Malgré les plaisanteries qu'on a faites sur ce sujet en Angleterre, cette doctrine paraît s'y affermir; du moins, on a établi à Édimbourg une société savante chargée d'en examiner les préceptes, d'en faire connaître les résultats et d'en encourager les progrès lorsque son utilité sera reconnue. M. Spurzheim a cherché à démontrer, dans son ouvrage, l'importance des découvertes du docteur Gall, et l'influence qu'elles doivent avoir sur l'éducation. Ses raisonnemens, quoique spécieux, ne sont pas toujours sans réplique; cependant, il est probable que son travail attirera de nouveaux partisans à un système défendu avec autant de chaleur que de talent.

L. S. B.

12.— *De l'état actuel de la traite des noirs*, extrait des renseigne-

mens déposés récemment à ce sujet sur le bureau de la chambre des communes d'Angleterre, etc.; traduit de l'anglais, et accompagné d'un avant-propos du traducteur. Londres, 1821; Schulze, 13 poland street; et à Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; un vol. in-8° de 208 pages.

13.—*Le cri des Africains contre les Européens, leurs oppresseurs*, ou Coup d'œil sur le commerce homicide appelé la *Traite des noirs*; par M. *Thomas* Clarkson; traduit de l'anglais. Londres, 1821. Schulze, 13 poland street; et à Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; in-8° de 70 pages.

Ces deux brochures ont un même objet pour but, celui de faire connaître la nature et les effets du commerce frauduleux des esclaves d'Afrique. La première est une analyse des pièces officielles relatives à ce commerce. Ces documens importans se composent de la correspondance du gouvernement britannique avec les cours d'Espagne, de Portugal, des Pays-Bas et de France; de celle avec les États-Unis, les commissaires anglais dans les colonies étrangères, le gouvernement de Sierra-Leone, le commandant de la croisière anglaise sur les côtes occidentales d'Afrique; ils sont suivis de l'adresse votée à l'unanimité par les deux chambres du parlement, pour prier le roi de concerter avec les puissances maritimes les moyens de réaliser l'abolition complète et universelle de la traite, conformément à l'engagement qu'elles en ont contracté. Cette longue et affligeante correspondance n'est donc, à proprement parler, qu'une dénonciation publique des infractions faites aux traités solennels et aux lois promulguées contre la traite par quelques-uns des sujets de ces puissances, particulièrement par des aventuriers français. Il paraît en effet évident que ces derniers ont porté la traite à un degré d'étendue auquel elle n'était point encore arrivée; que le pavillon français non seulement protège leurs criminelles entreprises, mais qu'il sert encore de protection à ceux des sujets étrangers qui sont engagés dans cet odieux commerce. On suppose que la nation française ignore que l'on prostitue ainsi son noble pavillon, et que si elle en avait connaissance, elle ne manquerait pas de réclamer contre des attentats qui compromettent son honneur.

La publication en français de ces renseignemens officiels ne peut donc qu'être agréable à une nation si connue par la magnanimité, la douceur et la générosité de son caractère. Cette publication ne peut

déplaire au gouvernement, puisqu'elle doit lui être utile; car, observe le traducteur, s'il est vrai que le gouvernement français soit trompé, il doit aimer qu'on l'éclaire; si, au contraire,..... Mais une pareille supposition est inadmissible. Non, on ne peut croire, comme le bruit s'en est répandu, qu'un traité secret entre les colons et les négriers d'une part, et les ministres français de l'autre, oblige ceux-ci à fermer les yeux sur les crimes qui se commettent sous le pavillon de France..... Tant d'horreurs ne peuvent entrer dans la pensée d'un gouvernement chrétien et constitutionnel..... Cependant, le gouvernement français justifierait en quelque sorte de pareilles accusations, s'il ne se hâtait de les réfuter, et s'il hésitait plus long-tems de proposer aux chambres, contre les auteurs de la traite, des mesures plus efficaces, surtout depuis que des faits récens ont dû le convaincre de l'insuffisance de celles qui ont été adoptées (1). L'Angleterre n'est venue à bout d'abolir la traite dans toutes ses vastes colonies, que par des lois pénales et infamantes; et les États-Unis n'ont mis un terme à la contrebande des esclaves, qu'en la déclarant *crime de piraterie*, et en y attachant la peine de mort.

L'auteur de la seconde brochure, le *Cri des Africains*, est le célèbre philantrope Thomas Clarkson. Le nom de ce membre distingué de l'Institution africaine, du noble émule de M. Wilberforce, du zélé protecteur de la liberté et de la civilisation des noirs, est seul un titre de recommandation. On est assuré de trouver dans son ouvrage tout ce qu'un profond sentiment d'humanité, tout ce qu'un amour éclairé de la justice et de la religion peuvent inspirer en faveur d'une si belle cause. Il est impossible de n'être pas vivement ému, en lisant cet exposé des affreux moyens employés en Afrique pour fournir d'esclaves les navires européens, et le détail des fatigues, des privations et des mauvais traitemens qu'endurent ces pauvres Africains, enlevés par force ou par ruse à tout ce qui leur est cher,

---

(1) Il paraît que la traite, contrariée par les croisières anglaises sur la côte occidentale d'Afrique, s'est portée en partie sur la côte orientale. Une correspondance saisie à bord d'un navire français, *le Succès*, de Nantes, prouve qu'elle est en grande activité entre l'île Bourbon et les côtes de Madagascar et Zanzibar, malgré la vigilance du gouverneur Millius. Ce bâtiment, chargé de 344 nègres, a été arrêté, vers la fin de février 1821, par un vaisseau de guerre anglais, et conduit à l'île de France, où il a été condamné par la cour de l'amirauté; les nègres ont été mis en liberté.

pendant leur marche de l'intérieur vers les côtes où ils doivent être embarqués. On frémit d'horreur lorsque l'auteur nous représente ces malheureux enchaînés et entassés dans les cales obscures des bâtimens négriers, où ils ne respirent qu'en haletant un air infect et brûlant, et où les maladies, la sombre mélancolie et le désespoir font tant de victimes. M. Clarkson s'attache particulièrement à réfuter les argumens spécieux par lesquels l'intérêt personnel prétend justifier cet infâme commerce, qui consiste dans l'échange d'hommes, de femmes et d'enfans, contre de l'eau-de-vie, de la poudre, des fusils et quelques pièces d'étoffes européennes. Il prouve, par le témoignage de Mungo-Parck et de tous les voyageurs qui ont visité l'Afrique, que les nègres de l'intérieur sont naturellement humains, hospitaliers, intelligens et très-susceptibles d'éducation, et que si, sur les côtes, les peuplades sont barbares, c'est la traite seule qui a dénaturé leur caractère et leurs anciennes habitudes paisibles. M. Clarkson, persuadé que l'indifférence apparente des Français à l'égard de la traite ne peut venir que de leur ignorance des maux qu'elle produit, a cru que, pour en inspirer l'horreur, il suffisait de mettre sous leurs yeux le plan et la coupe gravés de l'intérieur d'un navire chargé de nègres. Parler au cœur et à l'imagination des Français est un sûr moyen d'exciter leur intérêt et leur pitié, de soulever leur indignation contre les auteurs de tant de misère et de désolation. Un coup d'œil sur cette gravure, ajoute-t-il, leur en dira plus que ce que pourraient en dire des volumes, et décidera dans leur esprit la question de l'abolition absolue et complète de la traite.

BABEY.

14. — *Notes relating to the manners*, etc. — Notes sur les mœurs et les coutumes des Tatars de la Crimée, par *Mary* Holderness, ouvrage orné de gravures. Londres, 1821.

Tandis que les flots tumultueux d'une population toujours croissante se heurtent et se pressent continuellement dans notre petite Europe, l'Asie voit à chaque instant se dépeupler ses vastes et fertiles contrées, c'est surtout dans les steppes immenses de la Tartarie, dans ces plaines fécondes et salubres situées presque sous la latitude de la France, que l'on regrette de ne voir poindre aucune lueur de civilisation. Bientôt, ce surcroît de population européenne, qui ne se soutient que par les efforts réitérés d'un génie créateur et industrieux, irait jouir, dans ces heureux climats

que ne dévaste jamais aucun des horribles fléaux qui pèsent sur les autres parties du monde, de cette aisance que lui refuse l'Europe et que lui offre la Tartarie indépendante, et, établissant de ce point, par la mer Caspienne et la mer Noire, de faciles communications et de nombreux échanges, contribuerait à l'avancement du bien-être général en Europe.

Ces réflexions, qui s'appliquent plus particulièrement à la Tartarie indépendante, peuvent, jusqu'à un certain point, mais dans l'intérêt d'une seule puissance, s'appliquer aussi à la Crimée. Malheureusement, si nous en croyons les notes de M. Holderness, les Tatars de ce pays n'ont pas fait un bien grand progrès dans la civilisation. Ils commencent néanmoins à abandonner leurs habitudes nomades, et ils ne se désaltèrent plus, comme autrefois, en suçant le sang encore chaud de leurs chevaux; mais il est impossible de les habituer au travail de la terre, et l'on retrouve dans leurs coutumes une foule de singularités qu'il sera très-difficile de leur faire abandonner. M. Holderness a passé quatre ans parmi eux; et les notions qu'il nous offre, sous le titre modeste de Notes, forment une précieuse suite de Carpini, Rubrequis, Pallas, etc. E. Gauttier.

15. — *Notes on the cape of Good Hope*, etc. — Remarques sur le cap de Bonne-Espérance, faites pendant un voyage dans cette colonie, en 1820. Londres, 1821. Murray, 1 vol. Prix, 26 schellings.

L'Angleterre, embarrassée du surcroît de population dont elle se trouve surchargée depuis la paix, a cherché à fonder de nouvelles colonies, et le cap de Bonne-Espérance lui a paru convenir surtout à ce genre d'établissement. Plus de cinq mille sujets britanniques sont allés chercher un asile et une existence en Afrique. Les premiers vaisseaux qui transportèrent des émigrés, arrivèrent au commencement d'avril, 1820, et les derniers jetèrent l'ancre dans la baie de Simon, vers le milieu de juin. On ne peut donc juger encore des progrès que peut faire cette colonie naissante; mais tout fait présumer qu'elle n'offrira jamais de grands résultats. D'abord, les propriétaires hollandais voient les nouveau-venus avec un œil d'envie; la législation, tout entière en leur faveur, ne laisse pas même la liberté du commerce aux colons anglais. Il y a ensuite beaucoup d'autres obstacles qui tiennent au pays; les rivières y sont peu nombreuses, et les ports n'offrent pas un abri commode aux vaisseaux. L'auteur des *Re-*

marques sur le cap de Bonne-Espérance s'est surtout occupé du sort de ses compatriotes exilés, et du peu de chances qu'ils avaient pour faire fortune, dans un pays régi par un peuple marchand. Ses observations sont en général fort judicieuses; on pourrait lui reprocher d'avoir semé sa narration d'un trop grand nombre de citations étrangères à son sujet; mais tout ce qui concerne le pays, les habitans, leurs mœurs et leur législation est bien observé et bien dépeint. L. S. B.

16. — *The Poems of Caius Valerius Catullus translated*, etc. — Poésies de Caïus Valerius Catulle, traduites en anglais, avec une préface et des notes, par l'honorable *George* Lamb. Londres, 1821. Murray, 2 vol. in-12.

La meilleure traduction des œuvres de Catulle qui ait paru en anglais, est celle qu'on attribue au docteur Nott, et qui fut publiée par Johnson en 1795. L'auteur n'a cependant pas toujours su rendre les expressions douces et mélodieuses qui font le charme des poésies érotiques de Catulle. On y chercherait vainement aussi la grâce et la délicatesse de l'original; mais, en revanche, on y trouve de la verve et de la fidélité. Le traducteur a conservé scrupuleusement le sens, et il indique, dans les notes qui suivent l'ouvrage, les beautés de pensée ou d'expression qu'il n'a pu faire passer dans ses vers. Plusieurs poètes ont emprunté à Catulle des passages, et quelquefois des pièces de vers entières, mais peu ont essayé de traduire toutes ses œuvres. M. Lamb est peut-être le seul qui ait entrepris une pareille tâche, depuis M. Nott. Peu effrayé des obstacles qu'elle présente, il entre hardiment dans la carrière; mais le succès ne justifie pas sa témérité. Il a psalmodié les vers de Catulle d'une manière si lourde et si monotone, qu'on serait tenté de lui demander justice, au nom du poète romain, d'une telle profanation. La célèbre pièce de vers adressée par Catulle au moineau de sa maîtresse, Lesbie, qui commence par ces mots dans l'original, «*Passer deliciæ meæ puellæ*, est pitoyablement rendue dans la version anglaise. En général, il n'y a de passablement traduit que le morceau adressé à Verannius, à son retour d'Espagne, et le beau poème d'Atys. L. S. B.

NORVÉGE.

17. — *Topographisk Statistisk Beskrivelse*, etc. — Description topo-

graphique et statistique du royaume de Norvége, par *Jens* Kraft. Christiana, 1820. 1er volume, 690 pages in-8°, et première partie du second volume, 384 pages, avec plusieurs tables.

M. *Kraft*, déjà connu avantageusement par le *Dictionnaire des auteurs danois et norvégiens*, qu'il a publié de concert avec M. *Nyerup*, de Copenhague, et dont la *Revue Encyclopédique* a rendu compte, T. I, pag. 361, et T. XI, p. 141, a entrepris cet ouvrage éminemment utile et important pour sa patrie, sans être effrayé par l'immensité des recherches qu'il a été obligé de faire, et l'étendue des correspondances qu'il a dû entretenir avec les autorités publiques et avec tous les hommes instruits dans toutes les parties, même les plus éloignées, du royaume dont il a entrepris la description topographique et statistique. Il est vrai que l'auteur, étant employé dans les bureaux du ministère norvégien, a par là même de très-grands avantages pour ce travail; et nous avons appris avec plaisir que le gouvernement a donné des ordres pour que toutes les archives du royaume lui soient ouvertes, et pour que les autorités constituées aient à lui fournir les renseignemens qu'il jugera nécessaire de leur demander. Ce qui a paru jusqu'ici, comprend seulement la province de Christiana, dont la topographie n'est pas encore achevée; il est à présumer qu'elle le sera par la publication de la seconde partie du second volume, laquelle a probablement paru, au moment où nous imprimons cette annonce. Il reste encore à décrire qnatre provinces; savoir : celles de Christiansand, de Berghen, de Drontheim et de Finmarken. Si toutes ces parties sont traitées avec la même exactitude que celle que nous avons sous les yeux, l'ouvrage sera très-volumineux. Ceux qui connaissent les statistiques de quelques pays plus riches et plus heureusement dotés par la nature, tels que la France, l'Angleterre er l'Allemagne, reprocheront peut-être à l'auteur des détails qu'ils regarderont comme trop minutieux. Nous ne partageons point cette opinion; car, selon nous, dans un pays pauvre comme la Norvége, dont les ressources sont extrêmement bornées, il n'y a rien de minutieux; et nous désirons, au contraire, que l'auteur continue, dans le reste de son ouvrage, à suivre la même marche et à recueillir les mêmes détails. Comme M. Kraft est dans la force de l'âge, on peut raisonnablement espérer qu'il achevera ce qu'il a commencé, et nous aimons à présumer aussi qu'il obtiendra du public et du gou-

vernement les encouragemens dont il est si digne par ses travaux et par son zèle pour les intérêts de sa patrie.

18.—*Den lille Tarif.*—Le Tarif des douanes diminué, ou Essai pour prouver combien est nuisible à la prospérité de la Norvége l'importation de différentes marchandises étrangères. Christiana, 1820. Petit in-8° de 68 pages.

L'auteur anonyme de cette brochure ne prétend pas avoir fait un ouvrage d'esprit; mais il en a fait un qui serait sans doute très-utile, si le gouvernement, au lieu d'encourager le luxe, comme il paraît le faire de différentes manières, voulait prendre le seul parti qui convient à la nation, celui d'honorer une sage économie, et de flétrir de sa désapprobation, en prêchant toujours d'exemple, ces brillantes futilités, qui non seulement ruinent la fortune publique et celle des particuliers, mais qui servent encore à corrompre les mœurs d'un peuple à qui la nature elle-même commande la sobriété, en lui promettant pour récompense les vertus et les avantages qui en sont la conséquence naturelle. L'auteur de la brochure que nous annonçons est peut-être un peu trop rigoureux dans son système prohibitif; mais, en adoptant ses principes, un gouvernement sage saurait fort bien concilier la rigueur que commande la pauvreté des ressources du pays, avec les douceurs et les agrémens qu'exige la vie sociale d'un peuple qui ne veut pas rester en arrière de la civilisation européenne. Nous avons remarqué avec plaisir que l'auteur ne pousse pas son système au point de proscrire les produits des arts, et qu'il désire qu'on encourage l'importation des productions étrangères que le pays ne peut pas fournir, et qui sont nécessaires pour l'avancement de l'industrie et des manufactures nationales. Nous serions fâchés d'apprendre que le gouvernement norvégien eût négligé de prendre en considération les utiles conseils d'un homme inspiré par les sentimens du plus pur patriotisme. HEIBERG.

DANEMARCK.

19.—*Tentamen de Architœ Tarentini vitâ et operibus, à Josepho* NAVARRO, *Neapolitano, conscriptum.*—Essai sur la vie et les ouvrages d'Architas de Tarente. Copenhague, 1819. In-4°.

—Ce petit ouvrage est un vrai phénomène. Ordinairement, les brillantes futilités des cours où résident les diplomates, leur permettent à

peine de dérober à leurs amusemens quelques rapides instans pour s'occuper de ce qu'on appelle aujourd'hui la politique. M. Navarro fait à cette règle générale une exception honorable. Attaché à la légation du roi de Naples près la cour de Copenhague, il n'a pas dédaigné de composer cet ouvrage et de soutenir une thèse publique à l'université danoise, pour obtenir les degrés de docteur en philosophie, qui lui ont été conférés avec toutes les solennités d'usage, en pareille circonstance. Puisse son exemple servir à prouver que les hommes du monde ne dérogent point en se livrant à des études sérieuses, et à des occupations plus utiles que celles de troubler la tranquillité des états, pour se donner le mérite de négocier et de rétablir la paix, après avoir souvent soufflé le feu de la guerre.

20. — (*) *Reise*, etc. — Voyage à travers une partie de l'Allemagne de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, en 1819 et 1820; par M. *Christian* Molbeck. Copenhague, 1821. 1er volume in-8°.

— M. Molbech, sous-bibliothécaire à la bibliothèque royale de Copenhague, est déjà connu des lecteurs de la *Revue*. Il publie aujourd'hui le premier volume de son voyage, qui ne contient que les détails de son passage rapide à travers le nord de l'Allemagne, et les observations qu'il a faites, pendant la première moitié de son séjour à Paris. Nous donnerons une notice plus circonstanciée de ce voyage, lorsque nous aurons reçu le second volume, qui doit être publié incessamment.

Heiberg.

ALLEMAGNE.

21. — *Geographie der Griechen und Rœmer*, etc. - Géographie des Grecs et des Romains. Troisième volume, contenant la Germanie, la Rhétie, la Pannonie; par *Conrad* Mannert. Deuxième édition. Leipsick. 1820. In-8°.

Il y a déjà fort long-tems que la première édition de ce livre a placé M. Mannert au rang des plus célèbres géographes de l'Allemagne. Depuis plus de vingt ans, il n'a cessé de s'éclairer de toutes les recherches qui ont été faites sur la géographie ancienne. Il donne aujourdhui le résultat de ses longues observations; aussi, le public y voit plutôt un ouvrage nouveau qu'une réimpression. L'auteur commence par examiner quelles ont été les notions, ou plutôt les fables des Grecs sur les Hyperboréens, sur les Macrobii et sur l'heureuse Hermonie. Il examine les récits d'Hérodote sur les Cimmé-

riens ; il montre à ses lecteurs ce que l'on pensait au siècle d'Alexandre. Le nord-ouest était regardé comme peuplé par les Celtes; le nord-est avait reçu une population scythe, et la forêt Orcynie divisait les uns et les autres. Cependant, M. Mannert prouve que les Grecs ont souvent confondu ces nations. Selon lui, les Allemands sont autochtones, opinion bien contestée, surtout par ceux qui donnent quelque attention au paragraphe 125 du premier livre d'Hérodote. Le chapitre IX, sur les Francs, peut être cité comme très-remarquable, surtout par le savant usage que l'auteur fait de la table de Peutinger, pour fixer, le long du Rhin et depuis le Lahn jusqu'à la Frise, le territoire de ce peuple, qu'il sépare, au moyen de la Lippe, en Saliens et Ripuaires. Maxime et Constance en transplantèrent beaucoup dans la Gaule; on leur assigna Taxandria et les environs, et ils vécurent en paix avec l'empire romain, jusqu'au ve siècle, sous Clodion qui régnait à Disparguon, non dans la Turinge, mais dans le pays de Tongres. Nous ne pouvons terminer sans recommander à l'attention du lecteur tout ce que dit M. Mannert sur les *Allemani* et sur les *agri decumates*. Ce qu'il y a de plus parfait dans son livre se rattache précisément au berceau de la monarchie française, et l'on ne peut que gagner à la lecture de ces traités, plus propres encore à éclairer les antiquaires, qu'à initier à la haute science ceux qui lisent superficiellement.

22. — *Noten zu einigen geschichtschreibern des deutschen Mittelalter*— Notes sur quelques historiens allemands du moyen âge ; par *Antoine Chrétien* Wedekind. Hambourg, 1821. In-8°.

Nous avons plusieurs fois parlé de la louable activité qu'apportent les Allemands à éclaircir les faits, et à fixer les époques du moyen âge. Ce noble zèle est fortement secondé par les dépositaires de l'autorité publique. Les gouvernemens et les simples particuliers, par leur empressement à souscrire à ce genre d'ouvrage, en facilitent encore la publication. M. Wedekind redresse, à son tour, plusieurs erreurs de géographie et de chronologie ; il désigne, avec une grande précision, plusieurs lieux qui, jusqu'ici, n'étaient connus que d'une manière très-vague, et sur les seules indications de Vitikind de Corvey, de Dittmar de Merseburg, d'Adam de Bremen, etc. L'auteur répand un grand jour sur la généalogie de la maison de Saxe, sur son alliance avec Charlemagne; enfin, il démontre que la princesse Ida était fille d'un frère de ce monarque, nommé Bernard.

Dans le cours de ses recherches généalogiques, M. Wedekind signale d'assez plaisantes erreurs ; par exemple, il anéantit une princesse Joada de Hongrie, laquelle, dit-il, ne doit son existence qu'à un mauvais génitif latin.

23. — *Deutsche Volksgeschichte aus dem ersten Jahrhundert vor und nach Christi Geburt.* — Traditions populaires allemandes du premier siècle, avant et après Jésus-Christ. Heidelberg. 1821. In-8°.

Cet ouvrage, s'il est lu par le peuple, est plus propre à créer des traditions au moyen de l'histoire, qu'à aider l'historien des traditions. L'auteur a voulu sans doute faire prendre à l'amour de la patrie des racines encore plus fortes dans le cœur des modernes Germains. Il remet sous leurs yeux les mœurs de leurs ancêtres, à la simplicité desquelles il veut les rappeler. On ne trouvera, dans ce livre, que ce qu'on lit dans tous les auteurs romains. Cependant, nous devons à la vérité de dire que l'auteur y a vu des choses encore inaperçues. Serait-ce pour laisser à ses récits ce vague qui caractérise les traditions, qu'il n'a pas attaché son nom à son livre ? L'histoire, en effet, ne nous arrive que par l'historien ; la tradition ne s'attache à aucun nom, elle va de bouche en bouche à travers les siècles, et quelquefois elle reste tout aussi pure, et plus pure que les récits appuyés d'autorité. Il serait bon que chaque nation fît des efforts pour apprendre aux classes inférieures les commencemens de son histoire ; l'esprit général des peuples y gagnerait, et les bons exemples trouveraient des imitateurs.

24. — *Des D. M. Ausonius Mosella mit verbessertem texte*, etc. — La Moselle, idylle d'Ausone, avec une traduction en vers allemands, des notes critiques, des commentaires et des dissertations historiques et géographiques ; par *Louis* Tross, de la société latine d'Iéna. Hamm, 1821, in-8°.

C'est de la part de l'auteur un hommage patriotique : M. Tross, né sur les bords de la Moselle, reproduit pour ses concitoyens un des plus jolis morceaux d'Ausone. Ce poète, né à Bordeaux, vers l'an 309 de J. C., se fit une telle reputation, qu'il fut choisi par l'empereur pour diriger l'éducation de Valentinien et de Gratien. Depuis cette époque, il marcha de dignités en dignités, et fut successivement préfet du prétoire en Italie, en Afrique, dans la Gaule, et enfin consul. Après la mort de Gratien, il se retira chez lui, se livrant tout entier à son goût pour la poésie. On ne sait pas

encore bien si Ausone fut païen ou chrétien; ses écrits favorisent également l'une et l'autre opinion. M. Tross est d'avis que le poème de la Moselle fut écrit à Trèves. Mais il y a un peu plus de difficulté sur l'époque où Ausone en conçut l'idée. M. Tross pense que ce fut de l'année 368 à l'année 370, et c'est à cause de quelques circonstances dont il y est fait mention; par exemple, la victoire sur les *Allemani*, qui sans doute est la même dont parle Ammien Marcellin au livre XXVI, chap. 10. Cette opinion est aussi celle de Honthein et de Floridus. Cependant, Lancey en a élevé une contraire; il veut que cette idylle appartienne à l'an 379; et sa grande raison, c'est qu'il y est fait mention du consulat d'Ausone, et que, selon deux épigrammes de ce poète, ce consulat se rapporte à l'an 379, ou de Rome 1118. Voici l'une de ces épigrammes :

Mille annos centumque et bis fluxisse novennos
Consulis Ausonii nomen ad usque leges.

M. Tross se tire de là assez adroitement, en ce qu'il prétend qu'Ausone, comme tous les poètes, revoyait ses ouvrages plus d'une fois, et qu'il pourrait bien avoir interpolé lui-même le vers 451, où il est question de son consulat; d'ailleurs, ajoute-t-il, dans ce poème on suppose l'existence d'un personnage déjà mort en 375, de Valentinien I. Il est donc impossible qu'il n'ait été écrit qu'en 379. M. Tross a accompagné son texte de notes explicatives; puis, dans un commentaire, il a présenté de plus longs développemens philologiques. Il regrette beaucoup qu'un manuscrit de Saint-Gall ne lui ait pas été connu à tems. M. le professeur Mone à Heidelberg lui en a envoyé depuis une collection qui renferme plusieurs de ses conjectures. M. Tross a travaillé consciencieusement; il ne pense pas avoir négligé aucune source. Peut-être aurait-il bien fait de s'aider, *quant à la religion* d'Ausone, d'une dissertation de M. de la Bastie qu'on lit dans les mémoires de l'académie. Cependant, ce n'est point là un reproche essentiel. Laissons ceux qui vouent l'auteur aux flammes éternelles se débattre avec ceux qui le veulent sauver; l'important, c'est que l'on conserve ses écrits, et, sous ce rapport, M. Tross a beaucoup fait. A la fin du volume, on rencontre des *excursus* conçus avec beaucoup de clarté et de sagacité. Nous signalerons surtout les recherches sur les monumens de Trèves. L'auteur, qui d'abord avait pensé, avec M. Quednow, que la fameuse *porta nigra* et le pont de la Moselle étaient des ouvrages gaulois, le

réfute maintenant. Il se prévaut du silence de César, de la nullité du passage de Tacite que M. Quednow allègue; enfin, il tourne autour d'un passage de Florus, et finit par déclarer que ce sera toujours *une croix* (CRUX) pour les antiquaires.

Dans ses *excursus*, M. Tross parcourt toute le rive de la Moselle; d'abord de Trèves à Coblentz, puis de Coblentz à Metz. Là sont rappelés des souvenirs historiques du plus haut intérêt. En général, nous ne pouvons que recommander ce livre à tous ceux qui lisent l'allemand. Je n'entrerai point dans le détail du commentaire; nous aurions, dès le premier vers, une querelle à soutenir. PH. GOLBÉRY.

25. — *Jenaische allgemeine litteratur zeitung.* — Journal général de littérature d'Iéna. Iéna, à la librairie de J. A. Prix, 8 écus pour l'année.

— Nous sommes à la fin de janvier, et nous n'avons encore sous les yeux que le cahier du *Journal général de littérature d'Iéna*, publié dans les mois d'août et septembre 1821. Nous ignorons si ce retard est purement accidentel, ou s'il a lieu ordinairement. Quoi qu'il en soit, il serait à souhaiter que les communications littéraires entre la France et la Prusse prissent une plus grande activité; les peuples ne peuvent que gagner à voir leurs rapports en ce genre devenir plus fréquens et plus étroits. Le *Journal général* de la littérature d'Iéna est uniquement consacré aux sciences, à la littérature et aux arts. Il paraît tous les jours, et rend compte des ouvrages nouveaux qui sont publiés en Allemagne: il est fâcheux que les jugemens des rédacteurs soient dictés par l'esprit de parti qui les aveugle trop souvent. C'est ainsi qu'en rendant compte du *Voyage en France* de lady Morgan, après avoir tourné en ridicule les opinions libérales de cet auteur, d'une manière assez grossière et assez lourde, ils finissent leur article par ces mots: « Pour dire quelque chose de ce voyage, rappelons à nos lecteurs que madame de Staël était appelée *la phrasière* dans plusieurs cercles de Paris. » Sûrement, on peut reprocher à lady Morgan quelques erreurs, quelques exagérations de pensée et de style; mais une femme d'un talent aussi distingué n'a-t-elle pas droit à une critique plus délicate, comme à des allusions plus ingénieuses? Les rédacteurs du Journal d'Iéna annoncent plusieurs traductions nouvelles d'ouvrages français et anglais. Parmi les premières, on remarque, 1° celle des *Comédiens*, comédie de l'auteur des Vêpres siciliennes et du Paria. 2° L'*His-*

toire des Français, par Sismonde de Sismondi. Cet intéressant ouvrage est accompagné de notes du professeur Luden, qui en est le traducteur. 3° de la *Physiologie, de Magendie;* 4° de la *Toxicologie, d'Orfila;* 5° des *Hémorrhoïdes, de Montégre;* 6° du *Voyage de M. Mollien dans l'intérieur de l'Afrique.* Le journal d'Iéna fait l'éloge du courage que ce jeune voyageur a montré dans son expédition, et signale les services qu'il a rendus à la science. Quant aux traductions de l'anglais, on distingue surtout celle des ouvrages excellens que miss Edgeworth publie à l'usage de l'enfance. Ils sont aussi estimés en Allemagne qu'en France. On peut en dire autant des romans historiques de *Walter Scott;* ils excitent en Prusse le même intérêt que chez nous. C'est un succès auquel l'auteur a toutes sortes de droits, et qu'il obtient partout où on lit ses productions. Nous extrairons de tems en tems du *Journal général, d'Iéna* quelques articles que nous jugerons devoir piquer la curiosité de nos lecteurs. C. J.

SUISSE.

26.—*Dialogue sur la santé,* à l'usage du peuple, et principalement des habitans des campagnes. Fribourg, 1821, Eggedorfer. Brochure in-12 de 24 pages.

Cet ouvrage est, dit-on, d'un Français, M. Nicolas Dargnier, ci-devant religieux de l'ordre de la Trappe, et curé à Charmay, maintenant chapelain à Vuippens, près de Bulle. Sans avoir le même degré de mérite que le catéchisme de santé, publié en allemand par le célèbre Faust, il est néanmoins d'une utilité réelle, et nous pensons que les éditeurs des almanachs populaires feraient tout à la fois une œuvre méritoire et une bonne spéculation, en le transcrivant dans leurs ouvrages, pour lui donner ainsi la plus grande publicité possible. M. Kuenlin, secrétaire du conseil d'état, a fait paraître simultanément, chez le même libraire, une traduction allemande de cet ouvrage.

27.—*Exposé succinct des délibérations du conseil représentatif de Genève,* in-8°. (Cet ouvrage comprendra les deux sessions ordinaires de décembre 1821 et de mai 1822, ainsi que les sessions extraordinaires qui pourraient avoir lieu dans l'intervalle. Les cahiers ne paraîtront point à époques fixes; les livraisons seront plus ou moins rapprochées, selon l'abondance des matières.) Prix de la souscrip-

tion, 25 fr., franc de port, pour la Suisse et pour la France. On souscrit à Genève, chez J. J. Paschoud, et à Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48.

Tel est le titre d'un nouveau recueil que publient, en ce moment, deux membres du Conseil représentatif, encouragés dans ce dessein par plusieurs de leurs collègues. On peut s'étonner qu'on n'ait pas songé plus tôt (1) à une publication si conforme à la nature du gouvernement de notre pays, où la presse est libre, où la publicité est établie dans les cours de justice, dans les comptes de l'administration, où elle n'est pas moins dans l'intérêt des gouvernans que dans celui des gouvernés, où il n'existe enfin aucune raison de mystère. Dans la session dernière, où il fut décidé que l'admission des externes aux séances du Conseil représentatif était une affaire de loi et non de réglement, on ne vit paraître aucune intention de soustraire les opinions de ses membres à la connoissance du public; au contraire, plusieurs membres ne regardaient cette admission, comme inutile, que parce que, dans une ville comme la nôtre, avec un nombre de députés si grand proportionnellement à notre étendue, toutes les délibérations du conseil jouissaient d'une notoriété publique. Mais, quoique cette observation soit vraie jusqu'à un certain point, chacun sait combien ces communications individuelles sont limitées, imparfaites, sujettes à s'altérer et nécessairement fugitives. Après le premier moment, il n'en reste plus rien; les lois sont publiées, mais sans aucune information, sans aucun intérêt, sans aucune connaissance des discussions qui les ont préparées et des motifs qui les ont fait adopter; c'est l'autorité dépouillée de tout moyen de persuasion. Cet inconvénient a déjà été reconnu dans le Conseil représentatif; aussi a-t-il ordonné quelquefois l'impression des rapports officiels. Les rédacteurs ont eu le bon esprit de se borner aux objets les plus intéressans; des incidens passagers et sans influence ne méritant aucune attention, c'est

(1) En 1789, un journal, qui a cessé de paraître, *la Revue Genévoise*, recueil politique, statistique et littéraire (*voyez* le compte que nous en avons rendu T. III, page 211), remplissait à peu près le même objet; mais, le rédacteur n'etant pas lui-même membre du Conseil représentatif, ne put pas rendre son recueil aussi exact, sous ce rapport, que l'est celui que nous annonçons, et se vit souvent exposé à se rétracter, pour avoir écrit sur des renseignemens fautifs.

l'historique de notre législation qu'il importait de faire connaître. Leur but étant de présenter impartialement le sommaire des argumens pour et contre, ils se sont fait une règle de ne point nommer les personnes dont ils énoncent les opinions, à moins d'y être expressément autorisés par elles, et n'ont inséré en entier, dans les numéros qui ont paru, que les rapports et les propositions qui leur ont été communiqués par leurs auteurs; ils ont prouvé la loyauté de leurs intentions par leur empressement à admettre les réclamations ayant pour objet de rectifier des opinions mal rendues. On ne saurait trop applaudir au zèle et au patriotisme de ceux qui ont conçu et qui exécutent cette entreprise, éminemment utile aux citoyens, auxquels elle donne une connaissance sommaire des travaux de leurs représentans dans les différentes branches de l'administration et de la législation. Nous avons déjà été à portée de juger, par nous-mêmes, des heureux effets qu'a produits cette publication. Dans un prochain article, et lorsqu'il aura paru un certain nombre de livraisons, nous entrerons dans quelques détails sur leur contenu.

28. — ΑΝΑΛΕΚΤΑ ΕΛΛΗΝΙΚΑ, *seu collectanea græca, quæ ex probatissimis libavit scriptoribus, suffragante academia, A. C.* (Alexandre Couronne, régent des deux premières classes du collége.) *Ad usum scholæ genevensis. Secunda editio.* Genève, 1820. Manget et Cherbuliez. Un vol. in-8° de 232 pages, de l'imprimerie de G. Fick. Prix, 3 fr. 50 c.

L'on ne doit pas moins d'éloges à l'éditeur qu'à l'imprimeur de cette nouvelle édition d'un ouvrage, employé avec succès dans notre collége. La première, de format in-12, était bien inférieure à celle-ci, tant par le choix des morceaux que par la composition typographique; la dernière approche infiniment, pour la beauté des caractères, des ouvrages grecs les mieux imprimés que nous ayons. Cette supériorité frappe encore plus dans les exemplaires tirés sur papier vélin. On doit déjà au même imprimeur plusieurs bonnes éditions des auteurs grecs et latins les plus estimés; nous nous bornerons à citer celle de *Sophocle* (1), publiée, en 1807, par les soins de M. le professeur Weber, qui l'a enrichie de toutes les

(1) Un gros vol. in-8°. Se vend chez les mêmes libraires. Prix, 9 fr. Chaque tragédie, ayant une pagination séparée, peut aussi s'obtenir isolément.

savantes leçons de Brunck. Les augmentations qu'on remarque dans l'*Analecta* sont prises d'Hérodote, Xénophon, Isocrate, Démosthène, Anacréon, Homère, Sophocle et Euripide. On était surpris de voir Théocrite exclu de la première édition; trois idyles de ce poète figurent maintenant dans la nouvelle. En revanche, Tyrtée en a complétement disparu, quoique son beau morceau περὶ τῆς πολεμικῆς ἀρετῆς n'eût, toutefois, point déparé ce recueil. Les autres suppressions portent sur quelques fragmens d'un mérite inférieur, ou du moins plus contesté, fragmens tirés de Platon et d'Hésiode, ainsi que de cinq des écrivains que nous venons de nommer. Cette édition a, de plus, sur l'autre, l'avantage d'une classification méthodique; elle est divisée en deux parties distinctes : la première présente successivement tout ce qui est emprunté des historiens, des orateurs et des philosophes; la dernière est consacrée aux poètes.

E.

ITALIE.

29. — *Atlante medico-pratico e nosologico*, etc. — Atlas médical-pratique et nosologique, divisé en tableaux synoptiques, par le docteur *Vito* Merletta. Palerme, 1819, in-fol.

Quoique l'utilité de ce genre de tableaux ne soit pas encore généralement reconnue, on ne peut cependant nier le mérite de cet ouvrage où règnent surtout l'ordre et la clarté.

30. — *Lezioni di materia medica*, etc. — Leçons de matière médicale, par D. *Ottaviano Targioni* Tozzetti. Florence, 1821. Piatti.

Dans ces leçons, au nombre de quarante-deux, l'auteur traite des substances organiques et inorganiques qui sont ou qui ont été de quelque usage dans la médecine. Appliquant à son objet toutes les connaissances que lui fournit le siècle présent, il combat les préjugés et les erreurs qui sont l'héritage des siècles précédens.

31. — *Sopra la vera struttura dell' utero*, etc. — De la véritable structure de la matrice et de ses appartenances. Mémoire de *Giovan-Batista* Bellini. Rovigo, 1821. Miazzzi.

L'auteur s'annonce pour un élève du célèbre Mascagni, dont il a traduit l'ouvrage sur les vaisseaux lymphatiques. D'après les principes de son maître, il s'attache à démontrer, contre l'opinion des anciens et des modernes, que la matrice n'est pas composée

de fibres musculaires, dont on regarde l'action comme nécessaire pour l'expulsion du fœtus.

32. — *Saggio sulle azioni*, etc. — Essai sur les actions et les ouvrages de Francesco Guicciardini, par le professeur *Giovanni* Rosini. Pise, 1820. Niccolò Capurro, in-8°.

L'auteur examine, avec beaucoup d'impartialité et de jugement, les études, la conduite et les ouvrages de Guicciardini, qui vécut et écrivit en Italie à l'époque la plus remarquable pour les événemens politiques comme pour les productions littéraires. Malheureusement, entraîné par l'exemple et l'esprit dominant des gouvernemens de son siècle, et surtout de la cour de Rome, il professa, ainsi que Machiavel, la détestable maxime, que toute entreprise utile et heureuse est toujours juste et recommandable. Il conseilla, il agit souvent d'après cette maxime. Il n'aimait pas cependant le despotisme, mais il n'aimait pas non plus le gouvernement populaire. Il jouit de grands honneurs : il pouvait être fort utile au parti aristocratique, qui était le sien ; mais, obligé de servir tantôt la cour de Rome et tantôt les Médicis, il finit ses jours dans la misère et dans l'abandon. Ce qui est encore plus remarquable, il mourut empoisonné, comme l'assure Segni, historien très-véridique. Dans toutes ses vicissitudes, il se fit toujours distinguer par sa fermeté et par son caractère. Telles sont les idées principales que M. Rosini a tâché de développer. Il cherche ensuite à prouver le mérite de l'histoire de Guicciardini, il en indique les maximes les plus importantes, et justifie l'auteur de quelques reproches injustes ou inconsidérés qu'on lui a faits, surtout à l'égard de son style, de sa franchise et de son impartialité.

33. — *Considerazioni sulla lingua italiana*, etc. — Considérations sur la langue italienne, par *Antonio* Premarti. Rome, 1819.

L'objet de cet ouvrage est de réfuter la doctrine d'un livre, publié à Pérouse, en 1818, sous ce titre : *Il Purismo nemico del gusto*. Le titre spécieux, et plus encore les principes exagérés de ce dernier ouvrage, avaient occasionné beaucoup de scandale parmi les puristes ou partisans des écrivains classiques du *trecento* et du *cinquecento*. L'auteur, trop prévenu en faveur de la simplicité et de la précision de la langue française, préférait les Beccaria, les Verri, les Filangieri à ces *trecentisti* et *cinquecentisti*, dont la pureté est trop souvent accompagnée de prolixité et d'ennui. M. Premarti

cherche, avec assez de modération et de jugement, à rectifier les assertions outrées et peu exactes de l'auteur du *Purismo;* en indiquant l'abus que ces prétendus classiques ont fait de leur langue, il s'étudie à déterminer ce qui est digne d'imitation. F. Salfi.

34. — *Della letteratura italiana.* — De la littérature italienne, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, par *Camille* Ugoni. Brescia, 1820-1821. Niccolò Bettoni. 2 vol. in-12 de 360 et de 300 pag.

Sous ce titre, un jeune auteur, d'une famille distinguée de Brescia, vient de publier la vie et l'analyse des ouvrages de dix-neuf savans ou littérateurs italiens du dix-huitième siècle. Dans ce pays si favorisé par la nature, si opprimé par des maîtres étrangers, où l'amitié est empoisonnée par les craintes, la société corrompue par des vices que le pouvoir encourage, où le sein même des familles n'est pas à l'abri de l'espionnage, où toutes les distinctions d'esprit, de fortune, de naissance redoublent la défiance de l'autorité, et exposent ceux qui les possèdent à des persécutions plus constantes, les jeunes gens doivent choisir, ou d'abandonner leur ame à la léthargie de la mollesse et du vice, ou de se créer dans la solitude, par un travail opiniâtre, par un exercice constant de leur esprit, un monde tout pour eux, où l'influence du gouvernement ne se fasse point sentir, où l'espionnage ne pénètre point, où le décourageant spectacle de la bassesse triomphante et de la sottise honorée ne se laisse point apercevoir. Ne nous étonnons pas si cette force solitaire manque au plus grand nombre; admirons plutôt ces champions de la civilisation et de la pensée, qui, tout isolés qu'ils sont, osent tenir tête à l'invasion de la barbarie, et qui, sans tribunal pour les juger, sans public qui les entende, presque sans espérance, trouvent leur seule récompense dans leur propre cœur. C'est un de ces défenseurs des bonnes études, des pensées fortes, de la saine philosophie, que nous voyons dans cet ouvrage se mettre sur les rangs. Son livre, dont il compte sans doute publier encore plusieurs volumes, indique une grande variété de connaissances; car, au lieu de se borner à la littérature annoncée dans le titre, il comprend tout le champ des études de l'homme. Dans chaque science, M. Ugoni paraît juger d'après lui-même, étudier à fond son sujet, et souvent le saisir sous un point de vue nouveau, et qui lui est propre. Ainsi, en jugeant les ouvrages de Tartini, il analyse la théorie de la musique; il suit Boscovich dans

ses découvertes de physique et dans ses élémens de mathématiques; il passe à l'étude de l'antiquité, et à cette érudition qu'on renvoie aujourd'hui aux Bénédictins, avec Gagliardi; il parcourt le champ varié des polygraphes, Carli, Algarotti, Bettinelli, puis la littérature proprement dite, avec Parini, Passeroni, Gozzi, Baretti et Manara; il se montre également familier avec les études sacrées, en rendant compte des travaux du cardinal Gerdil ou de l'évêque Turchi; il touche à la médecine avec Borsieri, et à l'économie politique avec Genovesi, Galiani et Verri; il n'a pas même dédaigné d'étudier les antagonistes de la philosophie, tels que Roberti et Bonafede. L'ouvrage est tout entier conçu sur un même plan. Dans chacun des dix-neuf articles dont se composent les deux volumes, le comte Ugoni commence par tracer brièvement la vie d'un homme de lettres ou d'un savant. Il passe ensuite à une analyse raisonnée de ses ouvrages, exposant les opinions nouvelles qu'ils renferment, indiquant les progrès qu'ils ont fait faire à chaque système, et les controverses auxquelles ils ont donné lieu; et, jugeant l'auteur et l'ouvrage avec impartialité, avec dignité et avec modération, il termine chaque article par un portrait du caractère de celui qui en est l'objet. On trouvera peut-être que l'ouvrage de Camillo Ugoni est moins une histoire littéraire de l'Italie, qu'un recueil de matériaux pour l'écrire; on regrettera que l'auteur n'ait pas mis quelque ordre dans ses notices, quelque enchaînement de l'une à l'autre, quelque tableau général de la marche de l'esprit humain en Italie, et qu'il se soit contenté de nous faire suivre les seuls efforts individuels. On aurait voulu que la bonne critique et les sentimens élevés qu'on trouve épars dans ce livre fussent disposés de manière à produire plus d'effet sur le lecteur, à lui faire mieux concevoir d'où l'auteur part, et où il veut le conduire. Plus d'un court risque de se rebuter en trouvant, au commencement du premier volume, l'exposition du *contre-point* que peut-être il n'entend pas, et, au commencement du second, l'analyse de controverses religieuses que peut-être il ne se soucie pas d'entendre. Mais, quand un auteur est forcé d'écrire sous un gouvernement défiant et ennemi des lumières, on ne doit pas le juger par toutes les règles ordinaires de la critique. Là où la pensée est de contrebande, on est réduit à la cacher avec autant de soin qu'on en met ailleurs à en faire

parade. Il devient quelquefois plus essentiel d'endormir le censeur que d'éveiller le public; et l'auteur qui, dès les premières pages, a réussi à mettre ainsi son ennemi hors de ses gardes, et qui a profité ensuite de sa négligence pour glisser un peu de philosophie, un peu de sentimens généreux, là où cet adversaire ne s'attendait pas à devoir les pourchasser, doit avoir une toute autre poétique que celle à laquelle la liberté d'écrire nous a accoutumés. L. DE SISMONDI.

35.—*Monumenti etruschi o di etrusco nome*, etc. — Monumens étrusques ou de dénomination étrusque, dessinés, gravés, expliqués et publiés par le chevalier *Francesco* INGHIRAMI. 1819; à l'abbaye de Fiesolo, in-4°.

Cet ouvrage est divisé en cinq ordres d'antiquités, de différens genres. Dans la première classe, l'auteur présente les urnes *cinéraires;* il cherche à déterminer leur matière et leur forme, tant extérieure qu'intérieure, leur origine et leur découverte; enfin, il décrit successivement les diverses urnes gravées dans les planches. La deuxième classe comprend les *miroirs mystiques*. M. Inghirami en explique la dénomination, l'usage et la signification. Les recherches qu'il a faites à cet égard sont très-ingénieuses et très-intéressantes. Les *bronzes étrusques* sont le sujet de la troisième classe. L'auteur passe en revue les ouvrages des antiquaires qui ont le mieux traité des médailles étrusques; il rejette ou développe quelques-unes de leurs opinions, et en avance d'autres qui lui sont propres. On trouve, dans la quatrième classe, un *Discours sur les bâtimens étrusques:* c'est là que l'auteur explique particulièrement l'ordre toscan, que l'on regarde maintenant comme le même que l'ordre dorique des Grecs. La cinquième classe contient les *vases de terre (fittili)*. L'auteur parle surtout des anciens vases d'Arezzo, qui étaient beaucoup recherchés du tems de Pline; il cherche à deviner la manière suivant laquelle ils étaient probablement construits; enfin, il explique plusieurs planches où sont gravés de tels vases, ce qui donne lieu à diverses recherches et interprétations très-judicieuses et très-savantes. En général, l'édition de cet ouvrage est correcte, et les planches sont bien dessinées. L'auteur a le double mérite d'être archéologue et graveur, ce qui rend son ouvrage encore plus exact et plus important.

36. — *Descrizione di alcune medaglie greche*, etc. — Description

de quelques médailles grecques appartenant au musée du prince héréditaire de Danemarck, par *Domenico* Sestini. Florence, 1821; Guglielmo Piatti; in-4° avec deux planches.

37. — *Lettere e dissertazioni numismatiche*, etc. — Lettres et Mémoires numismatiques sur quelques médailles rares, etc., par *Domenico* Sestini. Florence, 1821; G. Piatti; in-4° avec deux planches.

L'auteur de ces deux écrits est déjà assez avantageusement connu pour que les amateurs de l'étude des antiquités ne s'empressent pas de profiter de ses nouvelles recherches dans ce genre.

38. — *Notizie intorno alle opere*, etc. — Notices sur les ouvrages de Gaudenzio Ferrari, peintre, etc.; par *Gaudenzio* Bordiga. Milan, 1821; Gio. Pirotta, in-4°.

G. Ferrari, comme l'a dit le célèbre Lanzi, fut peu connu ou peu aimé par le Vasari; il s'ensuit que les étrangers, qui puisent leurs connaissances dans l'histoire, ont toujours méconnu ce grand artiste du XVIe siècle. M. Bordiga vient de tirer sa mémoire d'un oubli injuste, en publiant une Vie de ce peintre célèbre, qui fut l'ami et le collaborateur de Raphaël, et qui, après le grand Leonardo de Vinci, tint le premier rang dans l'école lombarde. F. Salfi.

ESPAGNE.

39. — *Extracto de la obra sobre la fievre amarilla*, etc. — Abrégé de l'ouvrage du docteur *dom Mariano* Lafuente, sur la fièvre jaune, fait par l'auteur lui-même, avec des additions par le docteur *dom Mariano* Lagasca. Madrid, 1821; Ranz, brochure in-8°.

L'auteur de cet opuscule a su éviter l'emploi de mots trop techniques qui lui auraient fait manquer son but, en empêchant que son livre ne fût compris par les personnes qui donnent leurs soins aux malades atteints de la fièvre jaune. MM. Lafuente et Lagasca ont étudié long-tems, à Cadix et ailleurs, le fléau qui désole si souvent l'Espagne, et ils publient le résultat de leurs expériences en faveur de l'humanité.

40. — *Discurso sobre los medios de fomentar la industria*, etc. — Observations sur les moyens d'encourager l'industrie et d'éviter la contrebande; par *dom Jean Manuel* de Vadillo, député nommé par la province de Cadix à l'assemblée nationale des Cortès. Madrid, 1821, Ranz; brochure in-8°.

41. — *La libertad y la ley*, etc. — La liberté et la loi, ou les bases solides du bonheur social reposent sur la religion, ouvrage traduit de l'italien par *dom Antoine* Bernabeu. Madrid, 1821, Quiroga; un vol. in-8°.

L'auteur original écrivit cet ouvrage lors de la révolution italienne, qui eut lieu à la fin du siècle dernier. Il cherche à y démontrer que la société doit établir son gouvernement sur la base d'une religion; que, entre tous les systèmes religieux, la religion catholique est la plus philantropique, quand elle admet la tolérance civile, et que les disputes concernant les pouvoirs spirituel et temporel n'ont point pour but d'attaquer la religion elle-même, mais l'abus que l'on en fait.

42. — *Consideraciones*, etc. — Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, par M. de Montesquieu, traduites par don *Jean Gil* de Lara, capitaine du corps national d'artillerie. Madrid, 1821, Quiroga; un vol. in-12.

43. — *Direccion teorico-practica de los alcaldes constitutionales.* —Instruction théorique et pratique à l'usage des alcades constitutionnels d'Espagne; (anonyme). Madrid, 1821, Calleja; un vol. in-8°.

Cet ouvrage, fait pour servir de guide aux alcades qui n'ont point étudié le droit et ne sont point lettrés, est rédigé en forme de dialogue.

44. — *Memoria sobre el estado actual de la insurreccion en las Americas.* — Mémoire sur l'état actuel de l'insurrection des Américains et sur les moyens de l'appaiser; par le citoyen *Michel* Cabrera de Nevares, domicilié à Cadix, qui a présenté cet ouvrage au roi et à l'assemblée nationale des Cortès. Madrid, 1821, Collado; un vol. in-8°.

45. — *Nuevos Apuntes*, etc.—Nouveaux commentaires sur l'histoire de la suppression des Cortès de 1814, et sur l'emprisonnement et la persécution de leurs membres; par don *Joachin Lorenzo* de Villanueva, membre de l'assemblée nationale des Cortès. Madrid, 1821, Hurtado; un vol. in-8°.

Ces *Nouveaux commentaires* sont absolument nécessaires pour connaître l'histoire secrète de Madrid et de l'Espagne en 1814, à cause des *Lettres* publiées par D. Antoine Alcala Galiano contre les premiers *commentaires* que M. Villanueva publia en 1820. Ces Let-

tres avaient pour objet de voiler quelques faits importans, et de déguiser les autres.

46. — *Pruebas que justifican la defensa del marques de Almenara*, etc. — Documens qui constatent le défense du marquis d'Almenara en 1820. Madrid, 1821, Alonso; brochure in-8°.

Cette brochure et le jugement définitif qui a eu lieu postérieurement en faveur de don Joseph Martinez de Hervas, marquis d'Almenara, bien connu à Paris, deviendront un monument historique, à cause des circonstances auxquelles ils se rapportent. Le marquis ayant prêté serment d'obéissance à la constitution d'Espagne promulguée à Bayonne en 1808, fut nommé ministre des finances, puis ministre de l'intérieur. En conséquence, il émigra en France en 1813, et fut proscrit par Ferdinand comme tous les autres Espagnols du même parti, dont les biens furent confisqués en 1814. La constitution espagnole, publiée à Cadix en 1812, ayant été rétablie en 1820, et l'assemblée nationale des Cortès ayant permis aux exilés de rentrer en Espagne, et les ayant réintégrés dans leurs droits de citoyens, le marquis attaqua judiciairement la condamnation des Espagnols en masse, la confiscation, l'exil, et la dénomination de mauvais patriotes, qui en résultait pour eux. Il fit voir que chaque individu devait être jugé d'après sa conduite personnelle, que la sienne avait toujours été celle d'un loyal espagnol, et qu'il avait profité de sa position pour diminuer les maux, tant de la guerre civile que de la guerre étrangère, et pour faire du bien au peuple dans un très-grand nombre d'occasions qui se présentèrent, à une époque aussi abondante en événemens. Ses preuves étaient si éclatantes, qu'il obtint le jugement le plus honorable; il ouvrit ainsi en même tems la porte des tribunaux à tous ceux des Espagnols qui se trouvaient dans des circonstances analogues.

J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

47. — *Historiæ universæ, tabulæ Ethnographico-periodico-synchronisticæ, ab rerum primordiis ad nostram diem*, etc.; studio F. J. Dumbeckii. Lovanii, 1821; Vanlenthout et Vandenzande, in-fol. de 72 p.

Ce sont des tableaux dressés, à la manière de l'*Atlas de Lesage* et d'un grand nombre d'ouvrages allemands de ce genre, tels que ceux de Schrader, Harenberg, Berger, G. J. Huebler, etc. Ils sont

précédés d'une longue liste d'ouvrages propres à l'étude de l'histoire : celle de Lenglet du Fresnoy est tout autrement intéressante, et devait l'être davantage. De R—g.

48. — *Les poètes anglais et les auteurs de l'Edimburg Review*; satire traduite de l'anglais de lord Byron, par L. V. Raoul. Gand, 1821; Houdin, in-8° de 180 pages.

M. Raoul est connu en France comme traducteur de Juvénal. Après avoir traduit Perse et les satires d'Horace, il s'est exercé sur un satirique moderne. On sait que lord Byron, abandonnant pour un moment les hauteurs vaporeuses où se tient la muse romantique, a attaqué ses censeurs avec une extrême violence. M. Raoul a su triompher des difficultés d'un style hérissé de noms propres, de détails bizarres, et qui est souvent d'une énergie *archiloquienne;* il a rendu l'acrimonie de la satire anglaise avec toute la politesse d'expression que les Français exigent. De R—g.

49. — *Guillaume, tragédie en cinq actes et en vers*, par M. Alvin, représentée pour la première fois, sur le théâtre royal de Bruxelles, le lundi 19 mars 1821; un vol. in-8° de 62 pages. Bruxelles, 1821; Delemer.

Cette tragédie a été reçue par les Belges avec le plus vif enthousiasme; elle retrace l'époque où les Pays-Bas secouèrent le joug de l'Espagne, quand Philippe II, secondé par l'inquisition, écrasait la Hollande sous le plus affreux despotisme. L'héroïque fermeté et la noble ambition de Guillaume, prince d'Orange et de Nassau, résistant aux suggestions perfides de la cour d'Espagne, se dévouant aux intérêts du pays qui l'a choisi pour stathouder, et périssant assassiné par la main du fanatique Gérard, suscité pour ce meurtre par la cour d'Espagne, tel est le sujet de cette tragédie. Le style en est fort de pensées; mais il manque souvent d'harmonie, et l'action marche avec lenteur dans les trois premiers actes. Aucune femme ne figure dans cette composition historique. Ceux qui la liront et la méditeront dans le silence du cabinet, y trouveront un tableau vrai des différentes passions que les révolutions mettent aux prises. Pour donner une idée de la manière de l'auteur, nous citerons les vers suivans, qui sont une réponse énergique à la proposition de proscrire tous les catholiques, faite dans l'entrevue de Guillaume et des membres des États, du parti de Barnevelt :

« Malheur, malheur aux rois, malheur aux nations
« Qui fondent leur pouvoir sur les proscriptions !
« D'implacables vengeurs armés contre leurs crimes,
« Renaissent par milliers des cendres des victimes,
« Proscrivant à leur tour les premiers proscripteurs :
« Rois, peuples, tout périt dans ce cercle d'horreurs. »

B. G.

50. — *Procès-verbal de la séance publique de la société libre d'émulation et d'encouragement pour les sciences et les arts.* Liége, 1821 ; imprimerie de J. A. Latour ; brochure in-8° de 198 pages.

Outre le procès-verbal proprement dit de la séance publique du 25 avril 1821, pour lequel nous renvoyons à la section des nouvelles scientifiques et littéraires (*voyez* ci-après, page 218), ce recueil contient un *Rapport sur les travaux de la société*, par M. *Dewandre*, son secrétaire général ; un *Mémoire sur la propagation des mérinos*, par M. *Calès*, docteur-médecin ; une *Notice historique sur le docteur Nysten*, par M. *Comhaire*, président du comité des sciences physiques ; un *Essai sur Grétry*, par M. de *Gerlache*, avocat, et plusieurs pièces de vers. On voit, par la lecture du rapport, que les sciences médicales sont en honneur auprès de cette société ; plusieurs de ses membres ou correspondans lui ont adressé des communications intéressantes sur divers genres de maladies. Nous citerons M. le docteur Ramoux, parce que son travail repose plus particulièrement sur des faits. On lit, dans la *Notice des résultats obtenus à l'hospice de la Maternité*, que, parmi 695 accouchées, trois femmes seulement ont perdu la vie, par suite même de maladies étrangères aux couches, et que le nombre des enfans vaccinés par lui, dans cet établissement et ailleurs, pendant les trois dernières années, se monte à 2,355. L'agriculture, la littérature et les beaux-arts ont aussi payé leur tribut à la Société, comme on peut s'en convaincre par la lecture du programme des prix qu'elle a distribués. Un enfant de huit ans, *Lambert Mazas*, élève de son frère, et dont le talent sur le violon paraît promettre de surpasser tout ce que l'on connaît de plus extraordinaire dans ce genre, a reçu de la société une somme de 200 fr. à titre d'encouragement. De ce jeune virtuose à M. Gerlache, auteur de l'Essai sur Grétry, la transition est toute naturelle. Nous ne saurions accorder trop d'éloges à cette dernière composition. L'auteur dit qu'il n'est pas musicien. « En parlant des ouvrages de Grétry et

de la musique en général, écrit-il, j'ai dit ce que je sens, ce que je crois, plutôt que ce que je sais. » Et voilà précisément pourquoi M. Gerlache a si bien réussi dans ce qu'il appelle modestement son *esquisse*. Grétry n'est pas un compositeur ordinaire; un homme qui ne serait que musicien ne le comprendrait pas, et nous semblerait bien moins en état de le juger qu'un littérateur qui a le sentiment du beau et du vrai, qualités qui se font sentir de même dans tous les arts par l'homme de goût, qui essaierait en vain de les définir et de les soumettre à une analyse rigoureuse. L'auteur du mémoire sur la propagation des mérinos, couronné par la Société, est entré dans tous les détails désirables sur les avantages immenses que l'on retirerait de ce genre d'industrie, sur les fermes à établir à ce sujet, sur les traitemens qu'exigent ces animaux, sur leur nourriture, les maladies auxquelles ils sont sujets, etc. Il rapporte tous les obstacles qui se sont opposés à leur établissement dans le pays de Liége, et développe les moyens propres à surmonter ces obstacles. La notice historique sur le docteur Nysten est un hommage rendu à la mémoire d'un savant et d'un homme de bien, par un homme qui était d'autant plus capable de l'apprécier, qu'il semble posséder lui-même, à un degré éminent, toutes les connaissances et toutes les qualités de celui qu'il avait à peindre. On trouve, parmi les pièces de vers qui terminent le *procès-verbal de la société de Liége*, deux fables de M. de Stassart, suffisamment connu dans le monde littéraire par les quatre éditions qu'a obtenues le recueil qu'il a publié.

E. Héreau.

LIVRES FRANÇAIS.

51.—*Essai d'un cours élémentaire et général des sciences physiques :* par F. S. Beudant, sous-directeur du cabinet de minéralogie particulier du roi, etc., etc.; ouvrage adopté par le Conseil royal d'instruction publique pour l'enseignement dans les colléges royaux; *partie physique :* 2e édition. Paris, 1821. Verdière, quai des Augustins, n° 25; un vol. in-8° de 688 pages, avec 18 planches. Prix, 9 fr., et par la poste 11 fr. 50 c.

Les heureux efforts de M. Beudant pour mettre les sciences à la portée des enfans du second âge; le soin qu'il prend de rattacher les expériences souvent délicates de la physique aux phénomènes qui

se passent journellement sous les yeux des élèves, les moyens qu'il indique pour confectionner facilement et à peu de frais les instrumens nécessaires à ces expériences, donnent un caractère particulier d'utilité à son ouvrage, et doivent le faire placer entre les mains des jeunes gens avant les traités moins élémentaires de MM. Biot et Haüy. Le livre de M. Beudant sur la physique offre encore cet avantage, que les premiers chapitres contiennent toutes les notions de mécanique nécessaires pour en bien comprendre l'ensemble. Je ne m'arrêterai pas à de légères inexactitudes de détails qu'il est facile de rectifier; je soumettrai seulement une observation à l'auteur sur le plan qu'il a cru devoir adopter. Il examine d'abord les propriétés des corps solides, puis les effets du mouvement dans ces corps; il suit le même ordre pour les liquides et les fluides aériformes, et traite à part des fluides incoërcibles, c'est-à-dire du calorique, de la lumière, de l'électricité et du magnétisme. L'inconvénient que je trouve à cette division, qui d'ailleurs a des avantages, c'est que l'acoustique est séparée en deux parties : l'une se trouve dans la section des corps solides en mouvement; l'autre, dans la section des fluides aériformes en mouvement; ne doit-il pas en résulter de la confusion dans l'esprit des élèves? L'auteur annonce qu'il publiera prochainement la *chimie* et l'*histoire naturelle*. On ne saurait trop l'encourager dans une entreprise si propre à répandre le goût des sciences. A. Michelot.

52.—*Médecine pratique éclairée par l'anatomie et la physiologie pathologiques*, par J. Cruveilhier, docteur-médecin; *premier cahier*; précédé d'un rapport de l'Institut de France (académie royale des sciences), avec cette épigraphe : *Amicus Plato, magis amica veritas*. Paris, 1821. Igonette, rue des Grands-Augustins, n° 28. Prix, 3 francs.

M. Cruveilhier, déjà avantageusement connu par ses travaux sur la pathologie et la physiologie, a voulu, dans l'ouvrage que nous annonçons, combattre principalement les trois maladies qui, depuis quelques années, attaquent le premier âge de la vie; savoir : le croup, la maladie cérébrale des enfans, qu'il appelle *hydrocéphale ventriculaire aiguë*, et la désorganisation gélatiniforme des intestins. L'auteur emploie l'éloquence simple du médecin pour éveiller l'attention des mères relativement aux symptômes de ces trois maladies, et pour communiquer à ses confrères le fruit de ses

observations. A ces monographies succèdent trois mémoires fort intéressans. Le premier a pour objet de déterminer le siége précis des tubercules pulmonaires; le second, de décrire un bandage très-simple pour les fractures de la clavicule; dans le troisième, l'auteur propose, pour les fièvres intermittentes, un nouveau remède qu'il croit avoir découvert dans le lilas commun (*syringa vulgaris*). Ayant fait faire un extrait aqueux de la petite capsule ovale qui constitue le fruit non encore développé de cet arbuste, M. Cruveilhier l'a employé, dit-il, dans six cas de fièvres intermittentes, et chaque fois avec un succès extraordinaire. Un gros d'extrait mou, administré pendant deux jours, a fait disparaître la fièvre. Le rapport de l'académie des sciences, qui précède ce volume, et qui accorde à l'auteur les plus honorables suffrages, nous dispense de faire ici l'éloge de son travail. J. P. Brès.

53.—*Plan sommaire d'un traité de géographie et de statistique, à l'usage des officiers des états-majors de l'armée, précédé d'un Essai sur la doctrine, le but et la marche de ces sciences;* par M. de Férussac. Paris, 1821. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9; in-4° de 56 pages, avec trois tableaux synoptiques. Prix, 2 fr. 75 c.

On apprécie maintenant en France toute l'importance de la géographie, sans laquelle il est impossible de faire des progrès réels dans les sciences historiques. Déjà, une société, composée de savans éclairés et d'amis des lumières, vient de se former à Paris pour étendre, autant que possible, les limites de la géographie, et propager les résultats des nouvelles découvertes. M. de Férussac, profitant de la disposition favorable des esprits, propose une méthode plus claire et plus exacte pour étudier cette science. Dans un discours préliminaire fort remarquable, il examine la géographie et la statistique, considérées dans leurs rapports avec les sciences qui les avoisinent. Ainsi l'astronomie, la physique, les mathématiques, etc., viennent jeter un nouveau jour sur les diverses branches de la géographie, et lui préparer une marche plus sûre. M. de Férussac présente ensuite sommairement les différens matériaux que l'on doit étudier pour bien connaître la géographie et la statistique; il s'est servi, pour indiquer ces matériaux, de tableaux synoptiques qui mettront les maîtres à même de les étendre et de les expliquer aux élèves. Il est à désirer que le savant auteur développe lui-même le plan qu'il a adopté, et qu'il termine un ouvrage qui ne peut qu'aplanir de nombreuses dif-

ficultés et faire faire de grands progrès à la science, puisqu'il simplifie la méthode tout en l'enrichissant. A. T.

54.—*Précis de géographie moderne*, suivi de deux tableaux, l'un statistique, l'autre contenant la valeur des monnaies des principaux états de l'Europe; par *Jean Frédéric* Lamp; seconde édition. Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Londres et Strasbourg, même maison; 2 vol. in-12. Prix, 6 fr., et par la poste 7 fr. 50 c.

Les grands événemens politiques arrivés de nos jours dans presque toutes les parties du monde, ont entièrement changé la face des états. La France, après avoir étendu ses conquêtes dans toute l'Europe, a éprouvé de grands revers, et s'est trouvée resserrée de nouveau dans ses anciennes limites. Mais, si elle s'est appauvrie, les nations voisines se sont enrichies de ses dépouilles. L'Allemagne a repris possession d'une partie de la belle Italie; la Russie a reconquis la Pologne; le prince d'Orange a revendiqué ses droits sur la Hollande et les Pays-Bas; l'Autriche s'est emparée de la Flandre: tous se sont partagé les débris du naufrage. De son côté, l'Angleterre agrandit chaque jour ses possessions dans l'Inde, et la civilisation germe et s'étend en Amérique, où elle fait de rapides progrès. Il est donc d'une grande importance et d'un haut intérêt de faire connaître les changemens qui résultent de ces différentes causes. Un coup d'œil historique et politique sur chaque pays est essentiel pour un bon précis de géographie, et peut-être M. Lamp n'a-t-il pas donné tout-à-fait assez d'étendue à cette partie de son ouvrage. Il nous semble qu'il eût aussi mis plus de clarté dans son exposition, s'il eût classé par ordre, comme dans la géographie de Guthrie, 1° les divisions géographiques et les noms de chaque pays; 2° l'étendue, le climat, le sol, les productions, les végétaux, les mines et minéraux; 3° les montagnes, les rivières, les forêts, etc., l'aspect général de la contrée; 4° les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes; 5° la population, les mœurs et coutumes; 6° le commerce et les forces maritimes; 7° l'armée, le gouvernement, les lois et les distinctions de rangs et de titres; 8° la religion; 9° et l'histoire. Cette marche, aussi sûre que facile, ne permet pas de rien oublier, et donne sur chaque chose des notions claires et précises. M. Lamp commence l'examen des pays d'Europe par l'occident sud, et continue du même côté jusqu'au nord. Ne vaudrait-il pas mieux suivre la

méthode ordinaire, de commencer par le nord de l'Europe? L'étude de la géographie ne présente souvent qu'une nomenclature de noms arides, difficiles à retenir, et fatigans pour la mémoire de l'élève; il faudrait y répandre de l'intérêt, en y mêlant à propos quelques détails sur les choses les plus remarquables et les plus propres à fixer l'attention. Il est probable qu'on parviendrait alors facilement à rendre cette étude attrayante, même pour les enfans. Quelque exact que soit ce précis géographique, il a l'inconvénient d'être trop grave et trop aride pour les jeunes lecteurs auxquels il est destiné.

L. S. B.

55 (*).—*Arithmétique élémentaire*, ou Tableaux d'arithmétique composés selon les principes et assujétis aux procédés de l'enseignement mutuel, accompagnés d'un Manuel explicatif pour servir à l'intelligence des tableaux et pour en diriger l'emploi; par M. Jomard, secrétaire de la société pour l'enseignement élémentaire, etc., ouvrage adopté par la société et par le conseil d'instruction primaire institué par M. le préfet de la Seine, pour l'usage des écoles élémentaires. Paris, 1821. L. Colas, libraire de la société pour l'enseignement élémentaire, rue Dauphine, n° 32. Un vol. in-fol. de 89 feuilles. Prix, 15 fr.

Ce travail a été exécuté d'après le désir manifesté par la société d'éducation : l'auteur s'est astreint d'un bout à l'autre à la marche et au mécanisme de l'enseignement mutuel. Quand l'impression du Manuel sera achevée, nous pourrons entrer dans quelques détails sur le plan et la nature de cet ouvrage.

56.—*Discours d'inauguration de l'amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers*, prononcé, le 8 janvier 1822, par M. *Ch.* Dupin, membre de l'Institut, professeur au Conservatoire, pour la mécanique appliquée aux arts. Paris, 1822. Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8° de 26 pages. Prix, 1 fr. 25 cent.

Après avoir, au nom de l'industrie française, payé un juste tribut de reconnaissance au ministre (1) dont le zèle éclairé a institué, près du Conservatoire, l'enseignement des sciences appliquées à cette source si féconde de la prospérité des peuples, l'auteur entre dans des considérations historiques relatives à son sujet. « Ce n'est point au simple hasard, dit-il, qu'il faut attribuer un rapprochement qu'on

(1) M. Decazes.

n'a point fait encore, et que je dois ici vous présenter. Les seuls rois auxquels notre histoire ait conservé le titre de grands, sont ceux auxquels l'industrie française a dû les services les plus signalés : je veux parler de Charles-le-Grand, de Henri-le-Grand et de Louis-le-Grand. » M. Ch. Dupin suit les progrès de l'industrie sous ces différens règnes. Il nous montre Charlemagne créant l'instruction publique en France, favorisant le commerce, encourageant les arts utiles et honorant l'agriculture. Le tableau qu'il trace de l'administration paternelle de Henri IV est un des morceaux les plus éloquens de son discours. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en citer un passage : « Ami d'un censeur austère qu'il choisit pour ministre, et qu'il eut la gloire de garder, malgré les clameurs et les menées des courtisans, des concubines et des spoliateurs, tous deux s'appliquèrent de concert à favoriser l'industrie nationale. L'un inclinait vers les fabriques et le commerce, l'autre préférait l'agriculture; mais chacun d'eux aimait à protéger ce qui plaisait à son ami, et tout était favorisé. Le bonheur de l'artisan fut l'objet de leurs travaux; et, du sein d'un palais où la volupté régnait encore, comme le seul et le dernier des vices qui jadis y tenaient leur cour plénière, on vit un monarque, nourri dans les combats, vieilli dans la guerre, sans être endurci par l'habitude des maux qu'elle fait naître, et, ce qui est plus rare encore, favorisé par la victoire, sans qu'elle ait pu rendre son cœur insensible aux plus humbles infortunes, on vit le Béarnais ramener sa pensée vers l'habitant des chaumières, et lui souhaiter, du moins au jour de fête, l'aliment qui rend la table du riche un objet d'envie pour le pauvre. » Sous Louis XIV, Colbert eut, comme Sully, à réparer les maux de la guerre civile; il rendit au commerce la vie et l'activité, et favorisa l'industrie nationale par des encouragemens judicieux. A sa mort, il la laissa dans l'état le plus florissant; mais bientôt le funeste édit de Nantes l'exila de notre patrie, et transporta chez l'étranger tous les avantages et la prééminence qu'elle nous avait procurés. Grande et mémorable leçon pour l'intolérance religieuse! Après soixante ans d'épuisement, l'industrie se réveille enfin à l'époque fameuse où, sous Louis XVI, Malesherbes donne à tous les écrivains la liberté de la pensée, et Turgot la liberté de l'industrie à tous les artisans. M. Ch. Dupin s'est principalement attaché à prouver, non seulement l'inutilité, mais encore le danger et l'immoralité même des corporations industrielles,

de ces communautés d'arts et métiers que les vœux intéressés ou imprudens de quelques hommes inconsidérés tendent à faire renaître en France. Formées dans des tems infortunés où, dit l'auteur, les individus des classes laborieuses éprouvaient le besoin de s'unir, de se confédérer en quelque sorte, pour s'opposer aux extorsions, aux injustices, aux avanies de la classe oisive et puissante; ce fut alors un acte tout populaire et un bienfait des rois; elles seraient aujourd'hui le tombeau de l'industrie et la source d'un bouleversement inévitable dans l'État. Veut-on connaître, poursuit-il, les effets salutaires de la loi qui garantit aux inventeurs la propriété de leurs découvertes industrielles? il suffira de dire que, depuis trente ans qu'elle existe, plus de seize cents artistes ont fait consacrer leurs titres à la propriété d'inventions différentes, dans les arts variés qui composent notre industrie. Le titre de collaborateur de la *Revue* que porte M. Ch. Dupin nous fait un devoir de lui épargner des éloges dont cet ouvrage nous aurait trouvés prodigues envers tout autre. Nos lecteurs ont eu souvent occasion de remarquer qu'au nom de l'auteur se joignent toujours des idées de talent, de patriotisme et d'une noble indépendance. E. Héreau.

57.—*Livre de prières et de méditations religieuses, à l'usage des chrétiens éclairés de l'église catholique*; ouvrage traduit de l'allemand, du docteur Brunner; traduction entièrement revue par M. Gence. Paris, 1822. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. 1 vol. in-12. Prix, 3 fr.

Ce livre de prières jouit d'une grande faveur auprès des catholique d'Allemagne, où il a obtenu douze éditions consécutives.

58.— *Origine, progrès et limites de la puissance des papes*, ou Éclaircissemens sur les quatre articles du clergé de France, et sur les libertés de l'église gallicane; avec cette épigraphe de saint Paul : *Que votre culte soit raisonnable.* Paris. 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Un volume in-8° d'environ 300 pages. Prix, 4 fr., et 4 fr. 50 cent. par la poste.

Cet ouvrage, fait avec soin et destiné à devenir classique, est divisé en trois parties. Dans la première, il est question, en six chapitres, d'abord des faux actes sur lesquels a été fondée l'extension exorbitante de la puissance des papes, savoir : les fausses décrétales, le décret de Gratien, et les actes falsifiés des donations en faveur de la cour romaine; ensuite, de l'origine particulière de la puissance temporelle de cette cour, *per quas vis artes*, aux VIIIe

et IXe siècles; puis, des progrès de la puissance soit spirituelle, soit temporelle avant Grégoire VII, sous ce trop fameux pape, et par la politique soutenue de ses successeurs; enfin, du déclin de cette puissance colossale, jusqu'au siècle de Louis XIV. La deuxième partie, en trois chapitres, indique les causes occasionnelles qui ont forcé le clergé de France de s'assembler extraordinairement, et de rédiger en quatre articles la déclaration de sa doctrine sur la puissance ecclésiastique, en 1682; l'historique de ce qui s'est passé dans cette assemblée, au conseil de Louis XIV, au parlement de Paris, à l'École de Droit de Paris et en Sorbonne, dans certaines assemblées du clergé, parmi des évêques de France, sur l'enseignement des quatre articles, et relativement aux lois organiques du Concordat de 1801, compromises dans celui de 1817, ce qui a dû le faire avorter. La troisième partie contient une discussion historique et raisonnée des quatre articles. La manière dont chaque article y est analysé, expliqué et défendu, est claire, judicieuse et à la portée de tous les lecteurs qui ont le besoin et le désir de s'instruire sur ces matières. Les personnes même qui les connaissent liront cet ouvrage avec plaisir et avec fruit, *indocti discant, ament meminisse periti*. Quoique les personnalités soient écartées de ce livre, il fournit néanmoins des réponses directes et péremptoires aux sophismes de M. de Maistre et à son école, qui voudrait établir *une théocratie*, que, suivant Bossuet et le bon sens, le genre humain ne peut supporter. Ils voudraient donc, ces imprudens, nous ramener aux ténèbres du Xe siècle, aulieu de suivre le progrès des lumières, ou plutôt, sur le point dont il s'agit, le retour aux anciennes et véritables doctrines. L'auteur, ancien professeur de droit canon, a refusé de mettre son nom à ce livre estimable et honorable, pour ne pas déroger à l'usage qu'il a suivi dans la publication de ses autres ouvrages. Mais on ne peut que lui savoir gré de son travail et des intentions dans lesquelles il l'a entrepris, et qui tendent à montrer le catholicisme raisonnable, suivant le vœu de saint Paul dans son épître aux Romains. On aime à retrouver dans cet écrit la sincérité et la pureté des sentimens de l'abbé Fleury, qui y est cité bien moins souvent que Bossuet, parce que ce dernier père de l'église fait plus autorité. Il eût été difficile de renfermer plus de choses intéressantes dans un livre aussi court que celui-ci, qui réunit la clarté à la précision, et qui produit la conviction la plus entière.

I.

59. (*) *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature ;* par M. le baron Massias. Paris. 1821. Firmin Didot. 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr.

Nous nous proposons de rendre un compte détaillé de cet ouvrage, qui nous a paru très-remarquable, sous le rapport des doctrines et du style.

60.—*Les Merveilles du monde, ou les plus beaux ouvrages de la nature et des hommes, répandus sur toute la surface de la terre ;* par M. de Propiac. Deuxième édition, ornée de 16 gravures. Paris, 1821. Eymery, rue Mazarine, n° 30. 2 vol. in-12. Prix, 6 fr.; avec figures coloriées, 8 fr.; et 2 fr. de plus par la poste.

Les descriptions contenues dans ce recueil sont en général intéressantes. Les pères de famille et les instituteurs y trouveront des faits curieux, instructifs, qu'ils pourront substituer avec avantage à ces contes insignifians ou bizarres, quelquefois même dangereux, qu'on fait lire ou copier aux enfans. Je regrette cependant que M. de Propiac ait partagé une erreur commune à ceux qui publient des compilations du même genre : c'est de croire que le désordre est nécessaire pour obtenir la variété. Si les faits étaient classés par pays, dans un ordre fixe et naturel, on les retiendrait plus facilement ; on serait porté à les comparer, et le jugement serait exercé en même tems que la mémoire. J'ai remarqué quelques négligences de style ; qu'on doive les attribuer à l'imprimeur, ou à M. de Propiac, ou aux auteurs qu'il a mis à contribution, il est fâcheux qu'elles se trouvent dans un ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse.

A. Michelot.

61. — *Discussion sur l'enseignement mutuel, à la chambre des députés.* Paris, 1821. Colas fils, rue Dauphine, n° 32. Brochure in-8° de 40 pages. Prix, 1 fr.

Cette brochure ne répond pas entièrement à son titre ; ce n'est qu'un extrait du *Journal d'éducation*, précédé d'un court préambule, et dans lequel on retrouve, en partie, les discours de ceux des orateurs qui ont parlé, dans les séances des 11 et 12 juin, contre l'amendement de la Commission, demandant la suppression des 50,000 fr. accordés pour l'encouragement des écoles primaires. On regrette de ne pas y voir reproduits les discours de ceux des orateurs qui ont appuyé la demande de la commission. Les éditeurs, tout entiers au désir de faire connaître le prononcé de cette grande

affaire, n'ont pas jugé à propos, sans doute, de rapporter des objections dont la discussion a pleinement triomphé. Mais plus le triomphe a été grand, plus il importait de faire apprécier les diverses opinions qui l'ont préparé, dans la crainte que ces objections spécieuses, faute d'avoir été suffisamment signalées lors de leur première apparition, ne se remontrent plus tard sous de nouvelles formes, et ne parviennent à obtenir quelque avantage, malgré la manière victorieuse dont elles ont été repoussées par l'élite de nos orateurs de la chambre de 1821. Cette brochure nous fournit du reste une nouvelle occasion d'adresser des remercîmens à la Société formée pour l'encouragement de l'instruction, et aux ministres éclairés qui ont appuyé ses louables efforts de toute la faveur due aux choses nobles et utiles. E. H.

62. — *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume*, avec des notes indicatives des dispositions nouvelles qui expliquent, modifient, abrogent et contrarient la législation antérieure, depuis l'origine de la monarchie, etc. Années 1815 et 1816. Paris, 1821. Chez l'éditeur, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 31. 2 vol. grand in-8° de 700 pag. Prix, 20 fr.

Nous avons annoncé à nos lecteurs les volumes de cette importante collection, pour 1819, 1820 et 1821. L'auteur, M. Isambert, en commençant par l'année 1819, avait promis de donner les années antérieures, à compter de la restauration du gouvernement royal. Le volume pour 1814 a paru; les années 1815 et 1816 paraissent aujourd'hui, et les années 1817 et 1818 sont sous presse. C'est un ouvrage d'une grande utilité, par la concordance savante et complète, par le choix et le nombre des actes officiels du gouvernement et autres actes historiques qui ne sont pas au *Bulletin des lois*; enfin, par les *dissertations* qui accompagnent chaque volume, et où sont traitées de grandes questions de droit public. Cette collection se rattache à un *Recueil général des anciennes lois françaises*, depuis l'origine de la monarchie, dont la première livraison est annoncée comme très-prochaine, et dont M. Isambert est l'un des collaborateurs. Sans un tel secours, on ne concevrait pas comment l'auteur du *Recueil complet, etc.*, aurait pu, dans ses notes, remonter aussi haut, et rappeler, sur chaque matière, chaque point, l'historique de la législation. On peut citer, comme des modèles en ce genre, ses notes sur l'ordonnance du 25 août 1815, où l'on trouve, en peu

de mots, l'histoire exacte du conseil d'état et du conseil privé, et la note sur les traités diplomatiques, pages 434, 435 et 489 du volume pour 1815. A mesure que l'auteur avance dans son travail, ses annotations s'étendent à plus d'objets, et acquièrent plus de précision. Cette collection, enrichie de bonnes tables alphabétiques et chronologiques, et d'une table décennale, offrira aux jurisconsultes et aux publicistes un répertoire unique en son genre, et un commentaire perpétuel de notre législation : sous ce rapport, ce travail est bien au-dessus de ceux de Fontanon et de Guenois. On ne saurait le comparer qu'à la grande collection académique des ordonnances du Louvre, commencée par de Laurière; trésor d'érudition, que nos légistes et publicistes ne consultent pas assez.

LANJUINAIS, *membre de l'Institut.*

63. (*) — *Le Barreau français*, ou Collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence française; *troisième livraison*, composée du T. V de la première série. Paris, 1822. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 16. Un vol. in-8° de 508 pages. Prix, 6 fr. (*Voyez* ci-dessus, Tom. XI, pag. 177.)

Ce volume contient les *Mémoires de M. de Lally pour son père.*

64. (*) — *Œuvres de G. Filangieri, traduites de l'italien.* Nouvelle édition, accompagnée d'un *Commentaire*, par M. BENJAMIN CONSTANT, et de l'*Éloge* de Filangieri, par M. SALFI. Paris, 1822. Dufart, quai Voltaire, n° 19. Première livraison, composée des T. I et II, et d'une partie du Commentaire. (Cette édition de Filangieri, avec le Commentaire, comprendra *six* volumes, qui paraîtront en trois livraisons, de deux en deux mois. Le prix de chaque volume est fixé à 6 fr. pour les souscripteurs. — Le Commentaire formera séparément un volume in-8°, qui paraîtra par cahiers avec chaque livraison).

Le public était impatient de voir publier cette belle édition, entreprise par M. Dufart, et confiée aux presses de M. P. Didot l'aîné. L'éditeur n'a épargné aucun soin pour donner à l'ouvrage toute la perfection qu'il méritait. La première traduction a été revue et corrigée. M. Salfi, l'un de nos collaborateurs, et concitoyen de Filangieri, a donné un nouvel *Éloge* de cet homme célèbre; il a exposé des faits et développé des idées que les précédens éloges n'avaient pas assez éclaircis, et qui font mieux apprécier

encore l'esprit, les vertus et l'influence de ce publiciste. Mais un travail important et indispensable pour les Œuvres de Filangieri, c'était d'indiquer les progrès que la science de la législation a faits depuis lui jusqu'à nos jours, et l'état de perfection où l'ont portée les travaux de ses successeurs : c'est ce qu'a exécuté, dans son *Commentaire*, M. Benjamin Constant, dont les lumières ont complété l'ouvrage de Filangieri. Nous donnerons une analyse de ce savant Commentaire et de l'Éloge de Filangieri. E. H.

65. (*) — *Œuvres complètes de M. Necker*, contenant un grand nombre de morceaux inédits. Édition publiée par les soins de M. le baron de Staël, son petit-fils; 15 vol. in-8°, distribués par livraisons. 3e et 4e livraisons, ou T. IX, X, XI et XII. (Les T. XIII, XIV et XV, qui compléteront la collection, paraîtront vers la fin de ce mois). Paris, 1821. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; à Londres et à Strasbourg, même maison. Le prix de chaque volume, sur papier d'Angoulême, est de 6 fr., et de 12 fr. sur papier vélin satiné.

Comme financier, publiciste, administrateur, écrivain, M. Necker occupe une place éminente dans les annales du dernier siècle. Ses écrits sur le revenu public et l'administration des finances sont une lecture indispensable pour quiconque s'occupe d'économie politique; ses Mémoires sur les grandes questions soumises à l'Assemblée constituante, et ceux où il examine les fautes et les malheurs des diverses périodes de la révolution, sont dignes d'être étudiés par l'homme d'état et l'historien. Ses ouvrages sur la morale et la religion sont pleins de pensées élevées ; et aucun écrivain, dans les tems rapprochés de nous, n'a présenté la sublime philosophie du christianisme sous de plus belles couleurs. Parmi les nombreux ouvrages de cet homme célèbre, quelques-uns, accueillis par la curiosité la plus vive, au moment de leur publication, sont connus de toute l'Europe; d'autres, non moins importans par leur sujet, pour avoir paru à des époques où la marche rapide des événemens absorbait toute l'attention publique, sont loin d'être aussi connus qu'ils le méritent. Une édition complète des œuvres de M. Necker était donc une entreprise utile. Celle dont nous avons annoncé successivement les diverses livraisons (*Voy.* Tom. IX, pag. 167, et Tom. XI, pag 165) n'est point la réimpression pure et simple des ouvrages déjà connus; elle contient un grand nombre de morceaux

entièrement inédits, et beaucoup d'autres qui sont disséminés dans différens recueils, et n'ont jamais été réunis en corps d'ouvrage. Les notes que M. le baron de Staël a ajoutées pour l'intelligence des actes de l'administration de M. Necker, rendent extrêmement précieuse cette partie des œuvres de celui qui, le premier, a porté le flambeau de la publicité sur la gestion du revenu public. Une notice sur M. Necker, rédigée par M. de Staël, précède la collection de ses œuvres, qui est enrichie d'un très-beau portrait, gravé par Müller, et de cartes administratives. — Cette édition complète des Œuvres de M. Necker est imprimée dans le même format, sur le même papier et avec les mêmes caractères que les œuvres de madame de Staël, dont les écrits se rattachent par tant de liens à ceux de son père; en sorte que l'on peut considérer les deux collections comme n'en formant pour ainsi dire qu'une seule.

66. — *Mémoire et propositions sur la comptabilité générale des finances du royaume*, suivis d'un modèle de compte général; par M. Godard, ancien administrateur et liquidateur des vivres de la guerre. Paris, 1821. Chez l'auteur, rue de l'Université, n° 7; in-4° de 50 pages. Prix, 6 fr.

La question la plus aride en apparence peut acquérir un grand intérêt, lorsqu'on l'embrasse dans toute son étendue, et qu'on fait voir que de la manière dont elle sera résolue dépend en partie la prospérité publique. C'est ce qu'a fait M. Godard, en appliquant à la comptabilité générale des finances du royaume les principes dont une longue expérience, dans l'administration des subsistances militaires, lui a démontré la justesse. L'ouvrage est divisé en cinq parties. Dans *la première*, après avoir défini l'impôt *le prix qui garantit aux membres du corps social, la liberté de leurs personnes et de leurs propriétés*, l'auteur, regardant comme l'un des plus heureux résultats du gouvernement représentatif la faculté réservée aux mandataires des contribuables de déterminer la quotité de l'impôt et d'en contrôler l'emploi, indique les obligations que cet état de choses prescrit aux ministres. Il trace ensuite un Précis historique de la comptabilité des finances, depuis le ministère de M. Necker jusqu'à la session de 1821, et prouve que, si les premiers pas vers l'ordre ont été faits sous le gouvernement impérial, c'est seulement depuis la restauration qu'on a cherché à établir un système durable de finances et de compta-

bilité. Néanmoins il existe, dans les comptes ministériels, rendus depuis cette époque, de grandes imperfections, que l'auteur fait connaître avec détail dans les *deuxième* et *troisième* parties de son livre. *La quatrième* est consacrée aux modifications qu'il propose d'apporter dans la rédaction de ces comptes. Enfin, il présente dans la *cinquième partie* un projet de réglement de comptabilité, qui est le résumé méthodique des principes développés dans les parties précédentes. Les modèles de comptes, proposés par M. Godard, sont placés à la fin de son livre; ils comprennent toutes les recettes et toutes les dépenses qu'il est possible de prévoir; et cependant les nombreux détails dont ils se composent sont distribués avec tant d'ordre et de clarté, que les personnes les moins familiarisées avec les matières de finances pourront facilement les comprendre. C'est un éloge qui doit s'étendre à tout le *Mémoire*. Sous ce titre modeste, M. Godard a composé un véritable *Traité de comptabilité*. En discutant des questions délicates, il a su se préserver de tout esprit de parti, et se maintenir dans cette ligne constitutionnelle, hors de laquelle on ne trouve qu'arbitraire et confusion. C'est à la raison seule qu'il s'adresse; aussi ne doit-il pas s'attendre à ce genre de succès qu'obtiennent les écrits propres à flatter les passions du moment. J'ajoute que plus les vérités qu'il a présentées sont importantes, plus elles doivent éprouver d'opposition; mais je suis persuadé que leur influence ira toujours en croissant, et finira par produire les résultats attendus par le patriotisme de l'auteur.

A. Michelot.

67. — *Mémorial portatif de chronologie, de biographie, d'économie politique*, etc., contenant les dates des principaux événémens de l'Histoire générale, politique et littéraire, de celle des sciences, des arts et de l'industrie; — Plusieurs actes et documens politiques *publiés depuis le* 15e *siècle*, tels que la bulle du pape Alexandre VI, de l'année 1493, touchant le partage du Nouveau-Monde entre l'Espagne et le Portugal; l'édit de Philippe II contre Guillaume de Nassau; l'acte déclarant les *droits et libertés des sujets anglais*, 1689; la déclaration d'indépendance des États-Unis de l'Amérique septentrionale, du 4 juillet 1776; *la Charte constitutionnelle* donnée par S. M. Louis XVIII, le 4 juin 1814; le Traité de la *Sainte-Alliance*, les dates des découvertes remarquables dans les sciences,

des principaux procédés utiles dans les manufactures, les fabriques, les usines, les métiers, la navigation, le commerce; — Des détails historiques sur les désastres, phénomènes singuliers ou extraordinaires, observés ou arrivés dans les diverses parties du monde; — Les nouveaux poids et mesures de France; les monnaies étrangères converties en argent français, les revenus publics de la France, à diverses époques, depuis l'année 1514; — Les dates de la naissance et de la mort d'un grand nombre de personnages célèbres dans la politique, les sciences, les lettres, les arts, etc. Paris, 1821. In 12 de 540 pages, chez Verdière. Prix, 7 fr.

Le titre que l'on vient de lire nous dispense d'entrer dans de longs détails sur le *Mémorial portatif*. Qu'il nous suffise de dire que cet ouvrage, rédigé avec soin et disposé avec méthode, présente sur chaque branche des connaissances humaines les notions les plus importantes; c'est une sorte de précis encyclopédique qu'on peut consulter avec assurance pour avoir une date exacte ou un renseignement utile. Ce petit volume, indispensable aux étudians et aux gens du monde, obtiendra parmi nous autant de succès que *The tablets of memory* en ont obtenu en Angleterre. Le savant auteur de ce Manuel, déjà honorablement connu par d'excellentes traductions des antiquités romaines d'Alexandre Adam, de la vie du Pogge, par Sepherd, n'a rien négligé pour donner à ce nouveau travail, et aux innombrables détails qu'il renferme, la plus grande exactitude. L—I.

68. — (*) *Abrégé de l'Histoire Universelle, ancienne et moderne, à l'usage de la jeunesse*, par M. le comte DE SÉGUR, avec cent cinquante cartes ou gravures. *Quatrième livraison.* T. XXVI-XXIX. Les 1er, 2e, 3e et 4e de l'Histoire moderne, contenant l'*Histoire de France*. Paris, 1821. Eymery, rue Mazarine, n° 30. 4 vol. in-18. Prix, 8 fr., et 10 fr. par la poste. (Voy. ci-dessus, T. IX, p. 164.)

69. — *Résumé de l'Histoire de France jusqu'à nos jours*, par *Félix* BODIN; avec cette épigraphe: éclairer les esprits, calmer les passions. Paris, 1821, 1 vol. in-16 de 252 pages, chez Le Cointe, Johanneau, Baudouin frères. Prix, 3 fr.

L'auteur est le fils d'un député qui siége au côté gauche, et qui vient d'être nommé correspondant de l'Institut par l'académie des inscriptions et belles-lettres, après avoir publié trois volumes de

Recherches historiques sur le haut et le bas Anjou (1). Pendant que le père nous faisait part de ses découvertes sur les antiquités de la France, le fils a tracé, d'une manière qui lui est propre, un tableau en raccourci de toute notre histoire. Ils ne sont partisans, ni l'un ni l'autre, des quatorze siècles de bonheur qui ont dû précéder l'époque de 1789; et, dans leurs ouvrages, tous deux se montrent également amis de l'ordre et de la paix publique, par l'exécution de la charte et des lois qui s'accordent avec elle.

Le *Résumé* de M. Bodin fils commence par cette phrase qui annonce le caractère de l'ouvrage et le but de l'auteur : « Autrefois, on écrivait l'histoire à l'usage du dauphin; aujourd'hui, c'est à l'usage du peuple qu'il faut l'écrire, et les fils des rois s'instruiront à leur tour dans les livres faits pour le peuple. »

Dans sa première partie, qui finit avant 1789, on trouve un sommaire de tous les événemens importans de notre histoire, écrit avec brièveté, sans sécheresse et sans autre passion que celle de la vérité et du bien public. L'auteur signale avec grand soin les progrès de la civilisation, et les variations qu'ont éprouvées nos mœurs et nos lois.

La seconde partie est consacrée aux trente années qui viennent de s'écouler; on ne la trouvera point trop longue, relativement au reste de l'ouvrage, quoiqu'elle occupe un quart de ce petit volume. Elle contient, comme dit l'auteur, les plus grandes leçons et celles qui nous sont le plus utiles. Elle doit devenir populaire en France et sur tout le globe : c'est le premier chapitre de l'histoire des gouvernemens représentatifs et constitutionnels. L'auteur la termine, en observant que les intérêts particuliers travaillent à détruire ce qu'il y a de bon dans les résultats de la révolution française; que les intérêts généraux réclament des lois justes sur la responsabilité des ministres et des fonctionnaires, sur les communes et les départemens, sur le jury, sur la garde nationale, sur l'instruction publique, sur le budget et les comptes du revenu public. Il oublie l'affranchissement de la censure pour les journaux.

Suivent treize pages de *moralités politiques* applicables à notre

---

(1) Saumur, 1820, chez de Gouy aîné; Paris, chez Belin, le Prieur et Béchet. Le 3e vol. a paru en 1821.

histoire ; nous en citerons deux : Pourquoi les minorités dominent-elles si souvent ? c'est qu'elles sont organisées, et que la nation ne l'est pas. On s'occuperait moins de la métaphysique politique, si nous avions des lois électorales, telles que les intérêts généraux puissent se manifester, et que, dans tous les cas, les intéressés puissent gérer leurs affaires, ou déléguer leurs gérans.

Il est aisé de prévoir que cet ouvrage, écrit avec goût, avec esprit et sagesse, aura du débit et sera réimprimé. Il s'y est glissé dans les faits quelques inexactitudes ou légères ou aisées à corriger, et qui disparaîtront sans doute dans les éditions subséquentes.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

70 (*). — *Fastes civils de la France, depuis l'ouverture de l'assemblée des notables,* publiés par MM. DUPONT (DE L'EURE), ÉTIENNE, MANUEL, ARNAULT, PAGÈS, TISSOT, GERMAIN et GOUJON. Tom. premier. Paris, 1821. On souscrit au bureau des *Fastes civils*, rue de Vaugirard, n° 17. Prix : 6 francs. (Il y aura huit à dix volumes ; la souscription sera fermée à la mise en vente du second, et le prix porté à 7 fr. 50 c.)

Cet ouvrage présente une innovation qu'il ne faut peut-être pas encourager ; c'est un travail historique, rédigé par une association d'auteurs, dont chacun rédige, à ce qu'il paraît, un ou plusieurs chapitres. Il est difficile de conserver, de cette manière, l'unité et l'accord nécessaires dans une histoire. Ce défaut se fait remarquer, en effet, dans le premier volume que nous avons sous les yeux. Après une *Dédicace au peuple français*, on lit une *Introduction* de plus de 400 pages, qui devrait se borner au résumé des événemens qui ont précédé la révolution en France, mais qui, dans le fait, embrasse l'histoire moderne de tous les peuples de l'Europe, et même du monde entier. Les chapitres suivans sont infiniment plus courts, et restreints aux événemens nationaux, conformément aux titres de l'ouvrage, qui, pour être complet, aurait dû annoncer jusqu'à quelle époque les *Fastes civils* de la France seront continués. L'introduction aurait gagné à être publiée séparément : c'est un précis habilement rédigé de toute l'histoire moderne. L'auteur, M. Tissot, a plusieurs fois donné des preuves de son talent de résumer, notamment dans son *Précis des guerres de la révolution française* (2 vol. in-8°). Dans le nouveau précis, mis en tête des *Fastes*, il juge avec une grande indépendance de pensée les hommes et les

choses ; un passage concernant l'histoire d'Angleterre peut en faire foi : « Un hypocrite habile, un capitaine, un profond politique, un homme de génie, un grand roi et un tyran, réunis dans le seul Cromwel, succèdent à Charles I ; les princes de l'Europe baisent la main du meurtrier de leur frère, et sont à genoux devant sa fortune. L'Angleterre monte au premier rang des puissances de l'Europe, et perd toutes ses libertés, sans avoir toutefois la bassesse de les offrir elle-même en sacrifice à l'oppresseur. L'état ne connaît plus d'autre règle que la volonté d'un maître qui, à la vérité, gouverne avec sagesse, et confond ses intérêts dans ceux de la nation dont il a créé la prospérité. » A l'occasion des ravages incendiaires du palatinat, ordonné par l'insensible Louvois, nous sommes étonnés que l'auteur de l'introduction ne trouve dans son talent qu'une image poétique : « Les flammes du palatinat éclairaient un premier succès. » Il semble que le sentiment eût été mieux placé ici que l'esprit. Nous pourrions faire quelques autres remarques de ce genre; mais, en général, nous devons dire que les grandes injustices, quel qu'en ait été l'auteur, excitent dans l'ame de l'historien une louable indignation, qu'il exprime avec noblesse et avec énergie. Cette introduction forme le premier chapitre de l'ouvrage ; le deuxième, contenant l'histoire de la convocation des États-généraux, et se rapportant plus directement au but et au titre de l'ouvrage, est du même auteur ; le troisième, par M. Goujon, est intitulé : *Vœux du peuple français*, et contient l'analyse des demandes et représentations qui furent énoncées par les divers Ordres de l'état au commencement de la révolution. Cet exposé est instructif : on y voit qu'alors le besoin d'une réforme générale des institutions civiles était senti généralement dans toutes les classes de la société ; et s'il y a aujourd'hui des hommes de la classe des nobles ou des prêtres, qui accusent quelques révolutionnaires d'avoir opéré seuls le bouleversement de l'état, il faut leur apprendre que leurs castes furent aussi actives que le reste de la nation à supprimer tous les abus. Ce furent des nobles qui demandèrent la démolition de la Bastille et l'abolition du bureau créé pour violer le secret des lettres; la liberté individuelle trouva également des défenseurs dans la noblesse ; le clergé d'Alsace réclama la restitution des droits municipaux. Ainsi, tout le monde alors, à l'exception de quelques égoïstes, était citoyen. Le quatrième et dernier chapitre des *Fastes civils*, par

M. Germain, s'étend principalement sur les vexations de l'agriculture et des capitaineries avant la révolution. Tout cela est utile à connaître, pour se faire une idée plus complète de l'ancien régime. M. Germain appelle les paysans ces *affiliés de la nature* : cette expression conviendrait mieux, je crois, au *Solitaire* qu'aux *Fastes civils* de la France. L'ouvrage est bien imprimé; d'après l'annonce, il aura huit à dix volumes. D—G.

71 (*). — *Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie*, par W. Wilkinson, écuyer, ancien consul général d'Angleterre à Bucharest; traduit de l'anglais par M. ***, chevalier de la Légion-d'honneur, l'un des rédacteurs de la *Biographie universelle*. Paris, 1821. Boucher, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfans, n° 34. Un vol. in-8° de pages VIII et 355. Prix, 5 fr.

70. — *Lettres sur la Valachie*, ou Observations sur cette province et ses habitans, écrites de 1815 à 1821, avec la relation des derniers événemens qui y ont eu lieu; par F. Recordon. Paris, 1821. Paschoud, rue de Seine, n° 48, et Genève, même maison de commerce. Un vol. in-12. Prix, 2 fr., et 2 fr. 40 c.

Il n'est pas étonnant que nous voyions annoncer tous les jours quelques nouveaux ouvrages, destinés à faire connaître le théâtre des grands événemens politiques qui agitent dans ce moment une partie de l'Europe. Il ne fallait rien moins que la guerre, si juste et si sacrée des Grecs contre les Turcs, pour nous valoir de nombreuses descriptions de provinces, qui, jusqu'ici, étaient restées, parm nous, presque sans historiens. La Valachie et la Moldavie, surtout, doivent exciter puissamment notre intérêt, puisque les malheureux habitans de ces deux contrées voient, dans ce moment, peser sur leurs têtes tous les fléaux de la guerre, augmentés encore par la cruauté féroce et le sombre fanatisme des Turcs. Les deux ouvrages que nous annonçons contiennent des détails curieux sur les habitudes et les mœurs des Moldaves et des Valaques. Le premier, traduit de l'anglais, est beaucoup plus étendu que le second, dû à la plume d'un jeune homme qui a séjourné dans la Valachie pendant quelques années. Les deux auteurs ne sont pas toujours d'accord; on trouve même, dans leurs relations, des contradictions manifestes. Ainsi, l'Anglais nous apprend que Bucharest est une grande ville fort *sale* et fort *vilaine*, tandis que l'auteur des *Lettres* lui prodigue l'épithète

de *délicieuse*. Du reste, on ne lira pas sans fruit ces deux ouvrages, qui joignent à l'intérêt qu'inspirent toujours les relations qui nous font connaître des pays si différens du nôtre, le mérite des circonstances présentes. Je dois dire, cependant, que l'auteur anglais n'a pas su se dépouiller des préjugés grossiers qui dénaturent sans cesse, aux yeux de ses compatriotes, tout ce qui a rapport aux Français. C'est ainsi qu'il prétend que, durant sa mission à Constantinople, le général Sébastiani employa toutes sortes d'intrigues pour faire rompre les négociations entamées entre l'ambassadeur d'Angleterre et la cour de Constantinople. Les gens impartiaux savent lequel des deux cabinets, français ou anglais, a su spéculer sur l'intrigue et se faire une arme de la division et de la discorde. A. T.

N. du R. Nous indiquerons ici à nos lecteurs un ouvrage allemand publié à Vienne en 1815, qui fait parfaitement connaître l'état moral et social de la Turquie, et qui, sous ce rapport, pourrait être utilement traduit et publié en français. On y trouve un aperçu des sources et des dispositions de la législation de l'Islamisme et des Osmanlis en particulier, et un coup d'œil historique sur les institutions les plus remarquables de l'empire ottoman. Cet ouvrage, dont le savant orientaliste, M. Joseph de Hammer, est l'auteur, a pour titre : *Des Osmanischen Reichs*, etc., *Constitution et administration de l'empire ottoman*, d'après les sources de ses lois fondamentales. Vienne, 1815, librairie de Camesine. 2 vol in-8°, l'un de 500, l'autre de 531 pages.

72. (*) — *La Suisse*, ou Tableau historique, pittoresque et moral des cantons helvétiques, etc., par M. Depping; ouvrage orné de seize gravures représentant des vues, des costumes, etc. Paris, 1822. Eymery, rue Mazarine, n° 30; 4 vol. in-18. Prix, 8 fr.

73.—*Relation de la fête inaugurale célébrée à Domremy le* 10 *septembre* 1820, *en l'honneur de Jeanne d'Arc*, suivie de deux dissertations sur l'authenticité de la maison de l'héroïne, et sur les monumens anciennement érigés à sa gloire dans la province de Lorraine; par M. C. N. Al. de Haldat, d. m. Nancy, 1821; de l'imprimerie de Cl. J. Hissette, rue de la Hache, n° 53. Paris, Pélicier, place du Palais-Royal. In-8° de 97 pages. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste.

Parmi les événemens de l'histoire moderne dignes d'exciter à un degré éminent les sentimens de l'admiration et de l'enthousiasme,

Il faut sans doute mettre au premier rang les faits mémorables dont se compose l'histoire de la vie et des actions de l'immortelle Jeanne d'Arc. Jamais fête ne porta un caractère plus essentiellement national que celle qui a été célébrée, il y a un an, à Domremy, pour l'inauguration du monument consacré à cette héroïne, dans la demeure même qu'elle a occupée, et dans laquelle on a établi une école d'enseignement élémentaire. Cet ouvrage se compose d'une épître dédicatoire simple et convenable à M. Boula de Coulombiers, maître des requêtes, préfet des Vosges, et aux membres du conseil général du même département, dont le zèle et les lumières, en sauvant de la destruction la chaumière de Jeanne d'Arc, ont donné lieu à la cérémonie qui fait l'objet de cette notice, et de la relation de la fête inaugurale, morceau dans lequel on trouve une foule de détails intéressans. Nous aimons à citer particulièrement ceux qui sont relatifs au tribut patriotique payé à cette solennité par M. Laurent, un des peintres les plus distingués de la capitale, et qui, dans toutes les occasions, s'est empressé d'employer son beau talent à l'expression des sentimens les plus généreux. On trouve aussi, dans cette Relation, la votation du département des Vosges pour l'achat de la maison de Jeanne d'Arc, la description topographique de Domremy et de ses environs, celles de la fête champêtre et de la chaumière de Jeanne d'Arc, avant et depuis sa restauration; deux dissertations, l'une sur l'authenticité de la chaumière de Jeanne d'Arc, l'autre sur les monumens anciennement consacrés à la mémoire de cette héroïne; enfin, un éloge éloquent de Jeanne d'Arc, par M. le docteur Haldat, un discours de M. le duc de Choiseul, pair de France, président du conseil général du département des Vosges, dans lequel on reconnaît le talent et les nobles sentimens de cet illustre défenseur de nos libertés constitutionnelles, et deux autres discours, l'un de M. le préfet des Vosges, l'autre de M. le maire d'Orléans, également dignes de leur sujet. Cet ouvage est orné de l'image de l'illustre Jeanne d'Arc, d'après le portrait conservé dans la famille de l'auteur, et de deux autres gravures qui représentent les anciens monumens de Domremy.

Michel Berr, de Turique.

74. — *Recueil de pièces et documens officiels relatifs aux services civils et militaires du général anglais sir Robert Wilson*, précédé d'une esquisse biographique sur cet homme distingué, et suivi de la

correspondance entre lui et le duc d'York, à l'égard de sa destitution, avec quelques observations sur cette procédure extraordinaire; *par un ami de la justice.* Paris, 1821. François, au Palais-Royal, n° 202, et Londres, chez les marchands de nouveautés. Brochure in-8° de 66 pages. Prix, 2 fr.

L'attention publique est dirigée depuis quelque tems sur le général Wilson, dont la destitution a affligé tous les whigs et tous les partisans de la réforme en Angleterre. Ce recueil de pièces officielles ne peut manquer d'exciter l'intérêt. Les personnes qui suivent le mouvement européen vers l'ordre constitutionnel et les efforts isolés des philantropes distingués qui les secondent, chacun dans leur sphère, consulteront avec curiosité ces documens sur l'un des membres les plus distingués du parlement anglais et des plus illustres amis de la liberté. On trouvera dans cette brochure des vues élevées sur la situation actuelle de l'Europe.

75. — *Notice sur la vie et les ouvrages de J. F. Collin-Harleville*, par M. Andrieux; lue à l'académie française, placée au commencement d'une nouvelle édition des œuvres de Collin-Harleville, et tirée séparément à un petit nombre d'exemplaires (ne se vend pas).

« C'est l'homme encore plus que le poète que j'ai aimé, dit l'auteur de cette notice; c'est sa vie surtout dont je veux offrir ici le tableau en l'honneur des lettres, au profit de la morale, et pour l'instruction de la jeunesse, car ce fut une vie de bon exemple; et l'on n'aurait jamais accusé les gens de lettres d'envie, de cabales, de mauvais procédés entre eux, de manque de bonne foi dans leurs livres, d'orgueil puéril, de folle ambition, et quelquefois même de cupidité honteuse, s'ils avaient tous compris, comme Collin, que leur vocation est d'améliorer les hommes, et que, pour la remplir, il faut commencer par s'améliorer soi-même. » Un peintre qui conçoit ainsi le portrait qu'il a dessein de tracer, n'eût-il point vécu dans l'intimité de son modèle, est plus qu'aucun autre en état de bien faire. Mais M. Andrieux a été l'ami, l'intime ami de Collin-Harleville; c'est dans les souvenirs que lui fournit son cœur, qu'il va chercher les traits dont il compose son tableau. Doué des mêmes qualités morales, des mêmes intentions et du même talent que l'auteur du *Vieux Célibataire*, il s'identifie tellement avec lui que le lecteur les confond tous deux dans son estime et dans son amour. Comme la plupart des auteurs qui ont illustré la scène fran-

çaise, Collin-Harleville éprouva des obstacles et des contrariétés de la part de ses parens ; ils l'avaient placé chez un procureur, lequel ne tarda pas, dit M. Andrieux, à s'apercevoir de ses heureuses dispositions pour les lettres, mais aussi de sa presque nullité pour la pratique et les affaires; il eut la gloire de prédire qu'il se distinguerait quelque jour dans une carrière plus brillante que celle des procès. L'auteur de la notice suit son héros avec une scrupuleuse exactitude, depuis l'époque où il le vit pour la première fois, au collége des Mathurins, jusqu'à celle de leur séparation, que la mort pouvait seule effectuer. Le commun des lecteurs trouvera peut-être un peu long le récit qu'il fait de ses premières années : l'amitié, dira-t-il, est un peu *causeuse*. Mais, de quelle importance ne sont point, pour le philosophe, ces détails qui lui permetttent de remonter aux causes, et de surprendre, pour ainsi dire, le secret de la nature dans la manifestation du génie. Un accident terrible, arrivé à Collin-Harleville, à l'âge de onze ans, qui faillit lui coûter la vie, et qui fut, de son propre aveu, suivi d'un changement complet dans ses facultés intellectuelles, mériterait surtout d'occuper l'attention des physiologistes. Il serait curieux de savoir comment un ébranlement, causé dans les fibres du cerveau par une chute, opéra cette révolution subite dans les idées de l'auteur. La lecture de cette notice ne peut qu'être avantageuse à toutes les classes d'hommes; outre le plaisir qu'ils y trouveront, ils y puiseront encore des leçons utiles. Le jeune auteur, qui se propose de consacrer ses veilles au théâtre, apprendra à ne point se rebuter trop facilement par les obstacles, et à faire respecter sa noble vocation par ses vertus. Ceux qui se destinent à devenir, sur la scène, les interprètes de nos chefs-d'œuvre, apprendront, par l'exemple de Molé, quelles études il faut faire pour parvenir à bien se pénétrer du caractère des personnages qu'ils auront à représenter, et surtout les égards qu'ils doivent aux auteurs, sans qui ils ne seraient rien; tout homme enfin apprendra de quel désintéressement, de quelle abnégation de soi-même se compose la véritable amitié; et chacun, en lisant ce portrait que M. Andrieux trace de Collin-Harleville : « personne ne songeait moins à fixer sur soi l'attention, personne ne fut toujours plus éloigné de ces airs suffisans, de cette ridicule importance qui va si mal avec le mérite réel; la bonhomie, la simplesse, l'abandon facile régnaient dans toutes ses habitudes, dans tous ses discours, » chacun, dis-je, aimera sans doute à reconnaître,

dans ce portrait de Collin, celui de son panégyriste lui-même et de son digne ami. E. Héreau.

76.—*Pétition à la Chambre des députés*, par M. Douglas-Loveday, anglais et protestant, se plaignant du rapt de séduction opéré sur ses deux filles et sur sa nièce, dans une maison d'éducation où il les avait placées à Paris, et où l'on a abusé de la crédulité de ces jeunes personnes, à l'aide de terreurs superstitieuses, d'obsessions et de faux miracles, pour les convertir subitement au *catholicisme*, en l'absence, à l'insu et contre le vœu de leurs parens.

Tantum religio potuit suadere malorum,

Lucret.

Corrumpere et corrumpi....

Tacit.

Paris, 1822. Corréard, au Palais-Royal. Brochure in-8°. Prix, 50 c.; avec deux grandes lithographies au trait, 1 fr.

77.—*Discours sur l'étude fondamentale des langues*, lu à l'académie russe, dans sa séance du 18 juin 1821, par le conseiller de cour Goulianof, et traduit en français par le même, avec cette épigraphe : *La meilleure histoire de l'entendement humain doit, avec le tems, résulter de la connaissance approfondie du langage.* (Rivarol.) Paris, 1822. Dufart, quai Voltaire, n° 19. Brochure in-12 de 36 pages. Prix, 1 fr.

Ce discours est précédé d'une *Adresse* de l'académie russe à l'académie française.

78.—*Les Pastorales de Longus*, ou *Daphnis et Chloé*, traduction d'Amyot, revue, corrigée, complétée, de nouveau refaite en grande partie par P. L. Courier. Paris, 1821. Alexandre Corréard, au Palais-Royal. Un vol. in-8°. Prix, 5 fr., papier vélin, 10 fr., et 1 fr. de plus par la poste.

La traduction d'Amyot, connue par le charme de sa naïveté, était incomplète et inexacte, parce qu'il n'eut entre les mains que des copies fort mutilées du texte de Longus. Tous les anciens manuscrits ont des lacunes et des fautes considérables. M. Courier, le premier, après avoir comparé plusieurs manuscrits, a publié, il y a quelques années, un texte complet de ce joli roman. De plus, Amyot n'a pas toujours entendu le sens de l'auteur, et il y a aussi des passages qu'il a entendus et n'a point voulu traduire. Conserver soigneusement tous les passages rendus par Amyot avec fidélité, avec grâce et

précision, suppléer le reste d'après le texte tel que nous l'avons aujourd'hui (ce qui fait au moins la moitié de l'ouvrage), tel a été le travail de M. Courier, dont les moindres écrits reproduisent avec tant de bonheur les tournures naïves et piquantes de notre vieux langage, et connu à la fois comme érudit et comme habile écrivain, par la traduction et le texte d'un autre roman, attribué à Lucien, *l'Ane de Lucius de Patras*. Dans des notes très-savantes, le nouveau traducteur rectifie les inexactitudes de ses devanciers. On a réimprimé dans ce volume la *Lettre à M. Renouard, libraire*, sur une tache d'encre faite à un manuscrit de Longus, appartenant à la bibliothèque de Florence. On trouve dans cet écrit des détails piquans sur la persécution que suscita à M. Courier le refus de dédier à la princesse Élisa Bacciochi son édition de Longus. A—D.

79. (*)—*Vie et aventures de Robinson Crusoé*, par *Daniel* Defoe; traduites de l'anglais par S. Hyacinthe et Van Effens; nouvelle édition, ornée du portrait de l'auteur, d'une mappemonde où sont tracés les voyages de Robinson, et de dix-huit gravures en taille-douce; précédée de la vie de Defoe, traduite librement de Chalmers, par A. G. Labaume. Paris, 1821. Verdière, quai des Augustins, n° 25. 2 vol. in-8°, imprimés sur papier fin des Vosges. Prix, 12 fr., et 16 fr. par la poste.

Après avoir passé la plus grande partie de sa vie à écrire des ouvrages qui n'auraient certainement pas transmis son nom à la postérité, Defoe, vers la fin de sa carrière littéraire, publia l'ouvrage dont nous annonçons une nouvelle édition française. On remarque également que les *Aventures de Don Quichote* sont la dernière production de Cervantes, qui avait commencé par composer un grand nombre de pièces de théâtre, de nouvelles et de morceaux de poésie, la plupart assez médiocres. Le mérite des Aventures de Don Quichote a été méconnu des contemporains de Cervantes, et ce n'est que depuis environ cinquante ans que les Espagnols ont su apprécier cet ouvrage, qui est resté inimitable. La Vie de Robinson Crusoé, au contraire, produisit une grande sensation à l'époque où elle parut; mais on en contesta la propriété à l'auteur. Les uns croyaient reconnaître, dans le premier volume, l'esprit de Steele, un des rédacteurs du *Spectateur;* d'autres voulaient que l'ouvrage entier fût sorti de la plume de lord Oxford; ceux, enfin, qui ne pouvaient se refuser à y reconnaître le style de Defoe, pré-

tendaient qu'il n'avait fait qu'étendre le journal d'un certain Selkirk, matelot écossais, abandonné par son capitaine dans l'île de Fernandez, pour cause d'insubordination, et ramené en Angleterre en 1707. Toutes ces tracasseries, suscitées par une basse envie, et qui ont empoisonné les dernières années de la vie de Defoe, sont maintenant appréciées; et cet ouvrage, dont on compte plus de *deux cents traductions* ou *imitations*, fait encore les délices de la jeunesse, avide de sensations, et plaît aux esprits éclairés qui louent, à juste titre, le naturel, la variété et l'intérêt des événemens.

Cette nouvelle édition a été faite sur celle donnée, en 1800, par Pankoucke, pour laquelle la traduction de S. Hyacinthe et Van Effens avait été revue et corrigée soigneusement, d'après la belle édition publiée à Londres, en 1790, par Stockdale. P. A.

80. — *Odes d'Horace*, traduites en vers français, avec le texte en regard, conforme aux éditions classiques, des sommaires et des notes; par *Léon* Halevy. Liv. II; in-18. Paris, 1822. Bobée, rue de la Tabletterie. Prix, 2 fr.

Ce volume ne contient que le deuxième Livre : le traducteur annonce qu'il publiera successivement les autres. Il ne s'est pas effrayé du nombre de ses devanciers, et parfois, ses efforts ne sont pas sans quelque succès.

81. — *Épître aux Grecs*, suivie de notes sur la situation et les ressources de la Grèce moderne; par *X. Boniface* de Saintine. Paris, 1821. Niogret, rue de Richelieu, n° 63. In-8° de 28 pages. Prix, 1 fr.

Cette pièce mérite, sous plus d'un rapport, d'être distinguée de la foule de celles qui ont été publiées au sujet de la situation actuelle de la Grèce. La première moitié, surtout, est semée de vers heureux et d'expressions très-poétiques. Le début a quelque chose de grand; cette comparaison du mont Olympien et de la Grèce, objets de l'admiration universelle, et que les fils de Mahomet cherchent à rabaisser dans l'opinion des peuples, est très-belle. Les vers qui la terminent nous semblent toutefois présenter un peu d'obscurité.

« L'*Olympe*, disent les Turcs,

« L'Olympe n'est qu'un roc, et les Grecs sont soumis :
Rampans, dégénérés, dans leur lâche impuissance,
Ils ont même avili jusqu'à l'obéissance.

Ce troisième vers est très-beau; mais, ainsi que celui qui précède, ne pouvant se rapporter qu'aux Grecs, il détourne de la comparaison.

Un décret du divan, un rayon du soleil,
De tous deux, en un jour, rendraient le sort pareil :
On les verrait alors tout-à-coup se dissoudre;
L'un monter en vapeurs, l'autre tomber en poudre. »

L'*Olympe n'est qu'un roc;* s'ensuit-il qu'un *rayon du soleil* puisse le *dissoudre?* Cet astre ne pourrait rien que sur l'enveloppe neigeuse qui le recouvre, et c'est ce que l'auteur a entendu, en disant qu'on le verrait *monter en vapeurs*. Ces mots *tous deux*, se rapportant à l'Olympe et aux Grecs, enlèvent à la phrase sa clarté et sa correction; ils amènent plus bas les mots *l'un* et *l'autre*, qui achèvent de rendre le sens obscur; l'esprit est obligé de substituer à ces mots, *les Grecs*, ceux-ci : la Grèce. L'épithète de *railleurs* donnée plus loin aux Turcs, qui insultent à la fois à l'Olympe et aux Grecs, est beaucoup trop faible; disons plus : elle est tout-à-fait inconvenante, l'esprit n'étant préoccupé, à la lecture de cette pièce, que des horreurs qu'ils commettent journellement. M. de Saintine ne doit voir, dans cette légère critique, qu'un hommage rendu à son talent. Ce sont des doutes que nous lui soumettons, et que nous n'aurions pas élevés, sans le désir de retrouver plus tard l'*Épître aux Grecs* plus digne encore de son auteur et du sujet qu'il a choisi. Mais, si cette Épître révèle un bon poète, elle annonce encore un meilleur citoyen. Les notes, dont elle est accompagnée, respirent l'amour de la patrie le plus vrai et le mieux éclairé. E. H.

82. — *La Vie de l'officier*, poème en trois chants; par M. D'ÉTALEVILLE. Paris, 1821. Dentu, Palais-Royal. In-18 de 182 p. Prix, 2 fr.

L'auteur de ce poème est un ancien militaire qui raconte en vers faciles les souvenirs de son régiment. Il y a peu de philosophie dans tout cela; mais c'est déjà de la philosophie de savoir occuper ses loisirs par la culture de la poésie, dont l'effet ordinaire est d'élever l'ame et d'adoucir les mœurs. M. d'Étaleville a publié précédemment quelques autres poèmes badins, dans le genre de celui-ci : *La Diligence*, *le Changement de garnison*, *les Eaux de Barréges*, *la Calotte de Royal-Lorraine*. On y trouve aussi de la facilité et de

l'esprit, comme il serait possible d'y signaler des négligences, et surtout des prosaïsmes trop fréquens.

83. — *Les Paysages ;* par M. Brès; dédiés à madame Dufresnoy. Paris, 1822. Lefuel, rue Saint-Jacques, n° 54.

Cette production, publiée sous la forme d'un almanach, et enrichie de gravures charmantes, offre un intérêt beaucoup plus durable que celui que l'on trouve dans la plupart des publications éphémères qui paraissent au commencement de chaque année. M. Brès, désirant se frayer des routes nouvelles, a imaginé de composer, sous le nom de *Paysages*, une suite de petits poèmes descriptifs, dans lesquels la peinture des objets naturels est le principal, et où la présence de l'homme n'est que l'accessoire. Il n'est pas douteux que l'on ne pût dire quelque chose sur l'intérêt d'un genre qui bannit, pour ainsi dire, l'homme de son domaine, et qui fait de la terre qu'il habite une solitude triste, quoique brillante, et muette, malgré sa variété. Mais, si la critique peut justement s'exercer sur la nature de la composition de M. Brès, elle est désarmée par le mérite de l'exécution. La poésie de l'auteur est en général aussi remarquable par la grâce que par la pureté du goût; il connaît l'art difficile de mélanger les teintes mélancoliques et les couleurs gaies; il n'ignore aucun des secrets de la période poétique et du langage figuré. On remarquera le talent fort distingué avec lequel il a su traiter tour à tour des sujets antiques et des sujets chevaleresques ; on lui saura gré des efforts qu'il a faits pour se garantir d'une monotonie presque inséparable du genre qu'il s'est créé. Enfin, nous ne doutons pas que cette production ne fasse beaucoup d'honneur à M. Brès, et n'obtienne un juste succès. L. T.

84. — *La forêt de Woronetz,* par mademoiselle S. V. Dudrézène, traducteur de *la petite Harpiste*, de *la comtesse de Kibourg*, etc., avec cette épigraphe : « L'adversité est le poste d'honneur, où le ciel aime à placer les ames les plus nobles. » (Addisson the spect., n° 237). Paris, 1821; Hubert, libraire, au Palais-Royal, quatre vol. in-12. Prix, 8 fr. 50 cent.

Le plan de cet ouvrage est neuf; les mœurs des provinces qu'arrosent le Don et le Volga y sont retracées avec fidélité; l'intrigue en est simple, et l'intérêt s'y soutient jusqu'à la fin. — L'époque marquée pour les événemens qui forment la fable de ce roman est celle

où l'armée française avait pénétré dans le cœur de la Russie. Cette époque était propre à produire de grands effets, par l'exaltation des esprits et l'irritation des ames. Mais mademoiselle Dudrézène, fidèle aux exemples qu'elle a médités, en traduisant Auguste La Fontaine, s'est plus attachée à peindre les sentimens du cœur que le délire des passions. Son ouvrage est empreint des traits d'une morale forte, mais douce et consolante.

85. — *Évariste de Mauley*, par madame *Louise* Évelines. Paris, 1811; 3 vol. in-8°. A la librairie d'éducation, rue de Richelieu, n° 17.

Ce petit roman est agréablement écrit; une teinte mélancolique dans le style le fait lire avec intérêt, quoiqu'il n'y ait rien de bien neuf dans les caractères et les événemens.

Un jeune homme, d'une imagination vive, aime une coquette, dont il se détache assez promptement; mais cette femme a pris pour lui une affection peu compatible avec son caractère, et qui la porte à faire un voyage en Suisse, où elle sait qu'elle le rencontrera. Là, le jeune homme s'est de nouveau attaché, mais plus fortement, et d'une manière plus durable, à une femme mariée, qui possède toutes les qualités et les vertus qui peuvent distinguer son sexe, qui par conséquent ne partage point ses sentimens, ou du moins ne les laisse point apercevoir. La jeune femme délaissée met, par ses intrigues, son ancien amant dans la nécessité de compromettre la réputation de celle qu'il aime, en se battant avec son mari, ou de manquer aux lois de ce qu'on appelle l'honneur, en refusant le duel. Il se délivre de cet embarras par un suicide.

86. — *Antiquités grecques*, ou *Notice et Mémoires sur des recherches faites en Grèce, dans l'Ionie et dans l'Archipel grec, en* 1799 *et années suivantes*, par *le comte* Elgin, avec cinq appendices; ouvrage traduit de l'angl. par M. B. de V. de l'académie celtique de Paris, etc. Bruxelles, 1820, Weissenbruch, in-8° de 100 pages. Prix, 3 fr.

Ce recueil, qui intéresse éminemment l'histoire des beaux-arts anciens et modernes, contient la traduction du *Memorandum* publié à Londres, en 1812, par lord Elgin qui y expose le plan de ses recherches en Grèce entreprises en 1798, le résultat de ses fouilles, et un aperçu des richesses inappréciables qu'il a transportées en Angleterre. Elles sont connues par ce qu'en ont dit les journaux littéraires français, notamment le *Magasin Encyclopédique* de feu Millin, et par ce qu'en ont écrit Visconti dans ses rapports à l'Ins-

titut, et M. Quatremère de Quincy, dans ses lettres à M. Canova. Ces trois hommes célèbres s'étaient rendus exprès à Londres pour admirer et juger, en connaissance de cause, ces chefs-d'œuvre de l'art des Grecs. A la suite du *Memorandum* se trouvent les deux lettres adressées par M. West, président de l'académie royale de peinture à lord Elgin; il exprime, dans ces lettres, son opinion sur cette mémorable collection et sur l'influence qu'elle doit infailliblement exercer sur les progrès des arts en Europe, et surtout en Angleterre, la contrée la plus retardée sous ce rapport. Une notice sur Phidias et sur son école, d'après les anciens, est la troisième pièce de l'appendice. Elle est suivie du Mémoire (déjà réimprimé plusieurs fois), rédigé par Millin, sur le bas-relief de la *cella* du Parthenon, rapporté par le comte de Choiseul-Gouffier et déposé au Musée du Louvre, où il est encore aujourd'hui, mais ridiculement enchâssé dans des frises d'un travail très-médiocre. La cinquième pièce est un extrait de la *Gazette de Zante*, relatif aux découvertes faites dans les fouilles du temple d'Apollon, sur le mont Cotylius en Arcadie, découvertes qui consistent en une frise longue de 96 pieds sur deux pieds de hauteur, et dont 53 figures représentent le combat des Amazones contre des héros helléniens, et les 47 autres, le combat des Centaures et des Lapithes aux noces de Pirithoüs. Un avertissement du traducteur précède cette collection de pièces; il est du nombre de ceux qui applaudissent à la spoliation des temples grecs opérée par lord Elgin, parce qu'il y voit le seul moyen de conserver tant de chefs-d'œuvre. Ce motif est justificatif sans doute, et les troubles qui menacent la Grèce le fortifient singulièrement; mais des portions de grands monumens perdront toujours quelque chose à être déplacées : ce n'est plus le même jour, ce n'est plus le même aspect; ces portions isolées se rapportaient à d'autres, et leur mutuel accord les faisait réciproquement valoir. Mais des regrets fondés seraient tardifs; tout est consommé, les artistes et les savans devront désormais commencer leur voyage en Grèce par l'Angleterre, et la notice que nous annonçons sera pour eux un bon guide et leur premier indicateur. Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de ce siècle de rappeler ici que, par un acte du parlement anglais, la collection de lord Elgin a été achetée 1,300,000 fr. et déposée dans le Musée Britannique. Cet acte honore le gouvernement anglais : le goût des solides études, qui caractérise notre

tems, assurera des applaudissemens universels aux gouvernemens qui font un si digne emploi d'une portion des revenus publics : le roi le plus puissant sera désormais celui qui gouvernera la nation la plus éclairée. Cette rivalité toute nouvelle et toute honorable ne coûtera rien à l'humanité. C. F.

87 (*).—*Antiquités de la Nubie*, ou Monumens inédits des bords du Nil, situés entre la première et la seconde cataracte, dessinés et mesurés en 1819, par F. C. Gau, de Cologne, ouvrage pouvant faire suite au grand ouvrage de la commission d'Égypte, 1re et 2e livraisons, composées de onze planches grand in-fol., de l'imprimerie de Firmin Didot. Prix de chaque livraison, sur papier jésus-ouvert, 18 fr.; sur papier vélin, 36 fr. (*Voyez* ci-dessus, Tom. X, p. 662.)

Les onze planches qui composent ces deux livraisons appartiennent à diverses parties de l'ouvrage, et ne pourront être classées que lorsque les autres livraisons auront paru. A partir de la troisième, les planches se succéderont dans leur ordre naturel. Le texte sera livré à la fin.

88 (*).— *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, Tom. III. Paris, 1821. J. Smith, rue de Montmorency, n° 16, et au bureau de l'Almanach du Commerce, r. J.-J.-Rousseau, n° 20. In-8° de 34 feuilles d'impression avec gravures. Prix, 8 fr.

A la séance publique du 2 juillet 1820, M. Siméon, ministre de l'intérieur, disait aux membres de la société royale des antiquaires de France : « Vos travaux vous ont déjà mérité les encouragemens, la protection du Roi et les applaudissemens du public. Votre société, que sa devise consacre à la gloire des ancêtres, contribuera aussi à la gloire et à l'instruction de leurs descendans. Ainsi, en découvrant le passé, en illustrant le présent, vous éclairerez l'avenir. » Le troisième volume des Mémoires s'ouvre par ce discours et par celui de M. Barbié-du-Bocage, qui présidait la société ; l'un et l'autre présentent des aperçus ingénieux sur l'étude des antiquités nationales, naguère si négligée. Le rapport de M. Bottin, secrétaire, embrasse le compte des travaux relatifs aux monumens celtiques et romains, sépultures, établissemens de bains, géographie ancienne, histoire jusqu'à François Ier, manuscrits, médailles, dialectes, théâtres, fêtes, mœurs, usages, croyances populaires, etc. Ce rapport est sagement pensé et bien écrit. Le secrétaire annonce que, dans un assez court intervalle, la société a reçu de ses membres

résidens trente-trois dissertations et dix-sept ouvrages imprimés, et de ses correspondans ou autres archéologues, dix-huit imprimés et cinquante manuscrits. On retrouve, parmi les premiers, les noms de MM. Langlès, Dulaure, Barbié-du-Bocage, Coquebert-Montbret, Ladoucette, Berriat-Saint-Prix, Grégoire, Roquefort, Auguis, Alexandre Lenoir, Depping, Miollis, Lescallier, Jullien, Héricart-de-Thury, Michel Berr, Bottin, etc., etc.; et, parmi les autres, MM. Riboud, Dumége, Villeneuve-Bargemont, Artaud, Moreau de Jonès, Jaubert de Passa, Bodin, Freminville, Champollion Figeac, Lepère, Leprévost, Giraud, Denis, Jouannet, etc., etc. Les étrangers ont contribué à enrichir les archives de la société; nous citerons les mémoires des *sociétés des montagnards d'Écosse*, résidans à Londres, et de ceux d'Édimbourg, de la *société Cambrienne*, à Londres, de la *société Celtique* du pays de Galles, de l'*académie royale de Madrid*, de la *société archéologique de Rome*, de la *commission royale des antiquités du Nord, à Copenhague*, des *sociétés d'antiquaires de Saint-Pétersbourg*, de *Vienne* et de *Stockholm*, le prospectus du Spécimen du docteur Gaellic, écossais, auquel la société royale a souscrit; les dissertations de M. Grüberg de Hemso, consul de Suède à Tanger, sur les Bohémiens; de M. John Gunn, écossais, sur l'anguinum ovum (boule de cristal enchâssée dans l'or, que les Gaulois portaient au cou); de M. Jacques Grant, sur l'origine des Gaëls, ouvrage dont ce 3e Tome offre un extrait parfaitement fait par M. Depping; de feu M. Murith, correspondant de la société royale, et l'un des religieux du grand Saint-Bernard, sur les antiquités du Valais, écrit d'un haut intérêt, qui termine le volume. Les autres mémoires que ce volume renferme, et qu'on lira avec plaisir et instruction, sont deux notices historiques sur MM. Chaumeton et Grivaud de la Vincelle, savans que la société a perdus, et que MM. Auguis et Le Rouge nous font bien connaître; des dissertations de M. Cousinery, sur un petit monument trouvé à Pergame; de M. Bodin, sur l'Anjou et ses monumens; de M. Dupin, ancien préfet des Deux-Sèvres, sur Parthenay et sur les gâtines du Poitou; de M. Nicolau, sur la ville de Saint-Pé, dont il est maire; de M. Barbié-du-Bocage, sur les squelettes humains et objets d'antiquité, trouvés à Nogent-les-Vierges; de M. Athenas, sur le *Brivates portus* et l'ancien nom de Brest; de M. Siméon fils, préfet du Pas-de-Calais, sur les usages et le langage des habitans du Hautpont et

de Lizel (suit une chanson du pays); de M. Vaugeois, sur un voyage archéologique et géologique, fait en 1820 dans les Alpes de la Savoie et le midi de la France; de M. Berriat-Saint-Prix, sur l'ancienne université de Grenoble; de M. Bottin, sur des tombeaux antiques découverts à Vézelise, département de la Meurthe; de M. le baron Coquebert-Montbret, sur les anciens priviléges du village des Alluets.

On voit que ce volume offre une variété de matières assez piquante; il a été présenté au Roi, comme les précédens. On assure que la société royale va disposer les matériaux d'un 4e volume et ceux d'une séance publique. C'est par de bons travaux qu'elle s'honorera toujours davantage dans le monde savant, et qu'elle contribuera essentiellement à développer en France l'amour des antiquités nationales. Déjà, celui qui voudra écrire sur l'histoire, les monumens, les mœurs, usages et dialectes de nos ancêtres, et des divers peuples colonisés sur le sol de notre patrie, ne pourra se dispenser de consulter le recueil publié par la société royale des Antiquaires de France, recueil auquel nous apprenons que le ministère de l'intérieur a souscrit pour les bibliothèques des départemens.

89.— *Souvenirs du musée des monumens français*, collection de quarante dessins perspectifs gravés au trait, représentant les principaux aspects sous lesquels on a pu considérer tous les monumens réunis dans ce musée; dessinés par M. J. E. Biet et gravés par MM. Normand père et fils, avec un texte explicatif par M. J. P. Brès. Paris, 1821. Chez l'auteur, rue Grange-aux-Belles, n° 13; et chez Normand fils, graveur, rue des Noyers, n° 33. In-folio. Prix, 4 fr. chaque livraison, papier ordinaire; 7 fr. 50 c. avec les épreuves tirées sur papier de Hollande, et 10 fr. sur papier vélin.

Cet ouvrage sera composé de dix livraisons; il en a déjà paru quatre; c'est assez pour que l'on puisse juger de l'intérêt qu'il mérite, pour la manière dont il a été conçu, et du degré de perfection apporté dans l'exécution. Nous nous proposons d'en rendre bientôt un compte détaillé. Nous nous bornerons à dire ici que cette entreprise mérite l'encouragement des connaisseurs. P. A.

90.— *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure;* par M. E. Richer. 1re, 2e et 3e livraisons. Nantes. 1821. Imprimerie de Mellinet Malassis. In-4°. Prix de chaque livraison, 3 fr.

Le département de la Loire-Inférieure est, sous tous les rapports,

l'un des plus intéressans de la France. Les sites de Clisson, les bords du la rivière d'Erdre, l'antique forêt du Gâvre, ne le cèdent en rien aux vues pittoresques de la Suisse et de l'Italie. Aussi, ne saurait-on trop encourager l'entreprise de M. Richer, qui retrace avec fidélité les lieux les plus remarquables de ce département. L'auteur a fait précéder son Voyage d'un Précis de l'histoire de Bretagne. Jusqu'ici, pour connaître les annales des anciens peuples de l'Armorique, il fallait feuilleter les énormes *in-folio* des bénédictins dom Lobineau, Morice et Taillandier. M. Richer a réuni, dans son introduction, les principaux faits, depuis les premières données que l'on peut avoir sur les peuples de ces contrées, jusqu'à la fin du règne de Salomon III, le dernier chef des Bretons, qui ait pris le nom de roi. Le style du nouvel historien est clair et facile; c'est une remarque qu'il est bon de faire, dans un tems où l'on croit qu'il faut faire des descriptions statistiques en termes poétiques et pompeux. Un département voisin de celui dont M. Richer retrace le tableau, possède sur ses antiquités et sur sa topographie un fort bon ouvrage dû aux soins de M. Bodin, aujourd'hui député de Maine-et-Loire. Ceux qui s'intéressent à l'histoire générale de la France voient avec plaisir que des savans profitent de leur séjour dans des parties du royaume éloignées de la capitale, pour en faire connaître toutes les richesses et le degré de perfection auxquels les arts, l'agriculture et le commerce y sont parvenus. A. T.

91.—*Description historique des maisons de Rouen, les plus remarquables par leur décoration extérieure et leur ancienneté;* ouvrage orné de vingt-un sujets inédits, dessinés et gravés par E. H. Langlois. Rouen. 1821. Frère et Renault; et à Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, et Gilbert, aux tours Notre-Dame. 1 vol. in-8° de 260 pag., imprimé sur beau papier par Firmin Didot. Prix, 10 fr., et 11 fr. 50 cent. par la poste.

Le zèle de nos savans et de nos artistes lutte, avec une constance honorable, contre les efforts toujours croissans de l'ignorance qui, secondant les ravages du tems, font disparaître chaque jour du sol de la France les anciens monumens qui la couvraient. Si ces restes du passé, précieux pour l'ami des arts et pour ceux qui y cherchent la trace des souvenirs historiques, ne peuvent échapper à la ruine et à la destruction, du moins conserveront-ils une sorte d'existence dans ces recueils, où d'exactes

descriptions et des dessins fidèles les font revivre aux yeux et à l'imagination des lecteurs. Parmi les ouvrages qui concourent au but utile, et, on doit le dire, si patriotique, de sauver du naufrage nos antiquités nationales, on doit distinguer celui dont nous rendons compte, et dont nous avions déjà annoncé la prochaine publication (T. XI, pag. 443.). Plusieurs des anciens édifices de Rouen avaient déjà été l'objet de travaux particuliers, et l'on trouve sur cette matière quelques morceaux intéressans dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.* L'auteur du nouvel ouvrage, négligeant les monumens déjà décrits, s'est proposé d'appeler l'attention sur les constructions privées les plus remarquables des derniers siècles. Ses recherches paraissent avoir été faites avec beaucoup de soin, et il n'est guère possible qu'il ait pu échapper rien d'important à une investigation si exacte, qu'elle en est parfois minutieuse. Il n'a reconnu, dans l'enceinte de Rouen, aucune habitation complète antérieure au 15e siècle, et celles dont il s'est occupé appartiennent la plupart au 16e et au commencement du 17e. Ses descriptions se recommandent par une grande précision. Son style a une brièveté et une simplicité qui contrastent avec les prétentions romantiques de quelques ouvrages du même genre qui se publient en ce moment. Des détails curieux sur d'anciens usages, sur des traditions peu connues, sur de vieilles légendes, rendent la lecture de son livre intéressante, même pour les personnes étrangères à la science des antiquités. L'ouvrage est précédé d'une introduction sur *le style de l'architecture aux différentes époques du moyen âge, et sur les caractères que présentent les constructions privées de la ville de Rouen, depuis le* 15e *siècle.* Il est orné de vingt-un sujets inédits, dessinés et gravés avec beaucoup de goût et de talent par E. H. Langlois. Enfin, l'exécution typographique ne laisse rien à désirer; il sort des presses de Firmin Didot. Il serait bon que des ouvrages semblables s'exécutassent dans les principales villes du royaume. Leur réunion formerait le recueil complet de nos antiquités; ils serviraient de guides aux voyageurs fort embarrassés de découvrir, dans les villes qu'ils visitent, les monumens curieux qu'elles renferment à l'insu de leurs habitans; enfin, ils éclaireraient le zèle souvent indiscret des autorités locales qui sacrifient de précieux morceaux d'antiquité à des embellissemens mesquins, ou qui les défigurent par de maladroites restaura-

tions. L'auteur de *la Description des maisons de Rouen* a eu plus d'une occasion de s'élever, dans son ouvrage, contre cette protection mal éclairée que l'administration accorde aux beaux-arts. P.

92. — *Promenade des Tuileries*, ou Notice historique et critique des monumens du jardin des Tuileries, dans laquelle sont relevées les erreurs commises dans les précédentes descriptions; suivie d'une Notice sur le Louvre et autres monumens. *Nouvelle édition*, avec estampes et *specimen* des écritures de Henri IV et S. A. R. monseigneur le duc de Berry. Paris, 1821. Gail, neveu, collége royal, place Cambray, Treuttel et Würtz, in-8° VII et 132 p. Prix, 3 fr. 50 c.

Cette notice sur le jardin des Tuileries est la meilleure dont puissent se munir les étrangers qui viennent visiter la capitale de la France; elle est rédigée par un savant, qui a su éviter et rectifier les erreurs dont fourmillent ordinairement ces sortes d'ouvrages. Cet opuscule est extrait du *Philologue* de M. Gail, recueil d'érudition, dont il paraît quatre numéros par an, formant 2 vol. in-8°. Prix, 18 fr., et 21 fr. par la poste.

MÉMOIRES ET RAPPORTS
de Sociétés savantes et d'utilité publique.

93. — *Exposé historique et statistique des travaux de la société départementale d'émulation et d'agriculture de l'Ain. Années* 1819 *et* 1820. Bourg, 1821, de l'imprimerie de Bottier; in-8° de 120 p.

Cet *Exposé des travaux de la société départementale de l'Ain*, dont la fondation remonte à l'année 1782, donne une idée très-satisfaisante de ceux qui l'ont occupée en 1819 et 1820, de leur variété, de leur degré d'utilité, et de leur influence plus ou moins directe sur les objets qu'ils avaient pour but. Pendant ces deux années, il a été lu, dans quarante-deux séances, plus de *cent quatre-vingts* mémoires, observations, écrits, pièces de tous genres et rapports, tant sur l'agriculture et l'industrie que sur des objets relatifs aux sciences, aux arts, à la littérature, à l'archéologie et à la poésie. Les noms de MM. Grognier, Mounier, D. M., Fontaneille de la Teyssonnière, Frédéric Mounier, Puvis, Pictet, de Genève, Chaillou, Dugied, Girod de Chantrand, Eusèbe Salverte, etc., figurent honorablement parmi ceux des membres résidens ou associés de cette société, dont le secrétaire, M. Riboud, est l'un des plus zélés. Le département de l'Ain, composé des anciennes provinces

de Bresse, Dombes, Bugey et Gex, est une contrée essentiellement agricole; c'est donc vers l'agriculture et son amélioration qu'ont dû principalement se diriger les soins de la société. L'exposé de ses travaux, en 1819 et 1820, fournit des preuves abondantes des progrès qu'elle a fait faire à cette science, la plus ancienne, la plus noble et la plus utile de toutes (1). E. H.

Ouvrages périodiques.

94. — *Revue médicale et étrangère;* rédigée par M. *Amédée* Dupau. 3e année (Ce recueil paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 7 à 8 feuilles d'impression. Le prix de l'abonnement est de 22 francs par an pour Paris, de 25 fr. pour les départemens, et de 30 fr. pour les pays étrangers. On s'abonne chez l'éditeur, rue du Vieux-Colombier, n° 17, et chez Gabon, rue de l'École-de-Médecine).

La *Revue médicale* a le mérite de s'être ouvert une route nouvelle au milieu des autres journaux de médecine, et d'avoir réveillé le goût de la saine critique, depuis long-tems négligé dans la littérature médicale. Les succès qu'elle a déjà obtenus ont décidé les rédacteurs de cet intéressant journal à lui donner de plus grands développemens. L'association de nouveaux collaborateurs et des relations plus multipliées permettront désormais de traiter la *littérature médicale étrangère* avec toute l'étendue qu'elle mérite. On pourra suivre ainsi avec exactitude les progrès de la science, dans ses diverses branches et dans les divers pays, et, en réunissant dans un même cadre tout ce que les journaux français, allemands, anglais et italiens contiennent d'intéressant, présenter un tableau général de la médecine en Europe. Tel est le nouveau cadre que se propose de remplir la *Revue médicale;* les noms de ses rédacteurs sont un sûr garant qu'il sera rempli. L'anatomie et la physiologie, la chirurgie et la pathologie interne, les maladies mentales, la thérapeutique et la matière médicale, l'hygiène et la médecine

(1) Les personnes auxquelles la lecture de cet *Exposé* pourrait faire désirer de plus amples détails, les trouveront dans un recueil mensuel, in-8°, publié par les soins et sous les auspices de la société, et qui a pour titre : *Journal de l'agriculture et des arts du département de l'Ain.* On s'abonne à Bourg, chez Bottier, imprimeur de la société.

légale, l'anatomie comparée et la zoologie, les littératures médicales allemande, anglaise, française et italienne, et des notices biographiques, composent ce vaste cadre; son exécution est confiée à MM. Bally, Bellanger, Bérard, Bourdon, Bousquet, Cornac, Ducamp, Dupau, Double, Delpech, Falret, Flourens, Desportes, Giraudy, Rayer, Harmand de Montgarny, Georget, Esquirol, Rouzet, Prost, Lugol, Itard, Larrey, Laurent, Nicod, Ribes, Heller, Desalle, Gasc, Londe, Pelletan fils, Prunelle, Gall, Friedlander.

95. — *Thémis* ou *Bibliothèque du jurisconsulte;* par une réunion de magistrats, de professeurs et d'avocats. T. IV, 1re livraison. Paris, 1822; au Bureau de rédaction, rue Soufflot, n° 2, et chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55. Prix de l'abonnement pour un volume, 12 fr. pour Paris. Il faut ajouter 5 cent. par feuilles, pour le recevoir par la poste, dans les départemens.

Nous rappelons à l'attention de ceux de nos lecteurs qui cultivent la science du droit, la *Thémis* ou *Bibliothèque du jurisconsulte*, le seul des journaux de jurisprudence qui ne contienne pas seulement une nomenclature sèche et aride des arrêts rendus par les cours royales et par la cour de cassation. Ce recueil est divisé en quatre parties distinctes. La première renferme des documens intéressans sur la législation et l'histoire du droit; la seconde est consacrée à une revue des principaux arrêts qui fixent la jurisprudence sur des questions épineuses; dans la troisième, on rend compte des ouvrages de droit les plus marquans qui paraissent soit en France, soit chez l'étranger; enfin, la quatrième partie contient des dissertations et des mémoires qui servent à éclairer des points difficiles de notre législation. Dans la première livraison du IVe volume, que nous avons sous les yeux, parmi plusieurs bons articles, on remarque une leçon de M. Degérando, sur le droit administratif. Nous ne doutons pas que la *Thémis*, que l'on peut placer à côté des meilleurs journaux de ce genre qui se publient en Allemagne, n'obtienne tout le succès qu'elle mérite, et ne finisse par jeter un grand jour sur la science du droit. A. T.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

96. — *Profezia di Dante Alighieri*, etc. — Prophétie du Dante; par *lord* Byron; traduite de l'anglais. Paris, 1821. Barrois aîné, rue de Seine, n° 10. In-8°.

Cette traduction italienne est en vers *sciolti*. Le traducteur a cru que cette sorte de vers était plus propre à rendre le sens de l'original. Il observe que le poète anglais, en croyant imiter les tercets du Dante, n'a pas su rester en deçà des bornes que lui prescrivait la forme du mètre choisi par lui. Le traducteur italien, plus sage que lord Byron, a voulu suivre une marche moins embarrassée et plus appropriée à la nature du sujet. On trouve, dans la Préface du traducteur, une remarque fort juste, et qui mérite d'être appréciée par ceux qui aiment la versification italienne : on a dit souvent qu'elle était trop facile; on lui a trouvé même de la monotonie, et par conséquent on ne lui a pas reconnu cette harmonie qui est une des qualités les plus charmantes de la poésie italienne. Le traducteur fait observer, au contraire, que la rime, dans la langue italienne, est bien plus difficile que dans toute autre langue moderne, parce qu'elle consiste ordinairement en deux syllabes, et quelquefois même en trois : ce qui n'a pas été assez remarqué par quelques étrangers. L'auteur de cette traduction a gardé l'incognito; mais la correction et l'élégance du style, ainsi que la beauté de la versification, montrent assez qu'il est un des traducteurs italiens les plus distingués. F. Salfi.

97. — ΔΗΜΟΣ, ποίημα ἡρωϊκὸν Σπυρίδωνος Τρικούπη, etc. Dimos, poème héroïque; par *Spiridion* Tricoupi, natif de Messolonghi, en Étolie; avec cette épigraphe : « La mort d'un brave, combattant pour sa patrie, est le plus beau des triomphes. » Paris, 1821. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. In-4° de 10 pages.

Ce petit poème est écrit en *grec moderne vulgaire*, selon le langage que parlent aujourd'hui les Étoliens. L'auteur, qui paraît avoir reçu de la nature le don de la poésie, décrit avec talent les exploits militaires de Dimos, jeune héros de l'Étolie. Nous recommandons l'ouvrage de M. Tricoupi aux amis de la littérature grecque et de la liberté des braves Hellènes.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — CONNECTICUT. — SAYBROOK. — *Machine pour naviguer sous l'eau.* — Un ouvrier de cette ville, nommé David Bushnel, inventa le premier, pendant la guerre de l'Amérique contre l'Angleterre, une machine propre à naviguer sous l'eau, dans l'intention de la faire servir à la destruction des vaisseaux de guerre anglais qui se trouvaient alors dans les ports américains. Le professeur Silliman a donné une description fort intéressante de cette machine, dans un des derniers cahiers du *Journal américain des sciences*. Ce fut au mois d'août 1776, lorsque l'amiral Howe, à la tête d'une flotte considérable, se trouvait dans la baie de New-York, et que les troupes anglaises, campées dans l'île de Staten, menaçaient d'anéantir toutes les forces de Washington, que Bushnel vint demander au général américain Parsons de lui donner deux ou trois hommes, auxquels il pût enseigner à faire manœuvrer sa machine, afin de détruire quelques-uns des vaisseaux de l'ennemi. Ezra Lee, sergent d'infanterie, qui avait déjà sollicité du service à bord d'un brûlot, fut choisi, avec deux autres, pour cette expédition. Ils se rendirent tous ensemble dans l'île longue du détroit (*Long island sound*), où était la machine, et firent plusieurs expériences le long du rivage. Après s'être bien mis au fait de la manœuvre, ils allèrent à New-York. La flotte anglaise était à l'ancre au nord de l'île de Staten, avec un grand nombre de vaisseaux de transport; il fut décidé qu'à la première nuit où le tems serait calme, le sergent Lee ferait sur les vaisseaux l'essai périlleux de la nouvelle machine. Après une attente de quelques jours, la nuit favorable arriva, et, à onze heures, six à huit hommes s'embarquèrent dans deux petits canots, remorquant la machine de Bushnel; ils ramèrent aussi près de la flotte qu'ils purent. Lee entra dans la machine; on coupa la corde, et les bateaux s'éloignèrent. Comme la marée se retirait, Lee s'aperçut, un peu tard, que le courant l'entraînait au-delà de la flotte. Il manœuvra pendant deux heures et demie pour revenir sur ses pas, et parvint sous la poupe d'un vaisseau, dans l'intervalle du flux et du

reflux ; ce qu'on appelle, en terme de marine, à *eau morte*, à cause du peu de mouvement des flots. A la lueur de la lune il pouvait apercevoir les hommes de garde, et même entendre quelques mots de leur conversation. Il crut le moment propice pour plonger, et, ayant fermé l'ouverture au-dessus de sa tête, il laissa entrer l'eau dans la machine, et descendit sous la cale du vaisseau. Le projet était de faire un trou, et d'y attacher un coffre rempli de matières combustibles pour faire sauter le vaisseau; mais Lee essaya vainement d'entamer les planches doublées de cuivre : à chaque nouvel effort, la machine rebondissait loin de la cale. Il parcourut toute la longueur du vaisseau, cherchant à percer la quille, ou les planches; cette manœuvre le fit dévier un peu, et la machine s'éleva à la surface. Il faisait jour, le danger était imminent. Lee fit aussitôt une seconde descente, dans l'intention de tenter une seconde attaque; mais la lumière du matin qui devenait plus vive de moment en moment, la certitude de ne pouvoir échapper aux bateaux de l'ennemi, s'il était une fois découvert, lui firent abandonner son entreprise, pour songer à la retraite. Il avait une distance de plus de quatre milles à parcourir, mais la marée lui était favorable. Il courut un grand danger à la hauteur de l'île du Gouverneur (*Governor's island*); sa boussole s'étant dérangée, il fut obligé de regarder du haut de la machine pour savoir où diriger sa course. Les soldats, qui étaient de garde à l'île du Gouverneur, aperçurent quelque chose qui flottait à la surface de la mer. La curiosité en amena plusieurs centaines sur le rivage, pour surveiller les mouvemens de ce qu'ils ne pouvaient définir. Enfin, plusieurs entrèrent dans un bateau, et voguèrent du côté de la machine. Lee, qui vit le danger où il était, détacha, comme dernière ressource, l'appareil destiné au vaisseau et rempli de matières inflammables, et le laissa sur l'eau, dans l'espérance que les soldats s'en approcheraient, et feraient jouer l'artifice en le touchant. Ceux-ci, cependant, agirent avec prudence; ils soupçonnèrent qu'on leur tendait un piége, et, après avoir observé l'appareil à une distance de 50 à 60 brasses, ils regagnèrent la côte.

Le subterfuge de Lee lui servit heureusement à détourner l'attention de la machine dans laquelle il se trouvait. En approchant de la ville, il fit un signal; les bateaux vinrent à sa rencontre et le ramenèrent à terre sain et sauf. Le coffre qui renfermait l'artifice,

ayant passé devant l'île du Gouverneur, entra dans la rivière de l'Est, et éclata avec une violence terrible, lançant en l'air d'immenses colonnes d'eau et les pièces de bois qui le composaient. Le général Putnam, qui se trouvait alors sur les bords de la rivière avec plusieurs officiers, fut témoin de l'explosion. L. S. B.

New-Jersey. — Princeton. — *Séminaire protestant.* — Un Genévois, qui fait ses études à l'école de Princeton, dans la Nouvelle-Jersey, a adressé dernièrement, à un de ses compatriotes, les détails suivans sur l'état de cette école théologique : « Le nombre des étudians au collége de Princeton est actuellement de soixante-treize, et le cours d'études de trois ans; le système de théologie en usage est celui de François Turrettini, de Genève; malheureusement, les exemplaires en sont très-rares, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que nous pouvons nous en procurer un nombre suffisant.

« Il s'est formé dans le séminaire une société, dont tous les étudians sont membres, et qui a pris le titre de *Société de recherches sur les missions et sur l'état général de la religion.* Notre but, en la créant, a été de nous procurer tous les renseignemens possibles sur les progrès du règne de Dieu, dans tout le monde. . . . . A la réunion de cette société, le premier jour du mois, chaque membre fait part à ses frères des nouvelles qu'il a reçues sur l'état du christianisme en Amérique, ou dans l'étranger. . . . Les États-Unis sont favorisés d'une manière spéciale; les disciples de Jésus se multiplient, l'esprit des missions fait des progrès journaliers. . . . Nous sommes en correspondance avec toutes les parties des États-Unis et avec la plupart des stations établies parmi les idolâtres. . . . . Ayant été nommé secrétaire pour la correspondance avec l'Europe, je vous écris avec d'autant plus de plaisir que je le fais au nom d'une société nombreuse, composée de jeunes gens, tous dévoués au ministère du Seigneur, et dont plusieurs ne souhaitent rien tant que d'être un jour employés en qualité de missionnaires. . . . » E.

ASIE.

Indes orientales. — Calcutta. — *Société asiatique.* — *Séance du 14 juillet* 1821, *sous la présidence du marquis de Hastings.* Le révérend M. Mills est nommé membre résident. — M. Langlès, membre étranger, envoie à la société la 2e livraison des *Monumens anciens*

et modernes de l'Hindoustan. — M. de Guignes fait hommage de son *Dictionnaire chinois.* — Le major général Hardwike fait hommage du premier volume des *Mémoires de la société d'agriculture établie à Sumatra*, et d'un petit ouvrage sur les *plantes malaises*, par William Jack. — Le docteur Adam offre quelques échantillons minéralogiques, recueillis par le lieutenant Swayne, et présente, de la part du docteur Tytler, un *nouveau système nosologique*, un crâne humain d'une forme particulière, une préparation curieuse des *ossa spongiosa* d'un chevreau, et plusieurs pierres adorées par les Hindous. — Le major général Hardwike, en qualité d'exécuteur testamentaire du colonel Mackenzie, dépose divers emblèmes de la mythologie hindoue. — Le major Farquhar envoie un journal météorologique tenu à Singapour, pendant l'année 1820. — On lit un mémoire du docteur Gibson de Luknau, sur la conformation singulière de deux enfans, liés naturellement l'un à l'autre. — Le capitaine Lachlan présente une collection de fragmens géologiques, recueillis dans les montagnes de Radjamal et dans le district de Bénarès. — Les capitaines Hogdson et Cullen font hommage de leurs travaux barométriques, sur les nivellemens de la presqu'île et du haut Hindoustan. — Le capitaine Jackson met sous les yeux de la société un vocabulaire de la langue *courka kole*, dans lequel il a joint les mots correspondans en *persan*, en *hindoustani*, en *bengali*, et en *oriça*. — M. Wilson, secrétaire, lit un *Essai sur l'histoire de Cachemir.* Ces recherches, d'un orientaliste distingué, doivent présenter le plus haut intérêt, et nous en rendrons compte aussitôt qu'elles seront parvenues en Europe.

Mascate. — *Médecine.* — Le cholera-morbus fait des ravages effrayans dans les états de Mascate. Plus de dix mille individus sont morts de cette maladie, qui étend déjà ses ravages jusqu'en Perse. La chaleur a été si forte, que le mercure a monté dans les thermomètres jusqu'à l'extrémité supérieure des tubes.

Ile de Ceylan. — Colombo. — *La Société académique* de cette ville a tenu une séance le 11 mai 1821. L'évêque de Calcutta a été nommé membre honoraire. — La société a arrêté qu'une médaille serait décernée à l'auteur du meilleur traité sur *l'horticulture à Ceylan.* — M. Moon lit un *Traité sur le Maranta arundinaca.*

— *Vaccine.* — *La Gazette* de Colombo annonce que, dans l'année 1820, on a vacciné dans l'île 34,492 individus. E. G.

Syrie orientale. — Acre. — *Missions.* — *Extrait d'une lettre de M. M' Connor, missionnaire, en date du 28 février* 1821. « Ma dernière lettre, écrite de Chypre, a dû vous annoncer mon arrivée en Asie, et les préparatifs de mon départ pour la Syrie. Je me mis en route pour Beyrout, où je rencontrai l'archevêque de Jérusalem, qui était arrivé, la veille au soir, d'Europe, après avoir traversé l'Égypte. La ville de Beyrout a environ 10,000 habitans, dont 3,000 sont Turcs; les autres sont chrétiens, de différentes dénominations. Je me rendis ensuite à Saïd, en passant au pied du Mont-Liban. Saïd contient environ 15,000 personnes, dont 2,000 chrétiens, principalement des maronites, et 400 juifs. Je donnai un psautier traduit en arabe à un maronite, pour un petit service qu'il m'avait rendu. Il s'assit aussitôt sur une place publique, et se mit à le lire. Cette nouveauté ne tarda pas à lui attirer beaucoup d'auditeurs, parmi lesquels se trouvait le premier médecin de la ville, nommé Bertrand. Quoique natif de Saïd, il est d'origine française; il m'offrit ses services avec beaucoup d'empressement, pour la distribution de la Bible en arabe, ajoutant que ce don ne pouvait manquer de produire les meilleurs effets en Syrie. Je le quittai à regret, et arrivai à Sour, l'ancienne Tyr. J'y logeai chez l'archevêque catholique grec. Il m'apprit que l'on comptait à Sour 1,200 catholiques grecs, 100 maronites et 100 schismatiques grecs, outre 2,000 motualis, ou sectateurs d'Ali, et environ 100 Turcs. Cette ville est remplie de ruines qui rappellent son ancienne splendeur; des aquéducs magnifiques, un grand nombre de colonnes superbes sont renversées, ou ensevelies jusqu'à moitié dans le sable qui s'accumule autour d'elles depuis des siècles. Le 21, j'atteignis Acre; il y a dix mille habitans, dont 3,000 Turcs. Le reste se compose d'Arabes, de Juifs, de catholiques; ces derniers sont en majorité. Après avoir traversé les villages de Séphouri et de Cana en Galilée, j'entrai à Nazareth, qui a 3,000 habitans, dont 500 Turcs, et 2,500 grecs non-unis, reconnaissant pour supérieur le patriarche de Jérusalem.

— Amboyne. — La religion chrétienne se répand chaque jour davantage en Orient, par les soins des missionnaires. Voici ce qu'écrit l'un d'eux : « A mon entrée dans un grand *negari*, ou village appelé *Libboo*, au nord-est d'Amboyne, plus de huit cents personnes vinrent à ma rencontre; et, voulant me convaincre de leur foi en un seul Dieu, elles m'apportèrent toutes leurs idoles, me laissan,

libre d'en disposer comme bon me semblerait. Je les fis lier ensemble, et mettre dans un coffre chargé de pierres, que je fis ensuite jeter à la mer. On m'obéit, et cet ordre n'excita ni murmures ni révolte. »

— Guzurate. — *Superstitions.* — *Le Courrier de Bombay* rapportait dans un de ses derniers cahiers le fait suivant, arrivé dans le pays de Guzurate, en 1820. Les Jaïna Banias, secte de l'Inde, ont coutume de ne prendre aucune nourriture pendant huit jours de l'année. L'un d'eux résolut de prolonger ce jeûne rigoureux durant trente jours; il commença le 26 juillet, et finit le 25 août. Il se remit ensuite à manger comme de coutume, pendant quatre jours seulement, au bout desquels il déclara qu'il voulait s'abstenir entièrement de nourriture. Il mourut le 30 octobre, après un nouveau jeûne de soixante-deux jours. La seule chose qu'il se permit était de boire de tems en tems un peu d'eau chaude. Son corps était semblable à un squelette; mais il conserva ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment. Sa longue pénitence lui ayant acquis le titre de saint, son corps fut conduit au bûcher, avec toute la pompe et toutes les cérémonies usitées dans ces occasions, avec l'escorte de tous les banias de la ville. L. S. B.

Iles Philippines. — Manille. — *Punition des assassins de* 1820. — *Extrait du Courrier de Madras, du* 6 *mars* 1821. — Le gouvernement vient d'ordonner la punition des fauteurs des massacres qui ont eu lieu dans cette île, et dont M. Godefroy jeune, naturaliste français, a été la victime avec plusieurs de ses compatriotes. (*Voyez Revue Encyclopédique*, T. XI, p. 405). Plus de 300 individus ont été mis en prison. Le commerce a entièrement repris son activité.

E. G.

OCÉANIQUE.

Nouvelle-Zélande. — *Colonie.* Cette colonie anglaise, établie depuis peu, paraît avoir pris une forme régulière; elle est considérée comme une dépendance du gouvernement de la Nouvelle-Galles du sud. M. J. Bullier, missionnaire, a été autorisé par le gouverneur Macquarie à y exercer les fonctions de juge de paix et de magistrat. M. Marsden, autre missionnaire, habitant depuis long-tems la Nouvelle-Galles, est parti, avec plusieurs de ses confrères, pour la Nou-

velle-Zélande, afin de pourvoir aux besoins de l'établissement, et d'y fonder des moyens d'instruction et de prospérité. L. S. B.

AFRIQUE.

Égypte. — Damiette. — *Littérature arabe.* — Le vice-consul du roi de Suède en cette ville, Basili-Faker, favori du pacha, s'occupe beaucoup de sciences et de littérature. Il travaille maintenant à une traduction arabe de l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire. Il a déjà traduit, dans la même langue, l'*Histoire ancienne de Rollin*, la *Loi naturelle* de Volney, les *Métamorphoses d'Ovide*, *Télémaque* et le *Traité* de Beccaria, *sur les délits et les peines* : ce sont les seuls ouvrages qui soient écrits en arabe moderne.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Société littéraire.* — Il s'est formé, il y a environ deux ans, sous les auspices du roi d'Angleterre, une nouvelle *Société littéraire*, qui diffère dans son institution de toutes celles qui existent à Londres, lesquelles sont presque toutes des sociétés libres, subsistant uniquement par le moyen des cotisations de leurs membres. Celle-ci se propose d'encourager les gens de lettres par des pensions et par des prix. A cet effet, le roi lui accordera chaque année des fonds considérables. D'après le *prospectus*, la politique et l'esprit de parti sont étrangers à cette association. Il faudra voir si les hommes de mérite qui auront eu le malheur de déplaire aux ministres auront part aux grâces de la société, et si la flatterie ne sera pas un titre pour en obtenir. Au reste, la société se composera de souscripteurs, dont chacun paiera annuellement 2 guinées au moins. Parmi les premiers qui aient souscrit, on remarque trois princes de la famille royale; savoir : les ducs d'York, Clarence et Cambridge; les évêques de Durham, Saint-David, Chester, Carlisle, Gloucester, Salisbury, Bangor, Lincoln, Saint-Asaph; le président de justice Abbott; les baronnets Johnstone, Tierney, Aucland, Congrève, etc. Il va être nommé un comité permanent pour administrer les affaires de la société; puis on procédera à la nomination de dix *associés*, qui seront pensionnés aux frais du roi. Enfin, un nombre illimité d'hommes de lettres, nationaux et étrangers pourra recevoir des gratifications

de la part de la société. Chaque année, il sera distribué des prix pour des compositions savantes, dont les sujets seront laissés aux choix des écrivains. Cette distribution de prix commencera dès l'année 1822. Assurément, si la nouvelle Société littéraire de Londres ne récompense que les hommes de mérite, et repousse la médiocrité et l'intrigue, elle se rendra fort utile aux lettres. D-G.

— *Voyage.* — Un voyageur allemand, arrivé récemment en Angleterre, a traversé l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il a trouvé au pied des montagnes de la Lune une colonne avec une inscription, portant qu'elle a été érigée par un consul romain, sous le règne de l'empereur Vespasien. Sur le sommet d'un de ces monts, terminé par un plateau de près de 400 milles de largeur, il a découvert un temple de la plus haute antiquité, parfaitement conservé, et dont les naturels du pays se servent pour leurs cérémonies religieuses. En se dirigeant au sud de ce plateau, il a suivi une pente assez rapide pendant quarante jours. Arrivé dans la plaine, il a trouvé le squelette d'un homme; un télescope marqué du nom d'Harris, ainsi qu'un chronomètre fait par Marchand, étaient encore suspendus à l'épaule du cadavre. Deux autres squelettes étaient étendus à quelque distance. M. Waldeck était accompagné de quatre Européens, dont un seul a survécu aux fatigues de ce voyage extraordinaire. Il doit en publier incessamment la relation.

— *Nouveaux journaux.* — Deux nouveaux ouvrages périodiques ont dû paraître dans le mois de janvier. L'un intitulé : *Town talk* (bruits de ville), doit paraître toutes les semaines. Il traitera de toutes sortes de sujets légers ou graves : anécdotes, critiques des ouvrages nouveaux, satire des mœurs et des usages, politique, littérature, théâtres, procès scandaleux, débats du parlement, tout y sera compris. Le *prospectus* est écrit dans un style moitié comique, moitié sérieux, qui donne lieu de croire que le journal sera rédigé dans ce genre ironique et plaisant, qui convient moins aux écrivains anglais qu'à ceux d'aucun autre peuple. Le prix de chaque cahier sera de 7 sous d'Angleterre (14 sous de France). Le premier a dû paraître le 6 janvier. L'adresse du bureau est n° 11, Yvy-Lane, Paternoster-Row. — Le second journal, publié également par semaine, a pour titre : *Le Représentant*, et pour épigraphe : « *J'en appelle au bon sens du public* ». Il s'occupera exclusivement de politique, et donnera un résumé des événemens les plus importans qui se seront

passés dans la semaine. Le but des rédacteurs est d'exposer, avec impartialité, les actes publics, les questions politiques, les débats des chambres, en un mot le cours général des affaires de la nation, et d'en appeler au peuple sur la justice ou l'injustice de certains actes, sur l'importance de telle ou telle mesure, etc. Nous reparlerons de ces deux journaux, lorsqu'ils auront paru. Le dernier, publié par M. Young, n° 244 strand, près de Temple-Bar, est in-4°, imprimé en différens caractères, selon la nature des divers sujets qu'on y traite. Le prix est de 8 sous et demi (17 sous) chaque livraison. L. S. B.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Journaux.* — *Un nouveau journal russe* intitulé, *les Archives du Nord*, a dû paraître dans le mois de janvier. Il sera rédigé par M. de Bulgari, et traitera d'histoire, de statistique, d'économie politique et de voyages. La politique et la poésie en seront exclues.

— *Le Fils de la Patrie*, une des feuilles russes les plus anciennes et les plus avantageusement connues, sera considérablement augmentée cette année. Elle compte parmi ses rédacteurs des hommes très-distingués, tels que MM. Joukovsky, Gneditsch, etc. *L'Esprit des journaux*, rédigé par M. de Jatsenkof; l'*Observateur de la Neva*, le *Censeur* et plusieurs autres Gazettes ont cessé d'exister. (Voy. la *Revue*, T. IX, p. 602.)

—Abo. — Le journal que M. Arfridson publiait ici sous le titre de *Morgenblatt* (feuille du matin), vient d'être défendu. Le *Consistoire académique* a reçu à cette occasion un rescrit impérial, qui renferme des dispositions très-sévères sur divers objets. Il a été établi une commission chargée de rédiger de nouveaux statuts pour l'académie.

Moscou. — *Théâtre.* — Il est arrivé dans cette ville une troupe de chanteurs italiens, engagés et entretenus par des particuliers. La première pièce qu'ils ont jouée est: *il Turco in Italia*, de Rossini; ils ont complétement réussi.

SUÈDE.

Bâtimens à vapeur. — On se sert ici avec beaucoup de succès des bâtimens à vapeur pour remorquer les vaisseaux qui sont retenus dans la rade extérieure par des vents contraires; ce mode

présente de grands avantages sur l'ancien, non seulement sous le rapport de l'économie, mais encore sous celui de la célérité.

—*Établissement d'utilité publique.*—Le roi a fait convertir le château de plaisance d'Uriksdal en un hôtel d'invalides, dont l'ouverture solennelle a dû avoir lieu le 28 janvier 1822, jour de la fête de S. M.

ALLEMAGNE.

Vienne. —*Forage des canons.*—M. Bolinger, habile mécanicien, natif du canton d'Argovie, et qui habite Vienne depuis plusieurs années, vient d'inventer une machine, qui perfectionne et simplifie beaucoup la méthode employée jusqu'ici pour forer les canons. On assure que l'empereur d'Autriche, désirant accorder à cet artiste distingué une récompense proportionnée à l'importance de sa découverte, lui a alloué une gratification de 10,000 florins d'empire.

—*Mécanique.*—L'empereur, convaincu des avantages qui résulteraient dans ses états, d'une instruction plus profonde et plus conforme aux principes sur la construction des moulins à eau, vient d'offrir mille ducats en or à l'auteur soit regnicole, soit étranger, qui, dans le délai d'un an, aura envoyé le meilleur ouvrage sur ce sujet. On désire surtout une grande clarté dans ce livre, qui est destiné aux ouvriers.

Berlin. —*L'académie des sciences* a célébré l'anniversaire de la naissance du roi par une séance publique. M. Rudolfi a lu un mémoire sur les *poissons électriques.* M. Linck a communiqué d'intéressans détails sur le voyage que MM. Ehrenberg et Hemprich ont entrepris à travers le désert, en partant d'Alexandrie et se dirigeant vers les frontières de la Barbarie. Ph. G—y.

Stuttgard. — *Journal des beaux-arts.* — Il a déjà été parlé dans la *Revue* (T. IX, p. 55) des journaux publiés à Stuttgard par M. Cotta, comme présentant un caractère particulier. Je vais compléter ce qui en a été dit, en m'occupant de celui de ces journaux que, depuis 1820, ce libraire célèbre a consacré aux beaux-arts, sous le titre de *Kunst-Blatt*, et dont il a confié la rédaction à un écrivain très-instruit. Cet écrivain est M. le professeur Schorn, auteur d'un ouvrage publié en 1818, dans lequel il traite de l'état des arts chez les Grecs, et où il soumet à u

examen sévère les opinions de Winckelmann (1). M. Schorn a choisi dans les principales villes de l'Europe des correspondans éclairés, qui rendent compte des productions nouvelles, avec tous les détails nécessaires pour en faire apprécier le mérite. Toutes les questions relatives à l'histoire et à la théorie des arts sont traitées avec sagacité; et, comme dans un journal où chaque écrivain peut exprimer librement sa pensée, sans se dépouiller de ses préjugés nationaux, il est impossible qu'il ne s'élève pas de dissidence, le rédacteur se fait un devoir d'admettre les controverses qu'elles peuvent faire naître, ce qui donne à ce journal un caractère animé, qui le fait lire avec empressement. Cette feuille doit donc plaire aux esprits sérieux et éclairés qui attachent aux productions des arts l'intérêt qu'elles méritent; elle ne paraît que deux fois par semaine en une feuille grand in-4°, petit-texte, et coûte seulement trois florins par semestre (environ 7 fr. 50 c.). P. A.

Munich. — *Nécrologie — Bernhardt.* — Le 26 juin dernier, les sciences ont perdu M. Bernhardt, avantageusement connu par ses *Essais sur l'Histoire de l'Imprimerie.* Ils font partie du recueil intitulé : *Matériaux pour servir à l'histoire et à la littérature*, que publie le baron Christophe d'Aretin. M. Bernhardt avait encore d'autres titres littéraires, et l'on estime beaucoup son *Codex traditionum ecclesiæ Ravennetensis in papyro scriptus.* Depuis quarante ans, cet estimable savant remplissait les fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque royale. Il était décoré de l'ordre du mérite civil.

Ratisbonne. — *Jean Eustache de Gorz* est mort dans cette ville, le 7 août dernier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il était ministre d'état de Prusse; mais nous ne parlerons ici que des titres qu'il s'est acquis dans la république des lettres. Ses écrits, pour la plupart politiques, ont mérité l'attention générale. On cite entre autres la *Relation de la mission qui lui fut confiée par Frédéric II, relativement à la succession de Bavière*, et son *Traité de la neutralité armée.* M. de Gorz était surtout recommandable par ses vertus privées; les pauvres ont pleuré sa mort. Ph. G-y.

SUISSE.

Genève. — *La Société pour l'avancement des arts*, fondée en 1776,

(1) Uber die studien der griechischen Künstler. Heidelberg, chez Mohr et Winter.

par les soins du célèbre Saussure, et qui a déjà rendu tant de services à Genève, désirant augmenter ses moyens d'action et d'utilité, vient de modifier son régime d'une manière analogue à celui de sa classe d'agriculture, régime dont l'expérience a pleinement démontré la convenance et le succès.

Cette société est maintenant composée de trois grandes divisions ou classes; savoir : celle des *beaux-arts*, celle des *arts industriels* et *économiques*, et du *commerce*, et enfin, celle d'*agriculture*. Toute personne qui, prenant intérêt aux progrès des arts, dans une ou plusieurs de ces trois divisions, désire contribuer à les faire fleurir, et être constamment à la suite des travaux des comités qui s'en occupent, peut devenir membre de la classe de son choix, aux seules conditions d'être présentée par deux de ses membres actuels, acceptée par son comité, et de payer 40 florins (18 fr. 50 cent.) de contribution annuelle. On peut encore, en payant seulement 20 florins pour chacune, appartenir à chacune des deux autres classes. Les membres de chaque classe ont le droit d'assister à ses séances périodiques; d'y communiquer leurs observations et leurs recherches particulières; d'y demander des renseignemens; d'y proposer des questions comme sujets de prix, ou des travaux utiles aux arts dont la classe s'occupe; d'élire les membres adjoints des comités, sur une présentation, en nombre double, faite par ceux-ci; de nommer les commissaires pour la vérification des comptes, et d'assister aux assemblées générales de la société. Le nouveau réglement a été adopté, après de mûres délibérations.

Thurgôvie. — Weinfelden. — *Société d'utilité publique.* — Il vient de se former dans cette ville une société patriotique, qui, sous le titre de *Société d'utilité publique*, a pour but l'amélioration du peuple de la Thurgovie. Elle est composée de membres du gouvernement, d'ecclésiastiques, de négocians et de propriétaires. Les délibérations embrassent tout ce qui intéresse la prospérité physique et morale du canton. Les propositions faites dans son sein seront rendues publiques, et une assistance efficace et zélée hâtera l'exécution des projets d'une utilité reconnue.

Canton de Vaud. — Lausanne. — L'*Académie* de cette ville reçoit de jour en jour des développemens utiles, grâce à la sagesse du gouvernement, à l'esprit public, à la vigueur qu'une liberté sans licence donne à la jeunesse studieuse. Notre indépendance can-

tonale ne compte qu'un petit nombre d'années; cependant, malgré les sacrifices faits à cette indépendance qui nous est si chère, malgré les sacrifices exigés par les premiers besoins d'un état, et par des circonstances imprévues, notre gouvernement, bien convaincu que les lumières sont la force des peuples, n'a pas cessé de s'occuper de l'instruction publique et de l'amélioration. Des chaires nouvelles ont été fondées dans notre academie; elle possède maintenant un riche *cabinet de physique*, un *cabinet* et un *laboratoire de chimie*. Un *Musée*, fondé depuis peu, enrichi par la munificence de l'état et par les dons de citoyens éclairés, renferme, entre autres choses, une collection de minéraux déjà fort intéressante, et un bon nombre de tableaux et de dessins précieux. Une *école de gymnastique et d'exercices militaires* a été ouverte il y a peu d'années, et, dans le courant de celle qui vient de s'écouler, le gouvernement a décrété l'établissement d'une *classe de langue et de littérature allemande*, et d'une *école de dessin*. Des jeunes gens, pleins de patriotisme et de zèle pour les sciences, se préparent de longue main pour occuper les chaires que le tems rend successivement vacantes. Plusieurs de nos jeunes ecclésiastiques surtout se font remarquer par leur zèle pour la propagation des lumières en général, par leur application à l'étude des sciences, et par leur dévouement au bien public. On les voit disputer honorablement même des chaires qui n'appartiennent point aux études théologiques, et préferer à des carrières plus lucratives la carrière de l'enseignement dans leur patrie. Dernièrement, la *chaire d'interprétation des livres saints* était devenue vacante, par la mort de notre savant et respectable professeur, M. Bridel. Des épreuves, aussi brillantes qu'elles étaient difficiles, y ont fait appeler un jeune ecclésiastique, M. Dufournet, qui, placé dans les vallées les plus reculées de notre canton, et au milieu des plus âpres montagnes, malgré les occupations nombreuses du ministère évangélique, a trouvé dans son ardeur pour la science les moyens d'étudier plusieurs langues orientales; de parcourir le vaste champ de la critique sacrée, et d'allier constamment les études du philosophe à celles du théologien. La chaire de droit naturel était vacante depuis assez long-tems; M. Comte, célèbre publiciste français, vient d'être appelé à professer cette science. Un cours d'économie politique vient d'être ajouté aux autres branches de l'enseignement. Pour encourager les travaux des savans, par

l'honneur de la reconnaissance nationale, le gouvernement a conféré le titre de professeur honoraire à M. le pasteur Gaudin, connu par plusieurs ouvrages de botanique, et à M. Dan. Al. Chavannes, ministre du saint Évangile, qui donne chaque année un cours de zoologie, d'autant plus intéressant et plus utile, qu'il possède un très-beau cabinet d'histoire naturelle, fruit de vingt années de sacrifices et de soins. Des fonds assez considérables sont affectés aux prix que l'académie assigne aux étudians qui se distinguent. Outre les prix accordés pour les examens obligatoires à la fin de chaque année académique, on en propose annuellement aux étudians pour des concours extraordinaires, sur huit ou neuf branches d'étude. Ces concours n'ont pas encore produit tout le bien qu'ils produiront sans doute; cependant, dans celui qui vient d'avoir lieu, *les prix de zoologie* et de *littérature* française remportés par deux étudians de théologie, et *le prix d'histoire de la Suisse*, obtenu par l'un des plus jeunes étudians, ont fait présager les résultats qu'on est en droit d'attendre d'une noble émulation, basée sur l'amour de la science plutôt que sur l'amour-propre. Du reste, depuis plusieurs années, l'esprit des étudians a fait des progrès vers le bien. Leurs cœurs répondent à tout ce qui est bon et généreux, et leurs esprits s'attachent de plus en plus aux intérêts de la pensée; ils ne croient pas que la décence soit incompatible avec la supériorité des lumières, ou l'ordre avec la liberté. Leur nombre augmente progressivement, ainsi que celui des étrangers de tous pays et de tout âge qui fréquentent nos cours publics.

Bale.—*Université.*—Le gouvernement ne néglige aucun moyen de donner à notre université tout l'éclat dont elle est susceptible. C'est ainsi qu'il a appelé à remplir la chaire de philosophie, le célèbre professeur Oken, aussi renommé pour ses profondes connaissances que pour l'indépendance de ses opinions politiques; et qui rédige avec tant de succès l'excellent journal scientifique, l'*Isis*. Le docteur Guillaume Snell, habile professeur, originaire du duché de Nassau, a été nommé second professeur ordinaire de droit.

Genève.—*Institut pour les sourds-muets.*—Pendant six ans, le conseil municipal de Genève a entretenu deux enfans sourds et muets dans l'un des meilleurs établissemens ouverts à ces infortunés. Profitant de l'intelligence d'un élève du célèbre abbé Si-

card, il se propose d'étendre ce bienfait à toutes les familles qui ont le malheur d'avoir des enfans affligés d'aussi cruelles infirmités, en établissant incessamment une école où seront admis tous les enfans sourds-muets de la ville et du canton.

— *Enseignement mutuel.* — En dépit de ses détracteurs et des insinuations hostiles faites, tout récemment encore, dans la discussion qui s'est engagée sur les meilleurs moyens de perfectionner les études littéraires à Genève, l'enseignement mutuel fait sans cesse de nouveaux progrès. Dans le courant de l'année dernière, des écoles lancastriennes ont été créées dans les villes de Carouge et de Versoix, et dans les communes de Lancy, Perly-Certoux, Meinier et Cholex. Le gouvernement, toujours prêt à favoriser de sa protection les entreprises utiles, a fourni avec libéralité aux besoins de ces nouvelles institutions, dont il se propose d'étendre successivement le bienfait à toutes les parties du canton. Le vaste bâtiment nouvellement construit dans la cour du collége de Genève, et qui pourra contenir 300 ou 400 élèves, est achevé; il ne reste plus que quelques travaux à exécuter dans l'intérieur. On s'occupe du choix de l'instituteur destiné à diriger cette grande école, qui sera la troisième instituée dans le chef-lieu du canton.

—*Société biblique.—Comité auxiliaire.*—Il s'est formé ici, dans le courant de l'année 1821, un *Comité auxiliaire de la Société biblique* de Genève, lequel est destiné à seconder le zèle et les efforts de cette société, et à rechercher de petites souscriptions par semaine, par mois ou par année. Il a déjà obtenu un plein succès, soit dans les prisons, soit dans les nombreuses manufactures de notre pays; la conduite des détenus et des ouvriers, dans cette circonstance, fait ressortir, avec une bien grande force, une vérité qui n'est pas assez généralement sentie : c'est que, trop souvent, l'on néglige de mettre à la portée des moyens pécuniaires des classes inférieures les institutions qui ont pour but d'améliorer leur état moral, quoiqu'il soit bien évident que ce concours est un puissant moyen de régénération.

Zurich.—*Musique.—Nouveau piano.*—Le petit conseil de notre canton, sur le rapport favorable qui lui a été fait par un comité d'artistes, vient d'accorder à M. *Jean-Jacques* Goll, de Zurich, un privilége exclusif pour la fabrication et la vente d'un piano de

son invention. Cet instrument, tel qu'il a été perfectionné par M. Goll, a singulièrement gagné en force, en netteté et en agrément : il laisse bien loin derrière lui les meilleurs pianos à queue de Paris et de Vienne. L'auteur a résolu un problème dont la solution paraissait presque impossible : il est parvenu à donner au-dessus exactement la même force proportionnelle et la même durée de son qu'à la basse.

— *Nécrologie.* — *Wüst.* — Le doyen des peintres de paysages, M. Jean-Henri Wüst, est mort à Zurich, le 7 avril dernier, à l'âge de quatre-vingts ans; il était né le 14 mai 1741. Destiné à la peinture par son père, qui était un honnête artisan, il fut placé par lui chez un de ses parens qui, durant six années, n'occupa son élève que de la partie mécanique de l'art. Enfin, son génie le poussant à tenter la fortune, il se décida à partir pour Amsterdam, où la connaissance qu'il fit de Jacob Maurer, de Schaffhouse, bon peintre de portraits, et de Jean Schonevelt, hollandais, eut bientôt décidé de son sort. Wüst eut encore le bonheur de se faire remarquer d'un homme très-considéré de ce pays, M. Ploos van Amstel, qui, lui trouvant de grandes dispositions pour le paysage, lui facilita les moyens de se perfectionner, en lui prêtant les tableaux qu'il possédait et en lui donnant des directions utiles pour saisir exactement la nature. Après cinq ans de séjour en Hollande, il se rendit à Paris, où son talent se développa par l'étude qu'il fit des belles collections de cette capitale. Deux ans après (en 1769), cédant aux invitations réitérées de ses parens, il se rendit à Zurich; l'accueil distingué qu'il y reçut, ainsi que les nombreuses commandes qui lui furent adressées, le firent renoncer à son projet de retourner en Hollande, et le déterminèrent à fixer irrévocablement sa résidence dans sa patrie. Fusli (1) a porté sur les ouvrages de Wüst le jugement suivant : « Ses ciels sont légers et ses fonds parfaitement en harmonie avec eux; ses arbres offrent beaucoup de variété et sont largement traités; son coloris est ferme et vigoureux. » Deux de ses tableaux furent particulièrement remarqués à Berne, lors de l'exposition de 1804; ils représentaient des vues de Zurich, et se distinguaient par la vérité et la grâce des détails de leurs premiers plans. E.

(1) Dans son Histoire des artistes suisses, Tom. IV.

ITALIE.

Turin. — *Académie royale.* — *La classe des sciences physiques et mathématiques* a tenu, le 9 décembre, une seconde séance. M. le professeur Borson a fait, au nom d'une commission, un rapport sur un mémoire relatif à l'*existence et à la cause des déluges*, envoyé du Frioul par M. Laurent Linussio; — M. le chevalier Ignace Michelotti, un rapport sur une *invention tendante à faciliter le mouvement des chars*, par M. Cattaneo, de Milan. — M. le chevalier Amédée Avogadro a lu un mémoire *sur la manière de ramener les composés organiques aux lois ordinaires des proportions déterminées.* — M. le professeur Victor Michelotti a fait la description d'un puissant appareil voltaïque, propre aux expériences électro-magnétiques, déjà présenté le 24 juin dernier.

— *La classe des sciences morales, historiques et philologiques* a tenu, le 6 décembre, sa première séance après les vacances, sous la présidence du comte de Balbe. M. le comte Franchi de Pont a lu une partie de ses *Explications de la fameuse Table Isiaque.*—M. le comte Napioni a repris la lecture de sa *Dissertation sur la science militaire d'Egidi Colonna, et des Italiens du moyen âge.* M. le comte de Balbe a commencé la lecture des *Lettres inédites de Peyresc au célèbre Galilée*, tirées des manuscrits originaux de la bibliothèque de Carpentras.

Rome. —*L'Académie de la religion catholique* a publié une note de mémoires que ses membres se sont proposé d'y lire. La plupart roulent sur des sujets de géologie, et tendent à démontrer que la cosmogonie mosaïque, interprétée littéralement, est d'accord avec la nature, et explique avec la plus grande facilité tous les phénomènes géologiques. C'était le projet du géologue Deluc, projet que plusieurs autres ont tâché de réaliser. Le *Diario romano* annonce souvent le sujet de ces mémoires; mais on ne sait pas encore quels sont les principes et le mode de composition que cette nouvelle académie a adoptés pour atteindre son but. Il nous semble que le révérend M. Guillaume Buckland, professeur de minéralogie et de géologie dans l'université d'Oxford, a donné l'idée de cette académie, dans son discours d'ouverture, prononcé le 15 mai 1819, sous le titre de *Vindiciæ geologicæ, or the connexion of geology with religion, etc.*

F. S.

Bologne. — *Le collége des Espagnols* fut fondé à Bologne, en 1365, par le cardinal Albornoz, archevêque de Tolède, célèbre dans les fastes de l'histoire du quatorzième siècle. Le cardinal ayant dû fuir la persécution du fameux roi de Castille, *Pierre-le-Cruel*, se réfugia auprès du pape, résidant alors à Avignon. Nommé par celui-ci légat *à latere* en Italie, il y fit la guerre avec grand succès, et reconquit pour le siége apostolique, Bologne et d'autres états. A cette époque, Bologne était déjà célèbre par son université, et spécialement par les études de droit canon qu'on y faisait. Le cardinal voulut y former un établissement où la jeunesse espagnole pût aller recevoir cette instruction. Il en ordonna la fondation, par son testament, en lui léguant une grande partie de sa succession, et confiant l'exécution de ce projet à son neveu Gil d'Albornoz, dignitaire de Valence. Le collége jouit bientôt d'une grande célébrité. On pourrait citer un grand nombre d'Espagnols illustres qui en sont sortis; mais il suffit de rappeler les noms bien connus dans la littérature européenne d'Antoine de Lebrija (Lebrijensis), Antoine Augustin, et de Ginès de Sepulveda. La célébrité de ce collége s'est soutenue jusqu'à nos jours, même pendant la guerre de la république française en Italie, et bien des années après. C'est seulement lors de la dernière guerre d'Espagne, que le gouvernement français fit saisir et vendre les biens du collége, par représailles contre les Espagnols. A la paix générale, Pie VII, trop juste pour annuller les ventes de biens nationaux, donna des indemnités convenables au collége, en lui cédant d'autres biens-fonds, qui n'avaient pas été vendus à des particuliers. Le gouvernement espagnol, sous la protection immédiate duquel le collége a toujours subsisté, recommence à y envoyer des élèves, choisis, comme ils ont toujours été, parmi des jeunes gens déjà avancés dans les études de théologie ou de droit. D.

Florence. — *L'Académie des beaux-arts* propose les sujets suivans pour les prix de l'an 1822. *Peinture*: « Alexandre, dans le moment où il encourage son chirurgien à extraire une flèche de sa blessure. » Prix, une médaille d'or de 60 sequins. *Sculpture*: « Thétis, cherchant à dérober Achille au sort qui l'attend sous les murs de Troie: » médaille d'or de 50 sequins. *Architecture*: « Un hôpital pour les enfans exposés: » médaille d'or de 40 sequins. *Dessin*: « Pétrarque,

couronné au Capitole: » médaille de 15 sequins. *Musique*: « *Comala*, pièce dramatique de Ranieri des Calsabigi: » médaille de 15 sequins. On a proposé d'autres prix, pour des sujets relatifs aux arts mécaniques et à la chimie. F. S.

Milan. — *Gravure.* — Lorsque M. Longhi publia sa gravure du *Mariage de la Vierge*, nous nous empressâmes de rapporter ce que contenaient, à cet égard, les journaux italiens (tom. X, p. 229.); mais nous n'exprimâmes aucune opinion particulière, n'ayant pas cette production sous les yeux. Depuis cette époque, il est venu à Paris des épreuves, tant de cette gravure que de celles exécutées postérieurement par M. Anderloni; et nous pouvons maintenant faire connaître l'impression qu'elles y ont produite sur les connaisseurs.

Le Mariage de la Vierge est un ouvrage de la jeunesse de Raphaël; il avait à peu près vingt-un ans, lorsqu'il l'exécuta (1). Il est facile de s'apercevoir, au seul aspect de ce tableau, que le peintre, auquel la postérité a donné le surnom de *divin*, n'était pas encore parvenu à l'apogée de son talent. La composition n'est pas bien disposée pour l'effet pittoresque; le fond est bizarre; mais la simplicité de l'action, caractère distinctif des ouvrages de Raphaël, la noblesse des figures, l'élégance des accessoires, suffisent pour déceler le maître. M. Longhi n'est pas resté au-dessous de son entreprise. S'il a trouvé des détracteurs dans sa propre patrie, il peut s'en consoler, en apprenant qu'à Paris, tous les artistes ont applaudi à son beau talent. Cet habile graveur paraît s'être appliqué à rendre avec fidélité l'effet du tableau, et je l'en félicite. Il y a du danger à vouloir rétablir ce que les années ont détruit: d'ailleurs, il a parfaitement conservé le caractère et le sentiment du maître; et cette gravure, fort importante par sa dimension, et par l'habileté avec laquelle elle a été exécutée, place certainement son auteur au premier rang des graveurs de notre époque.

— M. Anderloni, élève de M. Longhi, avait publié, il y a environ deux ans, la gravure d'un beau tableau du Poussin, faisant partie de la collection de madame la comtesse Pino, à Milan, et qui re-

---

(1) *Voyez* la notice insérée dans la deuxième livraison des *Musées étrangers*, publiés par MM. Treuttel et Würtz, ainsi que la gravure au trait qui fait partie de cette deuxième livraison.

présente *Moïse défendant les filles du prêtre de Madian*, contre des pasteurs qui voulaient les empêcher de faire boire leurs troupeaux. Cette planche avait produit d'autant plus de sensation, que l'on croyait savoir que l'auteur était à peine âgé de vingt ans. Ce même artiste vient de faire paraître une autre gravure, de même dimension que la précédente, et qui peut lui servir de pendant. Le tableau du Titien qu'elle reproduit appartient également à la collection de madame Pino. C'est une belle et grande composition tirée de l'*Histoire de la femme adultère*. Cette seconde gravure, supérieure à la première, sous le rapport du dessin et du maniement de l'outil, a beaucoup d'effet. M. Anderloni honore l'école qui l'a formé, et l'on peut espérer qu'il ne tardera pas à se placer à côté du maître auquel il doit son talent. C'est à ce même artiste qu'on doit aussi la gravure d'un *S.-Jean-Baptiste* de Bernardo Luino. Cette planche, d'une petite dimension, est sa production la plus récente. Les cheveux de l'enfant et le pélage de l'agneau, choses fort difficiles à rendre, sont on ne peut mieux exécutés; mais il y a un peu de sécheresse dans le modelé du corps de l'enfant. Cette gravure ayant été commencée par une autre main, il est probable que ce reproche ne doit pas s'adresser à M. Anderloni. P. A.

Naples.—*Nécrologie.—Matteo Galdi*, né à Coperchia, village près de Salerne, en 1766, vient de mourir à Naples, dans le mois de novembre 1821. Après avoir fait ses premières études, il avait choisi la carrière du barreau; mais les principes libéraux qu'il avait adoptés l'obligèrent de s'expatrier en 1794. Il prit du service dans l'armée française, et fut employé dans l'état-major, à Milan. Suivant le développement des circonstances, il y prit toujours une grande part, soit par ses écrits, soit par son éloquence. Doué du talent d'improviser sur des sujets politiques, il l'employa souvent pour instruire ou pour diriger le peuple en des momens fort difficiles. On lui reconnaissait la même abondance et la même facilité lorsqu'il donnait ses idées par écrit. Il publia à Milan plusieurs ouvrages du même genre; tels sont: 1° *Considérations sur la féodalité*; 2° *Nécessité d'établir une république en Italie*, 1796; 3° *Observations sur la constitution helvétique*, 1797; 4° *Vicissitudes du théâtre italien*, 3° *Rapports politico-économiques entre les nations libres*, 1798, etc. Quelques-uns de ces ouvrages ont été traduits en français. Les talens de l'auteur et les services qu'il

rendit au gouvernement le firent nommer agent des relations commerciales auprès de la république de Hollande. C'est là qu'il rendit de nouveaux services à son gouvernement et au gouvernement français. Ses occupations diplomatiques ne l'empêchèrent pas de continuer ses travaux littéraires. Il composa un ouvrage en deux volumes, sous le titre de *Qradro storico dell' Olanda*, tableau historique de la Hollande, imprimé à Milan. On y trouve beaucoup de recherches statistiques, et cet esprit philosophique qui caractérise tous les écrits de Galdi. De retour dans sa patrie, et pensionné par le gouvernement qu'il avait servi, il fut nommé intendant d'un département dans le royaume de Naples, et ensuite directeur de l'instruction publique. Il avait déjà montré qu'il était digne d'occuper cette dernière place par un ouvrage, publié à Naples en 1819, et qui a pour titre, *Pensieri sull' istruzione pubblica*, (Pensées sur l'instruction publique). Durant son séjour à Naples, il a donné à l'académie royale, dont il était membre, plusieurs mémoires sur des matières de législation et d'économie publique. La poésie ne lui était pas étrangère: on a de lui quelques pièces de vers, toutes animées de l'esprit de liberté et de philosophie. Dans les derniers événemens de Naples, il fut nommé député au parlement, où ses talens supérieurs le portèrent à la présidence.

F. Salfi.

ESPAGNE.

Madrid.—*Arts industriels.*— Un Français, M. Berthoneau, a établi dans cette ville un grand nombre de machines pour la fabrication des draps de laine et des tissus de coton. Le gouvernement paraît disposé à accueillir favorablement toutes les propositions qui seront faites par les mécaniciens étrangers dont le désir serait de suivre l'exemple de M. Berthoneau.

—*Académie des belles-lettres.*—Le roi vient de nommer membres de l'académie des belles-lettres plusieurs personnes du parti *afrancesados*, parmi lesquels on distingue M. *Nargañès*, ex-professeur au collége de Sorèze et actuellement directeur de l'*Universal*; M. *Moratin*, auteur de plusieurs comédies très-estimées et premier bibliothécaire du roi Joseph; M. *Fernandez*, chimiste, ex-membre de la junte du commerce et des monnaies.

—*Nouveau Journal.*—On a publié à Madrid le prospectus d'un nouveau journal en langue française, intitulé *La Boussole*, qui paraîtra les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les abonnés recevront, chaque semaine, une gravure relative aux modes, et quelquefois des caricatures. La souscription coûtera 20 fr. pour trois mois, 40 fr. pour six, 60 fr. pour un an. On s'abonne chez Alonso, Matutè et Denné, libraires. J. A. L.

—*Le théâtre del Principe* vient de reproduire sur la scène une suite des meilleurs ouvrages dramatiques de l'ancienne littérature espagnole, tels que *Sancho Ortiz* de las Roclas; *la Villana de Ballecas; dar la Vida por su dama*; *lo Cresto por lo dudoso; Doudonohay agravios*, *nohay Zelos; D. Gil de las Calzas verdes*, *etc. Sancho Ortiz* est, à proprement parler, l'*Estrella de Sevilla* de Lope de Vega. Le goût de la littérature française ayant pris le dessus en Espagne, les anciens ouvrages, surtout les tragédies, ne peuvent être remis en scène sans de grands changemens, à cause des fréquentes violations des règles de l'unité et du mélange de scènes grotesques; et le bibliothécaire D. Trigueros a fait avec succès les changemens à l'*Estrella de Sevilla*. Le sujet de cette tragédie ne paraît pas, au reste, assez relevé pour satisfaire une sévère critique. Les deux amans malheureux, l'inconsidéré roi Sancho et le vil D. Avias, qui lui conseille un meurtre, suffisaient à une tragédie lyrique, mais non à une tragédie parlée. Le talent de Lopez a orné ce sujet assez ingrat de scènes touchantes et de beaux vers; mais la représentation n'a été nullement satisfaisante.

—*La Jeune Fille de Balleca* (Balleca est un village des environs de Madrid) est remplie d'intrigues romanesques, mais peu claires et peu vraisemblables. Des scènes et des vers agréables décèlent la main du maître Tirso de Molina. Nous remarquerons à cette occasion que les Espagnols ont généralement adopté ce principe que, dans la haute comédie et dans la tragédie, l'acteur doit se borner à dire son rôle, en évitant de le caractériser.

—*Donner sa vie pour son amante* est, parmi le grand nombre de tragédies et de comédies que l'on attribue à Philippe IV, l'une de celles que non seulement la critique peut reconnaître avec confiance pour son ouvrage, mais à laquelle elle peut accorder la préférence. Il y a dans cette tragédie des passages d'une haute poésie, et qui peuvent être mis à côté des plus heureux morceaux de Caldéron.—

Don Gil aux chausses vertes est une charmante pièce d'intrigue de Tirso de Molina, pleine de ces plaisanteries souvent vraies, mais souvent grossières, et de ces vers agréables qui caractérisent ce moine spirituel.

PAYS-BAS.

Économie rurale.—Un fermier expérimenté assure qu'une once de salpêtre, dissoute dans une pinte d'eau avec une once de farine de soufre, et jetée sur les grains en magasins, est un moyen infaillible pour les empêcher de se gâter.

Liége. — La *Société libre d'émulation et d'encouragement* a tenu sa séance publique le 25 avril 1821. Voici les questions qu'elle avait proposées. Sciences physiques et médicales : *La médecine doit-elle à Brown, ou à ses divers sectateurs, une ou plusieurs vérités puisées dans leur système et inconnues auparavant?* Trois mémoires ont été adressés sur cette question; aucun n'ayant mérité le prix, le comité la retire du concours. Littérature et beaux-arts. La société avait demandé : 1° une *pièce de vers français*, dont le sujet était laissé au choix des concurrens. Treize ont été envoyées au concours; trois ont mérité des mentions honorables; mais la branche de laurier en argent, prix ordinaire de ce concours, n'a pu être décernée; 2° l'*éloge de Grétry*. Deux pièces ont concouru; mais le prix n'a pas été donné; 3° le plan d'un *monument en l'honneur de Grétry*. M. *Says*, architecte à Bruxelles, a obtenu une mention très-honorable et une médaille d'encouragement. Agriculture. Trois questions avaient été proposées : 1° *faut-il faucher le premier foin, lorsque l'herbe est encore tendre, ou seulement lorsqu'elle a acquis toute sa maturité et porté sa graine?* Le prix a été partagé entre M. *C. J. Van Hoorebeke* et M. *H. P. Tillemann* : tous deux sont d'accord sur l'époque à laquelle il est le plus avantageux de couper les foins, et ils se prononcent pour celle de la floraison des plantes, parce que c'est alors qu'elles contiennent le plus de sucs nourriciers; 2° *serait-il utile, dans le pays de Liége, d'adopter la méthode suivie dans le Brabant et la Flandre, de labourer par planches, au lieu de continuer à donner la préférence au labour plat?* M. *Van Hoorebeke*, déjà cité, a remporté le prix. Il détermine d'une manière positive, dans son mémoire, à quels terrains le labour plat convient ou ne peut être utile; 3° *quels sont les obstacles qui ont*

nui jusqu'ici, dans le pays de Liége, à la propagation des mérinos? Le prix a été remporté par M. *J. M. Calès, D. M.*; son mémoire a été inséré dans le *Programme* de la société. (*Voy.* ci-dessus, p 172).

La société demande, pour 1822 : 1° un *mémoire sur l'adynamie des fièvres putrides.* Prix, une médaille en or, de 400 fr.; 2° une *pièce de vers français*, de 100 à 150, dont le sujet est laissé au choix des concurrens. Prix, une branche de laurier en argent, de la valeur de 100 fr.; 3° l'*éloge académique de Grétry.* Prix, une médaille d'or de 400 fr.; 4° le plan d'un *monument à élever à Grétry, dans la ville de Liége.* L'échelle du monument est fixée à cinq centimètres par mètre; la dépense ne devant pas excéder la somme de 10,000 fr. Prix, une médaille et une gratification de 200 fr.; 5° *déterminer le mode d'assolement le plus favorable dans la culture d'une ferme.* Prix, une médaille d'or, de la valeur de 100 fr.; 6° *indiquer les meilleurs procédés pour teindre le drap en noir au degré de perfection atteint dans les manufactures étrangères.* Les régnicoles seuls pourront concourir. Prix, une médaille en or, de la valeur de 200 fr. Les mémoires, rédigés en français, devront parvenir, dans la forme ordinaire, au secrétariat de la société, avant le 1er juillet 1822. E. H.

Bruxelles. — *Encouragement aux sciences.* — M. le comte de Sack, qui a publié un Voyage à Surinam, en deux volumes in-4°, remarquables par leur luxe typographique, a reçu dernièrement du roi des Pays-Bas, en récompense des services importans qu'il a rendus aux sciences, une riche médaille d'or, très-artistement travaillée : elle présente d'un côté le portrait du roi; sur le revers on lit cette inscription : *A. Sackio, libero baroni, pro oblato munere litterario, rex*, 1819. M. de Sack se propose de faire, sous peu de mois, un nouveau voyage en Amérique, et d'ajouter de nouvelles richesses à celles qu'il a déjà recueillies antérieurement dans cette partie du monde. Le premier volume d'une traduction anglaise de son utile ouvrage a déjà paru.

Amsterdam. — *Société d'utilité publique.* — Depuis quelque tems, il existe dans cette ville une *Société pour l'amélioration de l'enseignement et de la civilisation parmi les Israélites de la classe inférieure.* Elle est composée de personnes de toutes les croyances; la rétribution imposée est peu considérable. Cette institution philantropique a déjà produit d'heureux résultats.

— *L'Académie royale de peinture* vient d'être inaugurée dans son nouveau local. Ce bâtiment est distribué de manière à pouvoir contenir quatre cents élèves. Déjà il est impossible d'admettre tous ceux qui se sont présentés ; leur nombre passe douze cents, ce qui est certainement très-considérable, puisqu'il existe dans cette ville d'autres établissemens qui ont le même but, et qui doivent leur origine, tant aux soins de l'administration municipale qu'à l'amour pour les arts, dont un grand nombre de ses habitans est animé.

FRANCE.

Basses-Pyrénées. — Cambo. — *Eaux minérales.* — On s'occupe avec beaucoup d'ardeur d'améliorer et d'embellir l'établissement thermal de Cambo, près de Bayonne. Déjà on a construit un très-beau bassin, qui doit fournir l'eau sulfureuse à douze baignoires de marbre. Le quai que l'on bâtissait sur la rive gauche de *la Nive*, pour garantir les bains des débordemens de cette rivière, doit être à peu près achevé. Il était aussi question de faire communiquer *la Nive* avec *la Nivelle*. Ce projet s'exécutant, les personnes qui viendraient d'Espagne arriveraient très-commodément à Cambo, en s'embarquant à Saint-Jean-de-Luz ; tandis qu'aujourd'hui la difficulté des chemins empêche beaucoup de malades de faire ce voyage.

Gironde. — Bordeaux. — *Les bateaux à vapeur* réussissent complétement dans cette ville. Quatre de ces bateaux vont tous les jours de Bordeaux à Langon, en remontant la rivière jusqu'à la limite du reflux ; deux font le trajet jusqu'à Pauillac, sur la Gironde, et même, dans la saison des bains de mer, transportent les voyageurs à Royan. Un autre bateau à vapeur, construit à Bordeaux, a cotoyé tout le littoral, depuis cette ville jusqu'au Havre, où il est employé à la traversée de Honfleur; enfin, un huitième bâtiment, sorti des mêmes chantiers, a été dirigé sur la Martinique pour le servive de cette île.

Var. — Toulon. — *Instrument pour le dessin.* — M. de Clinchamp, professeur des élèves de la marine de cette ville, vient d'inventer un instrument, appelé *hyalographe*, qui donne le moyen de copier, avec une extrême exactitude, le trait des objets naturels. Une encre particulière sert à transporter sur le papier des dessins pris sur la glace de l'instrument ; et, comme le trait primitif

ne la quitte jamais, on peut, en y repassant du noir, tirer plusieurs épreuves. Le *hyalographe* sert encore à un grand nombre d'applications mathématiques, dont les résultats sont très-remarquables, et qui donnent la facilité d'enrichir les dessins hyalographiques de notes précieuses sur les dimensions géométriques des vues, monumens, statues, etc. Les ouvrages exécutés avec l'encre hyalographique, au simple trait ou à l'effet, ont l'apparence de dessins lithographiques.

— Lot-et-Garonne. — Astafort. — *Enseignement mutuel.* — Deux enfans extraordinairement bègues ont été admis à l'école de cette ville. La répétition fréquente des exercices de lecture à haute voix, et les soins assidus de l'instituteur, ont fini par corriger, chez ces élèves, un vice de prononciation, d'autant plus difficile à rectifier, qu'il était héréditaire.

— Calvados. — Caen. — *Une école d'enseignement mutuel* a été ouverte dernièrement, dans la maison centrale de détention de Beaulieu, par les soins du directeur de cet établissement. Tous les détenus ont voulu profiter des leçons ; leurs progrès sont très-satisfaisans; la lecture des ouvrages religieux et moraux a déjà exercé sur eux une influence remarquable. Nul doute qu'on n'obtienne dans cette école des résultats aussi heureux que dans celles du même genre qui ont été établies en plusieurs endroits, et notamment dans la prison de Montaigu, à Paris, et dans la maison de détention de Saint-Denis.

Côte-d'Or. — Dijon. — *Nouvel hospice.* — Par un arrêté du préfet de ce département, un petit hospice de la Maternité a été formé dernièrement dans le local qui sert au cours d'accouchement. La pratique y sera réunie à la théorie ; et les filles prêtes à devenir mères auront un refuge qui les sauvera du crime ; on placera même leurs enfans, lorsqu'elles seront hors d'état d'en prendre soin.

Finistère. — Brest. — *Beaux-arts.* — Le gouvernement vient d'approuver la formation d'une école de peinture et d'un musée des beaux-arts, à Brest, sous la direction de M. Charrioux, professeur de dessin.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Limoges. — Haute-Vienne. — *la Société royale d'agriculture*, dans une séance extraordinaire, tenue le 21 décembre dernier, a fait

l'inauguration solennelle du portrait de Turgot, dont les nombreux bienfaits ont éternisé la mémoire dans le Limousin.

Metz (*Moselle*). — *Société des lettres, sciences et arts.* — Depuis sa dernière séance générale d'avril 1821, cette société s'est occupée de plusieurs objets intéressans. — M. Bergery, président annuel, continue à mettre la société au courant des nouvelles scientifiques par l'analyse raisonnée qu'il fait à chaque séance des principaux ouvrages périodiques. — M. Poncelet a présenté un mémoire *sur le principe de la continuité admis dans les lois géométriques*, dont M. Bergery a rendu un compte étendu et fort judicieux. — Le même géomètre a lu la description d'un nouvel *instrument propre à tracer les sections coniques.* — M. Woisard a décrit une machine propre à utiliser, comme force motrice, les variations de température. — M. Olivier a exposé une *théorie sur les engrenages.* — Sur l'invitation de M. Pavani, professeur de l'*école gratuite de musique par l'enseignement mutuel*, la société a pris connaissance de l'état de cette école : elle a témoigné à M. Pavani sa satisfaction pour les progrès de ses élèves. — M. Gentil a lu une note sur une chaudière autoclave, dont il se sert avec avantage pour la préparation de la colle nécessaire à ses papeteries : cet instrument économise, selon lui, deux tiers de combustible, moitié du tems et de la main-d'œuvre. — M. Herpin, secrétaire, a lu la description d'une *fontaine filtrante domestique*, qui n'est point sujette à s'obstruer, et au moyen de laquelle on peut séparer à volonté du liquide à filtrer, les corps étrangers qu'il contient, et prévenir les inconvéniens qui résultent du séjour de ce liquide sur son dépôt. Le même a lu un mémoire sur la manière de faire commodément et sans frais les observations et les expériences d'agriculture. — M. Serullas a presenté un second mémoire *sur les alliages du potassium* : parmi les expériences intéressantes que renferme ce mémoire, on voit que de l'émétique calciné s'enflamme spontanément à l'air ou lorsqu'on jette quelques gouttes d'eau dessus. M. Serullas a aussi démontré, dans ce mémoire, que plusieurs préparations antimoniales usitées en médecine contiennent de l'arsenic ; il indique un nouveau moyen de reconnaître la présence de ce corps dans les cas d'empoisonnement. — M. Moizin continue à déposer, chaque mois, le tableau de ses observations météorologiques. — M. Gorcy a lu un mémoire qui

confirme certaines assertions de M. Hufeland sur la population : il résulte de ce mémoire que, chez les israélites de Metz, le nombre des naissances des garçons est à celui des filles dans le rapport de 19 à 20; tandis que, chez les catholiques, le nombre de naissances des garçons est à celui des filles dans le rapport de 21 à 20.—M. Moizin, chargé de rendre compte des lettres sur l'encéphale, par M. Lallemand, a fait sur cet ouvrage un rapport favorable.—M. Mergant, correspondant à Mirecourt, a envoyé à la société l'histoire d'une fièvre gastrique catarrhale qui a régné épidémiquement, pendant les mois de février, mars et avril 1821, dans le canton de Mirecourt.—M. Herpin, chargé de rendre compte de l'ouvrage de M. Grégoire, ancien évêque de Blois, l'un des membres honoraires de la société, *sur l'influence du christianisme sur la condition des femmes*, prétend que l'amélioration de leur sort par l'établissement du christianisme n'a pas été aussi prompte et aussi directe que l'avance M. Grégoire, puisque, dans les premiers siècles de cette nouvelle ère, on se faisait gloire d'affecter le plus profond dédain pour le sexe. M. Herpin appuie son assertion sur des faits et sur diverses citations des Pères de l'église. —M. Delcassio, correspondant à Thionville, a présenté un recueil imprimé de ses poésies : le même a lu un discours sur le *merveilleux* chrétien et le *merveilleux* payen.—M. Teissier, sous-préfet de l'arrondissement de Thionville et correspondant, a envoyé une note sur des recherches archéologiques qu'il a faites à *Ricciacum*, ancienne station ou lieu de gîte militaire sur la voie de Metz à Trèves. A un mètre au-dessous du sol, on rencontre les pavés et les murs des habitations conservant encore l'inaltérable peinture à fresque des anciens ; on a recueilli dans ce lieu plusieurs vases en poterie rouge, comparable à la poterie anglaise ou à la poterie perfectionnée de Sarreguemines, ainsi que de nombreux fragmens de briques et de tuiles romaines. On y a trouvé plusieurs médailles antiques ; mais elles n'offrent rien de remarquable, quant à leur rareté. M. Teissier se propose de continuer les intéressantes recherches qu'il a entreprises à ce sujet. H.

Macon (*Saône-et-Loire*).—*La société des arts, sciences et belles-lettres* propose pour prix de poésie : *La France offrant le domaine de Chambord au duc de Bordeaux.*

PARIS.

Institut — *Académie des sciences.* — *Mois de* Décembre, 1821. — *Séance du 3.* — M. Autourde envoie un *bref traité de toutes les quadratures.* (M. Cauchy, pour un rapport verbal.) — M. Capello renvoie à l'examen de l'académie *un niveau* de l'invention de M. Juris, de Provins. (MM. Burckhardt et Mathieu, commissaires). — M. Ampère fait une expérience, au moyen d'un appareil qu'il a imaginé. Par cet instrument, on obtient le mouvement d'un fil conducteur autour d'un aimant, sans qu'il soit nécessaire d'interrompre le circuit par du mercure; on remplace ce mode d'interruption par celui qu'établit toujours, dans ces circuits voltaïques, l'eau acidulée interposée entre la lame de zinc et celle de cuivre, qui agissent galvaniquement l'une sur l'autre. — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *Description d'un monstre humain, né à l'Hôtel-Dieu de Paris, en août* 1821, *où l'on donne les faits anatomiques et physiologiques d'un genre de monstruosités précédemment établi sous le nom de Pondecephale.* — Une lettre de M. Lambton annonce qu'il se dispose à ajouter trois degrés nouveaux à ceux qu'il a déjà mesurés dans l'Inde; en sorte que l'arc total de 12°, sa latitude moyenne étant de 15° et quelques minutes. Il se propose également de mesurer le pendule en plusieurs points de l'arc mesuré. — M. le baron d'Eschwège transmet un individu, que les naturels appèlent *racine noire*, et qu'on emploie avec succès contre *la morsure des serpens.* (MM. de Jussieu et Desfontaines, commissaires). — M. Mengant présente diverses méthodes, avec beaucoup de figures, pour les amputations des membres. (MM. Pelletan et Percy, commissaires). M. Desmoulins lit une notice sur la couleur jaune de la fièvre, qui porte ce nom. (MM. Duméril et Deschamps, commissaires). M. Cauchy fait un rapport sur *le bref traité des quadratures* de M. Autourde, d'où il résulte que ce mémoire ne mérite en aucune manière de fixer l'attention de l'académie.

— *Du* 10. — M. Almade adresse des observations pratiques sur quelques affections réputées gangréneuses. (MM. Portal et Pelletan, commissaires.) M. Ampère communique une nouvelle expérience où l'on observe le mouvement toujours dans le même sens d'une portion de conducteur voltaïque par l'action du globe terrestre. Ce

mouvement a lieu dans le sens où il doit être, d'après les lois que M. Ampère a reconnues dans l'action mutuelle de deux courans électriques. — M. le baron Capelle annonce que M. Viale, médecin de Rome, demande à soumettre à l'académie un procédé pour la suppression des loupes, et qu'il désire concourir pour le prix fondé par feu M. de Monthyon. (Renvoyé à la commission.) — M. Dutrochet, correspondant, adresse deux mémoires pour le concours de physiologie; l'un intitulé: *Sur les directions spéciales qu'affectent certaines parties des végétaux*; l'autre: *Observations sur l'ostéogénie*. (Renvoyé à la commission.) — M. Bourgeois adresse deux exemplaires de son *Manuel d'optique expérimentale*. (M. Biot, pour un rapport verbal.) — M. le comte de Bucquoi adresse *une nouvelle Méthode relative au calcul infinitésimal*. (MM. Ampère et Cauchy, commissaires.) — MM. Duméril et Savigny font, sur le *tableau des mollusques* de M. de Férussac, un rapport ainsi terminé: « En résumé, cette nouvelle distribution des mollusques, qui contient une concordance de tous les systèmes complets ou incomplets imaginés jusqu'à ce jour, et qui met sous les yeux les noms de tous les genres connus, ne saurait être sans utilité pour les naturalistes, et, sous ce rapport, l'académie ne peut lui refuser son approbation. (Conclusions adoptées.) — MM. Duméril et Dupetit-Thouars font un rapport sur la note de M. Chabrier, relative à l'*irritabilité* de l'*œnothera tetraptera*. D'après les conclusions du rapporteur, l'académie engage M. Chabrier à continuer ses intéressantes recherches et à les lui communiquer. — M. Dupetit-Thouars communique une expérience nouvelle sur les plantes plongées dans l'eau. — L'académie va au scrutin pour l'élection d'un correspondant de la section d'agriculture. M. de Chateauvieux est nommé au premier tour.

— *Du* 17. — M. Sommé présente un mémoire d'*anatomie comparée*. (MM. Percy et Duméril, commissaires.) — M. de Férussac envoie le *plan sommaire d'un Traité de géographie et de statistique*. (M. Fourier pour un compte verbal.) — M. Moreau, ingénieur de la marine, un mémoire sur les machines tractoires. (MM. Prony, Rossel et Poinsot, commissaires.) — M. Moreau de Jonès lit un mémoire sur les tremblemens de terre des Indes occidentales. — M. John Walsh transmet *une démonstration du binôme de Newton*, pour les puissances négatives. (La lettre est remise à

M. Cauchy.)— L'académie va au scrutin pour la nomination d'un correspondant dans la section de botanique. M. Raffeneau Delile est proclamé. — M. Girardin dépose le *mémoire sur les nègres* dont il avait commencé la lecture. (MM. Hallé et Magendie, commissaires.) — On lit un supplément à l'histoire naturelle de *l'apus pisciformis*. (MM. Duméril et Savigny, commissaires.) On lit un mémoire de M. Maunoir sur la *muscularité de l'iris*. Un membre fait quelques réflexions sur ce mémoire. — On lit la description de l'aérolithe d'Aubénas.

—*Du* 24. — M. Bourgeois adresse un mémoire sur cette question : *L'existence du principe des réfrangibilités diverses de la lumière et des couleurs est-elle réelle, et ce principe peut-il s'accorder avec notre organisation visuelle?*—(MM. Biot et Ampère, commissaires.)—M. Vallat adresse des observations sur un *amaurosis*.— M. Percy communique quelques notes qu'il a reçues de M. Guyon, chirurgien-major de la garnison du fort Saint-Pierre de la Martinique; *sur la sangsue des Antilles*, trouvée sous les paupières et dans les narines du *crabier des montagnes* (ardea cerulea), et sur le *scorpion des Antilles*. (MM. Cuvier et Bosc, commissaires.)—M. Constant Prévost lit la première partie d'un *mémoire géognostique sur les falaises de la Normandie*. — M. Cauchy fait un rapport sur la *démonstration du binôme de M. Walsh*; d'où il résulte que l'académie ne doit y attacher aucune importance, ni en favoriser la publication. (Approuvé.) — MM. Deschamps et Duméril font un rapport sur le mémoire de M. Desmoulins, relatif à *la coloration de la peau dans la fièvre jaune*. Les commissaires pensent que ce travail, tout incomplet qu'il est, présente un véritable intérêt, et qu'il est propre à provoquer de nouvelles recherches. (Conclusions approuvées.)—M. Duméril fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Brechet, relatif aux *mélanoses*.

—*Du* 31. — M. Olinet présente des *recherches sur les crises*, etc. (M. Hallé un compte verbal.)— M. Poisson lit deux mémoires, l'un sur *la distribution de la chaleur dans les corps solides*, et l'autre *sur l'intégration des équations linéaires aux différences partielles*. — M. Jomard lit un mémoire sur le *fleuve Blanc* et le *fleuve Bleu*, et sur *les ruines de Méroé*. — M. Latreille lit un rapport sur l'*animal aptère trouvé sur le corps d'un Dytique*, par M. Audouin. L'académie accueille avec plaisir ces nouveaux témoignages du zèle de M. Audouin pour agrandir le domaine des

sciences naturelles, et l'engage à compléter ses recherches.—M. Prévost lit la 2e partie de son mémoire sur les *falaises de Normandie.* (MM. Cuvier, Prony et Brongniart.) A. M—T.

— *Académie française.*—*Séance du* 8 *janvier.*—M. Lémontey lit deux notices historiques, l'une sur *madame de Lafayette*, et l'autre sur *madame Deshoulières.*—M. Charles Lacretelle, un fragment sur *les impressions de pitié produites par la tragédie*, tiré de son ouvrage intitulé : *Des études morales et littéraires.* — La séance est terminée par la lecture d'*une réponse de M. François-de-Neufchâteau à un nouveau système sur l'auteur de Gilblas.*

La société Linnéenne a tenu, le 28 décembre 1821, sa première séance publique annuelle depuis sa réorganisation, sous la présidence de M. de Lacépède. Elle avait choisi ce jour comme étant l'anniversaire de la mort de l'illustre Tournefort, qui ouvrit la route à Linnée et à ses disciples.

Dans le discours d'ouverture, M. de Lacépède a fait connaître l'étendue et l'importance des travaux de la société, et s'est félicité, lui qui fut l'un de ses premiers fondateurs en 1788, d'avoir eu le bonheur de survivre aux savans moissonnés par les fureurs des factions, pour présider en ce jour à la réorganisation d'une association destinée à rétablir et à propager les saines doctrines dictées par Linnée, et à achever l'édifice élevé au génie suédois par la reconnaissance et l'admiration des naturalistes français. Ce discours a été vivement applaudi.—M. Thiébaut de Berneaud, secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de ses savans confrères. Il a d'abord jeté un coup d'œil rapide sur les premiers tems de la société Linnéenne, sur les persécutions qu'elle a éprouvées, et sur la triste fin de ses plus zélés fondateurs ; il a montré ensuite les efforts tentés en 1797 pour rétablir cette belle institution ; et, lorsqu'il est arrivé à l'époque de la réorganisation, il a analysé succinctement les mémoires lus aux séances particulières. Ils sont nombreux et roulent sur toutes les branches de l'histoire naturelle. C'est le fruit des veilles d'hommes laborieux occupés à faire le bien et à préparer les plus brillans succès aux sciences qu'ils cultivent. Ce compte rendu et les mémoires dont il fait mention paraîtront en même tems que le premier volume des *actes de la société Linnéenne.*—L'éloge de Tournefort a été prononcé par M. Lefebure, l'un des vice-présidens. L'auteur y relève avec beaucoup d'esprit les fautes de Fontenelle,

qui ne fut pas un juste appréciateur de la botanique, et il rappelle avec noblesse les services rendus par Tournefort à la plus aimable des sciences.—On a ensuite entendu M. Dumont d'Urville : cet habile marin, excellent observateur et naturaliste profond, a entretenu l'assemblée des recherches qu'il a faites *sur les îles volcaniques de Santorin, et particulièrement sur la moyenne Camini qui a surgi du sein des eaux le* 24 *mai* 1707.—Aux environs d'Yvetot, département de la Seine-Inférieure, on voit un chêne remarquable par son antiquité et par l'existence d'une chapelle dans la cavité formée par son écorce. Cette chapelle est connue depuis cent vingt-cinq ans, et desservie par un prêtre qui a son habitation dans la partie supérieure. La flèche de l'arbre, tombée depuis une cinquantaine d'années, a été remplacée par un clocher. Une description de cet arbre, dont les branches se couvrent tous les ans de feuillages, a été faite par M. le professeur Marquis, de Rouen.—Des stances à Linnée, par madame Amable Tastu, née Voïart, ont terminé cette séance intéressante.

La société décernera, dans sa séance publique du 28 décembre 1823, une médaille d'or de la valeur de 300 fr., à l'auteur du meilleur mémoire dans lequel, 1° on exposera les conséquences qui résultent naturellement des observations et des expériences faites jusqu'à ce jour sur les mouvemens et l'état de la sève dans toutes les phases de la vie végétale et dans les diverses saisons de l'année ; 2° on confirmera ces résultats, et on y ajoutera, par des faits récens, par des expériences réitérées, des considérations nouvelles ; 3° on offrira, enfin, en évitant toute explication purement hypothétique, une théorie de la marche des fluides végétaux, aussi probable, aussi complète que le permet l'état actuel de la science.

Les mémoires devront être adressés à M. *Thiébaut de Berneaud*, secrétaire perpétuel de la société, rue des Saints-Pères, n° 46, avant le 1er avril 1823.

Société de géographie. — Cette société, dont nous avons déjà fait connaître l'organisation et les premiers travaux (*Voyez* ci-dessus, Tom. XII, pag. 682), s'est réunie, le 18 janvier, dans le local ordinaire des séances de la société d'encouragement.—La commission centrale doit désormais s'assembler deux fois par mois ; savoir : les premier et troisième vendredis du mois, sauf les modifications que pourrait nécessiter la coïncidence des vendredis avec des jours

de fête. Son bureau est composé de MM. *de Rossel*, président, *Langlès* et *Walkenaer*, vice-présidens; *Malte-Brun*, secrétaire. — Les trois commissions de *comptabilité*, de *correspondance*, de *publication* sont organisées. Douze nouveaux membres ont été présentés et admis. Le nombre total des membres est maintenant de 239. — M. Delessert a écrit une lettre contenant l'offre d'un prix de 600 fr., pour un sujet qui, conformément au réglement, sera communiqué à l'assemblée générale du mois de mars.

Société de la morale chrétienne, ayant pour objet l'application des principes du christianisme aux relations sociales.—Cette nouvelle société, dont nous avons annoncé la formation dans notre dernier cahier (T. XII, pag. 683, 684), compte déjà plus de cent vingt membres, parmi lesquels on trouve les noms les plus recommandables.

Voici la liste des membres du conseil d'administration, *nommés dans la première assemblée générale de la société, le* 19 *déc.* 1821.

Président. M. de la Rochefoucauld-Liancourt.—*Vice-présidens.* MM. de la Vauguyon, de Lasteyrie, de Türckheim.—*Secrétaire général.* M. Alex. de la Borde.—*Sécrétaires.* MM. de Staël, Willm, Mahul, de Remusat, Roux, Coquerel.—*Censeurs.* MM. François Delessert, Würtz (J. G.), Pierre Perrier.—*Trésorier.* M. Dominique André.—*Comité de rédaction.* MM. Degérando, Goepp, le docteur Spurzheim, Stapfer, Guizot, Gence.—*Comité des fonds.* MM. de la Croix, Vernes, Wilder.—*Membres du conseil.* MM. Jullien (M. A.), de Paris, Marron, Kératry, Treuttel, Villenave, Laffon de Ladebat, Frossard, Llorente, Kieffer, Bartholdi, Cervini, de Barante.

— *Société des traités religieux.* — Nous ne pouvons mieux faire connaître l'esprit dans lequel cette nouvelle et respectable société a été instituée, qu'en publiant le réglement qu'elle a adopté.

Art. Ier. *La société des Traités religieux de Paris* a pour but unique de répandre, soit à bas prix, soit *gratis*, de petits écrits, qui présentent, sous des formes variées, les vérités les plus importantes et les plus belles leçons du christianisme, telles qu'elles sont renfermées dans l'Évangile (1). — II. Sont membres de la société toutes les

(1) La société se chargera volontiers de surveiller la distribution des ouvrages religieux et populaires qu'on lui adressera à cet effet.

personnes qui souscrivent pour une somme annuelle quelconque. Elles cessent de l'être, dès qu'elles cessent de payer. — Les plus petits dons seront reçus avec reconnaissance. — III. Les membres de la société ont le droit d'acheter des Traités à un prix réduit. — Les Traités seront payés comptant. — IV. Toute personne qui fait à la société un don de 100 francs, en devient membre à vie. — V. Un comité, composé de deux secrétaires, d'un trésorier, et au moins de neuf membres, est chargé de tous les détails de l'administration. — VI. Le comité se réunit au moins une fois par mois. — VII. Il ne peut être répandu, au nom de la société, d'autres Traités que ceux approuvés par les trois quarts des membres présens du comité spécialement convoqué. — VIII. Chaque année, le comité publiera un rapport pour rendre compte aux membres et aux autres bienfaiteurs de la société, de l'emploi des fonds, des travaux qui auront eu lieu, et des espérances que l'on croit pouvoir former pour la suite. — IX. Un ou plusieurs dépôts de Traités sont établis à Paris. — Des dépôts de Traités pourront être établis dans les départemens. — X. Toutes les fonctions du comité sont gratuites.

Les membres du comité administratif, dont les noms et les demeures sont indiqués ci-après, sont chargés de recevoir les communications de toute espèce qui pourront leur être faites dans l'intérêt de la société. Ce sont MM. Aufschlager, *pasteur-adjoint*, rue Culture-Sainte-Catherine, n° 221; Coquerel (Charles), rue Hauteville, n° 10; Desnoyers (Hubert), rue des Moulins, n° 11; Du Vivier, *pasteur à* Bourges (annexe de l'église de Paris); Goepp (J.-J.), *pasteur-président*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n° 32; Juillerat-Chasseur, *pasteur*, rue de la Cérisaie, n° 8; Lutteroth fils, rue Grange-Batelière, n° 2; Marron, *pasteur-président*, rue des Fossés-Montmarte, n° 14; Monod, père, *pasteur*, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 21; Monod fils, *pasteur-adjoint*, *secrétaire*, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 21; Paira fils, boulevart Montmartre, n° 14; Pope, rue de Chartres, n° 17, faubourg du Roule; Roux (Albert), rue Saint-Marc, n° 10.; Soulier, *secrétaire*, rue Neuve-Saint-Martin, n° 3; Stapfer, *ancien professeur de théologie*, rue des Jeûneurs, n° 4; Wilder, *négociant*, *trésorier*, rue du Petit-Carreau, n° 18; Wilks, *pasteur*, rue du Dauphin, n° 1.

Société Asiatique. — L'étude des langues orientales, née du besoin de comparer aux textes originaux les différentes versions des livres

saints, et renfermée long-tems dans le cercle étroit de la critique biblique, s'est considérablement étendue de nos jours par les progrès de la géographie et du véritable esprit philosophique. Les découvertes des voyageurs nous ont révélé l'existence de vingt systèmes de littérature chez des peuplades dont à peine on connaissait les noms il y a deux siècles, et l'on n'a pas tardé à sentir ce que l'histoire de l'homme pouvait avoir à gagner par la connaissance des traditions de toute espèce conservées par les anciens peuples asiatiques. L'histoire n'est pas la seule branche de nos connaissances qui ait gagné et qui puisse gagner plus encore aux progrès de l'étude des langues asiatiques. Qui n'en doit pas attendre, sous le rapport des sciences physiques et naturelles, du commerce et des manufactures? Que de plantes potagères, tinctoriales, médicinales, dont les usages, familiers aux Asiatiques, seraient une véritable conquête pour les Européens! Que de procédés pour les vernis, la fabrication des étoffes et du papier, de la porcelaine, de l'encre de la Chine, la culture des marais, des dunes, des landes, des terrains stériles de toute espèce, qui ont jusqu'ici vivement et vainement piqué la curiosité des économistes, et dont la connaissance se puiserait avec facilité dans les écrits des Orientaux! Et si nous venons à ces productions intéressantes en tout genre, dont la traduction pourrait accroître les trésors de notre littérature, la poésie elle-même ne pourrait-elle pas, ainsi que le prouve l'exemple de quelques auteurs chez une nation voisine, trouver à emprunter aux Asiatiques, et à acquérir, par son commerce avec les muses orientales, de quoi varier et rajeunir, s'il est possible, ce fonds d'images et de combinaisons classiques que nous ont léguées les Grecs et les Romains.

Ces considérations et beaucoup d'autres encore ont engagé quelques personnes zélées à mettre à exécution, pour le bien des sciences, des lettres et des arts, un plan qui avait autrefois été conçu par de savans religieux, principalement pour le bien de la religion et de l'érudition sacrée, et dont l'idée seule avait été accueillie avec le plus grand empressement par le duc d'Orléans, fils du régent, en 1744. Par une coïncidence bien remarquable et du plus heureux augure, cette institution va se former en 1821, avec la protection éclairée de l'illustre descendant de ce prince si zélé pour les progrès des lettres orientales. Tout concourt donc à lui garantir d'heureux succès.

Les personnes qui ont conçu le plan de la Société Asiatique se sont déjà assurées de la coopération d'un grand nombre d'hommes distingués; et, comme les travaux de la société exigeront moins des connaissances spéciales qu'un zèle actif pour les progrès des sciences et des arts, elle appelle à les partager non seulement ceux qui cultivent la littérature asiatique, mais tous les hommes éclairés, à quelque nation qu'ils appartiennent, et qui, quel que soit le genre de leurs occupations, croient que l'étude des langues orientales peut offrir de l'utilité, et reconnaissent qu'elle a besoin d'être encouragée.

La société déclare, dans son projet de réglement, qu'elle est instituée pour encourager l'étude des langues de l'Asie. Celles de ces langues, dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont : 1° les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues sémitiques; 2° l'arménien et le géorgien; 3° le persan et les anciens idiomes morts de la Perse; 4° le samscrit et les dialectes vivans dérivés de cette langue; 5° le malais et les langues de la presqu'île ultérieure et de l'archipel oriental; 6° les langues tartartes et le tibétain; 7° Le chinois. — Elle se procure les manuscrits asiatiques; elle les répand par la voie de l'impression; elle en fait faire des extraits ou des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues. Elle entretient des relations et une correspondance avec les sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savans asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques et qui en cultivent la littérature. Elle nomme à cet effet des associés correspondans.

Organisation de la société.—Le nombre des membres de la société est indéterminé. On en fait partie après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le conseil, soit par l'assemblée générale. Indépendamment des dons qui pourront être offerts à la société, chaque membre paie une souscription annuelle de 30 fr., etc., etc. Le conseil s'occupera le plus tôt possible des moyens de rédiger, sous le titre de *Journal Asiatique*, un recueil littéraire dont le prix d'abonnement, pour les membres de la société, sera compris dans la souscription fixée précédemment. On peut souscrire chez M. Boulard, notaire, rue des Petits-Augustins, et chez M. de Lacroix, rue du Mail, n° 13.

Conservatoire des arts et métiers. — L'ouverture solennelle des cours publics de ce bel établissement a eu lieu, le 8 janvier dernier, dans le nouvel amphithéâtre qu'on doit au talent de M. Peyre neveu, et qui a obtenu tous les suffrages par sa forme élégante, par ses distributions, et par la manière ingénieuse dont il est chauffé.

M. Charles Dupin, membre de l'académie des sciences, a ouvert la séance, en qualité de professeur de mécanique appliquée aux arts. Dans un discours très-remarquable, il s'est attaché surtout à faire ressortir les immenses avantages que le développement de l'industrie a procurés successivement aux sociétés modernes. M. Dupin a rendu un éclatant hommage aux monarques et aux ministres qui ont accordé une protection spéciale à notre industrie naissante : Charlemagne, Henri IV, Louis XIV, Sully, Colbert, Turgot ont eu part successivement à ses justes éloges. Abordant ensuite la grande question des jurandes et des corporations, l'orateur a démontré, avec la plus grande évidence, qu'autant ces institutions avaient pu être utiles, et même nécessaires sous la servitude féodale, pour protéger le faible contre l'abus de la force, autant elles deviendraient dangereuses sous le régime constitutionnel, où la loi est la même pour tous les citoyens. Ce discours a été accompagné d'applaudissemens fréquens et unanimes. (*Voyez*, ci-dessus, Bulletin bibliographique, page 161.)

M. Clément-Désormes, professeur de chimie, a succédé à M. Dupin. Dans un discours, qui se distingue par une grande clarté et une extrême justesse, il a montré combien la chimie a procuré d'avantages aux arts industriels. Il a tracé ensuite, avec beaucoup de précision, la route qu'il se préparait à suivre, et a été écouté avec une attention et un intérêt soutenus.

M. J. B. Say, professeur d'économie industrielle, a terminé la séance. Il a bien voulu nous communiquer un extrait de son discours, que nous citons en entier, et auquel nous croyons inutile d'ajouter aucun éloge.

« Ne vous y trompez pas, Messieurs, l'industrie et la civilisation sont une même chose. Qu'avons-nous par-dessus les hordes barbares qui parcourent les terres désertes de l'Afrique et de l'Amérique ? Nous avons le besoin de consommer des produits et le talent de les faire naître. Ce sont nos besoins qui enfantent les arts, et ce sont les arts qui fondent le bon ordre. Les uns et les autres donnent le goût

du travail, enseignent à respecter la justice ; et, s'ils ne répriment pas complétement les vices et la férocité naturelle de l'homme, ils en diminuent toujours beaucoup l'intensité et les funestes effets.

» Si les arts nous rendent meilleurs, il est plus évident encore qu'ils nous rendent plus heureux. Après la satisfaction que procurent à l'homme une consience tranquille et le témoignage qu'il a fait à sa famille, à son pays, à tous les hommes, le bien qui, dans sa position, dépendait de lui, son bonheur dans ce monde naît du sentiment de son existence et du plus grand développement de ses facultés ; où son existence est d'autant plus complète, ses facultés s'exercent d'autant plus, qu'il produit et consomme davantage. On ne fait pas attention qu'en bornant nos désirs, on rapproche involontairement l'homme de la brute. En effet, les animaux jouissent des biens que le ciel leur envoie, et, sans murmurer, se passent de ceux que le ciel leur refuse. Mais le Créateur a fait plus en faveur de l'homme. En le rendant capable de multiplier les choses qui lui sont nécessaires, ou seulement agréables, il lui a permis d'étendre le cercle de ses jouissances. C'est donc concourir au but de notre création, c'est relever la dignité de notre être, que de multiplier nos productions, plutôt que de borner nos désirs.

» Vous avez, sans doute, entendu déplorer l'introduction dans nos usages du café, du chocolat, de mille autres superfluités, dont nos pères, dit-on quelquefois, savaient fort bien se passer. Ils se passaient aussi de chemises ; cependant, il vaut encore mieux que nous ayons contracté le besoin d'en porter, quoique ce besoin nous ait mis dans la nécessité de les faire, surtout si nous songeons que le faiseur de toile gagne, en la fabricant, de quoi se procurer d'autres jouissances du même genre. Je n'ai jamais compris dans quel but raisonnable on s'interdirait des jouissances qui, loin de nuire aux autres hommes, leur sont favorables, et quel peut être le mérite de privations dont il ne résulte aucun bien.

» Mais ne vous figurez pas que les produits de l'industrie bornent leurs effets à la satisfaction des besoins du corps. Si nous sommes à même d'éclairer notre esprit par des recherches scientifique ; si nous pouvons parcourir la terre et mesurer les cieux ; si nous communiquons nos pensées par-delà les distances et par-delà les tems ; si les arts d'imagination nous font admirer leurs chefs-d'œuvre ; si la poésie, le théâtre nous offrent d'aimables distractions, c'est à

une industrie florissante que nous devons ces douceurs. Mille exemples pareils passeront devant vos yeux. Vous apprendrez mieux peut-être que vous ne l'avez encore fait à quel point notre civilisation est avancée, et surtout combien elle pourrait avancer encore.

» On rencontre dans le monde des hommes attaqués d'une espèce d'hydrophobie contre tous les genres de progrès, des hommes qui, incapables eux-mêmes de contribuer aux progrès de l'esprit humain, croient qu'on n'a rien fait, rien découvert, rien éclairci. Admirateurs du passé, ils ferment les yeux sur le mérite du présent, et voudraient nous arracher les espérances de l'avenir. Apprenons à mépriser leurs objections; pour employer une expression de Montesquieu, elles n'ont de fondement que *dans la facilité de discourir et dans l'impuissance d'examiner*. Marchons, avançons en présence de ceux qui nient le mouvement : c'est la seule réponse qui soit digne d'eux et de nous. »

Nous croyons devoir rappeler ici que le cours de *chimie appliquée aux arts*, par M. Clément-Desormes, a lieu le lundi et le jeudi, à deux heures et demie; celui de *mécanique*, par M. C. Dupin, le mardi et le vendredi, à la même heure; celui d'*économie industrielle*, par M. Say, le mercredi et le samedi, également à deux heures et demie.

Cercle des arts.—Ce nouvel établissement qui vient de s'ouvrir, le 27 janvier, dans l'ancien hôtel du ministre de la police générale, quai Malaquais, n° 11, a pour objet de réunir, d'encourager et de faire connaître les talens de toute espèce, et de leur offrir un point central où ils viendront se confondre pour l'intérêt et la gloire de tous. C'est surtout aux beaux-arts que cette association doit offrir de grands avantages. Une exposition permanente, qui se renouvellera tous les trois mois, et qui, en appelant le public à juger les travaux des artistes, leur donnera la facilité de s'en défaire plus utilement; des avances accordées au talent malheureux, des acquisitions en tout genre, faites par la société du *Cercle*, au lieu de ces commandes sur des sujets donnés qui glacent le génie; enfin, des récompenses honorifiques décernées au mérite laborieux; tel est en peu de mots l'esprit des statuts du *Cercle des arts*. Un droit de douze pour cent sera prélevé seulement sur les objets vendus, et il ne sera rien payé pour ceux qui ne l'auront point été pendant l'exposition dont ils auront fait partie. Le quart des produits de la société sera réservé pour des pensions, des encouragemens et des secours.

Des salons de lecture et divers cours offriront, chaque soir, à MM. les membres du *Cercle* et aux abonnés, d'utiles et agréables distractions. On annonce, entre autres, un cours sur l'*histoire des monumens et des antiquités de la France*, par M. le chevalier Alexandre Lenoir, et un cours de *littérature*, par M. Boucharlat, qui examinera les auteurs dont Laharpe n'a point parlé dans son Lycée. Deux soirées par mois seront consacrées à des lectures de prose et de vers, et à des morceaux de musique, exécutés par nos plus habiles artistes. La séance d'ouverture, qui a eu lieu le 27 janvier dernier, a pu donner une idée de ce que pourront être les soirées du *Cercle*. Jamais local plus magnifique et mieux décoré n'offrit une plus brillante réunion. Aprés le discours d'ouverture, lu par M. *Huard*, directeur, on a entendu une dissertation, à la fois piquante et gracieuse, de M. le comte *de Ségur*, président, sur la puissance des lettres et des beaux-arts, et sur les charmes dont ils embellissent la vie. M. *Kératry* a lu ensuite un fragment sur l'origine et l'histoire des beaux-arts; on y a remarqué un tableau largement tracé du siècle d'Auguste. Enfin, la séance a été terminée par Pygmalion, admirablement lu par M. *Lafon*, avec une musique nouvelle de M. *Plantade*, exécutée avec une précision et un ensemble parfaits. Cette nouvelle composition nous a paru fort remarquable, et nous la croyons supérieure à tout ce qu'on a fait sur le chef-d'œuvre de Rousseau : l'ouverture annonce bien le sujet, et la partie dramatique est heureusement traitée. Ce morceau a produit d'autant plus d'effet, que la pièce a été lue par M. Lafon avec une chaleur, un entraînement et un délire qui ont plusieurs fois électrisé l'assemblée, et qui ont fait regretter plus vivement encore que le genre de la comédie soit interdit au beau talent de cet artiste célèbre.

Théâtres. — *Théâtre français.* — *Sylla*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Jouy. (27 décembre.) — L'auteur a choisi l'abdication de Sylla pour sujet de son ouvrage. Sylla, malgré les sollicitations du comédien Roscius, vient d'inscrire sur sa dernière liste de proscription le patricien Claudius, l'ami le plus cher de son fils, Faustus. Celui-ci supplie en vain son père de lui accorder les jours de Claudius; Sylla demeure inflexible :

. . . . . Mes arrêts (dit-il)
Sont comme ceux du sort, ils ne changent jamais.

Toutefois, ébranlé par les prières de son fils, il consent à fermer

les yeux sur l'évasion du proscrit; mais Claudius, incapable de fuir un honorable danger, vient lui-même livrer sa tête au dictateur et à ses satellites. Faustus désespéré le force à changer de dessein et lui offre pour asyle sa propre demeure, le palais de son père. Le peuple romain, ému par les larmes et les cris de Valérie, épouse de Claudius, se porte en foule devant le palais du dictateur; mais l'attroupement est bientôt dissipé et mis en fuite par les soins de Catilina, qui a conçu pour Valérie une odieuse passion. Il accuse, auprès de Sylla, le comédien Roscius d'avoir offert une retraite au proscrit Claudius. Le fils de Sylla, seul avec son père, ose lui déclarer que lui seul est coupable; Sylla délibère avec lui-même s'il suivra l'exemple de Brutus, en faisant tomber la tête de son propre fils :

Les Romains sont trop vils pour leur donner mon sang,

dit-il; et c'est alors qu'il forme le projet d'abdiquer la puissance dictatoriale. Dans ce moment même, le proscrit Claudius paraît devant Sylla. Il pourrait, d'un seul coup, délivrer Rome et se venger lui-même; mais il veut respecter les droits de l'hospitalité. Sylla, étonné de sa générosité, lui offre sa grâce; Claudius la refuse, s'il faut renoncer à sa haine et à ses desseins. Le peuple a reçu l'ordre de s'assembler dans le forum. Les esprits sont dans la plus violente fermentation; on s'attend à un grand événement. Valérie et quelques conjurés attendent Sylla pour le frapper : Sylla paraît, Valérie s'élance, mais Roscius retient son bras; et le dictateur, sans témoigner aucune émotion, monte à la tribune aux harangues. Là, après avoir raconté l'histoire de sa vie et de ses succès, il abdique; le peuple reprend le droit de se choisir de nouveaux magistrats : Claudius et Faustus sont nommés consuls, et Sylla rentre dans la classe des simples citoyens.

Le caractère du personnage principal est développé, dans cette tragédie, d'une manière large et énergique; tous les autres, excepté celui de Faustus, sont faibles de conception ou presque inutiles à l'action. La scène où une liste de proscrits est dressée; celle, d'un effet neuf et terrible, où Sylla voit en songe les ombres de ses victimes; celle enfin où il renonce au pouvoir suprême, ont excité les plus vifs applaudissemens. Le style a de la vigueur, mais il manque en plusieurs endroits de correction et d'élégance. Si l'ouvrage avait été resserré en trois actes et débarrassé, par con-

séquent, de quelques conspirations sans effet et de quelques personnages tout-à-fait nuls, il eût pris rang parmi les excellentes pièces du second ordre. Telle qu'elle est, cependant, cette tragédie de M. Jouy présente un fort beau tableau historique, dont les détails sont peints avec beaucoup de vérité. Elle a obtenu un grand succès, dû en partie au talent admirable de notre grand tragédien Talma.

—*Le Ménage de Molière*, comédie en un acte et en vers libres, par MM. Naudet et Justin Gensoul (15 janvier 1822). — Molière, madame Molière, Henriette sa nièce, le comédien Brécourt, la servante Laforest, tels sont les principaux personnages qui concourent à l'action. Chapelle, Mignard, La Fontaine, Baron, La Thorilière et mademoiselle du Croisy, ne sont que des accessoires, mais de ces accessoires utiles, en ce qu'ils donnent au tableau un grand air de vérité, et cette couleur locale qu'on aime tant à retrouver quand un auteur a voulu peindre un siècle qui n'est plus le nôtre. Le comédien Brécourt semble adresser des hommages plus tendres que respectueux à madame Molière, mieux connue sous le nom de mademoiselle Bejare; et Molière, sur de simples bavardages de coulisses, s'imagine que sa femme veut faire de lui l'original de Georges Dandin. A ces craintes qui, plus tard, ne furent que trop fondées, viennent se joindre mille tracas domestiques : le Bourgeois gentilhomme n'a pas réussi; la répétition des Femmes savantes est interrompue ; un grand seigneur, qui devait tenir son premier enfant sur les fonds de baptême, a rétracté sa promesse; le prince de Conti, son protecteur et son ami, désire lui voir quitter une profession qu'il remplit avec honneur; sa femme veut s'essayer dans les grandes coquettes. Quel parti prendra-t-il? Sa femme quittera tout-à-fait le théâtre; un bon bourgeois sera le parrain de son fils; et Molière lui-même, sans cesser d'être comédien, renoncera au métier d'auteur. De son côté, madame Molière est entrée en explication avec Brécourt : il aime la jeune Henriette, sa nièce, et veut l'épouser; madame Molière promet d'obtenir le consentement de son mari. C'est le jour anniversaire de sa naissance; elle lui ménage une surprise qui doit l'enchanter : c'est son portrait qu'elle a fait faire secrètement, et que Brécourt lui remet au moment où Molière, tourmenté de cruels soupçons, se présente aux yeux de sa femme.

Celle-ci cache le portrait : le mari jaloux l'exige ; d'ailleurs il a tout vu, tout entendu. Madame Molière, qui tient à convaincre son mari qu'elle est en état de jouer les grandes coquettes, profite de la situation, et calque ses réponses sur celles de la fameuse scène du billet, dans le Misantrope ; mais elle ne veut pas prolonger sa peine : Molière, agréablement désabusé, est surpris aux pieds de sa femme. Tout se découvre, Brécourt épouse Henriette ; au signal donné par Laforest, le fond du théâtre s'ouvre, et laisse voir tous les comédiens français en costume de caractère, entourant et couronnant le buste du grand homme.

Je voudrais pouvoir citer tous les jolis vers de cette pièce, écrits avec grâce et facilité, avec trop de facilité peut-être. Elle a complétement réussi ; et les auteurs doivent espérer, non seulement qu'elle aura un grand nombre de représentations, mais encore qu'elle servira long-tems à célébrer la naissance d'un des plus grands écrivains dont s'honore la France. A. D—s.

— *Représentation de pièces espagnoles.* — De jeunes Espagnols, retenus à Paris par leurs affaires ou par leurs études, ont joué, le 26 septembre dernier, plusieurs pièces composées dans leur langue nationale, sur le petit théâtre de la rue Transnonain. La musique était de la composition de M. Garcia, Espagnol, l'un des chanteurs les plus distingués du théâtre italien. Il y avait plus de deux cents spectateurs, tous espagnols, parmi lesquels on remarquait l'ambassadeur et l'ambassadrice d'Espagne, les marquises de Santa-Cruz et d'Astorga, le prince de Masserano et le comte de Torreno, membre des Cortès. La pièce principale, la *Mort de Caton*, tragédie, était précédée d'une petite pièce, le *Directeur de théâtre*, et suivie d'une autre, intitulée : l'*Avocat Sorna*, toutes trois composées par l'un des acteurs. M. *Trueba* (Thelesphore) de *Santander*, qui s'était chargé du rôle de Caton ; sa pièce, où figuraient une sœur de Caton et d'autres femmes, était d'abord en cinq actes ; mais, n'ayant pas trouvé d'actrices espagnoles, M. Trueba a été obligé de rédiger sa tragédie en trois actes. Le sujet qu'il a choisi a déjà été traité dans les principales langues de l'Europe ; mais les circonstances actuelles ont permis au jeune auteur de faire parler ses personnages de la liberté nationale et du patriotisme, avec plus de hardiesse que les poètes, ses prédécesseurs. Caton et le sénateur Valérius s'attachent à montrer combien la

résistance opposée aux armes triomphantes de César est glorieuse, quoique inutile; les envoyés du dictateur Fabius, et Sempronius veulent fixer les limites où doit s'arrêter l'amour de la liberté, pour éviter l'inutile effusion du sang des hommes.

Je ne dirai pas que la mort de Caton soit une tragédie comparable à celles de MM. Raynouard, Arnault, Jouy, et autres poètes dramatiques français; mais je pense qu'il serait injuste de décourager, par d'amères critiques, un jeune homme qui débute dans une carrière aussi difficile. Une fête entièrement espagnole, à Paris, pourra servir de modèle à d'autres fêtes semblables données par des Anglais, des Italiens, des Portugais. Ainsi, Paris, la capitale, où se trouvent réunis tant d'étrangers de toutes les nations, justifierait mieux encore, même par de simples réunions consacrées aux plaisirs, le titre qu'on lui a souvent donné de chef-lieu de la civilisation européenne.

Publications prochaines. — *Voyage minéralogique et géologie, en Hongrie* pendant l'année 1818, par F. S. Beudant, sous-directeur du cabinet de minéralogie particulier du roi.

La Hongrie, si digne, sous tous les rapports, de fixer l'attention des hommes éclairés, est encore un des pays les moins connus de l'Europe. Cependant elle offre, au géologue surtout, de nombreux sujets de recherches du plus haut intérêt Cette contrée, célèbre depuis des siècles par ses richesses minérales, est d'ailleurs le seul gisement spécial des mines d'or et d'argent, sur le continent européen.

Un voyage en Hongrie était donc encore, à cet égard, du plus haut intérêt pour la science. Il offrait une nouvelle vérification de grande loi de la nature dont l'existence devient de plus en plus évidente, à mesure que nos connaissances prennent plus de développement. L'auteur, dans une introduction très-étendue, présente d'abord, d'une manière générale, ce qui a rapport à la géographie du pays, aux divisions et à l'étendue territoriale; à la population, à la diversité des peuples, des religions et des langages; à l'histoire politique, depuis l'invasion des Romains; à la forme du gouvernement, au commerce, aux productions naturelles, etc. Il divise ensuite le corps de son ouvrage en deux parties. L'une présente la relation historique de son voyage; l'autre est un résumé, par ordre

de matières, de toutes les observations qui ont rapport à la géologie, science dont il s'est principalement occupé.

Le prix des trois volumes avec l'atlas, composé de quatre cartes et de sept planches, est de 70 fr., papier fin, pour les personnes qui seront inscrites avant la mise en vente de tout l'ouvrage. On peut se faire inscrire à Paris, chez Verdière, libraire, quai des Augustins, n° 25, et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

—*Traité des délits et des peines*, par le marquis DE BECCARIA, traduit de l'italien, sur l'édition de Paris, de 1780, par J. L. CRIVELLI, avocat à la cour royale de Nismes, avec le texte en regard.

L'ouvrage important dont nous annonçons une nouvelle traduction, avait déjà été traduit deux fois en français; d'abord par l'abbé *Morellet*, ensuite par *Chaillou-de-Lysi*. Les éditions de ces deux traductions étaient depuis long-tems épuisées, lorsqu'elles furent réimprimées, l'une à Neuchâtel et à Paris, en 1797, et l'autre à Paris en 1796. La célébrité de l'auteur italien les fit rechercher avec avidité. Cependant, celle de *Morellet* manque de fidélité; elle offre parfois des contre-sens; elle présente souvent une rédaction obscure des pensées abstraites de l'original. Celle de *Chaillou-de-Lisy* est plus fidèle, mais elle est incomplète. L'édition de M. Crivelli se composera du texte italien, de la traduction française, d'observations du traducteur, de notes qu'il a traduites ou extraites des ouvrages les plus célèbres sur la législation, d'un discours préliminaire et d'une notice bibliographique. Le tout formera un volume in-8°. Le prix sera de 5 fr. pour les souscripteurs, et de 6 fr. pour les non-souscripteurs. L'ouvrage paraîtra dans le courant du mois de mai.—On souscrit à Paris, chez Antoine Bavoux, rue Gît-le-Cœur, n° 4, et chez tous les libraires des écoles de droit de Paris et des départemens.

— *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de la révolution d'Angleterre*, précédée d'une introduction sur l'histoire de la révolution d'Angletrere, par M. GUIZOT.

Cette collection sera divisée en deux séries. La première comprendra les mémoires relatifs aux événemens renfermés entre l'ouverture du long parlement, sous Charles Ier, et la restauration de Charles II, c'est-à-dire entre 1640 et 1660. La deuxième série comprendra les mémoires relatifs à ce qui s'est passé depuis la restau-

ration jusqu'au règne de Guillaume III, c'est-à-dire de 1660 à 1688. On pourra souscrire séparément pour l'une ou l'autre série. Chacune sera composée de dix-huit ou vingt volumes. Le *prospectus* donne la liste des principaux mémoires dont la collection sera composée. Pour être souscripteur, il suffit de se faire inscrire chez Bobée, rue de la Tabletterie, n° 9. Prix pour les souscripteurs, 5 fr. 50 cent. le volume, papier fin.

L'article BEAUX-ARTS *est ajourné, faute de place, au cahier prochain.*

NÉCROLOGIE. — *Durand.* — La littérature vient de perdre un jeune poète qui ne s'était pas fait connaître encore au public, mais qui donnait les plus brillantes espérances à ceux qu'il avait admis dans la confidence de ses travaux. Louis Prosper Durand, né à Charleville en 1800, fils de M. Durand, inspecteur de l'académie d'Amiens, avait reçu, sous les yeux et par les soins de son père, une de ces éducations qui jettent de profondes racines dans l'intelligence. Arrivé à Paris, il se distingua en rhétorique au concours général des quatre colléges. Il remporta aussi plusieurs triomphes dans son collége particulier; et, ce qui est plus précieux encore, il se concilia l'affection de tous ceux de ses condisciples qui étaient à même de l'apprécier. Enfin, pour terminer dignement ses études, il s'était fait recevoir à l'école normale. Mais le jeune Durand ne s'était pas borné aux travaux ordinaires des classes ; il se livrait à la critique littéraire avec un talent et un goût bien rares à son âge : les analyses qu'il faisait des poètes, n'étaient pas de ces discours vagues qui s'appliqueraient indifféremment à tous les auteurs, ou de ces froides exclamations par lesquelles on croit souvent rendre compte des plus beaux modèles. Il ne se contentait pas de sentir les beautés des grands écrivains ; il savait les raisonner et les peser avec justesse. Son admiration pour les poètes l'avait conduit naturellement à cultiver la poésie, et la diversité de ses Essais montre combien son talent aurait été flexible. Tantôt il reproduisait Horace en des vers que lui auraient enviés de plus illustres traducteurs ; tantôt il traçait avec enjouement le tableau de sa Chartreuse, dans l'institution qu'il habitait à Paris ; quelquefois, d'un ton plus noble et plus touchant, il redisait les chants d'un vieux barde exilé de sa patrie. C'est au milieu de ces travaux poétiques, de toutes ces espérances de bonheur et de gloire, que la mort est venue surprendre

ce jeune auteur, à l'âge de vingt-un ans. On se propose de publier bientôt un recueil de quelques-unes de ses poésies.

—M. *Gueroult*, ancien conseiller titulaire de l'université, ancien chef de l'École normale, a terminé, le 11 novembre 1821, à l'âge de soixante-dix-sept ans, son utile et honorable carrière. Nommé de bonne heure professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, il en remplit les fonctions jusqu'au moment où presque tous les établissemens d'instruction publique furent supprimés. Les nombreux élèves qu'il a formés et dont plusieurs siégent aujourd'hui avec distinction dans les premiers corps de l'État, se souviennent que, dès cette époque, le nom de M. Gueroult était un des plus célèbres de l'université. Dès que les écoles centrales, institutions si utiles et trop tôt détruites, eurent ouvert à la jeunesse studieuse de nouvelles sources d'instruction, M. Gueroult en fut un des premiers professeurs. Devenu successivement proviseur du Lycée Charlemagne, dont il fut le fondateur, conseiller titulaire de l'Université de France, enfin chef de l'École normale, qu'il n'a quittée qu'en 1815, cet illustre vétéran de l'enseignement comptait près de soixante ans de services non interrompus. La critique a mis depuis long-tems sa traduction des *Extraits* et des *Animaux* de Pline, à côté de la traduction des *Géorgiques* de notre grand Delille. Dans les derniers jours de sa vie, il revoyait encore sa traduction des principaux *discours de Cicéron*, qui fait l'ornement de la belle édition que publie en ce moment le libraire Lefèvre. Les talens de cet homme respectable seront toujours l'honneur de la littérature classique : ses vertus et ses bienfaits ne périront jamais dans le cœur de ses amis et de sa famille.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TRENTE-SEPTIÈME CAHIER,

JANVIER 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Relevé sommaire des travaux scientifiques et littéraires mentionnés dans la *Revue Encyclopédique*, pendant l'année 1821. *M. A. Jullien.* pag. 5.
2. Mémoire sur la gélatine. *A. Michelot.* 19

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Uranographie, par M. Francœur. *Jomard.* 46
4. Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution par le général Jomini. *Ch. Dupin.* 63
5. Notes recueillies en visitant les prisons de la Suisse, par F. Cunningham. 80
6. Œuvres choisies de Mirabeau. *A. Mahul.* 88
7. Mémoires de M. de Lauzun. *Léon Thiessé.* 96
8. Essai de Pope sur l'homme; traduit par Delille et par Fontanes. *Chaussard.* 109

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 96 ouvrages, français et étrangers. 126

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — New-Jersey. 195

Asie. — Calcutta. — Ile de Ceylan. — Syrie orientale. — Iles Philippines. 198

Océanique. — Nouvelle-Zélande. 201

Afrique. — Égypte.

Europe. — Grande-Bretagne. — Russie. — Suède. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Espagne. — Pays-Bas. — France. — Paris. 202

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

HISTOIRE NATURELLE.

RAPPORT VERBAL *sur le premier volume d'un ouvrage intitulé :* ENTOMOGRAPHIE RUSSE, 1 vol. in-4°, publié à Moscou, en 1820, et ayant pour auteur M. GOTHELF FISCHER, vice-président de l'académie impériale médico-chirurgicale de Russie. Fait à l'académie royale des sciences, dans sa séance du 12 novembre 1821, par M. LATREILLE, membre de cette académie.

IL n'y a guère plus d'un demi-siècle que le vaste empire de Russie était encore, sous le rapport de l'histoire naturelle, un nouveau monde. Samuel Gmelin, Laxman,

et surtout le célèbre Pallas, en ont été, à cet égard, les Christophe-Colomb, et cette science y compte aujourd'hui de nombreux prosélytes. Sans parler de l'auguste monarque qui poursuit, avec un sentiment paternel, la régénération morale et politique commencée dans cet empire par le génie de Pierre-le-Grand, des personnages puissans favorisent de leur crédit et de leur fortune cette branche des connaissances humaines. Je citerai, entre autres, le prince Razoumowski, dont le jardin botanique est composé, assure-t-on, de près de 12,000 espèces de végétaux. Une société de naturalistes, qui s'est formée depuis peu à Moscou, a singulièrement contribué à propager dans ce pays le goût de l'observation; et l'un de ses membres les plus distingués, M. Gothelf Fischer, est l'auteur de l'ouvrage soumis à notre examen. C'est même sous les auspices de cette intéressante réunion, que ce livre a vu le jour. L'hommage que rend l'auteur à notre langue, en l'employant en parallèle avec le latin; les avantages qu'il a retirés des cours publics de nos savans et des rapports scientifiques que, durant son séjour à Paris, il avait eus avec divers professeurs, et notamment MM. de Lacépède, Cuvier, Geoffroy de Saint-Hilaire et Duméril; sa vénération constante pour eux, ainsi que pour les autres savans de notre nation; la préférence qu'il donne à nos méthodes; cet autre accord, fondé sur la justice, qui lui fait adopter, nonobstant l'autorité abusive d'un exemple contraire et trop général, les noms génériques primitifs, voilà, je pense, des considérations qui doivent attirer sur cet ouvrage l'attention particulière et bienveillante des naturalistes français. Mais l'auteur s'est acquis des titres à une recommandation plus générale, et les entomologistes de tous les pays s'empresseront de joindre le tribut de leur reconnaissance à celui qu'il doit attendre des hommes

éclairés que son livre, par leur situation géographique, intéresse plus spécialement. D'ailleurs, d'autres productions littéraires avaient déjà mérité à M. Fischer les prémices de l'estime des savans. Mon sujet m'oblige à vous rappeler de tristes souvenirs : le besoin impérieux de résister à une agression d'une témérité sans exemple, en commandant un sacrifice des plus rigoureux et proportionné à la grandeur du péril, priva notre auteur d'une multitude de matériaux et de renseignemens qu'il avait rassemblés pour son ouvrage. Ils furent, dans l'incendie de Moscou, la proie des flammes. Cependant les nouveaux efforts de M. Fischer, les communications de ses divers correspondans, ont réparé ses pertes; et, sortie de ses ruines et de ses cendres, cette cité a recouvert un musée que la munificence impériale ne pouvait lui rendre, sans le dévouement courageux et le zèle opiniâtre de ces vrais amis de la nature.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est l'exposition des espèces d'insectes inédites ou peu connues de l'empire russe; la seconde a pour objet une illustration iconographique des genres. Les planches qui l'accompagnent sont coloriées et bien exécutées. Il y en a six pour les *coléoptères*, une pour les *orthoptères*, deux pour les *névroptères*, et quatre pour les *lépidoptères*. On voit sur celles-ci les métamorphoses de quelques espèces de cet ordre. La plupart des coléoptères figurés appartiennent aux genres *cicindela* et *carabus*. Cette disproportion ne surprendra point, dès que l'on saura que le plus grand nombre des espèces de ce dernier genre fait son séjour dans les lieux élevés et froids de l'Europe, de l'Asie occidentale et du nord de l'Amérique. Parmi les carabes de l'empire de Russie, celui qu'Olivier a nommé *scabrosus*, et que d'autres appellent *tauricus*, est le géant de cette

race d'insectes. Des montagnes du Caucase, où il est très-abondant et où il se fait remarquer par sa couleur azurine et brillante, il semble avoir gagné, en suivant le même parallèle de latitude, les contrées occidentales; il se montre aux environs de Constantinople, avec quelques changemens dans la forme et les proportions du corselet; et une observation critique que je ferai en passant, c'est que personne n'a encore cité, pour synonyme de cette espèce, l'un des pères de l'entomologie, Mouffet, qui la figure et la décrit assez bien, et qui l'avait reçue des mêmes localités. Il vient terminer sa migration près des bords de la mer Adriatique, mais après avoir changé en partie de couleur, le dessus du corps étant devenu noir, ou semblable au dessous.

L'un de nos confrères, M. Labillardière, a trouvé, dans les montagnes du Liban, un autre grand carabe, voisin du précédent. D'après ce fait, et quelques autres de cette sorte, propres à d'autres espèces congénères, je présume que les entomologistes, ne donnant pas assez d'attention aux modifications qui peuvent résulter du croisement et des circonstances locales, ont, relativement au genre carabe, trop multiplié les espèces. Ces insectes sont aptères, et dès-lors plus susceptibles de se mêler, lorsque leurs différences ne tiennent qu'à de légères considérations.

Dans cette première partie de son ouvrage, M. Fischer introduit trois nouveaux genres de coléoptères; savoir : ceux de *plectes*, *ditylus et pedilus*. S'il avait eu une connaissance approfondie du travail de M. Bonelli, sur la famille des carabes, il aurait sans doute conservé au premier la dénomination de *pterostichus*, que cet auteur, en établissant cette coupe, lui a consacrée. Le second de ces genres, ayant pour type l'*helops lævis* de Fabricius, rentre sans difficulté dans celui d'œ[illegible] d'Olivier; et le

troisième, à en juger d'après les figures, me paraît se confondre avec celui de *dryops* de M. Paykull. Une vignette de cet ouvrage représente un insecte dont M. Fischer avait fait antérieurement une autre coupe générique, celle de pogonocère. J'avais eu la même idée, et mon genre dendroïde avait été établi sur une seconde espèce, que j'avais vue dans la belle collection de M. Bosc, et rangée par Fabricius, qui n'a connu que la femelle avec les pyrochres, sous le nom spécifique de *flabellata*.

La planche jointe à la seconde partie de l'*Entomographie russe* présente, avec des détails intéressans et variés d'organes masticateurs, les genres manticore, colliure, mégacéphale, caride, cicindèle et thérate. L'auteur, n'ayant pu se procurer aucun individu de l'espèce d'après laquelle j'avais formé le dernier, et trompé par quelques similitudes de caractères, a cité, pour exemple de cette coupe, une véritable cicindèle analogue à celles que Fabricius nomme *bipunctata*, *chrysis*, et qui habitent l'Amérique méridionale. Les thérates ont été reléguées aux extrémités orientales des Moluques, et M. Labillardière est, à ma connaissance, l'unique possesseur des trois espèces décrites par M. Bonelli, dans les *Mémoires de l'académie de Turin*, mais sous un autre nom générique, celui d'*eurichyle*. M. Fischer y trouvera tous les détails propres à suppléer à la pénurie où il est de ces insectes. La *Collyris formicaria* de Fabricius lui a paru devoir former une autre nouvelle coupe générique; mais c'est probablement par inadvertance qu'il lui a donné le nom de *Caris*, puisque je m'en étais servi, il y a près de trente ans, pour désigner un genre d'arachnides.

A la suite de l'exposition des caractères des genres viendra celle des diagnoses des espèces observées en Russie; c'est ce qu'offre, par rapport au genre cicindèle, le seul

des derniers précités qui ne soit pas étranger à cet empire, la seconde partie de l'ouvrage. Les descriptions tiennent un juste milieu entre celles qui, par des oublis, nous laissent souvent dans l'embarras, et celles qui, par des longueurs et des répétitions qu'on aurait pu éviter, nous font perdre un tems précieux à chercher ce qu'il est essentiel d'apprendre. Une concordance synonymique des dénominations génériques, travail utile et composant une sorte de dictionnaire polyglotte, termine le premier volume.

Une analyse plus détaillée serait fastidieuse, et l'on écoutera, j'espère, avec moins de répugnance, une lecture où je vais exposer, en finissant, quelques idées générales sur la nature des climats propres aux insectes mentionnés dans cet ouvrage. Ces considérations n'y sont point présentées, et c'est pour inviter l'auteur à s'élever au-dessus d'une simple routine descriptive, surtout dans un empire, si intéressant en ce genre d'observations, que je traite ici un tel sujet.

Ces climats sont au nombre de *quatre*. Le *premier* s'étend depuis la mer Baltique jusqu'au mont Oural, et s'arrête au sud, près du cours inférieur du Volga. Il nous offre, en général, des espèces du nord de l'Allemagne et de la Suède. Le *second*, celui de la Sibérie, confinant à l'ouest avec le précédent, a pour limite méridionale le mont Altay, et, sous le rapport des recherches zoologiques et botaniques, ne dépasse guère à l'est le lac Baikal et la rivière Léna. Sans avoir entièrement perdu une physionomie européenne, les espèces de ce climat sont, pour la plupart, étrangères au précédent. Je remarquerai néanmoins que le *gryllus sibericus* se retrouvant aussi sur le Saint-Gothard, que des lépidoptères et des amphicomes de Sibérie ayant leurs analogues dans quelques autres insectes de nos Alpes, l'on peut déduire de ces faits une identité

de température et de hauteur au-dessus du niveau de la mer.

Les lieux d'habitations de ces espèces analogues ou identiques indiqueraient, en prenant un terme moyen, que le plateau de la Sibérie, en observant d'ailleurs que sa latitude, étant supérieure à celle des Alpes, doit avoir produit un abaissement de température proportionnel, serait élevé de huit à neuf cents toises au-dessus de ce niveau.

Le *troisième climat* embrasse le gouvernement du Caucase, et, se composant du cours inférieur du Volga, ainsi que des pays renfermés entre la mer Noire et la mer Caspienne, pourrait être désigné sous une dénomination moins équivoque, celle de *Ponto-Caspien*. Ici, les insectes ont de grands rapports avec ceux des départemens les plus méridionaux de la France, de la Toscane, du Levant et des extrémités septentrionales et occidentales de la Perse. Les stepps considérables et salins de ces climats peuvent exercer une grande influence sur les variétés des espèces.

Le *quatrième* et dernier est beaucoup plus borné que les trois autres, du moins d'après le peu de renseignemens que nous en avons; car ils se restreignent à la connaissance de quelques Carabiques de l'île Ounalacka, l'une de celles qui ont reçu collectivement la dénomination d'*Aleutiennes*. Il m'a paru que ces espèces s'éloignaient très-peu de quelques autres de la même famille, que l'un de mes correspondans, M. Théodore Roger, de Bordeaux, avait reçues de la Californie et qu'il a eu la bonté de me communiquer. Ces insectes, en un mot, tiendraient beaucoup de ceux de l'Amérique septentrionale.

Dans la supposition même que les climats dont je viens de parler eussent fourni aux naturalistes voyageurs qui les ont parcourus la majeure partie de leurs productions naturelles, combien de contrées hyperboréennes et orientales,

relevant encore de l'empire de Russie, restent à explorer! L'ouvrage de M. Fischer augmentera sans doute le zèle des naturalistes qui vivent sous le même gouvernement; et, notre espoir dût-il être illusoire, ce savant n'en aurait pas moins rendu un service très-important à la science. Mais il n'en sera pas ainsi; l'impulsion est devenue générale et irrésistible. Déjà même, ainsi que me l'apprend M. Fischer, une contrée des plus curieuses, tant pour la géographie que pour l'histoire et les sciences naturelles, mais dont une foule d'obstacles interdit l'accès, la grande Bucharie vient d'être visitée par le docteur Pander. Il en a rapporté des oiseaux, des reptiles et des insectes, qui ne tarderont pas à être connus. Si l'on en excepte les parties centrales de l'Afrique, les régions équinoxiales, celles que baignent l'Océan indien et les mers australes ont enrichi nos collections; mais l'Asie supérieure est presque nulle pour nous. Aucun naturaliste connu n'est plus à portée que M. Fischer d'établir entre l'orient et l'occident ces relations précieuses, ces échanges de trophées zoologiques et de lumières que réclament nos besoins, ainsi que le zèle dont nous sommes mutuellement animés.

NOTICE

sur les Établissemens Thermaux *du département des Hautes-Pyrénées* (1).

Les principaux établissemens thermaux du *département des Hautes-Pyrénées* sont situés à *Cauterets*, *Barèges*, *Saint-Sauveur et Bagnères*.

(1) L'époque de la fréquentation de ces bains, juin, juillet et août, qu'aura bientôt ramenée le retour de la belle saison, paraît devoir rendre utiles et agréables, pour un grand nombre de nos lecteurs, les renseignemens contenus dans cette notice.

Cauterets. — Cauterets est à 13 lieues de poste de Tarbes, 8 de Lourdes, et 3 de Pierrefitte. De Tarbes à Lourdes, on traverse une plaine parfaitement arrosée et d'une grande fraîcheur. Lourdes est situé au pied des Pyrénées, et semble en former la clef. Son château, construit sur un rocher isolé, en domine l'entrée. On dirait, en arrivant de Tarbes, que la route s'enfonce sous un amas de maisons confusément placées : cette entrée, d'un aspect sombre et sauvage, rappelle la fameuse inscription du Dante :

Lasciate la speranza, voi ch'intrate.

Heureusement, l'espérance renaît, après avoir traversé Lourdes. On trouve bientôt le Gave de Pau : tantôt on suit son cours ; tantôt on le traverse et on s'en éloigne. La nature offre ici des traits nouveaux : les montagnes semblent changer de forme et de situation, à mesure qu'on avance : on croit les toucher, et elles reculent devant vous. Là, elles sont arides ; plus loin, elles sont boisées ou cultivées, à une hauteur qui semblait inaccessible. A moitié distance de Pierrefitte, la vallée d'Argelès commence à étaler toutes ses grâces et toute sa fraîcheur. Les prairies, les bois, y sont disposés de la manière la plus heureuse : les eaux les arrosent de toutes parts : pendant deux ou trois lieues, on croit traverser un jardin anglais ; et la route est aussi belle que les allées d'un parc. De Pierrefitte à Cauterets, la nature est plus sévère, on pénètre dans des gorges étroites ; qui n'ont laissé de place que pour le lit du Gave, et la route a été presque partout conquise sur le flanc des montagnes, par des escarpemens ou des chaussées. On admire à chaque pas la hardiesse de cette route et les difficultés qu'il a fallu vaincre pour l'établir. Même dans ces gorges, sur les bords du Gave, ou bien à de très-grandes hauteurs,

partout où l'homme a pu trouver quelques pieds de terre végétale, son industrie s'en est emparée pour les cultiver. Au-dessus de ce qu'on appelle le *Limaçon*, montée assez rapide, la gorge s'élargit, et on pénètre dans la vallée de Cauterets.

Cette vallée a environ une lieue de long : elle s'étend du nord au midi, et elle est resserrée de tous côtés par de hautes montagnes. En avant de Cauterets, à l'est et à l'ouest, le terrain s'élève en pentes douces : à l'est, s'offre un beau jardin, qui appartient à M. Labbat aîné, médecin-inspecteur des eaux, et qui forme la principale promenade; à l'ouest, le sol est mêlé de champs, de prairies, de bouquets d'arbres. Les montagnes qui entourent la vallée présentent des aspects très-divers : les unes sont décharnées; d'autres boisées; d'autres cultivées à une grande hauteur, et de nombreuses granges, dispersées çà et là, animent le paysage.

Cauterets est situé à l'est du Gave. Il y a trente ans, on n'y comptait, dit-on, qu'une vingtaine de maisons. Les effets salutaires des eaux, les soins qu'ont pris MM. Labbat, frères, pour les faire connaître, les encouragemens qu'ils ont donnés aux habitans, ont fait augmenter successivement les habitations. On en compte maintenant plus de cent, dont quelques-unes sont fort belles. Elles sont toutes couvertes en ardoise.

Derrière Cauterets, la gorge se resserre, et elle est fermée, à environ 2 kil., par la montagne de Hourmigas; à droite et à gauche de cette montagne, s'ouvrent deux autres gorges, d'où descendent deux torrens, qui s'élancent en cascades d'un bel effet, et qui réunissent leurs eaux pour former le Gave de Cauterets.

La vallée de Cauterets est très-pittoresque; mais la vue s'y trouve un peu emprisonnée : les promenades n'y sont pas

nombreuses, et on ne peut aller à cheval que sur la grande route de Cauterets à Pierrefitte.

Cauterets compte dix sources thermales, dont voici le tableau : les quatre premières sont à l'est, et les six autres au midi.

NOMS DES SOURCES.	PROPRIÉTAIRES.	DEGRÉS DE TEMPÉRATURE, selon Réaumur.
Bains de *Bruzaud*..	Un particulier....	31°
Id. de *Poze*.....	*Id.*	36
Id. des *Espagnols*.	La commune.....	38
Id. de *César*.....	*Id.*	39
La *Raillère*.....	*Id.*	27 et 31
Petit-St.-Sauveur.	Un particulier....	26
Bains-du-Pré.....	*Id.*	38
Mahourat.....	La commune.....	37
Source des Œufs...	*Id.*	37
Bains-du-Bois....	*Id.*	38

Je parlerai d'abord des sources qui appartiennent à la commune, et en premier lieu, de *la Raillère*, qui est en ce moment la plus importante.

Les sources de la Raillère sont situées à environ 1400 mètres de Cauterets, sur la rive gauche du Gave. Les bains se trouvaient, il y a quelques années, dans le plus mauvais état. On sentit la nécessité de les reconstruire, et, en vertu d'une ordonnance du roi, du 15 avril 1818, la concession des produits de la source fut adjugée pour quatorze années, à la charge par l'adjudicataire de construire un établissement thermal dont le projet avait été rédigé par M. Siret, ingénieur en chef du département, et approuvé par le ministre de l'intérieur. Le nouvel établissement thermal ne devait renfermer que douze baignoires; mais, en faisant les fouilles nécessaires pour sa construction, on a

découvert une nouvelle source très-abondante, qui a procuré les moyens de donner plus d'extension à l'établissement. L'ingénieur en chef a cru devoir alors modifier ses premiers projets, et il en a fait un nouveau suivant lequel l'établissement doit contenir vingt-six baignoires. Ce projet s'exécute aujourd'hui, et la construction en était avancée aux deux tiers à la fin d'août 1821.

La façade de la partie centrale de l'établissement doit se composer de neuf arcades. Les trois du milieu donnent sur un vestibule où se trouve la buvette : derrière la buvette, est un escalier qui conduit à un salon placé au-dessus du vestibule : à droite du vestibule, sont déjà construits cinq cabinets de bains, revêtus de marbre, et précédés, chacun, d'un cabinet d'attente : à gauche, on n'a construit encore qu'un cabinet de douches, qui doit être suivi de quatre autres cabinets de bains semblables à ceux qui sont de l'autre côté. Aux deux extrémités de la partie centrale du bâtiment, doivent s'étendre deux ailes renfermant chacune huit cabinets de bains : l'aile gauche n'est pas encore commencée ; mais l'aile droite doit être maintenant achevée. Les cabinets de bains y sont moins riches que dans la partie centrale, et ils n'ont point de cabinets d'attente ; mais ils ne laissent rien à désirer, quant à leurs dimensions, et ils donnent sur un corridor qui se lie à la partie centrale du bâtiment.

La façade de la partie centrale est en marbre, et l'ensemble du bâtiment est d'une belle apparence ; mais on a commis quelques fautes dans sa construction. L'escalier qui conduit au salon est mal placé. Les fenêtres du corridor de l'aile droite ne sont point disposées symétriquement avec les portes des cabinets de bains, ce qui produit un très-mauvais effet. La douche a été placée dans le premier cabinet à gauche du vestibule ; et, pour la facilité du ser-

vice, il aurait fallu mettre le cabinet de douches entre deux cabinets de bains, d'où l'on aurait pu passer à la douche, sans entrer dans le corridor.

A six cents mètres au-dessus des bains de la Raillère, est la source de *Mahourat :* elle est située dans une grotte dont les abords ont été améliorés depuis peu. Elle ne sert qu'à la boisson. Elle est très-abondante, et sa température est de 37 à 38°. La température de la source *des Œufs*, qui est non loin de là, est la même.

En montant encore deux cents mètres environ, au-dessus de Mahourat, on trouve les *bains du Bois*, qui sont dans un état misérable. L'établissement n'est qu'une mauvaise baraque séparée par de mauvaises cloisons; à peine peut-on s'y tenir debout : les baignoires sont en planches mal ajustées. Il n'y a guère que les indigens qui aillent prendre ces bains. L'eau en est cependant précieuse par son abondance et par sa température, qui est de près de 38°.

Les *sources de César* et des *Espagnols* sont situées à l'est de Cauterets, à environ deux cents mètres du bourg. Il n'y a, pour chacune de ces sources, que deux cabinets de bains et un cabinet de douches. Ces cabinets sont très-mal distribués, et on en fait peu d'usage; mais les eaux des deux sources sont très-importantes par leurs vertus et leur abondance, et les médecins-inspecteurs de Cauterets ont depuis long-tems conçu le projet de les faire descendre jusque sur un plateau un peu au-dessus du bourg, et de former là un nouvel établissement thermal, qui, par sa proximité, serait extrêmement commode pour les baigneurs. L'exécution de ce projet offrirait plusieurs avantages; mais on doit d'abord s'assurer que les eaux, dans leur descente, ne perdront rien de leurs qualités ni de leur température.

A côté des *bains des Espagnols*, se trouvent les *bains*

de Pose, qui appartiennent à un particulier, et qui, après ceux de *la Raillère*, sont les plus fréquentés. L'établissement a été construit, il y a vingt ans. Il est simple, mais assez bien distribué. Il contient une buvette, avec cabinets de bains et un cabinet de douches. Plusieurs des baignoires sont en marbre; quelques-unes sont encore en bois. Le cabinet de douches est placé au centre du bâtiment. On y passe des deux baignoires contiguës; mais les séparations sont grossières et peu commodes. Le volume de la douche et la hauteur de la chute sont peu considérables. En général, le service des douches laisse beaucoup à désirer à Cauterets. Il n'y en a point d'ascendantes, et les douches descendantes ne se modèrent point à volonté.

Les *bains de Bruzaud* tiennent au bourg. La source qui les alimente surgissait autrefois un peu au-dessous des bains de Pose; et l'on voit encore les ruines de l'établissement qu'avaient formé dans ce lieu les religieux de Saint-Savin. M. Bruzaud ayant acheté cet établissement qui était en très-mauvais état, MM. Labbat l'engagèrent à faire descendre les eaux plus à la portée des malades. Elles n'ont perdu que deux degrés de chaleur dans leur trajet. Le nouvel établissement, construit il y a vingt-trois ans, est à peu près distribué comme celui des bains de Pose. Il offre un large péristyle, une buvette, une douche, douze cabinets de bains, dont quatre à deux baignoires, et un petit salon de repos.

Les *bains du Pré* et ceux du *Petit Saint-Sauveur*, qui appartiennent à des particuliers, sont situés entre la Raillère et les bains du Bois. Ils sont mal distribués, et peu fréquentés.

Les sources qui appartiennent à la commune, indépendamment de celles de la Raillère, dont le produit est

concédé à l'adjudicataire des travaux, sont affermés 1,651 francs.

Suivant le tarif arrêté par le préfet, le prix des bains, dans les cabinets en pierre, avec baignoire en marbre, est de . . . . . 1 fr. »

Dans les cabinets et baignoires de planches, il n'est que de . . . . . » 60

Le prix des douches est de . . . . . 1 »

La boisson aux sources est gratuite.

Mais les eaux exportées coûtent, par bouteille . . . . . » 25

Les chaises à porteur sont payées, selon la distance à parcourir, savoir :

Pour *la Raillère* ou *Pose*, allée et retour 1 »

Pour les *bains du Pré*, allée et retour . . 1 50

Le réglement arrêté par le préfet, pour l'ordre et la police des bains, contient de sages dispositions; mais celles qui sont relatives aux heures des bains et aux billets à prendre par les malades ne sont pas observées, et il paraît que l'éloignement où se trouvent les principaux établissemens thermaux, en rend l'exécution presque impossible, par la difficulté où chacun serait souvent d'arriver à l'heure qui lui aurait été fixée. On se borne à convenir avec le baigneur en chef de l'heure à laquelle on pourra se baigner; on s'y rend environ une heure à l'avance, et on attend que le bain soit prêt. Le nombre des bains étant fort considérable à Cauterets, il est rare qu'il y survienne du désordre ou des difficultés, Mais, à l'époque de la plus grande affluence, les porteurs ne sont pas souvent assez nombreux, à cause des distances qu'ils ont à parcourir, et on a quelquefois l'inconvénient de les attendre plus ou moins, en sortant du bain ou de la douche.

Il existe à Cauterets un salon de réunion auquel on a

donné le nom de *Wauxhall*; mais ce Wauxhall n'offre pas des plaisirs nombreux. On y danse le dimanche, et quelquefois le jeudi. Les autres jours, quelques hommes seulement s'y réunissent pour jouer l'*écarté*, et ceux qui ne jouent pas n'ont d'autre distraction que de lire le grave *Moniteur*, le seul journal qu'on y reçoit. L'intérêt même du propriétaire devrait le porter à réunir plus d'agrémens dans son établissement. On devrait y trouver une salle de lecture, une salle de billard et une salle de rafraîchissemens.

Une excursion presque obligée pour toutes les personnes qui vont à Cauterets, est celle qui conduit au lac de Gaube, situé à environ 4 lieues. Après avoir passé les bains de *la Raillère* et la gorge de *Mahourat*, on pénètre, à droite, dans une gorge qui se resserre, tantôt plus, tantôt moins; le chemin passe presque continuellement sur des blocs de granit de toute grosseur, et n'est souvent marqué que par une trace fort légère. Les montagnes qui le pressent sont arides : dans quelques endroits, on traverse des bois de sapins, qui, s'ils n'égaient point le paysage, en diminuent du moins l'âpreté. Après une heure de marche, on arrive à la cascade de la *Cerisaye*. Les eaux tombent d'abord sur un premier plateau, en se divisant autour d'un énorme rocher, qui semble près de s'écrouler, et qui est peut-être là depuis un tems immémorial. De ce plateau, elles tombent en écumant, de 30 à 40 pieds, dans le lit du Gave, qui est extrêmement étroit et encaissé. Les environs de la cascade sont ombragés par des pins très-élevés; mais les rayons du soleil pénètrent cependant sur la chute d'eau, et dans un beau jour, ils forment, sur la vapeur qui s'élève de la cascade, un arc-en-ciel du plus bel effet. A partir de la Cerisaye, on met une heure pour arriver au pont, qu'on nomme *Pont d'Espagne*, quoi-

qu'on y soit encore à plusieurs lieues de la frontière. Ce pont d'Espagne consiste en quelques poutres jetées sur le lit du Gave, et recouvertes de terre; mais il touche à une cascade plus admirable encore que la Cerisaye. Les eaux arrivent de plus haut, leur masse est beaucoup plus imposante, et elles se réunissent de trois endroits différens, pour se précipiter avec fracas dans un gouffre très-profond. Ce spectacle est magnifique, et on a de la peine à s'en détacher. Ces hautes montagnes, ces sombres sapins, ces noirs rochers, ces eaux qui roulent éternellement sans pouvoir s'épuiser, tout élève l'ame, et inspire de grandes idées. Le lac de Gaube, situé à une lieue du pont d'Espagne, n'offre rien de très-remarquable : il forme une enceinte demi-circulaire, et il a une lieue de circonférence : à droite et à gauche, sont des montagnes arides, et, en face, l'enceinte du lac semble fermée par une partie du Vignemale, qui est couverte de neige. On paie 20 à 22 fr. aux porteurs pour faire ce voyage en chaise : et on s'étonne de l'habileté et de la sûreté avec lesquelles ils gravissent ou descendent les endroits les plus difficiles, et sautent quelquefois de rochers en rochers.

Les indigens qui viennent à Cauterets, et que le médecin-inspecteur reconnaît avoir besoin des eaux, sont admis à se baigner gratuitement. Il n'existe point d'hospice pour les recevoir; mais il a été formé un bureau de charité qui, au moyen du produit des quêtes faites auprès des étrangers, donne à chaque indigent 2 francs par jour pour son logement et sa nourriture.

Le nombre des habitans de Cauterets, pendant la saison des eaux, est d'environ six à sept cents. On évalue au même nombre les étrangers vers le milieu de la saison; mais ceux-ci se renouvellent au moins une fois. Ainsi, on peut calculer qu'il vient, chaque année, quinze cents per-

sonnes à Cauterets, et que chacune y reste, terme moyen, environ quarante jours.

Le loyer des chambres varie de 2 à 4 francs. Le prix des tables d'hôte est de 3 francs pour le déjeûner et le dîner. Les chevaux se louent 60 francs au mois, et 3 francs par jour. Je pense qu'on peut évaluer à 6 francs, pour terme moyen, la dépense par jour de chaque étranger. En partant de cette base, le numéraire laissé chaque année à Cauterets s'éleverait de 3 à 400,000 francs.

—Baréges. Pour aller de Cauterets à Baréges, on redescend d'abord à Pierrefitte. De ce village, on traverse l'extrémité sud de la vallée d'Argelès, et on s'enfonce ensuite dans des gorges très-étroites et presque partout très-âpres, mais où l'on admire sans cesse la beauté, la hardiesse de la route, et l'habileté avec laquelle on l'a suspendue sur le flanc des montagnes. De ces gorges, on descend dans la vallée de Luz, qui est disposée à peu près en cercle et dont l'aspect est enchanteur. Elle est beaucoup plus large que la vallée de Cauterets; les montagnes y sont moins menaçantes, et il semble qu'on y respire avec plus de liberté; plusieurs hameaux, dispersés à mi-côte, animent le paysage. En face de la route, est le bourg de Luz, qui est assez considérable. On aperçoit un peu au-delà, sur la droite, Saint-Sauveur, et, à gauche, la route de Baréges qui côtoie le Gave de Bastan. De Luz à Baréges, on compte deux lieues de poste : pendant les deux tiers de cette distance, le chemin est agréable. On passe devant les ruines d'un ancien château appelé Sainte-Marie, qui sont d'un effet très-pittoresque; mais, en approchant de Baréges, le pays devient triste et sauvage.

Baréges ne forme qu'une rue resserrée entre le Gave de Bastan et la montagne du sud : celle-ci est un peu boisée; mais la montagne qui domine le Gave est presque par-

tout décharnée, et l'on y voit les traces des avalanches qui ont plusieurs fois détruit en partie Baréges, et le menacent tous les hivers. Dans la partie centrale du village qui est la plus exposée, on n'a établi que des baraques qui s'enlèvent à la fin de la saison; mais, en-deçà et au-delà, on a construit plusieurs maisons fort belles.

L'âpreté du site, la vue des militaires infirmes ou estropiés qui y sont envoyés, font de Baréges un séjour fort triste; mais l'efficacité de ses eaux continue à y appeler les étrangers.

L'établissement thermal est situé au centre du village: son aspect est très-simple et peu régulier. La cour qui le précède est de quelques pieds au-dessous du sol de la rue; à gauche de l'escalier qui descend dans la cour, sont les deux piscines, l'une pour les soldats et l'autre pour les indigens: elles sont grandes et laissent peu à désirer. Dans le bâtiment qui se trouve en face de l'escalier, est placé un grand chauffoir. L'aile gauche a été construite récemment et renferme quatre cabinets de bains très-beaux; peut-être leur a-t-on donné trop d'élévation. Dans l'autre partie de l'établissement, il n'y a que cinq cabinets de bains et deux douches. La douche est d'un volume beaucoup plus fort que celles de Cauterets; mais le jet en est peu élevé. Le petit nombre de bains que renferme l'établissement oblige à baigner les malades pendant toute la durée des vingt-quatre heures. Il existait autrefois quelques autres bains; mais les sources qui les alimentaient se sont tellement refroidies, qu'on a été forcé de les abandonner.

Le ministre a approuvé un projet qui tend à établir de nouveaux bains à droite de l'établissement actuel, et l'on s'occupait l'été dernier des fouilles nécessaires pour capter les eaux qui doivent les alimenter. Entre les bains proje-

tés et l'établissement thermal, se trouve une vieille caserne qui sert de succursale à l'hôpital militaire et qui contient trente-huit lits. Elle tombe en ruines; il serait du plus grand intérêt pour Baréges d'obtenir du ministre de la guerre qu'elle fût démolie : on pourrait alors lier les nouveaux bains aux bâtimens actuels de l'établissement thermal, et on y gagnerait beaucoup plus de régularité pour cet établissement et de facilité pour le service. On pourrait louer une maison pour placer les militaires qui occupent aujourd'hui la caserne; et ce serait une des améliorations les plus importantes que Baréges réclame.

Depuis long-tems aussi, on désire la translation de l'hôpital militaire, qui est presque contigu à l'établissement thermal et en obstrue les abords. Trois projets ont été conçus pour cette translation. Suivant l'un, on placerait l'hôpital en face du bâtiment qu'il occupe aujourd'hui, de l'autre côté de la rue; mais il faudrait acheter plusieurs maisons qui coûteraient au moins 100,000 francs. Suivant un autre projet, on l'établirait au-dessus des bains, en face de la nouvelle promenade. Enfin, on a pensé qu'il pourrait être placé de l'autre côté du Gave de Bastan; mais il serait difficile de s'assurer qu'il y fût entièrement à l'abri des avalanches. Les médecins de Baréges et l'ingénieur militaire de l'arrondissement s'occupent d'étudier ces projets et d'en peser les avantages et les inconvéniens.

Sur la côte qui domine l'établissement thermal, on s'occupe de former une promenade qui manquait entièrement à Baréges. La rapidité de la côte rend l'entreprise difficile; mais l'art a suppléé à l'ingratitude des lieux, et, dans quelques années, cette promenade sera très-agréable.

Le prix des bains et des douches est le même à Baréges qu'à Cauterets. Toutes les maisons étant fort proches de l'établissement thermal, on ne paie que vingt centimes

pour s'y faire transporter en chaise. Le produit des bains est affermé 10,875 francs. Le nombre des bains est si peu considérable, que la plus grande exactitude dans le service est nécessaire pour que tous les malades puissent se baigner; et le réglement arrêté par le préfet, pour la police de l'établissement, s'observe avec rigueur.

Une Anglaise, la duchesse de Newcastle, a fondé une rente de 1,200 francs pour secourir les indigens qui viennent prendre les eaux. Il y a, à Baréges, un vauxhall peu élégant, mais mieux distribué que celui de Cauterets : les femmes y vont peu, et il n'est guère occupé que par les officiers. On évalue à mille le nombre des étrangers et des militaires qui se rendent chaque année à Baréges, et à 400,000 francs le numéraire qu'ils y laissent.

—Saint-Sauveur. Le village de Saint-Sauveur est situé sur une hauteur qui domine la vallée de Luz, à dix minutes de chemin de la ville de ce nom. Avant d'y arriver, on traverse le Gave de Gavarnie sur un magnifique pont en marbre, construit tout récemment, et qui a coûté, dit-on, 80,000 francs. Saint-Sauveur n'a que dix ou douze maisons; mais la situation en est très-pittoresque. A l'extrémité de la seule rue du village, s'étend une belle terrasse; au-dessous, on a dessiné depuis peu un jardin anglais qui descend au bord du Gave et forme une agréable promenade; les environs de Saint-Sauveur sont ombragés, et l'œil aperçoit de tous côtés de charmans paysages.

Les bains de Saint-Sauveur sont dans une belle position: ils donnent sur une terrasse dont la vue est très-agréable; mais les bâtimens sont mal distribués, en mauvais état, et c'est un établissement qu'il serait nécessaire de refaire. Il contient en ce moment treize bains et une douche. Il n'y a que trois cabinets convenables: les autres sont obscurs, sales et incommodes. L'eau n'est à 28° que

pour une baignoire : pour les autres, elle ne s'élève qu'à 26 ou 27°. Le faible volume de la source de Saint-Sauveur et la situation même de ce village ne permettent pas d'y former un grand établissement. Il serait à désirer qu'on y construisît un bâtiment simple, mais élégant et bien distribué, qui renfermât douze à quatorze bains. On trouverait facilement un adjudicataire qui se chargerait de cette construction, moyennant la concession du produit des sources pendant un certain nombre d'années ; et la commune aurait ainsi un établissement nouveau, sans qu'il en coutât rien, ni à elle, ni au gouvernement.

Le prix des bains et des douches est le même à Saint-Sauveur qu'à Cauterets et à Baréges. La boisson y est également gratuite. Les eaux de Saint-Sauveur, qui appartiennent à la commune, sont affermées 5,000 francs. La salle de bal de Saint-Sauveur est très-convenable. Les étrangers étant peu nombreux, la société y est plus rapprochée, plus unie qu'à Cauterets et à Baréges, et on s'y amuse ordinairement davantage.

On s'empresse, après avoir vu Saint-Sauveur, d'aller visiter Gavarnie qui est à six lieues de là. A peu de distance de Saint-Sauveur, se trouve un passage assez dangereux qu'on nomme l'Escalette. Il tourne à mi-côte un énorme rocher, et n'a guère plus de quatre à cinq pieds de large. On y est pressé, d'un côté, par le roc; de l'autre, il n'y a ni barrière ni parapet, et la montagne descend à pic jusqu'aux bords du Gave : sans l'extrême sûreté des chevaux du pays, ce passage offrirait de fréquens accidens. A une heure de distance, on passe le pont de Sia, qui a été reconstruit récemment. Au-dessous, le Gave est encaissé à une très-grande profondeur : il y roule en torrens; mais des arbustes ornent les rochers qui forment son lit, et l'effet en est très-pittoresque. On suit long-tems le cours

du Gave, tantôt sur des hauteurs, tantôt sur ses bords, entre des montagnes presque toutes décharnées. Le vallon de Pragnères et celui de Gédro viennent successivement, par la fraîcheur de leurs prairies et des touffes d'arbres qui les embellissent, récréer la vue fatiguée par des sites tristes et sauvages. On voit à Gédro une fort belle grotte. Les rochers qui la forment ne se joignent pas entièrement, et, de leur sommité, pendent des arbustes qui en embellissent l'aspect, tandis qu'il est animé par un torrent qui s'échappe en grondant du fond de la grotte et va grossir le Gave de Gavarnie. A trois quarts d'heure de marche après Gédro, on entre dans le *Cahos*, et ce lieu remplit parfaitement l'idée que peut donner son nom. Des rochers énormes sont entassés les uns sur les autres en désordre, et semblent à chaque instant fermer le passage. Des deux côtés, des montagnes immenses s'élèvent toutes décharnées, et on entend le Gave gronder au bas. On croirait être sur le théâtre de la guerre des dieux et des Titans. L'imagination se perd en conjectures sur les causes qui ont pu produire ce bouleversement, et on ne peut l'attribuer qu'à quelque épouvantable convulsion. Gavarnie est un hameau composé d'une vingtaine de chaumières, la plupart éparses à une assez grande distance : sept à huit seulement sont rassemblées près de l'église. On prétend que cette église remonte au tems des Templiers : non loin, sont les ruines du château qu'ils habitaient; et on montre, dans l'église même, les crânes de treize d'entre eux qui furent décapités lorsque Philippe-le-Bel ordonna la destruction de leur ordre : il est cependant permis de douter qu'ils aient été fidèlement transmis par tant de générations. Du village de Gavarnie jusqu'au cirque, il y a encore une heure de chemin; mais on l'aperçoit très-bien, même avant d'arriver au village, et l'aspect en est magnifique.

Qu'on se figure une enceinte semi-circulaire de rochers immenses, taillés pour ainsi dire en gradins, qui soutiennent des neiges éternelles : les premières couches de ces neiges exposées aux ardeurs du soleil forment, en fondant, diverses cascades qui descendent des différens gradins; une surtout est remarquable par sa masse et la hauteur de sa chute : elle a plus de 1,200 pieds. Quelle que soit cependant sa force, le théâtre au milieu duquel elle se trouve est dans de telles proportions, que son effet n'est pas aussi imposant qu'on le désirerait. Au bas du cirque, se trouvent d'énormes amas de neiges entretenues par les avalanches qui descendent du haut des rochers. Sans aller chercher les neiges au sommet des montagnes, on a le plaisir de les fouler ici à ses pieds au milieu d'août. Le torrent qui descend de la grande cascade et qui forme la source du Gave, a creusé son passage sous ces amas de neige, et il forme ainsi un pont naturel : on peut, en se baissant, se placer sous la voûte du pont, et on aperçoit le torrent roulant avec violence entre la neige et les rocs qui lui servent de lit.

Saint-Sauveur ne peut guère loger plus de 60 à 80 étrangers à la fois; mais cette population se renouvelle au moins deux fois pendant la saison, et on peut évaluer à 90,000 fr. la dépense qui s'y fait chaque année.

—Bagnères. La ville de Bagnères est située à cinq lieues de Tarbes, entre les plaines de Bigorre et la vallée de Campan. De fraîches prairies, ou des champs de maïs parsemés d'arbres, de nombreux ruisseaux, plusieurs jolis villages, voilà ce qu'offre la belle route de Tarbes à Bagnères. Cette ville est bien percée, et les maisons y sont bien bâties; mais c'est surtout la beauté et la multiplicité de ses promenades qui rendent Bagnères le séjour le plus agréable de toutes les Pyrénées. Les

allées de la Reine, les allées de Maintenon, la route de Campan, et surtout le chemin de *Salut*, offrent des sites délicieux; et, de tous côtés, on peut se promener à cheval ou en voiture (1).

---

(1) Qu'il me soit permis de citer ici le passage d'un *Journal inédit de mon séjour dans les Pyrénées*, depuis le 4 décembre 1792 jusqu'à la fin d'août 1793. J'aime à retracer une époque et des lieux chers à mon souvenir. J'aime aussi à me rappeler à l'amitié de quelques habitans de ces belles et tranquilles contrées (MM. *Dintrans* fils, de Tarbes, *Danton*, d'Odos, *Labat*, médecin de Cauterets, etc.), où j'ai pu jouir, pendant sept mois entiers, avant d'avoir atteint ma dix-huitième année, de ces douces et brillantes illusions, de ces promesses enivrantes d'amour, de bonheur, de bien public et de gloire, qui embellissaient encore ma première jeunesse, que devait bientôt flétrir une effrayante continuité de vicissitudes cruelles, de persécutions renouvelées sous tous les régimes, d'atroces calomnies, d'injustices et d'infortunes, prolongées pendant plus de vingt-cinq années. Comme on se plaît à rattacher sa pensée aux lieux où l'on vécut jeune, où l'on fut aimé, où l'on fut heureux, surtout quand cette félicité trompeuse et passagère n'a été que le faible crépuscule d'une longue journée, toujours orageuse! Les cœurs généreux, les âmes sensibles me pardonneront cette digression, qui est une sorte d'adoucissement à mes anciens malheurs. — « Le 20 février 1793, j'allai de Tarbes à Bagnères-sur-Adour, en suivant une route magnifique, qui s'élève par une pente douce et insensible, qui est bordée de riantes campagnes, et qui traverse dix villages très-rapprochés : des ruisseaux abondans coulent de tous côtés dans de vertes prairies; des points de vue majestueux se découvrent dans le lointain. Arrivé à Bagnères, je vais, par une longue et belle allée de tilleuls et de peupliers d'Italie, visiter les bains, appelés *Bains de salut*. Le délicieux paysage dans lequel ils sont situés paraît seul devoir exercer une influence favorable pour rétablir la santé. Le bâtiment est commode; les bains sont construits en marbre, et offrent une grande abondance d'eaux de différentes sortes, les unes fraîches, froides ou glacées, les autres tièdes, chaudes ou bouillantes. Une agréable et riante vallée contraste avec les cimes neigeuses des monts voisins. Un soleil printan-

La vallée de Campan conduit de Bagnères à Baréges. Cette vallée et les coteaux qui la bordent à l'ouest, sont d'une fraîcheur extrême ; des cabanes y sont répandues, à peu de distance l'une de l'autre, dans toute son étendue, et forment un agréable coup d'œil ; mais les écrivains et les voyageurs en ont trop vanté les charmes : elle est loin de l'emporter sur les vallées d'Argelès et d'Azun, qui sont beaucoup plus ombragées, et un voyageur célèbre a un peu dépassé les bornes de l'enthousiasme, en appelant cette vallée *une apparition anticipée du monde futur.*

A une demi-lieue du bourg de Campan, on va voir une grotte remarquable dans laquelle on descend avec des lumières et par une échelle : on la parcourt dans toute son étendue qui est, dit-on, de 400 toises. Le suintement des rochers y a formé des stalactites curieuses; mais elles sont peu brillantes.

Les établissemens thermaux de Bagnères sont en très-grand nombre. Six appartiennent à la commune : les *Bains de la reine*, les *Bains du dauphin*, *Fontaine-Nouvelle*, *le Foulon*, *Saint-Roch* et *Petit-Bain*. Tous ces établissemens sont dans le plus mauvais état : les uns tombent de vétusté, les autres sont détestablement distribués. Ils ne contiennent ensemble que six bains et deux piscines.

Les établissemens qui appartiennent à des particuliers sont au nombre de quinze, et contiennent 70 à 80 baignoires. Plusieurs laissent beaucoup à désirer; quelques-uns, tels que celui de Frascati, sont parfaitement tenus et offrent toutes les commodités qu'on peut souhaiter;

---

nier, qui ranime la nature, fait mieux ressortir encore les beautés de ces paysages pittoresques, et leur prête un nouveau charme. »

M. A. Jullien.

mais les sources qui alimentent ces établissemens ne jouissent pas d'une haute réputation, et l'opinion est assez généralement répandue qu'elles ont été altérées et qu'elles ont perdu de leur vertu.

Depuis plusieurs années, on a conçu le projet de réunir toutes les sources qui appartiennent à la commune, et qui sont très-abondantes et très-précieuses, dans un grand établissement thermal qui serait placé à l'ouest de Bagnères, au bas des allées de la Reine. Les plans et les devis pour la construction de cet établissement ont été dressés et approuvés. Il renfermerait vingt-huit bains, des douches, des bains de vapeur, une salle de billard, une salle de lecture et tous les accessoires qui peuvent être désirés. La dépense de ce projet s'élève à près de 100,000 f., et l'insuffisance des ressources en a seule fait ajourner l'exécution; mais la ville a sollicité des augmentations dans le tarif de son octroi, qui, lorsqu'elles seront autorisées, compléteront, avec les sommes qu'elle a déjà à sa disposition, les moyens de fonder ce bel établissement, également important pour la ville, pour le département des Hautes-Pyrénées, et pour les étrangers que leur santé y appelle.

Indépendamment des sources thermales qui appartiennent à la commune, on a découvert, il y a quelques années, une source froide et ferrugineuse que les médecins considèrent comme très-précieuse. En 1818, on a élevé un bâtiment simple, mais élégant, pour la recevoir et offrir un abri aux personnes qui viennent y boire. Ce bâtiment, qui est dans une très-belle situation, a reçu le nom de *Fontaine d'Angoulême*. Les sources qui appartiennent à la commune sont affermées 3,100 francs. Le prix payé pour boire les eaux à Bagnères est de 10 centimes par jour. Le prix des bains est de 1 franc 25 cent.

lorsqu'on se sert des porteurs, et de 75 centimes lorsqu'on ne s'en sert pas. Le prix des douches est de 50 centimes sans porteurs, et de 1 franc avec les porteurs. Pour aller à quelques établissemens éloignés, on paie 20 centimes de plus aux porteurs.

Le réglement arrêté pour Bagnères renferme des dispositions analogues à celles qui sont prescrites pour les autres établissemens thermaux.

Bagnères est la ville du département des Hautes-Pyrénées, où l'étranger trouve le plus d'amusemens. L'établissement de Frascati, qui est parfaitement tenu, offre à lui seul tous les genres de distraction : salle de billard, salon de lecture, salles de bal, bains, café, restaurateur. La grande galerie y est magnifique ; et la ville y donne ordinairement, le jour de la Saint-Louis, un grand bal qui, en 1821, a été très-brillant.

Près de quatre mille étrangers se rendent, chaque année, à Bagnères : beaucoup n'y restent que quelques jours, en revenant des autres établissemens thermaux; mais un assez grand nombre y demeurent plusieurs mois. On évalue à 900,000 fr. la dépense qui s'y fait tous les ans.

Observations générales.—L'affluence qu'attirent depuis long-tems les eaux minérales semble s'accroître chaque année. Les malades viennent y chercher du soulagement à leurs maux; d'autres personnes y vont chercher de la distraction et de l'amusement, et la mode contribue à leurs succès. Mais, quels que soient les motifs qui conduisent aux établissemens thermaux, ces établissemens sont une grande richesse pour la commune, pour le département qui les possède, et ils sont même utiles à l'État par la circulation de numéraire qu'ils produisent. Plus de quatre mille Français ou étrangers se rendent, chaque année, aux eaux du département des Hautes-Pyrénées : on évalue à près de deux millions l'argent qu'ils y laissent ; et, sans cette ressource,

un département si pauvre serait hors d'état de payer ses contributions.

Soit que l'on considère les établissemens thermaux, sous le rapport des services qu'ils rendent à l'humanité, ou bien sous le rapport de leur influence pour la prospérité de quelques départemens, ils méritent toute l'attention du gouvernement, et il doit s'attacher à les rendre dignes de leur utilité. Plus ces établissemens offriront de commodités et d'agrémens, plus leur vogue augmentera, et l'État trouvera dans leurs succès une ample compensation des sacrifices qu'il fera pour leur amélioration.

Jusqu'à présent, les établissemens thermaux du département des Hautes-Pyrénées étaient restés dans un état tout-à-fait au-dessous de leur réputation. Les bains qui s'élèvent en ce moment à la *Raillère*, sont le premier établissement qui réponde à l'importance des eaux et à l'affluence qu'elles attirent. Cet établissement achevé, il sera d'un grand intérêt pour Cauterets d'en former un autre pour tirer parti des sources de *César* et des *Espagnols;* on trouverait facilement un adjudicataire qui se chargerait de construire cet établissement, moyennant la concession du produit des sources. La même mesure pourrait être adoptée pour reconstruire l'établissement de Saint-Sauveur. La ville de Bagnères est sur le point de réunir les ressources nécessaires pour le grand établissement thermal dont le projet est depuis long-tems arrêté. Baréges, seul, a un besoin pressant des secours du gouvernement : la démolition de la vieille caserne contiguë à l'établissement thermal, la construction de nouveaux bains qui se lieraient à cet établissement, et la translation de l'hôpital militaire, voilà les trois objets qui réclament la munificence du gouvernement, pour que Baréges soit digne de la réputation de ses eaux et des services qu'elles rendent à nos soldats. *Édouard* LAFFON DE LADÉBAT.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

RECHERCHES SUR LES ANIMAUX FOSSILES, *où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces;* par M. le baron CUVIER (1).

CET ouvrage est digne du grand naturaliste qui l'a composé; il marque avec éclat les progrès de la science; et, quelles que soient les théories générales qu'on crée ou qu'on maintienne, la postérité conservera avec reconnaissance un travail qui a demandé des recherches et des observations si nombreuses, où tant de faits importans sont exposés avec habileté, qui présente des exemples si utiles aux amis des sciences naturelles, et où l'on voit comment l'auteur est parvenu, par une suite de soins infatigables, à découvrir un si grand nombre d'espèces, et même de genres d'animaux, que de terribles catastrophes ont fait périr, à les retirer des couches de la terre, à rapprocher leurs débris, à reformer leurs diverses parties, à leur donner leurs corps, leurs proportions, leurs traits, leurs organes, leurs armes, et à leur rendre en quelque sorte la vie et le mouvement.

---

(1) Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Tome premier, contenant le *discours préliminaire* et l'*histoire des éléphans, des mastodontes et des hippopothames fossiles.* Paris, 1821; G. Dufour et E. d'Ocagne, quai Voltaire, n° 13, et Amsterdam, chez les mêmes. In-4° de 340 pages. Prix, 40 fr.

M. le baron Cuvier donnera l'histoire de toutes les espèces de quadrupèdes, de cétacées et de reptiles dont il aura pu observer des os fossiles. Mais le premier volume qui a paru récemment, ne contient que l'histoire de mammifères, auxquels le nom de *pachydermes* a été donné, à cause de l'épaisseur de leur peau, et dont on trouve les ossemens dans les terrains d'alluvion. Il présente la description des différentes espèces d'éléphans, de mastodontes et d'hippopotames.

Voulant que ses lecteurs puissent juger facilement de la justesse des rapports qu'il a découverts, M. Cuvier commence par décrire avec une grande exactitude toutes les portions du squelette des éléphans qui vivent soit en Asie, soit en Afrique : il en dessine, pour ainsi dire, les os de la tête, de la mâchoire inférieure, du tronc, des extrémités antérieures et postérieures, du carpe, du métacarpe, du tarse, du métatarse et des phalanges. Il en montre la contexture, les proportions, les éminences, les cavités, les facettes; il indique les dimensions auxquelles peuvent parvenir ces divers ossemens; il ajoute des observations curieuses sur la formation, la composition, l'accroissement et la succession des dents mâchelières de l'éléphant, les différences qu'elles montrent d'après leur position et l'âge de l'animal, les défenses plus ou moins grandes, leur nature, leur croissance, leur insertion, les caractères de l'ivoire qui forme leur substance.

Ces observations, d'autant plus importantes que l'on peut en appliquer plusieurs aux dents des autres animaux, sont suivies de la description des diverses espèces d'éléphant qui subsistent encore, des pays qu'elles habitent, des variétés qu'elles présentent, des différences qui les distinguent et qu'on remarque principalement dans leurs dents mâchelières, dans leurs défenses, dans la forme de

leur crâne, dans quelques autres parties de leur squelette, dans leurs oreilles extérieures, dans leurs ongles, dans leur grandeur.

C'est avec le secours de tous ces objets de comparaison, que l'auteur parvient aisément à montrer tous les rapports des espèces et des variétés vivantes avec les éléphans fossiles, nommés *mammouths* par les Russes, et dont on a trouvé des ossemens, des dents, des défenses, des restes, plus ou moins complets, dans un si grand nombre d'endroits des deux mondes, et principalement en Sicile, en Calabre, auprès de Pouzzoles, de Rome, d'Ostie, de Viterbe, d'Orviette, de Pérouse, dans presque tout le bassin du Tibre, dans les environs du lac de Trasimène, de Pésaro, de Fossombrone, de Belvédère, dans le val de la Chiana et dans celui de l'Arno, où les curieux et les cultivateurs en ont découvert une si grande quantité, dans les territoires de Bologne, de Vérone, de Milan, de Pavie, de Turin, d'Asti, dans la grande vallée du Rhône, dans plusieurs autres pays de France, en Suisse, dans le bassin du Rhin, dans celui de l'Elbe, dans plusieurs autres contrées germaniques, en Angleterre, en Irlande, et, ce qui est surtout remarquable, en Norvége, en Suède, en Pologne, dans les parties les plus froides de la Sibérie, et dans d'autres provinces russes plus ou moins boréales, où les couches terrestres renferment un nombre immense de ces mammouths fossiles.

Présentant ensuite les grands résultats de ses recherches, de ses comparaisons, de ses discussions aussi savantes qu'ingénieuses, il assigne les caractères spécifiques de l'éléphant qui vit dans l'Afrique méridionale, dans la Guinée, au Sénégal, et dont les énormes défenses produisent cette immense quantité d'ivoire que le commerce transporte sur tant de rivages; de l'éléphant asiatique que

l'on voit au-delà de l'Indus, sur les deux bords du Gange, au midi de la Chine, dans les îles de Ceilan, de Java, de Sumatra, de Bornéo; et du mammouth, dont on n'a pas trouvé d'analogue vivant, et dont les ossemens sont les seuls restes d'éléphant que l'on ait découverts dans les couches du globe.

La description de cet éléphant fossile est suivie de celle d'un autre grand animal que l'on n'a pas vu vivant, dont les ossemens étaient gisans dans le bassin de l'Ohio de l'Amérique septentrionale, que l'on a confondu avec le mammouth, et auquel M. Cuvier a donné le nom de *mastodonte*. Rien n'est oublié par l'auteur de ce qui peut être relatif à la conformation de cet animal, aux habitudes que cette conformation indique, aux pays où ses débris ont été trouvés. M. le baron Cuvier en distingue, d'ailleurs, une seconde espèce qu'il a nommée *mastodonte à dents étroites*, et dont on a découvert des restes, non seulement dans le nouveau continent, mais encore en France, en Italie et dans plusieurs autres contrées européennes.

Mon célèbre confrère suit pour les hippopotames la même méthode que pour les éléphans : il donne une excellente description du squelette de l'hippopotame vivant, et, comparant à tous les objets de sa description, les divers ossemens des hippopotames fossiles, que l'on trouve en si grande quantité dans le val de l'Arno, ou que l'on a découverts dans d'autres contrées, il admet trois espèces de ces hippopotames, différentes de celle qui vit en Afrique, et il distingue ces animaux qui ont succombé à de grandes catastrophes du globe, par les noms de *grand*, de *moyen* et de *petit* hippopotame fossile.

Mais un naturaliste tel que M. Cuvier a bientôt vu les rapports importans que les ossemens, renfermés dans les couches de la terre, avaient avec la succession

des grandes révolutions que le globe a éprouvées. Ce sont d'authentiques et précieuses médailles sur lesquelles la nature a gravé l'histoire des catastrophes qui ont bouleversé la surface de la terre.

L'auteur voulant, dans son discours préliminaire, exposer, dans toute leur étendue, les relations de ces monumens plus ou moins conservés, avec les révolutions de notre planète, a commencé par rappeler les théories déjà publiées sur la formation de la terre et sur les changemens éprouvés par la croûte du globe.

Il s'occupe ensuite de la diversité des terrains qui composent cette croûte de la terre, depuis sa surface jusqu'à des profondeurs plus ou moins considérables.

Il considère d'abord les terrains les plus anciens, ou primitifs, dont les bancs, soulevés avec violence, sont restés redressés vers leurs extrémités supérieures qui forment les pics et les cimes escarpées des plus hautes montagnes, et enfoncés vers leurs extrémités inférieures au-dessous des bancs plus récens des collines, des vallées ou des plaines; et, après cet examen, il observe les terrains moins anciens déposés en couches régulières et plus ou moins horizontales, sur les plaines et les vallées.

On n'a reconnu dans les premiers terrains aucune trace de corps organisés ; ce n'est que dans les couches secondaires qu'on a découvert des portions ou des débris d'êtres qui avaient vécu sur le globe, et particulièrement les squelettes ou les fragmens des os des animaux fossiles.

L'auteur ne passe pas sous silence l'ordre général que l'on a cru remarquer dans la superposition des bancs des terrains primitifs : il montre avec quelle constance on voit se succéder; premièrement, le granite qui, par ses redressemens, souvent presque verticaux, s'élève plus haut et s'enfonce plus profondément qu'aucune autre substance,

et dont les crêtes des monts les plus exhaussés sont composées; secondement, les roches dures et feuilletées qui s'appuient sur les flancs des hautes montagnes, et en forment les cimes latérales; et troisièmement, les schistes, les grès, les roches talqueuses, les marbres à grain salin, les substances calcaires qui ne contiennent aucune coquille, aucune dépouille d'être organisé marin, fluviatile ou terrestre.

Considérant, d'un autre côté, la nature des couches des terrains secondaires, où ont été déposés les restes plus ou moins altérés des animaux fossiles, l'auteur fait remarquer les signes, ou plutôt les monumens des différentes révolutions opérées dans le sein des mers, à mesure que leurs eaux, qui avaient recouvert tout le globe, continuaient de baisser, de découvrir des sommités plus étendues, d'abandonner des continens ou de grandes îles. Il distingue les couches, les sédimens et les dépôts produits par des mouvemens de la mer, plus grands, plus généraux, et tous plus ou moins soudains, et les résultats de changemens survenus dans la nature des eaux de portions de l'océan déja circonscrites par des rivages, et formant des bassins particuliers.

Il suit avec soin la série de ces changemens successifs, moins rapides et moins puissans à mesure qu'ils se rapprochent de tems moins anciens. Il recherche si ces immenses effets dépendent des grands phénomènes astronomiques ou physiques que notre globe présente, tels que la précession des équinoxes, l'abaissement du niveau de l'océan, la diminution de la température de la terre; et, examinant ensuite toutes les causes qui agissent encore sur le globe et en modifient la surface, il traite des terres et des roches qui se précipitent du sommet des montagnes; des alluvions des fleuves, des dépôts de la mer, des dunes

qu'elle élève sur ses bords, et que les vents poussent et transportent au loin, dans les terres; des falaises que produisent les vagues soulevées avec violence contre des rivages escarpés, dont elles minent et détruisent les bases; des bancs de lithophites qui croissent et forment de si larges récifs autour d'un si grand nombre d'îles; des sédimens de nature diverse, qui s'accumulent dans le fond des lacs et des marais; des stalactites et des stalagmites qui se développent dans les grandes cavités de la terre, et tendent à les combler; et de ces laves épaisses qui, vomies par les volcans, se répandent sur de vastes surfaces, s'y entassent et s'y durcissent.

L'importance de toutes ces considérations, relativement à l'histoire de la terre, se manifeste de plus en plus, à mesure que l'auteur poursuit le développement de ses grandes idées et l'exposition de nouveaux faits. Il montre les rapports des divers genres d'animaux fossiles avec l'ancienneté des couches; il fait voir, par exemple, que les bancs, dans lesquels on trouve des ossemens de quadrupèdes ovipares, ont été déposés avant ceux qui contiennent des restes de quadrupèdes vivipares ou mammifères. C'est au-dessous de la craie que l'on trouve, en plusieurs endroits, les couches qui renferment des squelettes de crocodile. Les os des phoques ou lamantins, qui vivent sur la surface des mers, sont placés dans le calcaire coquillier grossier qui recouvre la craie dans plusieurs contrées, et c'est dans les terrains situés au-dessus de ce calcaire grossier, dans les sables, les argiles, les marnes et les grès, qui paraissent avoir été transportés par des mouvemens soudains et tumultueux, plutôt que déposés avec lenteur et régularité, que l'on trouve un grand nombre d'ossemens de mammifères terrestres. C'est dans les plus anciens de ces terrains, et par conséquent dans ceux qui

recouvrent immédiatement le calcaire grossier, que l'on a découvert les ossemens des espèces qui ne sont plus vivantes sur le globe, et dont M. Cuvier a composé le genre des *palæotherium*, celui des *anoplotherium*, et plusieurs autres groupes. Les espèces qui se rapprochent davantage de celles qui vivent encore sur la surface de la terre, se montrent dans des terrains déposés moins anciennement; et celles dont on connaît les analogues vivans paraissent au milieu de couches plus récentes encore, dans l'épaisseur des tourbes, dans les alluvions des rivières, dans les dépôts stratifiés au fond des lacs ou des marais.

Mais comment parler avec précision de cette immense quantité d'ossemens fossiles? comment reconnaître leurs caractères et déterminer leur espèce avec assez d'exactitude pour en tirer des conséquences rigoureuses, relativement à l'histoire des révolutions successives du globe?

C'est ici que M. le baron Cuvier a montré toutes les ressources de l'anatomie comparée, de cette science à laquelle il a fait faire de si grands progrès.

Il a employé, pour reconnaître les espèces fossiles jusque dans les petits fragmens de leurs squelettes, le principe de la corrélation nécessaire des formes dans les êtres organisés.

C'est avec une grande habileté qu'il a développé ce principe, qu'il l'a mis en évidence, qu'il l'a fécondé, qu'il l'a créé, pour ainsi dire, et qu'il s'est servi de toutes les conséquences de cette loi pour rapprocher de très-petits débris, restaurer les portions altérées, les réunir, recomposer l'ensemble et faire reparaître l'animal fossile dans toute son intégrité.

C'est par l'application de ce principe important, que M. Cuvier s'est convaincu qu'on n'a jamais trouvé d'os véritablement humains parmi les fossiles proprement dits,

et qu'il a pu rapporter à diverses espèces d'animaux, tous les ossemens que l'on avait considérés comme appartenant à l'espèce humaine. Il ne croit pas que cette espèce humaine ait existé à l'époque où des couches terrestres ont enveloppé les squelettes des animaux fossiles, même les moins anciennement enfouis dans ces couches.

L'état actuel du globe lui paraît aussi beaucoup moins ancien que plusieurs auteurs célèbres ne l'ont pensé. La terre, selon lui, a dû être le théâtre de la première formation des sociétés, et du commencement de leur civilisation, beaucoup plus tard que ces mêmes auteurs ne l'ont imaginé.

On peut, à cet égard, différer d'opinion avec M. le baron Cuvier; mais il est impossible de ne pas admirer l'art avec lequel il emploie les résultats de ses nombreuses recherches pour prouver la nouveauté de l'état actuel des continens. Il rassemble, pour démontrer cette nouveauté, toutes les raisons que peuvent lui fournir la considération des phénomènes que présente la surface de la terre, la comparaison des historiens et l'examen des monumens historiques. Il rappelle la nature, l'étendue et la rapidité des changemens que produisent les éboulemens des montagnes, la formation des tourbières, la succession des attérissemens et la progression des dunes. Il a recours aux premières chroniques des nations du nord et de l'occident de l'Europe : il consulte les premiers historiens de l'Asie, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome. Il invoque les traditions des peuples regardés comme les plus anciens; il cite ce que l'on connaît de leurs annales; il rapporte ce que peuvent renfermer de véritablement historique leurs livres religieux et leurs ouvrages poétiques; il compare les récits; il en déduit les conséquences; il répond aux objections.

Il attaque avec force les preuves contraires à la nouveauté de l'état actuel du globe, et que l'on a tirées de l'etat des sciences cultivées à des époques très-reculées par les Indiens, les Égyptiens, les Assyriens et les Chinois, de leurs anciennes connaissances astronomiques, des calculs et des tables que l'on a considérés comme dus à des observations répétées pendant plusieurs siècles, des immenses monumens qui ont bravé, pendant une si longue durée, les efforts de la nature et de l'homme, et dont l'exécution a demandé la perfection d'un très-grand nombre d'arts.

Il réunit les témoignages de savans d'une grande et juste renommée, pour montrer combien les dates de ces monumens ont été excessivement reculées au-delà des véritables époques de leur construction.

Il discute avec soin l'origine des idées des Égyptiens sur les signes du zodiaque, sur le changement des équinoxes, sur leurs constellations zodiacales, sur leurs autres constellations, sur leurs diverses années astronomiques, civiles et religieuses.

Mais, quelque opinion que l'on doive adopter au sujet de l'époque du dernier cataclysme, l'ouvrage de M. Cuvier présente des preuves d'un grand fait géologique que cet auteur et son digne et célèbre ami M. Brogniard avaient déjà fait connaître, d'un phénomène des plus remarquables, et que l'on devra compter à jamais parmi les bases de la théorie du globe.

Il est hors de doute maintenant que les eaux de la mer ont recouvert, pendant des tems plus ou moins longs, de vastes pays qu'elles avaient abandonnés depuis long-tems. Elles ont séjourné sur la surface de contrées qu'elles avaient laissées à sec, et sur lesquelles avaient vécu plusieurs générations de grands mammifères et d'autres quadrupèdes

terrestres dont on ne voit plus les analogues vivans, et dont on retrouve en si grande quantité des ossemens fossiles; et elles ont déposé de nouvelles couches au-dessus de celles qui renferment ces débris historiques.

Combien les voyageurs géologues devront rechercher avec soin quelles sont les parties du globe qui présentent des traces de cette grande et nouvelle submersion, et si l'on doit rapporter ces inondations marines de diverses contrées, à la même époque ou à des tems différens!

Quoi qu'il en soit des ères de ces faits si importans pour la connaissance des révolutions qui ont agi sur le globe, la dernière de ces catastrophes a dû être, suivant M. Cuvier, aussi subite que puissante. Elle a, par un mouvement violent, enfoncé et fait disparaître des pays habités par l'homme et par des espèces d'animaux semblables à celles qui vivent encore sur la terre. Elle a soulevé le fond d'immenses bassins de l'Océan, et mis à sec les continens sur lesquels les hommes et les animaux qui ont pu échapper an cataclysme, se sont répandus, propagés et civilisés; et ces continens sortis de nouveau du sein des mers présentent, dans leurs couches, les restes des espèces détruites d'animaux terrestres qui les habitaient avant qu'ils ne fussent de nouveau submergés pendant une grande catastrophe pour reparaître au-dessus de la mer par l'effet d'un nouveau bouleversement.

M. le baron Cuvier, avant de terminer son discours préliminaire, indique aux géologues les recherches dont il désire le plus des résultats.

On verra aisément quel grand service il vient de rendre aux sciences naturelles, par la publication de son ouvrage; et plus d'une fois, dans *les âges de la nature*, nous citerons avec reconnaissance tous les secours que nous aurons dus à ce beau travail.

Je n'ai pas besoin de dire combien les nombreuses planches de ce grand ouvrage sont dignes du texte.

Quant au style, il serait encore plus superflu de le louer. M. Cuvier s'est élevé à une très-grande hauteur. On connaît ses grands talens. Et, quelque sujet que l'on traite, en quoi consiste la beauté du style, si ce n'est dans la nature des pensées, des sentimens et des images, dans l'ordre rigoureux qui leur donne la chaleur et la clarté, et dans la justesse de l'expression qui les montre dans toute leur force ?

B. G. É. L. Comte de Lacépède.

Regni vegetabilis systema naturale, *sive ordines, genera et species plantarum, secundùm methodi naturalis normas digestarum et descriptarum;* Aug. Pyramo de Candolle. *Volumen secundum.*

Système naturel du règne végétal, *ou ordres, genres et espèces des plantes, décrites et distribuées d'après les principes de la méthode naturelle; par* A. Pyrame de Candolle. *Second volume* (1).

Aussitôt après la publication du premier volume de cet intéressant ouvrage, nous nous sommes empressés de le recommander au public. L'extrait qui en fut fait alors (Voyez *Rev. Encycl.*, T. V, p. 83, *janvier* 1820.) est le dernier écrit sorti de la plume de Palisot de Beauvois, si rapidement enlevé aux sciences et à mon amitié. Ce savant académicien profita de l'occasion qui se présentait

(1) Paris, 1818 et 1821; in-8° sans planches. 1er vol. de 564 pag.; 2e volume de 745 pag. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

pour donner d'importantes idées générales sur la connaissance des végétaux; mais il ne lui resta pas le tems d'exposer le plan de l'ouvrage dont il avait dessein de rendre compte. J'essaierai de remplir cette lacune et de développer la marche qu'a suivie M. de Candolle dans l'exécution du projet le plus vaste qu'on ait encore formé pour classer, selon la méthode naturelle, les végétaux nombreux qui ont été découverts jusqu'à ce jour.

Long-tems le système sexuel de Linnée a dominé dans les écoles, et même il sert encore de base aux classifications des botanistes anglais et allemands. En reconnaissant que ce travail est un monument immortel du génie de son auteur, on ne peut cependant se dissimuler les vices nombreux de ce système, qui, d'ailleurs, n'est plus en relation avec les connaissances actuelles et ne peut plus servir de fondement aux classifications. Palisot de Beauvois, après avoir fait, dans l'article cité, un exposé rapide des progrès de la botanique dans le dernier siècle, fait sentir la nécessité d'adopter la méthode naturelle dans toutes les parties de l'étude de la nature.

C'est cette méthode que M. de Candolle a suivie dans son ouvrage; mais il ne s'est pas contenté de la présenter telle qu'on la voit dans le *Genera plantarum* de M. de Jussieu, publié en 1789. Déjà M. de Lamarck, dans son *Dictionnaire encyclopédique* (1); M. Desfontaines, dans ses

(1) L'Encyclopédie par ordre de matières paraît par livraisons; le prospectus remonte à l'année 1782. Le Dictionnaire de botanique, commencé par M. de Lamarck, a été terminé par M. Poiret; c'est dans les premiers volumes publiés de 1784 à 1791, que M. de Lamarck a posé les bases de sa nouvelle méthode naturelle, aux mots *classes*, *familles* et *méthodes*. Lorsqu'en 1805, il publia la troisième édition de la Flore française, en commun avec M. de Candolle, il

leçons publiques; M. Ventenat, dans son *Tableau du règne végétal* (en 1799); enfin MM. de Lamarck et de Candolle, dans leur *Flore française*, avaient beaucoup modifié les détails de cette méthode. Ce n'est plus par les champignons et les mousses que commence la classification, mais par les végétaux les plus parfaits, ceux qui paraissent doués des organes les plus nombreux et les mieux appropriés à leur objet.

Aidé des conseils des premiers botanistes de l'Europe, qui lui ont généreusement ouvert les trésors de leurs collections, M. de Candolle offre au public le résultat de ses méditations et de ses travaux. Aucune circonstance ne pouvait être plus favorable à la publication d'un pareil ouvrage, et aucun homme n'était peut-être aussi propre à le produire.

Le catalogue qu'on trouve en tête du premier volume, véritable *Bibliothèque botanique*, est le plus complet de tous les traités que nous ayons en ce genre; il doit faciliter beaucoup les recherches et épargner le tems de ceux qui auront occasion de le consulter.

L'auteur partage le règne végétal en deux grandes sections; l'une contient les plantes (1) *acotylédonées*, et

---

reproduisit, dans le premier volume, les mêmes principes : ce dernier ouvrage, en cinq forts volumes in-8°, dont un de supplément, est disposé par familles naturelles; mais on n'y observe pas le même ordre que dans le Dictionnaire encyclopédique et dans le *Systema* de M. de Candolle.

(1) Toute graine est une plante en miniature, et la germination y développe l'embryon, accompagné ordinairement de deux corps plus ou moins charnus, nommés *cotylédons*, qui sont destinés à nourrir la jeune plante jusqu'à ce qu'elle ait acquis la force de végéter sans secours : ces cotylédons se flétrissent alors. Quelquefois l'embryon n'a qu'un seul cotylédon; enfin, dans les champignons,

l'autre les *cotylédonées*; il subdivise celles-ci en *monocotylédonées* et *dicotylédonées*. Ces divisions, dues au célèbre B. de Jussieu, sont depuis long-temps la base de toute méthode naturelle en botanique. Les dicotylédonées sont partagées en quatre classes:

Les *thalamiflores*, dont les fleurs sont composées de plusieurs pétales insérés, ainsi que les étamines, sur le réceptacle;

Les *caliciflores*, dont les fleurs sont composées de plusieurs pétales distincts ou réunis, mais insérés, ainsi que les étamines, sur le calice;

Les *corolliflores*, dont la corolle est monopétale et porte les étamines;

Les *monochlamydées*, dont la fleur n'a qu'une seule enveloppe, c'est-à-dire est privée de calice ou de corolle, ou qui ont ces deux parties soudées ensemble.

M. de Candolle, commençant par les thalamiflores, partage cette classe en cinq *cohortes*, dont il donne les

---

lichens, varechs, etc., on n'en observe aucun. De là, ces trois grandes divisions des plantes en *dicotylédones*, *monocotylédones* et *acotylédones*, suivant que leur graine a deux cotylédons, un seul ou aucun; et, comme les végétaux présentent, dans leur organisation, des différences capitales qu'on saisit au premier aspect, d'après le port et la contexture du tissu, ces circonstances de la germination se traduisent à l'extérieur, et il est extrêmement facile de juger à laquelle de ces trois classes un végétal présenté doit appartenir. Rien ne ressemble moins à un palmier, qu'un orme ou un chêne; et la rose, l'œillet et l'héliotrope n'ont presque de commun avec un gramen, un lis, ou une tulipe, que la qualité de végéter, tant les parties et l'organisation offrent de dissemblances. Ces feuilles colorées que nous admirons dans les fleurs, et qui répandent quelquefois un parfum délicieux, sont les *pétales* ou la *corolle*; on donne le nom de *calice* à l'enveloppe extérieure et herbacée qui protége le bouton de fleur.

caractères. Les deux premiers volumes qu'il a publiés contiennent les descriptions des espèces qui entrent dans les deux premières cohortes, et qui constituent quatorze familles naturelles, parmi lesquelles on remarque les *renonculacées*, les *anonées*, les *papavéracées* et les *crucifères*.

Chaque famille, chaque genre, chaque espèce a sa description succincte, pour embrasser à la fois d'un coup d'œil tous les objets d'étude qui ont une grande ressemblance sous certains rapports; ailleurs, on donne une autre description plus étendue, où toutes les parties du végétal sont analysées avec le plus grand soin. Je ne sais si ce peu de mots donne l'idée de l'ordre admirable qui règne dans cet ouvrage, et des facilités que l'étude doit y trouver par la multitude des subdivisions et la clarté des détails.

Le seul reproche qu'on puisse faire à ce traité, c'est qu'il est conçu d'après un plan si vaste qu'on peut avoir à craindre que le courage, la patience, et peut-être la vie ne manquent à son auteur :

Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam.

Et, en effet, plusieurs entreprises de même nature n'ont pu être amenées à leur terme : Wahl n'a publié que deux volumes ; Roemer n'est allé que jusqu'au quatrième; Willdenow, qui a décrit jusqu'aux fougères, n'a pu voir la fin de son travail; et cependant celui de M. de Candolle est beaucoup plus étendu. La synonymie y est traitée avec un soin particulier, et peut-être avec trop de luxe, puisqu'il y a des espèces dont la nomenclature seule occupe plus d'une page. Il est permis de croire que le nouveau *Species*, d'après l'étendue des développemens qu'on y

donne, aura au moins vingt volumes (1); ce qui laisse craindre que vingt années ne suffisent pas à la publication complète de l'ouvrage. Les progrès continuels que fera la science dans cet intervalle ne se trouvant pas en harmonie avec l'état actuel des premiers volumes, il deviendra nécessaire d'y faire un jour des supplémens. Ces inconvéniens d'une entreprise aussi vaste auraient peut-être dû engager l'auteur à se renfermer dans des limites plus resserrées, afin de mettre le public à portée de jouir plus tôt du produit de ses veilles.

Quoi qu'il en soit, il est impossible de concevoir un plus beau plan et de le mieux remplir : tout, jusqu'aux plus petits détails, est traité avec un soin extrême; les grandes théories sont présentées avec la clarté et l'esprit de discussion qu'on remarque dans toutes les productions de M. de Candolle. Je ne puis cependant me défendre d'un sentiment de regret, en voyant qu'il a adopté, pour la division des *crucifères* (2) en sections, les derniers travaux

---

(1) L'ouvrage de Willdenow forme environ dix volumes de 700 pages; et je trouve que les crucifères qui, dans cette étendue, ne prennent que 167 pages, en occupent trois fois plus dans le traité de M. de Candolle (les crucifères qui ne comprenaient alors que 400 espèces, en comptent maintenant 900). En suivant la même proportion d'accroissement dans toutes les parties, ce dernier ouvrage aurait au moins trente volumes, d'autant que celui de Willdenow ne contient qu'une partie de la cryptogamie.

(2) On nomme ainsi ces végétaux, parce que leurs fleurs sont formées de quatre pétales disposés en croix. Leur fruit est appelé *silique;* elle prend le nom de *silicule*, lorsqu'au lieu d'être alongée comme celles du chou, de la rave et de la giroflée, elle est courte comme celles de la cameline, du cochlearia et du thlaspi. De là, cette division des crucifères en *siliqueuses* et *siliculeuses*.

sur la forme et la position des cotylédons dans la semence : il me semble que les abords de la science doivent toujours être rendus faciles, et qu'il n'y a ici aucun avantage à l'avoir compliquée par l'emploi d'un organe très-important, il est vrai, mais d'une observation difficile, et dont les fonctions laissent quelque incertitude. Je n'ignore pas que la subdivision en *siliqueuses* et *siliculeuses* a quelquefois ses exceptions et ses embarras; mais, présentée avec le soin convenable, elle offre des avantages qui ne seront pas remplacés par les nouvelles idées sur la graine.

M. de Candole, prévoyant les difficultés que présente à l'étudiant le nouvel ordre qu'il a adopté pour la classification des plantes de cette famille, propose une méthode artificielle, qui est d'une application facile, pour découvrir le nom d'une crucifère par l'inspection de ses caractères extérieurs. Les genres de cette famille sont maintenant au nombre de 94, distribués en 21 tribus, qui ont pour type les anciens genres de Linnée, tels que les *arabis*, *sysymbrium*, *brassica*, *lepidium*, etc. Une grande partie des nouveaux genres est le résultat des travaux du célèbre botaniste Brown; plusieurs sont dus à M. de Candole lui-même. On voit avec plaisir que l'un d'eux ait été dédié à M. Savigny, l'un des plus savans naturalistes de la commission d'Égypte, maintenant membre de l'institut de France.

FRANCŒUR.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉTUDES DE L'HOMME, ou *Recherches sur les facultés de sentir et de penser*, par *Charles Victor de* BONSTETTEN, *membre de plusieurs académies et sociétés savantes.* (1)

IL existe en France deux espèces d'hommes intéressés à combattre la philosophie : les fanatiques et les intolérans, d'une part, et, de l'autre, les esprits légers et frivoles. Les premiers ne peuvent lui pardonner l'extinction graduelle des préjugés qui les font vivre, et les progrès toujours croissans de la morale universelle, qui se fait jour à travers les cultes et les gouvernemens divers, et qui tend sans cesse à unir entre eux les hommes sans cesse divisés par les opinions religieuses et politiques. Aussi, ne voient-ils, dans les doctrines des philosophes, que des erreurs dangereuses, quand ils n'y voient pas des crimes abominables. Les seconds, surpris au milieu des plaisirs par une révolution terrible qui a centuplé l'activité de l'esprit humain, s'indignent de rencontrer à chaque instant sur leurs pas une génération forte et réfléchie, dont les raisonnemens impitoyables ne cessent de troubler leur vaniteuse existen .., et de resserrer autour d'eux le cercle des frivolités. Pour eux, les doctrines philosophiques ne sont qu'un amas de subtilités et de rêveries, et la langue des philosophes, un jargon ténébreux et stérile. Ces deux espèces d'hommes, liguées ensemble contre la philosophie, rivalisent entre elles de ruses et d'efforts pour la rendre

(1) Genève, 1821. 2 vol. in-8°, formant en tout 651 pages. J. J. Paschoud, à Paris, rue de Seine, n° 48. Prix, 9 f., et, par la poste, 11 f. 50 c.

odieuse et ridicule : la première, en accumulant contre cette bienfaitrice du genre humain la calomnie et le mensonge; la seconde, en déversant sur elle le sarcasme et la plaisanterie. Mais, quelque forte, quelque habile que soit la coalition qu'elles ont ourdie, pour ranimer à la fois l'esprit de fanatisme et d'intolérance, et l'esprit d'insouciance et de légèreté, qui ont désolé notre belle patrie, à diverses époques de la monarchie absolue, elles ne sauraient y parvenir. La raison, victorieuse enfin des préjugés dont elle fut si long-tems l'esclave, a fait, depuis trente ans, trop de progrès pour reprendre jamais une marche rétrograde, ou même pour demeurer stationnaire; la voix puissante de cette même raison réclame sans cesse au fond des cœurs contre les sophismes du bel-esprit et contre les arrêts de l'ignorance; elle fait entendre à la conscience de tout homme de bonne foi les paroles sublimes et solennelles, gravées en lettres d'or par l'ancienne Grèce sur le frontispice d'un de ses temples : *connais-toi toi-même*. Or, la philosophie n'est autre chose que l'exécution fidèle du précepte dicté par cette voix intérieure; son objet est celui que recommandait l'oracle de Delphes, l'étude et la connaissance de l'homme. C'est elle qui, l'observant comme être intelligent et comme être moral, nous en révèle la constitution intime; et, quelle que soit la futilité des problèmes qu'elle a quelquefois agités, quelle que soit la bizarrerie des formes dont elle s'est trop souvent enveloppée, elle n'en est pas moins la science première, la science par excellence, celle qui donne à toutes les autres une base sûre et inébranlable.

Toutes en effet la supposent, et elle n'en suppose aucune; toutes ont besoin d'elle, et elle peut se passer de toutes; il n'en est pas une dont elle dérive, et toutes dérivent d'elle. Aussi, lorsqu'on n'a pas fait cette étude

première qui devait conduire à toutes les autres, on éprouve je ne sais quelle anxiété, en entrant dans le vaste champ des arts et des sciences; on ne voit partout qu'un océan immense où l'on va flotter sans boussole, et s'exposer à un naufrage presque inévitable; mais ce n'est pas seulement avant de s'engager dans une carrière aussi étendue, qu'on sent la nécessité d'une étude préliminaire de la philosophie; on la sent encore, lorsqu'on veut traiter une simple question, soit scientifique, soit même littéraire; car on éprouve le besoin d'arriver au fond de cette question, d'en sonder, pour ainsi dire, les entrailles, et de l'épuiser entièrement. Avons-nous, au contraire, étudié l'homme, d'abord dans ses facultés intellectuelles et morales, et non dans les innombrables applications de ces facultés; avons-nous, armés du flambeau de l'observation, parcouru la sphère du monde intérieur, avant de nous élancer dans celle du monde extérieur; non seulement alors les problèmes particuliers sont plus accessibles à nos recherches, et nous laissent mieux pénétrer les élémens de leur solution; mais, ce qui est beaucoup plus satisfaisant, nous voyons toutes les connaissances humaines, sœurs et alliées naturelles, sortir d'une source commune, et se distribuer ensuite dans mille directions diverses, comme des rayons qui émanent d'un même centre, et qui vont aboutir aux divers points d'une circonférence infinie. Possédant alors la filiation et les rapports de ces connaissances, nous en abordons le domaine avec une sorte de confiance; et, soit que nous le parcourions en entier d'une manière sommaire, soit que nous nous bornions à en exploiter une portion déterminée, c'est avec le contentement qui naît des études loyales et profondes antérieurement faites, je veux dire, des études philosophiques.

Cette suprématie naturelle et incontestable de la philo-

sophie sur toutes les branches des connaissances humaines et son extrême importance pour leur étude ne permettent pas à la *Revue Encyclopédique* de passer sous silence les moindres productions qui paraissent dans cette science, à plus forte raison celles qui sont marquées au coin d'un esprit observateur, et qui ont le mérite assez rare de présenter les idées philosophiques sous des formes piquantes et originales. Tel est l'ouvrage publié depuis quelques mois à Genève par M. de Bonstetten, sous le titre d'*Études de l'homme*. Pour mettre le lecteur à même de l'apprécier, nous croyons devoir jeter auparavant un coup d'œil rapide sur l'état actuel de la philosophie en France.

La philosophie nationale est partagée en deux grandes écoles, dont l'origine remonte au berceau même de la science, et qui, dominant tour à tour sur la scène du monde, ont exercé une influence grave sur les destinées du genre humain. Ces deux écoles, dont les principaux représentans sont, dans l'antiquité, Aristote et Platon, et, dans les tems modernes, Bacon et Descartes, ont long-tems roulé dans un cercle d'erreurs, parce qu'elles étaient exclusives. En effet, l'une voulait absolument que le monde externe, dans lequel elle ne comprenait point le corps de l'homme, fournît à l'ame tous les matériaux de ses connaissances; l'autre, sans embrasser tout-à-fait le système opposé, affectait un profond mépris pour toutes les acquisitions que nous devons aux sens, et semblait vouloir tout emprunter à une source intérieure. Ces prétentions également exagérées sont aujourd'hui bien restreintes; car la plupart des métaphysiciens, qui appartiennent à l'école d'Aristote et de Bacon, reconnaissent deux sources de nos connaissances, les sens externes et les sens internes, et quelques-uns, allant encore plus loin, admettent divers sentimens, indépendans de nos organes, soit extérieurs,

soit intérieurs. D'un autre côté, les disciples de Platon et de Descartes ne contestent plus à la sensibilité le rôle important qu'elle joue dans l'acquisition du grand nombre de nos idées. Cependant, malgré ces modifications apportées par le tems aux doctrines des deux écoles, il existe encore entre elles des différences assez frappantes. Toutes deux proclament la méthode expérimentale, comme la seule à suivre dans les recherches physiques et métaphysiques; mais ce n'est guère que dans le monde extérieur que la première applique réellement cette méthode : elle semble l'abandonner, dès qu'elle veut étudier le monde intérieur; et, au lieu d'observations et d'analyses, elle ne nous donne que des hypothèses, des abstractions et des classifications. La seconde, beaucoup plus conséquente à ses principes, soumet également à l'expérience le monde matériel et le monde intellectuel, et, si elle trouve dans ce dernier le foyer pur et primitif de l'évidence, elle a totalement abjuré les préventions injustes qu'elle avait conçues contre le premier. Dans celle-ci, on ne commence point par une étude impossible, celle de l'esprit humain dans son état originel. On trace d'abord l'histoire fidèle et impartiale de cet esprit humain, parvenu à un certain degré de développement, et ce n'est qu'après avoir ainsi posé des bases sûres, qu'on se permet des excursions dans un domaine livré à l'incertitude et aux conjectures. Dans celle-là, au contraire, au lieu d'étudier l'intelligence humaine développée, la seule qu'on puisse réellement observer, on s'efforce de remonter au berceau même de l'intelligence; et comme, dans ces recherches, la mémoire ne vient point au secours de la réflexion, on n'arrive qu'à des résultats imaginaires. Les disciples d'Aristote et de Bacon ou détruisent l'activité humaine, en l'absorbant dans la sensibilité, ou lui font perdre son véritable caractère, qui est la spontanéité, en la subordonnant

à la sensibilité. Les disciples de Platon et de Descartes placent l'activité à la tête des facultés humaines, et la regardent comme la clef nécessaire pour nous introduire, tant dans le monde interne que dans le monde externe. Enfin, ils reconnaissent un ordre entier d'idées que l'ame ne doit à aucune des branches de la sensibilité, tandis que le plus grand nombre de leurs adversaires fait arriver toutes les idées à l'ame, soit par le canal des sens intérieurs, soit par celui des sens extérieurs. Telles sont les différences principales qui séparent aujourd'hui, chez nous, le platonisme et l'aristotélisme. Sans pousser plus loin ce parallèle des deux écoles, qui a pu donner au lecteur une idée de l'état actuel de la philosophie en France, je passe à l'analyse et à l'examen critique de l'ouvrage que j'ai annoncé.

La *sensibilité* est la réunion des *sens*, c'est-à-dire des nerfs ou des organes nerveux capables de produire des modifications dans l'ame. Les *sens* sont *extérieurs* ou *intérieurs :* dans le premier cas, ils donnent une *idée*, ou la représentation d'un objet extérieur; dans le second, ils procurent un *sentiment* de plaisir ou de déplaisir. L'action des objets extérieurs sur les sens est la *sensation*. Toute sensation, affectant à la fois les sens extérieurs et les sens intérieurs, produit à la fois un *sentiment* et une *idée*. Si l'on donne à l'*idée* assez d'attention pour avoir la *conscience* de la sensation, on obtient une *perception*. L'idée et le sentiment n'ayant aucun rapport avec le mouvement nerveux dont ils naissent, ont leur cause dans l'ame, comme celui-ci a la sienne dans les nerfs.

On distingue, dans l'ame, l'*imagination* et l'*intelligence* dont chacune a ses lois. La première suppose l'action réciproque des sens intérieurs et extérieurs; la seconde suppose la faculté de former des rapports entre les idées, d'où

émane ce qu'on appelle la *vérité*. Dans le domaine de l'imagination, on voit tour à tour les idées sous l'influence de la sensibilité, et la sensibilité sous l'influence des idées. Cette puissance analysée présente trois espèces de sentimens, soumis chacun à des lois particulières : le *sentiment de nos besoins*, le *sens du beau* et le *sens moral*. Le premier, appelé *désir*, tend à produire la *jouissance;* il obéit à cette grande loi qui lie partout les *idées* aux sentimens de nos besoins, et les sentimens aux idées, de manière que les *objets* de ces besoins (appelés *idées*) sont réveillés par le sentiment, et le sentiment à son tour par les idées. Le *sentiment du beau*, qui paraît avoir son principe dans l'ame même, appelle à lui telle sensation préférablement à telle autre, et tel ordre de sensation préférablement à tel autre ordre, pour les combiner d'après les lois de l'harmonie. Celle-ci est un *sentiment agréable né de l'accord entre deux ou plusieurs sensations*. Comme le sens du beau s'occupe surtout de sensations, et que les sensations proviennent des sens extérieurs, on dit que les beaux-arts imitent la nature. Rendre fidèlement les sensations qu'on a éprouvées, c'est *imiter la nature*. Mais les beaux-arts font plus que répéter des sensations ; ils les *rangent* sous leurs propres lois, ce qu'on appelle *composer*, et ils les rangent d'après le sentiment de plaisir *né de l'accord* entre les sensations préférées. L'activité du sens du beau qui éveille les sensations de son choix, pour les combiner d'après les lois de l'harmonie, s'appelle *inspiration*. La grande loi de l'harmonie est *l'unité*, et cette loi règne dans tout l'empire des beaux-arts. Une seconde loi de l'harmonie est, qu'il y a accord ou dissonnance entre les harmonies. L'entraînement agréable né de l'accord des parties qui tendent vers l'unité du tout, s'appelle *intérêt*. Lorsque le sens du beau juge l'œuvre des beaux-arts, il prend le nom de *goût* des arts,

apparemment pour exprimer cette grande vérité, que le goût est un sentiment plutôt qu'un jugement.

La troisième classe de sentimens est celle des *sentimens moraux*. Tout sentiment produit par le sentiment d'autrui est un *sentiment moral*. Les sentimens moraux sont ou agréables ou désagréables, ou consonnans ou dissonnans. Les premiers peuvent être ou n'être pas l'*unisson* de deux sentimens. S'ils sont seulement dans un rapport agréable l'un avec l'autre, ils sont appelés *harmoniques*. La première loi des *sentimens consonnans* consiste dans l'harmonie du sentiment d'autrui avec le nôtre. Tout ce qu'on appelle *tact* et *convenance*, en société, est fondé sur le sentiment d'harmonie qui nous fait éviter les dissonnances. L'origine des sentimens moraux est dans la sensation; en effet, celle-ci, affectant à la fois les sens intérieurs et les sens extérieurs, entre lesquels il existe des rapports préétablis, ne produit pas seulement des idées, mais encore des sentimens; et de là, l'*instinct* qui n'est que l'action de la sensibilité, opérée dans la sensation par la liaison des sens extérieurs et intérieurs. Les sentimens moraux ont leurs signes naturels qui sont parfaitement compris par le spectateur ou par l'auditeur, et c'est sur ces rapports organiques entre les sentimens du spectateur ou de l'auditeur, et les signes naturels des sentimens de son semblable, que repose l'origine du *langage*, pris dans l'acception la plus étendue. Le sens moral, souvent en opposition avec le sens du besoin, est en harmonie avec les grandes lois de l'intelligence révélées à l'homme par la *raison*, et c'est cette harmonie qui constitue la *morale*.

La seconde puissance de l'homme est l'*intelligence*, ou la faculté de former des rapports. Trois grandes différences la séparent de l'imagination : celle-ci, suivant les lois des sentimens, qui vont de préférence en préférence, nous

conduit au *bien*, et nous révèle le monde intérieur; celle-là, suivant au contraire les lois des idées, qui vont de rapport en rapport et d'identité en identité, nous conduit au *vrai*, et nous révèle le monde extérieur. L'intelligence est de plus caractérisée par cinq opérations successives : la première est de *saisir* précisément les idées dont les rapports viennent la frapper; la seconde, de *réunir* plusieurs idées dans le sentiment du moi; la troisième, de *distinguer* ces idées réunies dans le moi; la quatrième, de les *comparer*, et la cinquième, d'énoncer le *résultat de la comparaison*, ou le *rapport* par un *jugement* ou par une *proposition* qui se compose essentiellement d'un *sujet* et d'un *attribut*. Le rapport, en se composant, devient une *abstraction*; et, si c'est un rapport constant d'ordre, ou de cause à effet, cette abstraction s'appelle *loi*. Il reçoit encore les noms de *vérité*, de *conception* et de *perception*, suivant qu'on le considère, ou comme en harmonie avec les phénomènes que présentent aux sens les objets extérieurs, ou comme l'énoncé de plusieurs idées réunies dans le moi, ou comme joint au sentiment de la conscience du moi. Les rapports sont ou prochains ou éloignés; dans le second cas, il faut en faire voir l'identité, c'est-à-dire *prouver*. Le rapport (ou le fait) dont on part s'appelle *principe*; les rapports intermédiaires entre le principe et la conclusion se nomment *idées moyennes*, et l'énoncé du dernier rapport avec le principe s'appelle *conclusion*. Le dernier résultat de la comparaison, où s'arrête le travail de l'intelligence, est l'*évidence*, ou le sentiment complet de l'identité d'un rapport : cette identité n'est jamais rigoureuse quand il s'agit des objets extérieurs; de là vient que, de nos jours, l'importance des *faits bien vus et bien constatés dans toutes leurs circonstances* a remplacé celle des syllogismes, qui tous peuvent se réduire à prouver que

deux choses identiques avec une troisième sont identiques entre elles. La marche de l'esprit dans les opérations de l'intelligence s'appelle *méthode*, et la méthode est double, *analytique*, ou décomposante, lorsque l'esprit sépare l'attribut d'un *objet* appelé *sujet*; *synthétique*, ou composante, lorsqu'au contraire l'esprit ajoute l'attribut au sujet. Tel est le tableau de l'intelligence pure; mais cet état de l'esprit est très-rare. Dans la vie sociale, l'homme, toujours affecté de sentimens moraux, va d'un mouvement plus ou moins composé d'imagination et d'intelligence, où le plus souvent l'imagination prévaut. Ainsi donc, ces deux grandes facultés sont soumises à des lois, non seulement dans leur état de pureté, mais encore dans leur état de combinaison; et la loi la plus importante qui les caractérise alors, c'est que, dans son domaine, l'imagination domine l'intelligence, comme l'intelligence, dans le sien, domine l'imagination. Ces deux grandes facultés nous conduisent nécessairement à l'idée d'une substance simple, une et indivisible, que nous appelons *ame*. Mais elles ne nous font pas seulement connaître le *moi*, ou le monde intérieur, elles nous introduisent encore dans le *non-moi*, ou dans le monde extérieur, par suite de l'harmonie préétablie qui existe entre leurs lois et celles des *objets externes*. Parmi ces objets, le plus grand est sans doute *Dieu*, qui, tout à la fois lien et appui de notre savoir, et complément de nos conceptions, nous est révélé beaucoup plus par nous-mêmes que par l'univers; mais les idées que nous en avons, ainsi que de l'univers, à peine ébauchées dans cette vie, semblent présager un avenir dans lequel ce qui est obscur maintenant s'éclaircira, et que réclame d'ailleurs notre nature tout entière; de là, l'*immortalité de l'ame*, dont la croyance doit se fortifier à mesure que nous avancerons dans la connaissance de l'ame elle-même.

Voilà l'analyse de ce qu'il y a de plus régulier et de mieux suivi dans les *études de l'homme*. Le reste se compose de quatre appendices détachés, dont le premier, relatif au principe de la morale, est le développement du troisième sentiment renfermé dans l'imagination; le second, un tableau psychologique de l'homme, qui représente et résume l'ouvrage entier; le troisième, un examen de la méthode employée par l'auteur dans ses raisonnemens sur l'existence de Dieu et sur l'existence de l'ame, et le quatrième enfin, des fragmens d'un *Essai sur la mémoire*.

Nous allons maintenant examiner le livre de M. de Bonstetten, sous le triple rapport de la *méthode*, des *doctrines* et du *style*, et nous le ferons avec d'autant plus de candeur et d'impartialité que nous ne connaissons pas l'auteur.

On peut dire, sans exagération, que, depuis Descartes et quelques-uns de ses disciples les plus fameux, on n'a point vu en France d'ouvrage spécialement philosophique, composé dans la méthode d'observation qui a fait la fortune des sciences physiques; tous, au contraire, l'ont été suivant la méthode de raisonnement, c'est-à-dire suivant une méthode d'abstraction et d'hypothèse, puisqu'elle ne servait pas à résumer, sous des formes logiques, une nombreuse série de phénomènes intellectuels et moraux, préalablement observés et décrits : je n'en excepte pas même ceux de Condillac et de la plupart de ses disciples, malgré leur enthousiasme pour l'analyse; car, c'est une chose assez remarquable, qu'ils n'aient presque jamais employé cette méthode si bien développée et si fortement recommandée par eux, et qu'ils aient fait le plus souvent usage de la synthèse, dont ils sont ou les hardis contempteurs, ou les adversaires déclarés. C'est donc un événement heureux pour la philosophie française, que l'apparition d'un livre généralement conçu et exécuté dans

l'esprit de la psychologie, qui succède à tant de livres de logique, et nous présente, au lieu des hypothèses et des classifications arbitraires renfermées dans ces derniers, une masse d'observations et d'expériences faites sur l'ame. L'auteur a parfaitement senti les inconvéniens de la méthode qui assimile aux mathématiques la science de l'esprit humain, et qui prétend en résoudre les questions comme des problèmes de géométrie. Il l'a rejetée pour y substituer celle qui a remplacé l'astrologie par l'astronomie, et l'alchimie par la chimie, celle que les sciences médicales suivent depuis trente ans avec tant de succès. Mais, au lieu de l'appliquer à la connaissance du monde extérieur, il l'a transportée dans le monde intérieur; il s'est replié sur lui-même, et, sans remonter, par la mémoire, à un âge qui ne laisse pas de souvenir, il a entrepris l'histoire naturelle de son *moi* parvenu à ce degré de développement qui permet d'en saisir les modes et les lois. Son histoire, à la vérité, me paraît loin d'être complète, car on y trouve à peine quelques lignes consacrées à la *volonté*, et cette importante faculté n'obtient l'honneur d'une mention aussi légère que pour être mise au service, tantôt de la *sensibilité*, tantôt de l'*intelligence*. Un jugement aussi leste et aussi tranchant sur un des trois grands élémens de la nature humaine ferait tort au bon esprit de M. de Bonstetten, s'il ne se hâtait de prévenir le lecteur qu'il n'a point assez médité ce sujet, et s'il ne convenait franchement que sur ce point son ouvrage renferme une lacune immense. Une autre omission, également grave, et beaucoup moins pardonnable à notre philosophe, puisque, loin de l'avouer comme la première, il admet hautement un dogme qui, s'il était vrai, tendrait à la légitimer, embrasse à la fois l'homme physique, l'homme intellectuel

et l'homme moral. Comme il n'est pas dans l'intention de la réparer, nous allons essayer de le faire.

Quiconque a lu le bel ouvrage de Cabanis sur les *rapports du physique et du moral de l'homme*, sait que ce médecin philosophe a démontré jusqu'à l'évidence l'impossibilité d'expliquer par les sens les déterminations instinctives des animaux, et par là même la nécessité de les tirer du fond même de leur nature. Il y a plus, Cabanis, toujours guidé par l'observation physiologique, a trouvé dans l'homme des déterminations analogues, et par conséquent également inexplicables dans la théorie des sens : il est vrai qu'il en attribue l'origine à l'exercice interne de certaines fonctions de l'organisme, et que, de cette manière, il les fait rentrer dans le domaine de la sensibilité, à laquelle il veut tout ramener, en vrai disciple de Condillac; mais cette explication ne fait au fond que reculer la difficulté sans la détruire; car, quelle que soit la nature des fonctions d'où résultent dans l'homme les déterminations instinctives, il n'en est pas moins incontestable, d'une part, que ces déterminations ne supposent aucune instruction, aucun enseignement préalable et venu du dehors, et, de l'autre, qu'elles sont indépendantes de tout développement interne de la raison et de la volonté. Or, à ce double titre, on ne peut les dire acquises; elles sont donc innées ou naturelles, si l'on veut, à moins qu'on ne trouve un milieu entre des déterminations, des dispositions, des idées acquises, et des déterminations, des dispositions, des idées naturelles innées.

Il suit de là que notre auteur ne peut refuser d'admettre dans l'homme de pareilles idées, puisqu'on les y découvre aussi bien que dans les animaux, à l'aide de l'observation physiologique : il faut donc que le principe fondamental de la philosophie d'Aristote, de Locke et de Condillac

éprouve une modification grave, non seulement lorsqu'on l'applique aux animaux, mais encore lorsqu'on l'applique à l'homme. Voilà une première restriction nécessaire à ce principe : *que toutes les idées viennent des sens.* Est-ce la seule qu'il doive subir? nous ne le croyons pas. Mais, ici, nous quittons la physiologie pour entrer dans le domaine de la psychologie.

En même tems que l'auteur de toutes choses a su pourvoir à la conservation de l'homme physique, par des penchans, des instincts originairement empreints dans sa nature, il n'a point abandonné à l'empire d'une volonté capricieuse, ou des circonstances extérieures, l'homme intellectuel et l'homme moral. Il a mis primitivement en nous des principes, sans lesquels nous ne pourrions connaître ni notre ame, ni la matière, ni Dieu; des principes qui président à toutes nos pensées et à toutes nos actions, dont les applications innombrables embrassent toute notre existence et toutes les formes variées de notre existence; des principes qui nous gouvernent impérieusement, à l'exception d'un seul dont toutefois nous reconnaissons la vérité absolue, alors même que nous le violons dans la pratique; en un mot, des principes aussi nécessaires à notre développement intellectuel et moral, que les premiers sont nécessaires à notre développement physique.

Ces principes, reconnus par Platon, chez les anciens, et, chez les modernes, par Leibnitz et Descartes, et par la grande majorité des philosophes écossais et allemands, se montrent à l'observateur impartial avec les caractères singuliers et extraordinaires d'immuabilité, de nécessité, d'universalité absolue, d'éternité. Or, comment regarder ces caractères comme des produits originaires du monde externe? comment rapporter ce qui ne change jamais, à ce qui change continuellement; ce qui ne peut pas ne

pas être, à ce qui peut être ou n'être pas; ce qui ne connaît de limites ni dans le tems ni dans l'espace, à ce qui est borné et limité de toutes parts; ce qui n'a jamais commencé et ne finira jamais, à ce qui a commencé et peut finir? comment, par exemple, attribuer à la sensibilité, si mobile et si variable, les lois fixes et invariables qui nous forcent à associer constamment, dans toutes les combinaisons réelles et possibles, les causes aux effets, les substances aux qualités, les fins aux moyens, l'unité à la diversité, les lois suprêmes et universelles, en vertu desquelles nous plaçons tous les corps dans l'espace et tous les événemens dans le tems, celles qui nous font juger toutes les actions, non pas comme agréables ou désagréables, mais comme justes ou injustes, comme méritoires ou déméritoires, etc.?

Ces principes, que tous les efforts de la logique ne sauraient ramener à une origine sensible, placés à la base des sciences, éclairent toute la chaîne des vérités qu'elles embrassent, en nous montrant les anneaux premiers auxquels se rattachent ces vérités; ils règnent sur la métaphysique, comme sur la géométrie; sur la politique et la morale, comme sur la mécanique; sur la religion, comme sur la littérature et les beaux-arts. Il n'est pas un grand poète, un grand peintre, un grand historien, un grand orateur qui ne les aient proclamés et réalisés dans leurs chefs-d'œuvre : le mathématicien, l'astronome, et surtout le géomètre, les développent continuellement, en déroulent les innombrables conséquences; et, sans eux, le grand livre de la nature, où le génie de l'observation a déchiffré tant de pages, fût à jamais resté fermé pour nous : enfin, ces principes constituent la véritable noblesse, la véritable excellence de la nature humaine, et seuls ils lui assurent une supériorité réelle et incontestable sur les autres na-

tures, parce que seuls ils établissent entre l'homme et les animaux une différence, qui n'est pas seulement accidentelle, mais essentielle; qui ne tient pas seulement au plus ou moins grand perfectionnement de l'organisation physique, mais au fond même de la constitution intellectuelle et morale.

Cette analyse rapide, mais fidèle, de principes fondamentaux dans l'homme, en même tems qu'elle répare une omission capitale de M. de Bonstetten, détruit son dogme favori, en montrant au grand jour le côté faux de l'axiome aristotélique; elle renverse par là même sa théorie morale, qu'il fait reposer sur une base sensible, *le besoin de sentimens harmoniques.* En effet, sans parler de la grande analogie qui existe en un tel principe et celui de la *sympathie*, auquel Smith a vainement essayé de ramener tous les phénomènes moraux, il est évident, et notre auteur en convient lui-même, que la sensibilité est essentiellement mobile et flottante; qu'elle change, non seulement dans les divers individus, mais encore dans le même individu. Or, comment faire sortir d'une source aussi variable la morale qui unit entre eux les hommes d'un pôle à l'autre, malgré la diversité du sol, du climat et des institutions religieuses, civiles et politiques, qui se montre à l'observateur interne, revêtue des caractères imposans d'invariabilité, d'universalité et de nécessité absolue? comment expliquer, par une théorie étroite et fragile, le fait universel et indestructible de cette loi suprême du devoir, qui éclaire toutes les intelligences, et dont Cicéron et Kant ont parlé avec tant de noblesse et de sublimité? autant vaudrait dire que l'absolu dérive du relatif, l'infini du fini, le nécessaire du contingent.

Voilà l'erreur où M. de Bonstetten est tombé en morale, pour avoir trop légèrement admis un dogme scolastique,

pour avoir préféré aux sages lenteurs de la psychologie une logique brillante et rapide, mais peu sûre. Le même abandon de la méthode, à laquelle il devait une analyse assez heureuse des divers élémens de la sensilibité, et de certaines lois de l'intelligence, lui a fait commettre, en métaphysique, une erreur qui n'est pas moins grave que la première. Entrons, à ce sujet, dans quelques développemens.

Le phénomène, le plus singulier à la fois et le plus trivial de notre existence, est le passage du monde intérieur au monde extérieur. Le peuple, qui ne sent que confusément la différence de l'esprit et de la matière, parce qu'il est plongé dans l'atmosphère des sens, franchit ce passage avec une aveugle insouciance; le philosophe seul y voit un abîme profond, aux bords duquel sa raison l'arrête épouvantée. Aussi, les hommes qui, dans tous les siècles, ont réfléchi sur la nature humaine, ont-ils essayé de jeter un pont sur cet abîme; de là, dans la philosophie ancienne, ces *formes* ou *apparences* aristotéliques qui, se détachant des objets, entraient par les organes des sens, et venaient s'imprimer dans l'ame; de là, dans la philosophie moderne, la supposition des *idées* cartésiennes, logées dans l'entendement où elles représentent les objets extérieurs. Malheureusement, toutes ces tentatives, qui annoncent pourtant dans leurs auteurs le sentiment plus ou moins intime de la distinction des deux substances, ne font que reculer la difficulté sans la détruire, puisque les formes ou les idées, imaginées comme lien de communication entre les deux mondes, participant nécessairement de la nature de l'un ou de l'autre, laissent subsister l'intervalle immense qui les sépare. Mais, sans parler plus long-tems de la première hypothèse, qui n'est qu'inutile et absurde, la seconde a des conséquences extrêmement graves : en effet, si l'on n'entend pas le mot *idée* dans le

sens commun et populaire de notion, de connaissance, mais dans l'acception particulière et philosophique d'image, de représentation; si, par exemple, au moment où nous regardons le soleil, nous ne voyons pas cet objet lui-même, comme le croit partout le peuple, mais seulement son image, sa représentation, comme disent les philosophes, il nous est impossible d'avoir la certitude de son existence, parce que l'idée que nous nous en formons, ne ressemblant qu'à une idée et non au soleil, ne peut être comparée qu'à une autre idée, et non à l'astre qu'elle remplace, aux termes même de la supposition. Le soleil est donc pour nous comme s'il n'existait pas, ainsi que le monde externe dont il fait partie : aussi l'histoire, qui réalise toujours, d'une manière plus ou moins complète, la théorie, lorsque celle-ci est vraie, nous montre-t-elle le septicisme sur les objets extérieurs, envahissant les diverses écoles de la philosophie moderne, à la suite de la doctrine de la représentation également admise par toutes. Une autre conséquence de cette doctrine, bien plus étendue que la première, c'est la négation absolue du tems et de l'espace infini de Dieu, de l'ame et de la matière, des sons, des odeurs, etc., etc., parce que toutes ces choses, ne pouvant être représentées, n'ont rien de réel, en vertu du principe, que cela seul existe, dont l'idée ou la représentation mentale est possible. Voilà les dangers du dogme scolastique sur la nature de l'idée; dogme contenu, soit implicitement, soit explicitement, dans la plupart des écrits métaphysiques des deux derniers siècles. M. de Bonstetten, qui l'adopte entièrement, n'en accepte pas avec fermeté tous les résultats, car il n'a guère de scepticisme franc et décidé que relativement aux réalités extérieures; mais il ne lui faut, comme on voit, que presser un peu

plus les conséquences de cette théorie, pour étendre son scepticisme au reste des objets de la connaissance humaine.

Nous avons relevé les deux grandes erreurs contenues dans les *Études de l'homme;* nous en avons montré la source dans la préoccupation de l'auteur pour certaines opinions, sinon dominantes, du moins encore accréditées dans le monde philosophique, opinions qu'il n'a point soumises à la pierre de touche infaillible de l'expérience. Après avoir examiné successivement sa méthode et ses doctrines, il nous reste à parler de son style. Comme M. de Bonstetten appartient à la Suisse par sa naissance et par son séjour, on pourrait s'attendre à trouver son livre hérissé de germanismes et de locutions étrangères; on se tromperait, i y en a beaucoup moins que dans plus d'un ouvrage écrit en France par des Français de nos jours; et, s'il péche quelquefois contre la correction et l'élégance, il offre généralement une manière d'écrire vive, piquante, animée, qui rappelle beaucoup plus l'école de Platon que celle d'Aristote, dont il reproduit néanmoins le dogme fondamental. Aussi, n'a-t-il pas peu contribué à populariser la philosophie dans Genève, où les dames elles-mêmes le lisent avec fruit et avec plaisir. VARNEY.

ASSUNTO PRIMO DELLA SCIENZA DEL DIRITTO NATURALE, etc. *Principes de la science du droit naturel*, par J.-D. ROMAGNOSI (1).

EXISTE-T-IL un *droit naturel?* Cette question peut sembler singulière, tant l'affirmative paraît évidente; et ce-

(1) Milan, 1820, Vincenzo Ferrario. Un vol. in-8° de 212 pages.

pendant, nous voyons de bons esprits hésiter : nous en voyons même se prononcer pour la négative. Les uns se refusent à reconnaître l'existence d'une loi universelle, antérieure à toute loi positive : les autres, considérant que la loi positive ne renferme aucune disposition qui n'ait un motif, ne conçoivent point un droit naturel distinct du droit conventionnel. On peut répondre aux premiers que si, d'une part, l'homme est évidemment créé pour la société; si, d'autre part, l'état social ne peut subsister sans l'observation de certaines règles, de certains principes, ces principes, ces règles, constituent la loi universelle. On peut répondre aux autres que, si les bonnes lois positives sont fondées sur le droit naturel, il en est malheureusement beaucoup qui s'en écartent, et qui n'en font pas moins partie du corps de la législation; que, d'ailleurs, si la loi positive ne doit être que l'écho de la raison naturelle, il faut reconnaître du moins que cette raison naturelle lui est préexistante : que c'est elle encore qui lui sert de supplément, qui règle les cas que le législateur n'a pu prévoir. C'est particulièrement sur cette dernière considération que M. Romagnosi fonde la distinction du *droit naturel* et du *droit positif;* l'énoncer, c'est indiquer déjà l'objet de son ouvrage.

Dans un espace de deux cents et quelques pages, cet écrit contient beaucoup de substance. L'auteur s'occupe, en commençant, de définir le *droit naturel*, qu'il considère tour à tour comme *science*, comme *loi* et comme *faculté*. Il recherche quelle est la sanction de ce droit : il la place d'abord dans le pouvoir de la nature, qui attache, comme résultat infaillible, à la violation de la loi naturelle, *la production d'un mal, ou la privation d'un bien*. A cette première sanction, il en ajoute une autre qu'il nomme *surnaturelle*, et qu'il fait résider dans la *religion*. Il établit

ensuite la *nécessité* et l'*immutabilité* de la loi naturelle, et fixe le sens qu'on doit attacher à ces expressions.

De là, examinant la constitution de la société dans ses rapports avec le *droit naturel*, M. Romagnosi traite plusieurs questions intéressantes. L'agriculture, le commerce, l'instruction et l'éducation publique, l'état politique de la société, deviennent tour à tour l'objet de ses investigations. Il s'occupe ensuite de l'*indépendance*, de la *liberté*, de l'*égalité;* il consacre deux chapitres à la *notoriété* et à l'*opportunité*, considérés comme caractères du droit naturel. Puis, passant à l'établissement des lois positives, il montre leurs rapports de dépendance avec la loi naturelle, les conditions qu'elles doivent réunir pour être conformes à la raison, les limites que le législateur humain ne peut se permettre de franchir, les objets auxquels peut s'étendre la législation positive. Il termine en traitant de la religion dans sa relation avec les lois.

On voit que ce plan est d'une grande étendue, et qu'il embrasse les plus importantes questions de la science sociale. On doit rendre hommage aux vues du savant professeur, et reconnaître que, sur ces graves objets, ses principes sont purs, ses doctrines saines, et que son enseignement est à la hauteur des connaissances actuelles.

Je n'oserais donner entièrement les mêmes éloges aux formes extérieures de son enseignement. Pourquoi, négligeant la méthode analytique, à laquelle l'esprit humain a dû tant de progrès, M. Romagnosi a-t-il mieux aimé s'attacher à la vieille méthode, et procéder par la synthèse ? Cette manière d'enseigner, qui consiste à poser, en commençant, une définition abstraite, et communément inintelligible, dont le reste du chapitre est consacré à donner l'explication et le développement, est peu satisfaisante dans ses résultats, puisque, loin de conduire progressivement l'es-

prit à des idées nouvelles, elle le force continuellement à revenir sur ses pas : elle est, de plus, très-fatigante pour l'attention. Au lieu de marcher du connu à l'inconnu, elle va de l'inconnu au connu ; elle nous offre à chaque instant des énigmes, dont il faut aller chercher le mot à la fin des chapitres. Je blâmerais aussi dans ce livre estimable l'abus des expressions et des formes scolastiques; l'auteur aurait pu trouver chez nos bons écrivains, Condillac, J.-J. Rousseau, l'exemple d'une manière plus large de procéder dans la démonstration.

Puisque j'ai parlé de l'auteur du *Contrat social*, je dois le justifier d'un reproche peu fondé que lui adresse M. Romagnosi. On sait que Rousseau fait consister le contrat social dans une seule clause, *l'aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits, à toute la communauté*. Notre publiciste croit voir, dans ce principe, une atteinte portée au droit naturel; il s'écrie qu'il est des droits inaliénables, qui n'ont pu entrer en communauté, et dont la société ne peut dépouiller aucun de ses membres.

Cette doctrine est très-vraie, sans doute; mais, au lieu de blâmer Rousseau de l'avoir combattue, M. Romagnosi aurait dû le louer de l'avoir formellement établie. En effet, s'il eût pris la peine de lire encore quelques pages du *Contrat social*, il aurait vu le passage suivant :

« Outre la personne publique, nous avons à considérer les personnes privées qui la composent, et dont la vie et la liberté sont *naturellement indépendantes* d'elle. Il s'agit donc de bien distinguer les *droits respectifs* du citoyen et du souverain, et les devoirs qu'ont à remplir les premiers, en qualité de sujets, *du droit naturel dont ils doivent jouir, en qualité d'hommes.* »

Rien de plus positif, assurément, que ce passage. « On convient, continue Rousseau, que tout ce que chacun aliène

de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, *c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté*; mais, ajoute-t-il (et cette restriction est évidemment nécessaire), il faut convenir aussi que le souverain (1) seul est juge de cette importance. »

« Tous les *services* qu'un citoyen peut rendre à l'état, il les lui doit, sitôt que le souverain les demande; *mais le souverain, de son côté, ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté.* »

Comment, en présence de textes si positifs, M. Romagnosi a-t-il pu écrire l'apostrophe suivante? *Qui vous a dit qu'une assemblée, quoi qu'elle fasse, fasse toujours bien, ou soit toujours réputée avoir bien fait?* Personne, certainement. Aussi Rousseau dit-il précisément le contraire. *Vous me dépouillez de la faculté de posséder, pour me dépouiller de la faculté de penser.* Ceci est un peu fort; on ne s'était pas encore avisé d'accuser Rousseau d'être l'ennemi de la liberté de penser. *Vous exigez de moi l'aliénation de tous mes droits, pour que l'assemblée puisse en disposer à son bon plaisir.* Je dis, au contraire, que vous n'aliénez que « la portion dont l'usage importe à la communauté. » *Elle ne peut donc avoir aucune règle obligatoire qui limite sa puissance.* Cette règle, je viens de vous l'indiquer moi-même : « Le souverain, vous ai-je dit, ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté. » *Elle ne peut donc, dans aucun cas, être taxée d'injustice.* Je viens de vous déclarer le contraire.

L'union sociale, dit encore M. Romagnosi, *n'est pas une union d'amortissement; c'est une union d'échanges et*

---

(1) On n'a pas oublié que ce mot, chez Rousseau signifie *le corps social.*

de secours. « Les engagemens qui nous lient au corps social, dit Rousseau, ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels; et leur nature est telle, qu'en les remplissant, on ne peut travailler pour autrui sans travailler pour soi. »

M. Romagnosi nie que la *pluralité* des membres du corps social ait un droit *illimité* sur la personne ou les biens de chacun d'eux : il nie que vingt-quatre individus aient le droit d'en opprimer un, ou d'en dépouiller un vingt-cinquième. Sur ce point encore, il ne fait que suivre les principes établis par Rousseau. Celui-ci nous enseigne effectivement que *la volonté générale* (ou la loi), *doit partir de tous pour s'appliquer à tous ; qu'elle perd sa rectitude naturelle, lorsqu'elle tend à quelque objet individuel et déterminé, parce qu'alors, jugeant de ce qui nous est étranger, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide; qu'ainsi, le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe et ne peut passer les bornes des conventions générales; que le souverain n'est jamais en droit de charger un sujet plus qu'un autre, parce qu'alors, l'affaire devenant particulière, son pouvoir n'est plus compétent; que, dans cette institution, chacun se soumet nécessairement aux conditions qu'il impose aux autres, etc., etc.....* Il est difficile de mieux fonder la garantie des individus contre l'oppression de la majorité.

J'ai donné un peu d'étendue à cette polémique, entraîné par le désir de laver d'une accusation peu réfléchie un grand homme et un bel ouvrage. On s'accoutume, depuis quelque tems, à lire et à juger trop légèrement le *Contrat social.* La plupart des adversaires de Rousseau, préoccupés de leurs propres systèmes, répondent à leur pensée, au lieu de répondre à la sienne, et le plus sou-

vent, il ne faudrait, pour réfuter leurs critiques, que leur représenter les simples expressions du livre critiqué.

Appliquées à M. Romagnosi, ces observations générales seraient trop sévères; aussi en est-il plutôt l'occasion que l'objet. L'erreur que j'ai combattue est unique dans son ouvrage : elle ne doit pas nous empêcher de rendre justice aux intentions pures, aux solides connaissances, aux sages principes qui le distinguent. S. A. Berville.

Précis de l'Histoire politique et militaire de l'Europe, *depuis l'année* 1783 *jusqu'à l'année* 1814, *etc.; par Jean* Bigland; *traduit de l'anglais, augmenté, quant à la partie militaire, et continué jusqu'à l'année* 1819, *par* J. Mac-Carthy, etc. (1).

Cet ouvrage comprend une période de trente-six ans, de 1783 à 1819, période qui est sans doute l'une des plus importantes de l'histoire moderne. Les annales du monde n'ont peut-être jamais présenté, dans un aussi court intervalle, un aussi grand nombre d'événemens, tous remarquables par leur nature, leur étendue et leurs conséquences. « L'épée du conquérant, pour me servir d'une phrase de l'auteur, a produit autant de véritables changemens dans les affaires humaines, et presque avec la même rapidité que la baguette du magicien en opère dans le domaine des fictions. »

Plusieurs écrivains ont essayé de retracer cette grande époque, et l'on ne cesse encore de répéter de pareils essais. Mais quel est celui qui a bien rempli cette tâche? Ordinairement, nous cherchons en vain parmi la foule de ces historiographes, sinon l'écrivain parfait dans ce genre,

(1) Paris, 1819. 3 vol. in 8°. Librairie universelle de P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, 18 fr. et 21 fr. par la poste.

sinon l'élève de Tacite et de Thucydide, du moins le narrateur véridique et sincère. Bayle comparait le véritable historien au *sage* des stoïciens, et le scepticisme de Bayle ne saurait être mieux prouvé que par ces prétendus historiens de nos jours. Ils ont presque tous sacrifié les intérêts de la vérité et ceux de l'espèce humaine à leurs passions momentanées et à leurs intérêts particuliers.

L'auteur de l'histoire que nous annonçons ne doit pas être confondu avec la foule de ces écrivains méprisables : il présente au moins, avec beaucoup de soin et d'impartialité, les événemens extraordinaires de cette époque, et surtout les exploits des Français, qui en occupent la partie principale. Quoique Anglais, loin de se laisser entraîner par cette antique prévention contre les Français, qui a trop souvent guidé la plume de ses compatriotes, il ne cherche que la vérité; il consulte les autorités les plus dignes de foi, et, lors même qu'elles ne sont pas d'accord, il fait ressortir de leurs témoignages ce qui paraît du moins le plus vraisemblable.

Le titre de cette histoire annonce qu'elle est à la fois politique et militaire; mais la partie militaire absorbe presque entièrement la partie politique, à laquelle tout le reste devrait être subordonné. Qu'on ne croie pas, cependant, que l'éclat de tant de batailles, de victoires, de conquêtes, de révolutions d'états, qui se succèdent avec la rapidité de l'éclair, empêche l'auteur de tourner parfois l'attention sur les destinées des peuples. Quoiqu'il paraisse un peu trop prévenu en faveur de cette fausse gloire, qui coûte aux nations tant de sang et tant de larmes, ses réflexions sont ordinairement appuyées sur les vrais principes des sciences morales et politiques : il rappelle souvent que le bonheur du peuple ne peut résulter que de sa liberté civile et de la jouissance paisible de ses droits.

Il nous a paru quelquefois s'appesantir un peu trop sur l'application de quelques maximes, ou trop communes, ou même étrangères à une histoire politique. Un historien moderne, en décrivant les malheurs de la révolution pendant l'affreuse époque de la terreur, s'est exprimé en ces termes : « Jamais ces théoristes, qui nient l'intervention de la Providence, n'eurent plus de raison d'être convaincus que le monde moral, comme le monde physique, est abandonné aux lois générales de la nature, et que le ciel n'agit que fort indirectement dans les affaires humaines. » Cette phrase, qui répète et tempère une pensée très-connue de Tacite, ne plaît guère à notre historiographe. « Si nous réfléchissons, dit-il, sur le sort des démagogues qui ont renversé le trône de France et tyrannisé si cruellement le peuple, nous aurons peut-être plutôt sujet d'admettre que de nier l'intervention de la Providence (1). » Si quelques lecteurs n'aiment pas ce genre de réflexions, nous pouvons leur garantir qu'elles ne sont pas fréquentes dans le cours de cette histoire.

Un mérite qu'on ne peut refuser à notre auteur, c'est la précision et la clarté qui distinguent sa narration : malgré la loi de la concision qu'il s'était imposée, si l'on considère le nombre et la variété des événemens que l'auteur a su encadrer dans son tableau très-restreint, il faut convenir qu'il a suivi sa marche avec beaucoup de rapidité. Par ce moyen, il fait beaucoup moins sentir la monotonie des événemens, qui, malgré leur singularité, sont trop souvent semblables.

Mais je m'arrête plutôt sur les qualités particulières de cette histoire, que sur l'importance de son sujet : comme celui-ci est généralement très-connu, et qu'il serait im-

(1) T. I, pag. 341.

possible d'en suivre les détails, ou d'en choisir les plus intéressans, je crois plus utile d'entretenir le lecteur de quelques réflexions particulières que l'examen de cette histoire m'a suggérées. Je vais d'abord en indiquer le but et le plan.

L'auteur ouvre la scène par les événemens politiques qui ont précédé la révolution de France, et qui tous ont cessé, ou plutôt se sont confondus avec ce grand mouvement qui a enveloppé l'Europe entière. La discussion entre Joseph II et la république de Hollande, sur la navigation de l'Escaut, la réaction des patriotes hollandais contre le stathouder et celle des Belges contre l'Autriche; la soumission des uns par les armes de Frédéric-Guillaume II, et des autres par les mesures de l'empereur Léopold; la guerre et la réconciliation de la Russie et de l'Autriche, d'une part, avec la Suède et la Porte Ottomane, de l'autre; et le premier partage de la Pologne entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, qui ont laissé la preuve la plus éclatante de la morale de ces trois cabinets, forment comme le prologue de cette grande histoire. Les personnages qui y jouent le premier rôle sont le duc de Brunswick, Joseph II, Catherine II, Léopold, Hertzberg, et surtout le général Kosciusko. Il est consolant de voir que la puissance et la fortune de tant de princes et de courtisans, presque tous coalisés contre la liberté des peuples, n'ont pu éclipser la gloire de l'homme de bien, accablé de ses vicissitudes et de ses malheurs!

Au milieu de ces événemens, la France paraissait inactive sur le théâtre de l'Europe. Elle avait même perdu beaucoup de considération, et par le renversement du parti patriotique en Hollande, et parce qu'elle n'avait pris aucune part dans la guerre entre la Russie et la Porte Ottomane, ni même dans le violent partage de la Pologne;

mais elle nourrissait dans son sein les élémens de cette révolution qui devait bientôt lui donner l'influence la plus étendue et la plus décisive sur toute l'Europe.

L'auteur commence par indiquer les symptômes de cette commotion, et par en signaler, d'après M. de Ségur, les causes les plus probables et les plus actives : évitant toujours les extrêmes, il désigne ces ardens novateurs, les uns comme ennemis déclarés du trône et de l'autel, les autres comme enthousiastes égarés par de fausses notions de liberté et d'égalité. Mais, au milieu de leurs contrastes et de leurs excès, il fixe son attention sur cette célèbre déclaration des droits de l'homme, proclamée par les états-généraux, constitués en assemblée nationale, et qui devint comme le principe et le but de ce grand mouvement et la compensation de tant de maux qui l'avaient amené et qui l'ont suivi.

M. Bigland n'oublie pas les prédictions que firent alors, au sujet de la révolution française, Pitt et Fox, d'une part, et Burke, de l'autre. Ce dernier parut, il est vrai, plus heureux dans ses pronostics. Mais, puisque l'esprit public, après tant de revers, semble avoir triomphé des obstacles et des dangers, on peut conclure qu'ils avaient tous les trois pressenti ce qui s'est dans la suite plus ou moins vérifié. Peut-être n'aurait-on pu préparer ni assurer le bonheur annoncé par Pitt et Fox, sans passer par les malheurs prévus par Burke.

Les première et seconde assemblées nationales font place à ce prétendu gouvernement républicain, qui allait détruire ce qu'il devait réformer. L'aspect intérieur de la France encouragea, sans doute, les deux cours de Vienne et de Berlin à s'engager dans cette guerre dispendieuse et inutile, qu'elles entreprirent contre elle, en menaçant tous les Français d'une proscription générale. L'auteur

reproduit une observation judicieuse, qui n'échappa point alors à plusieurs hommes d'état ; il fait remarquer que cette guerre ne pouvait qu'exaspérer une nation que les puissances étrangères espéraient intimider, et qu'elles consolideraient ainsi le pouvoir dont le renversement était le but de leurs efforts.

En effet, ce fut sous un gouvernement révolutionnaire, et en présence de ses ennemis, que le peuple français déploya cette vigueur et cette énergie qui triomphèrent de tous les obstacles, et qui obtinrent des résultats prodigieux. Ainsi, la révolution politique amena celle de la tactique ; et Carnot, s'élevant le premier au-desus des combinaisons de l'ancien système, considéra toute l'étendue des frontières de la France comme un vaste champ de bataille, et déconcerta la politique des cabinets coalisés. L'historien, trouvant, d'après les calculs de M. de Ségur, que les forces mises en campagne, en 1794, par la république française, étaient plus que le double des forces de ses ennemis, observe qu'elles étaient deux fois plus nombreuses que celles de l'empire romain, aux époques les plus brillantes de sa gloire (1).

Nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici un passage dans lequel M. Bigland résume la partie de l'histoire qui termine le dernier siècle. Ce tableau est d'autant plus intéressant, qu'il est tracé par un Anglais, et qu'il caractérise à la fois sa manière de voir et l'époque qu'il a décrite. « La guerre funeste de la révolution, dit notre auteur, tiendra une place mémorable dans l'histoire, tant à cause des nombreuses armées que l'on y vit figurer, des grandes et savantes combinaisons auxquelles ses plans militaires donnèrent lieu, des batailles multipliées et san-

(1) T. I, pag. 329.

glantes qui furent livrées, que par le nombre prodigieux d'hommes qui y périrent, et surtout par le résultat qu'elle produisit. Durant cette guerre si imposante et si remarquable, les établissemens militaires des différentes puissances de l'Europe surpassèrent tout ce que l'on avait vu de semblable, soit dans les tems anciens, soit dans les tems modernes. La France mit en campagne des armées plus nombr uses que celles d'aucune autre nation européenne. Tout s'abaissa devant sa puissance colossale, et elle acquit une influence presque sans bornes sur l'Italie, l'Espagne et les Provinces-Unies (1). »

Avec le 13e chapitre, qui termine le premier volume de cet ouvrage, commence l'histoire de Bonaparte, qui va bientôt absorber l'histoire de la France et celle de toute l'Europe. Tous ses exploits militaires, ses réformes politiques, ses conquêtes et ses vicissitudes, sont décrits dans les deux volumes suivans. On voit quels moyens il emploie pour servir d'abord la cause de la révolution, et pour la faire servir ensuite à ses vues ambitieuses. En amalgamant les partis, en paraissant respecter le principe de l'égalité des droits, il substitue à l'exercice de la liberté cet éclat éblouissant de gloire militaire qui en fait oublier la perte ; il parvient à se faire regarder comme un instrument nécessaire à la tranquillité de la France et même de l'Europe, et à s'emparer de la force et de l'opinion publiques. L'historien, après l'avoir suivi jusqu'à l'apogée de sa gloire, retrace aussi à grands traits sa décadence et sa chute, jusqu'au moment où il dut plutôt regretter de n'avoir pas donné la liberté aux peuples que d'avoir perdu la sienne.

Tel est, en général, le vaste tableau que nous présente

(1) T. II, pag. 121.

M. Bigland. M. Mac-Carthy, son traducteur, le suit constamment ; mais il se tient toujours en garde contre quelques omissions ou quelques inexactitudes échappées à la plume de l'auteur, et qu'il relève à propos en les corrigeant. Il continue ensuite cette histoire au-delà du terme que M. Bigland lui avait assigné, et la conduit jusqu'en 1819. Le continuateur assure qu'il a puisé aux mêmes sources que l'auteur anglais, et s'est, pour ainsi dire, restreint au rôle de traducteur. Nous le croyons volontiers ; mais, ce qui est le plus remarquable, c'est que le sujet n'a plus le même intérêt. Revenons maintenant à des observations plus particulières, et peut-être plus utiles à ceux qui s'occupent à bien connaître et à bien apprécier l'histoire de nos tems.

Nous avons distingué notre historien, surtout sous le rapport de sa véracité ; mais on n'est pas toujours à même de saisir la vérité, quoiqu'on se donne beaucoup de peine pour la chercher. M. Bigland en fournit la preuve, dans son récit de quelques événemens relatifs à l'Italie. Il dit que les Français, ayant été reçus à Venise comme amis et alliés, laissèrent un grand nombre de leurs malades dans les hôpitaux de cette ville ; que, pendant l'éloignement de leur armée, ces infortunés furent massacrés dans une émeute populaire, et que les Français, pour se venger de cette cruauté, s'emparèrent de Venise, abolirent le gouvernement existant, et plantèrent l'arbre de la liberté sur la place de Saint-Marc (1). C'est dénaturer entièrement l'un des événemens les plus importans de l'histoire moderne ; et nous insistons d'autant plus sur cette observation, que le même sujet n'a pas été assez éclairci dans une histoire particulière de Venise, histoire qui, par la

(1) T. II, pag. 18.

réputation de l'auteur et par l'importance de ses recherches, a mérité d'être généralement estimée.

L'émeute populaire dans laquelle on massacra les Français, même dans les hôpitaux, eut lieu à Vérone, et non à Venise. Il serait très-intéressant d'examiner pourquoi le peuple véronais était alors si fort prévenu contre l'armée française. Mais, ce qu'il suffit de rappeler ici, c'est que des émissaires du gouvernement vénitien et de l'armée autrichienne qui descendait du Tyrol, profitèrent de ces dispositions des Véronais, espérant arrêter la révolution qui se propageait au-delà de Bergame et de Brescia.

La révolution, qui éclata successivement à Venise, fut hasardée par un très-petit nombre de patriotes, à la tête desquels se trouvait Pier-Tommaso Zorzi, homme très-rusé et encore plus entreprenant. Les Français n'y prirent aucune part ; la légation française, confiée à un citoyen non moins probe qu'éclairé (M. Joseph Villetard), fit au contraire tous ses efforts pour détourner les patriotes vénitiens de leur téméraire entreprise. Mais Zorzi réussit à intimider le doge et son conseil, qui lui abandonnèrent lâchement leur autorité. Bonaparte sut habilement mettre à profit ce que les patriotes venaient d'opérer à son insu. Il les ménagea d'abord ; mais bientôt il punit les aristocrates, qui seuls méritaient sa colère, et trahit les démocrates, qui l'avaient regardé comme le soutien de leur république. Il céda, ou plutôt vendit Venise à l'Autriche, et fit même arrêter les députés vénitiens qui se rendaient à Paris pour réclamer l'indépendance de leur patrie. Si ce fut une faute, et peut-être un crime politique de Bonaparte, il l'expia en quelque sorte lorsqu'il incorpora Venise au royaume d'Italie.

Je supprime d'autres observations du même genre qu'on pourrait faire sur ce qui regarde la première invasion de

Naples, faite par les Français, et je fais quelques remarques plus générales relatives à l'ensemble de cette histoire. L'auteur avait d'abord calculé la force morale et militaire de la France; il aurait dû, je pense, en déterminer encore mieux le développement ultérieur et en comparer les effets. Je regarde cette analyse comme la plus importante dans une histoire militaire et politique de nos tems, telle que l'histoire dont il s'agit. C'est par là qu'on aurait évalué la force réelle de la nation, qui n'est pas toujours la force du gouvernement, et que l'on nous aurait fait distinguer trois époques bien différentes dans la vie de Napoléon, aussi courte en durée que riche en événemens. On aurait signalé la première par son génie jusqu'à la campagne de Marengo; la seconde, par son orgueil, jusqu'à son mariage avec Marie-Louise; et la troisième, par sa vanité, qui produisit tous ses revers. Plus on compare ces trois époques, plus on y reconnaît ces trois caractères qui les distinguent.

L'analyse comparative de ces trois époques, bien appréciées, aurait jeté beaucoup plus de lumière et d'intérêt sur une histoire dont l'objet principal est de calculer les effets du contraste et de l'accord de la force et de l'opinion publiques. Combien d'illusions et de préjugés cet examen aurait détruits, en nous montrant sans cesse que les exploits les plus éblouissans qui eurent leur source dans la vanité, loin d'assurer la gloire du héros, ont, au contraire, accéléré sa décadence et décidé sa perte. En effet, à l'époque de sa plus grande splendeur, sa force réelle avait sensiblement diminuée; elle consistait plutôt dans le nombre et dans l'étendue que dans l'énergie et dans l'intensité. Et si l'on compare les exploits de la première époque avec ceux des deux autres, on les trouvera, dans le fait, encore plus surprenans. Je me souviens que des officiers fort intelligens osaient accuser Bonaparte d'employer imprudemment, dans les premières

campagnes d'Italie, des forces dans la raison, disaient-ils, de trois contre neuf. Ils ont peut-être exagéré; mais, dans ses dernières campagnes, de combien cette proportion n'a-t-elle pas diminué ?

En expliquant la raison de ce phénomène, on aurait en même tems donné celle de l'esprit public, qui maintenant domine l'Europe. M. de Ségur, quoiqu'il se soit borné à une époque très-restreinte, n'a jamais perdu de vue cet objet important, qui seul fait l'intérêt principal de nos jours. Autrefois l'histoire des nations était circonscrite dans celle des cabinets; aujourd'hui, on ne peut faire abstraction des peuples qui, soit directement, soit indirectement, y prennent beaucoup de part. Mais pourquoi notre historien, qui avait d'abord indiqué les premiers symptômes de la révolution en France et même au-dehors, dans la Grande-Bretagne, la Hollande, le Brabant et la Pologne, a-t-il négligé d'en suivre le développement jusqu'à nos jours, où elle exerce une influence encore plus efficace et plus étendue ? Chacun se demande sans cesse si la révolution est terminée ; mais l'observateur attentif la trouve d'autant plus active, qu'elle profite de l'expérience de ses écarts et de ses excès. Sous ce rapport, on peut dire que les obstacles et les abus lui ont servi d'alimens pour lui donner plus de force et une marche encore plus sûre et plus solennelle ; et c'est sous ce point de vue surtout, qu'il reste encore à désirer une histoire de nos tems, plus convenable aux lumières du siècle et aux intérêts de l'Europe.

F. Salfi.

Histoire de l'empire de Russie, *par* M. Karamsin : *traduite par* MM. Saint-Thomas *et* Jauffret (1).

Au commencement du siècle dernier, la Russie, comptée au nombre des puissances asiatiques, n'était guère plus connue de nous que la Perse. Cet empire, d'une haute antiquité, avait cependant, dès le tems de Nicéphore, porté ses armes jusque sous les murs de Constantinople ; mais les exploits de ces guerriers barbares ne laissaient d'autres traces dans la mémoire que celles qui restent après les dévastations momentanées de ces torrens grossis par l'orage, et qui disparaissent avec lui. Il faut, pour qu'on s'occupe long-tems, dans les pays éclairés, de l'histoire d'un peuple sauvage, ou qu'il se civilise, et marque ainsi son rang parmi les nations, ou qu'il se fixe dans ses conquêtes, et succède peu à peu à la puissance et à la renommée des peuples conquis. C'est ainsi que les Goths et les Lombards en Italie, les Visigoths en Espagne, les Saxons en Angleterre, les Francs dans les Gaules, les Arabes et les Turcs dans la Grèce et dans l'Asie, ont fondé des états, créé des ères nouvelles, et acquis une existence assez glorieuse pour inspirer la curiosité de connaître leur origine, d'étudier leur marche, et de suivre leurs progrès ; mais les Russes, comme les Scythes, les Huns, les Abares, les Sarmates, les Bulgares et une foule d'autres, dont les noms sont presque oubliés, ont cent fois, pendant plusieurs siècles, épouvanté, dépeuplé, ravagé une partie de la terre, depuis les côtes de la Scandinavie jusqu'à celles du Pont-Euxin, et depuis les rives du Don

(1) Paris, 1819, 1820 et 1821. 8 vol. in-8°. Imprimerie de A. Bolin. Prix, 44 francs. *Voyez* le premier article sur le même ouvrage, ci-dessus, Tom. VI, p. 316.

jusqu'à celles du Danube, sans obtenir d'autre place dans les archives du monde que quelques pages ensanglantées.

Cependant les mêmes Russes occupaient, dès le dixième siècle, une grande étendue de pays, et commençaient déjà à former sous de vaillans czars, une monarchie puissante; mais ensuite, divisés, vaincus, conquis, ils devinrent sujets et tributaires des Tatares : l'Europe confondit dans le même oubli les vainqueurs et les vaincus. Il fallut aux Moscovites de longs efforts et de perpétuels combats, pour briser le joug qui les opprimait. Enfin, ils reconquirent leur indépendance, leur trône s'affermit, leur société s'organisa, leur puissance s'accrut; mais ils restaient encore séparés de nous, moins par la distance que par les mœurs.

Leurs coutumes étaient asiatiques, leur usages grossiers, leurs préjugés barbares; ils offraient aux regards du voyageur le mélange bizarre de la rusticité nomade, du luxe persan et du despotisme tartare; un homme d'un grand génie, *Pierre-le-Grand* parut; il soumit au frein l'esprit turbulent d'une noblesse orgueilleuse, cassa la milice des Strélitz (janissaires de la Russie), disciplina ses troupes, régularisa son gouvernement, donna des lois à son peuple, combattit les Suédois, alors dominateurs du Nord, profita de ses premiers revers pour apprendre l'art de vaincre, conquit la Pologne et lui donna des rois, éclipsa la gloire de Charles XII, dont il anéantit la puissance, courut, dans l'Occident, chercher le flambeau des arts et des sciences, qu'il rapporta dans sa patrie, créa des flottes, fonda une capitale émule de Paris et de Londres, repoussa les armes du Croissant, et naturalisa enfin en Europe son empire, qui depuis, s'étendant graduellement, finit par faire pencher la balance européenne du côté du Nord, avec un poids peut-être trop redoutable.

Ses successeurs portèrent avec plus ou moins de gloire l'immense fardeau qu'il leur avait légué. Catherine Seconde, reculant par ses victoires successives les bornes de son empire, ne fut pas moins célèbre par ses lois. Sous son règne, les sciences et les arts firent de rapides progrès; tout ce qui restait d'asiatique et de barbare dans les classes supérieures de la nation s'effaça peu à peu, quoique l'esclavage du peuple continuât à y laisser subsister le singulier contraste du dixième siècle, marchant à côté du dix-huitième. Enfin, l'empereur Alexandre, après l'incendie de sa capitale envahie par l'Europe liguée, a vu les plus brillantes faveurs de la fortune succéder pour lui aux plus effrayans revers, et il se trouve aujourd'hui placé, avec une armée de huit cent mille hommes victorieux, à la tête de cette même ligue européenne dont les efforts avaient menacé si récemment son trône et sa puissance.

Le rôle important que joue à présent la Russie sur le théâtre du monde civilisé appelle toutes les pensées, et fixe tous les regards sur elle. Semblable à un fleuve presque ignoré, tant qu'il coulait sur un terrain sauvage, et qui voit à présent ses bords ornés de champs fertiles et décorés de cités superbes, les ondes grossies de ses deux branches principales communiquent par le nord et par le midi avec toutes les mers; il est devenu trop majestueux dans son cours, pour que l'on n'éprouve pas une juste curiosité de remonter à sa source. Nous ne pouvons plus nous contenter des esquisses que quelques hommes de talent nous ont données sur l'histoire de ce peuple qui vient par son éclat moderne d'illustrer ainsi son origine.

Un Russe, *M. Karamsin*, à portée par sa position de rechercher et de trouver dans les archives publiques et dans les monastères les actes les plus authentiques, les chroniques les plus anciennes, les documens les plus

exacts, les plus curieux, et doué en même tems du talent nécessaire pour en faire un usage aussi agréable qu'utile, publie successivement, depuis deux années, une histoire de Russie, qui a été traduite avec élégance et pureté par MM. Saint-Thomas et Jauffret.

Cet ouvrage est trop étendu pour que nous puissions en donner ici une analyse complète ; nous nous bornerons à en citer seulement quelques passages, qui feront connaître l'esprit et le style de l'auteur.

Voici d'abord, dans son introduction, sous quel point de vue il considère la science qu'il professe. *L'histoire*, dit-il, *est, en quelque sorte, le livre sacré des nations, livre par excellence et indispensable ; elle est le tableau de leur existence et de leurs actions, le dépôt des révélations et des principes, le testament laissé par les ancêtres à la postérité, le complément et l'explication du présent, le guide de l'avenir.*

En ouvrant les tombeaux, en ranimant les morts, en leur rendant la vie et la parole, en tirant les empires du sein de la poussière, en offrant enfin à l'imagination cette longue série de siècles, avec leurs passions, leurs mœurs et les actions qui les distinguent, l'histoire recule les limites de notre existence ; c'est par sa force créatrice que nous vivons avec les hommes de tous les tems, que nous les voyons, qu'il nous semble les entendre, et que nous éprouvons pour eux des sentimens d'amour ou de haine : et, sans songer encore à son utilité, nous goûtons déjà de vives jouissances, par la seule contemplation de cette variété d'événemens et de caractères, qui intéressent l'esprit ou alimentent la sensibilité.

Si, comme le dit Pline, toute histoire est agréable, encore que mal écrite, quel plaisir ne doit-on pas ressentir en lisant celle de la patrie ? Le véritable cosmopolite est un

être de raison, ou un phénomène si rare, qu'il est inutile d'en parler en bien ou en mal. Nous sommes tous citoyens, en Europe, dans l'Inde, au Mexique, en Abyssinie : l'existence de chaque individu est intimement liée à la patrie ; et ce noble sentiment qui nous attache à elle fait partie de l'amour de lui-même. Je veux que les Grecs et les Romains charment notre imagination : ils sont membres de la grande famille du genre humain. Vertus, faiblesses, gloire, infortunes, rien de ce qui les concerne ne nous est étranger ; mais le nom de Russe a pour nous un attrait bien plus puissant ; mon cœur palpite plus fortement au nom de Pojarsky qu'à celui de Thémistocle ou de Scipion. L'histoire universelle, par ses souvenirs, embellit le monde aux yeux de l'esprit ; celle de la Russie embellit la patrie, centre de notre existence et de nos affections. Quelles touchantes émotions nous procurent les bords du Volkhof, du Dniéper et du Don, lorsque nous connaissons les faits dont ils furent anciennement les témoins ! Non seulement Novogorod, Kief, Vladimir, mais jusqu'aux cabanes d'Életz, de Kozelsk et de Galitch, tout devient pour nous des monumens intéressans. Les objets inamimés parlent à notre cœur, et l'ombre des siècles écoulés nous retrace à chaque pas d'énergiques tableaux.

L'homme qui sent et qui peint aussi vivement l'amour que lui inspire son pays, est seul digne d'en écrire l'histoire. Aussi, quoique cette histoire de Russie, dont nous ne pouvons donner qu'une bien faible esquisse, paraisse peut-être remplie de détails trop longs sur les âges barbares et sur l'enfance sauvage des Russes, cependant, l'auteur y a placé tant de faits, d'anecdotes et de portraits qui piquent la curiosité, son érudition y a semé tant d'actes peu connus et propres à peindre les mœurs du tems, et son patriotisme a trouvé le moyen d'y répandre tant de

chaleur et d'intérêt, que les lecteurs même les plus étrangers à son pays liront avec autant de profit que de plaisir les huit volumes *in*-8° qui composent la partie de son ouvrage déjà publiée, et attendront avec impatience les autres volumes.

L'auteur, malgré l'étendue de ceux que nous possédons à présent, n'a conduit son histoire que jusqu'en 1560, à la mort de la czarine *Anastasie*, épouse du czar *Ivan* ou *Jean*. Jusqu'à nos jours, les savans n'ont trouvé, sur la foule innombrable des hordes belliqueuses du septentrion, que des notions obscures, imparfaites, et souvent contradictoires, puisées dans les écrits de l'histoire des Goths, des auteurs du Bas-Empire, et dans la *bibliothèque bizantine*. M. *Karamsin* a porté quelques lumières dans ce chaos; et, pour remonter à l'origine des *Slaves russes*, il débrouille à nos yeux, autant qu'un pareil travail est possible, la confuse généalogie des *Polaniens*, *Radimitches*, *Viatitches*, *Drevliens*, *Doulèbes*, *Boujaniens*, *Loutitches et Tivertses*, *Croates*, *Sévériens*, *Dregovitches*, *Krivitches*, *Polotchanes*, *Novogorodiens Finois ou Tchoudes*, *Latitches*, *Tatares* et *Varègues*.

La chronique du patriarche Nestor est, à ce qu'il paraît, la source principale qui lui a fourni les plus anciens renseignemens sur le berceau du peuple russe. Cependant, on voit que, loin de se reposer pleinement sur cet antique appui, il a porté, dans l'examen des faits cités par ce Nestor des écrivains russes, l'œil attentif et critique d'une philosophie éclairée, lui opposant quelquefois des actes, fruit de ses savantes recherches, et plus souvent des réflexions dictées par une impartiale raison.

On ne verra pas, sans surprise, que les habitans de cet empire immense, dont la plus grande partie de la population est encore aujourd'hui dans la servitude, vécurent

long-tems autrefois dans l'indépendance et dans l'égalité absolue. La fréquence des guerres fit sentir la nécessité d'avoir des chefs; les chances de la fortune créèrent des pauvres et des riches; quelques guerriers heureux devinrent des *boyards*, des *vaïvodes* et des *knèses*, c'est-à-dire, des seigneurs et des princes puissans. Leur ambition, comme partout ailleurs, opprima les peuples et ensanglanta la patrie.

Au milieu de leurs cruelles dissentions, la république de Novogorod luttait et brillait encore dans le nord; mais enfin, dans le IXe siècle, fatiguée de désordres et dégoûtée de la liberté par la licence, cette république appela volontairement dans son sein un guerrier scandinave ou *varègue*, le célèbre *Rurick*, et se soumit à lui.

Ce prince et ses frères conquirent rapidement le reste de la Russie, et établirent leur résidence à *Kief;* bientôt leurs armes firent trembler Byzance. La monarchie fondée par ce héros aurait pu en peu de tems égaler la puissance de l'empire de Charlemagne; mais les successeurs de Rurick, esclaves de l'esprit du siècle, adoptèrent la funeste coutume de partager le pouvoir entre plusieurs princes; cette coutume des apanages, source des dissentions, des rivalités et des guerres intestines, retarda la civilisation, mina la force des Russes en la divisant, et livra, pendant près de deux siècles, cet infortuné pays au joug humiliant des Tatares, sous le fer desquels ils ne discontinuèrent pas leurs discordes sanglantes.

L'historien, en retraçant le tableau des calamités de ces tems barbares, a su tirer parti de ces horribles désastres, pour présenter tantôt des actes de férocité qui excitent l'effroi, tantôt des traits de courage, de sensibilité, de patriotisme et de fierté, qui inspirent l'admiration. La couleur des tems, des lieux, des mœurs, attache le lecteur et

donne à la vérité une teinte romanesque, poétique et pittoresque qui le fait marcher sans fatigue au milieu de ce chaos.

Quelques grands caractères brillent dans ces ténèbres, et on lira certainement avec plaisir les portraits d'Oleg et d'Olga, la Clotilde de Russie, celui du vaillant et malheureux Sviatoslaf, et ceux du grand Vladimir et d'Alexandre Newski.

Voici comme l'auteur peint le caractère d'Oleg. *A la mort d'Oleg, le peuple gémit et versa des larmes; que peut-on dire de plus fort et de plus expressif à la louange d'un prince qui n'est plus? Oleg ne se contentait pas d'être la terreur des ennemis; il faisait encore les délices de ses sujets! Les soldats pleuraient un chef habile et courageux; le peuple, un défenseur zélé. C'est, à proprement parler, ce prince qu'il faut regarder comme le fondateur de la grandeur de notre empire; car c'est à lui que nous devons les plus belles et les plus riches contrées de la Russie actuelle. Rurik dominait depuis l'Esthonie, les sources slaves et le Volkhof, jusqu'à Biélo-Ozéro, l'embouchure de l'Oka et la ville de Rostof. Oleg subjugua tous les pays depuis Smolensk jusqu'à la Soula, le Dniester, et vraisemblablement jusqu'aux monts Krapaks.*

C'est la sage administration d'un souverain qui fait fleurir les états civilisés; il n'y a que le bras d'un héros qui puisse jeter les fondemens d'un grand empire, et lui servir d'appui, dans les premiers tems de son existence. L'ancienne Russie se fait gloire d'un grand nombre de princes valeureux; mais aucun d'eux ne saurait marcher de pair avec Oleg dans les conquêtes qui ont consolidé la puissance de cette monarchie naissante.

L'histoire regardera-t-elle ce prince comme un souverain illégitime depuis la majorité de l'héritier de Rurick?

Ses grandes actions et l'intérêt de l'État ne justifient-ils pas l'ambition d'Oleg, qui ne pouvait regarder comme sacré le droit de succession, puisqu'il n'était pas encore affermi en Russie par le tems et par l'exemple? Mais le sang d'Ascold et de Dir est une tache éternelle à sa mémoire.

Le portrait de Sviatoslaf, l'un des plus fameux héros de l'antique Russie, fera mieux connaître encore le talent de l'historien, qui a su donner à son tableau une couleur et une touche convenables au modèle et au siècle.

Ce prince fut dans son tems un guerrier téméraire, un conquérant célèbre; il voulait porter le siége de son empire sur les bords du Danube, et deux fois il conquit la Bulgarie; mais la fortune inconstante lui opposa enfin un ennemi qui triompha de son courage : c'était l'un des plus grands empereurs qui eût paru sur le trône de Bizance, *Zimisces*.

Cet empereur marcha contre les Russes, et arrêta ce torrent dévastateur; la lutte fut terrible. Après plusieurs batailles qui durèrent des journées entières, et qui moissonnèrent l'élite des deux peuples, la vieille tactique de l'empire tombant, l'emporta sur l'aveugle et opiniâtre férocité de l'empire naissant; Sviatoslaf demeuré seul, entouré, assiégé, blessé, après avoir vu périr autour de lui tous ses compagnons d'armes, força, dans son infortune, son vainqueur à l'admiration et au respect; il obtint un traité honorable; il revint à Kief, ayant perdu ses conquêtes, son armée, et ne conservant que sa gloire.

Voyons, à présent, sous quels traits l'historien nous le représente. *Ce prince, ayant atteint sa majorité, ne songea plus qu'à signaler sa valeur par des exploits dignes de sa grande ame. Brûlant de rivaliser d'héroïsme avec le successeur de Rurik; enflammé du désir de donner un nouveau lustre aux armes russes, si célèbres sous le*

règne d'Oleg, il rassemble une nombreuse armée, et vole au champ d'honneur, avec l'impétuosité d'un jeune héros : il avait su, par le genre de vie le plus dur, habituer son corps à toutes les fatigues de la guerre. Il n'avait jamais ni tentes ni équipages, et ne se nourrissait que de chair de cheval ou de bêtes sauvages, qu'il faisait lui-même rôtir sur des charbons. Également habitué au froid et à l'intempérie des pays septentrionaux, il n'avait d'autre toit que la voûte céleste, d'autre oreiller que sa selle. Tous ses soldats le prenaient pour modèle : l'ancienne chronique transmet à la postérité la noblesse de son caractère : bien loin de chercher à profiter des avantages qu'offre une attaque imprévue, il avait toujours soin de déclarer la guerre aux peuples, ses ennemis, avant de les combattre, en leur faisant dire : Je marche contre vous. Dans des tems où la barbarie étendait partout son empire, on aime à voir le fier Sviatoslaf observer toutes les règles d'un honneur vraiment chevaleresque.

La fin de son règne fut tragique; la fortune l'avait abandonné sans retour; attaqué, surpris, entouré par les Petchénègues, Sviatoslaf périt, dit M. Karamsin, dans une bataille qu'il fut forcé de leur livrer. Koursia, prince de ces peuples barbares, lui trancha la tête et se servit de son crâne en guise de coupe. Ainsi mourut cet Alexandre de notre histoire ancienne; ce héros, qui luttait si courageusement contre ses ennemis et contre la mauvaise fortune, qui, quelquefois vaincu, commandait l'admiration à son vainqueur par sa fermeté magnanime dans les revers : il sut, par le genre de vie le plus dur, égaler les héros chantés par Homère; et, par sa patience à supporter les rigueurs du tems, les plus accablantes fatigues, en un mot, tout ce qui effarouche la mollesse, il enseigna aux Russes la manière de triompher de leurs ennemis dans toutes les

saisons. Mais Sviatoslaf, ce modèle des grands capitaines, n'est pas celui des bons princes; car, il préféra la gloire des armes au bonheur de ses états; et son caractère, fait pour embrâser l'imagination du poète, mérite le blâme de l'historien.

Le grand Vladimir fut le Clovis de la Russie : sous son règne, les Russes abjurèrent l'idolâtrie et reçurent le baptême. Déjà, la czarine Olga leur en avait donné l'exemple; mais, malgré leur respect pour elle, ils étaient presque tous restés fidèles à leur ancien culte. Ce que leur conversion nous offre de particulier, d'étrange, et même d'unique dans l'histoire du monde, c'est qu'ils parurent dégoûtés de leur vieille croyance avant d'en adopter une autre, et que leur prince, cherchant avec eux la vérité, voulut, avant de se décider, connaître et comparer toutes les religions qui régnaient alors, pour choisir avec réflexion celle qu'ils voulaient professer.

Vladimir consulta d'abord des envoyés bulgares musulmans. *Le paradis de Mahomet, le tableau des gracieuses houris enflammèrent l'imagination de ce prince voluptueux; mais la circoncision lui parut un usage odieux, et la défense de boire du vin une loi ridicule. Le vin*, dit-il, *fait la joie des Russes, nous ne pouvons nous en passer.*

Il écouta ensuite les députés des catholiques allemands, qui lui parlèrent de la grandeur de Dieu et du néant des idoles : *Retournez chez vous*, leur répondit le czar, *ce n'est point du pape que nos pères ont reçu une religion.*

Les Juifs vinrent à leur tour le trouver. *Où est votre patrie*, leur dit-il ? *à Jérusalem*, répondirent les rabbins; *mais, dans sa colère, Dieu nous a dispersés sur toute la surface du globe. Comment*, répliqua Vladimir! *vous êtes ainsi maudits de Dieu, et vous voulez donner des leçons*

aux autres? allez, nous ne voulons point, comme vous, rester sans patrie.

Un philosophe grec fut plus heureux dans ses efforts; il frappa tellement le czar par le tableau des récompenses et des peines éternelles, que le prince s'écria en soupirant: *Quel bonheur pour les hommes vertueux, et quel malheur pour les méchans!*

Cependant, il hésitait encore: *Tout homme*, lui dirent les boyards, *loue sa religion; et, si vous voulez choisir la meilleure, envoyez des hommes sages dans les différens pays, afin qu'ils puissent reconnaître quel est celui de tous les peuples qui honore Dieu de la manière la plus digne de lui.*

Vladimir chargea de cette mission dix hommes dignes de sa confiance. La tristesse du culte des Bulgares, les cérémonies sans grandeur des catholiques allemands, excitèrent le mépris des ambassadeurs; et, comme l'éclat extérieur les touchait plus que les vérités abstraites, ils furent frappés d'admiration lorsqu'ils virent à Constantinople, dans l'église de Sainte-Sophie, *le patriarche revêtu de ses habits pontificaux et célébrant l'office divin. La magnificence du temple, la présence de tout le clergé grec, la richesse des vêtemens sacerdotaux, les ornemens des autels, l'odeur exquise de l'encens, le chant délicieux des chœurs, le silence du peuple, enfin la majesté sainte et mystérieuse des cérémonies, tout frappa les Russes d'admiration. Il leur sembla que ce temple était le séjour du tout-puissant lui-même, et qu'il s'y manifestait immédiatement aux mortels.*

Revenus à Kief, ils dirent au czar: *Tout homme qui a porté à ses lèvres une douce boisson, éprouve de l'aversion pour tout ce qui est amer; c'est pourquoi, maintenant que*

nous connaissons la religion grecque, nous n'en voulons point d'autre.

Néanmoins, Vladimir voulut encore consulter les boyards et les anciens. *Si la religion grecque n'était pas la meilleure*, lui dirent-ils, *Olga, votre aïeule, la plus sage des mortelles, n'aurait pas songé à l'embrasser.* Alors, le grand prince résolut de se faire chrétien.

Après la description des tems héroïques et presque fabuleux de la Russie, l'auteur arrive aux époques désastreuses de l'invasion des Tartares. Au milieu de cet affreux tableau, tracé avec talent, on voit briller, parmi des scènes de honte, de revers, de désolation et d'abattement, quelques nobles caractères, quelques traits d'un courage héroïque, qui reposent l'ame, relèvent l'attention, et qui font entrevoir le moment où la fierté russe brisera le joug humiliant de la *horde dorée.*

Nous terminerons cette analyse par la citation d'un court passage qui prouve à quel point de misères le peuple le plus vaillant peut être réduit, lorsque ses dissentions le livrent à la haine de l'étranger.

*L'état de la Russie était déplorable alors; il semblait qu'un fleuve de feu l'eût parcourue depuis ses limites orientales jusqu'à ses frontières à l'occident; on aurait dit que la peste, que les tremblemens de terre, que tous les fléaux de la nature s'étaient ligués pour sa destruction, depuis les rives de l'*Oka *jusqu'à celles du* San. *En déplorant les ruines de la patrie, la perte des villes et l'anéantissement d'une partie de la population, nos annalistes ajoutent : tel qu'une bête féroce, le khan Bâti, dévorait les provinces entières dont il déchirait avec ses griffes les misérables restes. Les plus vaillans des princes russes avaient perdu la vie dans les combats; les autres erraient sur des terres étrangères, cherchant, parmi les*

peuples de religion différente, des défenseurs qu'ils ne trouvaient pas; ils avaient tout perdu, eux qui naguère se vantaient de leurs richesses! Les mères désolées pleuraient leurs enfans écrasés à leurs yeux par les chevaux des Tatares, et les vierges déploraient la perte de leur innocence; un grand nombre d'entre elles, pour conserver leur vertu, se perçaient le cœur ou se précipitaient dans des rivières profondes. Les femmes des boyards, qui jamais n'avaient connu le travail, qui, peu de tems auparavant, étaient couvertes de riches vêtemens, ornées de colliers d'or et de bijoux, entourées d'une foule d'esclaves, devinrent les servantes des barbares: elles portaient de l'eau pour leurs femmes, tournaient la meule au moulin, et brûlaient leurs mains délicates en apprêtant la nourriture des infidèles; en un mot, la Russie essuya, à cette époque fatale, tous les désastres qui accablèrent l'empire romain, depuis Théodose-le-Grand jusqu'au septième siècle, alors que les nations sauvages du nord ravageaient ses florissantes provinces: les barbares agissent tous d'après les mêmes principes, et ne diffèrent entre eux que par leur puissance.

Le Cte DE SÉGUR, *de l'Institut.*

LITTÉRATURE.

GRAMMAIRE ESPAGNOLE, *de l'académie royale de Madrid, traduite en français, enrichie de notes explicatives du texte, de remarques détachées, d'un traité de la prononciation, de l'orthographe, de la versification, de l'accent espagnols, etc., etc,;* dédiée à S. A. R. MONSIEUR, frère du Roi, par F. T. A. CHALUMEAU DE VERNEUIL, inspecteur des études aux colléges de Liautard (1).

Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître cet important ouvrage, qu'en traduisant le rapport qui en a été fait à l'académie de Madrid par son secrétaire perpétuel, M. Francisco Antonio Gonzalez, le 13 août 1821.

« L'Espagne, dit M. Gonzalez, il n'y a pas quarante ans encore, était inondée d'apologies de sa littérature. L'académie espagnole proposa ce sujet pour un prix d'éloquence, parce que le patriotisme des savans et le point d'honneur national, offensés des injustes sarcasmes et des dédains des étrangers, y trouvaient le moyen de les contredire, en faisant connaître les écrivains illustres et les découvertes qui, dans les sciences, les lettres et les beaux-arts, ont donné à l'Espagne une gloire aussi étendue que durable. Les noms de *Masson*, en France; ceux de *Tiraboschi* et *Betinelli*, en Italie, suffisent pour rappeler les adversaires de la littérature espagnole; et c'est un phénomène digne d'être observé, que depuis, et dans si peu de tems, l'opinion ait changé au point qu'on voit aujourd'hui, en France, en Allemagne et en Angleterre, des

(1) Paris, 1821. 2 vol. in-8°. Samson, libraire, quai Voltaire, n° 5. Prix, 12 fr. 75 c., et, franc de port, 16 fr. 50 c.

panégyriques de tous les savans espagnols, et des éloges de leurs ouvrages; qu'ils y sont imprimés et traduits avec soin, enrichis de notes, de commentaires et de tout le luxe typographique. La traduction française que M. Chalumeau de Verneuil vient de publier de la *Grammaire espagnole, de l'académie*, qu'il a complétée par de nombreuses explications et par un commentaire très-étendu, et qu'il a augmentée de plusieurs traités accessoires, en fournit une preuve positive. M. de Verneuil a fait hommage de son travail à l'académie espagnole; et, en le lui envoyant comme un gage de dévouement, de déférence et de respect, il y a joint l'examen qu'en a fait M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'académie française, et qui a été imprimé dans le *Journal des Savans*, du mois de mars 1821.

« Si cette attention est digne de notre reconnaissance, ajoute M. Gonzalez, ce qui ne la mérite pas moins, c'est le soin empressé qu'a mis ce jeune Français à réfuter le reproche de pauvreté qu'on fait vulgairement en France à notre littérature. L'Espagnol le plus jaloux de l'honneur national ne pourrait faire un tableau plus noble, mieux tracé et plus achevé des tems de gloire et de prospérité de l'Espagne, que celui que présente M. de Verneuil dans sa préface. Personne ne saurait dire mieux que lui comment les exploits de nos héros et la grandeur politique de la nation enflammèrent les esprits et les entraînèrent à cultiver toutes les branches des connaissances humaines. Il n'est donc pas étonnant que M. de Verneuil exprime le désir de s'associer une nation à laquelle il s'enorgueillirait d'appartenir, dit-il, s'il n'était né citoyen français.

« Les progrès que l'étude des langues et la science grammaticale ont faits depuis quarante ans, permettaient à M. de Verneuil, ainsi que l'a remarqué M. Raynouard, d'appliquer à la langue espagnole plusieurs principes adoptés par les grammairiens modernes; aussi, les observations

qu'il publie sur la division ou classification du participe, sur les verbes *tener* et *haber*, sur la proposition, sur la conjonction, sur d'autres parties du discours qu'il trouve traitées dans nos règles d'une manière imparfaite ou insuffisante, enfin sur plusieurs propositions qu'il n'y trouve pas, ont-elles mérité que l'académie espagnole y ait égard, et qu'elle les sanctionne, en les faisant servir à l'amélioration de sa grammaire ?

« Les méditations des bons écrivains espagnols ont aussi produit quelques observations nouvelles : toutefois, aucun d'eux n'avait encore traité les comparatifs d'une manière complète. M. de Verneuil, parlant de ceux qui se forment en plaçant l'adverbe *mas* devant le positif, fait connaître tous les accidens grammaticaux qui les caractérisent, détermine les règles auxquelles ils sont sujets; et, après avoir prévenu que le comparatif est ordinairement suivi d'un *que*, servant à désigner le second terme de comparaison, il fait observer que ce *que* se change quelquefois en *de*; remarque que la Grammaire de l'académie espagnole n'avait pas faite, et dont l'usage de plusieurs écrivains distingués confirme la justesse et l'utilité.

« M. de Verneuil fait sentir avec quelle précision et quelle exactitude la langue espagnole exprime les objets, au moyen des *augmentatifs* et des *diminutifs*, par un seul mot modifié d'une manière si étonnante, qu'il marque les divers degrés et les diverses qualités de l'augmentation ou de la diminution, de la grandeur ou de la petitesse des choses; et, après avoir insisté sur l'importance de cette richesse qu'il a dévoloppée, il se plaint, à son tour, de la pauvreté de la langue française à cet égard.

« Mais ni l'académie espagnole ni le traducteur de sa grammaire n'établissent les règles que dictent l'observation et l'étude pour la formation des diminutifs.

« Il suffit, dit M. Gonzalez, de dresser une liste des noms

monosyllabiques, pour remarquer que leurs diminutifs se composent ordinairement de quatre syllabes : ainsi, de *luz* on ne fait pas *luzilla*, mais bien *lucecilla*, etc. Ces observations, faites également sur les augmentatifs, et classées d'après la division de tous leurs primitifs, selon qu'ils ont deux, trois et quatre syllabes, puis confirmées par des exemples tirés des écrivains classiques, fixeraient les règles de la formation de cette espèce de noms dérivés, qui donnent à la langue espagnole, avec de si nombreuses ressources, tant de grâce et de variété, de mélodie et d'élégance.

« Au milieu de la grande érudition que déploie M. de Verneuil, il lui est échappé quelques légères inadvertances qui n'ont pas le moindre rapport à la science grammaticale, et qui sont inévitables chez un étranger qui n'a pas été à portée de vérifier de près les époques auxquelles fleurirent certains écrivains, mais qui n'atténuent en rien son mérite comme grammairien, et ne doivent point diminuer la reconnaissance que nous lui devons comme Espagnols et comme académiciens.

« L'académie pourrait s'étendre bien davantage sur l'examen et l'appréciation d'un ouvrage, fruit de dix années d'études, et destiné à en compléter et perfectionner un autre qui, à son jugement même, a besoin d'être refondu et amélioré.

« Il serait difficile de ne pas dire que, si M. de Verneuil s'est rendu, par ses travaux, son savoir et sa vive affection pour la langue et la littérature espagnoles, digne de notre estime, nous ne la devons pas moins à celui qui, dans sa *Grammaire romane*, dans divers opuscules dont il a fait hommage à cette académie, dans son *Histoire des Troubadours*, dans le *Choix de leurs poésies originales*, et même dans le rapport sur la Grammaire de M. de Verneuil, inséré dans le Journal des savans, a fait preuve

d'une vaste érudition et d'une étude non moins judicieuse qu'approfondie des anciens auteurs espagnols; à celui qui a pris la noble tâche de débrouiller l'origine des langues de l'Europe latine, et a montré dans ce travail une sagacité et un tact admirables; à cet écrivain connu dans la république des lettres par sa tragédie des *Templiers*, par celle des *États de Blois*, et d'autres ouvrages non moins recommandables. Est-il besoin de nommer le secrétaire de l'académie française, M. Raynouard?

« En témoignage de l'estime et de la reconnaissance que doit l'académie espagnole à ces deux littérateurs, elle les a inscrits au nombre de ses membres, dans les séances des 26 juillet et 9 août 1821. P. P.

Essay on Man by Alex. Pope. *Essai de Pope sur l'homme.* Traduction par Fontanes. *Première édition, Paris,* 1783, *Jombert. Deuxième édition entièrement changée.* Paris, 1821. *Lenormand.* In-8°. Prix, 6 fr. Traduction par J. Delille. Paris, 1820, Michaud. In-8°. Prix, 5 fr.

L'Essai sur l'homme en cinq langues : texte anglais, traductions en vers latins, italiens, français, allemands; suivi d'une traduction littérale en prose. Paris, Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré. Prix, 6 fr.

> *He is the moral poet of all civilisation; and as such let us hope that he will one day be the national poet of all mankind.*
> Lord Byron, épître à lord Murrey.
>
> Pope est le poète moral de toute civilisation, et à ce titre, espérons qu'un jour il sera le poète national de la grande famille humaine.

(second article. — *Voy. ci-dessus*, p. 109).

Section 5. *Traductions par Delille et Fontanes, analysées et comparées.* Il semblait, au premier coup d'œil, que

la manière de Delille, dont les vers sont en général symmétrisés, dont les hémistiches se balancent par des oppositions, et présentent fréquemment le jeu des contrastes de mots ou de pensées, presque toujours tournés en maximes, lui donnerait un grand avantage pour traduire Pope, qui emploie souvent le même artifice. Mais d'abord, cette manière éblouissante fatigue, surtout dans un poème philosophique; ensuite, chez Pope, l'antithèse est de choses, et, chez Delille, elle est de mots. C'est ainsi que cette même figure de style se retrouve dans Corneille et dans Voltaire; mais avec quelle différence! Enfin, Delille ne s'identifie point avec son modèle, il reste toujours semblable à lui-même : je vois Delille et je cherchais Pope. De là, des phrases brillantes, des additions parasites; car l'auteur anglais est du petit nombre de ceux à qui le traducteur ne doit rien ajouter ni rien retrancher.

La manière de Fontanes est plus large, plus classique; son élégance est noble et mâle. Il dédaigne les petits ornemens, il développe avec beaucoup d'art la période poétique, et sait être concis à propos. Ses formes sont plus appropriées à celles de notre langue, il la manie avec une extrême souplesse; il sait échapper à la monotonie et à la sécheresse, dans lesquelles Delille tombe quelquefois : il est vrai que, par cela même, Fontanes énerve quelquefois la vigueur de l'original, substitue la grâce à la force, colorie ce qui n'est que dessiné, achève ce qui n'est qu'indiqué; occupé de se montrer plus poète que traducteur, il marche à côté de Pope, en rival et non en copiste. Si on lit sa traduction séparément, elle paraît bien supérieure à celle de Delille; elle a plus de correction et de pureté, une élégance mieux soutenue. Mais, si on les rapproche du texte auquel l'un et l'autre ont fait de nombreuses infidélités, Delille balance les suffrages par une foule de détails, qu'il

anime de cette magie de style, dont la séduction semble irrésistible.

Des exemples confirmeront l'impartialité de ces réflexions. Je vais choisir la tirade même que l'éditeur de Delille présente comme le chef-d'œuvre de la traduction (1). On sait de quel poids sont les éloges d'un éditeur-libraire, lorsque ce qu'il vante il le vend. C'est le passage où la Divinité est représentée comme l'ame de l'univers.

TEXTE ANGLAIS.

all are but parts.....
.....
He fills, he bounds, connects, and equals all.
(14 *vers.*) Epit. 1er.

TRADUCTION PAR DELILLE.

Vois l'univers en grand : il forme un tout immense;
Son corps c'est la nature, et son ame c'est Dieu;
Dieu, partout différent, et le même en tout lieu,
Infini dans les cieux, infini sur la terre.
ajouté. Il brille dans l'éclair, parle dans le tonnerre ;
Il luit dans le soleil, rafraîchit *dans les vents,*
ajouté. Échauffe dans l'été, fleurit dans le printems ;
id. Remplit tout l'univers sans occuper de place,
Produit sans qu'il s'épuise, agit sans qu'il se lasse;
mutilé. Sans jamais s'appauvrir, il verse ses trésors ;
Il inspire mon ame, organise mon corps.
ajouté. Aussi grand dans un ver qu'en son plus noble ouvrage,
Id. Dans l'instinct de l'enfant que dans l'esprit du sage,
faible. Dans les faibles mortels de maux environnés
id. Que dans les esprits purs, de splendeur couronnés ;
Dans le moindre cheveu que dans l'ame elle-même.
transposé. Anéanti devant sa majesté suprême,
Nul n'est faible ni fort, nul n'est grand ni petit;
Il joint tout, remplit tout, *tout en lui s'engloutit.*

(1) Préface, p. XII.

ajouté. Telle de l'océan l'immensité profonde
id. D'un fleuve ou d'un ruisseau ne distingue point l'onde.
(22 vers).

TRADUCTION PAR FONTANES.

Tout ce qui fut créé ne fait qu'un grand système.
La nature est un corps qui pour ame a Dieu même :
ajouté. La matière et l'esprit, tout existe dans Dieu ;
id. Comme la vie et l'air, il circule en tout lieu;
transp. Nulle part divisé, s'étend dans chaque espace,
id. Donne et produit sans cesse et jamais ne se lasse ;
ajouté. Dans les feux il échauffe et *dans l'onde il nourrit*,
Souffle dans le zéphyre et sur l'arbre fleurit ;
mutilé. Il agit dans nos corps, dans nos ames il pense ;
transp. Rien n'est grand ni petit pour sa toute-puissance ;
Il n'est pas moins parfait et moins prodigieux,
ajouté. Dans l'œil du moucheron que dans l'astre des cieux,
Dans le moindre cheveu que dans le cœur du sage,
Et dans le vil mortel qui rampe et qui l'outrage
Qu'en ces fiers séraphins, aux rayons enflammés,
inexact. D'un amour immortel devant lui consumés ;
transp. Il est partout divers et partout se ressemble,
Égale et remplit tout, borne et joint tout ensemble.
(18 vers).

Les premiers vers de Delille sont très-exacts; mais bientôt il se lasse de cette concision; il cède trop facilement au besoin de la rime et multiplie les vers de remplissage. Ni lui ni Fontanes n'ont rendu le beau vers :

« Lives thro 'all life, extends thro' all extent (1).

La comparaison de l'homme vil et bas, qui murmure et blâme, et du séraphin enflammé qui exhale l'amour et la louange, est à peine esquissée ; *tout en lui s'engloutit*, ne

(1) Dont voici la traduction littérale :
Il vit dans chaque vie, et dans chaque étendue
S'étend..... CH.

rend point l'idée du poète; enfin, les deux derniers vers qu'il ajoute au texte sont ridicules : en effet, l'immensité de Dieu ne souffre aucune comparaison; Pope et Fontanes l'ont bien senti. La traduction de ce dernier me paraît bien supérieure, elle a quelque chose de la concise majesté de l'original. Je regrette seulement que le traducteur ait transposé et affaibli plusieurs traits.

Après avoir comparé ces deux émules sous le rapport de la *poésie descriptive*, considérons-les sous le rapport de l'*éloquence animée;* Pope en offre un magnifique exemple dans la tirade sur l'origine et l'alliance de la superstition et du despotisme. (*Épît.* 3.)

TEXTE ANGLAIS.

Who first taught souls enslav'd and realms undone
. . . . . ,
So drives self love, thro' just, and thro' unjust,
(28 vers)

TRADUCTION PAR FONTANES.

incomplet. Quel homme à ses égaux le premier osa dire :
Tous sont faits pour un seul; respectez mon empire :
Préjugé monstrueux! système criminel!
Que réprouve à la fois la nature et le ciel,
ajouté. Que le stupide orgueil en tous lieux a fait naître,
id. Qui déshonore ensemble et l'esclave et le maître,
id. Avilit tous les cœurs et confond tous les droits.
La force fut d'abord la première des lois,
Et le droit du vainqueur devint le droit unique.
Alors du haut des cieux, en vainqueur tyrannique,
La Superstition, apportant la terreur,
Lui dit : « Je te fais Dieu, si tu sers ma fureur;
« Contre le genre humain unissons-nous ensemble,
« Qu'il tombe à nos genoux, qu'il adore et qu'il tremble. »
Le monstre, au bruit des monts par la flamme entr'ouverts,
Aux éclats de la foudre, aux rayons des éclairs,
D'un pouvoir invisible annonçant l'anathème,
Fait trembler la faiblesse et l'audace elle-même :

Les dieux du haut des airs descendent à grand bruit ;
Les spectres infernaux, noirs enfans de la Nuit,
Sortent en rugissant de la terre embrasée ;
On creusa le Tartare, on planta l'Élysée ;
La peur fit les démons, et l'espoir fit les dieux,
Dieux cruels, emportés, jaloux, capricieux ;
Leurs lois sont la fureur, le meurtre et l'adultère ;
Ils ont rempli le ciel des crimes de la terre ;
Le faux zèle en leur nom convertit par le fer;
L'orgueil bâtit l'Olympe, et la haine l'enfer ;
L'autel, enrichi d'or, est entouré de crimes :
Bientôt, se nourrissant de la chair des victimes,
Le prêtre s'est armé du glaive des bourreaux,
Et, las de se baigner dans le sang des taureaux,
Rougit de sang humain ses idoles sinistres ;
paraph. Dieu n'est plus, dans la main de l'homme ambitieux,
id. Qu'un levier tout puissant appuyé dans les cieux,
id. Qu'un instrument sacré de vengeance et de haine,
id. Qu'on retient à son choix, qu'à son choix on déchaîne.
(38 vers).

TRADUCTION PAR DELILLE.

Qui le premier apprit aux états consternés,
Aux royaumes détruits, aux peuples enchaînés,
Que tous sont fait pour un ? doctrine monstrueuse !
Des lois de la nature exception affreuse,
ajouté. Qui transforme les rois en des tyrans cruels,
id. De la société rompt les nœuds mutuels,
Et combattant de Dieu la sagesse profonde,
transp. Renverse insolemment le système du monde !
Le plus fort fut vainqueur ; le vainqueur *fit* les lois ;
ajouté. Mais bientôt, dans *son* cœur *faisant* tonner sa voix,
La superstition l'épouvanta lui-même ;
Puis elle partagea sa puissance suprême ;
Puis enfin, lui prêta son secours odieux ;
Fit et le peuple esclave *et les conquérans dieux* ;
Parmi les noirs volcans qui grondent sous la terre,
Et le feu de l'éclair, et le bruit du tonnerre,
Sa voix impérieuse annonçant aux humains

Un pouvoir inconnu, des êtres souverains,
Au vulgaire tremblant *fit* baiser la poussière,
Aux grands humiliés commanda la prière;
Fit descendre des dieux d'un ciel étincelant;
Fit sortir des *démons* d'un abîme brûlant.
Établit d'un côté l'empire des délices,
Et de l'autre creusa le séjour des supplices.
La peur *fit*, des *démons*, l'espérance des dieux,
Dieux injustes, changeans, cruels, voluptueux,
Dignes et du tyran dont ils étaient l'image,
Et du peuple abruti qui leur rendit hommage.
La charité *fit* place au zèle armé du fer;
L'orgueil créa les cieux, et la haine l'enfer.
incomplet. Dans des temples, rivaux de la voûte céleste,
faible. Le prêtre se souilla par un culte funeste;
id. A son affreuse idole immola des humains.
Dieu fut un instrument docile entre ses mains;
amphibol. Contre ses ennemis il s'arma du tonnerre,
ajouté. Et des foudres du ciel épouvanta la terre.
(36 vers).

Le parallèle n'est point ici favorable à Delille; la traduction de Fontanes est d'un poète, celle de Delille d'un versificateur. Il a rempli une lacune laissée par Fontanes dans ces vers :

Dieux injustes. . . . . .
Dignes et du tyran dont ils étaient l'image,
Et du peuple abruti qui leur rendit hommage.

Tout le reste est énervé, pâle, inanimé. Fontanes a surpassé Pope, en faisant parler la superstition elle-même; ce mouvement décèle le grand orateur : en général, toute la tirade offre l'éclat réuni à la pureté de style, et la force mêlée à une élégance soutenue. Il traduit en maître de l'art; l'autre n'est qu'un copiste habile, et cependant timide.

Il reste à comparer ces deux nobles rivaux sous un rapport plus étranger à leur talent et caractéristique de cet es-

prit particulier aux Anglais, qu'ils appellent *humour*. Pope a pu descendre, sans bassesse, à l'expression de quelques détails triviaux que repousse l'orgueilleuse et indigente noblesse de la langue française.

TEXTE ANGLAIS.

Honour and shame from no condition rise';
. . . . . .
Stuck o'er with tiles and hung round with strings.
(4 épist. 12 vers).

TRADUCTION PAR DELILLE.

incomplet. Le devoir fait l'honneur, et les rangs sont égaux;
L'un étale sa pourpre, et l'autre ses lambeaux;
ajouté. Sous un leste uniforme un *colonel se carre;*
id. Le magistrat *se plaît dans sa longue simarre;*
id. Un cordon fastueux pare le courtisan;
Un simple tablier distingue l'artisan;
Le prêtre s'applaudit en *soutane moirée;*
ajouté. Le laquais insolent est fier de sa *livrée;*
id. Le docteur fièrement *enfonce son bonnet:*
id. Le gentillâtre altier *arbore le plumet.*
L'un se couvre d'un froc, l'autre d'un diadème:
Un diadème, un froc! quelle distance extrême!
Quoi de plus opposé (me le demandes-tu?)
incomplet. Que les bons, les méchans, le vice et la vertu?
Qu'au néant comme un moine un lâche roi se livre;
En valet crapuleux qu'un vil prêtre s'enivre;
Pour la honte ou l'honneur que font des titres vains?
incomplet. La vertu fait les grands, le vice les faquins.
(18 vers).

TRADUCTION PAR FONTANES.

N'attache point au rang ou la honte ou l'honneur,
Homme! fais ton devoir, c'est la seule grandeur.
Le destin nous habille ou de pourpre ou de bure.
Un traitant chargé d'or est fier de sa parure;
Mais il rit peu, dit-on, et *l'heureux savetier*
S'applaudit en chantant, ceint *d'un noir tablier.*

Le prêtre avec orgueil d'un surplis s'environne ;
Le moine aime son froc, et le roi sa couronne.
La couronne et le froc ! quel destin différent !
Dit le peuple insensé. Mais déchu de son rang,
Si le prince au repos comme un moine se livre ;
Comme un vil artisan, si le prêtre s'enivre,
Le vice les égale : eh, mon ami ! dois-tu
incomplet. Honorer mon habit au lieu de ma vertu ?
(14 vers).

Fontanes est plus exact que Delille, il tombe moins dans le trivial. Mais si l'on veut connaître comment de pareils détails peuvent être rendus avec élégance, il faut relire le premier discours de Voltaire, sur l'*Égalité des conditions.* Voltaire imite alors Pope, et même le surpasse.

La première édition de Fontanes (édition de 1783) présente une version plus correcte encore que celle de la seconde édition (de 1821).

Je regrette surtout qu'il n'ait pas conservé ce vers bien plus poétique :

De l'orgueil d'un surplis le prêtre s'environne (1).

Section 6. Ces deux éditions diffèrent essentiellement, non seulement dans les vers, mais encore dans les notes et dans le Discours préliminaire; elles offrent des disparates et même des contradictions si étranges, qu'il est important de les remarquer. Ce contraste s'explique par celui des tems. En 1783, Fontanes, jeune, indépendant par caractère et par opinion, honorait la philosophie et ceux qui la cultivent ; il était alors homme de lettres : en 1821, politique vieilli, souple courtisan, et en cela malheureusement semblable au vulgaire des grands, il brisait en public les idoles de l'ancien culte, auquel il resta fidèle

(1) Édition de 1783.

au fond de son cœur (si j'en juge par les confidences qu'il m'a faites), entraîné loin de lui par les événemens; et, soit habitude, soit intérêt, héraut de l'opinion dominante, il n'était plus que marquis.

Si l'on examine les deux éditions sous le point de vue littéraire, la seconde paraît bien supérieure à la première; dans celle-ci, on sent les tâtonnemens pénibles du crayon d'un élève; dans l'autre, la fermeté du trait, la perfection des formes, l'élégance des contours font reconnaître le pinceau du grand artiste. Les vers les plus heureux de l'ancienne édition, mais en petit nombre, sont conservés dans la nouvelle; plusieurs autres auraient mérité d'y figurer; ces trois vers-ci, par exemple :

> Faible atome, est-ce à toi d'embrasser l'univers ?
> Est-ce ta main, réponds, ou la main souveraine,
> Qui soutient du grand tout et balance la chaîne ?
> (Épître 1).

Ils sont plus concis, ils ont plus de mouvement; Delille s'en est emparé.

La description du Paradis de l'Indien est plus poétique dans la deuxième édition, et plus naïve dans la première.

C'est avec un indicible regret que j'ai rencontré dans la seconde édition ce vers qui n'est ni dans la première, ni même dans le texte original :

> *L'amour de la patrie est un beau fanatisme.*
> 2e éd., p. 127.

Ce vers dicté par une autre espèce de fanatisme moins généreux sera profondément oublié, lorsque, dans tous les lieux, comme dans tous les tems, on répétera :

> Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie !
> Du Belloy.

> A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !
> Voltaire.

L'amour de la patrie est un sentiment universel, instinctif et pieux.

Je pourrais multiplier ces observations, mais je me hâte d'arriver à l'examen des notes et du Discours préliminaire, qui est lui-même un ouvrage très-remarquable.

On trouve dans les notes de la première édition (1) l'éloge de Diderot, de d'Alembert, et enfin de l'*Encyclopédie;* dans les notes de la deuxième édition, l'éloge de Diderot est supprimé et celui de Dalembert tronqué (2).

Les variantes sur l'Encyclopédie sont curieuses : il faut les citer.

« Les ouvrages de Bacon, qui étaient des prodiges sous Élisabeth, ont été nécessairement surpassés; on aurait tort de croire que ce discours préliminaire de l'Encyclopédie (3), qu'on ne se lasse point de citer, parce qu'on ne se lasse point de l'admirer, se trouve dans les écrits du philosophe anglais. M. d'Alembert ne lui doit qu'un petit nombre d'idées primitives. L'ensemble et les détails lui appartiennent absolument, etc. (*Première édition*, *p.* 143.)

« Il serait à souhaiter que les auteurs de l'Encyclopédie, en s'appuyant de l'autorité de Bacon, eussent montré la même sagesse que lui. Le dénombrement, la classification des connaissances humaines est une idée première qu'ils doivent au philosophe anglais, etc. » (*Deux. édit.*, *p.* 241.)

C'est ici le cas d'appeler de Philippe à Philippe.

Mais voici quelque chose de plus curieux encore. Cette dernière note figure à la suite de quelques observations sur Bacon, terminée par cette étrange phrase (4).

---

(1) Ire édit., p. 65-143.

(2) 2e édit., p. 241.

(3) Les nouveaux progrès de l'esprit humain demandent une autre classification. D'excellens et méthodiques esprits s'en sont occupés, et entre autres MM. Jullien et Torombert. *Voy.* Rev. Encycl., T. XI, p. 171.

(4) Elle n'existe pas dans la 1re édition.

« *On sait* que ce grand homme était secrètement favorable à la religion catholique; ce motif a dû le rendre odieux *aux fanatiques* partisans de la réforme. (*Ibid.*, *p.* 240, *ad fin.*)

Qui savait cela? On va vous l'apprendre. « On peut consulter là-dessus un très-bon ouvrage, intitulé, *du Christianisme de Bacon;* cet ouvrage est de M. l'abbé *Emery*, ancien supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. » (*Ibid.*, *pages* 240 *et* 241.)

Pour moi, j'avais cru jusqu'ici, avec tout le monde, que Bacon, philosophe religieux, adorateur, avec tous les sages, d'un Dieu unique, se conformait, comme eux, au culte dominant. Or, la religion réformée dominait alors en Angleterre.

Eh! quel fut le motif de cette versatilité d'opinion? Hélas! il faut le dire. M. de Fontanes (1) avait vu, avec un inexprimable regret, les rênes de l'instruction publique échapper de ses mains, et, pour les ressaisir, il sacrifiait, non sans remords, la philosophie à ses plus implacables ennemis. Plaignons-le de tant de faiblesse; et, courageux défenseurs de la vérité, n'en rendons pas moins justice aux grands talens de l'homme de lettres. Ah! s'il n'avait pas abandonné cette carrière, quelle gloire immortelle et pure lui était réservée!..... Il trompa lui-même sa destinée. Ecrivain très-distingué en prose et en vers, il appartenait d'un côté à l'école de Boileau, et de l'autre à celle de nos orateurs sacrés. Il avait profondément étudié le style de Buffon : ce fut de lui qu'il apprit l'art, si peu

(1) Quelques personnes, surtout celles qui connaissent les rapports intimes que j'ai eus avec M. de Fontanes, trouveront ces réflexions bien sévères; mais la vérité est avant tout. J'ai d'ailleurs consacré, dans mon dernier poème, l'*éloge de l'homme de lettres*, au moment où le *grand-maître de l'Université* était disgracié.

connu, de développer, de soutenir et de balancer la période oratoire. Le peu de poésies que Fontanes a laissées resteront comme études classiques, et plusieurs de ses discours comme monumens historiques.

Auteur sans jalousie, il loua constamment les deux seuls rivaux qu'il avait à craindre, Delille et La Harpe. Il était bien supérieur à celui-ci, et par la bonté de son caractère, car jamais il n'employa la satire et l'épigramme, et par la pureté exquise de son goût toujours sûr et toujours délicat, mais il n'embrassa que les trois Littératures latine, française et anglaise.

Le Discours préliminaire et les notes de sa traduction de *Pope* en contiennent, pour ainsi dire, un cours complet; j'en recommande la lecture aux jeunes littérateurs. Il s'y rencontre cependant une lacune dans sa *Dissertation* sur l'état de la poésie philosophique chez les différens peuples. Fontanes n'a point indiqué la première source, qui est toute orientale (1). A-t-il pu oublier les fragmens du Thot ou Hermès égyptien, les maximes du grand poète Salomon ou de celui qui a pris son nom (2). Il refuse aux Grecs d'avoir connu ce genre de poésie; et nous avons les collections des *poètes gnomiques*, Théognis, Phocylide, Solon, etc. La moitié du poème d'Hésiode, sur les travaux et les jours, contient une suite de préceptes moraux adressés à son frère Persée. Je ne parle point des fragmens pseudonymes d'Orphée et de Pythagore.

Il fait le même reproche aux Italiens et aux Allemands; mais d'abord, indépendamment de la poésie morale ré-

---

(1) *Voy. Asiatiques recherches*, et les précieux *Mémoires de la société de Calcutta*. Les poètes moraux de l'Inde sont nombreux.

(2) On peut en rapprocher les sentences de Kong-Fou-Tzeu, de Saadi, d'Hafiz, etc.

pandue dans les *capitoli* (chapitres), les discours (*sermoni*) les satires de l'Arioste, dans les *Œuvres de Chiabréra de Gozzi*, etc., il existe un poème de Benedetto *Menzini* (en *versi sciolti*), intitulé : *Etopedia* ou *Istituzione morale.* Il n'en parut que trois livres, la mort ayant frappé l'auteur au milieu de cette composition. Le célèbre marquis Maffei (l'auteur de la *Mérope* italienne) avait conçu le dessein de traiter le même sujet; mais ce projet resta sans exécution; et nous devons le regretter avec *Pindemonte* qui nous en instruit (1).

Les Allemands n'opposent, de leur côté, que l'ouvrage de Haller sur l'*Origine du mal.* Ils ont répandu beaucoup de philosophie morale dans les divers genres de la littérature; mais ils semblent avoir senti que la poésie didactique morale appartenait à la prose, et c'est là qu'ils établissent toutes leurs richesses (2).

Le génie espagnol, si fécond en grandes actions et en beaux ouvrages, et dont le grand caractère s'imprime à tout ce qu'il crée, à tout ce qu'il exécute, s'est emparé de la philosophie morale. Il est vrai de dire que ses premiers essais portent le cachet du siècle qui les a vus naître; mais ils n'en sont pas moins remarquables. Il suffira d'indiquer quelques traités du marquis de Santillane : *El Doctrinal de Privados; le Labyrinthe* de Juan de Mena. Ce tableau devait embrasser tous les siècles, immortaliser toutes les vertus, etc. Le poème moral du même : *Traité des vices et des vertus.* Il faut distinguer encore l'ouvrage bizarre de Juan Perez de Montalvan : PARA TODOS; *Exemplos morales humanos et divinos*, etc.; les *Songes*

---

(1) Je dois une partie de ces renseignemens au savant continuateur de l'histoire de la littérature italienne, par Ginguené, M. *Salfi.*

(2) Je me contenterai d'indiquer Herder, Engel, Jacobi, etc,

du célèbre Quevedo ; l'*Oraculo manual* de Gracian, etc., en prose poétique.

C'est dans un recueil tel que celui-ci, spécialement consacré à la littérature européenne, qu'il convient d'insister sur de pareils rapprochemens.

Fontanes s'était rendu malheureusement étranger aux progrès de l'esprit humain. Sur le terrain de la littérature classique, il est très-fort ; hors de là, il est faible.

Section 7. Conclusion. L'étendue de cet article est justifié d'abord par l'importance du sujet qui embrassait les plus hautes questions de la philosophie et de la littérature, et ensuite par la multiplicité des objets. Il ne s'agissait point, en effet, d'un simple article de critique. Ce recueil, il est important de le répéter, prend les choses de plus haut : il embrasse tout le mouvement des connaissances humaines, qu'il a saisi dans son point d'accélération : il appartient à tous les pays ; et la philantropie, qui anime ses rédacteurs, en fait des citoyens du monde, étrangers seulement à l'esprit de parti, dépouillés de tous les préjugés d'orgueil national, amis du vrai, propagateurs des principes qui doivent ne former qu'une seule famille de tous les hommes, et améliorer progressivement, sans violences, la destinée des peuples par la seule instruction : ils s'occupent moins de ce qui plaît que de ce qui est utile. Et quoi de plus utile qu'un poème qui révèle à l'homme tout ce qu'il peut, tout ce qu'il doit connaître, et qui le conduit enfin au bonheur par la vertu ? Que, si ce poème, traduit dans presque toutes les langues savantes, a imprimé une telle activité aux esprits, que l'on composerait une bibliothèque de tous les ouvrages auxquels il a donné naissance, loin de nous accuser d'avoir été prolixes, on nous reprochera sans doute d'avoir été trop courts.

Et cependant, fatal effet des révolutions de l'ignorance! il est

de mode aujourd'hui en Angleterre de dénigrer Pope, comme en France de petits beaux esprits déprécient Boileau (1).

Pope a été noblement vengé par lord Byron; et cet hommage les honore l'un et l'autre.

Et que vient-on opposer à de pareils chefs-d'œuvres? Les monstres (2) du *genre romantique*. Certes, il peut offrir des compositions charmantes, et je serai le premier à y applaudir; mais elles seront toujours inférieures aux grandes compositions classiques. Le chant des *Syrènes* n'est pas celui des Muses.

On a donné des définitions obscures; mais on convient de quelques principes : il s'agit de les rappeler, et d'en tirer les conséquences.

Les romantiques posent pour principe, que l'imagination seule est l'ame de la poésie. Les classiques posent en principe, que l'imagination et la raison, combinées ensemble, sont l'ame de la poésie. Chacun en tire les conséquences suivantes : les premiers, que tous les écarts, tous les ca-

---

(1) A la honte du bel esprit, on connaît les injures qui lui furent prodiguées par Duclos, Marmontel, Villéte, et enfin par Dorat Cubierre; Voltaire a daigné leur répondre. Feu La Chabeausière, versificateur de société, disait un jour : « Laissez là votre Boileau, nous avons aujourd'hui vingt jeunes gens qui font des vers mieux que lui. » L'auteur du *Chevalier de Canolles*, homme du monde plus qu'homme de lettres, me disait une autre fois : « Le théâtre est bien perfectionné en France; et si Corneille et Molière revenaient au monde, ils seraient fort étonnés. » — Fort étonnés, lui répondis-je, de vous entendre parler ainsi.

(2) Cui nec pes nec caput uni
Reddatur formæ. . . . . .
. . . . Velut ægri somnia, vanæ
Fingentur species.

(Hor., *Ars poet.*)

prices de la fantaisie constituent les beautés du genre romantique; les seconds admettent tous ces écarts, tous ces caprices, mais sous la condition expresse qu'ils satisfassent la raison. Il est évident, d'après cela, que *le système romantique conduit directement à l'absurde*, et que le système classique *ramène tout à une raison éclairée, mais indulgente;* qu'il laisse à l'imagination un vaste essor : c'est un coursier fougueux, dont la raison tient les rênes, pour l'empêcher non de courir, mais de broncher.

Au surplus, décidons la question par le fait. Lorsque les poètes romantiques nous en offriront un qui ait autant d'imagination qu'Homère ou l'Arioste, nous pourrons être de leur avis; mais Homère a mêlé une raison profonde à la plus vaste imagination; mais les folies même de l'Arioste cachent souvent un grand sens.

Lorsqu'on vient à réfléchir sur les circonstances de l'apparition du *fantôme romantique*, car je ne puis me résoudre à lui donner le nom de genre, on sera fort étonné du résultat : il ne tend à rien moins qu'à ramener les tems de barbarie.

En effet, toutes les horreurs du régime féodal, toutes les superstitions du treizième siècle, les légendes, les *Autos sacramentales* de Calderon (1) sont les matériaux, les élémens essentiels de ces compositions dépravées, qui se rattachent à la conspiration ténébreuse, formée pour remettre la pensée humaine dans les fers, lorsque la raison les brise de toutes parts.

---

(1) Le héros du genre romantique. *Voy*. Schlegel.

On peut lui opposer un excellent ouvrage sur le genre romantique par M. le vicomte de Ségur, ouvrage qui porte le cachet de famille, remarquable par la pureté du goût et par l'exquise élégance du style.

En effet, développez exclusivement l'imagination dans l'homme, ainsi que le veulent certains instituteurs, et vous ouvrirez la porte aux plus folles croyances, aux plus stupides erreurs et à la dégradation. Cultivez, au contraire, la raison (1), c'est la base de toute bonne éducation, et vous verrez s'élever des générations fortes, éclairées et vertueuses. Les anciens poètes n'étaient point de frivoles *amuseurs* : c'étaient des maîtres de morale, et les *instructeurs* du genre humain.

Cette dernière considération détachera, sans doute, de l'école romantique les personnes de bonne foi, qui n'auraient point aperçu cette fatale et déplorable conséquence.

CHAUSSARD.

ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS DE LA NUBIE, ou *Monumens inédits des bords du Nil, situés entre la première et la seconde cataractes;* par GAU, architecte, élève de l'académie de France (2).

QU'UN homme inoccupé, après avoir parcouru quelques contrées éloignées, fasse un livre, pour dire : « *J'étais là, telle chose m'avint :* » rien de plus innocent, mais aussi rien de moins utile. Si de pareils voyages peuvent faire un instant quelque bruit dans les salons, on les oublie le

(1) Qu'on y réfléchisse bien, et l'on trouvera que l'imagination est une *faculté passive*, et la raison une *faculté active*; beaucoup s'y méprennent.

(2) Paris, 1821, chez l'auteur, rue Richer, n° 7. L'ouvrage est composé de 12 livraisons de 4 ou 6 planches. Prix, 18 fr. la livraison, et 36 fr. papier vélin.

lendemain, avec la mode et le roman de la veille. Il n'en est pas de même de ces voyages sérieux, fruit d'une vocation généreuse, entrepris dans l'espoir d'ajouter quelques notions de plus à l'histoire des peuples ou à celle de la nature. Les travaux de l'Institut d'Égypte sont un mémorable exemple de ces courageuses explorations. Aussi, lorsque l'on considère le nombre des coopérateurs, l'immensité du travail, la grandeur des résultats, on ne saurait voir sans intérêt un jeune artiste entreprendre seul, avec de faibles moyens pécuniaires, de compléter, par une excursion aventureuse, l'œuvre de la victoire et du génie. Tel fut le but que M. Gau, architecte, se proposa en pénétrant en Nubie. L'expédition française s'était arrêtée à l'île de Philæ : il fallait aller au-delà, parvenir jusqu'aux lieux où devaient exister les dernières traces de la civilisation, et achever ainsi le tableau commencé par les artistes et les savans célèbres qui l'avaient précédé dans cette partie de l'Afrique. Mais, combien de contrariétés devait éprouver le jeune voyageur! Obligé de se séparer, à son arrivée en Égypte, d'un compagnon sur lequel il avait compté, M. Gau, réduit à ses faibles ressources, n'en resta pas moins inébranlable dans sa résolution. Il part seul d'Alexandrie, sans domestique, sans guide, sans bagage, et suivant à pied une petite caravane, à travers le désert : dépourvu de provisions, ignorant la langue du pays, il ne dut sa subsistance qu'à l'hospitalité des voyageurs arabes, qui, chaque soir, l'invitaient à partager le souper du bivouac. Enfin, après les plus pénibles fatigues et les plus cruelles privations, il aperçut les pyramides, et toutes ses souffrances furent oubliées.

Cependant, d'autres épreuves l'attendaient au Caire ; c'était là qu'il devait rencontrer, pour la première fois, ces obstacles sans nombre que la médiocrité, l'envie et la

cupidité élèvent, avec tant d'empressement et de constance, au-devant de toute entreprise généreuse. M. S***, digne émule de lord Elgin, qui prétend faire jouir exclusivement sa nation et lui-même du commerce des antiquités, ne permit pas à notre jeune architecte d'effectuer facilement ses projets : il usa de l'influence que ses fonctions diplomatiques lui donnent auprès du pacha, pour faire refuser à M. Gau la permission de pénétrer plus loin. Pendant que ce dernier essayait encore quelques vaines sollicitations, le tems s'écoulait, le peu d'argent destiné à cette louable entreprise s'épuisait, et déjà le désespoir commençait à s'emparer de notre voyageur, lorsque le respectable M. Drovetti, ancien consul général de France, fut touché de tant de constance et de regrets. Par ses soins, M. Gau obtint le firman nécessaire pour voyager dans la Haute-Égypte, et arriva, après trente-deux jours de navigation, à Thèbes, où M. Drovetti l'avait lui-même précédé. Là, ce digne protecteur ne cherche qu'à faire tourner au profit de la science le dévouement de l'artiste : il lui donne des Arabes attachés à son service ; il leur impose l'obligation de veiller à la sûreté de son jeune ami, et leur promet des récompenses s'ils le ramènent sain et sauf. Une petite barque, couverte d'une natte, fut chargée de biscuit, de riz, de légumes secs, et reçut la caravane, à laquelle on joignit quatre matelots, un pilote et un mameluk français qui devait servir d'interprète. La chétive apparence de cette embarcation contrastait avec les magnifiques *canges* dans lesquelles quelques *gentlemen* et quelques *miladies* étaient venus faire une course sans fruit aux ruines de Thèbes; et là, comme ailleurs, le mérite utile et modeste, éclipsé par la nullité opulente, s'acheminait obscurément vers la célébrité.

Parti de Thèbes, M. Gau visita en passant les ruines

d'Ermenti, d'Edfou, Com-Ombos, et, après quinze jours de voyage, arriva à Essouan, où l'on retrouve les ruines de l'antique Syène. Il avait obtenu la permission de passer les cataractes et de conserver, contre l'usage, les matelots arabes qu'il avait emmenés de Thèbes; il prit seulement avec lui un pilote nubien, et un interprète pour la langue *barabara*, que l'on parle en Nubie, et il franchit la première cataracte de la même manière qu'on le faisait du tems d'Hérodote. Notre voyageur, qui devait profiter des vents favorables pour remonter le Nil jusqu'à la seconde cataracte, ne fit que reconnaître les endroits intéressans qu'il devait explorer à son retour; mais, en redescendant, n'ayant besoin que de se laisser aller au courant du fleuve, il fut maître de sa course, et il eut le tems de mesurer, de dessiner à loisir tout ce qui lui parut digne d'être recueilli. C'est ainsi qu'il explora, sur la rive droite du Nil, Mebaraika, Sabagoura, Robahn, Derri, Ibrim, Balague et Goustou, et, sur la rive gauche, Deboute, Gartas, Tehfa, Kalabché, Dandour, Girsché, Dequé, Kisseh, Maharraga, Essaboua, Ammadon, Karramot, Masmas, Aboussamboul, Pharas, Serakcheh et Artissab. Il retrouva dans ces divers lieux vingt monumens, les uns inédits, et les autres totalement inconnus, qui forment une série d'autant plus intéressante pour l'histoire de l'art, qu'elle commence aux tems les plus reculés de la civilisation dans ces contrées, et finit avec la dynastie des Ptolémées. A ces richesses archéologiques, il faut joindre encore plus de cent inscriptions, dont l'interprétation a été confiée au savant M. Niebuhr, et qui jeteront quelque clarté sur l'histoire si peu connue de ce pays.

C'est le résultat de ce long et périlleux voyage que M. Gau publie aujourd'hui : ayant eu l'intention de faire de son travail une continuation à la *Description de l'Égypte*,

il a cru devoir en confier l'exécution aux artistes qui ont terminé d'une manière si supérieure les planches de ce vaste recueil. C'est donc à Paris qu'il publie son ouvrage : nous devons le remercier de la préférence qu'il a donnée à notre pays : elle est fondée, car en France on ne demande jamais à un homme utile ou célèbre un certificat d'origine ; c'est l'asile des talens et du savoir; quiconque y apporte un mérite supérieur ou le résultat de travaux intéressans, est par cela même reconnu digne d'être Français.

Trois livraisons de cette utile publication ont déjà paru ; les dessins, faits sur les lieux avec talent et fidélité, sont rendus dans la gravure avec soin et sentiment. En un mot, c'est un grand et magnifique ouvrage.

Je paie, avec un vrai plaisir, ce tribut d'éloges et d'encouragemens à la persévérance et au talent de l'auteur des *Antiquités de la Nubie*. Je désire qu'il obtienne tout le succès qu'il mérite, et qu'il nous fasse jouir bientôt des nouvelles découvertes faites à Thèbes, par lesquelles il doit terminer son livre. Cette production sera suivie d'un Voyage pittoresque en Syrie, et l'une et l'autre donneront à M. Gau des droits à la reconnaissance de tous ceux qui aiment les arts et l'antiquité. MAZOIS.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS

98. — *Adress of the governors of the New-York hospital, to the public*, etc. — Adresse des gouverneurs de l'hôpital de New-York au public, relativement à l'asile des insensés ouvert à Bloomingdale. New-York, 1821. Mahlon, brochure de 8 pages in-8°.

De toutes les calamités qui menacent l'espèce humaine, la folie est sans doute la plus terrible. Ce bouleversement de l'intelligence, qui éteint tout-à-coup la vie morale, et dont les hommes les plus sages et les plus éclairés peuvent eux-mêmes se trouver atteints, donne à cette maladie un caractère qui inspire à la fois la terreur et la pitié. C'est donc rendre un véritable service à l'humanité que de s'occuper des moyens d'adoucir une aussi déplorable situation. Tel est le but que se proposent les fondateurs de l'*asile des aliénés*, qui vient de s'ouvrir à Bloomingdale. Cet établissement, conçu et dirigé d'après le plan le plus sage et le plus philantropique, est destiné à recevoir les fous, de tout âge et de tout sexe, au prix le plus modique ; des villes pourront même y envoyer leurs malades, moyennant une somme peu considérable. La nourriture y est saine, le traitement fort doux. Les médecins chargés de surveiller l'intérieur de la maison en ont éloigné tout ce qui pouvait donner l'idée d'une prison, ou même d'une maison de santé. Soixante-dix acres de terre, cultivés et plantés d'arbre, entourent le bâtiment, et servent de promenade. Des instrumens d'agriculture, de jardinage, d'arts, de métiers, etc., sont mis à la disposition des habitans de l'asile. En général, on cherche à les distraire, à éveiller en eux des sensations

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

douces et agréables, et à leur rendre ainsi peu à peu l'usage de la raison. (*Voyez* ci-après, section des *nouvelles*, l'article *New-York*, page 459). L. S. B.

— Cette amélioration remarquable, introduite aux États-Unis, dans le traitement des aliénés, rappelle les succès obtenus dans l'*hospice des fous*, à Charenton, en 1808 et 1809, par M. *Coulmier*, qui dirigeait alors cet établissement, et qui avait employé les plaisirs et les jeux de la société, la musique et les concerts, même de petites représentations théâtrales, pour ramener à la raison, par un régime doux, par une vie de famille, par des impressions habituelles de joie et de bonheur, les malheureux dont l'esprit était aliéné. — Un médecin aussi éclairé que philantrope, M. le docteur *Esquirol*, a fait, de nos jours, d'importantes recherches, des voyages dans l'intérieur de la France et dans quelques pays étrangers, des observations savantes, des expériences curieuses, pour déterminer le mode de traitement le plus propre à guérir les aliénés. Le résultat de ses travaux sur ce sujet, qui intéresse tous les amis de l'humanité, et les tableaux comparés d'un grand nombre de maisons destinées aux aliénés, qui existent en Europe, doivent fournir la matière d'un ouvrage spécial, dont il prépare la publication, et dont nous donnerons un extrait dans ce recueil.

99. — *Plain direction on domestic economy*, etc. — Instructions pour l'économie domestique, où l'on indique particulièrement les substances alimentaires les moins chères et les plus nourrissantes, ainsi que les meilleures manières de les préparer; publiées par ordre de la *Société pour prévenir la mendicité*. (*Voyez* ci-dessus, T. XI, pag. 68-76). New-York, 1821. Samuel-Vood, brochure de 16 p. in-8°.

Ce petit écrit a été publié, comme le titre l'indique, par une de ces nombreuses sociétés libres qui se forment si facilement en Amérique et en Angleterre, et dont l'usage commence à s'établir en France, lorsqu'il s'agit d'atteindre un but auquel on ne peut parvenir qu'en réunissant les efforts et les moyens d'un certain nombre d'hommes. La Société de New-York, qui se propose moins encore de procurer des secours immédiats aux pauvres actuels que de prévenir et d'extirper la pauvreté, en combattant les causes qui la produisent, a voulu présenter, dans l'écrit que nous annonçons, quelques conseils utiles sur l'économie domestique, et l'exposé de quelques procédés économiques, déjà pratiqués isolément, afin de les mettre

dans leur ensemble à la portée et à l'usage de ceux auxquels ils peuvent être utiles. On y a joint des règles d'hygiène, et l'on a réimprimé à la fois un extrait de la Science du bonhomme Richard. Le ton, le style et la manière de raisonner de l'auteur sont parfaitement adaptés au sujet et aux lecteurs. Tous ses préceptes sont appuyés de motifs clairs et faciles à comprendre. Il termine son petit écrit, en cherchant à détourner de leur funeste habitude les hommes adonnés aux liqueurs fortes, et il leur développe, en peu de mots, les motifs tirés de l'intérêt de leur fortune, de leur santé, de leur bonheur domestique, de leur réputation et du sort de leurs enfans, qui doivent les engager à combattre ce penchant. Il serait utile de traduire en français et de répandre ce petit ouvrage. A. L. C.

100. — *Public Documents relating to the New-York canals.* — Documens publics, relatifs aux canaux de l'état de New-York, qui doivent établir la communication entre les grands lacs et l'Océan atlantique. New-York, 1821. William, A. Mercein, n° 93, Gold-street; un vol. in-8°.

Les États-Unis d'Amérique n'ont d'abord été qu'une nation étendue le long des côtes d'un vaste continent rempli de forêts. Maintenant qu'ils ont poussé leurs établissemens jusqu'au Mississipi, ils forment un vaste empire, presque aussi large que long, et principalement agricole. Mais l'est et l'ouest de cet empire communiquent difficilement entre eux; ils sont séparés par cette chaîne des monts Alléghanis, qui intercepte toute navigation entre les eaux dont le versant est du côté de l'Océan et celles qui se rendent dans le Mississipi. Les rapports nécessaires entre les deux moitiés d'un pays si vaste ont établi, par terre, une communication active entre Philadelphie sur l'Océan et Pittsburgh sur l'Ohio, à l'endroit où cette rivière devient d'une facile navigation; mais, ce qui peut donner une idée de la difficulté de cette communication terrestre et montueuse, ce passage, quoique le plus court par terre qui puisse avoir lieu entre les états de l'est et ceux de l'ouest, grève les marchandises d'un transport qui ne va pas à moins de 30 fr. par cent livres de poids. Presque aucun produit agricole ne peut supporter de semblables frais; aussi, faut-il que tous les produits d'une moitié des états de l'Union trouvent leurs débouchés par le Mississipi et la Nouvelle-Orléans, et cherchent par conséquent à tirer leurs retours par la même voie. Cependant, une navigation intérieure peut, et

bientôt va joindre les deux moitiés de la confédération américaine. Cette chaîne des monts Alléghanis, qui les sépare, s'abaisse et s'anéantit en s'approchant des immenses lacs que lient ensemble les eaux du fleuve Saint-Laurent. Dès-lors, on peut ouvrir un canal de navigation, partant de la rivière d'Hudson, près d'Albany (1), et allant rejoindre le lac Érié. Moyennant un canal de deux lieues, qui ne présente aucune difficulté, le lac Érié peut communiquer ensuite par la rivière Cayahogo, et la rivière Muskingum, avec l'Ohio, qui est la grande artère des états de l'ouest. L'exécution de ce plan a été poursuivie avec tant de vigueur et de capacité, qu'une entreprise dont l'achèvement paraissait exiger douze ou quinze ans, sera terminée en moins de six. La partie essentielle, celle qui établit la communication entre la ville de New-York et le lac Érié, commencée en 1817, sera achevée en 1823. L'ouvrage que nous avons sous les yeux a pour objet de faire connaître les difficultés qu'on a rencontrées d'abord pour faire adopter ce plan, et ensuite pour l'exécuter. La pièce la plus importante du recueil est un mémoire fait au nom des citoyens de New-York, et rédigé par M. Clinton, actuellement gouverneur, c'est-à-dire, chef du pouvoir exécutif de l'état de New-York. Ce mémoire, aussi bien pensé que bien écrit, montre, en premier lieu, l'influence salutaire des communications peu dispendieuses entre toutes les parties d'un pays, et la supériorité des *chemins liquides*, qu'on appelle des canaux, sur toute autre communication. Ces principes, fondés sur les notions les plus récentes et les plus saines de l'économie politique, sont appliqués à l'examen du projet que nous venons d'esquisser, et l'auteur en déduit les résultats probables, qui sont tous d'une haute importance pour la confédération en général, et pour l'état de New-York en particulier. Cet excellent mémoire, publié d'abord en 1816, provoqua la nomination d'une commission, qui poussa le scrupule jusqu'à parcourir elle-même les cent soixante lieues de pays sur lesquelles doit s'étendre le canal. Il en résulta un devis fait, mille par mille, des frais de confection, suivant les différens accidens du terrain; et ce n'est qu'après une investigation aussi approfondie que l'état de New-York

(1) La rivière d'Hudson a son embouchure à New-York; la marée et les bâtimens de mer la remontent jusqu'à Albany, qui est à cinquante lieues de son embouchure.

a adopté le projet et en poursuit l'exécution. Lorsqu'on prend de pareilles précautions avant d'entreprendre, et que l'on met autant de suite dans ce qu'une fois on a entrepris, on est en droit de compter sur le succès. A cet ouvrage, qui peut offrir des modèles à tous les peuples jaloux de se créer une navigation intérieure, est jointe une magnifique carte topographique des lieux que le canal parcourt, avec le profil des niveaux. Nous présumons, d'après ce que nous avons lu, qu'il ne se passera pas trois années avant qu'un bateau à vapeur, parti de New-York, ne passe de la rivière d'Hudson dans le lac Érié, ne gagne l'Ohio et n'arrive à la Nouvelle-Orléans, après avoir descendu le Mississipi. J. B. S.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

101. — *The technical repository.* — Répertoire technique, ou Cours d'instructions pratiques sur tous les sujets qui se lient aux découvertes et aux perfectionnemens des arts utiles; par Thomas Gille, président du comité des artisans et membre de la *Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce.* Londres, 1822. Cadell. (Cet ouvrage paraît, tous les mois, par livraisons de cinq feuilles d'impression chacune. In-8°, orné de planches et de gravures. Prix, 2 schellings 12 sols chaque livraison. Six cahiers forment un volume ou la demi-année. Prix, 15 schellings, demi-reliure.)

Les auteurs de ce recueil périodique ont pour but de donner au public anglais, et surtout à la classe laborieuse de la nation, un cours d'instructions pratiques sur les arts utiles, constamment appuyées sur des faits et sur l'expérience. Un grand fonds de connaissances, une étude approfondie de la technologie, et de nombreuses correspondances à l'étranger, mettent les rédacteurs à même de fonder un ouvrage aussi utile et aussi important pour l'industrie nationale de l'Angleterre, que celui que nous possédons en France sous le titre d'*Annales de l'industrie nationale et étrangère*, publiées par MM. Lenormand et de Moléon, deux de nos plus savans technologues et de uos collaborateurs.

L. S. B.

102.—*The third Report of the commited of the society for the im-*

provement of prison-discipline. — Troisième Rapport du comité de la Société établie pour l'amélioration de la discipline des prisons et pour la réforme des jeunes criminels; avec un appendice. Londres, 1821. Un vol. in-8° de 212 pages.

Pami les nombreuses sociétés philantropiques dont l'Angleterre peut s'enorgueillir, il n'en est point qui ait un but plus louable et plus important que celle des prisons. C'est une femme qui, par son noble dévouement et par ses généreux efforts, donna la première l'exemple et l'idée de fonder une association consacrée à réformer les prisonniers, et à rendre leur situation plus douce. (*Voy.* T. X, page 209.) Empressée de suivre les traces de madame *Fry*, la société des prisons établit des maisons de réforme, destinées aux jeunes enfans, que les mauvais conseils, la misère ou l'ignorance avaient rendus coupables. On en comptait jusqu'à huit mille à Londres qui n'existaient que du fruit de leurs vols. Effrayée de cet excès de dépravation, la société en chercha la cause; elle la découvrit dans le défaut d'éducation morale et religieuse, si nécessaires pour former les hommes à la vertu et dans la sévérité des lois pénales, en Angleterre; sévérité qui rend impossible de les mettre en vigueur, même contre les adultes. La société publia un rapport sur ce sujet, au mois de mai 1818; elle y démontra la nécessité de modifier les lois, et demanda que la police fît fermer les lieux d'infamie et de débauche, tolérés à Londres et dans le voisinage, sous le titre de *flash-houses*; qu'elle abolît les foires tenues aux environs de la capitale; rendez-vous ordinaires d'ivrognes, de fripons et de gens corrompus; enfin, elle arrêta que, la discipline vicieuse des prisons étant une des grandes sources de corruption, on ouvrirait des asiles aux jeunes criminels. Le *troisième Rapport* que nous annonçons donne les importans résultats du plan de réforme adopté par la société. Ils sont extrêmement satisfaisans, et ne peuvent qu'encourager ses dignes fondateurs à poursuivre leur noble entreprise. Un appendice, joint au Rapport, contient de nombreux extraits de la correspondance du comité. Les institutions, élevées sur le même modèle en Irlande, en France, en Suisse, en Russie, en Angleterre, continuent à prospérer. A la dernière séance de la société des prisons de Pétersbourg, le prince Galitzin, président, a payé un tribut de respect et d'admiration à la mémoire de M. Venning, membre du comité anglais; second *Howard*, cet homme gé-

néreux a consacré sa vie au soulagement des malheureux. Après avoir bravé si souvent les périls, les maladies et la mort, il a succombé à une fièvre contagieuse, dont il ressentit les premières atteintes en visitant les prisons de Strasbourg. L. S. B.

103. — *Horæ Britannicæ*, or *Studies in ancient history*, etc. — Heures Britanniques, *ou* Études de l'histoire ancienne; contenant différentes recherches sur les antiquités nationales et religieuses de la Grande-Bretagne; par J. Hughes. Londres, 1821. Hatchard. Deux vol. in-8°.

Cet ouvrage renferme plusieurs dissertations et des renseignemens précieux sur les antiquités des Cimbres; mais les matériaux ne paraissent pas toujours bien classés. L'instruction y est peu profonde et la critique peu judicieuse; de fausses traditions sont mêlées à des faits historiques, et les rêveries de la superstition prennent souvent la place des vérités. Cependant, il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître le merite et le talent de l'auteur; s'il n'a pas poussé les recherches assez loin sur certains sujets, il en a approfondi d'autres avec autant de zèle que de science. La première partie traite de la population primitive de la Grande-Bretagne, de son histoire et du commencement de la domination des Romains. Ces sections sont subdivisées en chapitres, dans lesquels sont discutés le nom de l'île, les documens historiques des Bretons, les chroniques, les *triades* et les poésies galloises, l'origine des premières tribus d'habitans, leur langage, leurs mœurs, leurs arts et leur civilisation. Les cinquième, sixième et septième chapitres sont entièrement consacrés aux recherches sur la langue des premiers colons qui s'établirent dans la Grande-Bretagne. La seconde partie est une des plus intéressantes : elle contient un examen approfondi de la science des rites religieux et de la mythologie des druides. M. Hughes agite aussi la question difficile de savoir si les druides étaient polythéistes ou monothéistes. Le témoignage des anciens auteurs classiques les range au nombre des adorateurs de plusieurs dieux, tandis que les preuves tirées de leurs usages et de leurs documens domestiques les classent parmi les adorateurs d'un seul dieu. Les traductions que donne M. Hughes de quelques écrits sur la métaphysique, sous le titre de *Triades théologiques*, sont fort intéressantes et viennent à l'appui de la dernière assertion. Dans le deuxième volume, l'auteur passe en revue l'introduction du chris-

tianisme dans la Grande-Bretagne, les progrès et l'histoire de l'église d'Angleterre, ses plus célèbres hérésies, etc., et en général toutes les antiquités qui se rattachent à l'histoire civile et religieuse de la Grande-Bretagne. L. S. B.

104.—*Select magazine for the instruction and amusement of Young persons*, etc.—Recueil choisi pour l'instruction et l'amusement des jeunes gens des deux sexes ; ouvrage périodique, publié par livraisons de 60 pages chacune, in-12, beau papier. Prix, un schelling. Londres, 1822. Scatcherd.

Ce journal, divisé en cinq parties, comprend la *Religion*, la *Littérature*, les *Arts* et les *Sciences*, l'*Histoire*, et, sous le titre *Mélanges*, des *poésies originales*, ou tirées de différens auteurs, des anecdotes, etc. Le premier cahier a paru le 2 janvier. Son contenu donnera l'idée de ce que doit être l'ouvrage, 1° épître dédicatoire ou préface ; 2° remarques sur la Genèse ; 3° le tombeau d'un enfant ; 4° sur l'expiation de ses fautes ; 5° la petite fille sincère et fidèle ; 6° les avantages des études philosophiques ; 7° sur la chimie ; 8° changemens du kaléidoscope ; 9° expérience chimique ; 10° extrait du journal du capitaine Parry ; 11° rêves allégoriques ; 12° vie de madame Smith ; 13° maximes ; 14° vers sur un incident ; 15° de la vraie beauté ; 16° hymne ; 17° épitaphe ; 18° larme de sympathie ; 19° comparaison ; 20° réponse de la veuve de Zarephath ; 21° l'hirondelle ; 22° vers traduits du persan.

A en juger par la mysticité des titres, il est à craindre que la plupart des articles de ce recueil ne soient entachés d'un esprit de secte, trop commun dans les ouvrages anglais destinés à la jeunesse. L. S. B.

105. — *Journal of two expeditions*, etc. — Journal de deux expéditions dans l'intérieur de la Nouvelle-Galle méridionale ; par *John* Oxley, lieutenant de vaisseau. Londres. Un vol. in-4° de 408 p. avec gravures. Prix, 2 liv. sterl. 10 schel.

Les Anglais prétendent à une supériorité universelle ; il en est une du moins que l'on ne saurait leur contester, c'est celle des voyages. Dans les sables brûlans des zones torrides, au milieu des glaces des pôles, on les trouve partout observant les inclinaisons de la boussole, les changemens d'airs, de vent, les variations barométriques et thermométriques, avec un zèle et une patience dignes

des plus grands éloges. Aussi, recueillent-ils chaque jour les heureux fruits de cet amour de la science, de cette ardeur pour les découvertes. Des routes, inconnues aux autres nations, sont frayées à leur commerce; des produits nouveaux affluent de toutes les parties du monde dans leurs immenses entrepôts; des colonies, habilement dirigées, prennent chaque jour de nouveaux accroissemens, de l'Hindoustan aux côtes occidentales de l'Amérique, de Terre-Neuve à Botany-Bay. C'est pour accroître, s'il est possible, la prospérité de ce dernier établissement que M. Oxley a entrepris, pendant les années 1817 et 1818, deux voyages dans l'intérieur de la Nouvelle-Hollande. Malgré les nombreuses difficultés qu'il a dû surmonter, il a pénétré à environ cent cinquante lieues dans les terres, et presque partout il a trouvé quelques habitans. Sa relation offre à la géographie des matériaux d'autant plus précieux, qu'il a mis beaucoup de soin à relater les plus petites circonstances de son expédition : mais c'est précisément ce mérite qui pourrait la faire paraître un peu trop longue aux yeux des hommes du monde. Pour nous, nous ne saurions qu'applaudir aux succès que cet officier distingué a obtenus par sa persévérance, son courage et son activité. E. Gauttier.

106.—*Letters to Richard Heber*, etc.—Lettres à Richard Heber; contenant des remarques critiques sur la série de romans écossais commençant par *Waverley* et finissant par le Château de Kenilworth, suivies de conjectures sur leur véritable auteur. Londres, 1821. Rodwell et Martin. 1 vol. de 250 pages.

Un examen judicieux, une critique saine et bien raisonnée des différens romans attribués à Walter Scott, font, des huit lettres contenues dans ce volume, un petit ouvrage littéraire fort intéressant. Peut-être, tout ce qu'il renferme n'est-il pas entièrement neuf; mais le choix des observations est au moins bien fait, et les remarques de l'auteur ont de l'originalité. Afin de prouver l'identité du poète et du romancier écossais, l'auteur rapproche les différens points de ressemblance épars dans leurs œuvres poétiques et prosaïques. Les sensations, quoique différentes, sont puisées à la même source : partout on retrouve les brillantes créations d'une imagination variée, les recherches savantes de l'antiquaire, la couleur locale des époques et des mœurs du tems si admirablement conservée, et qui est le premier caractère distinctif de Walter Scott, dont on a dit

avec raison « qu'il avait la révélation des siècles passés. » Enfin, le même génie a inspiré le barde écossais, quand il a célébré sa patrie en beaux vers, ou lorsqu'il a retracé dans une prose énergique la gloire et les revers de l'Écosse. Ces recherches font bien connaître et bien apprécier le talent de Walter Scott, en mettant dans tout leur jour les beautés dont ses ouvrages sont remplis. L. S. B.

107. — *The last days of Herculaneum ; Abradates and Panthea ; and Leonidas*, etc.—Les derniers jours d'Herculanum ; Abradates et Panthée ; Léonidas ; poèmes, par *Edwin* Atherstone. Londres, 1821. 1 vol. in-8°. de 137 pages. Baldwin.

Cette première production d'un jeune poète mérite, sous beaucoup de rapports, de fixer l'attention du public. Elle est remplie de verve, et contient à la fois des beautés du premier ordre et des défauts monstrueux. Le sujet du poème principal est d'un haut intérêt tragique. Une grande ville située au milieu de tout ce que la nature peut créer de plus beau et de plus enchanteur, où les arts et les sciences rassemblés s'empressent d'offrir à l'homme leur tribut de jouissances; cette cité, ouvrage de plusieurs siècles, séjour d'un peuple éclairé, théâtre des plaisirs et du bonheur, consumée en un moment comme par un charme magique ; ses palais, ses rues, ses temples, ses jardins, brillans d'un printems éternel, et ses habitans comblés des biens de la vie, anéantis tout-à-coup dans l'espace d'une seule nuit, sans que la guerre, la famine ou la maladie aient préparé cette œuvre de mort ; voilà ce que l'imagination la plus sombre peut peindre, sans craindre d'exagérer l'horrible vérité. Le récit de l'éruption du Vésuve qui engloutit Herculanum et Pompeïa nous a été transmis par Pline le jeune, dans ses lettres à Tacite, où il rend compte à ce dernier du sort de son oncle et de la situation où il se trouve lui-même, ainsi que sa mère. Pline l'aîné venait de sortir du bain, et s'était retiré dans son cabinet d'études, lorsqu'une petite tache, ou nuage rougeâtre, qui s'élevait au-dessus du mont Vésuve, attira son attention. Ce nuage grossit peu à peu, et prit enfin la forme d'un pin dont le tronc semblait composé de terre et de vapeurs, et les feuilles, de charbons enflammés. Pline ordonna qu'on mît sa galère en mer ; poussé par le désir philosophique de connaître les merveilles de la nature, il partit pour aller examiner de plus près ce phénomène. Cependant, la philosophie céda bientôt à l'humanité, et il employa sa galère à sauver, au péril de sa propre

vie, les habitans des délicieuses campagnes qui bordaient ce rivage enchanté. Il vola aussi au secours de son ami Pomponianus qui était alors à Stabia. La tempête de feu et le tremblement de terre augmentaient. Chassés de leurs maisons vacillantes par la crainte d'être ensevelis sous les ruines, les malheureux habitans erraient au hasard dans les champs, la tête couverte de coussins qui les protégeaient mal contre l'atteinte meurtrière des pierres lancées au loin par le volcan. Quoique cette terrible éruption eût lieu au milieu du jour, l'ordre de la nature était tellement interverti, que d'épaisses ténèbres enveloppaient toute la contrée. Cette obscurité dura trois jours et trois nuits ; et lorsqu'enfin le soleil reparut au-dessus du lieu où s'élevait Herculanum , ses rayons n'éclairèrent plus qu'un vaste océan de lave. On ne voyait ni arbre , ni arbrisseau, ni champ , ni maison, ni créature vivante, ni vestige des hommes et de leurs ouvrages : de quelque côté qu'on tournât les yeux , on n'apercevait rien qu'une immense surface noire, encore fumante de vapeurs méphitiques soulevées en vagues calcinées par l'action du feu et par les ondulations du tremblement de terre. Pline fut trouvé mort sur le rivage, enveloppé d'un manteau. Il est probable qu'il périt un des premiers, son embonpoint et ses habitudes sédentaires l'ayant mis hors d'état de résister à une atmosphère suffocante.

M. Atherstone s'est emparé de ce terrible sujet, et en a tiré des scènes de désespoir et d'horreur qui surpassent toutes celles que ses compatriotes ont imaginées jusqu'à ce jour. Les journaux anglais lui ont reproché avec raison ces coupables écarts du génie. Comment se peut-il, en effet, qu'on se plaise à tracer de si hideux tableaux, à l'âge où la nature paraît si riante et si belle? Est-ce au printems de la vie qu'on doit chercher ses inspirations dans la mort? Le célèbre misantrope de la poésie anglaise, lord Byron, dont la lampe, dit un journaliste anglais, semble faite d'un crâne humain, comme son vase favori (1), est le créateur de ce genre de poésie que plusieurs écrivains ont depuis cherché à imiter, et qui ne compte que trop d'admirateurs parmi les jeunes poètes. M. Atherstone doit plus qu'un autre se tenir sur ses gardes contre le funeste penchant qui pourrait l'entraîner de nouveau dans une fausse route, réprouvée

(1) Ce poète a bu pendant long-tems dans un crâne qu'il avait fait monter en argent.

par le goût et par le bon sens : il a un talent véritable; quelques vers de son second poème et un passage du premier prouvent qu'il n'est point étranger aux émotions douces qui viennent du cœur; sa verve poétique peut animer des plus vives couleurs les images variées que lui offre la nature : qu'il se garde d'éteindre tant de brillantes facultés, ou d'en ternir l'éclat, en les consacrant uniquement à des scènes de désolation ! L'épisode le plus remarquable du poème d'*Herculanum* est celle du soldat et de son enfant enfermés dans le même cachot, lors de l'éruption qui les délivre de la captivité en leur arrachant la vie. La longue agonie du père, cherchant le cadavre de son fils qu'il ne peut atteindre, glace d'horreur et de pitié ; mais c'est l'émotion que causerait la vue d'un supplice, et peu de lecteurs s'empressent de chercher des sensations aussi déchirantes. Les Anglais, plus familiarisés que nous avec de pareils sujets, trouvent que M. Atherstone a dépassé les bornes. Le poème d'*Abradates et Panthée* renferme une admirable description d'une matinée de printems. Malheureusement, l'auteur ensanglante trop souvent ses pinceaux. Il se complaît dans des détails dont le goût français ne nous permet pas même de donner ici une idée. Après avoir fait la part des éloges et de la critique, nous engagerons l'auteur de ces poésies à ne plus profaner son talent par d'aussi affreuses peintures, et à chercher des inspirations ailleurs que dans le séjour de la mort.

Louise Swanton Belloc.

108. — *Sardanapalus, a Tragedy.* — Sardanapale, tragédie par lord Byron. Londres, 1821. In-8° de 107 pages.

Avant d'entreprendre une rapide analyse de cette nouvelle production de lord Byron, nous remarquerons qu'elle doit être considérée plutôt comme un poème présenté sous une forme dramatique, afin d'inspirer plus d'intérêt pour les héros et de hâter la marche de l'action, que comme une tragédie destinée au théâtre. C'est donc sous ce seul point de vue qu'il faut la juger. Elle est fondée sur un événement arrivé environ huit cents ans avant Jésus-Christ, et rapporté par Hérodote, Strabon et Diodore de Sicile. Sardanapale, quarantième et dernier monarque d'Assyrie, s'était rendu célèbre par son luxe et sa volupté. L'histoire le représente passant sa vie au milieu d'un sérail d'esclaves et de maîtresses dont il partageait, déguisé sous des habits de femmes, les travaux et les amusemens. Sa mollesse irrita deux de ses officiers, Belesès et Arbaus, qui

conspirèrent contre lui et rassemblèrent une nombreuse armée pour détrôner le roi. Sortant alors de sa lâche indolence, Sardanapale se mit à la tête de ses troupes, et défit trois fois les rebelles; mais il fut vaincu à son tour, et se réfugia dans la ville de Ninive où il se défendit pendant deux ans. Désespérant enfin de remporter la victoire et ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses vainqueurs, il mit le feu à son palais et périt avec ses eunuques, ses femmes et ses trésors. L'empire d'Assyrie fut partagé entre les chefs du complot. Tels sont les matériaux qui forment la base du poème tragique de lord Byron. Les principaux personnages sont : Sardanapale, roi de Ninive et d'Assyrie; Arbaus, mède et officier du palais, qui aspire à régner; Belesès, chaldéen et prophète; Salamènes, beau-frère du roi; la reine Zaria, et Myrrha, esclave ionienne, favorite de Sardanapale. La tragédie commence par un admirable monologue de Salamènes qui déplore la vie voluptueuse et les honteux plaisirs auxquels le roi s'abandonne. Sardanapale arrive, et Salamènes s'efforce d'éveiller en lui l'amour de la gloire et le sentiment des dangers qui menacent son trône et sa personne. Sardanapale s'écrie qu'on veut faire de lui un tyran. Ne l'es-tu pas déjà, lui répond le frère de la reine; penses-tu qu'il n'y ait d'autre tyrannie que celle qui fait porter des fers et répandre du sang? le despotisme honteux du vice, la faiblesse et la corruption du luxe, l'insouciance, l'apathie, tous les maux qu'entraînent la paresse et l'indolence, engendrent dix mille tyrans, dont la cruauté servile surpasse tout ce qu'un seul despote énergique peut oser dans l'enivrement de sa puissance. « Sardanapale s'applaudit de n'avoir pas fait répandre, par des guerres continuelles, le sang de ses sujets, pour acquérir un nom, synonyme de fléau à la fois la terreur et le trophée du monde. » L'isolement de la royauté est parfaitement dépeint dans une scène où Sardanapale reproche à Myrrha de ne point lui ouvrir son ame tout entière. Le second acte s'ouvre par une conférence de Belesès et d'Arbaus. Les desseins de ces deux conspirateurs sont connus; Salamènes, muni du sceau du roi, paraît à la tête d'une troupe de soldats et les somme de se rendre. Belesès met bas les armes; mais Arbaus se défend. Sardanapale survient avec sa suite; il sépare les deux combattans, et pardonne à Belesès et Arbaus. Le troisième acte représente un banquet pendant lequel on vient prévenir Sardanapale que la conspiration éclate. Arbaus

et Belesès, armés de nouveau, entrent avec les rebelles. Le dernier est blessé, et les révoltés sont mis en fuite. Le quatrième acte offre le plus de talent poétique. La situation principale est presque la même que celle de la scène du sommeil de Sylla, dans la tragédie nouvelle de M. Jouy. Myrrha contemple Sardanapale endormi : il s'agite sur sa couche ; de vives angoisses se peignent dans tous ses traits. Il s'éveille en sursaut, et raconte avec horreur la vision qu'il a eue. Une foule de fantômes sanglans et couronnés ont pris place autour de la table du festin. Nimbrod, le premier des mortels qui ait asservi ses semblables, présidait à cette assemblée sinistre. Assise aux côtés de Sardanapale, une femme d'un aspect hideux le poursuivait de ses regards et le glaçait d'épouvante : « Il existe entre moi et ces spectres, dit-il, une horrible sympathie. On eût dit qu'ils avaient secoué un instant le joug de la mort pour venir jusqu'à moi, et que la moitié de ma vie s'était évanouie auprès d'eux. Notre existence ne tenait plus à la terre ni au ciel. » Ce rêve, ou plutôt ce délire, est vague, mystérieux, confus, plein d'effroi. Il y a une grande force de pensées, d'images et d'expressions. La scène la plus remarquable, après celle-ci, est le moment qui précède la grande catastrophe. Resté seul avec Myrrha, Sardanapale lui demande si elle aura le courage de braver la mort avec lui ; il la conjure de céder au mouvement de faiblesse qui peut encore combattre sa résolution. Elle lui répond en apportant la torche allumée qui doit consumer le palais : le bûcher s'allume ; Sardanapale s'y précipite, et Myrrha s'y élance après lui.

On trouve dans cette tragédie, comme dans tous les écrits de lord Byron, un grand nombre de beaux passages et de pensées neuves et brillantes ; mais l'action n'est point assez vive, les incidens sont rares, et toutes les situations ne sont point dramatiques. Cependant, si l'on se rappelle l'observation que nous avons faite en commençant cet article, on ne pourra nier que Sardanapale ne soit, sinon une bonne tragédie, du moins un poème fort remarquable.

Louise Swanton Belloc.

RUSSIE.

— 109. *Die freien Letten und Esthen.* — *Les Lettons* (branche de Livoniens) *et les Estoniens libres* ; mémoire pour la célébra-

tion de la fête d'émancipation, à Riga, le 6 janvier 1820; par le D. Merkel. Riga, 1820.

Les gazettes de l'Europe, pour la plupart dépendantes du pouvoir, sont dans l'habitude de faire sonner bien haut la moindre restitution ou la plus petite concession qu'il fait au peuple, tandis qu'elles osent à peine annoncer les injustices les plus criantes. Qui ne se souvient des pompeux éloges donnés par les gazettes du nord au gouvernement et à la noblesse, au sujet de l'émancipation des paysans de Livonie et d'Estonie, qui, depuis des siècles, gémissaient dans la servitude, et pour lesquels a lui enfin l'aurore d'un état moins avilissant, et par conséquent plus rapproché du bonheur social? Le docteur Merkel, qui avait débuté dans la carrière littéraire par un bon plaidoyer en faveur des droits de l'humanité, a fini par se joindre aux panégyristes, et a publié, après un intervalle d'une vingtaine d'années, un autre mémoire où il s'efforce de faire entendre que le pouvoir a fait un grand acte de générosité, et que les anciens serfs n'ont plus rien à demander, puisqu'il existe une charte qui leur accorde la liberté. Un journal indépendant d'Allemagne (*l'Hermès*) a examiné cet acte de plus près, et à son tour il cherche à prouver que la prétendue liberté donnée aux Lettons et aux Estoniens est encore pire que leur ancienne servitude. Je ne balance pas à taxer cette assertion de beaucoup d'exagération; elle ressemble, à mon avis, à celle des personnes qui, en France, ont soutenu que la nouvelle loi sur ou contre les journaux était pire que la censure : il n'y a rien au-dessous de la servitude pour les citoyens, comme il n'y a rien de plus mauvais que la censure pour les journaux. Mais, à cela près, le rédacteur de l'article de l'*Hermès* a parfaitement raison, et il est évident que le pouvoir n'a fait qu'une demi-concession en Russie, précisément comme il en a fait une très-faible en France, ou, pour parler le langage poli de l'*Hermès*, que l'autorité en Russie a été circonvenue et trompée. Depuis le tems où l'ordre chevaleresque des porte-glaives avait introduit, à main armée, à la fois l'évangile et la servitude dans la Livonie et l'Estonie, la malheureuse population des campagnes était condamnée à la glèbe; le titre de la noblesse résidait dans le droit du plus fort : il n'y en avait pas d'autre. A mesure que le bon sens avait repris un peu d'empire en Europe, cette noblesse avait senti qu'elle était intéressée à ménager les serfs et à leur accorder un droit d'acquisition, attendu que des serfs sans aucun avoir sont tou-

jours à la charge de leurs maîtres. La brutalité de quelques nobles avait forcé l'autorité d'intervenir dans les plaintes des paysans contre les seigneurs ; ce qui contrariait singulièrement ceux-ci. Sous le règne de Catherine II, ils eurent un projet de *code des paysans ;* l'ordre équestre en retira les exemplaires de la circulation. Sous Paul I, la noblesse, très-favorisée à la cour, jouissait sans inquiétude de ses droits usurpés; mais l'empereur Alexandre prit enfin une mesure décisive en faveur des malheureux paysans. Un comité livonien rédigea, à Pétersbourg, en 1804, une ordonnance qui, en maintenant la servitude, accordait aux paysans le droit d'acquérir des terres, fixait légalement les prestations, et réduisait à quinze coups de bâton ou de verges les *corrections domestiques ;* mais l'article le plus important de cette ordonnance est celui par lequel la loi reconnaissait les paysans comme fermiers perpétuels des terres qu'ils cultivaient. Cet article manque dans une ordonnance semblable qui fut faite, l'année suivante, pour l'Estonie ; apparemment, les partisans de la servitude avaient trouvé dans ce court intervalle moyen d'agir à la cour. Cependant les plaintes des serfs continuaient : la noblesse, contrariée par les vœux hautement prononcés de l'esprit du siècle, sentit qu'il fallait faire des concessions ; quelques nobles furent assez justes pour les provoquer au nom de l'humanité ; mais l'égoïsme travailla en secret pour perdre le moins possible aux concessions si impérieusement exigées, et même pour n'y rien perdre du tout. L'émancipation des serfs fut enfin déclarée et érigée en loi, d'abord dans l'Estonie, puis en Courlande et en Livonie. Les articles les plus importans de l'acte d'émancipation abolissent à jamais la servitude personnelle; les paysans pourront acquérir des terres, excepté les terres équestres, mais ils seront obligés de rester encore sept à quatorze ans dans les paroisses où ils étaient serfs; ce ne sera qu'au bout de ces termes respectifs qu'ils pourront travailler ailleurs, encore ne pourront-ils s'établir dans les villes et villages que lorsque la population aura atteint, dans les trois provinces, un terme fixé par l'acte ; ils resteront, d'ailleurs, soumis à la *correction domestique*, dont le *maximum* demeure porté à quinze coups de bâton ou de verges.

L'odieuse servitude est donc enfin détruite; mais le droit de propriété ou de culture sur les terres occupées de père en fils, droit accordé par le gouvernement russe, en 1804, est anéanti ; et les nobles, s'ils perdent des serfs, y gagnent un équivalent plus que suffisant : d'ail-

leurs, l'obligation imposée aux paysans, de rester encore un nombre d'années dans leurs paroisses respectives, les met à la discrétion des nobles qui, jusqu'à l'expiration du terme, chercheront à se procurer de bons cultivateurs, et pourront chasser ensuite les anciens serfs de leurs terres. Ainsi, cette population des campagnes, jadis propriétaire du sol, opprimée depuis les conquêtes des chevaliers porte-glaives, sera dépouillée, dans quelques années, de ses propriétés, et obligée d'errer à l'aventure dans sa patrie, sans y avoir droit à un pouce de terre. L'*Hermès* présume avec beaucoup de raison que, lorsque l'acte d'émancipation a éte rédigé, on aura consulté tout le monde, excepté ceux qui y étaient le plus intéressés, c'est-à-dire les paysans eux-mêmes. En effet, si l'on avait eu la condescendance de les consulter, il est probable qu'ils auraient protesté contre cette spoliation faite au profit de la noblesse. J'ajouterai une observation de plus : Si la presse était libre dans le nord, les paysans auraient trouvé des organes pour faire entendre leur voix au gouvernement; des hommes éclairés auraient plaidé leur cause; leurs craintes, leurs représentations seraient parvenues à l'oreille du gouvernement; l'opinion publique les aurait appuyés, et peut-être aurait-on eu trop de pudeur pour indemniser, avec tant de prodigalité, des nobles qui paraissent plutôt avoir gagné que perdu à l'abolition de la servitude. DEPPING.

DANEMARCK.

110. — *Ueber Armen colonien.*—Sur les colonies de pauvres; par J. D. LAWITZ. Altona, 1821.

Les colonies de pauvres, dont le philantropique auteur de ce livre recommande la fondation, devront avoir pour objet principal, d'employer aux travaux de l'agriculture et aux opérations les plus faciles des arts mécaniques les familles indigentes qui n'ont aucune ressource. Le plan de M. Lawitz est développé d'une manière très-satisfaisante. Il veut que l'on commence par un établissement de vingt familles environ. Cependant l'exécution d'un si beau projet souffrirait quelques difficultés. Il y a lieu de douter si les pauvres, lors même qu'ils seraient soumis à une surveillance très-active, pourraient tirer de la terre ce qui serait nécessaire au soutien de la colonie; car, selon l'auteur, il faudra, non seulement qu'ils s'entre-

tiennent, mais encore qu'à l'avenir ils paient une redevance annuelle. D'ailleurs, outre les obstacles résultant de la paresse ordinaire aux mendians en général et des infirmités de quelques-uns, on ne leur donnerait à cultiver que des terres jusqu'ici désertes et incultes pour cause de stérilité. Or, si l'on veut améliorer le sort des pauvres, il convient de les employer à des entreprises, dont le succès ne soit soumis à aucune chance défavorable ; l'incertitude étant bien certainement l'une des premières causes de leur malaise. C'est aux riches à défricher des terres incultes ; s'ils se trompent dans leur calcul, ils ont du moins d'autres ressources ; tandis que de pauvres colons, quelques secours qu'on leur donne, resteront toujours en proie à l'indigence, si le sol est pour eux sans pitié, si la terre les traite avec la même indifférence que le font les hommes.

PH. GOLBÉRY.

111. — *Umriss des englischen Wechselrechts.* — Esquisse du droit anglais, en fait de lettres de change; par F. J. JACOBSEN, avocat au tribunal suprême d'Altona. 1821. Chez J. Fr. Hammerich, à Altona; 18 feuilles gr. in-8°.

Le livre que nous annonçons se compose, non seulement de la traduction de l'ouvrage anglais que *Manning* publia sur ce sujet en 1817, et qui a eu quatre éditions consécutives, mais encore de nombreux emprunts faits à la dernière édition (celle de 1818) du grand ouvrage de l'avocat Joseph *Thitly*, lequel renferme plus de douze cents décisions en matière de lettres de change. Cet écrit sera d'autant plus utile aux négocians et aux jurisconsultes allemands, que l'auteur a pris soin de l'enrichir de plus de quarante décisions nouvelles, intervenues à Altona et à Hambourg. Il remplit une lacune qui se faisait sentir depuis long-tems dans les universités, celle d'un traité pratique sur ce sujet, qui pût utilement servir de commentaire aux ouvrages théoriques de *Riccius*, *Besecke*, *Püttmann*, *Martens*, *Musâus*, et autres. Le savant auteur justifie, dans ce nouvel ouvrage, la réputation d'habile jurisconsulte, qu'il s'était acquise par la publication de son traité-pratique de droit maritime. E.

112. — *Das neueste über die Runen.* — Ce qu'il y a de plus récent sur les Runes. Opinions de MM. A. et B. Copenhague, 1821. In-4°. de 2 feuilles, avec une planche in-f°., lithographiée.

Nous avons déjà donné quelques détails sur les caractères runiques en général, à l'occasion du savant ouvrage de M. *Grimm*. (*Voy*. T. XI,

p. 570—572). Nous nous bornerons aujourd'hui à de légères remarques sur le mérite des auteurs du petit ouvrage que nous annonçons, dont l'un, désigné sous la lettre A, est M. Martin-Frédéric Arendt, célèbre antiquaire d'Altona, aussi connu par ses savans écrits que par ses voyages scientifiques en Allemagne, en Scandinavie, en Laponie, en France et en Italie. Dans l'année 1818, il fit paraître à Linkœping, sous le titre de *Skandinaviska Paleografien*, (Paléographie Scandinave), une grande planche lithographiée, dont les premières lignes, reproduites dans la planche jointe à la brochure qui nous occupe, renferment deux alphabets en caractères runiques. Les recherches de ce savant ont été en partie rectifiées et poussées plus loin par un antiquaire danois, qui se cache sous la lettre B., et qui se montre philologue profond, dans ce petit écrit, qui tient plus que son titre modeste ne semble promettre. L'éditeur est un savant Danois, plein de mérite, dont les années n'ont point ralenti le zèle. E.

ALLEMAGNE.

113. — *Analysis von F. Schweins, professor der mathematik in Heydelberg*. 1820; in-4° de près de 400 pages.

Cet ouvrage, qui est presque entièrement consacré au développement des fonctions en séries, se compose de neuf mémoires, dans lesquels l'auteur s'occupe des objets suivans : 1° du binome, du polynome et de la réversion des suites; 2° du développement des fonctions exponentielles, dont les exposans forment des séries infinies; 3° du développement de quelques formes particulières des polynomes; 4° de la décomposition du binome, avec des discussions générales sur une espèce de fonctions dont les fonctions circulaires ne font qu'un cas particulier; 5° des produits de facteurs uniformément accroissans; 6° de la théorie des combinaisons et des permutations d'un certain nombre d'élémens; 7° de l'application de la théorie précédente à certains produits, dont on trouve un cas particulier dans le calcul intégral d'Euler (T. II, pag. 356); 8° des produits dont les facteurs forment la suite des puissances; 9° de la sommation de quelques suites très-remarquables.

L'énoncé des matières traitées dans cet ouvrage suffit pour attirer toute l'attention des géomètres; et nous pouvons leur assurer que ce ne sera pas en vain qu'ils se promettront d'y trouver des vues nouvelles et importantes.

114. — *Sammlung noch ungedructer Kleiner Schriften*, etc. — Collection de pièces encore inédites, pour servir à l'histoire et à la connaissance de l'empire russe; publiée par B. de Wichmann. Berlin, 1820; in-8°.

Les pièces que donne ici M. de Wichmann étaient depuis long-tems oubliées dans la bibliothèque de la cour de Vienne. L'auteur ne pouvait choisir un moment plus favorable à leur publication. Jamais, en effet, la Pologne et la Russie n'ont fait plus d'efforts pour éclairer leur histoire. M. de Wichmann pense, et sans doute avec raison, que les archives de Kœnisberg pourraient fournir des documens précieux pour ce qui concerne le quinzième siècle. Pour lui, c'est du seizième qu'il s'est spécialement occupé. Les relations qui composent sa collection sont, pour la plupart, des descriptions de voyage occasionnés par les missions diplomatiques de Vienne à Moscou. Voici ce qu'il y a de plus remarquable : 1° *Johannis Cobentzel legatio moscowita*; 2° *Johannis Besilowitzii Moschorum ducis litteræ ad Maximilianum imperatorem Germaniæ*; 3° *Arsenii Elassonis episcopi descriptio itineris in Moschoviam habiti à Jeremiâ*; 4° *Description du voyage de Werbotsch, ambassadeur de l'empereur*; 5° *Relatio humillima Augustini de Meyern et Horatii Guillielmi Calvucii ablegatorum in Moschoviam*; 6° *Sebastianus Glavinisor de rebus Moschorum*; 7° *Discorso della Moscowia*; 8° *Narratio de adversâ et prosperâ fortunâ Demetrii moderni, Moschowiæ ducis*. On voit que, dans ce premier volume, l'éditeur s'est borné à ce qui concerne la Moscovie. Il est à désirer qu'il donne suite à ses utiles travaux.

115. — *De fontibus et auctoritate vitarum parallelarum Plutarchi commentationnes quatuor; auctore* Heeren. *Goettingen*, 1820. *in*-8°.

Depuis long-tems M. Heeren, le disciple et l'ami de Heyne, a été placé par l'Allemagne au rang de ses plus illustres savans. Ce n'était pas une facile entreprise que d'examiner quelles ont été les sources auxquelles a puisé le bon Plutarque. Aussi M. Heeren y a-t-il consacré plus de dix ans de recherches consciencieuses. Il est intéressant de le voir interroger sur leur authenticité ces auteurs que le tems semble dispenser de rapporter des preuves de ce qu'ils avancent. Cette espèce de vérification de pouvoirs était d'autant plus difficile, que les indications données par Plutarque sont fort

rares et manquent absolument de précision ; il est même tout-à-fait impossible de donner à chaque événement son garant : tout le succès que puisse obtenir le savant le plus laborieux, c'est d'apercevoir les bases sur lesquelles repose chaque biographie. On conçoit quels importans résultats on peut obtenir par ce moyen pour l'histoire littéraire. Le nombre d'écrivains dont Plutarque s'est servi pour sa *Vie de Thésée* prouve combien d'ouvrages ont péri par l'injure du tems; car, pour cette seule biographie, M. Heeren cite Philochore, Damon, Clidemus, Ister, Phérécyde, Hellanicus, Mithridate, Herodes Ponticus, Aristote. M. Heeren n'accorde pas à Plutarque le même degré de confiance pour les Romains que pour les Grecs; il fait remarquer que, dans la *Vie de Démosthène*, cet historien confesse lui-même qu'il a appris le latin dans un âge avancé : de là cette conséquence, qu'il a mal consulté les sources romaines, et seulement lorsqu'à défaut d'auteurs grecs, il s'y voyait contraint. Peut-être cette conséquence est-elle un peu forcée. Quoi qu'il en soit, M. Heeren a fait un travail digne de l'estime et de l'attention des savans. Deux *index*, dont l'un contient les noms de tous les auteurs cités, complètent l'ouvrage, en même tems qu'ils en facilitent l'étude.

116. — *Ideen über unsre Esramische ausprache des altgriechischen.—Idée sur notre prononciation du grec ancien, dite d'Érasme;* par M. Neidlinger. Vienne, 1820.

Ce fut une grande querelle parmi les savans, que la prononciation du grec. Après qu'on eut beaucoup disputé sur la valeur des lettres, on demeura, comme il arrive toujours, aussi instruit qu'avant d'avoir étudié la question, et la plus belle des langues ne parla plus qu'à nos yeux; car elle ne fournit à l'oreille que des sons contestés. Tel vers d'Homère, dont l'harmonie nous charme, flatte aussi, par sa grâce, le goût de l'habitant de Zante et de Corfou; nous et lui admirons, et cependant nous nous accusons réciproquemuet d'avoir introduit dans la langue d'Homère des sons barbares et corrompus. M. Neidlinger aura mis une opinion de plus dans la balance : cette opinion est sage et raisonnée, mais ce ne sera jamais qu'une opinion de plus; et, quoiqu'il reconnaisse des torts et des erreurs aux deux partis, il n'aura pas rendu la transaction plus facile : les observations des savans demeureront toujours impuissantes contre la grammaire d'un peuple. M. Neidlinger convient que nous pourrions avoir tort

sur la prononciation des diphtongues. Il établit que, dès le deuxième siècle, εἶ et οἶ avaient perdu cette qualité pour devenir de simples lettres : il cite, à l'appui de cette opinion, un passage de Slobée ; mais que ne citait-il un exemple encore plus ancien ? je veux parler d'un oracle rapporté par Thucydide, livre II, chapitre 54, et dont toute l'ambiguité repose sur la prononciation de la diphtongue οἶ. Les Athéniens, affligés de la peste, se souvinrent d'une prédiction que les vieillards avaient recueillie autrefois : Ἥξει Δωριακὸς πόλεμος καὶ λοιμὸς ἅμ' αὐτῷ. Comme, dans la prononciation, λοιμὸς, peste, ne diffère pas de λιμος, famine, l'opinion ne se fixa sur le fléau dont on était menacé, qu'après qu'on en eut éprouvé les effets. On voit qu'il est certain que, chez les anciens Grecs, οἶ se prononçait ι ; mais je m'écrierais volontiers, avec l'un de nos plus savans hellénistes : *grâce pour l'éta!* Cette lettre η, qui est le principal point de la difficulté, en fait de prononciation grecque, a été disputée avec tant d'acharnement, qu'il y a eu des *étacistes* et des *itacistes*, comme il y a eu des Jansénistes et des Molinistes. Ce qui paraît devoir donner la victoire aux partisans de la prononciation dite *Erasmienne*, c'est un passage de Platon et un autre de Térentien. Le premier prouve que cette lettre, l'*éta* η, a été imaginée pour renforcer l'*epsilon*, de même que l'*oméga* pour prolonger l'*omicron* : le second prouve que le son de l'un et de l'autre s'était conservé dans la lettre nouvelle. Je prends ces deux passages dans un traité du savant que j'ai cité tout à l'heure ; les voici : Platon dit, Ου γαρ η εχραμεθα αλλα ε το παλαιον ; et Térentien : Litteram namque E videmus esse ad ηта proximam, sicut ο et ω videntur esse vicinæ sibi. Temporum momenta distant, *non soni nativitas*.

117.—*Die rœmischen alterthumer en Augsbourg*, etc.—Antiquités romaines d'Ausbourg et autres objets mémorables dans le cercle du Danube supérieur ; par Raiser. Ausbourg. 1820.

On connaît le journal intitulé : *Intelligenz-blat des obern donau Kraises*. M. Raiser a publié des feuilles supplémentaires à ce journal ; et ces feuilles, qui paraissaient tous les mois, contenaient les traités les plus intéressans pour les amis de l'antiquité. C'est ainsi que s'est formé l'ouvrage que nous annonçons. A la vue d'aussi riches résultats, on demeure saisi d'étonnement ; car on était loin de se douter que l'ancienne Vindélicie recelât autant de débris de la grandeur romaine. Les travaux d'un seul homme ajoutent ainsi

à l'illutration de tout un pays ; ils attirent tous les regards sur une contrée qu'avant lui on comptait pour peu de chose, sous le rapport des monumens. M. Raiser a été secondé par les efforts d'une société d'hommes éclairés à laquelle rien ne coûte, lorsqu'il s'agit de décrire ou de dessiner les objets de ses recherches. Entreprise digne en effet de la patrie de Peuttinger, auquel nous devons la célèbre Table qui porte son nom ! C'est bien certainement la plus ancienne *feuille de route* qui nous soit restée. On peut voir ce qu'en dit Freret, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*. La Vindélicie fut conquise par Drusus et Tibère, quinze ans avant Jésus-Christ. Bientôt après, on y envoya une colonie, qui d'abord fut appelée *Augusta Vindelicorum;* puis, sous Adrien, *Cœlia Augusta*. D'après tout ce que l'on a pu recueillir de renseignemens, la ville romaine s'est élevée à la même place où se trouvait, au rapport de Strabon, l'antique *Damasia*. C'est précisément à l'endroit où l'Idertach se jette dans le Lech. M. Raiser détermine avec soin, et de station en station, la position des six routes militaires qui traversaient la Vindélicie ; il se sert, pour cet effet, de la Table que Peuttinger, son compatriote, nous a conservée, de l'Itinéraire d'Antonin et de la *Notitia utriusque imperii*. La plus ancienne des six est celle qui fut pratiquée par Drusus à travers le Tyrol. Strabon décrit cette mémorable construction. Environ cinquante ans après, l'empereur Claude joignit, par une communication, cette route à celle qui traverse les Alpes Noriques; il fit, de plus, de grandes réparations aux routes de Drusus, que les torrens du Tyrol avaient endommagées : c'est du moins ce qu'atteste un monument découvert en 1552. Septime Sévère et ses fils Caracalla et Geta s'occupèrent aussi beaucoup de la Vindélicie ; ils eurent soin d'y faire élever des pierres miliaires. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de la description de M. Raiser. En plusieurs endroits, les routes romaines sont fort bien conservées, et nous nous bornerons encore à faire observer qu'ordinairement les habitans du pays les appellent *stochstrass* (chemin haut), et qu'en Alsace la tradition leur applique le même nom. Nous faisons cette remarque, parce qu'elle est propre à faciliter beaucoup les recherches de ce genre dans les pays où l'on parle l'allemand. Avant de quitter M. Raiser, nous dirons que son livre est divisé en quatre classes : 1° temples, autels, votifs, statues des dieux ; 2° inscriptions ; 3° tombeaux avec ou sans inscriptions ; 4° mo-

numens non compris dans les classes précédentes, et monumens faussement attribués aux Romains. Ce livre doit faire nécessairement partie de toutes les bibliothèques où l'on réunit la description des monumens à la connaissance de l'histoire.

118. *Albrecht Dürer und sein Zeitalter.*—Albrecht Durer et son siècle; par *Adam* Weise. Leipsick, 1820.

Ce fut au commencement du quinzième siècle qu'en Italie et en Allemagne, la peinture sembla tout-à-coup sortir d'un long sommeil. On cite cependant les essais que quelques peintres du treizième siècle ont faits pour relever le plus beau des arts. Ces essais ont été remarqués en Italie seulement; mais, en Allemagne, ils sont restés ignorés. L'auteur du livre que nous annonçons croit qu'il suffit de porter ses regards sur les ouvrages du quinzième siècle, pour se convaincre que des artistes avaient existé antérieurement, et qu'ils avaient fait faire quelques progrès à la peinture. Quoi qu'il en soit, la renommée ne connaît pas leurs noms, mais elle proclame ceux de Martin Schœn et de Wohlgemuth. Nous ajouterons que plusieurs tableaux de Martin Schœn se trouvent encore à Colmar; on remarque entre autres un Christ placé maintenant dans la chapelle des prisons de cette ville; quelques autres sont à la bibliothèque. Un savant Allemand, ou plutôt un savant en allemand, car l'Alsace est sa patrie, en a donné une description exacte dans le *Kunstblatt*, de Stuttgard; c'est M. Engelhardt, auteur d'un petit *Voyage pittoresque dans les Vosges*. Mais revenons à Albrecht Durer, dont les tableaux ont aussi une grande réputation en Allemagne. Il était né en 1471. Fils d'un orfévre, il se sentait peu de goût pour la profession de son père, qui prit le parti de l'envoyer à Colmar, où brillait alors Martin Schœn; mais celui-ci mourut presque à l'arrivée de Durer. Le jeune artiste s'adressa alors à Wohlgemuth, puis il parcourut l'Italie; mais il garda toujours sa manière allemande. Sa réputation s'étendit au point qu'il s'attira l'attention et l'amitié de Raphaël. Durer a fait de bons élèves, parmi lesquels l'Allemagne cite Grunevald. On conserve encore en Alsace quelques tableaux de Durer qui décoraient un couvent d'Isenheim. Il est aussi l'auteur de plusieurs traités scientifiques sur la géométrie et sur les fortifications.

Ph. Golbéry.

SUISSE.

119.—*Joannis Petri Valeriani, bellunensis, de litteratorum infelicitate, libri duo, editio nova. Curante Dom Edgerton* Brydges, *Bart.* Genève, 1821; typis Gul. Fick, 8° xxiv, et 118 p. Prix, 10 francs.

Jean-Pierre Valerianus, issu d'une famille ancienne, mais sans fortune, naquit à Bellune, dans les états de Venise, en 1477. Son parent, Urbain Bolzani, précepteur de Léon X, lui ayant fourni les moyens de faire ses études, commençées fort tard, il fit des progrès tellement rapides et obtint de si brillans succès, qu'il se trouva bientôt lié d'amitié avec les hommes de lettres les plus célèbres de son tems, et entre autres avec le cardinal Bembo. Léon X et Clément VII lui témoignaient beaucoup de considération; mais, préférant l'étude et une honnête médiocrité aux évêchés de Capo d'Istria et d'Avignon, qui lui furent successivement offerts, il se contenta de la charge de protonotaire apostolique, dans laquelle il rendit d'importans services. Il mourut à Padoue, le 25 décembre 1558, âgé de quatre-vingt-un ans. — On a porté sur son ouvrage des jugemens assez différens. *Vossius* l'appelle un ouvrage curieux. *De la Monnoye* trouve que Valerianus s'étant borné à parler des malheurs arrivés aux savans italiens de sa connaissance, dans l'espace d'environ quarante ans, a fort bien rempli ce but dans cet écrit, qui renferme des particularités qu'on chercherait vainement ailleurs. *Baillet* le juge fort désavantageusement, et en parle d'une manière assez dure. *Leclerc* en fait à peu près la même critique que Baillet; mais il rend d'ailleurs justice à l'auteur. *Ménage* s'étonne que Bayle, ou quelque autre savant, n'ait pas entrepris d'augmenter le livre de Valerianus, les additions qui y avaient été faites ne lui paraissant pas suffisantes; il regrette d'être trop âgé et trop occupé pour pouvoir se charger de ce travail. *Bayle* exhorte son ami *Minutoli* à publier la version qu'il avait faite de cet ouvrage, et à l'enrichir d'additions que personne, mieux que lui, n'était à même de fournir. —Sans prendre parti pour l'une ou l'autre des opinions plus ou moins favorables que nous venons de rapporter, nous ferons remarquer que cet écrit ne justifie pas complétement l'idée que présente son titre, celle d'offrir le tableau de malheurs uniquement dus à la qualité d'homme de lettres; l'auteur, ayant compris dans son cadre

des accidens naturels qui arrivent indifféremment à tous les hommes, nous semble être sorti de son sujet. — Quoi qu'il en soit du mérite de cet ouvrage, Valerianus est fréquemment cité, ainsi que ses continuateurs Cornelius Tollius et Theophilus Spizelius, par les écrivains les plus distingués qui se sont occupés de l'histoire littéraire d'Italie. Il est devenu très-rare, quoiqu'il ait eu cinq éditions, qui ont paru de 1620 à 1707. Après vingt ans de recherches inutiles faites dans la plupart des bibliothèques publiques de divers pays, sir Brydges est enfin parvenu à trouver un exemplaire de cet opuscule dans la *Bibliothèque angélique* à Rome. Il l'a fait réimprimer à ses frais, au nombre de quatre-vingt-sept exemplaires seulement, en l'accompagnant de quelques notes critiques et bibliographiques, qui sont en partie son propre ouvrage, et en partie extraites des écrits de divers savans. Ce gentilhomme, auquel on doit déjà plusieurs nouvelles éditions d'ouvrages devenus très-rares, fait preuve d'érudition et d'une saine critique dans ses notes, qui, ainsi que la vie de l'auteur, dont il a enrichi cette publication, sont écrites en anglais. L'ouvrage est imprimé avec un luxe typographique qui fait honneur aux presses de M. Fick et au goût de l'éditeur.

120.—*Ma promenade au-delà des Alpes.* Berne, 1819. J.-J. Bourgdorfer, libraire. Un vol. in-12, de 98 pages, orné d'un frontispice et d'une vignette. Prix, 2 fr. 40 c.

L'auteur, dans cette courte relation d'un *Voyage fait aux îles Boromées*, en côtoyant le lac de Genève, et en traversant le Valais et le Simplon, sans fatiguer son lecteur par la répétition inutile de détails déjà contenus dans les nombreux voyages qui ont été publiés sur ces contrées, s'est borné à saisir ce qu'elles lui ont offert de plus remarquable, et à le présenter sous un point de vue également piquant et gracieux. Le joli frontispice de ce petit ouvrage, qui est bien imprimé sur beau papier blanc, donne une idée parfaitement juste des îles Boromées : la vignette représente, en particulier, l'*isola bella*; toutes deux ont été dessinées par le célèbre artiste suisse, Lory père.

121. — L'Aïeule, *tragédie en cinq actes, de François Grillparzer, traduite de l'allemand par un membre de la Société littéraire de Genève.* — Genève, 1820; Marc Sestié fils. Brochure in-8°. de 120 pages.

Les productions de Grillparzer ont eu, comme on sait, une

grande vogue en Allemagne ; l'extrême jeunesse de l'auteur, ainsi que la manière originale et tout-à-fait neuve avec laquelle il a traité ses sujets, ont bien pu motiver une partie de ses succès; mais la plupart, et celui surtout qu'a obtenu l'*Aïeule*, n'en paraîtraient pas moins bien extraordinaires à des Français. Son traducteur n'a pas été plus heureux dans le choix que dans l'exécution de l'ouvrage qu'il avait entrepris. Loin d'atteindre le but qu'il semble s'être proposé, il contribuera puissamment à faire contester à Grillparzer la réputation qu'il s'est acquise dans sa patrie Dès le titre même, il a donné la mesure de sa capacité, en traduisant le mot *Ahnfrau*, par celui d'*aïeule*, qui est bien loin de rendre l'idée attachée au premier. Ce mot allemand n'a pas cette seule signification. Dans les siècles de superstition et d'ignorance, il a toujours été employé pour désigner ces anciennes châtelaines dont les esprits étaient condamnés à errer sans relâche dans leurs antiques manoirs. Une pareille faute doit, au reste, peu surprendre de la part d'un homme qui, non seulement n'a pas su rendre fidèlement la pensée de son auteur, mais qui blesse, presque à chaque phrase, les règles les plus simples de sa propre langue. Aussi, nous bornerons-nous à faire ressortir l'inconvenance d'un traducteur, qui, désirant garder l'anonyme, s'est permis d'accoller à cette détestable production le nom d'une société respectable. Cette société n'est pas, comme on pourrait le croire à l'étranger, une réunion académique, mais simplement un cercle, une sorte de club, où quelques-uns de ses membres connus par la facilité ou l'étendue de leur esprit font, de tems à autre, lecture de leurs productions savantes ou agréables. Chacun est admis dans ce club moyennant une certaine rétribution annuelle, sans qu'on exige de lui les connaissances scientifiques ou littéraires, indispensables à ceux qui veulent faire partie de sociétés littéraires proprement dites. Si le traducteur eût pris l'avis d'un de ses confrères, en état de juger la question, il lui eût assurément conseillé de s'occuper plutôt de *Sapho*, tragédie du même auteur qui est tout-à-fait dans le genre antique et fort supérieure à l'*Aïeule*. (Nous avons annoncé une traduction anglaise de Sapho, T. VIII, p. 117.) E.

ITALIE.

122 —*Guida dello studio della chimica generale*, etc.—Guide pour servir à l'étude de la chimie générale, par le docteur *Gaspare* Bru-

GNATELLI, professeur d'histoire naturelle à l'université de Pavie. Pavie, 1819 et 1820. Fusi; 3 vol. in-8°.

L'auteur a essayé de donner aux élémens de la chimie plus d'ordre et de clarté. Son ouvrage est divisé en dix livres dans lesquels il expose toutes les théories et les connaissances du siècle, en y ajoutant quelquefois des modifications ou des améliorations.

123.—*Sull' ernia del perineo*, etc.—Mémoire sur l'hernie du périnée, par M. *A.* SCARPA, etc. Pavie, 1821, in-4°, avec cinq planches.

Le célèbre auteur ne croyait pas possible qu'il se formât une hernie dans le périnée. Mais un fait qu'il vient d'observer l'a obligé de changer d'avis. Il expose avec beaucoup d'exactitude les circonstances étranges de ce phénomène, et les accompagne d'un grand nombre de remarques très-judicieuses.

124. — *Dell' ottima amministrazione della giustizia civile*, etc. — De la meilleure administration de la justice civile, pour prévenir la multiplicité des procès, par M. *Carlo* BOSELLINI. Modène, 1820. Soliani; in-8°.

L'auteur passe rapidement en revue les codes anciens et modernes les plus remarquables, ainsi que les écrivains les plus distingués qui se sont occupés de cette matière. Il reconnaît la nécessité d'un pouvoir social pour interpréter les lois civiles, et pour y suppléer; il propose, dans les gouvernemens représentatifs, le jugement par arbitres, et, dans les gouvernemens monarchiques, un *tribunal de juges d'interprétation*. Il démontre le vice de la législation anglaise à cet égard. Pour ce qui regarde le tribunal d'interprétation, l'auteur semble adopter l'opinion jadis émise par le jeune Filangieri.

125.—*Storia dell' America*, etc. — Histoire de l'Amérique, pour servir de continuation à l'Abrégé de l'histoire universelle de M. le comte de Ségur. Milan, 1820 et 1821, à la société des classiques italiens. Tom. III, IV, V, VI, VII et VIII; in-8°.

Nous avons annoncé les deux premiers volumes de cet ouvrage. Les volumes suivans traitent des progrès de la navigation chez tous les peuples jusqu'au quinzième siècle; du dessein de Christophe Colomb de passer aux Indes par l'Occident, de la découverte de l'Amérique, de Fernand Cortez, du Brésil, du Pérou, du Mexique, et de tout ce qui concerne l'histoire naturelle, politique et littéraire de cette dernière région. L'auteur a porté dans sa compilation beaucoup de soin et assez d'esprit philosophique.

126. — *Storia universale dell' Indostan*, etc. — Histoire universelle de l'Indostan, depuis 1500 ans avant l'ère vulgaire, époque la plus reculée, jusqu'à 1819 de l'ère vulgaire; rédigée par *Leopoldo* Sebastiani. Rome, 1822; Bourlié; in-8°, avec une carte topographique.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. L'auteur détermine, dans la première, la position de l'Indostan, l'origine de ses habitans, la religion, les sciences, et particulièrement l'astronomie, les arts et les qualités physiques du pays. Dans la seconde, on trouve l'histoire de l'Indostan, depuis l'expédition de Sésostris jusqu'à celle des Portugais. La troisième comprend les conquêtes qu'ont faites successivement, depuis l'an 1000, Mahmud Gazni, Gengis-Chan, Tamerlan, Nadir-Shah, etc. Dans la quatrième, l'auteur décrit tous les événemens militaires et politiques arrivés dans cette région malheureuse, depuis 1747 jusqu'à 1818. L'auteur dit avoir demeuré dix ans en Turquie, cinq en Perse, et autant dans les Indes. Cependant, on remarque qu'il ne présente presque jamais ses propres observations, de sorte qu'on dirait que l'ouvrage a été composé sur les observations d'autrui. Pour bien apprécier l'esprit de l'auteur, qui se déclare contre la tolérance religieuse des Indiens, il suffit de lire le dernier chapitre de son livre, où il s'étudie à justifier la conduite des conquérans européens dans ces divers pays. F. Salfi.

127. — *L'Italia avanti il dominio dei Romani.* — L'Italie avant la domination des Romains; par *Joseph* Micali, deuxième édition. Florence, 1821. Pagani, 4 vol. in-8°, avec un atlas in-f°. Prix, 56 fr. avec l'atlas, 28 fr. sans l'atlas.

Ce superbe ouvrage, qui remporta l'un des prix décennaux institués par le gouvernement français en Italie, n'a cessé de se perfectionner depuis entre les mains de son savant auteur. Le pays auquel l'Europe doit ses arts et sa civilisation, le pays où l'on vit fleurir tour à tour la science mystérieuse et l'administration bienfaisante des Étrusques, la philosophie de Pythagore, la grandeur et la vertu de Rome, l'église dominant sur les barbares, la liberté dans les républiques du moyen âge, et la politique du Vatican; un tel pays attire constamment les regards. On voudrait suivre son histoire dès la première nuit des tems jusqu'à notre âge, et l'on ne saurait se résigner à le perdre complétement dans l'ombre. M. Micali a entrepris de satisfaire ce désir, pour une longue période de l'histoire

d'Italie ; mais on devine l'importance de cette période plutôt qu'on ne saurait l'apprécier ; et, malgré les immenses recherches de notre auteur, on n'arrive point à la bien connaître. Son ouvrage est divisé en deux parties, dont chacune remplit deux volumes. Dans la première, il cherche à faire connaître l'Italie avant la fondation de Rome ; dans la seconde, il suit les Italiens durant leur longue résistance aux Romains, jusqu'au siècle d'Auguste, où ils furent entièrement subjugués. On pourrait à bon droit considérer comme une troisième partie un atlas de soixante et dix planches grand in-f°, gravées en cuivre avec beaucoup de soin, où il a rassemblé tous les monumens qui nous restent de l'Italie indépendante de Rome. On y voit, après une très-bonne carte de l'Italie antique, les plans des ruines de toutes les cités étrusques dans leur état actuel ; des dessins nombreux de ces murs prodigieux, nommés par quelques-uns *murs cyclopéens*, que les cités élevaient avec d'immenses quartiers de rochers, superposés sans ciment, et qui ont vu naître, passer devant eux et tomber la grandeur romaine ; des dessins au trait de toutes les statues, de tous les ornemens de bronze, de la plupart des bas-reliefs, et des plus beaux vers qui nous restent de l'Italie non soumise aux Romains. Quant au texte, l'auteur avait à lutter contre de grandes difficultés ; il écrivait, à plus de deux mille ans de distance, l'histoire d'un peuple qui n'a point eu d'historiens. Appelé à rassembler, avec une patience infinie, tout ce qui se trouvait épars dans les écrivains de la Grèce et de Rome, sur un sujet qui leur était étranger, et qu'ils ne traitaient qu'incidemment, il a eu beaucoup plus à démolir qu'à édifier ; il a dévoilé leurs erreurs, il a montré la futilité des fables dont ils se contentaient, mais souvent il ne lui a point été donné de nous faire voir la vérité qui devait remplacer tous ces rêves poétiques. Il nous conduit ou au doute ou à l'incrédulité sur la plupart des traductions que d'autres auraient admises sans critique ; mais il reste à leur place un vide qu'il sera à jamais impossible de remplir. Dans la seconde partie, lorsqu'il raconte la résistance opposée aux Romains par les Italiens, il est réduit aux seuls monumens des vainqueurs, pour retracer les vertus et les exploits des vaincus ; mais il se livre trop peut-être à sa défiance, et il oppose trop sa propre partialité à la partialité qu'il suppose aux Romains. Toutes les fois cependant qu'il a des monumens à sa disposition, toutes les fois que l'historien peut se montrer

au lieu du critique, M. Micali sait animer son sujet. C'est ainsi que sa narration des progrès des écoles pythagoriciennes et des révolutions des républiques de la Grande-Grèce se fait lire avec beaucoup d'intérêt. Les parties politique et économique de ce même ouvrage sont aussi dignes de profondes méditations. L'état des pays conquis par la république romaine, et son administration des villes de province et des campagnes, nous révèlent long-tems d'avance les causes de la chute de l'empire avec celles de la barbarie, qui a séparé les deux âges de la civilisation. En résumé, nous connaissons peu d'ouvrages qui méritent mieux leur place dans une grande bibliothèque, ou qui soient plus nécessaires pour remplir un des vides que nous sentons dans nos connaissances. J. C. L. de Sismondi.

128. — *Viaggio al lago di Como*, etc. — Voyage au lac de Como; par *David* Bertolotti, etc. Como, 1821. Carl-Antonio Ostinelli; in-12 de 348 pages, avec une carte géographique.

Plusieurs antiquaires et naturalistes, après avoir visité ce lac et ses alentours, en ont publié de savantes descriptions. M. Bertolotti vient de faire la même chose, mais en suivant un plan tout différent. Il a donné à son voyage une forme dramatique. Sous la figure d'un ancien militaire, il parcourt le théâtre de ses observations, et fait agir et dialoguer avec lui divers personnages qu'il rencontre; il mêle à des scènes descriptives tous les souvenirs que rappelle l'aspect des lieux, et joint à l'histoire de l'antiquité ce que l'histoire moderne lui fournit de plus remarquable. Pour ajouter encore aux plaisirs du lecteur, il a semé son ouvrage de citations des poètes; mais elles y sont peut-être un peu trop prodiguées. Parmi les épisodes intéressans qu'il renferme, on distingue celui des amours et des aventures de Vincenzo et de Rosalie (chap. X, pag. 164). L'ouvrage est terminé par quelques observations générales sur l'état civil et naturel de Como et de son lac.

129. — *Elementi di poesia*, etc. — Principes de poétique pour l'usage des écoles, rédigés par *Giovanni* Gherardini. Milan, 1820. Paolo Emilio Giusti. Un vol. in-12 de 466 pages.

Il ne faut juger de l'importance de ce Traité ni sur la simplicité de son titre ni sur la petitesse de son volume. La matière y est analysée et exposée avec l'esprit de la philosophie estétique. Cette méthode de traiter les théories de l'éloquence et de la poésie était connue chez les Italiens dès le commencement du seizième siècle.

Bien avant que Zanotti et Gravina l'eussent adoptée, Patrizi, Castelvetro et Fracastoro en avaient fait usage. M. Gherardini y a porté les lumières de son siècle; il s'est même appliqué à combiner ce qu'il y a de bon dans le système *romantique* avec ce que l'on appelle le système *classique*, ou plutôt avec le système de la nature et de la raison. Il croit, et il tâche de prouver, que tout ce qu'enseignent de bon les romantiques était déjà connu et pratiqué par les classiques, et que tout le reste n'est que licence et délire. Les deux chapitres X et XI de son Traité sont particulièrement consacrés à montrer les inconvéniens de cette nouvelle école qui, à ce qu'il paraît, n'a obtenu aucun succès en Italie.

130.—*In morte di Giovanni Meli, Cantica*, etc.— Sur la mort de Giovanni Meli; chant de *Giuseppe* Bozzo, avec des notes, etc. Palerme. 1820. Lorenzo Dato; in-8°.

Giovanni Meli est regardé comme celui des poètes modernes qui s'est le plus approché d'Anacréon. Il a écrit dans le dialecte sicilien, qui est bien différent du dialecte napolitain. On dirait, d'après les poésies de Meli, que le premier de ces dialectes a une certaine grâce qui lui est propre, et que le toscan même ne saurait imiter, comme le fait soupçonner la version toscane de ces poésies, essayée par M. Rosini. Le chant que nous venons d'annoncer est consacré à ce poète original. L'auteur, à l'exemple de Monti (*Basvilliana* et *Mascheroniana*), imagine que l'ame du poète, débarrassée de son corps, et escortée par son bon génie, visite le royaume de la mort et que de là elle se rend au Mont-Parnasse, où il voit une foule de poètes et d'artistes siciliens anciens et modernes, etc. Le sujet est un peu commun. Il fallait le rendre intéressant par le mérite des détails et du coloris, ce qui caractérise les deux poèmes de Monti que nous venons de citer. Les mots surannés du Dante, et quelques locutions forcées employées par M. Bozzo, sont bien loin de donner ce mérite à son poème.

131.—*Poésie*, etc.—Poésies du marquis *Giuseppe* Antinori, de Pérouse. Pise, 1821; Niccolò Capurro.

L'auteur est connu par sa traduction des *Idylles de Gessner*. La vivacité des images et la beauté du style des poésies que nous annonçons, le font distinguer aussi au milieu des poètes lyriques qui s'offrent en foule sur le Parnasse italien.

132.—*Nuova raccolta teatrale*, etc.—Nouvelle collection théâtrale,

ou Répertoire à l'usage des théâtres d'Italie, composé par le professeur *Gaetano* Barbieri. Milan, 1821; Gio. Pirotta. Tome II, in-12. (*Voyez* T. IV, p. 577.)

Le second volume de cette collection contient *Germanicus*, tragédie de M. Arnault, traduite en vers italiens par M. Barbieri; *le Suffisant*, comédie de Kotzebue, traduite par M. Giuseppe de Ceresa; et *Pregiudizio vinto da spirito di contradizione*, le Préjugé vaincu par l'esprit de contradiction, pièce originale de M. Barbieri. On ne trouve, dans la traduction de Germanicus, ni assez de force ni assez de clarté. Le traducteur de la comédie de Kotzebue a cherché à la modifier, pour la rendre propre aux circonstances locales de l'Italie, méthode par laquelle, le plus souvent, on dénature les pièces étrangères, sans obtenir l'effet qu'on se propose. La comédie de M. Barbieri renferme quelques imperfections dans les caractères et dans les incidens, et n'offre aucune situation neuve.

133.—*Le antichità di Acre*, etc.—Les antiquités d'Acre, découvertes et expliquées par le baron *Gabriele* Judica, conservateur royal des antiquités du district de Noto. Messine, 1819; Pappalardo. In-fol. avec 34 planches.

Nous avons annoncé la découverte de cette ville antique, bâtie 70 ans après Syracuse, 66 avant Rome, et 688 avant J.-C, suivant le canon chronologique de Larcher. Thucydide, Diodore, Plutarque, Pline, etc. en ont fait mention. Il en reste encore plusieurs médailles. Les antiquaires n'étaient pas d'accord sur le lieu où elle était située: les uns la plaçaient non loin de Chiaramonte; d'autres, entre Avola et Noto. L'auteur, s'appuyant de plusieurs autorités et de quelques monumens découverts par lui-même, tâche de prouver qu'elle était placée près de Palazzolo, où il a déterré des ruines. Ses fouilles se sont continuées depuis 1809. Il y a découvert des tombeaux, des vases, des médailles, des inscriptions, des figures, des bas-reliefs, des ustensiles, des ornemens, etc. On y a trouvé encore des catacombes et des monumens chrétiens. L'auteur en conjecture que la ville d'Acre subsistait au commencement du onzième siècle, et qu'elle fut détruite par les Sarrasins. Il est fâcheux que M. Judica n'ait pas, comme il l'avoue lui-même, tous les moyens de bien interpréter plusieurs de ces monumens, dont il recommande l'explication à des archéologues plus instruits. Il fait cependant des remarques ingénieuses sur les divers objets qu'il a trouvés dans des couches

différentes, jusqu'à la profondeur de 20 palmes. Il pense que les monumens qu'il a découverts dans la dernière couche appartenaient à la première colonie, et les autres à des époques postérieures. On distingue, parmi ces découvertes, un puits de plus de 75 pieds de Paris de profondeur, qui offre plusieurs communications avec des galeries souterraines. M. Judica continue ses fouilles et multiplie ses découvertes. F. Salfi.

ESPAGNE.

134.—*El parecer*, etc.—L'avis et le cri de la raison et de la philosophie chrétienne; ouvrage dans lequel on cherche à faire connaître la véritable origine et la nature des empêchemens du mariage, et quelle est l'autorité qui doit prononcer sur tout ce qui concerne la révocation et la dispense des empêchemens. Madrid, 1821; Miyar. Un vol. in-12.

135.—*Miscelanea filosofica*, etc.—Mélanges de philosophie; ouvrage dans lequel on examine un grand nombre de controverses idéologiques, et où l'on démontre beaucoup d'erreurs du système scolastique suivi pour les études. Madrid, 1821; Brun. Un vol. in-12.

136.—*Paraiso racional*, etc.—Le Paradis de la raison; ouvrage écrit en prose par M. *Lopez* del Aguila, et mis en vers par le frère *Nicolas* del Pilar, carme déchaussé. Madrid, 1821; Oréa. Un vol. in-8°.

137.—*Suplemento*, etc.—Supplément au contrat social de Rousseau; écrit en français par le citoyen Gudin, traduit en espagnol, avec des notes et des additions relatives au système de la constitution espagnole, par un anonyme. Madrid, 1821; Cruz-Miyar. Trois vol. in-12.

138.—*Observaciones*, etc.—Observations faites par l'athénée espagnol sur le projet de code pénal. Madrid, 1821; Sanz. Brochure in 8°.

139.—*Observaciones*, etc.—Observations sur quelques articles de deux projets de décret présentés à l'assemblée nationale des Cortès par la commission ecclésiastique, concernant le nouveau plan de division des églises métropolitaines et paroissiales d'Espagne; par dom *Paule Laurence Largo* Carrasco. Madrid, 1821; Hurtado. Un vol. in-8°.

140. — *Tratado de las facultades y obligationes de los jurados.* — Traité des pouvoirs et des devoirs des jurés ; par sir *Richard* Phillips ; traduit de l'anglais en français par M. Comte, et du français en espagnol par dom *Antoine* Ortiz de Zarate et Herrera, avec des additions concernant la législation française et celle des États-Unis d'Amérique, relatives au jury. Madrid, 1821. Paz. Un volume in-8°.

Cet ouvrage sera d'autant plus utile en Espagne, qu'il y avait peu de personnes jusqu'ici qui connussent bien ce que c'est qu'un jugement par jury.

141. — *Coleccion*, etc. — Choix de fragmens en langue castillanne, tirés des auteurs qui ont le mieux écrit dans cette langue. Madrid, 1821, Cruz-Miyar. Deux vol. in-8°.

Cette collection, destinée aux écoles primaires, contient des fragmens des ouvrages de *Cervantès*, *Mariana*, *Solis*, *Quevedo*, *Mendoza*, *Guevára*, *Granáda*, *Leon* et *Jovellanos*, qui sont les écrivains espagnols les plus dignes d'être proposés comme classiques et pouvant servir de modèles.

142. — *Clave de ferias, ó prontuario manual*, etc. — Clef qui donne l'explication des jours nommés *féries*, appliquée à la connaissance des dates qui se trouvent dans les monumens anciens de l'Espagne ; par dom *Antoine* Mateos-Murillo. A l'Académie de l'histoire. Brochure in-4°.

143. — *El terrible para todos.* — L'Inexorable pour tout le monde ; brochure semi-périodique. Premier et deuxième cahiers. Madrid, 1821. Cruz-Miyar. Prix, 7 sous chaque cahier.

Ce nouveau recueil, dont les cahiers se publient à des époques indéterminées, offre une critique de tout ce qui se passe en Espagne. Le premier numéro examine le bien et le mal que peut faire à la nation l'existence des *ultrà-libéraux ;* dans le deuxième, on cherche à faire voir que les ministres sont tombés dans un grand nombre de fautes funestes à l'État.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

144. — *Nouveautés mathématiques de l'arithmétique et de la géométrie;* par M. van Laken. Bruxelles, 1821. Weissenbruch. In-4°, Tom. I, de 146 pages ; Tom. II, de 210 pag.

L'auteur a voulu grossir la liste de ceux dont Montucla nous a

donné l'histoire; il prétend avoir trouvé la quadrature du cercle, ce qu'il croit prouver par l'analyse et par la synthèse. Malheureusement, il se trompe dès la seconde décimale de son rapport du diamètre à la circonférence, et ne démontre, en aucune manière, que ses prédécesseurs se sont trompés. Grégoire de Saint-Vincent s'était aussi, comme beaucoup d'autres, entêté de la chimère de cette quadrature; mais, en courant après une ombre, il avait rencontré plus d'une vérité utile : M. van Laken ne paraît pas avoir été aussi heureux. DE R—G.

145. — *Levensbyzonderheden der apostelen, voor kinderen*, etc. —Particularités de la vie des apôtres, à l'usage de la jeunesse; par G. BEEKHUIS, de son vivant pasteur à Garyp, en Frise. Amsterdam, 1820. Ten Brink et de Vries. In-12 de 258 pag.

Les livres élémentaires de piété abondent en Hollande, à raison de l'importance qu'on y attache à l'éducation religieuse. Trop tôt enlevé à ses honorables fonctions, M. B. avait déjà donné la *Vie de Jésus-Christ*. Dans l'ouvrage que nous annonçons, il reprend l'histoire sainte à l'ascension de J. C., et la conduit jusqu'au sac de la ville et du temple de Jérusalem. M.

146.—*Synopsis monumentorum collectionis proximè edendæ, conciliorum omnium archiepiscopatus Mechliniensis.... ab anno* 1559 *ad ann.* 1802., *cum indicibus pluribus et notis.* Collegit ac edidit *Joan.-Franc.* VANDEVELDE. Gandari, 1821. B. Poelman. Tom. II. In-8° de 735 pag.

L'auteur avait promis, en 1819, une collection des synodes, tant provinciaux que diocésains de l'archevêché de Malines, et des monumens la plupart inédits, qui concernent la discipline ecclésiastique et les rapports des affaires civiles et religieuses. Il s'occupe depuis long-tems de ce travail, pour lequel il a fait des recherches immenses, presque toutes couronnées de succès. Son second volume ne peut qu'augmenter encore le désir de jouir bientôt de l'ouvrage entier. DE R—G.

147.—*Specimen catalogi codicum, Mss. orientalium bibliothecæ academiæ Lugduno-Batavæ, in quo multos libros ineditos descripsit, auctorum vitas nunc primùm vulgavit, latinè vertit, et annotationibus illustravit Henrius Arentius* HAMAKER. Lugd. Batav. S. et J. Luchtmans, 1820. In-4°, 264 pag.

La bibliothèque de Leyde, qui doit une partie de ses richesses à

Golius, *Jos. Scaliger*, et *Warnerus*, est une des mieux fournies en manuscrits orientaux. Quelques-uns proviennent de la collection du savant *Jean Jacob Schutters*, l'un des orientalistes qui jouit de la plus grande réputation en Europe. Le catalogue de la bibliothèque de Leyde in-fol. parut, en 1716, par les soins de *Wolferdus Senguerdius*, de *Jacob Gronovius* et de *Jean Heyman* Il existe, de plus, un supplément qui va jusqu'en 1741; mais ces catalogues ne contiennent que des indications de titres, au lieu que M. Hamaker donne des extraits curieux de manuscrits qu'il fait connaître, et entre dans des discussions philologiques d'un grand intérêt. Il semble avoir pris pour modèle les *Notices* publiées par l'académie des inscriptions et belles-lettres de France, dont il est à désirer que l'entreprise trouve en Belgique de plus nombreux imitateurs. DE R—G.

148. — *Commentarius perpetuus in Julii Cœsaris, Strabonis, Melœ, Plinii, Taciti, Dionis, Ptolemœi, Zosimi, Ammiani, Eumeni, Sidonii Appollinaris, Eutropii, Gregorii Turonensis, Aimonii aliorum historicorum, geographorum, rhetorum complurium, tradita de rebus Belgicis, Batavicis, Frisicis, Sicambricis, aliis nonnullis, quem præbet rerum illarum historia, ab antiquissimis inde temporibus ad annum œræ christianæ MCXL; animadversionum innumerarum, quas Belgice exaratas reperit, ac cœterarum justâ ratione habitâ, scripsit Gerbrandus.* BRUINING. Leyde. S. et J. Luchtmans; 1818; in-8°.

Ce n'est pas notre faute, mais celle du journal hollandais où nous prenons ordinairement connaissance des nouveautés littéraires des Pays-Bas (*de Recensent, ook der Recensenten*), si nous annonçons aussi tard l'ouvrage de M. *Bruining*. Le titre seul est une espèce d'analyse; et, pour renfermer, comme il l'a fait, en 227 p., toute la matière de son livre, l'auteur s'est resserré dans des limites trop circonscrites peut-être.

149. — *Mengel-en-Toonel-poëzy*, etc. — Poésies mêlées et œuvres dramatiques de M. *Samuel* WISELIUS, de l'Institut royal de Hollande, secrétaire de la 2e classe. Amsterdam, 1818 et 1819. Gartman et Vander Hey; 4 vol. in-8°.

Les Tomes I et II de cet ouvrage offrent des pièces érotiques, des traductions du latin et du grec, des hérodïes et des pièces de circonstance, telles qu'épithalames, chants funèbres, etc. Nous donnons la palme aux poésies érotiques de l'auteur, rival de

notre poète Labouisse, quand il célèbre les chastes délices de l'union conjugale.

Le théâtre de M. Wiselius occupe les deux autres volumes, dans l'ordre suivant : — Tome III. — *Valvaise et Adelaide*, drame en cinq actes et en prose : la scène se passe à Stockholm, à la cour de Gustave-Adolphe. — *Hector*, tragédie, traduite de Luce de Lancival. — *Polydore*, fils de Priam et d'Hécube, tragédie originale, en cinq actes et en vers : la scène se passe dans le palais de Polymnestor, roi de la Chersonnèse de Thrace.—Tome IV.—*Adel* (frère de Saladin) et *Mathilde* (sœur de Richard Cœur-de-Lion), tragédie en cinq actes et en vers : la scène est à Ptolémaïde.—*Ion*, tragédie en cinq actes et en vers; la scène est à Delphes, tantôt au-dehors, et tantôt dans l'intérieur du temple d'Apollon. Ion est reconnu seulement à la fin de la pièce, dans la personne du grand-prêtre d'Apollon, Épiméthée, par Xathus, roi d'Attique et Creüse, son épouse, qui ont reconnu également un peu auparavant leur fils Achée dans le second prêtre. Il y a peut-être dans la fiction un peu d'abus du merveilleux. — *Alceste*, tragédie en cinq actes et en vers : la scène se passe principalement dans le palais d'Admète. — Des quatre tragédies originales de M. Wiselius, les deux dernières sont entremêlées de chœurs à la manière des anciens et de leur imitateur Vondel, l'illustre créateur du théâtre hollandais. — Nous avons déjà rendu, dans ce recueil, un compte détaillé d'une tragédie de M. Wiselius, qui a paru postérieurement aux quatre volumes, et dont le sujet est *Don Carlos*. (Amsterdam, 1820.) M. Wiselius est véritablement poète. Il réunit à beaucoup d'instruction un goût très-sain, comme le prouvent ses discours préliminaires, où il déplore la décadence du goût dans l'art dramatique en Hollande, et en indique les causes. Ce théâtre est également remarquable par le mérite des traductions et des pièces originales dont il se compose. Nous voyons dans les derniers journaux hollandais l'annonce d'un cinquième volume des poésies de M. Wiselius, que nous attendons avec impatience. M.

150. *Leçons de dessin, d'après les dessins originaux de Mathieu Van Bree*, ouvrage dédié à S. A. R. le prince d'Orange. Anvers, 1821. Janssens; in-8° de 269 pages.

Cet ouvrage, fait sur les dessins d'un artiste habile et distingué, à qui le duc de Saxe-Weimar a donné dernièrement encore des marques de son estime, en le nommant chevalier du Faucon

blanc, offre aux commençans des principes judicieux, exposés quelquefois dans un style qui manque d'élégance et de pureté.

DE R—G.

LIVRES FRANÇAIS.

151. *Dictionnaire de chimie générale et médicale*, par P. PELLETAN fils. Premier volume. Paris, 1822. Bachelier et Huzard, successeurs de M.me veuve Courcier, libraires pour les sciences, rue du Jardinet, n° 12, et Béchet jeune, libraire, place de l'École-de-Médecine, n° 4. In-8° de 464 pages; prix, 10 fr.

Cet ouvrage doit être composé de deux volumes. A la suite du second, se trouveront les planches propres à faire connaître les instrumens et les appareils nécessaires pour les opérations chimiques. Ce second volume paraîtra le mois prochain.

En tête du premier volume, est une courte *introduction* qui présente un résumé historique de la science. L'auteur y explique en détail la méthode qu'il a suivie, ce qui rend la lecture de cette introduction indispensable. L'esprit philosophique qui la caractérise la fait lire avec intérêt.

Si l'on se pénètre de cette vérité, que la chimie a fait depuis quelques années de nombreuses découvertes, l'on conviendra de l'utilité de l'ouvrage de M. Pelletan. Car, pour le fond de la science, les dictionnaires de Klaproth et de Cadet-Gassicourt présentent de nombreuses lacunes; et, en raison de ces mêmes découvertes, la nomenclature employée, il y a dix ans, se trouve absolument fausse dans certains cas, appliquée à l'état actuel de la science. Le Dictionnaire des sciences médicales présente, il est vrai, quelques notions abrégées de chimie; mais on peut s'apercevoir que ces aperçus sont insuffisans, même pour celui qui ne veut que se rappeler des faits déjà connus. D'ailleurs, cet ouvrage volumineux n'est pas à la portée de toutes les fortunes.

M. Pelletan a fait preuve, dans son dictionnaire, de cet esprit méthodique qui rend si lumineux le cours particulier de chimie qu'il fait à l'hospice de l'École.

1° Il a adopté, pour chaque article important, un plan fixe et identique; ce qui aide la mémoire et facilite les recherches. L'auteur s'est surtout attaché à faire un faisceau des propriétés caractéristiques

des corps, et à donner les proportions fixes des diverses combinaisons.

2° Pour remédier au défaut de méthode qu'entraîne l'ordre alphabétique, il se propose de placer à la fin du second volume la série des mots qui composent son dictionnaire, dans un ordre propre à donner à l'ouvrage le mérite d'un traité systématique.

On se tromperait gravement si l'on croyait que l'auteur s'est contenté de faire un livre avec des livres. Physiologiste, anatomiste et chimiste distingué, il a établi entre ces trois branches des sciences médicales des rapports nouveaux, ou présentés avec de plus grands développemens qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, de sorte que les hommes à vues larges trouveront dans ce dictionnaire un nouvel aliment à ces combinaisons scientifiques, qui agrandissent la sphère des idées.

J. Allier, *avocat.*

152.—*Recherches sur la route que prennent diverses substances pour passer de l'estomac et du canal intestinal dans le sang, sur la fonction de la rate et sur les voies cachées de l'urine;* par E. Tiedemann et Imelin, professeurs à Heidelberg; traduit de l'allemand, par S. Heller, D. M. de la faculté de Paris, professeur d'anatomie et de physiologie. Paris, 1821. Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine, n° 3. Un vol. in-8°. Prix, 2 fr. 25 cent.

Cet ouvrage a obtenu l'accessit au prix de physiologie décerné par l'Institut de France, dans sa séance publique du 2 avril 1821, et tous les journaux de médecine ont rendu un compte avantageux de ce travail. M. le docteur Heller a donc fait une chose très-utile en le traduisant en français, et il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de talent et de discernement.

153.—*Notions élémentaires de fortification, d'attaque et de défense des places, à l'usage des jeunes officiers d'infanterie*, par F. Hecquet, ancien élève de l'école polythecnique, chef de bataillon, capitaine au 1er régiment d'infanterie de la garde royale. Paris, 1822. Leblanc, rue de Furstemberg, et Magimel, rue Dauphine. Un vol. in-12, avec huit planches. Prix, 5 fr.

L'auteur de cet ouvrage s'est appliqué à se faire bien comprendre de tous ses lecteurs. Militaires, bourgeois, ingénieurs, hommes lettrés ou non, tous le saisiront également, et c'est là un véritable mérite, surtout pour un ouvrage de ce genre. Ce petit traité est précédé de quelques pages où sont énoncés et expliqués tous

les principes géométriques dont la connaissance préliminaire est indispensable ; rien n'est plus clair et plus succint, et par conséquent mieux fait. Nous recommandons l'ouvrage de M. Hecquet à tout officier qui veut acquérir des notions précises sur une partie si importante de l'art militaire. L'étude de ce livre vaudra bien les détails de tenue et de manœuvres dont la plupart de nos militaires sont trop exclusivement occupés. En effet, depuis un tems immémorial, on néglige l'essentiel dans les troupes, et surtout peut-être dans les troupes françaises ; on s'adonne trop scrupuleusement à des mouvemens mécaniques qui n'apprennent presque rien, et qui, pour la plupart, sont impraticables devant l'ennemi. Là, comme chacun sait, on n'a pas la faculté de chercher un terrain uni, régulier ; tout le talent consiste à bien profiter de celui sur lequel on se trouve. Ce serait une grande erreur de croire que, sous une grêle de balles, chacun conserve le même sang froid qu'il aurait ailleurs, ou l'usage de toute l'intelligence qui lui fut départie. Quand on n'a jamais réfléchi à ce qu'il est convenable de faire dans telle ou telle circonstance, il est naturel qu'au moment d'agir on se déconcerte, et que l'on craigne de se tromper ou de mal faire. N'attendez donc pas qu'une longue et cruelle expérience apprenne aux officiers, à leurs dépens, et, lorsque la guerre sera finie, ce qu'ils auraient dû savoir en la commençant. Ces observations nous ont été suggérées par l'ouvrage de M. Hecquet, et nous encouragerons toujours les hommes instruits à donner, comme lui, des ouvrages *élémentaires et spéciaux* sur les parties de la science que leur profession les met dans le cas d'approfondir et souvent même d'enseigner. X.

154.— *Coup d'œil sur l'éducation*, par M. A. Gautier-Sausin, l'un des fondateurs de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres de Montauban ; deuxième édition, considérablement augmentée. Montauban, 1821. De l'imprimerie de Philippe Crosilhes, place d'armes.

Cet ouvrage, fruit de longues méditations, embrasse, dans toute sa généralité, la question si importante de l'éducation de la jeunesse. Les réflexions de l'auteur sont celles d'un ami des lettres et des mœurs publiques. Il n'a pas craint de présenter ses observations sur un sujet tant de fois traité, parce qu'il est du devoir d'un philosophe et d'un citoyen d'offrir au public le résultat de ses travaux, surtout lorsqu'ils peuvent contribuer à éclaircir une de ces

théories sur lesquelles repose le bonheur de la société. La pensée générale de l'auteur est de concilier les avantages de l'éducation publique et privée, en faisant succéder la première à la seconde, et de recommander surtout l'éducation du cœur, qui doit commencer presque dès le berceau. Le premier chapitre est consacré à des préceptes d'hygiène, sur la santé des enfans; le second, à la discussion des moyens propres à faciliter les premières études; et l'on pense bien que l'auteur se prononce pour ce genre d'instruction élémentaire, qui devient en Europe un puissant moyen de civilisation. Son chapitre sur la religion contient des développemens remarquables, présentés avec élégance. Après avoir examiné l'avantage des lumières universellement répandues, après avoir discuté les moyens propres à faciliter la connaissance de la langue nationale, l'auteur arrive aux langues mortes, et il déplore avec raison les longues années presque exclusivement consacrées à leur étude. Il examine successivement les avantages de l'étude des sciences et des arts, des mathématiques appliquées; il indique les ouvrages qu'il faut mettre entre les mains des jeunes gens; il parcourt les divers pays de l'Europe, et signale la direction qu'un jeune homme doit donner à ses voyages. Son chapitre *sur l'éducation des demoiselles* mérite d'être lu avec attention par les mères de famille. Son livre est terminé par un tableau de l'état actuel et des vicissitudes *de la politesse en France*. L'auteur y montre un tact délicat, un esprit observateur, un goût judicieux. Cependant, on remarque avec regret qu'il admet dans nos mœurs une dégénération, produite par la révolution, tandis que la grande majorité des hommes impartiaux, qui ont vu les deux régimes, reconnaissent au contraire un effet tout opposé. Il se peut qu'on ait perdu quelque chose de ce vernis de politesse, qui distinguait une cour dépravée; mais on a beaucoup gagné du côté des lumières et des vertus, qui conviennent à des citoyens libres. Malgré cette observation, qui s'applique encore à d'autres parties de l'ouvrage, le traité de M. *Gautier Sausin* renferme une foule de vues utiles, appuyées sur l'autorité des premiers écrivains de la France et de l'Angleterre, un grand nombre de conseils importans et judicieux, et la publication de ce livre est un service rendu aux lumières, à la philosophie et à la morale publique. C. C.

155. — *Aperçu du plan d'éducation des sourds-muets*, présenté

à MM. les administrateurs de l'institution royale des sourds-muets de naissance; par L. P. Paulmier, élève et collaborateur de M. l'abbé Sicard. Paris, 1821. Brochure in-8°.

Une classe d'êtres infortunés, privés des avantages les plus précieux, existait naguère au sein de la société, à laquelle elle était pour ainsi dire étrangère, et où elle semblait n'avoir été jetée que par mégarde et pour accuser la providence d'injustice et de cruauté. Soudain, le génie de l'homme a parlé, il a réparé les torts de la nature; ceux de ses enfans qu'elle avait comme déshérités sont appelés à partager le bienfait de l'éducation, et le nom de l'abbé de l'Épée devient immortel. Par une sorte de compensation, ou plutôt par une conséquence toute simple des lois de la physique, les individus chez lesquels ne s'est point développé tel organe, ou telle faculté intellectuelle, en possèdent presque toujours quelque autre à un degré d'autant plus éminent. Parmi les preuves nombreuses que l'on pourrait en donner, il ne faut pas oublier les succès étonnans obtenus dans l'institution des sourds-muets de naissance. Dès le principe, la méthode introduite par son fondateur atteignit, au bout de dix années, les mêmes résultats que présentait, dans les autres institutions, l'instruction donnée à des enfans valides. Sous son successeur, M. l'abbé Sicard, il a suffi d'abord de sept années pour parvenir au même but; et, depuis un certain tems, dit l'auteur de la brochure que nous annonçons, le ministre de l'intérieur n'accorde plus que cinq ans pour le cours entier de l'éducation des sourds-muets, dans l'espoir qu'on en pourra régulariser la marche à l'instar de celle des colléges. Cependant, M. Paulmier, avec quelque raison sans doute, ne juge pas que ce tems soit suffisant pour la plupart des élèves. Fort d'une expérience de vingt années acquise dans une pratique continuelle, il a conçu le projet de mettre sous les yeux de MM. les administrateurs, afin de mieux les éclairer, un *Aperçu du plan d'éducation des sourds-muets*. « La surdité et le mutisme, observe-t-il, n'ôtent pas l'intelligence, mais il n'existe aucune puissance humaine qui puisse la donner à celui qui en est privé. » Parmi les sourds-muets, comme partout ailleurs, il y a des sujets moins bien organisés que les autres. Il serait inhumain de leur fermer la porte de l'institution; mais, pour prévenir les entraves qu'ils apportent dans la marche des études, M. Paulmier propose d'en former une classe particulière. Cette mesure nous semble suscep-

tible d'extension, et nous pensons qu'elle pourrait s'appliquer avec un égal succès à tous les corps enseignans. Nous ne suivrons point l'auteur dans l'exposé des devoirs de chacun des *répétiteurs des quatre classes*; mais nous recommandons la lecture de cet *Aperçu*, non seulement aux personnes qui se destinent à l'instruction des sourds-muets, mais encore à toutes celles qui s'occupent d'éducation en général. E. Hérbau.

156. — *Conversations morales entre une mère et son fils*, par mademoiselle L***. Paris, 1821, avec figure. J. J. Paschoud, rue de Seine, n° 48. Genève, même maison de commerce. Un vol. in-12 de 300 pages. Prix, 3 fr.

Cet ouvrage se compose de seize dialogues, dont chacun a pour objet la réforme d'un vice ou l'encouragement à une vertu. Le dernier dialogue seulement traite de l'histoire romaine, et semble un modèle donné aux parens sur la manière dont ils doivent diriger les enfans dans leurs premières lectures. La naïveté, les petites ruses, les raisonnemens et les étourderies d'un aimable enfant, sont rendus par l'auteur avec une vérité qui ne peut être que le fruit d'une longue observation. Une saine morale sans austérité, rendue vivante et animée par de petits contes, par des traits d'histoire bien choisis, par quelques notices biographiques intéressantes, tout cela naturellement amené à l'occasion des actions les plus familières aux enfans : tel est l'ouvrage de mademoiselle L***. Je trouve néanmoins un défaut à cet ouvrage; c'est la liberté que l'auteur s'est donnée d'altérer quelques traits d'histoire, sans doute afin de les mieux approprier aux idées qu'il voulait inculquer dans l'esprit de son jeune élève. Mais la leçon porte à faux, toutes les fois que l'exemple peut être démenti. J. A.

157. — *Les Caprices de l'enfance*, ou Étrennes aux petits enfans; par madame de R***. Paris, 1822. Eymery, rue Mazarine, n° 30; 1 vol. in-12 de 124 pages, avec 32 jolies gravures. Prix, 4 fr., et par la poste 4 fr. 50 cent.

L'auteur dit, avec raison, que les *caprices* sont le fruit de la légèreté et de l'inconstance, et que tous les enfans sont capricieux. Il distingue deux espèces de caprices, dont les uns tiennent à l'enfance elle-même, et les autres aux défauts particuliers du caractère d'un enfant. Cette distinction peut éclairer les premiers instituteurs

de l'enfance sur ce qu'il leur convient de pratiquer pour corriger le caractère de leurs élèves. Ce petit ouvrage, étant un miroir où chaque enfant peut plus ou moins se reconnaître, il lui sera facile d'y voir le résultat, trop souvent funeste, des caprices auxquels il peut être sujet.

158. — *Bibliothèque d'Arthur*, ou petites Nouvelles pour le premier âge; par madame *Julie* Delafaye-Bréhier. Paris, 1822. Eymery, rue Mazarine, n° 30; 3 volumes in-18, ornés de huit gravures. Prix, 5 fr., et par la poste 6 fr. 50 cent.

Des sujets neufs et variés, des peintures animées par d'heureux détails, la narration alliée avec art au dialogue, recommandent cet ouvrage à ceux qui veulent intéresser les enfans à lire. Les premières nouvelles n'offrent qu'une morale fort simple; mais l'intelligence de celles qui suivent exige progressivement plus de réflexion, ce qui s'accorde avec le développemeut de la raison chez les enfans. Ces petits contes sont propres à exercer leur esprit et à former leur cœur. On reconnaît généralement aujourd'hui combien il est dangereux de remplir leur jeune imagination de contes absurdes de fées et de revenans. Aussi, les instituteurs du premier âge doivent-ils rechercher de préférence les ouvrages qui peuvent inculquer dans l'ame de leurs élèves les préceptes d'une morale pure, aimable et douce. Nous croyons que la *Bibliothèque d'Arthur* est destinée à remplir ce but; les mères de famille pourront la placer, sans crainte, entre les mains de leurs enfans. A. T.

159. — *La Mythologie en action*, par des figures découpées et coloriées. Paris, 1822. Nepveu, passage des Panoramas, n° 26; in-12 de forme oblongue, 48 pages, accompagné de deux tableaux et de 19 figures découpées. Prix, 6 fr.

Ce petit livre, très-bon pour être donné en prix à des enfans, paraît avoir été composé à l'imitation des fables de Florian et de La Fontaine mises en action. C'est un cours élémentaire et assez complet de mythologie. Toute l'adresse des enfans qui se servent de ce petit ouvrage, consiste à placer les figures découpées dans des espèces de poches pratiquées sur les deux tableaux joints au premier cahier. Le texte est bien écrit, et contient quelques extraits de poésies qu'on peut faire apprendre aux enfans.

160. — *Les Jeux des jeunes garçons*, représentés par un grand nombre d'estampes accompagnées de l'explication des règles, de

fables inédites et d'anecdotes; par *Xavier* Leprince. Paris, 1822. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26; 1 vol. in-8° de forme oblongue, 150 pages de texte et 24 gravures dessinées. Prix, avec les gravures noires, 10 fr.; coloriées, 15 fr.

Cet ouvrage est à sa cinquième édition. On y trouve tous les jeux de la jeunesse depuis les châteaux de cartes jusqu'aux ballons. Le but moral de l'auteur est de prévenir les contestations et les rixes qui s'élèvent entre les enfans, par suite de l'incertitude des règles du jeu, ou de la mauvaise foi. C'est une espèce de code, dont l'auteur n'a point fait les lois, mais qu'il a pour ainsi dire promulgué, et que l'accueil favorable du public a sanctionné. Cependant, son but serait mieux rempli, s'il eût donné plus en détail les règles de certains jeux, comme il l'a fait pour la paume. Quant aux fables ajoutées à ce recueil, le choix pourrait quelquefois être plus heureux; mais, abstraction faite de celles de Florian et de La Fontaine, il en est quelques-unes qui réunissent à un style simple une morale claire, ce qui est le point important pour les enfans. J. A.

161 (*). — *Catéchisme d'économie politique*, ou Instruction familière, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société; seconde édition, entièrement refondue et augmentée de notes. Paris, 1821. Bossange père, rue de Tournon, n° 6; 1 vol. in-12 de 264 pages. Prix, 2 fr.

M. Jean-Baptiste Say, auteur du meilleur *Traité d'économie politique* qui existe en aucune langue, avait publié, en 1815 ou 1816, un petit catéchisme sur la même science. Il cherchait à rendre populaire ce genre de connaissances que l'on a voulu jusqu'à présent, et bien mal à propos, réserver pour les hommes d'état. « L'économie politique, dit-il dans son avertissement, fait connaître l'économie de la société; elle nous dit comment les nations se procurent ce qui les fait subsister. Or, comme c'est aux efforts des particuliers que ces choses sont dues; comme ce sont principalement les particuliers qui en jouissent, on ne doit pas considérer l'économie politique comme l'affaire des hommes d'état exclusivement : elle est l'affaire de tout le monde. » On conçoit dès-lors ses motifs pour la répandre. Il ne veut pas que chaque homme sache tout; mais il regarde comme très-désirable *que l'on n'ait généralement d'idées fausses sur rien*, particulièrement sur un sujet qui est si intimement lié avec le bonheur des familles. La première édition de cet ouvrage

fut promptement enlevée. Les libraires voulurent le réimprimer : l'auteur s'y opposa ; il attendit de pouvoir le refondre complétement, le rendre beaucoup plus clair, et y faire entrer quelques principes qui n'ont été solidement établis que depuis sa première publication. Tel qu'il est, nous ne craignons pas de dire qu'on ne peut trouver nulle part, sous un si petit volume, et à meilleur marché, une doctrine complète de l'économie politique moderne, telle que l'ont faite les écrits d'Adam Smith d'abord, et ceux des auteurs les plus estimés, sur cette matière. La forme est celle de demandes et de réponses, qui admettent la possibilité de faire des objections, de les résoudre, d'appeler des exemples, des éclaircissemens qui font naître la conviction et disparaître une foule d'idées fausses, de préjugés qui ne viennent que de la complète ignorance où l'on est trop généralement de la vraie nature des choses. Il y a peu de doctrine et beaucoup d'observations ; et, ce qui est remarquable, cet ouvrage, écrit d'un style si simple, et où l'auteur a annoncé l'intention de le mettre à la portée des plus petits marchands, des fermiers, des simples artisans, cet ouvrage renferme des notions capables d'éclaircir les idées des hommes les plus savans, comme on peut s'en convaincre, en parcourant le chapitre intitulé : « *En quoi consistent les progrès de l'industrie* ; » celui des *monnaies ;* celui de la *source de nos revenus.* Malheureusement, on n'en peut rien citer dans une notice ; d'ailleurs, des propositions bien enchaînées ne peuvent faire leur effet séparées de leurs antécédens et dépouillées des conséquences qu'on en tire. Les notes renferment des développemens très-précieux, et partout l'admirable clarté du style de M. Say dépouille chaque sujet de ses obscurités et de ses difficultés. Une de ces notes, qui roule sur les manières les plus économiques de propager l'instruction, contient cet éloge mérité des écoles d'enseignement mutuel. « Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est l'heureuse influence de l'enseignement mutuel sur les habitudes morales les plus utiles à la société. Dans la méthode qui lui sert de base, il est impossible à l'écolier paresseux, ou incapable, d'y obtenir de l'avancement ; et il n'est pas moins impossible que le plus laborieux, le plus instruit n'y devienne pas le premier de ses confrères. Les élèves s'y forment à l'utile vertu de se rendre justice à eux-mêmes, de la rendre aux autres, et de ne compter que sur leur mérite pour parvenir. Dans les vieilles écoles, où l'on ne sait fixer l'attention des enfans que par des menaces et des puni-

tions, le talent dont ils tirent le plus d'avantage est celui de flatter leur pédagogue; leurs principaux efforts tendent moins à être véritablement sages et instruits qu'à le paraître. De là, des habitudes d'hypocrisie et de bassesse; on dégrade leurs sentimens pour augmenter leur instruction..... et quelle instruction encore! Dans les nouvelles écoles, actifs, gais, intelligens, ils apprennent à employer tous leurs instans; l'oisiveté, mère des vices, leur est insupportable; lorsqu'ils grandissent, ils trouvent aisément une profession, et jamais les tribunaux n'entendent parler d'eux. » M. J. B. Say, qui semble s'être dévoué aux progrès des connaissances économiques, les professe, au Conservatoire des arts et métiers, dans des cours gratuits qui attirent beaucoup de monde. Ce petit ouvrage n'ajoutera rien à sa réputation, qui est européenne; mais elle favorisera beaucoup la diffusion des lumières. Ce ne sont pas les gros livres qui changent la face du monde. C.

162.—*Statistique de la Martinique*, ornée d'une carte (*lithographiée*) de cette île, avec les documens authentiques de sa population, de son commerce, de sa consommation annuelle, de ses revenus, etc.; par M. *Félix* Renouard, *marquis de Sainte-Croix*. Paris, 1822; Chaumerot, Palais-Royal, galeries de bois. 2 vol. in-8°. Prix, 14 fr.

La législation des colonies françaises est encore à faire; c'est un des besoins les plus urgens de notre époque. Le gouvernement a nommé une commission, composée d'hommes éclairés, pour s'occuper de ce travail. M. Félix Renouard nous paraît avoir saisi les circonstances les plus favorables pour livrer au public son ouvrage sur la Martinique, véritable statistique, telle que l'aurait pu rédiger l'administrateur le plus instruit sur cette matière. Les ouvrages des pères Labat et Dutertre ont vieilli, et ne contiennent rien qui puisse être applicable aujourd'hui à cette colonie. Tous les auteurs qui ont écrit récemment sur la Martinique, ont donné à leurs écrits la forme de pamphlets, où des faits rares sont mêlés à des discussions animées. Tel n'est point le plan du nouvel ouvrage. Les premiers chapitres traitent de la *découverte* et de l'*histoire* de l'île; ceux qui suivent traitent des *faits principaux*, administratifs et judiciaires; le chapitre 5 contient la *topographie*; les chapitres 6 et 7 traitent de l'*administration* générale et des autorités secondaires qui composent le gouvernement de la Martinique. Le deuxième volume traite d'abord de la *statistique* proprement dite, dans le plus grand détail, et

fait connaître exactement toutes les *manufactures* et les *revenus* de la colonie, dans tous les genres de culture; les chapitres 9, 10 et 11 donnent connaissance de l'*administration des habitations*, de la *culture* et de la *fabrication du sucre*, et enfin des *fléaux* qui assiégent la colonie. Dans le chapitre intitulé *commerce*, l'auteur expose ses idées sur les rapports de ce genre entre la métropole et ses colonies des Antilles. Le chapitre 15 traite des *maladies* particulières à ce point de la zone torride, pour lesquelles l'auteur indique un régime hygiénique, fruit d'une observation de plusieurs années. Enfin, son travail se termine par un aperçu du *budget* et des *charges* que supportent les colons de la Martinique. Cet ouvrage est accompagné d'un très-grand nombre de tableaux, qui prouvent au moins la précision des recherches de l'auteur. Ce n'est point ici qu'il est possible de prononcer en toute connaissance de cause sur le mérite de l'ouvrage de M. Renouard: quelques-unes de ses idées pourraient être discutées; mais toutes sont présentées avec sagesse et circonspection. Quant à l'utilité de son travail, elle ne nous paraît point douteuse. Les propriétaires de la Martinique, les hommes d'état et les publicistes qui s'occupent des colonies, le rechercheront sans doute avec empressement. Considérée sous un point de vue plus général, la *Statistique de la Martinique*, à cause des faits et des documens authentiques dont elle abonde, doit être rangée dans la classe des matériaux historiques les plus importans. X.

163. (*) — *Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*, par *Alexis* Dumesnil. Paris, 1822; Delaunay, libraire, Palais-Royal. Un vol. in-8°. Prix, 6 fr., et par la poste 7 fr. 50 c.

On a généralement loué l'ouvrage de M. Dumesnil; il mérite en effet des éloges. L'auteur de *Philippe II* a pris rang parmi nos historiens; son livre est bien pensé, ses pensées bien écrites; les faits sont présentés d'une manière claire et précise; les réflexions sont sages et le plus souvent justes. On n'y trouve jamais de détails oiseux; mais c'est précisément parce que le livre est bon, que je me permettrai de présenter à l'auteur quelques observations. Je m'attacherai surtout à signaler les parties faibles ou vicieuses; car l'ouvrage de M. Dumesnil n'est pas tout-à-fait exempt de reproches. D'abord, l'auteur nous dit, dans une préface de *trente lignes*, que «le tableau de l'Europe que Robertson a mis en tête de son *Histoire de Charles-Quint*, le dispense de toute introduction à celle de Philippe II.»

Quoi! parce qu'un auteur anglais a écrit en anglais un tableau politique de l'Europe, pour une époque séparée de celle où se place M. Dumesnil, pour l'une des révolutions les plus importantes que nous présente l'histoire (*la Réforme*), il se trouve dispensé de nous faire connaître l'état des choses au moment où son héros entre en scène? Comment pourrons-nous donc apprécier l'influence du règne de Philippe sur les destinées de l'Europe? Un autre reproche que je dois adresser à l'auteur, c'est d'avoir donné trop peu d'étendue à l'histoire de Philippe II. C'est Philippe et sa politique que M. Dumesnil a voulu faire connaître; mais l'histoire de Philippe et de sa politique, c'est l'histoire de l'Europe entière, à une époque si fertile en grands événemens; ce n'est pas que le petit volume dont nous rendons compte ne renferme beaucoup plus de choses que bien des in-folios de nos bons Jésuites ou Bénédictins: mais aussi, est-ce à dire qu'on ait fait assez, pour avoir fait plus qu'eux; surtout dans un siècle où, comme le dit M. Dumesnil lui-même, *l'orgueilleuse raison*, cette *sagesse des insensés*, se glisse partout, et ne passerait pas même à un ignorantin les ingénuités du P. Maimbourg. J'ai bien encore une autre observation, dont je ne tiens pas quitte M. Dumesnil; mais on en sentira mieux la justesse dans un instant. Pour le moment, je lui dirai que je suis obligé, pour analyser son ouvrage, d'abandonner la marche qu'il s'est tracée, et qui lui fait morceler, pour les offrir dans un ordre à peu près chronologique, des événemens qui ne devaient être présentés qu'ensemble, de manière à laisser plus facilement saisir le fil de leur enchaînement; sa méthode ne me semble convenir qu'à des annales.

Cinq grands événemens se rattachent au règne de Philippe: les guerres des Pays-Bas, la Réforme, les guerres religieuses de France, l'expulsion d'Espagne des Arabes, et celle de la maison de Bragance du trône de Portugal. Arrivons de suite à la *Réforme*: on ne peut douter de l'indignation qu'éprouve l'auteur en retraçant ces scènes de carnage, dont le fanatisme seul pouvait se dissimuler toute l'horreur; il est souvent l'éloquent défenseur des infortunés qui tombèrent sous ses coups. Jusque-là, nous sommes parfaitement d'accord; le serons-nous encore quand nous chercherons à reconnaître quelle part y prit Philippe, et les causes qui le portèrent à se choisir une place, plutôt parmi les bourreaux fameux, que parmi les défenseurs d'une religion de paix; je ne le crois pas.

« Dans tous les états de Philippe, les exécutions les plus affreuses remplissaient de terreur tous les esprits; la flamme des bûchers allumés pour tous les hérétiques éclairait les échafauds ensanglantés, les gibets et l'arène épouvantable où des chrétiens étaient déchirés tout vivans par lambeaux. » Ce sont les paroles de l'auteur; mais tout cela, si nous l'en croyons, était fait par l'impulsion de la cour de Rome et pour lui plaire : c'est l'idée que tend à faire naître l'ensemble de l'histoire de M. Dumesnil. Il faut avouer que ce serait mal connaître Philippe, que d'assigner une semblable cause à ses actions; Philippe était à la fois profond dans ses vues politiques, et raffiné dans sa barbarie : j'en appelle à M. Dumesnil lui-même. « Ce qui rendait Philippe encore plus intraitable sur ce point, dit-il quelque part, c'était le secret espoir d'anéantir les priviléges des provinces, et de lier, par la puissance ecclésiastique, une noblesse turbulente. » Voilà le politique. « Il se plaisait à assister lui-même au supplice des hérétiques, à les voir monter sur le bûcher, à entendre les cris perçans que leur arrachait l'excès de la douleur, tandis que la flamme qui les dévorait répandait sur son visage une sinistre clarté. » C'était l'homme barbare. « Il redoutait plus que tout la Réforme, parce qu'il savait jusqu'où pouvaient s'étendre ses principes, surtout celui du libre examen, si contraire au pouvoir absolu, et il faisait passer en France des secours pour *exterminer* les calvinistes. » C'était Philippe tout entier.

J'ai long-tems balancé pour savoir s'il fallait attribuer cette contradiction, ou plutôt cette incohérence dans les idées de l'auteur, à sa précipitation; mais j'ai lu les lignes suivantes, et je n'ai plus eu d'incertitude. « Ce vaste empire ne pouvait véritablement subsister que par des moyens violens et tyranniques. Un gouvernement modéré eût tout perdu; pour conserver sa force, en agissant à de si grandes distances, il devait être absolu et terrible. » Sans doute la cour de Rome eut part aux atrocités qui souillent la mémoire de Philippe; sans doute le sceptre alors exigeait une main ferme, mais Philippe avait dans son ame le mobile de tous ses crimes. Il faut le dire ici, tant que M. Dumesnil n'a pas Philippe en regard, il pense généralement bien; Philippe se montre-t-il, la vérite se cache. Convenons du moins que ce n'est pas être heureux dans le choix de son héros.

Dans nos guerres religieuses, je ne vois point Philippe jouer un

rôle assez actif; je voudrais le trouver partout, voir dans tout son influence; je voudrais qu'il fût représenté comme l'ame de la ligue : un génie comme le sien ne pouvait jouer un rôle secondaire. L'expulsion des Maures est présentée d'une manière dramatique; je voudrais pouvoir citer tout cet épisode, que l'auteur a tracé en historien, en philosophe et en orateur. Il s'y montre plus juste appréciateur du caractère de l'homme dont il écrit la vie.

Je pourrais bien aussi relever quelques locutions vicieuses, comme *aujourd'hui* employé très-souvent au lieu de *alors*, etc.; mais ce sont de ces petites taches qui disparaissent au milieu de l'intérêt qu'a su jeter l'auteur dans ses narrations. Je m'arrête, et je laisse à M. Dumesnil le soin de montrer lui-même qu'il m'aurait été encore plus facile de louer que de blâmer. Le morceau suivant fera connaître sa manière et l'esprit de l'ouvrage. Je choisis de préférence un passage qui se rattache au tems présent. « L'Espagne, après avoir suivi, plus de deux cents ans, le mouvement imprimé par un maître terrible, sort enfin du long siècle de Philippe; et, sans qu'il soit nécessaire de mettre à la place de ses moines des ministres de Genève ou d'Augsbourg, elle saura, par sa magnanimité naturelle, secouer le joug de l'inquisition et du despotisme. Insensés, qui voulez reconstruire l'Europe avec ses vieilles institutions, faites-vous une autre langue, d'autres mœurs, d'autres principes! La destinée de l'Europe est-elle encore un mystère? n'avez vous donc pas reconnu cette main puissante qui détrônait les rois et *arrachait* les anciennes *limites* des peuples? »

J. Guadet.

164.—*Conjuration d'Amboise*; par Mlle H. A. In-12 de 234 pag.; imprimerie de Belin. Paris, 1821; Marc, libraire, auteur et éditeur du Dictionnaire des romans, rue Rameau, n° 11. Prix, 3 fr.

Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, dit que « la fameuse *conspiration d'Amboise*, regardée par l'historien de Thou comme *la plus hardie et la plus mémorable qui soit dans nos annales*, est la première que l'on connaisse en France. » Cette indication a servi d'inspiration et de guide à l'auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Une jeune personne de vingt ans, dans cet âge brillant de la vie où l'on a souvent peur des études sérieuses, n'a pas craint d'aborder et de traiter un aussi grave et important sujet. Au lieu d'y puiser les personnages et les matériaux d'un roman historique, où elle aurait pu donner carrière à son ima-

gination vive et féconde, elle a dédaigné ce genre de composition qui mêle et confond le mensonge avec la vérité, et qui laisse toujours le lecteur incertain sur la nature des faits qu'on lui présente. Voulant remonter aux véritables sources, et raconter avec fidélité les événemens, elle a consulté plus de vingt historiens dont elle indique les ouvrages. Parmi quelques portraits habilement tracés, on remarque d'abord celui de Catherine de Médicis, mère de François II et de Charles IX, reine ambitieuse, intrigante, corrompue, dont le talent se bornait à une grande souplesse d'esprit, je dirais presque d'ame, et dont le caractère fut un mélange de vanité, de faiblesse et de despotisme. Je pourrais citer encore le portrait du cardinal de Lorraine, violent et impérieux, tour à tour insolent et lâche, dominé par l'orgueil ou par la peur; celui de son frère, François, duc de Guise, brave et généreux, mais faible, avide de gouverner sous le nom d'un roi jeune, malade et sans enfans, et incapable de faire oublier son origine étrangère, en s'alliant de bonne foi aux intérêts nationaux. Les portraits du connétable de Montmorency, de Condé, du célèbre et vertueux Coligny, de la Renaudie, l'un des chefs du parti réformé, homme d'un grand et noble caractère; le récit des actes arbitraires et des persécutions dirigés contre les protestans; le zèle hypocrite de leurs adversaires pour la religion catholique, dont les intérêts étaient faussement présentés comme intimement liés avec les intérêts de la monarchie; la noire perfidie de Catherine et du cardinal qui font porter sur les registres du parlement, où l'édit favorable aux protestans était enregistré, un *arrêt secret* qui devait servir de règle lorsqu'il s'agirait de son exécution ou de son interprétation; la mauvaise foi avec laquelle on fait saisir à Amboise les députés des mécontens, auxquels le duc de Nemours avait donné un sauf-conduit signé de lui, qui les autorisait à se rendre en toute sûreté auprès du roi pour lui adresser de respectueuses remontrances; la déplorable faiblesse du monarque, triste jouet de sa cour et des princes lorrains, dont l'ambition et les crimes amenèrent la conjuration d'Amboise, signal des guerres civiles; l'atrocité des vengeances et la multiplicité des supplices, qui ne firent qu'augmenter l'irritation du peuple et les dangers du trône; enfin, la peinture de l'état de la France, où tout était vénal dans les cours de justice, où la nation esclave subissait silencieusement le joug, où les vices du gouvernement appelaient une réforme générale qui devait

se faire attendre long-tems encore. Tous ces tableaux et ces faits, resserrés dans un cadre étroit, dans une narration rapide, excitent au plus haut degré l'intérêt du lecteur, qui reconnaît à la fois dans l'auteur, malgré quelques légères négligences de style, un esprit judicieux d'observation, une étude approfondie de l'époque qu'il a voulu peindre, plus d'une leçon applicable au tems présent, et surtout les sentimens d'un cœur éminemment français, animé du plus pur amour de la patrie. M. A. J.

165 (*) *Musée des protestans célèbres*, ou Portrait et notices biographiques et littéraires des personnages les plus éminens dans l'histoire de la Réforme et du protestantisme. Première et seconde parties. Tome I avec une introduction, et dix-sept portraits et notices; rédigé par une société de gens de lettres, et publié par G. T. Doin. Paris, 1821-1822. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. (Cet ouvrage, qui comprendra 110 portraits et 110 notices, paraît par demi-volumes, dont deux ont été publiés. Le prix du volume, comprenant environ 15 portraits, est de 9 fr. pour Paris; 10 fr. pour les départemens. On ne paie rien d'avance. On s'abonne chez MM. Weger et comp^e., négocians, rue de l'Échiquier, n° 4, et chez les libraires ci-dessus indiqués.)

Les deux premières livraisons, ou demi-volumes de cette collection, qui ont été publiés à des intervalles assez rapprochés, remplissent parfaitement les promesses du Prospectus. Les portraits lithographiés sont remarquables par la sévérité et la finesse de l'exécution. C'est une idée heureuse de joindre à une histoire générale et chronologique de la Réformation les portraits fidèles de tous ces hommes énergiques, dont les uns annoncèrent ce grand événement, et dont les autres lui prêtèrent l'appui de leurs talens ou de leur courage. Les éditeurs out pensé avec raison qu'il était important d'adopter, pour les notices et les portraits, l'ordre des tems, afin que l'ouvrage offrît, avec le Musée des réformateurs, l'histoire suivie de la Réformation. Ils admettront dans leur galerie historique; d'abord les réformateurs *Luther, Melancthon, Calvin*, etc.; les princes qui ouvrirent leurs états aux principes de la réforme, *Frédéric-le-Sage, Gustave Wand*, etc.; quelques-unes des plus célèbres victimes du fanatisme, *Louis de Berquin*, *Anne Dubourg*, etc.; les guerriers qui se distinguèrent dans les guerres dirigées contre le protestantisme, *Guillaume d'Orange*, *Henri IV*, *Gustave Adolphe*; les sa-

vans qui le défendirent par leurs écrits, *Claude*, *Saurin*, *Blair*, *Reinhard*, etc.; les philosophes qui puisèrent dans ses principes la hardiesse et la liberté de leurs pensées, *Newton*, *Leibnitz*, *Grotius*, *Bonnet*, etc.; de grands historiens, des poètes immortels, *Milton*, *Klopstock*; enfin, les éditeurs se proposent de donner des notices sur le petit nombre des hommes d'état qui ont réclamé la tolérance pour les protestans : *Malesherbes* et *Rabaut Saint-Étienne*, ces deux illustres caractères que leurs vertus et leurs malheurs réunissent à jamais, seront placés en regard l'un de l'autre, et leurs portraits fermeront la galerie des *Protestans célèbres*. Les notices de ce premier volume sont intéressantes par la généralité des unes, ainsi que par l'esprit religieux dont elles sont empreintes. L'*Introduction*, par M. Willm, offre un tableau général des altérations qui se sont successivement introduites dans le christianisme depuis sa naissance, les vies d'*Arnaud* de *Brescia*, de *Pierre Waldo*, du pieux *Jean Wiclef*, qui réclamèrent en vain contre les scandales de l'église, avoués par tous les ecclésiastiques éclairés. On remarque ensuite les notices sur *Jean Huss*, *Jérôme de Prague*, *Jean Ziska* et *Ulric de Hutten*, par M. G. Cuvier; sur *Luther* et sur *Martin Bucer* qui rendit de si grands services aux églises de l'Alsace, par M. Boissard, pasteur de l'église de la Confession d'Ausbourg; sur *Ulric Zwingle*, *Philippe*, *landgrave de Hesse*, *Jean le Constant* et *Jean Frédéric*, tous deux Électeurs de Saxe, par M. Willm; sur *Melancthon*, par M. Monod, pasteur de l'église réformée de Paris; enfin, M. Doin, éditeur, qui mérite des éloges pour les soins qu'il a donnés à l'exécution typographique du *Musée*, s'est tiré fort heureusement, dans sa notice sur *Maurice de Saxe*, des difficultés que présentait la vie si agitée de ce prince, qui mourut en héros pour la Réformation et les libertés allemandes. — Les portraits font honneur au talent de M. Gautherot; ceux de Jérôme de Prague, de Luther, de Melancthon, de Jean Sleidan, sont très-remarquables. Le beau procédé de la lithographie rend un important service à la littérature et aux arts, en permettant d'offrir au public une collection de portraits distingués, à un prix fort modéré. Les éditeurs, désirant élever un monument à l'histoire du Protestantisme, en reproduisant les traits de tous les grands hommes dont il s'honore, peuvent compter sur le secours de tous les disciples de la Réforme, et de tous les amis des libertés religieuses. C. Coquerel.

166.—*Collection de pièces importantes relatives à la Révolution française.—Mémoires de* Dumouriez. Paris, 1821; à la librairie historique, rue Saint-Honoré, n° 123. 2 vol. in-12, ensemble de 532 p. Prix, 4 fr.

Tous les mémoires historiques des acteurs et des contemporains de ce grand drame seront jugés par la postérité. L'édition des Mémoires de Dumouriez, présentée dans cette collection, n'est qu'une réimpression informe de la première édition de Londres. *Le général en annonce, au bout de trente ans, une seconde édition* que MM. Baudouin frères ont acquise, et qu'ils doivent publier d'ici à quatre mois. Nous l'attendons avec une impatience éclairée par la connaissance des faits. Placé aujourd'hui entre la tombe et la postérité, le général Dumouriez, impartial envers lui-même, avouera sans doute quelques erreurs inséparables de la faiblesse humaine, et, dégagé des intérêts comme des passions, rectifiera l'exposition de plusieurs faits, et surtout rendra justice à quelques personnes qu'il a outragées sans ménagement comme sans motif. Ce n'est point à l'âge de quatre-vingt-quatre ans qu'on peut vouloir tromper les autres et soi-même. C—rd.

167.—*Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène*, de mémoires et documens écrits ou dictés par l'empereur Napoléon; suivi de lettres de MM. le général Bertrand, le comte Las-Cases, le général Montholon, les docteurs Warden, O'Meara et Antommarchi; avec des notes de M. Regnault-Warin, et accompagné de la vie de l'empereur Napoléon, et de notices biographiques sur MM. Bertrand, Las-Cases, Montholon et Gourgaud, par M. Jay. Tome IV; Paris, Corréard, libraire, Palais-Royal. Prix, 6 fr.; par la poste, 7 fr. 50.

Parmi les morceaux intéressans que renferme ce nouveau volume, on distingue surtout le *treize vendémiaire* et le *retour d'Italie*, dictés par Napoléon : on a indiqué les corrections qu'il a faites de sa main. Une autre pièce non moins remarquable est un écrit également dicté et corrigé par Napoléon, sur les *affaires de Venise*, lors des premières campagnes d'Italie.

168.—*De la Révolution piémontaise;* deuxième édition, revue, corrigée, et augmentée de l'analyse de la Constitution sicilienne. Un vol. in-8°. Paris, 1822; Corréard, libraire, Palais-Royal. Prix, 3 f. 50 c., et 4 f. 75 c. par la poste. (*Voyez* l'annonce de la première édition, T. XII, p. 619.)

Cet ouvrage, dont la première édition a été enlevée en huit jours,

est attribué au comte de Santa-Rosa, ministre de la guerre en Piémont, pendant la révolution de 1821. Ce document historique est d'autant plus précieux, que l'auteur y parle de personnes qui se sont trouvées dans les rangs opposés au sien, avec un ton de franchise et d'impartialité que l'on rencontre rarement dans les hommes qui appartiennent à un parti, et surtout à un parti opprimé.

169.—*Voyage aux colonies orientales*, ou Lettres écrites des îles de France et de Bourbon, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820, à M. le comte de Montalivet; par *Auguste* Billiard; avec un plan du port Louis et une carte très-bien gravée de l'île de Bourbon. Paris, 1822. Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois, n° 195. Un volume in-8° de 485 pag. Prix, 7 fr.

Cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'un voyage à l'île de Bourbon, rempli de détails curieux sur l'agriculture, le commerce, les mœurs, l'histoire et les institutions judiciaires et administratives de la colonie, ainsi que sur ses rapports politiques avec la métropole. Dans ce Voyage se trouvent, en outre, une foule de vues utiles sur le parti que la France pourrait tirer de Madagascar ou de l'île de France, dans le cas de rétrocession. Quoique la forme épistolaire et le désir de soutenir l'intérêt n'aient pas permis à l'auteur de suivre le plan méthodique dont serait susceptible un traité sur les colonies, il est facile de faire soi-même la division des matières. Ainsi, on peut distinguer, dans cet ouvrage, la physionomie locale, les institutions et les mœurs de la colonie de Bourbon, chaque partie se composant de notions positives et de réflexions critiques; enfin, les améliorations dont est susceptible l'état de choses actuel : 1° *Physionomie locale*. Position géographique de l'île, sa configuration et la nature du sol en général, avantages et inconvéniens propres à chaque terrain en particulier; de là, les divers genres de culture qui couvrent la surface de l'île, et ses rapports commerciaux, suite nécessaire de la position et de la nature de ses produits; de là encore, des observations sur les soins donnés trop exclusivement à quelques-uns de ces produits, comme le cafier; sur la négligence à en cultiver d'autres, comme l'olivier ou le tabac, tantôt par ignorance, tantôt par suite des entraves administratives; des détails sur les réunions d'habitans par communes ou quartiers, réunions composées de races d'hommes venues des extrémités du globe les plus opposées; de là, le mélange de goûts opposés dans les produits

industriels : tels sont les objets qui composent cette première partie, dont les détails présentés dans un style animé et brillant offrent le plus grand intérêt. 2° *Institutions de la colonie.* Le chaos, l'absurde en législation : telles sont les institutions coloniales. La confusion de tous les pouvoirs, des administrateurs entièrement étrangers au pays qu'on leur subordonne, l'avilissement de l'ordre judiciaire, des tribunaux spéciaux, où l'administrateur juge dans sa propre cause; un pouvoir exorbitant accordé à cette dernière, et accompagné de la manie de s'immiscer dans toutes les affaires particulières; la qualité de citoyen aussi nulle dans ses résultats qu'indéterminée dans ses caractères; aucune garantie, les recours à la métropole souvent inutiles, toujours tardifs et dangereux dans leurs effets; le gouverneur muni d'un pouvoir habituel plus grand que celui du roi de France : tel est le déplorable état politique de Bourbon. 3° *Mœurs.* La plupart des historiens ou des voyageurs qui ont parlé des pays où l'esclavage était établi, se sont laissés égarer par des apparences trompeuses : ou ils ont compté les esclaves pour rien, et ils ont cru nous faire connaître les mœurs d'un peuple, en nous faisant connaître seulement les mœurs des hommes libres : tels sont les écrivains de l'antiquité; ou frappés du sort d'esclaves, qu'ils jugeaient en tout semblables à eux, ils ont, par pitié pour ceux-ci, déclamé contre des hommes libres qui, nés dans un ordre de choses, créé un ou plusieurs siècles avant eux, croyaient pouvoir y vivre sans crime. M. Billiard, sans avoir jamais perdu de vue les droits de l'humanité, même dans les individus les plus dégradés, me paraît avoir fait une juste part au maître et à l'esclave. 4° *Améliorations.* Outre une foule de vues importantes, fondées sur une philantropie éclairée, l'auteur propose certains changemens dans la constitution des colonies, pour rendre efficace l'abolition de la traite, et utile l'affranchissement des esclaves. Son moyen, aussi simple qu'humain, est d'y intéresser le colon lui-même : ainsi, pour dégoûter les colons de la traite des noirs, il propose de dispenser les jeunes noirs créoles de la capitation jusqu'à l'âge de quinze ans; d'accorder la même faveur pour les négresses mères de plusieurs enfans. Par ce moyen, les colons trouveront moins coûteux d'élever de jeunes noirs sur leur habitation, que d'en acheter des contrebandiers, et l'enfance du nègre en sera plus soignée. En outre, le nègre affranchi signale le jour de sa liberté par la paresse; et, comme il faut qu'il

vive, il se livre au vol. Songer à le faire travailler dans l'état actuel des choses, est inutile; car être libre et ne rien faire, sont deux expressions synonymes dans nos colonies. M. Billiard propose d'accorder la liberté comme récompense du travail, et de faire passer l'esclave par un état intermédiaire, celui de serf de la glèbe; ce qui peut être juste, mais qu'il n'a pas suffisamment développé. Malgré les nombreux abus sous lesquels gémissent nos colonies, on voit avec plaisir le gouvernement français faire quelques efforts pour améliorer le régime colonial. J. Allier, *avocat.*

170. — *Voyage en Sicile, fait en* 1820 et 1821; par *Auguste* de Sayve. Paris, 1822. Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Trois vulumes in-8°; avec une carte. Prix, 18 fr., et par la poste 22 fr.

Un abrégé de l'histoire naturelle, politique, littéraire, archéologique et industrielle de la Sicile; tel est le Voyage de M. Sayve. Le premier volume et la plus grande partie du second contiennent l'itinéraire de l'auteur. M. Sayve a fait le tour de la Sicile, en partant de Palerme et longeant d'abord la côte occidentale; et, pour compléter son voyage, il a fait, de divers points de sa route, trois incursions dans l'intérieur des terres. Il ne passe pas sur un point du territoire qui rappelle quelque fait historique important, ou quelque monument curieux, sans le faire connaître. L'origine de chaque ville, l'étymologie de son nom, les principales révolutions politiques ou naturelles qu'elle a subies; ses monumens anciens et modernes, les mœurs et le caractère de ses habitans, l'industrie agricole et manufacturière, la botanique, la minéralogie, la géologie, etc. : tous ces objets trouvent leur place dans chaque station que fait l'auteur.

Dans le second volume, on trouve des détails sur l'ancienne organisation politique de la Sicile, sur la constitution de 1813, et sur le défaut de stabilité de son état politique actuel. Quelques pages du troisième volume sont consacrées aux sciences en particulier, et aux Siciliens qui les ont illustrées. Suivent des considérations générales sur les volcans et un précis de l'histoire de Sicile.

On conçoit facilement que le grand nombre d'objets que l'auteur se proposait de traiter, l'a forcé de resserrer beaucoup les divers cadres qu'il avait à remplir. Ce que son ouvrage, écrit peut-être avec un peu de précipitation, offre de plus remarquable, est le voyage à l'Etna et les considérations générales sur les volcans.

La partie la plus faible me paraît être l'histoire proprement dite de Sicile. Le voyage à l'Etna doit plaire, comme morceau de style, et propre à donner de grandes émotions. Ses considérations générales sur les volcans intéresseront les naturalistes, par la foule de faits que l'auteur y a rapprochés, et par la clarté avec laquelle il a discuté les opinions émises sur la cause de la formation des volcans et de leurs éruptions. J. A.

171. — *Voyage d'un Américain à Londres*, ou Esquisses sur les mœurs anglaises et américaines; traduit de l'anglais de M. *Irwin* Washington. Paris, 1822. Ponthieu, Palais-Royal, galerie de bois, n° 252. Deux vol. in-8°, ensemble 727 et VII pages. Prix, 10 fr., et par la poste 12 fr. 50.

L'auteur ne nous promet que des esquisses; mais ces esquisses sont bien légères, et l'on n'y trouve point ces traits savans qui décèlent le crayon du maître. Le titre des chapitres semblait annoncer un imitateur de Sterne. *La Caverne de la tête d'ours*; —*la Femme*; —*la Voiture publique*; —*les Funérailles champêtres*; —*La Cuisine d'auberge*, —*la Rosière*; —*John Bull*; —*la Vie champêtre en Angleterre*, etc., promettaient en effet des tableaux de mœurs, des peintures du cœur humain, et une amusante variété. Il y a un peu de tout cela dans cet ouvrage, mais si peu que les deux volumes in-8° pourraient être considérablement réduits, sans rien dérober au plaisir du lecteur. Quelques observations spirituelles, débarrassées de beaucoup d'observations communes, quelques tableaux touchans, séparés d'un plus grand nombre de tableaux sans couleur, des contes soigneusement abrégés, formeraient une brochure qui pourrait offrir au lecteur un délassement mêlé de quelque instruction. L'auteur, qui intitule un de ses chapitres, l'*Art de faire des livres*, nous dit fort bien comment on en compile de mauvais; mais ce n'est là que la moitié de la science de l'écrivain; il n'est pas inutile de savoir encore comment on en fait de bons. Un bon Voyage, par exemple, veut de l'exactitude; parmi les reproches que nous pourrions faire à cet égard à l'auteur, nous ne parlerons que du *Jubilé de Shakespeare*, auquel, dit-il, il a rêvé toute une nuit, dans son excursion à Stratford-sur-l'Avon, patrie du poète; or, il n'est pas nécessaire d'avoir été à *Stratford-sur-l'Avon* pour savoir que cette fête, dont, à la vérité, Letourneur a fait grand bruit dans sa traduction, ne méritait guère qu'on y rêvât si long-tems. Selon Steevens, l'un des plus judicieux

commentateurs de Shakespeare, loin d'être une fête nationale, cette cérémonie fut assez ridicule. (*Ridiculous jubilee*). Il faudrait aussi que ces narrations fussent écrites d'un style plus simple et plus correct. Ainsi, nous ne voudrions pas qu'on appelât les cochers, une *classe de fonctionnaires;* qu'on désignât les grandes bibliothèques par des images telles que celle-ci : « C'est cependant à ces étangs séquestrés de la vieille littérature, que nos auteurs modernes viennent puiser les sciences classiques, dont ils remplissent ensuite les ruisseaux étroits de leurs propres pensées. » Les pensées bizarres, les longueurs et les observations insignifiantes se reproduisent trop souvent dans ce livre. M. A.

172. — *Essais sur les prépositions, considérées surtout géographiquement*, ou *Nouveau supplément à la grammaire grecque*, etc.; par J. B. Gail, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1821. Chez Gail, neveu, au collége royal place Cambrai; et Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n°. 17. Prix, avec six cartes, 5 fr., et sans cartes 3 fr.

Depuis le tems où les Grecs fugitifs, Hermonyme de Sparte, George et Andronic, vinrent enseigner leur belle langue dans l'Université de Paris, et se consoler, par la gloire d'instruire les peuples de l'Occident, du malheur de n'avoir plus de patrie, la langue grecque a occupé sans interruption les études et les veilles d'une foule de savans infatigables, dignes héritiers des meilleures méthodes de grammaire et des plus saines traditions. On croirait qu'après tant d'années, et une suite continuelle de travaux et de recherches, toutes les difficultés devraient être expliquées, et les moindres nuances de style aussi bien comprises qu'au tems de Périclès. Mais les faux systèmes, les interprétations arbitraires, l'inadvertance, la légèreté, ont introduit ou laissé subsister bien des erreurs qu'on est encore loin d'avoir toutes corrigées. Les premiers grammairiens, les anciens mêmes, n'ont pu tout dire : ceux-ci, parce qu'ils ne croyaient pas nécessaire d'expliquer dans tous ses détails une langue qu'on avait parlée si long-tems, qu'on parlait encore, et qui méritait, en effet, d'être immortelle; les autres, parce qu'ils s'exerçaient les premiers dans un art difficile, au milieu d'une jeunesse avide d'instruction, que le tems leur manquait pour donner assez d'ordre et de clarté à leurs préceptes, et qu'ils étaient d'ailleurs privés le plus souvent de cet esprit philosophique, qui, seul, peut soumettre à une théorie

régulière les innombrables variétés du langage. Plusieurs des lacunes de la grammaire grecque ont été remplies depuis, par des hommes d'une admirable sagacité ; et les doutes qu'ils ont éclaircis, les erreurs qu'ils ont réformées, ont rendu la science plus claire, plus sûre et plus facile. L'auteur du *Nouveau supplément à la grammaire* n'a pas peu contribué aux progrès de l'enseignement, par ses nombreux ouvrages élémentaires et philologiques, où l'esprit d'investigation se fait voir autant que l'envie d'être utile. Nos écoles publiques ne peuvent que gagner à chaque nouvel ouvrage d'un homme qui, pendant toute sa vie, ne s'est instruit que pour instruire les autres, et qui leur apporte en tribut l'expérience qu'ont dû lui donner ses longs travaux sur Xénophon, sur Thucydide, sur Hérodote, sur Théocrite, sur presque toute l'antiquité grecque. S'il est vrai que les sciences positives se perfectionnent par le tems et par l'étude des modèles, on peut dire qu'une longue vie, consacrée tout entière à de telles lectures, vaut seule un demi-siècle de plus de recherches et d'épreuves.

M. Gail avait déjà publié deux *Supplémens* à la grammaire grecque, un Traité des *idiotismes* et un Traité des *désinences*. Celui des *prépositions*, auquel l'auteur donne le titre modeste d'*Essais*, ne sera pas d'une moindre utilité. On voit aisément de quelle importance les prépositions doivent être dans une langue, où elles modifient d'une manière si riche et si variée l'acception des mots. Souvent, les nombreuses prépositions qui accompagnent un verbe peuvent recevoir chacune un sens particulier, et la pensée de l'écrivain échapperait au lecteur à travers toutes ces nuances, s'il ne tenait entre ses mains le fil qui doit le conduire. Mais, sans parler même de ces mots compliqués, dont l'emploi n'est bien exact que dans les auteurs des beaux siècles, combien les prépositions, placées devant le substantif, n'ont-elles pas de sens divers, quelquefois douteux et difficiles? M. Gail annonce que, dans son ouvrage, il explique souvent les textes à l'aide des cartes géographiques, et que, réciproquement, il corrige les cartes par les textes ; et il a tenu parole. C'est une idée ingénieuse d'appeler ainsi la géographie au secours de la grammaire ; en effet, les prépositions, comme tous les mots primitifs, ont eu un sens physique avant d'exprimer des relations morales; il faut donc, pour en donner une bonne explication, remonter à leur sens originel, et les cartes sont ici d'excellentes pièces justificatives.

On trouve à la fin du volume *le Monde*, tel qu'a pu le figurer l'ancien géographe Aristagoras de Milet; la *Scythie* et la *Libye* d'après Hérodote; l'*Hellas* ou la *Grèce*, etc.

C'est à l'aide de ces parallèles, faits avec autant de soin que de persévérance, que l'auteur est parvenu à expliquer beaucoup de passages que les anciens interprètes avaient mal compris, parce qu'ils suivaient aveuglément la routine; qu'il a prouvé, par exemple, qu'on devrait traduire par *Epithrace*, ou *littoral de la Thrace*, ce qu'on prenait pour l'intérieur même de la Thrace; que, dans Virgile, représentant Hector traîné par Achille à son char, les mots *circum muros* ne peuvent signifier *autour des murs de Troie;* que Larcher, dans sa traduction d'Hérodote, a pris la flotte grecque pour la flotte de Xerxès; que Bauer a eu tort de dire : *Nulla ferè vis particularum*, étrange erreur, sans cesse réfutée dans l'ouvrage, etc. Mais nous nous apercevons qu'il serait impossible d'apprécier ce travail sans citer les textes, et sans entrer dans des discussions grammaticales qu'un journal d'érudition pourrait seul admettre.

M. Gail dit, en finissant sa préface : « Dans les Essais que j'annonce, j'aurai souvent failli. J'en recevrai les preuves avec reconnaissance, pourvu que ceux qui me les transmettront ne ferment pas les yeux sur les vérités qui rachètent mes erreurs. On doit de l'indulgence à celui qui, pouvant être infaillible en suivant la tradition, s'engage, pour en reculer les bornes, au risque de s'égarer parfois dans des routes nouvelles. » Il faudrait être bien injuste pour reprocher avec sévérité et avec pédantisme quelques imperfections à un auteur si plein de modestie et de bonne foi, et pour ne pas rendre hommage à un savant qui demande des conseils, quand il aurait le droit de donner des leçons. V. L.

173.—*L'Amour de la patrie*, poème couronné par l'académie d'Amiens, dans sa séance du 27 août 1821, par P. C. DE BAUGY. Paris, 1821. Imprimerie de Bobée; in-8°.

De beaux sentimens, exprimés en beaux vers, recommandent aux lecteurs le poème de M. de Baugy. Après avoir chanté l'amour de la patrie, si fertile en grandes choses chez les peuples anciens, il arrive aux tems de nos troubles civils, où la France, oubliant les discordes qui agitaient ses enfans, opposa d'innombrables bataillons à ceux qui voulaient lui ravir la liberté. Les orages se dissipent au nom sacré

de la patrie; les Français se couvrent de gloire ; la naissance, les titres disparaissent devant la valeur;

Et Turenne et Condé, de leur gloire envieux,
S'étonnent qu'on les puisse égaler sans aïeux.

Rien de plus touchant que la peinture du proscrit fuyant sa terre natale pour aller languir sur des bords étrangers. Le poète le représente voyant en songe le toit paternel, et croyant se livrer aux doux soins de sa famille :

Ne le réveillons pas, et que toutes les nuits
Ces tableaux mensongers suspendant ses ennuis,
D'un bonheur qui n'est plus lui retracent les charmes,
Et mêlent quelquefois le sourire à ses larmes.
Oui, d'un banni pleurer est le destin cruel;
Il ne le peut changer sans être criminel.
Que je plains le proscrit dont l'aveugle vengeance
De punir son pays concevrait l'espérance !
Qui, de Coriolan perfide imitateur,
Oserait, comme lui, du glaive destructeur,
Menacer les remparts qu'il jura de défendre,
Et sourire aux douleurs de sa patrie en cendre.
Barbares, arrêtez ! quels que soient envers vous
Son crime ou ses erreurs, respectez son courroux;
Ne le méritez pas en vous armant contre elle.

L'academie d'Amiens doit se féliciter d'avoir eu à couronner un poème qui n'aurait peut-être pas été indigne d'obtenir les suffrages du premier corps littéraire de la France. A. T.

174.—*Les Patriarches*; traduit de l'anglais de *miss* O'Keeffe, par Mlle L** Sw***, aujourd'hui Mme Belloc, auteur de la Bibliothèque de famille. Seconde édition. Paris, 1822, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, n° 10, au Marais; chez Gautier, libraire, au Palais-Royal, galerie de bois; et au bureau de la Revue encyclopédique, rue d'Enfer, n° 18; 2 vol. formant 714 pages, ornés de six jolies gravures. Prix, 5 fr. brochés; 6 fr. cartonnés (Voy. ci-dessus, T. IV, pag. 444.)

Un intérêt toujours croissant et toujours soutenu, un style élégant et pur, une suite d'images gracieuses et variées, des scènes atten-

drissantes, des caractères bien conçus et bien développés, devaient assurer le succès de cet ouvrage dont le titre trop modeste ne fait point assez connaître le genre et le mérite. Les chapitres du 4me livre, intitulés un *Soir d'été*; *le Troupeau de vaches*, *et le Bosquet de la fontaine*, sont remplis de charmes. Tout le second volume est écrit avec chaleur et sensibilité. Plusieurs passages d'un effet très-dramatique font couler de douces larmes. Nous engageons nos lecteurs, et surtout nos lectrices, à chercher dans les *Patriarches* une source d'émotions aussi vives et moins pénibles que celles que font naître le *Solitaire* et le *Renégat* de M. d'Arlincourt, et les Œuvres de lord Byron. Des gravures composées par Bergeret, et des culs de lampe à la manière anglaise, ornent ces deux volumes, qui doivent être classés parmi les meilleurs écrits destinés à la jeunesse, et dont les éditions ne peuvent manquer de se multiplier, tant qu'on aura le goût des ouvrages qui unissent la plus saine morale à l'instruction et à l'amusement. A. F.

175. *Le Renégat*, par *M. d'Arlincourt*. Paris, 1822. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. 2 vol. in-8°. Prix, 9 fr., et 11 fr. par la poste. —Le même, édition in-12. Prix, 6 fr., et 7 fr. 25 c. franc de port.

Tous les genres sont bons, *hors le genre ennuyeux*, a dit Voltaire. Nous ne voulons en proscrire aucun; nous accueillerons toujours avec plaisir tous les genres de littérature qui auront pour résultat d'adoucir et d'améliorer les mœurs, et, à défaut de ce noble but, le premier que doive se proposer tout écrivain, qui exciteront du moins un intérêt du moment par la grâce des détails ou les charmes du style. Mais, que dirons-nous de ces ouvrages dont la nullité et l'insignifiance, sous le rapport de la morale, ne sont rachetées par aucune des qualités qui peuvent satisfaire l'esprit? Ne devrons-nous pas les abandonner à l'oubli auquel nous voudrions voir condamner également les ouvrages immoraux et dangereux? Sincères admirateurs des chefs-d'œuvre classiques, qui ont établi notre gloire et notre prééminence littéraires, nous défendrons toujours les principes éternels du goût qui les ont inspirés; évitant de nous laisser séduire par l'attrait de la nouveauté, nous n'aiderons jamais à déposséder leurs auteurs de l'estime et de la reconnaissance publiques, et nous accorderons difficilement une place auprès d'eux à ceux qui croiraient pouvoir arriver au même but par une route entièrement opposée à la leur.

Mais, d'un autre côté, nous applaudirons aux efforts heureux des auteurs modernes, pour reculer les bornes du génie, et doubler la somme de nos jouissances, en les renouvelant — *Le Renégat* de M. d'Arlincourt appartient évidemment au genre que l'on nomme *romantique*, genre qui n'est pas encore bien défini, ou du moins sur lequel on n'est pas encore bien d'accord. Nous le jugerons d'après la distinction que nous avons établie, d'ouvrages utiles aux mœurs, et de productions agréables. Nous aimons à remarquer qu'une pensée noble et féconde en développemens domine tout l'ouvrage; la voici: c'est que, quels que soient les torts de la patrie envers ses enfans, rien ne peut les autoriser à tourner les armes contre elle; quelles que soient les épreuves que nous fait subir la providence, nous ne devons ni chercher à nier la justice divine, ni abjurer la foi de nos pères. *Agobar*, qui a méconnu ces deux vérités, et que des injustices et des malheurs inouis rendraient excusable, si quelque chose pouvait justifier le parjure, porte continuellement la peine de sa faute. Ni l'éclat des triomphes militaires, ni les charmes de la puissance, ne peuvent étouffer en lui le cri de la conscience. Ce caractère, fortement conçu et largement dessiné, nous paraît supérieur à celui du *Solitaire* du même auteur. Celui d'*Alaor*, le compagnon, l'ami du *Renégat*, intéresse par la noble abnégation de soi-même et le rare dévouement dont il se compose. Mais le personnage, selon nous, le plus attachant, et que nous plaçons en première ligne, c'est Ézilda, cette femme qui n'a de la faiblesse de son sexe que les qualités qui le font aimer, et qui subordonne tous ses intérêts, tous ses sentimens, à l'amour de la patrie et au désir de ramener dans son sein et dans celui du vrai Dieu celui auquel sa main fut promise. Le moment où elle atteint ce but si ardemment poursuivi est marqué par une catastrophe d'un effet neuf et terrible. Les autres personnages sont sur un plan bien éloigné, et peut-être pourrait-on reprocher avec raison à l'auteur d'avoir donné à Charles Martel un rôle beaucoup trop secondaire, indigne de ce que l'histoire nous apprend de lui. Ce roman, du reste, offre, dans plusieurs de ses parties, une érudition qui ne le dépare point, et des descriptions scientifiques assez appropriées au sujet. Mais que dirons-nous du style, qui est toujours l'une des parties importantes d'un ouvrage? C'est le style qui revêt la pensée de couleurs favorables et propres à la faire concevoir; c'est lui qui donne de la valeur aux images et du charme aux descriptions.

M. d'Arlincourt nous paraît avoir trop négligé le sien, où plutôt il l'a trop travaillé peut-être, pour lui donner cet air d'affectation ambitieuse, d'originalité et d'*étrangeté*, qui a fait la fortune de quelques productions modernes, justement condamnées par un goût sévère. Qui pourrait justifier les passages suivans, qui feront juger la nature du style plus que bizarre dans lequel l'auteur paraît se complaire? « . . . Les mystères de la nature brouillent tous les systèmes du savant. » T. I, p. 31. — « Cette création, presque achevée (il s'agit d'*Agobar*, le héros du poème) est retombée, frappée d'anathème, entre le surnaturel et l'humain. » T. I, p. 42. Ailleurs, p. 200. « Il s'offre gigantesque et funéraire. Sa subite apparition à la vue est comme un pressentiment horrible à la pensée. . . Il semble une première sommation de la fatalité. » — « L'ame... immortelle, bannie... passe mystérieuse, au milieu des terrestres voies, et disparaît, inexpliquée d'elle-même et de ses semblables, sous les voiles de l'éternité. » T. I, p. 74. — « Son cours inconcevable (en parlant d'un torrent) a l'effrayant du surnaturel. T. I, p. 76. — Ces abîmes... non moins impénétrables que le destin, joignent à toute l'horreur de l'infini tout le vague de l'inconnu. » T. I, p. 86. — « Vierge souveraine du fleuve de vie, dit la vierge des harems (Zarile) à la vierge des Cévennes, l'inspirée des Gaules (Ézilda). — T. I., page 98. — Nous pourrions multiplier à l'infini de semblables citations; mais celles qui précèdent suffiront pour montrer combien ce style prétentieux est condamnable et ridicule. Quelques pages, bien écrites, prouvent que l'auteur sait être naturel et vrai, quand il n'est pas dominé par son étrange manie. Les défauts de style que nous lui reprochons consistent surtout dans l'usage de ces inversions forcées, qui semblent de rigueur dans les productions de la muse romantique, et que nous comparerons à ces plombs que l'on attache aux gazes d'Italie. Que M. d'Arlincourt se décide à écrire, non pour la multitude, mais pour des lecteurs éclairés, et nous osons lui promettre des succès durables, malgré la force du préjugé attaché désormais à son nom par des critiques auxquels, il faut l'avouer, il a fourni bien des armes contre lui. E. Héreau.

176. (*) — *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, allemand, anglais, danois, espagnol, hollandais, italien, polonais, portugais, russe, suédois; traduits en français, par MM. Aignan, Andrieux, membres de l'académie française; le baron de Barante, Benjamin Constant;

Chatelain, Cohen, Denis, Esménard, Guizard, Guizot, Labeaumelle, Malte-Brun, Merville, *Charles* Nodier, Pichot, Rémusat, de Saint-Aulaire, de Stael, Trognon, Villemain, membre de l'Académie française. 1cre *et* 2me *livraisons*. Paris, 1821 et 1822. Ladvocat, éditeur des œuvres de Shakespeare et de Schiller, Palais-Royal, galerie de bois, n° 195. Deux volumes in-8°, ensemble de 980 pages. Prix, 7 francs chaque volume, pour les souscripteurs. (L'ouvrage aura en tout 20 volumes.)

Ces deux livraisons se composent du 1er volume du *Théâtre italien moderne*, renfermant Caius Gracchus, Ricciardo, Arminius, Françoise de Rimini, Carmagnola, et du 2me du *Théâtre espagnol*, de Lope de Véga, renfermant Amour et honneur, le Chien du jardinier, la Perle de Séville, le meilleur Alcade est le Roi.

177. (*)—*Archéologie française*, ou Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude, et qu'il serait bon de restituer au langage moderne (accompagnés d'exemples tirés des écrivains français des douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, manuscrits ou imprimés), par *Charles* Pougens, de l'Institut de France, académie royale des inscriptions et belles-lettres, etc.; impr. de Firmin Didot, Tome premier, papier fin, 7 fr., et franc de port par la poste 9 fr. — *Idem*, papier coquille, 10 fr., et franc de port 12 fr. — *Idem*, papier vélin satiné, 14 fr., et franc de port 16 fr. Th. Désoër, rue Christine, n° 2.

Cette nouvelle production de M. Pougens est un ouvrage vraiment curieux et utile. L'auteur, en travaillant à son *Trésor des origines* et à son *Dictionnaire grammatical et raisonné de la langue française*, a dû compulser soigneusement les écrivains du douzième siècle et des siècles suivans. Or, il a trouvé que le nombre des mots surannés, et mis pour ainsi dire hors la loi, sans motif valable, s'élève à près de deux mille. *Désanimer*, *désembellir*, *équanimité*, *advertance*, *assavourer*, *biendisance*, *désanoblir*, *désaimer*, *dévouloir*, *acuité*, *aquosité*, sont des mots, parmi un grand nombre d'autres, dont on doit regretter l'emploi. On peut répéter, de plusieurs d'entre eux, ce que disait Balzac : « S'il n'est pas français, cette année-ci, il le sera l'année prochaine. » L'*Archéologie française* est divisée en deux parties. La première est consacrée aux mots qui ont paru susceptibles d'être réintégrés dans le vocabulaire de l'homme du monde et de l'homme de goût. Les articles sont accompagnés de citations

tirées de nos anciens écrivains, et disposées dans l'ordre des siècles. La seconde renferme les mots qui, sans être aussi nécessaires ou aussi sonores, n'ont cependant point paru indignes d'être restitués au langage moderne. On a formé pour eux des appendices, placés à la fin de chaque lettre, en se bornant à indiquer le titre de l'ouvrage, le livre et le chapitre dans lesquels le mot est placé. Un petit nombre des mots qui composent l'*Archéologie française* se trouvent déjà réintégrés dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1798; on n'a pas dû néanmoins se dispenser de les comprendre dans ce vocabulaire, l'édition de 1762 étant considérée jusqu'à ce jour comme la seule authentique. A la suite des textes français, sont placés, lorsque cela est nécessaire, divers passages des auteurs italiens, espagnols, anglais, dans lesquels le mot oublié par nous, et le plus souvent d'origine française, se trouve conservé par les écrivains étrangers, sauf les modifications et les désinences propres au génie de chaque idiome. Le troisième et dernier volume de l'*Archéologie française*, qui est actuellement sous presse, renfermera la notice bibliographique et littéraire des ouvrages imprimés ou manuscrits cités dans le vocabulaire. Cette notice formera une sorte de cours de littérature ancienne, et offrira une lecture instructive et piquante aux gens du monde. Les gens de lettres ne pourront se dispenser désormais de consulter la première partie, s'ils veulent connaître à fond les richesses de leur langue, et employer en toute connaissance de cause les mots regardés à tort comme vieillis. X.

178.— *Notice des monumens exposés dans le cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque du Roi*, suivie d'une description des objets les plus curieux que renferme cet établissement, de notes historiques sur sa fondation, ses accroissemens, etc., par M. Dumersan. Nouvelle édition, accompagnée d'un recueil de 42 planches, représentant les monumens les plus intéressans de ce cabinet. Paris, 1822. Un vol. in-8°. Journé, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12. Prix, 15 fr.

Les notions éparses dans des ouvrages très-volumineux se trouvent réunies dans cette notice, et résumées d'une manière suffisante pour les amateurs, les curieux et les personnes qui ne font pas leur étude particulière de l'antiquité. C'est un manuel indispensable pour visiter avec fruit le cabinet des médailles et antiques, et pour conserver un souvenir des monumens les plus intéressans qui l'enrichissent et

qui sont gravés au nombre de soixante. Les principaux sont la patère d'or trouvée à Rennes, le disque d'argent connu sous le nom de *bouclier de Scipion;* le grand Camée de l'apothéose d'Auguste, plusieurs autres beaux camées, des bustes, celui de Modius Asiaticus, médecin grec ; des bas-reliefs, des monumens persépolitains, trouvés près de l'ancienne Babylone, etc., etc ; quelques pages sont consacrées aux autres départemens de la bibliothèque du roi. Cette nouvelle édition a été augmentée de la description de plusieurs monumens nouvellement acquis, et de quelques autres qui n'avaient pas encore été publiés, parmi lesquels se trouve un beau camée, représentant Annius Verus, et une pâte de verre d'un très-joli travail, représentant *Persée délivrant Andromède;* deux planches, l'une de médailles grecques, l'autre de médailles romaines, suffisent pour donner aux curieux l'idée de ces monumens.

179. (*)—*Musée des monumens français*, ou Description historique et chronologique des statues en marbre et en bronze, bas-relief, et tombeaux des hommes et des femmes célèbres, pour servir à l'histoire de France et à celle de l'art; par *Alex.* Lenoir. 7me vol. Paris, 1821, Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26. In-8° de 141 pag. de texte, et 37 planches. Prix de l'ouvrage entier, composé de huit volumes, ornés de 340 planches, 116 francs.

Les six premiers volumes de cette collection, qui composaient l'ouvrage complet, lors de la première édition, mais que l'auteur a cru devoir réimprimer, en y joignant deux autres volumes, ont été successivement annoncés. Le 8me vol. n'a point encore paru.

Les services rendus par M. Lenoir à l'archéologie et aux beaux-arts, le grand nombre d'objets d'art qu'il a été à portée d'examiner par lui-même, et la description toujours exacte et circonstanciée qu'il donne de ces mêmes objets, sont des motifs plus que suffisans pour faire accueillir favorablement son travail par les amateurs d'antiquités. Cependant, je ne puis m'empêcher de faire sur cet ouvrage quelques observations critiques. Les ouvrages, publiés dans l'intention de jeter du jour sur l'étude des antiquités, sont de deux genres : ou ils contiennent un système, une théorie d'interprétations, et alors les planches sont seulement des accessoires utiles qui viennent à l'appui du texte; ou ces ouvrages ne sont autre chose qu'un recueil de faits isolés, constatés par la gravure des monumens, et alors c'est le texte qui devient l'accessoire, comme moyen

d'éclaircir ce que la gravure seule ne pourrait apprendre. Tout mélange de ces deux méthodes paraît vicieux, et c'est malheureusement à ce dernier parti que M. Lenoir s'est arrêté.—Il en est résulté que, n'ayant pas adopté un plan qui présentât de *l'unité*, il répète ses considérations générales dans plusieurs endroits du même volume. Ce septième volume, du reste, contient la description de quelques monumens curieux. L'auteur examine d'abord les monumens celtiques, tels que les peulvans et les dolmens, et se déclare pour l'opinion qui considère ces derniers comme des tombeaux. Il passe ensuite aux monumens gallo-romains, c'est-à-dire à ceux que les Gaulois ont exécutés, après avoir été instruits par les artistes grecs qui marchaient à la suite des armées romaines, et à ceux que ces mêmes artistes ont exécutés. Il finit par examiner les monumens du moyen âge, qu'il distingue, selon qu'ils appartiennent au genre romain, du bas empire, vulgairement appelé genre *lombard*, et qu'il dit avoir prévalu jusque dans le onzième siècle, ou au genre dit improprement *gothique*, qu'il appelle avec raison *sarrasin*, et qui s'est conservé jusqu'à François Ier. Ne pouvant entrer dans de plus grands détails, je me permettrai de réfuter une seule assertion de l'auteur; c'est que l'arc de triomphe d'Orange n'est point en marbre, qu'il ne sert point de porte à la ville, que l'emplacement où il est situé n'a rien de remarquable, et que la rivière, considérée par l'auteur comme embellissant beaucoup le paysage, est à peine visible. M. Lenoir aura sans doute été mal informé. ALLIER, avocat.

MÉMOIRES ET RAPPORTS
de Sociétés savantes et d'utilité publique.

180. — *Séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, tenue le 3 août 1820. Nantes. Melinnet-Malassis. Brochure in-8° de 96 pages.

181.—*Séance publique*, tenue par la même société, le 3 septembre 1821. Même adresse. Brochure in-8° de 120 pages.

Les Procès-verbaux imprimés de ces deux séances, qui nous sont parvenus presque en même tems, nous fournissent l'occasion de comparer les travaux de cette société, à deux époques différentes, et les progrès qu'elle a dû faire nécessairement d'une année à l'autre. La première de ces deux séances a été présidée par M. *Fréteau*, D. M., et la seconde par M. *Leboyer*, professeur au collége de Nantes. Le rapport de la société a été fait, en 1820, par M. *Palois*, D. M., et, en 1821,

par M. L. F. de *Tollenare*, reçu l'année précédente seulement au nombre des membres résidens. M. Fréteau, dans son discours, qui avait pour but de constater l'origine de l'agriculture, ses progrès et son accroissement chez les nations civilisées, s'est attaché principalement à la considérer sous un aspect purement pratique, à la suivre dans ses rapports généraux avec l'organisation sociale, dans son influence immédiate sur le sort des nations, et à en déduire quelques conseils applicables à notre situation actuelle. Il place le berceau de l'agriculture en Asie, d'où elle passe chez les divers peuples de la terre, auxquels elle procure une somme plus ou moins grande de prospérité, selon qu'elle en est plus ou moins honorée. Il démontre sa proposition par l'exemple de l'Europe, la plus petite partie de la terre, dont la moitié du sol est à peine cultivée, et qui n'en est pas moins aujourd'hui la plus florissante. Ce discours nous semble fort de choses et de pensées exprimées dans un style clair et concis. M. Leboyer s'est proposé, dans le sien, d'examiner si les sociétés littéraires et savantes, qui existent dans la plupart des grandes villes de France, sont assez utiles pour mériter des encouragemens du gouvernement, et quels doivent être leurs travaux, pour qu'elles présentent le plus grand degré d'utilité dont elles sont susceptibles. Il cherche à détruire ce préjugé, que les académies de province sont des établissemens inutiles, dangereux même, en ce qu'ils servent à propager des demi-connaissances, à former des demi-savans qui, loin de perfectionner les lettres et les sciences, les dénaturent et perpétuent, en les répandant, des principes nuisibles. Il observe que les académies de province, qui ont existé long-tems avant celles de la capitale, étant plus près des agriculteurs, des mécaniciens, des manufacturiers et des ouvriers en tout genre, leur donnent des avis précieux et les aident à mettre en pratique les préceptes contenus dans des ouvrages trop scientifiques pour eux, et que l'on peut les regarder comme des intermédiaires indispensables entre le peuple des départemens et les savans de Paris. Examinant ensuite vers quel but doivent principalement se diriger les travaux de ces académies, il désigne cinq grands objets qui intéressent d'une manière spéciale les hommes réunis en société : l'*agriculture*, l'*histoire naturelle*, le *commerce*, la *statistique* et les *antiquités*. M. Leboyer nous paraît s'être bien rendu maître de son sujet, et l'avoir traité avec tous les développemens désirables.—La lecture des deux rapports fait connaître que la Société s'est occupée principalement,

pendant le cours de l'année 1820, d'agriculture et d'objets relatifs aux sciences physiques et mathématiques. M. *Athénas*, l'un de ses membres les plus laborieux et les plus distingués, s'est procuré et a transmis plusieurs renseignemens et plusieurs communications sur divers objets d'un intérêt général. Après lui, se sont distingués MM. *Baudry*, *Delfaut*, *de Saint-Céran*, *Thomine*, *de Coislin*, *Chaumard*, *Vigneron de la Jousselandière*, *Palis*, *de Lepostière*, *Bournichon*, *etc.* Parmi les travaux bien plus nombreux de la société, en 1821, nous citerons, comme nous paraissant dignes d'une mention particulière, l'invention d'une *charrue de défrichement*, par M. *Athénas*, d'un nouvel *hersoir*, par M. *Vigneron de la Jousselandière*; d'un *rouleau à battre le grain*, par M. *Thomine*; d'un *moulin pour les colonies* et d'une *machine à nettoyer le coton*, tous deux par M. *Bertrand Fourmand*. M. Athénas s'est occupé encore, avec succès, d'un *procédé pour la conversion de la tourbe en engrais*. M. *Delfaut* a soumis à la société *sept espèces de fourrages* remarquables par leur beauté, et qu'il a recueillis dans une lande qui était réputée, il n'y a que onze ans, ne pouvoir produire aucune plante utile. Enfin, la société a reçu en communication de plusieurs de ses membres résidens, ou correspondans, un grand nombre d'ouvrages de médecine, d'histoire, de voyages, d'antiquités, de philosophie, de grammaire, de philologie et de poésie. Ainsi, toutes les sciences et tous les arts ont concouru à placer la *Société académique du département de la Loire* au rang des sociétés les plus distinguées par leurs travaux et leur zèle, pour la propagation des découvertes et des inventions propres à assurer le bien-être des peuples.

E. Héreau.

Ouvrages périodiques.

182. — *Journal des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres*; par une société d'hommes de lettres et d'avocats. *Première livraison de* 1822. — *Janvier.* (Voy. T. IX de la Revue, *section des Analyses*, page 490.)

Cette livraison présente les premières leçons de MM. Daunou, Lacretelle *jeune*, Guizot et Pierrot. M. Daunou, exposant cette année les divers élémens qui entrent dans la composition des livres historiques, soumet cette branche importante de la littérature à des lois précises. M. Lacretelle trace le tableau des règnes de Louis XIII et de Louis XIV; il ajoute à l'intérêt des narrations, par des aperçus po-

litiques et des tableaux littéraires. M. Guizot poursuit l'histoire du gouvernement représentatif qu'il avait commencée l'an dernier; arrivé aujourd'hui à Guillaume-le-Conquérant, les institutions qui s'offrent à lui sont plus nombreuses et plus importantes. Après avoir tracé l'histoire de la langue et de la littérature française, M. Pierrot enseigne maintenant les préceptes généraux de l'art d'écrire; il mêle à ses leçons des réflexions neuves et judicieuses, et emprunte des exemples à nos plus illustres écrivains. Ces quatre cours, imprimés avec soin, paraissent de mois en mois, chacun par livraison de quatre feuilles. Chaque cours formera, au bout de l'année, un vol. in-8° d'environ 400 pages. Le prix de l'abonnement aux quatre cours est de 24 fr. pour Paris, et de 28 fr. 80 c. pour les départemens; à un seul cours, de 8 fr. et de 9 fr. 20 c. On s'abonne au bureau du journal, rue Saint-Jacques, n° 51, où l'on peut se procurer les sept cours publiés durant l'année 1821.

Livres en langue étrangère imprimés en France.

183.—*To my country, a dythryambic ode.*— A ma patrie, dithyrambe; par *William* Duckett, de Paris. Paris, 1822. David, imprimeur, rue du Pot-de-Fer. In-4° de 12 pages.

Dans cet hommage, offert à son pays natal, M. Duckett est heureusement inspiré. Sa poésie énergique n'exprime que de nobles vœux et de généreuses pensées. Ce n'est pas la première fois qu'il a célébré la liberté en vers dignes d'un aussi beau sujet.

184.—*The Paris monthly of british and continental litterature.*— Revue parisienne de la littérature britannique et continentale, publiée tous les mois par cahiers in-8° de 200 pages d'impression. Paris, 1822. Chez Smith, rue de Montmorency, n° 16, et chez T. Barrois, libraire, quai Voltaire, n° 11. Prix, 4 fr. chaque livraison.

Une société de littérateurs anglais, résidant à Paris, a formé le projet de fonder un journal, où se trouveraient réunis les meilleurs articles des principaux recueils périodiques publiés en Angleterre, ainsi que de saines critiques sur les ouvrages français les plus remarquables. Cette entreprise est destinée au même but que celle de Galignani. Le choix des matières sera fait avec discernement; les relations étendues des propriétaires de la Revue parisienne avec l'Angleterre, la France, l'Espagne, etc., les mettront à même de se procurer aussi des morceaux originaux et des nouvelles intéressantes

pour les lettres, les sciences et les arts. Le degré de perfection auquel on a porté la rédaction des écrits périodiques en Angleterre, est un sûr garant de succès pour un recueil, qui offrira ce qui se publie de plus remarquable en ce genre. Le premier cahier a paru le 15 février 1822. On y trouve plusieurs excellens articles : 1° un compte rendu des Voyages du baron de Humboldt, extrait du *Quarterly Review*, et précédé d'une courte notice par l'éditeur; 2° un tableau de l'état des prisons en Angleterre, tiré de la *Revue d'Édimbourg*; 3° un essai sur l'affectation qui domine presque toujours dans la peinture du portrait, extrait du *New Monthly Magasine*, ouvrage rédigé par le célèbre poète Campbell; 4° Souvenirs agréables que réveillent certaines parties de la ville de Londres (*l'Indicateur*); 5° Examen des nouvelles tragédies de lord Byron (*Gentleman's Magasine*); 6° article sur le Voyage de Craven à Naples (*Revue d'Édimbourg*); 7° un morceau original sur le célèbre compositeur Rossini; 8° description du Canada par Howison (*Blackwood's Magasine*); 9° le Pirate, extrait de la *Gazette littéraire*; 10° un article original sur un ouvrage de M. Eyriès; 11° dispute entre lord Byron et Southey; 12° article original sur les Mémoires du duc de Lauzun; 13° pétition de M. Loveday; 14° description de Tombuctou (*Gazette littéraire*); 15° Sylla, *tragédie*, article original; 16° Examen du Paria.—Revue politique, théâtres anglais et français, mélanges littéraires et scientifiques, annonces d'ouvrages, poésie, nécrologie, mariages, etc.

On voit, d'après cette table des matières, que la Revue parisienne présente une suite d'articles fort intéressans, qu'on ne pourrait se procurer en France sans de grandes dépenses et beaucoup d'obstacles. Nous ne doutons pas que ce recueil n'obtienne un succès mérité, non seulement parmi les Anglais fixés à Paris, mais encore parmi les Français qui cultivent la littérature anglaise.

Louise Sw.-Belloc.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

Etats-Unis.—Washington.—*Pélican.*—Vers le milieu du mois d'août, on a tué, aux environs de cette ville et à une distance de 250 milles de la mer, un pélican qui a neuf pieds d'envergure; sa longueur est de six pieds, depuis l'extrémité de la queue jusqu'à la pointe du bec, lequel a quatorze pouces de long. Sa forme se rapproche de celle de l'oie; mais il a le cou plus alongé, la queue plus courte, et les plumes qui le couvrent le font paraître trois fois plus gros que cet oiseau. Le pélican était cependant d'une grande maigreur, et ne pesait que dix-huit livres. Son plumage est blanc, excepté à l'extrémité des ailes où il devient noir. On a dû le faire empailler.

—New-York.—*Fondation d'un hospice pour les aliénés.*—Ce nouvel établissement est situé sur la route de Bloomingdal, à sept milles de New-York, et à peu de distance de la rivière Hudson. La maison, bâtie en pierres de taille, a deux cent onze pieds de long sur soixante de profondeur, et peut facilement contenir deux cents personnes. Elle est sur une éminence qui domine les environs, et d'où l'on jouit d'une vue admirable. De vastes jardins, des prairies, des promenades entourent l'édifice. C'est à la bienfaisance des législateurs de l'état de New-York qu'on doit cette utile fondation. On y suit en tout point le traitement moral dont les heureux effets ont été démontrés dans plusieurs hôpitaux d'Europe, et principalement dans l'admirable institution de la *Maison de retraite* élevée par le zèle de la *société des Amis*, près d'York, en Angleterre. L'intention des directeurs n'est pas de négliger entièrement les secours de la médecine, mais de combiner le traitement moral avec le traitement physique, de manière à guérir, ou du moins à diminuer la démence. Des ateliers de travail où se trouvent réunis mille moyens de distraction, une bibliothèque choisie, un jardin botanique, une serre chaude, remplie de plantes curieuses, sont ouverts chaque jour, et

permettent aux malades de s'instruire et de s'amuser. Des promenades particulières sont réservées à ceux dont la folie peut faire craindre quelques accès de fureur. Les différens appartemens sont disposés selon le sexe, le degré de la maladie et les habitudes des malades. Une partie de l'édifice est destinée aux hommes, et ne communique point avec celle que les femmes habitent. Un surveillant et une surveillante se partagent le soin d'inspecter l'extérieur et l'intérieur de la maison. Les personnes chargées de remplir ces fonctions sont choisies avec la plus grande circonspection. Un médecin réside dans la maison; mais on laisse au malade la liberté de choisir ou de conserver le sien, suivant son propre désir ou celui de sa famille. L'institution est visitée régulièrement par un comité des gouverneurs de l'hôpital de New-York, qui se font accompagner, lorsqu'ils le jugent à propos, par quelques-uns des premiers médecins de la ville. (*Voyez* ci-dessus, pag. 384.)

ASIE.

Calcutta.—*Hauteur des montagnes de la chaîne de l'Himalaya.* —*La Société asiatique* a entendu, dans sa séance du 17 février 1821, un rapport sur les travaux du capitaine Hodgson et du lieutenant Herbert, relatif à la mesure trigonométrique des montagnes de la chaîne centrale de l'Himalaya. Cet important mémoire contient : 1° un tableau physique de ces contrées, et des instrumens employés dans les opérations; 2° les latitudes des principales stations, au nombre de cinq, déduites d'une série de 122 observations de hauteur du soleil ou des étoiles; 3° la longitude d'une des stations (point de départ), déduite de l'observation des satellites de Jupiter; 4° la détermination d'une base de 27,000 pieds; 5° le réseau des triangles, au nombre de 121; 6° une table des hauteurs au-dessus du niveau de la mer de 38 pics de la chaîne, couverts de glaces : plus grande hauteur, 25,589 pieds (anglais); plus petite, 16,043 pieds. L'Himalaya renferme plus de vingt sommets, plus élevés que le Chimborazo. La discussion des méthodes termine ce travail, qui paraîtra dans les *Asiatic Researches* de la société de Calcutta. C. C.

Ile de Bourbon. — *Voyage scientifique.* — *Extrait d'une lettre de M.* Leschenault de la Tour, *naturaliste en mission dans l'Inde, à M.* Jomard, *membre de l'Institut*, en date de l'Ile de Bourbon, du 17 octobre 1821.

Le lieu d'où j'écris vous annonce que je suis en route pour le retour; je partirai d'ici dans deux ou trois mois; et, quand vous recevrez cette lettre, je voguerai pour un port de France, portant avec moi mes collections qui sont considérables. Elles remplissent une soixantaine de caisses, et renferment, dans chaque règne, de fort belles choses; j'ai l'espérance qu'elles seront accueillies avec intérêt par le gouvernement.

Je n'amenerai pas à Paris un nouvel éléphant, mais un autre animal non moins curieux. C'est le fameux serpent, connu en histoire naturelle sous le nom de *Python*. J'espère qu'il arrivera bien portant; je le possède depuis bien long-tems, et il est privé.

Je vous adresse la gazette de Bourbon, où l'on a fait connaître mon arrivée dans cette île; vous verrez, mon ami, que la science n'a pas occupé infructueusement tous mes instans, mais que j'y ai cherché les moyens de contribuer à la prospérité de nos colonies. J'ai vu avec plaisir, à mon arrivée, que mes efforts avaient été couronnés d'un grand succès; plusieurs espèces *de cannes à sucre*, *de cotonniers*, *de plantes nourricières*, *le pavot qui donne l'opium*, *le bois de santal*, *le nerium tinctorium*, *le musa textilis*, *l'urtica tenacissima*, *un grand nombre d'arbres pour la charpente et la menuiserie*, *d'arbres résineux*, *de plantes pour les teintures et pour la tisseranderie*, et enfin *d'autres de simple ornement*, sont les fruits de mes soins pour l'augmentation de nos richesses coloniales. J'ai reçu, en cette considération, l'accueil le plus flatteur. M. le gouverneur a jugé qu'un mémoire que j'ai fait sur *le cannellier*, et sur tout ce qui concerne sa culture et ses produits, devait être imprimé pour l'instruction des propriétaires cultivateurs; l'impression n'étant pas faite, je ne peux vous en envoyer qu'une copie.

J'oubliais de vous parler *du lotus égyptien* (nelumbium speciosum). Cette plante doit intéresser le savant qui a voyagé en Égypte, et qui en a étudié avec autant de fruit les belles antiquités. Il couvre un des bassins du Jardin du Roi, à Bourbon. Cette belle plante est consacrée à la divinité dans les Indes, comme elle l'était dans l'ancienne Égypte.— J'en ai envoyé des graines en France.

Les rapports officiels de l'administration ou comité colonial, pour 1819, 1820 et 1821, font mention de moi pour l'introduction de plusieurs plantes utiles, et pour la restauration des cultures de coton-

niers, à laquelle j'ai puissamment contribué par l'envoi de plusieurs espèces. Ces cultures étaient presque entièrement abandonnées, à cause d'une maladie survenue aux cotonniers.

Depuis l'époque où je vous écrivis de Calcutta, je suis revenu à Pondichéry, où je n'ai séjourné que le tems nécessaire pour faire mes expéditions en France; j'ai ensuite parcouru, pendant une année entière, le sud de la péninsule de l'Inde. J'ai visité l'île de Ceylan; j'ai séjourné à Kandy, capitale de cette île; après avoir exploré pendant quatre mois les épaisses forêts de Ceylan, j'ai été obligé de revenir à Colombo pour me rétablir de la dyssenterie, dont j'avais été attaqué dans ces climats insalubres; j'ai encore eu le bonheur d'échapper à cette peste des pays chauds. De là, je suis revenu à Pondichéry, où je me suis embarqué avec mes collections pour Bourbon; j'y suis très-bien portant et plein d'espérance pour l'avenir. Je partirai dans le mois de janvier, sur le *Régulus*, navire du commerce de Nantes. Mon passage est retenu; je pense que j'arriverai à la fin d'avril ou au commencement de mai.

LESCHENAULT DE LA TOUR.

Extrait de la Feuille hebdomadaire de l'Ile Bourbon (n° 143), du 17 septembre 1821.

Jeudi, 20 septembre 1821, la corvette de S. M., *le Sylphe*, commandée par M. Penaud, élève de la marine de première classe, a mouillé sur la rade de Saint-Denis. Le savant naturaliste, M. Leschenault de la Tour, était à bord de ce bâtiment, avec les nombreuses et riches collections, fruit de près de six ans de voyages, de plusieurs desquels nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Nous espérons pouvoir publier dans cette feuille quelques-uns des intéressans mémoires qui rapportent les observations de M. Leschenault; nous annonçons dès à-présent qu'il a remis au Jardin du Roi trente pieds de cannelliers de Ceylan, recueillis par lui dans le voyage qu'il fit l'an dernier en cette île. Cet arbre précieux, d'une culture facile, manquait à notre colonie, et deviendra bientôt sans doute une des branches importantes de son commerce. M. Leschenault a déposé au même établissement deux béliers et quatre brebis de *Coimbetore*, race intéressante par la facilité de son acclimatement et par la bonté de sa chair; le premier qui a parlé de cette espèce est le docteur Buchanan, dans le voyage qu'il fit dans la péninsule de l'Inde.

M. Leschenault a aussi apporté vingt caisses de plantes de l'Inde destinées pour Bourbon, et plus de 200 espèces de graines.

AFRIQUE.

Colonie anglaise. — Des lettres, datées des bords de la rivière Gambie, rapportent qu'Omar, scheick des Arabes de Tarassa, qui habitent le désert entre Portendic et Tombuctou, était arrivé à Bathurst, chef-lieu de la colonie anglaise, récemment fondée sur la côte orientale de l'Afrique du sud. Le but du voyage d'Omar est d'établir des relations commerciales avec les nouveaux colons. La route qui traverse le pays de Tarassa n'est pas aussi bonne que celle que le voyageur Jackson a découverte, et qu'il indique sur la carte, jointe à la relation de son voyage; mais l'occasion a paru favorable pour se procurer, par l'entremise des Arabes, le commerce de la gomme arabique à Portendic. Ces relations pourront aussi conduire à obtenir des échanges des habitans de Tombuctou.

L. S. B.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Chimie.* — *Décomposition des sels métalliques par le magnétisme.* — M. John Murray a entrepris une longue série d'expériences pour faire voir qu'un aimant, plongé dans la dissolution d'un sel métallique, le décompose comme le ferait une pile galvanique. Une dissolution de sublimé corrosif (per-chlorure de mercure) a laissé dégager du chlore et déposer du mercure par la seule action d'un aimant. Un fil d'acier, dans son état ordinaire, projeté dans une dissolution de nitrate d'argent, n'offrait rien de remarquable, tandis que le même fil *aimanté* s'y est couvert à l'instant de cristaux d'argent. En général, aucun sel, excepté ceux qui sont à base alkaline ou terreuse, ne résiste à l'action d'un barreau fortement aimanté; l'acide est transporté à l'un des pôles, et la base à l'autre. (*Voy.* T. LVIII du *philosophical Magasine*). C. C.

—*Médecine.*—*Nouvel appareil pour rétablir la respiration.*— M. John Murray a imaginé une pompe, qu'il a disposée de manière à remplacer avec beaucoup d'avantage le soufflet mécanique,

usité dans les cas d'asphyxie. La construction de son appareil est exposée dans un mémoire fort intéressant, publié dans le *philosophical Magasine* (T. LVIII), et a pour épigraphe ces mots; *forsan scintilla latet.* C'est un corps de pompe ordinaire à piston, avec cette modification ingénieuse, qu'il est entouré d'une capacité qu'on remplit d'eau à 32°, afin de faire prendre au gaz inspiré la température du corps humain. La descente du piston est réglée de manière qu'on ne puisse introduire dans le poumon une quantité d'air qui le dilaterait outre mesure. Une disposition plus avantageuse encore, c'est que le tube qui conduit le gaz dans la poitrine, est muni d'un robinet d'une construction particulière qui permet d'y mélanger, soit une vapeur, soit un gaz desinfectant. Ainsi, dans un cas d'asphyxie par l'acide carbonique, on y introduira quelques gouttes d'ammoniaque liquide; dans un cas d'empoisonnement par l'hydrogène sulfuré, on pourra y mêler une quantité suffisante de chlore. Un grand nombre de médecins ont employé cet instrument avec beaucoup de succès. C. C.

—*Le Cymmrodorion*, ou *Société Galloise*, établie pour sauver les restes de l'ancienne littérature britannique, poursuit ses travaux avec une grande activité. Quoique cette institution ne date guère que d'une année, elle a déjà recueilli plusieurs ouvrages importans, imprimés, ou manuscrits. Elle a obtenu plusieurs souscriptions pour des livres propres à répandre la connaissance de la littérature galloise. Une médaille a été décernée au poète qui a composé la meilleure ode en gallois, sur la fondation de cette société. Sept candidats ont disputé ce prix. Un rapport, publié dernièrement à Londres, donne le précis des travaux du *Cymmrodorion*. On remarque, entre autres articles, un *Essai sur l'antiquité de la langue galloise*, par John Humphreys Parry, membre de l'association et l'un de ses principaux fondateurs; et une ode par madame Hemans, auteur du *Sceptre*, et d'autres poésies. L. S. B.

—*Antiquités égyptiennes.*—Un beau sarcophage d'albâtre est arrivé sans accident d'Alexandrie à Londres. Ce monument, d'une seule pièce et d'une longueur de neuf pieds sur une largeur de quatre, est, sans contredit, un des morceaux les plus curieux de l'ancienne sculpture de l'Égypte. Sa forme ne laisse aucun doute sur sa destination, qui était de renfermer une momie. Il est revêtu extérieu-

rement et intérieurement d'une multitude de ces caractères symboliques, rangés si vaguement sous le nom générique d'*hiérogglyphes*. On y remarque aussi une foule de petites figures, se suivant l'une l'autre, comme sur les cippes funéraires des Romains, et prosternées dans l'attitude de l'adoration. Quelques-unes paraissent attelées à un navire qu'elles traînent. Elles n'ont pas plus d'un pouce à un pouce et demi de hauteur ; leur saillie est presque nulle. Les encadrures des images sont formées de serpens, de lotus, d'yeux, etc. On conjecture que ce sarcophage était le tombeau de Psammès. Quelques savans ont cru y reconnaître un autel, sous la forme symbolique du *cymba*, cette arche qui joue un si grand rôle dans les mythologies orientales. Il ne paraît pas qu'on ait rencontré des traces bien constatées de ce fait sur des monumens dont l'origine égyptienne soit incontestable. C. C.

Colchester.—*Antiquités romaines*.—En creusant pour les fondations de l'hôpital général, on a découvert un sphinx antique à deux pieds au-dessous du sol. Cette figure, singulière et remarquable par sa beauté, est sculptée en pierre de taille. Elle a été trouvée au milieu d'un grand nombre de fragmens d'une autre espèce de pierre, qu'on ne rencontre pas non plus aux environs de Colchester, et qu'on nomme vulgairement *swanage*, du lieu où on la tire dans l'île de Purbeck. Voici les dimensions du sphinx : longueur de la base, vingt-cinq pouces et demi ; largeur approximative de la base, dix pouces ; hauteur de la base jusqu'au sommet de la tête du sphinx, vingt-cinq pouces ; longueur de la figure depuis la partie inférieure du menton jusqu'à la couronne de la tête, cinq pouces. Cette sculpture a été légèrement endommagée dans le travail qu'ont fait les ouvriers pour déterrer cette pierre. Les cheveux du sphinx sont ajustés comme ceux de l'impératrice Faustine la jeune. Une preuve irrévocable de l'origine romaine de ce sphinx est l'amas des restes antiques trouvés dans le même endroit, tels que des briques, des vases de terre, des fragmens de bronze qui sont tous de fabrique romaine. Dans le même lieu et à quelque distance, on avait déterré, un mois auparavant, une pierre tumulaire, avec une inscription à la mémoire d'un ou de plusieurs soldats des légions romaines. On avait aussi trouvé, l'été dernier, un sphinx de bronze parfaitement conservé, mais dont les ailes avaient été arrachées. Le corps est celui d'un lion, et la tête celle

d'une jeune fille. Des antiquaires ont cru lui trouver de la ressemblance avec *Julia Mœsa*, ou avec la fille de celle-ci, *Julia Sœmias* (mère de l'empereur Héliogabale), telle qu'elle est représentée sur les médailles antiques. Cette figure est fort inférieure en style et en exécution au grand sphinx de pierre; elle paraît être d'une date plus récente. M. Hay, savant distingué, a fait des recherches sur l'origine de ce dernier monument; il croit que c'était un des principaux ornemens du temple érigé à Camulodunum, sous le règne de Claude, et détruit, selon Tacite, par les naturels, irrités du pouvoir despotique que les Romains faisaient peser sur eux. Cet historien dit expressément que ce temple, qui avait été élevé en l'honneur de Claudius déifié, était regardé par les habitans comme une forteresse bâtie pour les tenir dans un éternel esclavage. L. S. B.

SUÈDE.

Littérature suédoise.—Le poète Ling, dont les compositions se font remarquer par une imagination brillante, par un caractère original et par un vif amour de la patrie, excite depuis quelque tems l'admiration de ses compatriotes. Le sujet de ses écrits est presque toujours emprunté à l'histoire de la Suède, ou des pays septentrionaux. Ses meilleurs ouvrages sont *Ayne*, tragédie d'une fort belle conception; une idylle intitulée l'*Amour*; *Eylif*, *le Goth* et *la Diète de* 1527. Outre la première tragédie que nous avons citée, il a composé plusieurs pièces de théâtre, mais toutes fort inférieures à l'*Ayne*. Ling s'occupe dans ce moment d'un poème épique, intitulé, *Die asen*. En 1816, il en a fait paraître une partie, qui a été accueillie avec enthousiasme. Son allégorie de Gylfe, malgré le choix d'un sujet patriotique, n'a pas été généralement goûtée. Plusieurs de ses poèmes sont écrits en danois. Il a composé un recueil de poésies dans cette langue, pendant son séjour à Copenhague. Ling n'est point le seul poète qui fasse les délices des Suédois; une femme d'un talent distingué, madame Asping, partage aussi les faveurs du public. *La jeune Fille de la Laponie*, pièce de vers qui a paru dans le calendrier poétique publié à Upsal, et rédigé par le poète Atterbom, est remplie de fraîcheur, de naïveté et de grâce. Afzelius et le professeur Geijer ont aussi

publié quelques belles ballades suédoises, et le premier a rendu un service important à la littérature de son pays, en donnant, de concert avec d'autres hommes de lettres, une nouvelle édition de l'*Edda*.

Stockolm. — *Publications nouvelles*. — La collection intitulée : *Snorra Edda* ou l'*Edda de Snorra*, ainsi que des *fragmens choisis de littérature islandaise*, ont été publiés dernièrement par M. Rask, voyageur danois, profondément versé dans l'étude des langues et de la littérature des peuples du nord de l'Europe. Les notes dont il a enrichi ces ouvrages, ajoutent beaucoup à leur intérêt.

L. S. B.

ALLEMAGNE.

Silésie.—Breslaw.—*Histoire naturelle*.—Le 7 novembre dernier, un charretier, passant à Breslaw, a abattu d'un coup de fouet un oiseau que l'on a reconnu pour être celui que les naturalistes appellent *Ungewetter-Vogel* (procellaria pelagica). Jusqu'ici, il n'en avait paru en Allemagne qu'un seul, qui avait été pris près de Francfort, le 9 novembre 1800.

Prague.—*Vaccine*.—Malgré les efforts soutenus du gouvernement, il existe toujours beaucoup de préjugés contre cette salutaire pratique. En 1819, des pères de famille ont formellement refusé de faire vacciner leurs enfans; aussi en est-il mort, dans le cours de la même année, 857 de la petite vérole naturelle. Cependant, les primes accordées aux médecins font espérer qu'avec le secours de l'administration, on vaincra enfin cette funeste opiniâtreté.

Gœttingen. — *La société royale* a célébré, le 10 novembre, le soixante-dixième anniversaire de sa première séance publique. M. Tychsen a lu une dissertation : *De nummo Athenarum tetradrachmo antiquissimo in bibliothecâ universitatis regiâ adservato*. M. Blumenbach a fait ensuite le résumé des travaux de l'année; il a donné des regrets à la mémoire des membres que la mort a enlevés à la société royale, qui sont MM. Corvisart, de Paris; Frank, de Vienne; Feder, de Hanovre; Buhle, de Brunswick; et le comte de Széchenyi de Sarvari-Falso-Videck. Dans le cours de la même année, la société a élu, dans la classe de physique, M. Knigthon, médecin du roi d'Angleterre, et pour correspondans, MM. Raymond, préfet

du collége de Chambéry, et Woigt, directeur du jardin botanique d'Jéna. Des prix ont été ensuite adjugés aux auteurs de différentes dissertations. On a proposé, pour novembre 1822, les questions suivantes. *Classe de mathématiques :* Desiderat R. S. novam eamque acuratam indaginem, observatorum in stellis fixis motuum propriorum, ad eruendam, si licebit, directionem verisimilimam motus systematis nostri solaris. *Classe de philologie :* Quomodo veteres Ægyptii, indè à Ptolemæorum ætate, ab omnibus quæ à majoribus acceperant paulatim recesserint, aliisque populis commixti, gens esse desierint. *Classe de physique :* De ortu ovi feminini veri ; an in corpore luteo nascatur ? Si hoc, quo tempore tunc in animalibus mammalibus de eo corpore exeat ? Et quid vesiculæ ovarii huic ovo et toti generationis negotio utilitatis præstent ? — Le prix décerné au meilleur mémoire sur chacune de ces questions, sera de 50 ducats ; les ouvrages seront reçus jusqu'au 30 septembre 1822. Ph. G.

Hongrie. — *Tribu des Scotacks.* — En faisant l'énumération des différens peuples qui habitent la Hongrie, peu de géographes et de voyageurs ont parlé des *Scotacks ;* ils méritent cependant d'attirer l'attention par leur nombre et leurs mœurs. Ils habitent soixante-quinze villes ou grands villages dans le comté de Zemplein. Ils sont d'origine esclavonne, et forment un peuple intermédiaire entre les Slaves, les Vasmiaks et les Polonais ; mais ils diffèrent totalement de ces nations par leur dialecte, leur caractère et leurs coutumes. Si l'on en croit le témoignage de quelques voyageurs, les hommes et les femmes ont presque tous les cheveux blancs, et il est très-rare d'en trouver avec une chevelure noire. Ils vivent d'une manière patriarcale, et s'entr'aident comme faisant tous partie d'une même famille ; le père confie la surveillance de sa maison à celui de ses fils qu'il juge le plus en état de la remplir, et les autres le respectent et obéissent à ses ordres, quel que soit son âge. Ce peuple est pasteur ; il achète, chaque année, dans la Transylvanie et dans la Moldavie, des troupeaux de moutons qu'il engraisse pendant l'été, et qu'il va revendre ensuite au marché d'Hannasalva, ou dans la Bohème, dans la Moravie et dans la Silésie. Plusieurs d'entre eux conduisent des chariots, et transportent des vins et des cuirs en Pologne, en Russie, en Prusse ou en Autriche. Les Scotacks ne s'allient guère aux autres tribus ; en sorte qu'ils ont conservé leur dialecte, sans mélange d'idiomes étrangers. L. S. B.

Prague. — *Musée.* — De toutes parts on s'empresse d'enrichir le musée national de Bohème des livres et des manuscrits les plus rares et les plus précieux. D'autres objets d'art sont également réunis à la bibliothèque; on cite particulièrement : 1° un tableau qui représente le fils de Louis, landgrave de Hesse, soutenant, devant l'empereur Charles IV, une thèse sur la philosophie d'Aristote. La discussion de cette thèse dura quatre heures, et Charles IV honora son auteur du titre de *magister en philosophie*; 2° un vase de bronze, trouvé dans le faubourg de Kônig-Gratz, une grande profondeur au-dessous du sol. Le professeur Ziegler a décrit ce vase dans le septième cahier du journal bohémien *Dobroslaw*. On y voit que sa forme est d'une haute antiquité; les uns prétendent qu'il a été apporté d'Orient par les Slaves, auxquels il servait dans les sacrifices; les autres contestent vivement cette opinion. On assure que M. de Hammer sera le juge de ce différend, et qu'il a promis une dissertation, dans laquelle il prouvera, dit-on, que ce vase est un *Baphomet*.

Ph. Golbéry.

Saltzbourg. — *Nécrologie.* — *Weissembach.* — Le docteur Louis Weissembach, conseiller impérial et royal, professeur de chirurgie, et chirurgien supérieur de l'hôpital Saint-Jean, est mort, le 26 du mois d'octobre 1821, dans cette ville; il avait un talent naturel pour la poésie; mais, né de parens très-pauvres, il s'appliqua plus particulièrement à la chirurgie, dans l'exercice de laquelle il a rendu des services éminens à l'humanité et à l'armée, pendant les campagnes d'Allemagne, d'Italie, de France, etc. Il avait quitté le service militaire depuis 1804, pour occuper une chaire à l'université de Saltzbourg.

SUISSE.

Genève. — *Mécanique.* — *Presse pour les aveugles.* — Une demoiselle, aveugle de naissance, mais distinguée par son esprit, ses talens et son amabilité, imagina qu'il lui serait possible de communiquer ses pensées à sa famille et à ses amis, *par la voie de l'impression*, si quelque mécanicien habile inventait pour elle une presse et des procédés qu'elle pût employer, l'apprentissage et la patience dans l'exécution devenant ensuite sa propre affaire. Elle s'adressa à notre compatriote, le célèbre historien des abeilles, M. François *Huber*, avec qui elle avait l'avantage d'être en relation; une com-

munauté d'infortune (on sait qu'il est aveugle) accrut pour lui l'intérêt de cette demande. Aussitôt, son génie et celui de son domestique, Claude *Léchet*, homme doué au plus haut degré de l'instinct des mécaniques, sont vivement excités ; ils se mettent à l'œuvre, et la presse est inventée ; exécutée par Claude, elle est envoyée, avec un assortiment de caractères, à l'intéressante aveugle qui, au bout d'un court apprentissage, est parvenue à jouir, dans sa plénitude, de ce précieux moyen de communiquer ses pensées. Nous avons vu une lettre de trente-trois lignes, adressée à son heureux bienfaiteur, composée et imprimée par elle, avec de l'encre ordinaire, sans aucune faute, ni irrégularité typographique.

Bale.— *Société Helvétique des sciences naturelles.*— Nous avons déjà entretenu nos lecteurs (T. XI, p. 640-642, et T. XII, p. 654-655), de deux des objets dont cette Société s'est occupée dans sa session annuelle de 1821, qui a eu lieu à Bâle, les 23, 24 et 25 juillet. Nous allons maintenant leur donner le résumé de ses divers travaux.

Première séance.—M. *Huber*, de Bâle, président annuel, ouvre la session par un discours, dans lequel il développe d'abord le but de l'étude de l'histoire naturelle ; il montre, en particulier, combien de découvertes importantes ont eu pour origine des observations qui n'avaient pas ces découvertes pour objet direct, et combien d'applications heureuses sont résultées de recherches purement spéculatives en apparence ; il montre ensuite l'accroissement progressif de la Société qui, l'année précédente, comptait trois cent trente membres ordinaires et soixante-dix-huit honoraires ; puis, il adresse au gouvernement de Bâle les remercîmens de la Société, pour le don d'usage de 25 louis, qu'il lui a fait à l'occasion de sa réunion ; enfin, il expose succinctement les travaux les plus remarquables des sociétés cantonnales de Berne, Zurich, Saint-Gall, Argovie, Bâle, Vaud et Genève, et indique les divers ouvrages donnés à la Société par leurs auteurs.— M. *Pictet*, de Genève, donne lecture d'une Notice biographique sur Pierre-François *Tingry*, savant chimiste et minéralogiste, mort à Genève, le 21 février, à l'âge de soixante-dix-huit ans.— M. *Escher*, de la Linth, de Zurich, lit un Mémoire sur la quantité d'eau qui passe journellement sous le pont du Rhin, à Bâle. Il résulte des observations faites pendant onze années consécutives (de 1809 à 1820), depuis l'établissement du *rhénomètre*, à Bâle, que

cette masse d'eau s'élève annuellement, en moyenne, à 1046 millions de toises cubes de 1000 pieds cubes chacune : ce qui suffirait pour remplir, à la hauteur de 62 pieds, un bassin de la grandeur du lac de Constance.— M. *Pictet* fait le rapport détaillé de la chute remarquable de la foudre sur une maison de Genève, qui n'avait point d'appareil préservateur, mais dont le toit était revêtu de ferblanc et pourvu de chenaux et de conduits du même métal, en communication avec la terre. L'événement a prouvé la grande importance et la propriété préservatrice des revêtemens métalliques en usage dans la construction des bâtimens à Genève, pour les faîtes, les corniers et les chenaux des édifices, et c'est sans doute à cet usage qu'on peut spécialement attribuer la rareté des accidens occasionnés par la foudre dans cette ville.—M. *Bernouilli*, de Bâle, lit l'extrait d'un Mémoire de M. *Pohl*, pasteur dans les Grisons, sur l'état arriéré de l'étude de l'histoire naturelle dans ce canton, où il s'en faut de beaucoup que le zèle pour cette étude ait été en proportion avec les richesses de ce genre qu'il renferme. — On distribue, à chacun des membres présens, de la part de M. le docteur *Gosse* fils, de Genève, une épreuve du portrait lithographié de feu son père, au zèle duquel la Société doit sa formation.

Deuxième séance.—M. *Ziegler*, de Winterthur, annonce que, depuis peu, il fait terminer d'une manière fort simple ses paratonnerres par une petite pointe de platine ; il présente à la Société une de ces armures, très-bien exécutée.—M. le conseiller *Rengger*, d'Arau, présente sur la formation des marnes du Jura, surtout de celles qu'on trouve dans l'Argovie, un Mémoire où il entre dans de grands détails sur leurs stratifications variées. Il dépose ensuite, de la part de M. le diacre *Wanger*, d'Arau, un tableau systématique et circonstancié des fossiles du Saint-Gothard. —M. *Bernouilli* lit un Mémoire sur la fabrication des rubans de soie dans le canton de Bâle, où on les travaille pour le compte des fabricans du chef-lieu. C'est un des objets d'industrie les plus intéressans et les plus productifs de la Suisse. Peu de fabrications ont été jusqu'ici aussi peu connues. On apprend par les registres du Petit-Conseil que ce ne fut qu'en 1670, et après avoir surmonté une forte opposition de la part des passementiers, que les métiers pour faire les rubans furent tout-à-fait introduits à Bâle. Cependant, déjà en 1610, et avant l'époque indiquée par Beckmann, un métier de cette espèce avait

existé à Bâle ; mais c'est depuis cinquante ans que cette branche d'industrie s'est principalement développée. L'auteur fait observer que les rubans les plus larges et ceux qui sont le plus richement façonnés sont toujours fabriqués sur des métiers à *plusieurs jeux*, jamais cependant à *la tire ;* et, depuis long-tems déjà, au moyen des plus ingénieuses dispositions de cylindre, les métiers simples ont entièrement disparu. Tous les villages de la partie ancienne du canton s'occupent de cette fabrication spéciale ; le nombre des métiers peut s'élever maintenant à 3,000, dont plusieurs livrent journellement jusqu'à 300 aunes (braches) de ruban. On peut évaluer à 1,200,000 livres de Suisse (1,716,000 fr.) le salaire circulant annuellement dans la campagne, par cette fabrication, et de 6 à 7 millions, sa valeur totale annuelle.

— *Troisième et dernière séance* .—M. le lieutenant-colonel *Fischer*, de Schaffhouse, met sous les yeux de la Société les résultats de plusieurs essais d'alliages d'acier, d'après les procédés de M. *Faraday*, et, entre autres, avec le similor et l'argent mélangés, qui donnent à l'acier des qualités précieuses.—M. le docteur *Zollikoffer*, de Saint-Gall, lit un Mémoire sur un objet de physiologie pathologique extrêmement curieux : c'est l'histoire de la maladie d'une femme de quarante-sept ans, qui, à la suite d'un état de maladie qui avait commencé avec l'enfance, a finalement été délivrée d'un certain nombre de fragmens osseux qui paraissent avoir appartenu à un fœtus, né avec elle, ou, pour ainsi dire, à un jumeau intérieur. — M. *Escher* donne un aperçu verbal des perforations à la sonde que l'on opère actuellement à Eglisau, pour la recherche des couches de sel à la manière de celles qui ont été faites avec succès à Wimpfen, et qui, lors même qu'on ne trouverait point de sel, seront d'un grand intérêt pour la géognosie, puisque la seconde pénètre jusqu'à une profondeur de 1,000 à 1,200 pieds. Il explique la méthode suivie à Eglisau, et fait connaître plusieurs difficultés, qui déjà ont été surmontées. — M. *Mérian*, de Bâle, lit un Mémoire sur la position de la chaîne des montagnes de la forêt Noire, entre Bâle et Fribourg.— M. le docteur *Verdeil*, de Lausanne, lit une description détaillée de l'insecte appelé *simulium reptans*, qui cause souvent de grands dégâts qu'on pourrait éviter en détruisant l'insecte, lorsqu'il est à l'état de larve. —M. *Hugi*, de Soleure, présente à la Société une collection remarquable de fossiles pétrifiés,

trouvés dans une carrière de roches calcaires compactes du Jura, peu éloignée de Soleure, où ils ont été découverts en grande quantité, et où, jusqu'ici, ils étaient demeurés absolument inconnus; plusieurs de ces os appartiennent incontestablement à la classe des mammifères.—Un mémoire du même naturaliste sur le Jura, ainsi que quelques autres mémoires, savoir : un de M. le docteur *Koechlin*, sur le scorbut; un de M. *De Luc*, sur la chaleur de la terre; et un troisième de M. *Escher*, sur la vallée de Bagnes, sont ajournés, faute de tems pour les lire. E.

Université. — Le gouvernement de Bâle a confirmé la nomination faite par le conseil d'éducation, de M. de Wette, pour la chaire vacante de théologie à l'université. M. de Wette est célèbre par ses talens et son érudition. Il a d'abord été professeur à Heidelberg, et ensuite à Berlin. Cette dernière place lui a été retirée, par suite d'une lettre confidentielle où il donnait des consolations à la mère de Sand, l'assassin du fameux Kotzebue.

Canton de Zurich.—*Institut pour les aveugles.*— Le compte annuel de 1821, qui a paru dernièrement, fait connaître l'état prospère de cet intéressant établissement. Créé au moyen de souscriptions particulières, il est encore le seul de ce genre qui existe en Suisse; celui de Schaffouse, dont nous avons entretenu nos lecteurs (T. VIII, p. 418), n'étant destiné qu'à porter des secours aux malheureux privés de la vue. On ne remarque dans celui de Zurich que des élèves de ce canton; un Génevois, cependant, a été distingué, lors des derniers examens, et a mérité le premier prix d'encouragement. Les individus qui y sont admis, sont employés à divers ouvrages de tisseranderie, de sparterie, de vannerie, etc.; on leur enseigne aussi l'arithmétique, la musique, etc. E.

Saint-Gall.—*Nécrologie.—Hess.*—Le 15 juin 1822, cette ville a perdu M. *Laurent Hess*, administrateur de la maison des orphelins. La douleur qu'occasionne sa perte est générale, surtout chez les enfans confiés à sa direction. Né, en 1757, de parens pauvres, il reçut sa première éducation dans cette même maison, se forma à l'enseignement dans l'institution de ce genre qui existe à Zurich, et obtint, à vingt-sept ans, la place de directeur et d'instituteur de l'établissement pour les orphelins de sa ville natale, qu'il géra pendant trente-sept ans, avec la plus grande distinction. Tout dévoué à son état, rien ne répandit plus le bonheur sur ses jours,

pendant la durée de ses travaux, que la construction du bel édifice élevé à la place de l'ancienne maison des orphelins, ainsi que les nombreuses améliorations introduites dans cet établissement, à la suite de son agrandissement. M. *Hess* possédait au suprême degré le don de se faire écouter avec intérêt de ses élèves, et savait si bien gagner leur affection et leur estime, qu'il conserva toujours pour amis, pleins de confiance dans ses conseils, les orphelins qui avaient quitté la maison. Il vient d'être remplacé par M. le pasteur Daniel *Zollikofer*, instituteur éclairé, qui a rempli ses fonctions pastorales d'une manière distinguée. E.

ITALIE.

Progrès de la langue allemande. — S'il en faut croire la Gazette littéraire de Leipsick, la langue allemande fait de grands progrès en Italie, et surtout en Lombardie. Partout on a érigé des chaires gratuites : au lycée de Milan, plus de deux cents élèves fréquentent le cours d'allemand, et près de trois cents l'apprennent dans d'autres écoles, ou par leçons particulières. Le nombre des personnes à même de lire les bons ouvrages allemands s'élève, dans cette ville, à plus de cinq mille. Le plus actif et le plus zélé de tous les professeurs est, sans contredit, M. Argenti, dont les livres contribuent autant que les leçons à répandre l'allemand en Italie. On vient de traduire la Conjuration de Fiesque ; à Modène, les Œuvres dramatiqurs de Kotzebue ; à Florence, la collection du théâtre allemand continue à cimenter l'alliance des deux littératures ; enfin, Gessner, que l'ingrate Allemagne a presque oublié, fait toujours les délices des commençans dans les autres pays. Ph. G—y.

Littérature dramatique. — Le goût des Italiens pour la tragédie semble se développer de plus en plus. Quoiqu'ils aient été les premiers à se distinguer dans cette carrière, leurs pièces n'étaient qu'une imitation plus ou moins exagérée des modèles grecs. Si, par ce défaut commun, elles ne pouvaient inspirer beaucoup d'intérêt aux contemporains, on y reconnaît cependant assez de talent pour faire juger que les Italiens avaient les mêmes dispositions pour ce genre que pour tous les autres. Malheureusement, les circonstances ne leur ont pas permis d'avoir un théâtre et une école nationale, tels qu'ils sont établis à Paris, depuis Louis XIV. Malgré cela, on sait les efforts que

firent Ricoboni et Goldoni, accueillis successivement dans cette capitale, et les essais que donnèrent Martelli, Orsi, Maffei et tant d'autres. Mais, depuis Alfieri, les poètes les plus distingués se sont tournés vers le genre vraiment utile et national, adopté par cet auteur. Il est vrai que la plupart de leurs pièces n'ont pas le même mérite ; mais presque toutes annoncent une tendance et des progrès réels vers un but noble et patriotique, malgré le nombre d'obstacles qu'il ont à surmonter. On trouve une preuve de ce que nous avançons, dans les Essais qu'a laissés dans ce genre Francesco Benedetti. Ce jeune écrivain avait publié, de 1815 à 1818, un discours sur le théâtre italien, et deux tragédiés, le *Telegono* et le *Druso*; malheureusement, il est mort à la fleur de son âge. On a trouvé parmi ses papiers onze tragédies ébauchées ou presque achevées, et les vies d'illustres Italiens. Les titres de ses ouvrages feront connaître quel esprit domine dans la littérature italienne. Parmi les vies, on trouve celles de *Cola Rienzi*, de *Filippo Strozzi*, de *Pietro* et de *Niccolò Capponi*, de *Giovanni de Procida*, etc. Les tragédies qu'on a remarquées sont la *Congiura di Milano*, la *Gismonda*, les *Eleusini*, *Cola di Rienzo*. On espère que les frères de l'auteur, qui ont hérité de ses manuscrits, les publieront prochainement.

Musique. — M. Rossini, qui semble être aujourd'hui le compositeur favori de presque tous les amateurs de musique, menace de faire oublier les chefs-d'œuvre de Paësiello, de Cimarosa, de Mozart, et même ceux de ses contemporains, Chérubini et Paër. Nous croyons convenable de faire connaître ici l'opinion qui, depuis quelque tems, circule en Italie sur ce compositeur célèbre. (*Voyez* surtout l'*Anthologie* de Florence.) On lui pardonne quelques fautes de composition, parce qu'il en dédommage par le charme de ses chants nombreux et variés qu'il crée avec tant de bonheur. Des juges, peut-être un peu trop sévères, le comparent, en musique, à ce que sont quelques romantiques en poésie. A les entendre, M. Rossini manque de cette simplicité et de cette unité qui caractérisent les chefs-d'œuvre de ses devanciers dans l'école italienne. Ils soumettaient l'harmonie à la mélodie, et toutes les deux à la poésie ; M. Rossini ne veut qu'amuser et surprendre. On a même été jusqu'à dire que, dans ses compositions, tout est irrégulier, exagéré et sans coloris propre. On craint qu'il ne renouvelle en musique ce

que Marini produisit dans la poésie. Peut-être, entraîné par sa verve, tombe-t-il quelquefois dans ces défauts. Cependant, nous n'adoptons pas les jugemens que quelques Aristarques ont portés de sa musique, malgré les applaudissemens de ses partisans. En Prusse, on l'a jugée superficielle, efféminée, privée de bon sens; ailleurs, on l'a comparée à une espèce de mosaïque; en Italie, on l'a regardée comme propre à faire danser la multitude dans une fête populaire. Ces assertions nous paraissent inconsidérées; mais il est nécessaire que les amateurs des beaux-arts les examinent avec impartialité, pour pouvoir apprécier l'état actuel de la musique, et le talent d'un compositeur qui semble devoir le changer.

Rome. — *Publication prochaine.* — L'impression du traité de Cicéron *De republicâ*, a été retardée à cause de la fonte de nouveaux caractères. Nous ajouterons que M. l'abbé Maï a découvert de nouveaux manuscrits classiques qui, suivant lui, sont peut-être d'un égal intérêt. Il espère en publier une partie d'ici à quelques mois.

Journaux. — *Les journaux littéraires* qui continuent à se distinguer en Italie, sont les *Opuscoli* de Bologne; *il Giornale arcadico* de Rome, *Antologia* de Florence, *Giornale enciclopedico* de Naples, *Giornale chimico* de Pise et *Biblioteca italiana*, de Milan. Le n° 12 de l'*Antologia* (décembre 1821) contient des articles très-intéressans, tels que l'aperçu des meilleurs ouvrages français sur *divers objets de législation criminelle*, et *sur l'état de cette science*; quelques réflexions sur les *synonymes* de la langue italienne; un article sur la langue *romaique*, ou grecque moderne; l'*Essai politique sur les peuples de la Nouvelle-Espagne*, etc. Le n° 13 se fait remarquer par deux articles; l'un sur l'institut d'Hofwyl et la méthode de M. de Fellenberg; l'autre sur la publicité des tribunaux, morceau extrait des manuscrits de M. J. Bentham, et accompagné de remarques de MM. Dumont et P. Rossi. Ce journal, et plusieurs autres, prouvent que les Italiens font tous leurs efforts pour marcher de pair avec les nations les plus civilisées, dans la carrière des lettres, des sciences et des arts. Quelques feuilles périodiques et brochures, qui ont paru depuis quelque tems à Naples, parmi lesquelles nous citerons celle qui porte le titre de *Lo Spirito di vertigine*, feraient croire que cette partie de l'Italie est la seule qui rétrograde, et qu'elle mérite les imputations étranges que lui a

dernièrement adressées lord Byron, si l'on ne savait qu'il s'y trouve un grand nombre de philosophes forcés de garder le silence. Il semble cependant que le genre d'études qui domine le plus en Italie, est celui de la littérature et de l'érudition; au moins, c'est à ce genre que sont consacrés la plupart des écrits qui paraissent dans la péninsule. Nous savons, d'ailleurs, que plusieurs hommes de mérite cultivent les sciences morales et politiques; malheureusement, ils sont obligés de se confondre dans la foule des archéologues, des poètes et des traducteurs. Les persécutions qu'on a fait éprouver à quelques-uns des premiers, et les faveurs qu'on a prodiguées à plusieurs des derniers, prouvent qu'on n'est pas libre de se livrer à l'un de ces genres plutôt qu'à l'autre. F. Salfi.

Florence.—*Publications prochaines.—Beaux-arts.*—On va publier à Florence, la *Galerie du palais Riccardi*, par *Luc* Giordano. L'ouvrage se composera de douze planches gravées par M. Paul Lasinio, d'après les dessins de M. Gozzini et sous la direction de M. le chevalier Bienvenuti; le texte sera imprimé avec les caractères de Bodoni. Les douze planches seront distribuées en six livraisons, chacune de deux planches avec texte, le tout sur grand papier papal; la première livraison est promise pour le 1er février; les autres suivront de mois en mois. Chaque livraison coûtera aux souscripteurs 10 livres florentines (8 fr. 40 cent.). Au mois d'août, époque à laquelle l'ouvrage aura entièrement paru, il coûtera 80 livres florentines ou 67 fr. 20 cent. On souscrit à Florence, chez G. Piatti et J. Molini.

Rome.—*Statue de Washington, par Canova.*—Le héros citoyen est représenté écrivant son discours d'adieu au peuple des États-Unis. Il est assis dans un fauteuil antique, et tient d'une main une plume, de l'autre un rouleau de papier. Le bâton de Maréchal est à ses pieds, ainsi qu'un sabre semblable à ceux que portaient les anciens Romains; le costume est aussi romain; la tête et le cou sont nus; le ceinturon, passé autour de sa taille, est orné d'emblèmes de guerre et d'une tête de Méduse. La statue, ainsi que son piédestal, sont en marbre blanc d'un très-beau grain. Sur les quatre faces sont des bas-reliefs, représentant les principaux événemens de la vie de ce grand homme.

L. S. B.

ESPAGNE.

Catalogne.—Cervera.—*Lithographie.*—M. Montin, prêtre, a découvert près de cette ville une carrière de pierres propres à la lithographie. Des expériences faites à Madrid, dans l'imprimerie lithographique de Brussi, prouvent que la qualité de la pierre est excellente. Cette découverte sera extrêmement avantageuse à l'Espagne, et même aux départemens du midi de la France.

J. A. L.

PORTUGAL.

—Lisbonne.—*Navigation.*—Les Cortès ont ordonné qu'il serait accordé un privilége exclusif, pendant 29 ans, à Jean *Fletscher*, inventeur d'une machine pour naviguer sans l'impulsion de la vapeur.

PAYS-BAS.

Maestricht.—*Extrait d'une lettre adressée à la direction de la Revue, le 8 février, par M. de* Brouckerc, *trésorier de la commission d'enseignement mutuel.*—« Depuis le mois de mai dernier, il existe, dans cette ville, une école d'enseignement mutuel. Les enfans de toutes les classes y sont admis; les uns paient une modique rétribution, les autres la fréquentent gratuitement : des citoyens estimables concourent par leur bienfaisance à faire jouir le pauvre des avantages que peut se procurer le riche. Le 28 décembre dernier, trois cent soixante élèves étaient présens à la distribution des prix. On s'occupe en ce moment d'étendre l'établissement, afin d'y former une classe de jeunes filles. L'enseignement des langues française et hollandaise est simultané. Les tableaux des écoles de France nous ont servi de modèle; ceux de lecture courante sont traduits littéralement pour les 5e et 6e classes. Dans la 5e, la traduction, quoique exacte, porte le *cachet* de la langue hollandaise; alors l'élève, connaissant déjà la valeur des mots, apprend à distinguer le génie particulier de chacune des deux langues. Dans les quatre dernières classes, deux exercices supplémentaires se font d'une langue dans l'autre, c'est-à-dire que le moniteur lit tour à tour dans l'une des langues, des mots ou des phrases dont les élèves donnent la valeur dans l'autre. En général, on parle à Maestricht un mauvais patois hollando-allemand; mais un des quartiers de la ville est habité par

des Vallons, la plupart étrangers : à l'aide de notre mode d'enseignement, les Flamands et les Vallons suivent notre école avec le même succès. Parmi les cent élèves qui avaient fréquenté d'autres écoles avant l'ouverture de la nôtre, la plupart ne connaissaient qu'une langue ; aujourd'hui, les moniteurs lisent avec facilité la langue qui leur était étrangère, traduisent les tableaux et parlent passablement le français et le hollandais. Nous avons également réussi à corriger les défauts de prononciation. L'enseignement simultané des deux langues convient donc parfaitement aux écoles des provinces limitrophes.

« D'après ce dernier rapport lu aux sociétaires, 250 élèves qui fréquentaient alors l'école ne savaient pas l'alphabet en y entrant. Nous pouvons juger par eux que neuf mois de travail les conduisent à la lecture ; il en est plusieurs qui, après six mois d'étude, ont commencé à lire et à traduire le vocabulaire. Neuf autres mois font de ces enfans des lecteurs, et les initient à la connaissance des deux langues. Les progrès en écriture ne sont pas moins rapides. Les élèves apprennent à calculer en dix-huit mois ; plusieurs d'entre eux, qui avaient suivi, pendant des années, les institutions primaires de cette ville, où jamais ils n'avaient appris à calculer au-delà de cent, ont acquis, en quelques mois, une telle habitude du calcul et du raisonnement, que les problèmes les plus difficiles ne peuvent les arrêter. L'année prochaine nous apprendra combien il faut de tems pour l'étude de la grammaire dans les deux langues. Les principes du dessin linéaire ont dû être donnés aux élèves de la huitième classe d'écriture. »

FRANCE.

Haute-Garonne. — Toulouse. — *Économie. — Sirop vinifère de M. Astier.—Extrait d'une lettre de M. le baron* C. D. Lacuée. — «En 1819, M. Astier est parvenu à faire un sirop de raisin, qu'il a appelé *sirop vinifère :* mêlangé avec trois parties d'eau, ce sirop produit une liqueur saine et agréable, qui peut remplacer le vin dans le commerce, et surtout aux armées. Cependant, suivant M. Astier lui-même, cette liqueur manque de *bouquet*, et la saveur en est toujours un peu fade. De nouvelles recherches, faites en 1819 et en 1820, lui ont fait découvrir qu'en mêlant certains fruits avec son sirop, il donnerait à son vin l'arôme désiré : la groseille, la framboise, l'orange, et sur-

tout la cerise noire, lui ont paru propres à remplir ce but. Voici son procédé : On écrase 50 kilog. de merises, qu'on mêle avec 50 kilog. de sirop vinifère, et 150 kilog. d'eau; on ajoute à ce mélange une livre de levure de bière. Une fermentation très-active s'établit sur-le-champ, et dure à peu près trois jours; on soutire la liqueur, et l'on verse de nouveau sur le marc de cerises 50 kilog. d'un mélange de trois parties d'eau et d'une partie de sirop vinifère. La seconde fermentation est beaucoup plus rapide que la première, de sorte que le vin est fait en quatre jours. On verse encore sur le marc 25 kilog. de sirop vinifère mêlé d'eau, et l'on obtient un vin moins coloré, mais d'un goût de noyau plus prononcé, qui est assez agréable. En réunissant ces trois liqueurs, on a un très-bon vin. Les membres de la *Société d'agriculture* de Toulouse, qui sont presque tous propriétaires de vignobles estimés, ont bu avec plaisir de ce vin, dont une portion était faite depuis un an. La cerise est un fruit commun et peu coûteux, surtout dans le nord. Les habitans des pays septentrionaux peuvent donc, par le procédé indiqué ci-dessus, obtenir à peu de frais une boisson salubre, agréable et bien supérieure à celles dont ils font usage habituellement. Les frais de transport du vin sont souvent plus considérables que le prix d'achat; on en gagnerait les trois quarts en faisant venir du sirop vinifère, comme les marchands font venir de l'esprit-de-vin pour former leur eau-de-vie.

« Le sirop vinifère est utile, non seulement pour les troupes de terre, mais encore pour les marins. Le commerce d'outre-mer peut tirer un très-grand parti de cette liqueur, parce qu'elle n'est sujette à aucune des maladies du vin, et qu'elle occupe beaucoup moins de place.

« M. Astier ayant mis, dans un vin d'assez mauvaise qualité, un dixième de sirop vinifère, la fermentation s'est établie, et il en est résulté une liqueur spiritueuse, agréable au goût. Ce procédé peut être employé avec beaucoup d'avantage pour donner du corps aux vins faibles que produisent certaines parties de la France.

« Dans tous ses essais, M. Astier s'est servi d'un tonneau fermé, ayant seulement une large bonde; et il est parfaitement convaincu qu'il est de la plus grande importance de laisser la fermentation vineuse s'opérer dans des vases clos. Ce savant œnologue a fait une remarque qui paraît lui être propre : c'est que, pendant la fermentation, il meurt une quantité innombrable d'insectes, dont les corps tombent dans le vin, et peuvent, suivant lui, le faire dégénérer

par la suite. Le vinaigre de vin se couvre promptement de moucherons, tandis qu'il n'en vient pas sur les autres vinaigres. L'acide sulfureux, le sulfate de chaux, le camphre et divers oxides métalliques sont les moyens que M. Astier indique pour éloigner ou détruire ces animaux.

« Ce chimiste est au nombre des adversaires de Mlle Gervais. Il regarde son appareil comme un impôt frappé sur la crédulité (*voy.* Tom. XII, pag. 697), et se fonde, pour l'attaquer, sur quarante ans de travaux et d'expériences.

« Ce qui précède est extrait d'un mémoire inséré dans le *Journal des propriétaires du midi*, où M. Astier a déposé la plupart de ses utiles travaux, qui ne sont pas aussi généralement connus qu'ils méritent de l'être. »

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Angoulême. (*Charente.*) *La Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente* a proposé ; 1° un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur l'état actuel de l'agriculture dans le département de la Charente, sur le mode de ses divers assolemens, et sur les perfectionnemens dont ils sont susceptibles, sous tous les rapports qui intéressent les progrès de l'industrie agricole. Le prix est une *médaille d'or* de la valeur de 200 fr. Il sera accordé une *médaille d'argent* à l'auteur du mémoire qui aura le plus approché du prix, en fournissant des renseignemens utiles sur une ou plusieurs branches de notre industrie agricole.

2° Pour la seconde fois, un prix à l'auteur du meilleur mémoire *sur la manière de coller le papier, soit en pâte, soit en pages.* Le prix est une *médaille d'or* de la valeur de 200 fr. ; il y sera ajouté une somme de 200 fr. pour indemniser le concurrent, qui aura remporté le prix, des dépenses auxquelles ses essais pourront avoir donné lieu. Il sera aussi accordé une *médaille d'argent* à celui qui aura le plus approché du concours par des renseignemens utiles et inconnus dans les fabriques de ce département.

3° Pour la seconde fois, un prix à l'auteur du meilleur procédé pour ôter à l'huile de noix les principes échauffans et nauséabondes qu'elle contient, afin de la rendre propre à remplacer l'huile d'olive sur les tables, et à être employée pour l'éclairage. Les concurrens devront présenter des échantillons d'huile de noix, préparée d'après leurs procédés, et indiquer les frais que ces procédés nécessitent. Le prix

est une *médaille d'or* de la valeur de 200 fr. Une *médaille d'argent* sera accordée à celui qui, sans avoir rempli toutes les conditions du concours, aura apporté dans cette partie les améliorations les plus importantes.

Ces divers prix seront décernés dans la séance solennelle du 4 mai 1822.

4° Des *médailles* d'encouragement seront décernés, d'après des procès-verbaux ou certificats authentiques, aux métayers du département qui se seront le plus distingués par leur zèle, leur activité, etc.

Les mémoires, machines et pièces, présentés aux différens concours, devront être adressés, francs de port, à M. *Maillot*, à Angoulême, avant le 1er avril 1822.

La société a arrêté, dans sa séance du 27 avril dernier, qu'il y aurait à Angoulême, en 1822, une exposition générale des produits de l'industrie locale, et qu'il serait décerné des *médailles* d'encouragemens et des mentions honorables aux artistes qui auraient présenté des objets d'une supériorité marquée et d'une utilité reconnue.

Besançon (*Doubs*).—*L'Académie des sciences, belles-lettres et arts* propose, pour le concours de 1822, le sujet suivant : « *Combien le principe de l'honneur a contribué à l'éclat et à la véritable gloire de la monarchie française.* » Le prix consistera en une médaille d'or, de la valeur de 200 fr. Les pièces doivent être envoyées à M. le secrétaire perpétuel avant le 1er juin.

Nantes (*Loire-Inférieure*).—*La Société Académique* décernera, dans sa séance publique de 1822, deux médailles d'or, chacune de la valeur de 300 fr., aux auteurs qui auront le mieux traité les questions suivantes. *Première question* : « Est-il possible d'appliquer à la navigation intérieure de la Loire, jusqu'à Orléans, l'invention des bateaux à vapeur, soit comme moyens de transport, soit comme bâtimens remorqueurs? » —*Deuxième question*: « Déterminer l'origine, les causes et la nature de la *fièvre jaune*, l'état de l'atmosphère et les conditions de localités sous lesquels on l'a observée le plus généralement? dire si la fièvre jaune des Antilles; celle qui s'est manifestée aux États-Unis et en Espagne; celle qu'on a observée sur quelques points des côtes et des îles de la Méditerranée, dans quelques îles et sur quelques parties du continent de la mer des Indes, sont identiques, ou si elles forment seulement des variétés, et s'il y a quelques traits d'analogie ou de ressemblance entre la fièvre jaune

et certaines maladies épidémiques observées au nord et à l'ouest de l'Europe? rechercher si la fièvre jaune est contagieuse, et, dans le cas d'affirmative, quels seraient les moyens propres à prévenir sa transmission? enfin, s'assurer si le système et le mode de quarantaine, institués dans les ports d'Europe en général, sont capables d'atteindre ce but, et, dans le cas contraire, de quelle réforme la quarantaine serait susceptible pour concilier les intérêts pressans de la salubrité publique et les intérêts du commerce, en ne laissant aucune prise à l'arbitraire? » Les mémoires devront être adressés au secrétaire-général de la société avant le 1er mai 1822.

Orléans (*Loiret*).—*Société royale des sciences, belles-lettres et arts.* —*Prix proposés pour les années* 1822, 1824 et 1825. — 1° *Agriculture:*—Faire connaître les engrais qui conviennent aux pays sablonneux et argileux, tels que la Sologne. Les concurrens devront traiter des engrais en général, et principalement de ceux qui sont connus sous le nom d'*urate*, ou de ceux qui sont formés par la combinaison, soit de l'urine, soit de l'urate lui-même avec d'autres substances, telles que la chaux, la marne, le tan, le charbon animal, etc.; il sera nécessaire d'indiquer, d'après des expériences faites avec soin, 1° la manière dont ces engrais doivent être employés; 2° le tems le plus favorable pour les porter sur les terres; 3° la nature du sol auquel ils conviennent le mieux; 4° les dépenses qu'ils occasionnent; 5° l'effet qu'ils produisent pour les récoltes. On y joindra, s'il se peut, la description d'un instrument propre à les répandre. A mérite égal, les expériences faites le plus en grand seront préférées. — 2° *Médecine* : Décrire les fièvres intermittentes des pays marécageux, tels que la Sologne; faire connaître surtout les causes locales; examiner les rapports de ces fièvres avec les altérations des viscères; indiquer les moyens préservatifs et le traitement curatif; — 3° *Littérature* : *L'Éloge de Pothier* (Robert-Joseph). — 4° *Antiquités* : Donner une notice historique et descriptive des principaux monumens du département du Loiret, dont la construction est antérieure à l'année 1600. Les auteurs accompagneront leurs descriptions de dessins géométraux nécessaires pour en faciliter l'intelligence. — Les concurrens pour les prix de médecine et de littérature devront avoir remis leur travail, en latin ou en français, avant le 1er novembre 1822.—Les mémoires d'agriculture ne seront reçus que jusqu'au 1er décembre 1824; les autres seront admis jusqu'au 1er janvier 1825.

Les prix sont une médaille d'or, qui sera de 600 fr. pour celui d'antiquités, et de 300 fr. pour les autres. Les mémoires ou discours seront adressés à M. Pelletier, secrétaire-général de la société.

Poitiers (*Vienne*).—*La Société académique d'agriculture, sciences et arts* propose une médaille d'or du prix de 200 fr., ou sa valeur, à l'auteur du meilleur mémoire à publier « sur les caractères des maladies des vins rouges, connues sous le nom de *poux* ou de *pousse*, et sur les moyens préservatifs et curatifs de cette maladie. » Les mémoires devront être adressés à M. le préfet de la Vienne avant le 1er juillet 1822.

PARIS.

Institut.—*Académie des sciences.*—Janvier, 1822.—*Séance du 7.*—M. Geoffroy Saint-Hilaire lit des *Observations sur diverses parties encéphaliques trouvées dans des monstres humains, réputés sans cerveau, et nommés, d'après cette hypothèse, anencéphales.*—M. Desmarets lit un *Mémoire sur les crustacées fossiles.*—M. Ampère lit un *Mémoire sur la rotation d'un aimant qui ne peut que tourner autour de son axe, par l'action d'un fil métallique joignant les deux extrémités d'une pile*, phénomène que M. Faraday avait essayé sans succès de produire.

—*Du* 14.—M. Fourier lit un *Mémoire sur les principes généraux de l'Analyse algébrique.*—M. Brongniart fils lit un *Mémoire sur la classification et la distribution des végétaux fossiles en général*, etc.—M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un *mémoire sur les voies digestives des monstres acéphales.*

—*Du* 22.—M. Lucas fils présente, de la part de l'auteur, M. Gaetano Rosina, un *Mémoire sur l'azote, le carbone et l'hydrogène solidifiés par le moyen de l'oxide de fer*, avec un flacon renfermant un échantillon de la substance.—M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *De la nutrition intestinale du fœtus, et de sa plus grande conformité avec la nutrition intestinale de l'animal adulte.*—M. Cauchy lit un mémoire intitulé : *Sur le développement en séries, et sur l'intégration des équations différentielles.*—On lit une partie de l'appendice au *Mémoire sur l'optique*, présenté par M. Bourgeois dans la séance du 24 décembre.

—*Du* 28.—M. Laugier lit un *Mémoire sur l'aérolithe de Juvénas.*—On lit un extrait de l'ouvrage de M. Reboul *sur les Pyrénées.*—

M. de Delambre rend un compte verbal de la nouvelle livraison des traductions de M. Halma, comprenant : le deuxième livre du commentaire de Théon, les catastérismes d'Eratosthène, la sphère de Léontius Aratus, et l'imitation de Germanicus, le tout avec le texte en regard, et des notes. — M. Duméril est prié d'examiner un mémoire, de M. Philibert Fontaneilles, intitulé : *Histoire du Pemphygus.*

— *Académie française.* — *Séance du 5 février.* — M. Silvestre, de l'Académie des sciences, lit une *notice biographique sur Bernard de Jussieu.* — M. de Ségur, un fragment de son *Histoire de Charlemagne* qui va être publiée.

La société de médecine pratique a mis au concours pour sujet de deux prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., les questions suivantes. 1° Pour 1822 : *Les symptômes, les causes et le traitement de la maladie connue sous le nom de* fièvre cérébrale ou hydrocéphalique. 2° Pour 1823 : *Les altérations morbides dont on trouve des traces dans les viscères abdominaux, sont-elles l'effet, la cause ou la complication de ces maladies ?*

L'Athénée de médecine, dans sa séance du 16 juin dernier, a proposé pour sujet d'un prix de 200 fr., qui sera décerné au mois d'août 1822, la question suivante : *Déterminer par des expériences et des observations l'action du camphre sur l'homme, d'abord dans l'état de santé, puis dans l'état de maladie : en déduire les propriétés thérapeutiques de ce médicament.*

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, avant le premier juillet 1822, à M. *Delens*, secrétaire général de l'Athénée de médecine, rue Michel-le-Comte, n° 18.

Physique. — *Électricité.* — M. le docteur Allamand a publié la relation d'un phénomène électrique dont il a été témoin. On lit dans les *Annales de chimie et de physique* (n° de juillet) les détails curieux de l'effrayant voyage que M. Allamand fit, de Fleurier à Motiers, canton de Neufchâtel, au milieu d'une nuit obscure, qui n'était troublée que par des éclairs vifs et fréquens, et par les empreintes lumineuses qui semblaient s'attacher à ses vêtemens et à son parapluie. La note suivante que nous adresse M. Bourdet, de la Nièvre, ex-capitaine au corps d'état-major général, et savant naturaliste, ne sera pas lue avec moins d'intérêt. La connaissance de faits physiques constatés par des personnes dignes de foi est précieuse

pour les savans qui veulent les expliquer, ou trouver les lois qui les lient entre eux.

« Le récit de M. Allamand, dit M. Bourdet, me rappelle un fait qui m'arriva en Pologne, le 24 décembre 1806, veille des batailles de Pulstuck et de Golymin. Jamais, au dire des vieillards polonais, la saison ne fut plus douce. A cette époque, nous n'avions pas encore vu un flocon de neige, ni même su ce qu'étaient les froids du nord, qui commencent d'assez bonne heure dans cette contrée; mais, en échange, nous avions eu des pluies d'orage presque tous les jours.

« J'étais chef d'une demi-batterie qui faisait partie de l'avant-garde d'une brigade de cavalerie légère; le commandant me donna l'ordre de rester en arrière pour veiller au prompt débarras de mes pièces, et de rejoindre au plus vite la brigade. Malgré toute l'activité de mes canonniers, mes pièces furent avec peine tirées des terrains marécageux (1).

« Nous avancions à travers champs, environ vers les neuf heures du soir, lorsqu'un fort vent du nord s'éleva tout-à-coup (il avait fait un beau soleil tout le jour); quelques minutes après, la nuit devint si obscure, que nous ne pouvions voir la tête de nos chevaux. Le vent soufflait avec une telle violence qu'ils refusaient d'avancer. Au même instant, l'extrémité des poils de leurs oreilles, ainsi que les poils les plus longs, devinrent lumineux, excepté les crins du col et de la queue. Toutes les pointes métalliques qui servent à leur harnachement, de même que les parties aiguës des affûts de nos pièces, étaient aussi parsemées de points lumineux, et on eût dit, si nous eussions été au printems, qu'un essaim de vers luisans (lampyres lumineuses, *lampyres splendidula*) était venu se placer sur nos chevaux et nos canons.

« Mon maréchal-des-logis, qui était très-près de moi, s'aperçut que l'extrémité des poils de mes moustaches, très-clair-semées alors (j'avais vingt ans), était lumineuse; les siennes, plus épaisses, mais cirées, ne l'étaient pas; ce phénomène se voyait aussi sur celles de quelques canonniers; mais nos cils et nos cheveux ne nous offraient

(1) Le terrain de la Pologne est un terrain de transport ou d'alluvion, formé de sables, d'argile, de marne et de galets de toutes grosseurs, parmi lesquels se trouvent des blocs énormes de roches primordiales.

pas le même effet. La visière de nos schakos nous couvrait entièrement les yeux, et le capuchon de notre coiffure de toile gommée baissé cachait nos cheveux déjà très-courts. Cette lueur dura aussi long-tems que le vent, sans discontinuer, à peu près trois à quatre minutes (1).

« Nos chevaux tenaient la tête haute, les oreilles droites et mobiles, les nazeaux ouverts et soufflans, la crinière et la queue relevées, les jambes de devant portées en avant, et celles de derrière fléchies. Leur attitude en général, autant que quelques canonniers couchés à terre purent l'apercevoir, était celle d'animaux saisis de frayeur. Pendant tout le tems que dura le vent, ces animaux étaient toujours en arrêt. Ils refusaient de marcher, quoiqu'on leur fît sentir l'éperon; les uns restaient comme immobiles, d'autres piétinaient comme s'ils avaient voulu avancer.

« A l'instant où le vent cessa, les lueurs disparurent, et un déluge de pluie mêlée de grêle nous assaillit : mais, quoique l'atmosphère continuât d'être obscure, nos chevaux se mirent en mouvement, se secouèrent à plusieurs reprises, soufflèrent fortement, hennirent et continuèrent leur marche.

« Arrivé aux avant-postes, je racontai à mes camarades le phénomène que nous avions observé, et qui, quoiqu'ils fussent éloignés de nous seulement de trois lieues, ne leur avait point apparu. Ils n'avaient pas ressenti de vent, mais éprouvé beaucoup de pluie depuis qu'ils nous avaient quittés. Le vent avait une direction différente de la pluie.

« Je laisse à décider si ces lueurs doivent être rapportées au fluide électrique, ou à la phosphorescence, et ne hasarderai pas de donner mon opinion à cet égard. » Le chevalier Bourdet.

Couleur pour la porcelaine. -- M. Dilh, propriétaire de la manufacture de porcelaine, rue du Temple, n° 137, est parvenu à composer une laque métallique que n'altèrent ni le feu ni le tems. Mêlée avec le blanc, cette laque donne les différens tons de la chair, et produit un très-bel effet dans les fleurs et dans les draperies.

Fourneaux fumivores. — *Extrait d'une lettre adressée à la Revue par un voyageur anglais.* « En passant dernièrement par

(1) La couleur des lueurs était d'un violet tendre, et se terminait par un blanc éclatant.

Chaillot, je fus très surpris de voir une aussi grande quantité de fumée sortir des cheminées de la machine à vapeur. Ayant su depuis qu'il existe à Paris 40 à 50 machines de ce genre, et que le nombre en augmente continuellement, j'ai cru rendre un service, en faisant connaître au public, par la voie de *la Revue*, les perfectionnemens qu'a éprouvés en Angleterre la construction des fourneaux des machines à vapeur.

« La force que ce pays a gagnée par l'emploi de ces machines, est évaluée à celle de deux millions d'hommes. Il est à croire que cet exemple finira par en rendre l'usage général en France. Il est donc de la plus haute importance qu'on prenne des mesures pour éviter les inconvéniens qui accompagnent la combustion du charbon de terre, particulièrement dans les grandes villes. C'est depuis peu d'années que des tentatives ont été faites pour atteindre ce but, et cela seulement par un ou deux individus; encore n'y était-on arrivé qu'en augmentant la dépense de combustible, parce qu'on admettait beaucoup d'air froid, tant sur la surface du feu qu'entre le feu et la chaudière. De cette manière, la fumée était consumée; mais on perdait une grande quantité de chaleur. Maintenant, on se sert de plusieurs moyens, par l'emploi desquels cet inconvénient est évité, et la dépense de combustible diminuée de 25 pour cent.

« De tous ces moyens, deux particulièrement ont reçu l'approbation des plus habiles manufacturiers. Je parlerai d'abord de celui de MM. Parkes et fils, de Warwick, dans le comté de ce nom. La grille du fourneau est de la grandeur ordinaire; elle est un peu inclinée, et l'intervalle des barreaux entre eux est d'un demi-pouce. La porte est en fonte, fermée avec la plus grande exactitude. Au moyen d'une soupape, l'air ne peut être introduit dans la cheminée que lorsqu'on le juge nécessaire; il arrive entre le feu et l'endroit où la fumée entre dans la cheminée, ce qui rend parfaite la consommation de la fumée, et diminue la rapidité du courant d'air chaud qui circule autour de la chaudière avant de passer dans la cheminée. Après avoir bien allumé le feu le matin, on jette sur la grille le charbon nécessaire pour la consommation de la journée. La porte du fourneau et la soupape placée dans la cheminée sont fermées entièrement ou en partie, selon les circonstances. Le chauffeur n'a presque rien à faire; seulement, s'il voit, vers quatre heures, la vapeur diminuer, il attise le feu pour faire brûler les

parties du charbon qui ne l'ont pas été, ce qui suffit pour le reste de la journée. Un grand feu qui brûle doucement produit la vapeur avec la plus grande régularité, sans faire beaucoup de mal à la chaudière. Plus celle-ci est grande, plus elle offre d'avantages. MM. Parkes et fils demandent 2 guinées (51 fr. 50 c.) pour une machine de la force d'un cheval; 4 guinées pour une machine de deux chevaux, et ainsi de suite. On leur paie en outre les frais des changemens qu'ils sont obligés de faire dans la construction du fourneau, mais ils sont peu considérables; leur agent apprend au chauffeur comment il doit ménager le feu. Le modèle de MM. Parkes et fils a été adopté par plusieurs des manufacturiers les plus recommandables de Londres, de Manchester, de Leeds et de Birmingham. Ce sera sans doute celui qui se répandra le plus, à cause du peu de dépenses qu'il exige (1).

« Les fourneaux de MM. Francis, Smith, Dearman et Brunton de Birmingham sont construits d'après des principes tout-à-fait différens. Comme on en voit un de ce modèle, à Paris, aux bains de Gèvres, je serai bref dans ma description. L'objet de ces fourneaux est d'obtenir le plus grand effet possible, au moyen d'un feu très-clair, agissant à tout instant sur la chaudière. La grille est circulaire, et proportionnée à la grandeur de la chaudière; elle tourne sur elle-même, au moyen d'un appareil fixé au balancier de la machine à vapeur. Le charbon est mis dans une trémie placée au-dessus du fourneau, et de laquelle il tombe à des intervalles fixes, par le moyen d'une soupape, dont le mouvement est réglé par le même mécanisme qui imprime un mouvement de rotation à la grille. Celle-ci reçoit le charbon dans la partie la plus rapprochée de la porte du fourneau, et jamais au même endroit, puisqu'elle tourne continuellement. Le charbon, tombant en petite quantité, est promptement séché; et la fumée qui s'en dégage, étant forcée, pour arriver à la cheminée, de passer par-dessus un feu très-clair, est presque entièrement consumée. L'introduction de l'air nécessaire à la combustion est réglée suivant la quantité de charbon qu'on emploie; et, comme on n'a pas besoin d'ouvrir la porte pour attiser

(1) La description qu'on vient de lire, ne nous ayant pas paru suffisamment claire, nous avons demandé des renseignemens à MM. Parkes eux-mêmes. (*N. du R.*)

et renouveler le feu, ainsi qu'on le fait, de demi-heure en demi-heure, dans un fourneau ordinaire, la chaudière n'est pas continuellement refroidie par l'admission de l'air. La trémie contenant du charbon pour deux ou trois heures, le travail du chauffeur est réduit à fort peu de chose; de sorte que la dépense du combustible, et la durée de la chaudière, sur laquelle influe beaucoup la régularité du feu, ne dépendent plus d'un ouvrier, et peuvent se régler avec la même précision mécanique que la vitesse de la machine et le remplissage de la chaudière. Cet appareil, qui donne une économie de charbon de 25 à 35 pour cent, peut être adapté à toute machine à vapeur déjà montée, sans déranger la chaudière. Quoiqu'il coûte plus que celui de M. Parkes, il a déjà été adopté par un grand nombre de manufacturiers anglais (1).

« Les inconvéniens résultans de la grande quantité de machines à vapeur qui existent dans toutes les grandes villes d'Angleterre, ont attiré l'attention du Parlement; et des lois ont été rendues, pour obliger les propriétaires de ces machines à employer quelques-uns des moyens connus pour éviter la fumée. Il est fort à désirer qu'on prenne des mesures semblables pour Paris, et, par suite, pour toute la France, avant que les bâtimens publics et particuliers ne soient détériorés par la fumée.

Nouvelles lampes astrales. — M. Georget, lampiste, rue Saint-

---

(1) *Note du rédacteur.* Nous avons examiné, avec la plus grande attention, la machine à vapeur de la fabrique de MM. Francis, Smith, Dearman et Brunton, qui a été établie aux bains de Gèvres pour fournir de l'eau non seulement à ces bains, mais encore aux bains Saint-Sauveur, rue Saint-Denis. Cette machine, qui est de la force de six chevaux, est faite avec le plus grand soin, et le fourneau est semblable à celui qui est décrit ci-dessus. Il brûle trois hectolitres de charbon en douze heures, c'est-à-dire pour environ 12 fr. Nous avons remarqué que le charbon ne laisse presque pas de mâche-fer sur la grille; de sorte que l'ouvrier est quelquefois toute une journée sans y toucher, et par conséquent sans ouvrir la porte du fourneau; celle-ci est garnie d'un placage en briques, qui empêche une grande perte de chaleur. Nous pensons que la distance entre la grille et la chaudière est trop grande, et qu'il serait très-avantageux de la diminuer. De tous les moyens employés, à notre connaissance, pour brûler la fumée, celui dont il est question ici, et qu'on doit à Guillaume Brunton, de Birmingham, nous paraît le plus avantageux; et nous engageons tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'industrie française à visiter et à faire connaître la machine et le fourneau des bains de Gèvres.

A. M—t.

Honoré, n°2, fabrique de nouvelles lampes dont le réservoir d'huile est placé au-dessus de la lumière ; de sorte qu'il fournit un niveau constant par un conduit unique. La *couronne*, devenue inutile, est supprimée; d'où il résulte que l'ombre, produite par ce cercle horizontal, ne peut plus avoir lieu. Ces lampes ont encore l'avantage de pouvoir se transporter très-facilement, sans la moindre crainte d'en répandre l'huile.

Théâtres. — *Second Théâtre-Français.* — *Le Père et le Tuteur*, comédie en cinq actes et en vers ; par MM. Théodore et *Achille* Dartois (25 janvier). — Cette pièce n'a pas eu de succès. Les spectateurs ont jugé qu'elle n'était ni assez gaie pour une comédie, ni assez intéressante pour un drame : c'est un *imbroglio* long et froid, qui manque de vérité dans les détails comme dans l'ensemble. Le seul rôle qui nous ait paru avoir quelque originalité, est celui du Tuteur, qui, amoureux de sa pupille, se rend justice de bonne grâce, et ne songe plus qu'à l'unir à un autre. Peut-être ce personnage pouvait-il donner l'idée d'une comédie en un acte. Le style est facile, mais souvent négligé.

—*Académie royale de musique.* — *Aladin* ou *la Lampe merveilleuse*, opéra en cinq actes, paroles de M***, musique de Nicolo et Benencori (6 février). — Nous avons attendu, pour donner notre opinion sur la salle de la rue Lepelletier, construite par M. Debret, qu'une pièce nouvelle nous en fournît l'occasion. Sans reproduire les critiques fondées qu'on a faites sur le choix de l'emplacement, nous examinerons le monument en lui-même. Les deux pavillons en saillie par lesquels on arrive au vestibule, ainsi que l'auvent sous lequel les personnes en voiture descendent à couvert, sont sans doute très-commodes, mais ils nuisent beaucoup à l'effet de la façade, qui nous paraît mériter encore d'autres reproches. Selon nous, les simples pilastres du rez-de-chaussée sont bien préférables aux colonnes engagées du premier étage, qui se trouvent placées entre deux petites colonnes détachées, servant d'appui aux cintres des croisées : nous ajouterons que les vitraux qu'on a mis jusque dans les entre-colonnemens donnent au bâtiment l'apparence d'un grand salon de restaurateur. Le vestibule est vaste et commode ; on y arrive et on en sort facilement, et c'est un éloge qu'on doit étendre à la salle elle-même. L'intérieur

ressemble beaucoup à celui de l'ancien opéra, mais il est d'une coupe plus agréable à l'œil et en même tems plus favorable aux spectateurs. C'est sans doute dans leur intérêt qu'on a construit deux rangs de loges d'avant-scène, et qu'au lieu de les faire perpendiculaires à la rampe, on les a inclinés tous deux et sous un angle différent, ce qui est d'un aspect désagréable. Les ornemens sont très-riches; mais on regrette qu'ils n'aient pas plus de simplicité et de grandeur. Est-il de bon goût d'avoir peint en blanc la devanture des premières loges, et en bleu lapis celles des autres étages? Les guirlandes dorées et en relief, dont ces devantures sont bordées, ne sont-elles pas un peu gothiques? Les dimensions du théâtre, proprement dit, sont plus grandes que celles du théâtre de la rue de Richelieu, et permettent de donner au spectacle toute la pompe désirable. Quant au foyer, c'est une vaste galerie, ornée avec beaucoup d'élégance, mais qui, sous le rapport de l'architecture, ne peut être comparé à l'admirable foyer de l'Odéon.

La Lampe merveilleuse a réussi. L'auteur des paroles, dont la réputation n'est plus à faire, paraît n'avoir attaché aucune importance à son poème: c'est un canevas qu'il a abandonné au décorateur, au maître de ballet et aux compositeurs. Les deux premiers ont justifié sa confiance, et ont produit des effets vraiment magiques; mais la musique, dont la composition a été interrompue deux fois par la mort de deux auteurs, se ressent de toutes les vicissitudes qu'elle a éprouvées: le défaut d'unité s'y fait sentir, et peu de morceaux paraissent avoir été écrits de verve. On ne peut nier que le motif de l'ouverture ne soit agréable; mais il est évidemment emprunté à un air du *Calife de Bagdad;* et l'on ne peut guère citer, dans tout l'opéra, que la romance d'Aladin au premier acte, les deux dernières scènes du second, le rondeau chanté pendant le ballet des Bayadères, et la scène du cinquième acte, dans laquelle Almasie est élevée sur le pavois de Timorkan.

—*Opéra Comique.* — *Le Petit Souper*, opéra en un acte, de MM*. (21 février). — Cette pièce n'a eu qu'une seule représentation. Un poème au-dessous du médiocre, et une musique peu digne du compositeur auquel on l'attribue, ont causé la chute de cet ouvrage.

Publications prochaines. — *Anatomie.* — Le célèbre Mascagni, qu'une mort prématurée enleva aux sciences, laissa à sa famille les cuivres gravés et les dessins qui contenaient les résultats de ses importans travaux anatomiques. Le docteur Autommarchi, qui avait partagé tous ses travaux, comme prosecteur, se chargea de rédiger le texte des ouvrages de son maître, et d'y joindre des explications et des notes. Déjà, il a fait paraître l'*Anatomie à l'usage des peintres et des sculpteurs*, avec 15 planches, et le *Prodrome du grand traité d'anatomie*, avec 20 planches. Le retour de M. Autommarchi à Paris a pour but de publier le *Grand traité d'anatomie*, dernier ouvrage posthume de Mascagni, qui sera composé d'environ 80 planches; 24 représenteront le corps humain de grandeur naturelle (5 pieds 5 pouces), et montreront, couche par couche, l'ensemble des parties qui le composent; les viscères et beaucoup de préparations forment le reste de l'ouvrage. Les notes et les explications des figures sont le résultat des deux années de captivité volontaire que M. Autommarchi a passées près de Napoléon, à Sainte-Hélène. Tous les amis des sciences utiles doivent l'encourager dans l'exécution de son immense entreprise.

—*Politique.*—La traduction d'nn ouvrage espagnol d'un mérite réel et d'une importance assez grande pour les Français qui s'attachent à l'étude des sciences politiques, paraîtra bientôt à Paris, sous le titre de *Théorie des Cortès*, ou *Histoire des grandes assemblées nationales des royaumes de Castille et de Léon, depuis l'origine de la monarchie espagnole jusqu'à nos jours;* par dom *François* Martinez Marina, chanoine de Madrid, membre des Cortès et de plusieurs académies; traduit en français par M. Fleury, en deux gros volumes in-8°.—Cet ouvrage, publié à Madrid en 1813, obtint un grand succès. Le nom de l'auteur, déjà célèbre en Espagne par différens écrits dont nous avons fait mention dans la *Revue* (T. X, p. 407), y contribua beaucoup; mais certainement l'ouvrage en lui-même aurait suffi pour faire la réputation de M. Marina. Il y traite de l'origine des Cortès et des lois fondamentales de la monarchie espagnole; de la souveraineté nationale; de la limitation de l'autorité royale; de l'étendue des droits de l'homme, du citoyen, des peuples; de la liberté individuelle; des impôts non consentis par la nation; de la distinction des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, et de l'indépendance de celui-ci; des moyens de repré-

senter la nation; enfin, toutes les questions concernant un gouvernement représentatif y sont examinées, en parcourant l'histoire des Cortès espagnols. On souscrit chez Plassan, rue de Vaugirard, n° 15. Ceux qui seront inscrits avant le 31 mars, ne paieront les deux volumes que 12 fr.; le prix sera ensuite de 15 fr. J. A. Llorente.

—*Œuvres de Servan.*— «Un *prospectus*, dont je viens d'avoir connaissance, annonce un choix des *Œuvres édites et inédites de Servan*, avocat général au parlement de Grenoble, dont le premier volume était promis pour le 15 janvier dernier. Les éditeurs de ce recueil, que je n'ai pas l'honneur de connaître, annoncent qu'une notice, qui doit servir d'introduction à l'ouvrage, sera mise en vente avec le cinquième volume. Cet avertissement me force à livrer à l'impression un travail que j'aurais voulu garder encore en portefeuille et dont je vous prie de faire l'annonce sous ce titre: *Chefs-d'œuvre de l'avocat général Servan, précédés d'une biographie de ce magistrat, contenant l'analyse de ses œuvres judiciaires, morales et politiques*; avec des notes et des dissertations, la plupart relatives à l'éloquence judiciaire et à la littérature du barreau, suivies du catalogue complet des ouvrages imprimés de Servan et de la notice de ses manuscrits. Un volume in-8°, avec cette épigraphe: *Sine philosophiâ non posse effici quem querimus eloquentem.* Cic., *Orat.*, cap. 2.

L'auteur *de la Petite revue des institutions oratoires de M. Delamalle.*

—*Traite des noirs.* — On a publié récemment un ouvrage sous ce titre: *Histoire du commerce homicide appelé Traite des noirs*, traduite de l'anglais de *Thomas* Clarkson, par M. *Benjamin* Laroche; nouvelle édition, avec des observations de M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Un vol. in-8°. Prix 3 fr.—Cet ouvrage est le même que celui qui a été publié à Londres, sous le titre de *Cri des Africains.* (V. ci-dessus p. 132. C'est un tableau général des cruautés commises dans l'horrible trafic que le respectable Th. Clarkson a si puissamment contribué à faire abolir par l'Angleterre, en 1807, après vingt-deux ans de travaux et d'efforts non interrompus (1). L'auteur

(1) Voyez *The history of the rise, progress and accomplish ment of the abolition of the african slave-trade*, etc. London, 1818. Deux vol. in-8°.

déclare avec reconnaissance qu'il a trouvé une ample collection de faits dans les détails historiques sur la Guinée, publiés par notre illustre compatriote, Antoine Benezet, de Saint-Quentin. La traduction que nous annonçons est due à un jeune Français, qui consacre le tems douloureux de son exil à répandre dans sa patrie des ouvrages utiles à la cause de l'humanité. Le prélat philantrope, qui, l'un des premiers, fit entendre une voix courageuse en faveur des noirs, ne pouvait pas rester étranger à la publication d'un livre auquel ses observations ajoutent un nouveau prix. On aime à retrouver ensemble les noms des fondateurs de la *Société des amis des noirs et de l'Institution africaine*, dont l'une n'existe plus que dans le souvenir des gens de bien, tandis que l'autre s'avance avec fermeté vers son but.

On se propose de réimprimer prochainement l'ouvrage intitulé : *De l'état actuel de la traite des noirs*, extrait des renseignemens officiels déposés à la chambre des communes, et traduit également par M. B. Laroche. Cette édition contiendra un supplément où sera inséré le prospectus d'armement au Hâvre d'une goëlette de 70 tonneaux, sous le capitaine Ledentu, destinée à aller sur la côte d'Afrique faire la traite de cent ou cent cinq *mulets* (1), pour les porter aux Antilles ; cette pièce et plusieurs autres ont été fournies par M. Grégoire que rien n'effraie, quand il s'agit d'inspirer l'horreur de ce brigandage. On souscrit, pour ces deux ouvrages, formant chacun un vol. in-8°, à la librairie nationale, au Palais Royal, n° 235.

Beaux-arts. — *Exposition annuelle des produits des quatre manufactures royales.* — La plus importante de ces quatre manufactures est, sans contredit, celle de *Sèvres*. Il n'est rien de plus beau, rien de plus magnifiquement orné que ses ustensiles de diverses natures, qu'elle étale aux yeux d'un public empressé et curieux, et qui sont tous de véritables objets de luxe. Dans l'examen que je vais en faire, je m'attacherai principalement aux productions du genre le plus élevé, et qui rentrent tout-à-fait dans le domaine des arts du dessin.

---

(1) Nom donné aux noirs par les capitaines de navires négriers.

Je place au premier rang le tableau de fleurs de M. Van Os; cet artiste est certainement le plus habile en son genre, et cependant son tableau était destiné à devenir un plateau de déjeûner. Heureusement, madame la duchesse d'Angoulême l'a acheté pour en faire cadeau au duc de Chartres ; ainsi, il va faire partie de la galerie du duc d'Orléans, où les amateurs pourront le voir.

M. Robert, paysagiste très-habile, dont j'ai déjà plusieurs fois loué le talent, à l'occasion de ses peintures sur porcelaine, ou des jolis dessins qu'il avait mis l'année passée dans l'*album lithographique* de Sèvres, a exécuté la copie d'un très-beau paysage de Karel Dujardin. Quand on songe aux difficultés du genre, on sent mieux encore tout le prix d'une semblable production. Quelques personnes louent cet artiste d'avoir un peu rajeuni son original; je ne partage pas cette opinion. Je crois que ce qu'il y a de plus sage, et peut-être de plus sûr, pour un peintre moderne qui copie un maître ancien, c'est de le rendre tel qu'il est, surtout lorsqu'on le reproduit par la peinture sur porcelaine; car cette peinture, étant inaltérable, peut dès-lors constater l'état exact du tableau à l'époque où il a été copié.

Les pendules exposées cette année pourraient donner lieu à plusieurs observations sur le goût qui a présidé à leur forme et à leur décor. Il me semble qu'en général elles manquent de simplicité, sous le rapport des lignes. On a particulièrement remarqué celle à laquelle le livret donne le nom de *pendule géographique*. C'est une gaîne de six pieds dix pouces de haut, surmontée des bustes accolés d'Apollon et de Diane, auxquels les ressorts intérieurs impriment, toutes les douze heures, un mouvement qui les fait pivoter sur eux-mêmes, de sorte que le dieu de la lumière et la divinité qui préside à la nuit se partagent également la durée du jour. Le cadran, de la forme d'un bouclier, tourne en 24 heures; et douze tableaux, placés à la circonférence de ce bouclier, représentent les divers lieux de la terre, où il est midi, lorsqu'à Paris il est deux heures, quatre heures, six heures, etc. On a trouvé que le simple aspect de ce meuble n'indique pas suffisamment l'usage qu'il est appelé à remplir; que le bouclier, d'une forme peu élégante, est petit pour la masse à laquelle il est appendu; mais il ne faut pas oublier que c'est un essai; et, si la manufacture de Sèvres veut employer avec goût et discernement sa belle matière et ses ouvriers habiles, à faire ce que

l'on appelle des boîtes de pendule, il n'est pas douteux qu'elle aura bientôt fait oublier tous ces bronzes, où le goût est insulté d'une manière quelquefois horrible.

Une jardinière ronde, de trois pieds de diamètre, supportée par six balustres en bleu lapis, et surmontée d'une coupe destinée à recevoir également des fleurs, a beaucoup attiré les regards. C'est dans cette sorte de meubles que la manufacture de Sèvres étale un luxe de décor, dont aucun autre établissement ne pourrait approcher. Les grands vases qu'elle expose sont aussi, sous le rapport de la masse et de l'effet général, des objets d'une grande beauté, quoique, à quelques égards, les véritables connaisseurs puissent les critiquer avec raison. D'abord, les formes ne sont pas toujours assez pures; ensuite je ne me lasserai pas de reproduire les objections que j'ai déjà faites contre les peintures encadrées, ou avec fonds de ciel qui, par l'effet qu'elles produisent, altèrent la forme du vase sur lequel elles sont appliquées.

Un buste du roi, en biscuit, et grand comme nature, me fournit l'occasion de donner un détail pyrotechnique assez curieux. Ce buste a éprouvé au feu une retraite de quatre pouces. Qu'on imagine maintenant le désordre qu'une diminution aussi considérable peut opérer dans la relation de chacune des parties, et l'on sera justement étonné que le masque du buste dont je parle ait conservé autant de correction.

Les sept guéridons exposés cette année étaient tous des meubles véritablement charmans. J'ai distingué, entre autres, sous le rapport du goût et de la perfection de l'exécution, celui où le milieu de la table était peint en bleu lapis, et les ornemens qui enveloppaient ce milieu un rinceau composé de fleurs et d'oiseaux.

Il n'y avait point cette année de tableaux d'histoire; madame Jaquotot, qu'il faut toujours nommer la première quand il s'agit de peinture sur porcelaine, s'est livrée tout entière, depuis deux ans, à une entreprise qui paraît être de nature à augmenter encore sa réputation et à y mettre le sceau. M. Georget n'a pas achevé sa copie de la femme hydropique, de Gérard Dow, et M. Constantin est, je crois, en Italie. Au reste, parmi les artistes qui ont exécuté les peintures employées dans le décor des vases et autres ustensiles de même nature, il en est plusieurs qui sont élèves de madame Jaquotot, et dont le talent est bien propre à donner une heureuse

idée de l'influence que pourra exercer l'école formée par cette femme célèbre.

J'ai déjà exprimé plusieurs fois mon opinion sur la manufacture *des Gobelins ;* j'ai dit qu'il était impossible que les moyens propres à la haute lice pussent produire les mêmes effets qu'un peintre habile trouve sur sa palette. L'objection la plus forte que l'on m'ait faite, c'est que cette manufacture est unique au monde, et qu'il y va de notre gloire nationale de la conserver. Que l'on emploie donc utilement ses belles couleurs et l'habileté de ses ouvriers; qu'on leur donne donc à copier des tableaux où il y aura peu de nus et de belles draperies, ou des accessoires d'une grande vivacité de tons, car c'est le seul moyen d'atteindre le degré de perfection dont ce genre est susceptible. J'en donnerai pour exemple la copie du Pierre-le-Grand de M. Steuben, exposée il y a deux ans; c'était certainement un des meilleurs ouvrages exécutés par cette manufacture, pour cela même qu'il offrait les circonstances que je viens de rappeler. Cette année, elle a exposé des copies de quatre des tableaux dans lesquels Lesueur a représenté la vie de Saint-Bruno; mais ces tableaux, si remarquables sous le rapport de la composition et du sentiment qui y règne, sont, en général, peu terminés et très-peu montés de ton; aussi les copies en tapisserie sont-elles restées très-loin des modèles, parce que, je le répète, il est de certaines délicatesses de modelé que la haute lice ne peut pas rendre.

Une manufacture digne de tout l'intérêt que la liste civile lui accorde, c'est *la savonnerie*; ses produits réunissent l'utilité réelle à une grande perfection d'exécution. Le tapis qu'elle a exposé cette année est le plus grand, je crois, qui ait encore été exécuté; il a environ cinquante pieds de long sur trente de large. Ce tapis, destiné à la salle du trône, aurait pu être d'un seul morceau, mais il aurait fallu neuf ans pour l'achever. Pour qu'il fût terminé plus promptement, on l'a divisé en trois parties, qui ont été exécutées en trois ans. J'ai calculé, d'après des détails qui m'ont été fournis, que ce tapis avait dû coûter au moins 50 mille francs de main d'œuvre. On n'a pas été entièrement satisfait de la composition et du dessin des ornemens; la multiplicité des champs nuit à l'effet général; la bordure ou frise, interrompue des deux côtés au tiers de la longueur totale, sans que cette solution soit motivée, est maigre et placée sur un fond dont la teinte ôte toute valeur aux ornemens en fruits qui la composent.

En général, on a remarqué que, dans les produits des quatre manufactures royales, le travail de la main était porté au plus haut degré de perfection, mais que le goût qui dirige l'emploi de cette habileté pratique n'était pas toujours aussi éclairé que l'importance de ces manufactures semblerait l'exiger.

—*Société des amis des arts.*—Les acquisitions faites par cette société, pendant l'année qui vient de s'écouler, sont bien supérieures à celles de l'année précédente; aussi le nombre de ses actionnaires s'est-il rapidement élevé dans le courant du mois de décembre, et il était, en dernier lieu, de 703. Chaque action étant de 100 fr., la société des amis des arts peut donc disposer d'un capital d'au moins 70 mille francs. C'est beaucoup, et il est certain qu'en dirigeant bien ses acquisitions, elle peut être utile aux arts et récompenser ses propres actionnaires.

Parmi les tableaux qu'elle a exposés cette année, il en est un grand nombre qui ont fixé avec raison l'attention des connaisseurs. Je citerai, entre autres, celui où M. Granet a représenté des capucins récitant l'office des morts pour un de leurs frères étendu sur le sol même, et revêtu des habits de son ordre. Ce n'est cependant pas une des meilleures productions de cet artiste. L'effet de lumière manque, je crois, de vérité; l'ensemble du tableau est peu rendu; mais on retrouve dans plusieurs parties le peintre habile qui a voué son talent aux capucins. J'ai remarqué plusieurs tableaux de madame Haudebourt, née Lescot, mieux exécutés en général que ce qu'elle avait fait jusqu'à présent; celui qui représente un trait de bienfaisance doit être cité, parce qu'il sort de son caractère ordinaire de talent, et qu'il offre une scène touchante, exprimée avec beaucoup de sentiment. La Fille mal gardée de M. Picot est une composition bien disposée, mais exécutée avec plus de grâce que de force. Le Souterrain gothique de M. Bouton est un tableau d'intérieur, où les effets de la lumière sont rendus d'une manière remarquable. Enfin, je pourrais citer encore beaucoup d'autres ouvrages dus à des artistes d'un talent bien reconnu, tels que MM. Bidault, Fragonard, Desmoulins, Demarne, Watelet, Michallon, Truchot et Alaux. Les tableaux de ce dernier artiste ont surtout produit de l'impression; il les a exécutés pendant son séjour à Rome. Ils représentent, tous deux, des femmes en prières ou en méditation devant des croix, et m'ont paru rappeler des habi-

tudes particulières à l'Italie. Il règne dans ces deux tableaux, remarquables sous le rapport de la couleur et de l'expression, une tristesse si vraie et si profonde que l'ame en est émue.

L'une des gravures exécutées, pour l'année 1820, celle du tableau de M. Ducis, représentant *Vandyck et sa maîtresse*, n'a paru que vers la fin de 1821, parce que M. Ribaud, à qui elle avait été confiée, est mort avant d'avoir achevé son entreprise; elle a été terminée par M. Allais, qui avait gravé antérieurement la Belle Feronnière. Dans cette nouvelle planche, les accessoires sont en général bien exécutés; mais le travail des nus et des têtes, principalement, manque de finesse et de précision.

—*Lithographie.*—Les productions de la lithographie gagnent en perfection ce qu'elles perdent en nombre. Peu à peu le public s'est dégoûté de tous ces dessins informes qu'on lui mettait chaque jour sous les yeux; mais les entreprises auxquelles des hommes de talent concourent, ont toujours une réussite assurée. La plus importante, en ce genre, est l'album que M. Delpech publie annuellement et dont les planches sont exécutées par des artistes de beaucoup de réputation, tels que MM. Guérin, *Carle et Horace* Vernet, Coupin, Bourgeois, Picot, Bouillon, Delorme, etc. Les deux autres sont le recueil publié par MM. Engelman frères, et celui dont les artistes de Sèvres font seul les frais. Dans ce dernier, on retrouve les noms de MM. Van Os et Robert, dont j'ai déjà parlé à l'occasion des peintures sur porcelaine, auxquels se sont réunis MM. Bacles d'Albe, Berenger, etc. L'autre, qui contient aussi des dessins de plusieurs des artistes de Sèvres, offre en outre des productions de MM. Fragonard, Truchot et Bouton.

Quoique MM. Delpech et Engelman frères aient cherché à procurer, aux artistes qui travaillent pour eux, des moyens différens, cependant ils n'ont jamais songé à donner à la lithographie d'autres effets que ceux d'un dessin. Les Allemands et les Anglais ont cherché à en obtenir davantage; mais je crois que nous sommes dans une meilleure route. En ne demandant à ce genre que ce qu'il peut produire, nous sommes arrivés au résultat qu'on pouvait désirer, celui d'avoir des productions avouées par le bon goût et par les arts. Les planches de MM. H. Vernet, Coupin, Robert, Bourgeois, Van Os, Delorme et plusieurs autres sont de très-jolis dessins, ayant le caractère du talent propre aux maîtres qui les ont exécutés.

P. A.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TRENTE-HUITIÈME CAHIER,

FÉVRIER 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Rapport verbal sur le 1er volume d'un ouvrage intitulé : *Entomographie russe.* *Latreille.* pag. 261
2. Notice sur les établissemens thermaux du département des Hautes-Pyrénées. *Laffon de Ladébat.* 268

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Recherches sur les animaux fossiles, par M. G. Cuvier. *De Lacépède.* 290
4. Système naturel du règne végétal, par M. Decandolle. *Francœur.* 301
5. Études de l'homme, par Bonstetten. *Varney.* 308
6. Principes de la science du droit naturel. *Berville.* 326
7. Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe, par Bigland. *Salfi.* 332
8. Histoire de l'empire de Russie, par Karamsin. *De Ségur.* 343
9. Grammaire espagnole, par Chalumeau de Verneuil. *P. P.* 357
10. Essai sur l'homme (2e article). *Chaussard.* 361

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 87 ouvrages, français et étrangers. 383

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. 458

Asie. — Calcutta. — Ile de Bourbon. 459

Afrique. — Colonie anglaise. 466

Europe. — Iles Britanniques. — Suède. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Espagne. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. *ibid.*

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

1° *La* Zoologie *a-t-elle, dans l'académie des sciences, une représentation suffisante?* — 2° *La* Physiologie *n'y a-t-elle pas été entièrement oubliée?* (1)

Réservera-t-on, ou non, des places dans la section de zoologie et d'anatomie, en faveur des anatomistes occupés seulement d'anatomie humaine?

(1) Nous avons cité dernièrement, dans nos comptes rendus accoutumés des travaux de l'académie royale des sciences (*Voyez* T. XI, p. 430), le discours prononcé par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, au sujet de la *représentation insuffisante de la zoologie* et de l'*omission complète de la physiologie* dans le sein de cette compagnie célèbre.

Nos lecteurs, qui prennent un vif intérêt à tout ce qui appartient

L'argument dont on se sert généralement, est celui-ci : le titre de la section porte *Anatomie et Zoologie;* du mot *Anatomie*, dérive donc la nécessité d'y comprendre l'anatomie humaine et la physiologie.

Déjà, pour la *physiologie*, qui est une science tellement étendue qu'on la subdivise en *physiologie générale*, en *physiologie expérimentale* et en *physiologie pathologique;* déjà, dis-je, pour la physiologie, on remarquera qu'il n'est fait aucune mention d'elle dans le titre de la section.

Et, sur le mot *anatomie*, j'observe que, pour l'entendre comme on le fait, on est obligé de caractériser cette sorte d'anatomie, et d'admettre que c'est de l'anatomie propre et particulière de l'homme qu'il doit s'agir. D'après les mêmes motifs, je ne vois pas pourquoi l'anatomie vétérinaire ne viendrait pas aussi réclamer une représentation dans la même section, la section qui lui est consacrée étant simplement intitulée : *Économie rurale et art vétérinaire.*

Se propose-t-on par là d'augmenter le nombre des mé-

---

aux progrès de l'esprit humain, durant notre époque, nous sauront gré sans doute de leur avoir communiqué l'extrait de ce discours.

La *physiologie*, science devenue de nos jours si vaste, si féconde, si brillante, n'était, il y a trente ans, qu'une branche accessoire et presque inaperçue de la médecine.

A la formation de l'Institut national, on voulut réaliser et personnifier, en quelque sorte, la grande et majestueuse pensée de Bacon : rassembler en un seul faisceau toutes les sciences connues. Malheureusement, la physiologie ne passait pas encore pour une science, et la physiologie fut oubliée.

C'est à l'académie royale des sciences à faire réparer l'oubli de l'Institut national. Le discours de M. Geoffroy-Saint-Hilaire montre tout à la fois, à ce qu'il nous semble, la nécessité et la facilité de le réparer. C'est un nouveau service rendu par l'auteur à une science qui lui en doit déjà tant d'autres. L'observation judicieuse et importante, développée dans ce discours, s'applique aussi natu-

decins dans l'académie? Mais quel moment choisit-on pour demander cette augmentation? celui où le gouvernement vient d'instituer une *Académie spéciale de médecine et de chirurgie*, où ne sont omis aucun des nombreux talens qui s'appliquent au noble exercice de l'art de guérir.

D'ailleurs, le défaut d'une représentation suffisante de la médecine dans l'institut serait-il reconnu, que ce fait n'entraînerait pas la nécessité d'y remédier par la destruction d'une section consacrée au règne animal, d'une section non moins utile, et dont les études sont appelées à jeter les plus vives lumières sur les questions les plus générales de l'organisation.

Je reviens aux conséquences qu'on a déduites du nom isolé d'*anatomie*, et je remarque que le législateur a fort bien fait, en ne restreignant pas ce mot à diverses spécialités : par là, il a montré qu'il fallait entendre l'anatomie de tous les animaux, l'*anatomie comparative*, et non celle d'une espèce en particulier. S'agit-il, au contraire, d'une anatomie spéciale, comme dans la médecine humaine et dans la médecine vétérinaire? cette anatomie n'est plus qu'une topographie des organes? une description des relations des parties et de leurs formes, une anatomie du chirurgien? cette anatomie est évidemment représentée dans la section de chirurgie. Est-il question des fonctions particulières de ces organes, ou de la physiologie humaine? cette autre science se trouve encore représentée par l'autre

---

rellement aux *sciences philosophiques, morales et politiques*, à la *science de l'éducation*, à la *philosophie morale*, à la *législation*, à l'*économie politique*, à la *géographie* et à l'*histoire moderne*, etc., qui ne sont point spécialement représentées dans aucune des quatre académies substituées aux classes dont se composait primitivement l'Institut. M. A. Jullien, de Paris.

partie de la même section, celle qui s'applique à la *médecine* proprement dite.

Reportons-nous à la formation de l'Institut. On voulut, en 1795, partager l'*histoire naturelle* en ses trois principales subdivisions : la *minéralogie*, la *botanique* et la *zoologie*. A la vérité, on s'exprima autrement que ne le font les naturalistes, parce que ce ne furent pas des naturalistes qui préparèrent la loi, et les titres suivans furent proposés et adoptés : 1° histoire naturelle et minéralogie; 2° botanique; 3° anatomie et zoologie.

La première section, *histoire naturelle et minéralogie*, réclama et parvint à faire disparaître les mots *histoire naturelle :* elle se maintint, par là, dans le droit de ne présenter que des minéralogistes et des géologistes.

La troisième section considéra que, le mot *anatomie* devant s'entendre de l'anatomie de tous les animaux, il faudrait que chaque anatomie spéciale prît dorénavant le nom caractéristique de sa spécialité : ainsi, on dit déjà *anatomie pathologique*, *anatomie vétérinaire*, et le moment n'est pas éloigné où l'on ne manquera pas de dire habituellement *anatomie humaine*. C'est déjà ce qui est en usage au Jardin du roi, où les chaires d'anatomie sont distinguées sous les titres d'*anatomie humaine* et d'*anatomie comparée*.

La section d'anatomie et de zoologie, à laquelle personne n'avait jusqu'à présent contesté cette interprétation, ne réclama pas de changement, comme le fit la section de minéralogie : l'interprétation fut consacrée par l'usage; les précédens devinrent notre législation.

La *zoologie* est immense par le nombre de ses espèces et par la multiplicité de ses faits d'observation. Les insectes seuls sont plus nombreux que les plantes; et les autres invertébrés, les molusques et les animaux rayonnés,

sont au moins aussi nombreux que les insectes; cependant, la *botanique* est représentée à l'académie par six membres, quand toute la *zoologie*, qu'on peut, sans craindre de trop forcer les choses, dire six fois plus considérable, le serait par trois, en supposant que les trois autres membres de la section fussent pris dans la classe des naturalistes occupés d'anatomie comparative. Sur ce pied, la zoologie est représentée à l'académie, eu égard à la botanique, dans la proportion de un à douze.

On objectera peut-être que la *botanique* est plus cultivée, et que la *zoologie* l'est par moins de personnes; mais, si c'était le fait inverse que l'académie dût encourager, de quelle valeur serait l'objection? Or, j'ai cette opinion.

On a de très-bonne heure cultivé la botanique, dans l'espoir de connaître avec elle et par elle les propriétés des plantes médicinales. On sait aujourd'hui tout ce qu'on peut attendre de cette science, et ce qu'elle rendra dorénavant sous ce rapport; mais ce qu'on n'avait d'abord ni prévu ni cherché, l'observation et le raisonnement sont venus féconder des faits acquis dans un autre but. La botanique est aujourd'hui étudiée relativement aux rapports qu'ont les plantes les unes à l'égard des autres; elle est devenue philosophique. Elle est sans doute attrayante et d'un grand intérêt; mais enfin elle marche à son but, c'est-à-dire, à un perfectionnement qui, s'il n'est pas encore atteint, se présente dans un lointain peu reculé.

Observez que, moins la zoologie est avancée, plus vous lui devez d'encouragemens : car, d'abord, elle est susceptible des mêmes résultats que la botanique, d'être embrassée dans ses rapports, et par conséquent de devenir une science philosophique; mais, de plus, j'ai le sentiment, j'ai la plus profonde conviction qu'elle est appelée à jouer

un rôle d'une bien autre importance. Sur elle, du moins c'est là mon intime persuasion, reposent toutes les espérances de la grande science, la science de l'histoire de la vie et des hautes questions de l'organisation.

On commence à entrevoir que les faits capables de révéler un jour l'essence de l'organisation doivent être demandés aux êtres qui en sont le plus faiblement dotés, comme aux fœtus des premiers degrés de la vie utérine : l'activité des esprits ne peut manquer de se porter, ou du moins devra se porter sur les animaux des rangs inférieurs. Il appartient donc à une corporation telle que l'Académie, d'embrasser cet avenir dans ses hautes spéculations, de dresser des jalons pour ces directions encore douteuses, et du moins d'offrir aux hommes qui, dans la suite, se dévoueront à ces recherches, l'appui anticipé de sa considération.

Et, dans le vrai, quel est présentement le sort des naturalistes occupés de travaux zoologiques? Il n'y a pour eux de débouchés nulle part. J'admets que, malgré cette fâcheuse perspective, il se trouve cependant de tels savans; pour qu'ils en soient venus au point de fixer votre attention, ils se seront condamnés à de rudes travaux, à des recherches d'un détail immense; ces hommes laborieux n'ont point d'entourage, ne recherchent aucun patron; ils vivent retirés. Mettez-les aux prises avec des anatomistes exclusivement occupés de l'homme, c'est une rivalité engagée avec des médecins, où il est certain que les zoologistes auront le dessous, je ne dis pas à mérite égal, mais même à mérite supérieur. Les médecins sont des hommes très-répandus, très-entourés; ils compteront d'honorables cliens parmi les juges : on ne refuse rien à ceux auxquels on doit demander à son tour.

Que conclure de ces faits? c'est que, si la porte de la

section d'anatomie et de zoologie est laissée accessible aux médecins, c'en est fait de cette section; envahie par les anatomistes humains, elle ne sera plus qu'une succursale de la section de médecine et de chirurgie.

Or, je le demande, qu'on veuille bien y réfléchir, en faveur de qui aurait lieu cette concession? en faveur d'une profession dont le public est toujours disposé à récompenser les utiles travaux. N'est-ce pas le cas, au contraire, de réserver les faveurs académiques pour ceux qui ne peuvent guère avoir d'autres récompenses? Si les succès sont égaux de part et d'autre, ils enrichissent les uns et appauvrissent les autres. Les zoologistes ou les zootomistes sont forcés aux plus grandes dépenses pour avoir des sujets d'observation; ils s'appauvrissent d'autant plus, qu'ils se laissent davantage entraîner par leur zèle pour la science.

Il est encore une autre considération : la rémunération attachée à la pratique de la médecine multiplie les médecins, tandis que le seul goût de la science excite le zèle d'un zoologiste. A mérite égal, que de chances contre ce dernier! car il rencontrera cinquante rivaux en anatomie humaine, où il n'en eût rencontré qu'un seul peut-être en zoologie.

Quelques médecins me diront peut-être : « Vous ne voulez donc point d'anatomistes à l'académie des sciences ? » A dieu ne plaise que ce soit là mon sentiment! Je suis bien loin d'avoir des préjugés contre une science dont il est connu que je fais présentement les délices de tous mes momens : je veux en sa faveur moitié de notre nombre six; et je crains bien plutôt d'être regardé comme parcimonieux à l'égard de la zoologie, en me contentant pour celle-ci d'un douzième de la représentation obtenue par la botanique.

La section de médecine et de chirurgie porte un titre

qui n'est susceptible d'aucune sorte de fausse interprétation : qu'on s'en tienne aux effets de l'acception précise des mots employés dans ce titre, et beaucoup de personnes verront dans ce système une préférence acquise d'un côté, et par conséquent une nécessité d'exclusion pour les grands talens en anatomie humaine et en physiologie, parce qu'on ne saurait être très-appliqué à la théorie de ces sciences, sans acheter ces avantages en s'adonnant moins à la profession de la médecine et de la chirurgie.

L'opinion contraire s'appuie sur la supposition que l'Académie a admis en principe : que la médecine et la chirurgie ne sont chez elle que nominales ; qu'elle les voit comme des arts étrangers aux objets de ses discussions ordinaires ; qu'elle les considère sous le rapport des sciences qui leur servent de base, et que ces sciences étant principalement l'anatomie et la physiologie, il en est de la section de médecine et de chirurgie pour ses connexions avec les autres divisions de l'académie, comme si cette section avait toujours porté le nom d'anatomie et de physiologie.

Mais, ce n'est là qu'une supposition purement gratuite. Il ne s'est élevé aucun doute sur le caractère de la section de médecine et de chirurgie, sur son essence et ses attributs. Cette section est acquise, comme elle l'a toujours été jusqu'ici, aux plus grandes célébrités en médecine et en chirurgie. C'est là un fait incontestable.

Je crois avoir suffisamment établi qu'étendre le cadre de la section d'anatomie et de zoologie au-delà des questions d'anatomie comparative et de zoologie proprement dite, c'est nuire aux intérêts de celle-ci ; c'est presque décider son exclusion. Mais, d'un autre côté, je suis forcé de reconnaître que les médecins, spécialement occupés d'anatomie humaine et de physiologie, ont les chances les plus défavorables pour parvenir à l'académie par la section de

médecine et de chirurgie. On leur préférera toujours les médecins et les chirurgiens qui ne se seront jamais détournés de leur profession, ceux qui auront les plus grands emplois et la plus forte clientèle, les plus richement dotés par la juste reconnaissance du public et par les faveurs du gouvernement.

Or, tel serait donc le sort de ces habiles et savans anatomistes, que, plus ils se seraient occupés du perfectionnement de la science de l'organisation, et plus reculeraient devant eux les palmes académiques. « Vos travaux vous rendent dignes d'être des nôtres, leur dira-t-on dans une section; mais adressez-vous à l'autre section pour vous faire présenter. Vu le petit nombre de nos places, nous sommes tenus, ajoutera-t-on, de nous renfermer strictement dans nos spécialités nominales. »

Cette exclusion est sans doute bien fâcheuse pour ceux qui l'éprouvent; mais, chose bizarre! elle ne saurait être imputée à injustice à aucune des deux sections, d'après les motifs qui précèdent. Le mal est dans les bases de nos institutions; ce sont nos règles qui le causent; ce sont elles qu'il faut en accuser, ou plutôt nous n'avons pas même de reproche à leur faire : ces règles ont été, au moment de leur promulgation, ce qu'elles devaient être.

Mais c'est qu'alors la science de l'organisation n'avait pas pris le développement qu'elle reçoit de nos jours. Au milieu de la vie de notre célèbre confrère, M. Tenon, on disait l'anatomie faite, et on entendait sous ce nom l'anatomie de l'homme, la topographie des organes, l'anatomie du chirurgien. Nous avons conservé le souvenir de l'impatience qu'éprouvait M. Tenon en entendant cette proposition. La physiologie naissait alors; bien que Haller eût déjà jeté sur elle tout l'éclat de son génie, cette science eut de la peine à prendre racine dans les corporations. Non encore

introduite dans l'ancienne académie des sciences, elle fut omise lors de la formation de l'Institut : c'est cet oubli qu'on a voulu en quelque sorte réparer en dirigeant la générosité d'un anonyme, et en le portant à fonder un prix annuel de physiologie expérimentale. (Nous pouvons nommer aujourd'hui ce généreux anonyme, c'est feu M. de Monthyon.)

De nos jours aussi, l'anatomie, même renfermée dans les considérations d'une seule espèce, celle de l'homme, a pris un nouvel essor, depuis qu'on a senti de quelle importance pouvait être, pour la connaissance de l'organisation, l'étude des tissus déviés des conditions normales. L'anatomie pathologique s'élève, en effet, au rang d'une science à part : on fonde sur elle les plus grandes espérances, et c'est avec raison, dès qu'on ne saurait fixer tout ce que son perfectionnement exercera un jour d'influence sur nos idées.

Enfin, une autre branche encore à son berceau, pour ainsi dire, puisque nous en saisissons aujourd'hui comme le premier chaînon, c'est celle que nous ont fait connaître les travaux de M. le docteur Edwards, travaux mémorables et qui ont mérité à leur auteur, dans les deux derniers concours, vos couronnes académiques. C'est évidemment de la physiologie; mais celle-là n'est point émanée de l'anatomie : c'est une toute nouvelle physiologie appuyée sur la chimie ; bien nouvelle, puisque nous n'avons pas même de nom pour en caractériser l'espèce.

L'embarras où nous nous trouvons ne tient donc pas seulement à l'imperfection primitive de nos statuts : il remonte plus haut, il résulte du perfectionnement des sciences, et surtout de l'entraînement des esprits qui les porte, avec une activité inconnue autrefois, vers la grande science ou la connaissance des lois de la vie.

Cet embarras résulte de ce que, dans la formation de l'Académie, on n'avait pas prévu ces brillantes acquisitions de l'esprit humain. Il n'y a nul doute que vous ne deviez accueil et très-grand accueil à ces sciences nouvelles. Voilà ce que je pense, et ce que j'ai bien du plaisir à dire en terminant, pour me laver du soupçon qui pourrait peser sur moi, de ne voir l'anatomie qu'avec défaveur.

Mais l'encouragement que vous devez à ces sciences, le leur accorderez-vous au préjudice d'autres qui ne sont pas elles-mêmes suffisamment encouragées ?

C'est là le nœud de la difficulté : il ne m'est pas permis de le dénouer ; tout ce que j'ai dû faire, c'est de présenter ces réflexions. Si l'académie juge qu'elles sont de nature à être prises en considération, elle pourra s'en faire rendre compte (1).

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, *de l'Institut.*

---

(1) *Plusieurs de mes collègues m'ont informé qu'ils seraient disposés à accueillir la formation d'une* SECTION DE PHYSIOLOGIE, *si cette mesure ne devait donner lieu à aucune augmentation de membres dans le sein de l'académie : ils adopteraient volontiers le classement suivant ;*

Minéralogie.	5.	30.
Botanique.	3.	
Économie rurale.	5.	
Zoologie et anatomie.	5.	
Médecine et chirurgie.	5.	
Physiologie.	5.	

DE L'OBÉLISQUE ÉGYPTIEN

DE L'ILE DE PHILÆ.

Le *Journal des Savans*, la *Revue Encyclopédique* et le *Moniteur* ont parlé d'une inscription grecque copiée dans l'île de Philæ, et rapportée par M. Cailliaud, voyageur français plein de courage, et qui suit dans ce moment le cours du Nil au-delà de l'Égypte, dans des contrées lointaines où il vient de faire d'importantes découvertes. Cette inscription grecque est gravée sur un socle de granit ayant quatre pieds en tout sens. On sait aussi que M. Beechy, voyageur anglais, prit, postérieurement à 1816, une copie de cette même inscription; enfin, M. Belzoni a fait depuis transporter en Angleterre un obélisque de granit d'environ vingt-deux pieds de longueur, décoré de caractères hiéroglyphiques, et qu'il trouva gisant dans le voisinage du socle qui porte l'inscription grecque.

M. Jomard, chargé de publier le premier voyage de M. Cailliaud, communiqua cette inscription à M. Letronne, membre de l'Institut, qui vient d'en donner le texte et la traduction, accompagnés d'éclaircissemens critiques et historiques du plus grand intérêt (1); ce savant mémoire est terminé par des conjectures sur le rapport de cette inscription grecque avec les inscriptions hiéroglyphiques de l'obélisque, et M. Letronne considère comme peu pro-

(1) *Éclaircissemens sur une inscription grecque* contenant une pétition des prêtres d'Isis, dans l'île de Philæ, à Ptolémée Évergète second, copiée à Philæ, par M. Cailliaud, en octobre 1816; lus à l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Letronne, 48 pag. in-8°. — Un extrait en a été publié dans le journal des Savans du mois de novembre 1821.

bable que ces hiéroglyphes aient, ainsi qu'on l'a généralement cru en Angleterre, le même sens que l'inscription grecque; il reconnaît même comme possible que l'obélisque fut un monument bien plus ancien que cette inscription.

Il était difficile, avant la publication de la gravure contenant une représentation exacte des caractères hiéroglyphiques inscrits sur cet obélisque, de se prononcer d'une manière sûre en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux hypothèses également plausibles. Cette gravure est enfin publiée; et l'état actuel de mes longues recherches sur la triple inscription du célèbre monument de Rosette, me fournit des documens assez précis sur le système hiéroglyphique en général, et sur le sens fixe d'un nombre assez grand de signes hiéroglyphiques, pour que je puisse décider avec quelque certitude entre les diverses opinions émises relativement à l'obélisque de Philæ.

Cette gravure anglaise, de très-petite proportion, exécutée par des artistes peu habitués au style des monumens égyptiens, est très-inférieure, sous tous les rapports, aux beaux dessins d'obélisques donnés par la commission d'Égypte. Elle suffit cependant à l'examen que nous proposons ici, et peut résoudre d'abord la question suivante qu'il importe de décider préalablement: L'*obélisque de Philæ a-t-il été érigé par un roi de race égyptienne*, ou bien *appartient-il au tems des rois Ptolémées ou Lagides, comme l'inscription grecque du socle?*

En parcourant les quatre faces de l'obélisque, nous avons aussitôt reconnu le nom hiéroglyphique de *Ptolémée* répété deux fois, et tel qu'il est tracé sur le monument de Rosette, relatif aussi à un *Ptolémée*. L'espèce d'encadrement qui le renferme sur l'obélisque, contient les mêmes caractères que celui de l'inscription de Rosette,

caractères qui expriment l'idée de *Ptolémée toujours vivant, chéri de Phtha.* Il reste donc certain que l'obélisque de Philæ a été érigé sous un des rois grecs d'Égypte de la dynastie des Lagides.

Mais ce *Ptolémée*, qui éleva l'obélisque de Philæ, est-il le même que Ptolémée Évergète II, auquel est adressé le placet grec des prêtres d'Isis, gravé sur le socle de granit?

Si le texte hiéroglyphique du monument de Rosette nous fût parvenu sans fractures et dans son entier, nous connaîtrions avec certitude la désignation hiéroglyphique des surnoms de *Philadelphe*, d'*Evergète* et de *Philopator* que portèrent certains rois Lagides, le nom de *Ptolémée* étant commun à tous, comme nous connaissons déjà, par les parties subsistantes de cette même inscription, les hiéroglyphes exprimant les surnoms de *Soter* et d'*Épiphane* portés par le premier et le cinquième de ces Ptolémées. Toutefois, cette partie hiéroglyphique du monument de Rosette, quoique très-incomplète, peut servir à nous convaincre, si nous le rapprochons de l'obélisque de Philæ, 1° que le Ptolémée qui érigea cet obélisque ne fut ni un des Ptolémées surnommés *Soter*, ni Ptolémée *Épiphane*; 2° qu'aucun de ces deux surnoms ne fut porté non plus ni par son père ni par sa mère. Les titres hiéroglyphiques, accompagnant le nom du roi et de ses parens sur l'obélisque de Philæ, n'ont rien de commun avec les titres hiéroglyphiques de *Soter* et d'*Épiphane* inscrits sur le monument de Rosette.

On rencontre parfois, dans les innombrables inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les grands édifices de l'Égypte, des noms de rois et de reines de la dynastie des Lagides. Nous les avons reconnus sur certains bas-reliefs dessinés dans les temples de *Qous*, de *Dendérah*, de *Thèbes*,

d'*Edfou*, d'*Ombos* et de *Philæ*. Le nom du même Ptolémée, qui est mentionné sur l'obélisque de Philæ, est surtout assez fréquent. On le retrouve en effet sur la frise du Typhonium d'Edfou (*Description de l'Égypte* A, vol. 1, pl. 63, n° 5); sur le grand temple de la même ville (*id. id.* pl. 59, n°s 3 et 5), à Ombos (*id. id.* pl. 43, n°s 17 et 19, pl. 44, n° 5); enfin à Philæ (pl. 16, n° 1). Le nom de ce même souverain est quelquefois accompagné du nom de son père comme sur l'obélisque de Philæ, à Edfou (*id. id.*, vol. I, pl. 59, n°s 4 et 5; et pl. 16, n° 1), et le nom de sa mère se trouve répété à Ombos (pl. 43, n° 11), et à Dendérah (pl. 28, n° 16). Ces faits prouvent sans doute que les rois Lagides, et en particulier le Ptolémée qui fit ériger l'obélisque de Philæ, firent exécuter des travaux d'un certain ordre dans les grands monumens de l'Égypte.

Mais ces nouveaux faits ne sauraient nous conduire à reconnaître précisément ce roi Lagide : l'histoire écrite ne spécifie point les travaux de style égyptien ordonnés par la dynastie grecque. Nous avons toutefois regardé comme important de recueillir avec soin les noms des rois et des reines Lagides inscrits sur les grands monumens de l'Égypte. Cette collection est déjà si nombreuse qu'il suffirait d'avoir une copie entière des inscriptions hiéroglyphiques et des bas-reliefs où se trouvent ces noms des Ptolémées, pour déterminer, par le moyen de leur filiation, et d'une manière bien précise, les signes hiéroglyphiques exprimant les surnoms de *Philadelphe*, d'*Évergète*, de *Philopator* et de *Philometor* qui nous sont encore inconnus. Il en serait de même quant aux noms des reines : nous n'avons trouvé que trois légendes hiéroglyphiques différentes, représentant trois noms de reines Lagides, et il est très-remarquable que toutes les reines de cette

dynastie n'aient en effet porté que trois noms, ceux de *Bérénice, Arsinoé* et *Cléopâtre.* Jusqu'à ce que l'ensemble de ce travail soit complété par des dessins détaillés ou par la découverte de quelque nouveau monument bilingue, comme celui de Rosette, on ne formera que d'inutiles conjectures sur le Ptolémée, auteur de l'obélisque de Philæ. Un savant Anglais a inséré, dans l'Encyclopédie britannique, les noms et surnoms hiéroglyphiques de presque tous les Lagides : nous croyons aussi que ce travail est au moins prématuré.

Il resterait à comparer l'inscription égyptienne de l'obélisque avec l'inscription grecque du socle, afin d'examiner si l'une est l'exacte traduction de l'autre, comme on a paru le croire assez généralement en Angleterre. Nous avons bien reconnu, dans l'inscription hiéroglyphique, des caractères et des groupes de signes représentant les idées de *roi, fils de Ptolémée, dieux, déesse, prêtres, Isis, grande déesse, enfant, grâce, élever* ou *ériger, éternellement,* etc., qui sont aussi consignées dans l'inscription grecque; mais, dans le texte égyptien, les *signes* de ces idées sont placés dans un ordre qui n'a rien de commun avec celui des *mots* qui les expriment dans le texte grec. Bien plus, l'ensemble et surtout les divisions très-marquées de l'inscription égyptienne n'ont aucun rapport avec l'ensemble ni avec les subdivisions de l'inscription grecque. Le texte hiéroglyphique présente en outre des signes, tels que ceux des idées *chéri d'Isis, déesse mère, soleil, panégyrie, Osiris, Arouéris, Horus, fils d'Osiris,* etc., qu'on chercherait en vain à retrouver dans le monument grec. Enfin, si l'inscription égyptienne était une traduction de l'inscription grecque, nous devrions y remarquer surtout la longue série de caractères hiéroglyphiques de l'inscription de Rosette, signifiant les

dépenses *réglées par la loi pour les sacrifices et les libations*, formule tirée du texte grec du monument de Rosette, et qui reparaît mot pour mot dans l'inscription grecque de Philæ. Il résulte de ces comparaisons que l'*inscription de l'obélisque de Philæ n'est point une traduction hiéroglyphique de l'inscription grecque du socle.*

Mais l'obélisque ne serait-il point le monument que, dans leur placet en langue grecque, les prêtres promettent d'ériger en témoignage de leur reconnaissance envers le roi Ptolémée Évergète? Cette seconde hypothèse ne saurait non plus être admise : elle serait tout-à-fait contraire et au texte du monument grec et au texte de l'obélisque égyptien.

En effet, les prêtres de Philæ disent formellement dans leur placet grec au roi Ptolémée Évergète II : « Nous vous « prions de consigner aussi (dans vos lettres) la permission « d'élever une *stèle* où nous inscrirons la bienfaisance que « vous aurez montrée à notre égard, en cette occasion, « afin que cette stèle conserve éternellement la mémoire « de la grâce que vous nous aurez accordée (*traduction « de M. Letronne*). » Or, ce que les Grecs appelaient *stèle* ne peut, en aucune manière, être confondu avec un *obélisque*. Une *stèle*, du moins en Égypte, était une table de pierre, dressée, plus haute que large, d'une petite épaisseur, et arrondie à la partie supérieure. Les trois textes de la célèbre inscription de Rosette sont aussi gravés sur une *stèle;* les critiques reconnaissent que le mot *stèle* existait dans le texte grec, et ce mot grec est effectivement rendu dans le texte hiéroglyphique par l'image d'une *stèle* dessinée avec exactitude et conforme en tout à la description qu'on vient de lire. L'obélisque de Philæ présente, d'ailleurs, parmi les hiéroglyphes qui le

décorent, l'image de *deux obélisques*, parce que ce monolithe a été sans doute élevé et dédié, par un des Ptolémées, en même tems qu'un autre obélisque dont il était le pendant, et qui existe encore parmi les ruines de l'île sainte. Il est évident que si les prêtres de Philæ ont rempli la promesse qu'ils font de perpétuer par un monument leur reconnaissance envers les dieux Évergètes, ils ont inscrit leurs remercîmens sur une *stèle* semblable à celle de Rosette, et non sur un ou deux obélisques. D'après tout ce qui précède, l'obélisque de Philæ n'a donc aucun rapport avec le placet grec des prêtres d'Isis gravé sur un socle de granit.

D'un autre côté, l'obélisque de Philæ est le moins ancien des obélisques égyptiens connus jusqu'à ce jour, puisqu'il a été élevé par un roi de la dynastie des Lagides; aussi, présente-t-il des particularités qu'on n'observe sur aucun autre monument de ce genre appartenant aux rois de race égyptienne. Les hiéroglyphes qui le décorent sont rangés sur chaque face en une colonne perpendiculaire, partant du pyramidion et se terminant à la base même de l'obélisque, disposition commune à certains obélisques d'une époque antérieure, tels que celui d'Héliopolis, les obélisques Pamphile, Médicis, etc. Mais les hiéroglyphes de l'obélisque de Philæ, qui, dans la première moitié de chacune des quatre colonnes, sont tracés soit de gauche à droite, soit de droite à gauche, changent tout-à-coup de direction, et marchent de droite à gauche ou de gauche à droite dans la seconde partie de la hauteur de ces mêmes colonnes; il résulte de ces directions variées des signes, que cet obélisque, ne montrant au premier coup d'œil que quatre formules distribuées une à une sur les quatre faces de l'obélisque, contient réellement huit formules différentes, deux sur chaque face du monolithe.

Ces mêmes formules ou phrases commencent successivement par les noms ou titres hiéroglyphiques des dieux égyptiens, *Arouéris, Isis, Horus, Osiris, Horus, Isis, Horus, Osiris.* Ainsi, ce monument paraît avoir été érigé par un des Ptolémées à tous les dieux de la famille d'Osiris, dieux dont le culte fut spécialement en vigueur dans l'île de Philæ, à toutes les époques de l'histoire égyptienne antérieures au christianisme.

Nous ne terminerons pas cette notice sans nous arrêter un moment sur les conséquences nécessaires de plusieurs faits très-remarquables que nous venons d'exposer; ces mêmes faits rentrent naturellement dans l'importante discussion qui, depuis quelque tems, occupe vivement l'attention publique, et qui est relative à la haute antiquité des monumens de l'Égypte. Ceux qui, n'admettant point cette haute antiquité, voudraient conclure de la présence des noms hiéroglyphiques de quelques rois Lagides sur les temples de Dendérah, de Thèbes, d'Edfou et d'Ombos, que ces monumens immenses, chefs-d'œuvre de l'art et du tems, ont été fondés, élevés et décorés sous le *règne des Ptolémées*; ceux-là, disons-nous, s'engageraient alors à défendre une thèse dénuée de toute espèce de fondement solide, et contredite par des considérations historiques très-simples, déduites de faits nombreux et bien authentiques. Comment admettre, en effet, que des constructions colossales, chargées d'une effrayante multitude de bas-reliefs (car le mur de circonvallation qui entoure le temple d'Edfou présente à lui seul une surface de cinquante mille pieds carrés toute couverte de sculptures), ont été conçues et exécutées en moins de trois siècles, sous une dynastie de souverains, la plupart éphémères, et qui tous furent constamment occupés à repousser ou à entreprendre des invasions étrangères, à calmer des guerres de famille

ou à réprimer des insurrections et des révoltes sans cesse renaissantes? On ne pourra, ce nous semble, considérer un grand monument de style égyptien comme ayant été réellement fondé et construit sous les rois Lagides, qu'à deux conditions seules : 1° si ce monument même présente dans un lieu convenable et bien apparent une inscription grecque ou égyptienne portant expressément qu'il a été *fondé* ou *construit* par tel ou tel Ptolémée; 2° si tous les noms royaux en caractères hiéroglyphiques, inscrits sur ce monument, appartiennent, sans exception, à des rois de la dynastie des Lagides. Jusqu'à présent aucun temple égyptien ne remplit ces deux conditions.

Les grands monumens ne portent point d'inscription de ce genre, et les noms des Ptolémées que nous avons reconnus sur les bas-reliefs de Philæ, d'Ombos, d'Edfou, de Thèbes et de Dendérah, s'y trouvent conjointement avec des noms de rois, appartenant aux anciennes dynasties égyptiennes et bien étrangères à la race grecque.

Au reste, la présence de ces noms Lagides sur ces monumens construits à force de tems et de travail par les rois de race égyptienne, nous semble très-facile à expliquer sans attaquer l'antiquité des monumens mêmes : en effet, l'étude des constructions égyptiennes démontre que les égyptiens élevaient d'abord les masses entières des édifices, les couvraient de vastes plafonds, et ne sculptaient d'abord que les ornemens purement architecturaux, en ayant soin de polir et de dresser toutes les surfaces du monument. C'était après ces premiers travaux seulement, que les bas-reliefs décorant les colonnes, les frises, les architraves, les plafonds et toutes les surfaces à l'intérieur et à l'extérieur, étaient successivement exécutés et ornés d'innombrables signes hiéroglyphiques; c'est là ce qui constituait la *décoration* d'un monument. Cette seconde opération était le travail le plus long et le plus soigné : plusieurs règnes

s'écoulaient, les dynasties même pouvaient se succéder avant l'entier achèvement de la décoration d'un de ces édifices conçus, pour la plupart, sur des plans d'une proportion gigantesque. La décoration de quelques-uns d'entre eux n'était point complète à l'époque de Cambyse, ainsi qu'on a pu l'observer de nos jours; bien plus, ce féroce conquérant ayant mutilé une partie des édifices sacrés de l'Égypte, il est bien naturel que, dans cet état de choses, les rois Lagides aient voulu, dans la suite, continuer la décoration incomplète des anciens temples, ou réparer des parties de ces anciens monumens dévastés par les Perses. Pour capter l'amour d'une nation persévérante dans ses premières coutumes, les Lagides, rois nouveaux d'une vieille nation, durent saisir avec soin toutes les occasions de faire inscrire par des mains égyptiennes leurs noms, en caractères sacrés, sur des monumens qui portaient déjà les noms vénérés des anciens Pharaons, leurs pieux fondateurs. Remarquons enfin que, malgré le zèle politique des Lagides, la décoration de certains temples, tels que celui d'Ombos, par exemple, sur lequel leur nom se trouve inscrit, n'a jamais été exécutée en entier, quoique leur fondation remonte certainement à une époque de l'histoire égyptienne antérieure aux Lagides.

Concluons de toutes ces observations que les Lagides ont pu faire continuer ou réparer la décoration des grands monumens de l'Égypte; l'inscription de Rosette nous le dit textuellement; mais si ces rois étrangers firent bâtir des temples de style égyptien, ces édifices furent certainement bien inférieurs aux grandes constructions d'Ombos, d'Edfou, d'Esné, de Thèbes, de Dendérah et d'Aschmounaïn, qui furent nécessairement l'effet de la piété et des efforts de plusieurs dynasties régnant, pendant des siècles de paix et d'opulence, sur un peuple ami des arts des dieux et des lois de son pays. J. F. Champollion, le jeune.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

JOURNAUX DES SIÉGES ENTREPRIS PAR LES ALLIÉS EN ESPAGNE, *pendant les années* 1811 *et* 1812, *suivis de deux discours sur l'organisation des armées anglaises, etc.;* par M. *John* T. JONES, lieutenant-colonel des ingénieurs royaux; traduits de l'anglais par M. G. (1).

RELATION DE LA DÉFENSE DE DANTZIG, en 1813, par le 10e corps de l'armée française, contre l'armée combinée russe et prussienne; par P. H. D'ARTOIS, capitaine du génie (2).

LES deux ouvrages que nous annonçons ont paru presque en même tems, et ils tendent au même but : le perfectionnement de l'art d'attaquer et de défendre les places fortes. Ils transmettent l'un et l'autre l'instruction acquise sur le champ de bataille : MM. Jones et D'Artois décrivent les travaux d'attaque ou de défense auxquels ils ont pris part. Ils peuvent compter sur un grand nombre de lecteurs, et méritent bien d'occuper ceux de la *Revue encyclopédique.* Mais, si l'on examine jusqu'à quel point ils pourront contribuer aux progrès de la fortification et de l'art de la guerre, on sent la nécessité de les comparer

(1) Paris, 1821. Un vol. in-8° avec 9 planches. Anselin et Pochard, successeurs de Magimel, rue Dauphine, n° 9.

(2) Paris, 1821. Un vol. in-8° avec une carte. Ladrange, quai des Augustins, n° 19, et Lheureux, quai des Augustins, n° 27.

à d'autres écrits sur le même sujet, d'apercevoir à la fois un plus grand nombre de rapports, de généraliser les questions, afin de les traiter avec plus de succès. L'esprit est donc conduit à quelques observations d'un autre ordre, par lesquelles il convient de commencer.

Remarquons d'abord que la plupart de nos écrivains militaires donnent plus d'attention à l'ensemble de l'art de la guerre, qu'à aucune des parties dont cet art se compose. Leurs écrits nous font assez bien connaître l'état actuel de la grande stratégie; mais nous sommes moins instruits des progrès que la fortification a dû faire, depuis 1792 jusques en 1815, intervalle de vingt-trois ans, durant lequel on a fait tant de siéges, et publié tant de livres sur l'art de Vauban. Comme l'expérience est toujours profitable, comme des faits plus nombreux ou mieux observés nous mettent en état de convertir quelques doutes en certitudes, et de mieux savoir ce qui était déjà connu, ne serait-il pas tems de revenir sur quelques anciennes décisions, d'éclairer de lumières plus fortes quelques discussions terminées, peut-être, avant d'avoir été suffisamment examinées; de tracer une démarcation plus précise entre les connaissances et les opinions systématiques? Ce travail de révision nous procurerait un livre de plus, et un livre excellent, car il serait court et tiendrait lieu de plusieurs autres. On y trouverait l'inventaire et l'appréciation exacte de ce qui compose aujourd'hui la *science* de l'ingénieur.

Cette science, mieux cultivée et plus répandue aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais, commence à exercer sur l'art de la guerre une influence remarquable. On s'aperçoit que la défensive devient plus facile et moins désavantageuse; que l'offensive compte moins sur les effets de sa position et de son audace. Mais celle-ci n'a rien perdu des principales causes

de sa supériorité ; il lui reste la force du nombre, et surtout celle des alliances, qui précipitent plusieurs nations contre une seule, et forment sans peine et sans habileté une masse assez pesante pour écraser l'ennemi commun. Certes, si les guerres d'invasion étaient une découverte moderne, les talens militaires d'aujourd'hui n'y auraient aucune part. L'emploi de ce moyen d'attaque ne cessera pas avec les circonstances qui l'ont ramené : long-tems encore, il menacera l'indépendance de tous les états de l'Europe, deux seuls exceptés. L'Espagne n'est pas comprise dans cette exception, quoiqu'elle ait soutenu avec gloire et succès une longue lutte contre toute la puissance de Bonaparte. On ne peut méconnaître le besoin qu'elle eut des armées et des munitions de l'Angleterre, secondées par de puissantes diversions sur le continent. Si elle avait été privée de secours aussi efficaces, et réduite à ses propres forces, son courage et ses efforts auraient redoublé comme les périls ; elle aurait acquis encore plus de droits à l'admiration de tous les peuples et de tous les siècles, vain allégement d'un joug qu'elle ne pouvait ni fuir ni briser !

Il faut bien l'avouer : l'indépendance est exilée pour long-tems de l'ancien monde ; elle n'y reparaîtra que chez les peuples assez forts pour résister aux ligues oppressives, assez sages pour reconnaître et garantir à leurs voisins les droits qu'ils réclament pour eux-mêmes. Nous n'entreprendrons pas de rechercher ce que devient la patrie, lorsqu'il n'y a plus d'indépendance, et quels sont les devoirs d'un sujet envers l'état, lorsqu'il n'y a point de patrie. Ces graves questions sont moins approfondies, plus neuves qu'on ne le pense. Quelque jour, sans doute, elles seront méditées avec toute la force de la raison, et

traitées avec l'éloquence de la raison, celle qui est l'interprète fidèle des plus hautes pensées et des plus nobles affections de l'ame humaine.

L'indépendance est-elle un bien que l'on puisse recouvrer après l'avoir perdu ? Cette question est toute militaire pour quelques peuples ; politique et militaire pour quelques autres. On en trouvera la solution par des recherches sur la guerre défensive, guerre dont les principes, les moyens et les préceptes sont précisément ceux de la fortification. L'étude de cet art est maintenant un besoin impérieux, un devoir pour les peuples qui aspirent à être les maîtres chez eux. L'étude dont il s'agit n'est pas celle des connaissances acquises et des procédés ordinaires, mais celle qui mène aux découvertes. A moins que l'art n'avance à pas de géant, il ne prêtera qu'un secours dont l'insuffisance est reconnue : c'est le génie inventeur qu'il faut interroger.

Mais la marche des découvertes n'est pas réglée sur nos besoins. Les arts sont des fruits de l'expérience, il faut attendre leur maturité. Nous ne verrons pas le tems où les ressources de la guerre défensive garantiront à chaque peuple la jouissance de ses droits légitimes, et consoleront l'humanité. Parcourons, cependant, le plus grand espace que nous puissions traverser dans ce désert immense dont nos yeux n'aperçoivent pas les limites; soutenons le courage de nos descendans; laissons-leur au moins l'espérance, et, lorsqu'ils seront à l'entrée de la vie politique, qu'ils n'y lisent point, gravée de nos propres mains, la terrible inscription de la porte des enfers.

Et ce n'est pas d'illusions que nous aurons alimenté leur espoir : l'objet de nos recherches est réel, accessible; mais il dépend, comme partie d'un tout, du perfectionnement de l'art social. Quand on perd de vue l'ensemble,

il est bien rare que l'on réussisse à traiter convenablement les détails. Cependant, cet ensemble n'est presque pas aperçu, et tout se passe à peu près, comme s'il n'existait point. La fortification peut en fournir plus d'une preuve. N'admet-elle pas, comme une vérité reconnue, que, lorsqu'il s'agit de construire une forteresse, il faut fermer les yeux et ouvrir la bourse ? Elle frappe de stérilité le terrain qu'elle occupe, gêne les communications, met des entraves à l'industrie, la contraint quelquefois à changer de lieu et de direction ; en un mot, elle ne voit que son but, et renverse tout ce qui l'en détournerait. Si on reprochait aux ingénieurs cette sorte d'égoïsme ou d'esprit de corps, ils auraient le droit de répondre que leur manière d'agir est celle de tout le monde ; que trop souvent les administrations civiles, sans consulter les militaires, ouvrent des routes dans des directions nuisibles à la défense des frontières ; que, par des défrichemens inconsidérés, des déblais et des remblais pour la commodité des opérations agricoles, les cultivateurs aplanissent eux-mêmes la route aux armées d'invasion ; que le négociant ne s'informe guère si les matières qu'il exporte ne seront pas converties en armes que l'étranger tournera contre la patrie, etc. Et peut-on imposer à la fortification seule le devoir de respecter des travaux qui semblent tous conspirer contre les siens ? C'est ainsi que, faute d'unité dans les vues, de coordination entre les travaux publics et particuliers, la société manque son but, se prive de très-grands biens et s'expose à de très-grands maux.

Les obstacles naturels ou artificiels que l'on peut opposer à l'ennemi sont les moyens de la guerre défensive ; les obstacles artificiels sont les ouvrages de fortifications. Leur forme et leur disposition sur le terrain, selon les préceptes d'un art déjà très-perfectionné, leur donnent une grande

supériorité sur les obstacles naturels : d'ailleurs, rien n'empêche qu'on ne les multiplie en raison du tems et des moyens de travail que l'on peut y consacrer. Une longue paix et une bonne direction de tous les ouvrages qui modifient la figure du terrain peuvent mettre la France en état de résister aux efforts de toute l'Europe. Parmi ces ouvrages, la première place appartient de droit à ceux de l'agriculture. Quelles que soient la nature et la forme primitive d'un terrain, il y a certainement une disposition qui le rendrait à la fois productif et défensif. Les constructions rurales et les moyens de conserver les produits agricoles, considérés sous le même point de vue, peuvent avoir aussi, sans augmentation de dépenses, une double utilité. Si ces idées approfondies et complétées par les maîtres de l'art étaient adoptées universellement et appliquées sur tout le territoire, la France entière deviendrait une forteresse capable d'opposer aux armées les plus nombreuses, et, à chaque pas, une nouvelle enceinte et les dangers d'un nouveau siége. L'opiniâtreté des assaillans serait bientôt lassée.

Ce système de défense ne convient qu'aux peuples qui ont une patrie. Partout ailleurs, il ne serait ni adopté ni praticable, si ce n'est dans une colonie d'outre-mer naissante et faible, et que la métropole voudrait conserver à peu de frais. Lorsque cette colonie aurait pris une certaine vigueur, on se garderait bien de lui laisser des moyens de résistance : on penserait moins à l'empêcher de tomber sous une domination étrangère, qu'à lui ôter toute pensée d'affranchissement.

Ne craignons pas de le répéter : les travaux de l'agriculture, dirigés vers un but de défense, peuvent élever les meilleurs remparts de l'indépendance d'une nation.

Que ceux de nos lecteurs qui en douteront veuillent bien méditer les faits suivans :

Dans ses *Commentaires sur Polybe*, Folard affirme que la Flandre, qui offrait naguère aux manœuvres de la cavalerie des plaines si vastes et si libres, deviendrait bientôt un pays aussi fourré et aussi susceptible de chicanes, qu'aucune contrée montagneuse et boisée. Sa prédiction ne s'est pas réalisée, parce que les méthodes de culture ont changé, et que le goût des plantations ne s'est pas soutenu.

En 1793, plusieurs départemens de la France n'étaient pas moins disposés que ceux de l'ouest, à se soustraire au gouvernement de cette époque : mais les soulèvemens auraient été promptement arrêtés dans les provinces ouvertes, comme celles du nord et de l'est. La guerre civile pouvait y naître, mais non pas durer. Elle se soutint dans les provinces de l'ouest, non par des causes morales ou politiques plus puissantes dans ces lieux que dans le reste de la France, mais par les haies et les clôtures champêtres. Si les armées ennemies avaient rencontré de pareils obstacles sur toutes nos frontières, elles n'auraient pu avancer que lentement, à force de siéges, et nos forteresses auraient mieux rempli leur destination.

A la bataille de Peyrestortes (1793), des charges de cavalerie furent exécutées au milieu des vignes : dans quelques cantons du Bas-Rhin, au contraire, les vignes forment un labyrinthe inextricable, même pour l'infanterie. Il serait facile, mais superflu, de prouver par un plus grand nombre de faits que l'agriculture peut être un moyen de fortification. Ce moyen est, sans contredit, le plus étendu, le plus fécond en ressources, et surtout le moins dispendieux, puisqu'il ne coûterait rien. Malheureusement, cette grande amélioration dans notre état social ne peut arriver seule,

ni la première. Il faudrait que l'esprit public lui préparât les voies, que nous eussions l'habitude de nous occuper un peu plus de ce qui est bon pour tous, et un peu moins de ce qui n'est bon que pour nous ; que nous fussions capables de cette volonté persévérante, qui est l'activité de l'ame, et dégagés de cette ténacité de routine, qui n'est que de l'inertie. Un siècle n'a pas suffi pour faire adopter dans toutes nos provinces la suppression des jachères, si puissamment recommandée par l'intérêt privé : que sera-ce donc, lorsqu'il s'agira d'introduire des innovations plus considérables, plus capitales, et qui ne sont sollicitées que par l'intérêt public ?

Les lecteurs savent bien que la fortification dont on a parlé jusqu'à présent n'est pas celle des places fortes. Revenons à celle-ci, et passons à la revue des ouvrages que nous avons annoncés.

Le livre de M. Jones méritait de passer dans notre langue. Comme historien, l'auteur est aussi impartial que puisse l'être un bon Anglais, en parlant de sa nation et de la nôtre. Comme ingénieur, il n'a pas toujours raison ; mais les vérités qu'il dit sont importantes et bien prouvées par les faits. Quant à la rédaction, ce n'est pas tout-à-fait celle à laquelle nos auteurs militaires nous ont accoutumés ; mais le lecteur, à l'imitation de M. Jones, s'occupera peu du style et beaucoup des choses, effet ordinaire de la lecture d'un bon ouvrage.

Notre auteur ne se renferme pas dans les bornes que le titre de son livre semble lui prescrire : il joint à l'histoire des siéges une exposition claire et précise des opérations et des événemens de la campagne dont chaque siége fait partie. Son livre n'est pas écrit seulement pour les officiers d'artillerie et du génie; il est une source d'instruction pour tous les militaires. On regrettera que l'au-

teur n'ait pas joint à ses planches une carte du théâtre de la guerre sur laquelle on pût suivre les opérations des armées.

On désirerait aussi que M. Jones se fût un peu défié de son enthousiasme pour son général en chef. L'expression de ce sentiment commence à la préface, et se répète fréquemment jusqu'à la fin du livre : c'est trop, surtout pour les étrangers ; et en Angleterre même, peu d'esprits seront disposés à croire que sa grâce ait toujours eu d'excellentes raisons pour faire des siéges avec des moyens qu'elle savait insuffisans, suivant des méthodes dont elle connaissait tous les défauts et dont elle n'attendait aucun succès ; qu'elle ait prévu, sans vouloir l'empêcher, et toujours par de fortes raisons, que le gouverneur français d'Almeida ferait sauter les fortifications de cette place en présence des Anglais ; qu'il en sortirait avec la garnison, traverserait l'armée anglaise, et rejoindrait Masséna, etc. (1) On peut avoir une haute idée des talens militaires du lord Wellington, sans lui attribuer un coup d'œil et une science infaillibles. Et même, si l'on se permettait de juger les actes d'un *grand homme*, selon les règles ordinaires du raisonnement, on serait bien tenté de regarder, comme des fautes, certaines combinai-

(1) L'ordre d'évacuer cette place, après en avoir détruit les fortifications, fut porté au gouverneur (le général Brenier) par un sergent nommé Thillier. Ce brave remplit sa mission avec une énergie et une intelligence admirables. Quoiqu'il ne fût qu'à trois lieues de la place, il marcha huit heures de suite, à cause des détours qu'il eut à faire, pour pénétrer dans la place, du côté du Portugal qui était le moins gardé. Son congé et une dotation de 6,000 fr., dans la province d'Alava, devaient être sa récompense ; mais la bataille de Vittoria lui fit tout perdre, excepté ses titres. Il est aujourd'hui sergent dans la légion du Rhône, avec une pension de 1,000 fr. qu'il a obtenue, en 1820, de Sa Majesté, toujours disposée à honorer la bravoure et à récompenser les services. (*Relation historique et militaire de la campagne de Portugal ;* par M. Guingret, p. 212.)

sons dont les résultats furent et devaient être des échecs. Ainsi, par exemple, il eût été convenable de nous apprendre par quels puissans motifs un général victorieux fut retenu, durant tout un grand mois, devant un mauvais fort qu'il ne prit point, perdant ainsi ses munitions et quelques milliers de bons soldats, et laissant à l'ennemi battu le tems de se relever et de reprendre l'offensive. Telles furent pourtant, selon M. J. lui-même, les conséquences du siége du château de Burgos, opération qu'il ne peut s'empêcher de blâmer comme inutile et comme entreprise avec des moyens matériels trop faibles.

Comme historien, notre auteur peut passer pour impartial, quoiqu'il ne dise pas tout ce qu'on put louer chez les Français, ni tout ce qui fut répréhensible chez ses compatriotes. Il vante beaucoup la discipline des troupes anglaises; mais la conduite du soldat en pays allié est une partie de la discipline dont les Espagnols ne feront pas l'éloge. M. Jones ne dit point comment les Anglais se comportèrent à Badajos, après la prise de cette ville, ni quel traitement éprouvèrent dans les églises des femmes et des enfans que ces asiles sacrés ne défendirent pas mieux que leur sexe et leur âge. Au reste, l'auteur a pu, et peut-être a dû se borner aux faits relatifs à son sujet, regardant tous les autres comme le domaine de l'histoire générale.

Dans la description des siéges, notre ingénieur suit un ordre très-commode et très-propre à l'instruction. Il expose d'abord le plan d'attaque, le matériel et le personnel de l'armée de siége; il indique ensuite les modifications que le premier projet dut recevoir selon les nouvelles observations, les circonstances et la conduite des assiégés. Ici, M. Jones est tout-à-fait ingénieur, et ne se souvient plus qu'il est Anglais : il approuve ce qui est bien, il blâme ce qui pèche contre l'art, quelque part qu'il le remarque.

Les assiégés obtiennent souvent plus de louanges que les assiégeans : l'historien décrit avec soin leurs travaux et rend complétement justice à leur bravoure.

Parmi les stratagèmes employés par les assiégés, on en remarquera quelques-uns qui sont tout-à-fait dans le goût français. Tel est, par exemple, l'art d'aider l'assiégeant à commettre quelque grosse faute contre les premières règles du tracé des attaques (Badajos); de faire mouvoir des hommes postiches pour attirer l'attention de l'ennemi et l'engager à se découvrir (même place), etc.

Les deux discours ou mémoires que l'auteur met à la suite des journaux de siéges, ne nous apprennent rien aujourd'hui. Tout ce qu'il propose est fait en France, et même en Angleterre (1). Remarquons, à ce sujet, que nos armées en Espagne n'éprouvèrent pas moins que les armées anglaises la disette de projectiles, de bouches à feu, de matériaux de tranchée, etc., et que, si elles obtinrent plus de succès dans la guerre des siéges, elles les durent à une supériorité réelle des troupes et des officiers. Notre auteur fait remarquer que les Anglais se passèrent presque toujours de mortiers dans l'attaque des places; mais ils y suppléèrent par des obusiers. En Espagne, ils purent s'en tenir à leur méthode d'ouvrir la brèche de loin, à force de pièces de gros calibre. Il est bon de noter que la plupart de ces pièces étaient en fonte de fer.

Ce fut au siége du château de Burgos que les Anglais souffrirent le plus du besoin d'une troupe spéciale de mineurs. La défense de cette mauvaise place fait le plus grand honneur à M. le général Dubreton, aujourd'hui pair de France. Les mineurs assiégeans cheminèrent avec lenteur

---

(1) Voyez la *Force militaire de la Grande-Bretagne*, par M. Ch. Dupin, T. I.

et maladresse ; les fourneaux furent mal disposés et de peu d'effet. Il y a lieu de penser que les travaux des ingénieurs méritèrent aussi quelques reproches. On ne conçoit pas comment, dans un terrain aussi incliné que celui des attaques, les tranchées pouvaient être perpétuellement inondées, et les travailleurs occupés à faire écouler les eaux, au lieu de pousser les approches.

Le récit de faits importans est un moyen d'instruction pour les esprits portés à réfléchir ; les notes de notre auteur présentent cette instruction toute préparée. Toutefois, on fera bien de ne pas l'adopter sans examen, et de se tenir en garde contre quelques erreurs dans lesquelles M. J. tombe sur les choses et sur les personnes. Il accuse les ingénieurs français d'avoir commis, dans l'attaque de Badajos, des fautes qu'il ne spécifie point. Tout ce qu'on pourrait dire en faveur de son jugement, c'est que les Français mirent quarante jours à prendre une place que les Anglais reprirent en vingt jours. Mais l'équité veut que l'on ajoute que, durant ces quarante jours, l'armée française, qui n'avait pas plus de 12,000 hommes, força un camp retranché sur la rive droite de la Guadiana, et refoula 9,000 hommes dans la place : qu'elle n'avait pas plus de six pièces de gros calibre ; qu'elle ne put investir la place, et n'eut pas le choix du front d'attaque ; qu'elle ne suffisait pas au service qu'exigeaient les progrès des travaux et pour la sûreté des troupes ; qu'elle fit précisément ce que M. J. recommande, des brèches difficiles à retrancher et à défendre ; que rien ne fut donné au hasard ; et, quant à la vigueur de l'attaque, il suffira de dire que les brèches furent pratiquées dans la courtine, et les batteries établies dans le chemin couvert ; qu'une garnison de neuf mille hommes fut faite prisonnière par une armée qui n'était guère plus nombreuse. Lorsque les Français défen-

dirent la même place, ce fut avec 4,000 hommes contre 16,000 assiégeans munis d'une formidable artillerie de siége. Ils finirent par manquer de poudre, et firent perdre à l'ennemi 5,000 hommes en vingt jours. Observons de plus qu'à Badajos les Français ne combattaient point pour l'indépendance de leur patrie, comme les Espagnols à Saragosse et à Gironne, et que néanmoins leur résistance ne fut pas moins opiniâtre, quoique plus courte, à cause de la grande supériorité des assiégeans. Depuis les perfectionnemens introduits par Vauban dans la guerre de siége, on n'a vu que rarement, si ce n'est dans cette guerre d'Espagne, des places défendues jusqu'à la dernière extrémité par des troupes régulières, sans la participation et contre le vœu des habitans. En tenant compte de tout, les *hommes du métier* auront de la peine à découvrir ces *fautes graves* que notre auteur reproche aux ingénieurs français devant Badajos.

C'est toujours à regret que l'on attaque les opinions de M. J.; et cependant, il faut bien s'y résoudre quelquefois. Tout ce qu'on lit dans ses notes sur les devoirs d'un gouverneur de place forte et sur les capitulations pourrait bien différer de la conduite qu'il tiendrait lui-même dans les circonstances qu'il suppose; il serait plus sévère envers lui-même qu'il ne l'est pour les autres, et ne craindrait pas d'outrer un peu les maximes de l'honneur, les sentimens du devoir. Il cède trop à la tentation de contredire l'auteur d'un ouvrage célèbre sur la défense des places. S'il pensait réellement ce qu'il a écrit dans ses notes, comme il n'est pas moins bon Anglais que bon militaire, nous lui demanderions si, dans la Grande-Bretagne, on tient moins à l'honneur sur terre que sur mer? ce que l'on penserait d'un capitaine de vaisseau qui amenerait son pavillon dans des circonstances analogues à celles où il

permet à un gouverneur de rendre sa place? et si une forteresse avec sa garnison est moins précieuse pour l'état qu'un vaisseau de ligne avec son équipage?

En achevant la critique du livre *Sur la défense des places*, M. J. discute et réprouve les moyens par lesquels l'auteur a cru rendre la défense supérieure à l'attaque. On peut reprocher à sa critique d'affirmer quand il fallait éprouver, de placer des dissertations là où il fallait du calcul. Un ingénieur français, M. Angoyat, a traité le même sujet plus convenablement dans un excellent mémoire *sur les feux verticaux*, etc. (1).

Il peut y avoir plus d'une erreur dans le *Traité de la défense des places fortes;* mais il fallait le réfuter autrement qu'on ne l'a fait. On ne peut nier que l'assiégeant ne pourra conduire ses attaques à découvert, si l'assiégé fait tomber continuellement sur lui une grêle de pierres et de balles; et que s'il veut se couvrir d'un blindage, il est au pouvoir de l'assiégé de détruire ce blindage avec des bombes. La question se réduit donc à savoir s'il est possible et praticable de lancer et de diriger convenablement une assez grande quantité de petits projectiles pour empêcher l'assiégeant de cheminer à découvert, et comment on doit s'y prendre pour arriver à ce résultat. C'est l'expérience qu'il faut consulter de nouveau; il s'en faut bien qu'on ait épuisé toutes les recherches à faire, on peut même dire qu'elles sont à peine commencées. On s'est beaucoup trop pressé de prononcer sur cette question; c'est un reproche que M. J. n'a pas plus évité que d'autres militaires étrangers.

Nous ne dirons qu'un mot du travail du traducteur. En

---

(1) Chez Anselin et Pochard, successeurs de Magimel, rue Dauphine, n° 9. (*Voy. Revue Encycl.*, T. XII, p. 156.)

général, sa traduction est fidèle, claire et bien écrite. Il y a cependant quelques endroits, surtout dans les notes, qui arrêteront quelques lecteurs; les hommes de l'art les comprendront, mais il faudrait, pour les militaires qui ne sont pas ingénieurs, un peu plus de clarté dans les descriptions et de correction dans les termes. Le mot *spherical case schot*, par exemple, est rendu par cette expression *mitraille sphérique* : il fallait dire *obus à mitraille*. (Voy. la *Force navale de la Grande-Bretagne*, par M. Dupin, p. 122.) Il conviendrait aussi de substituer partout nos mesures à celles de l'Angleterre, au lieu de se borner à donner une table de réduction. La *traduction* des mesures n'est pas moins nécessaire que celle des mots.

Passons maintenant à l'ouvrage de M. D'Artois. La *Relation de la défense de Dantzick, en* 1813, va nous offrir des faits moins variés et moins nombreux, mais aussi intéressans que ceux des six siéges dont M. Jones a écrit l'histoire. On trouvera, dans l'ouvrage français, outre le mérite du style, une exactitude historique, une véracité dont le caractère ne peut être méconnu, et qui porte la conviction dans l'esprit du lecteur.

On sait que la garnison de Dantzick se composa des débris de plusieurs corps de troupes échappés aux désastres de la campagne de Moscou. A l'exception de l'Angleterre, de la Russie et de l'Espagne, toute l'Europe lui avait fourni des soldats. Forte de 26,000 hommes sous les armes, au commencement du blocus, elle ne tarda pas à sentir les atteintes des maladies causées par de longues fatigues et des souffrances excessives. Au bout de quatre mois, elle était réduite à 12,000 hommes : après avoir supporté tous les maux d'un blocus de huit mois, et bravé tous les dangers d'un siége de quatre mois, au moment de la capitu-

lation, elle ne comptait plus que 8,000 soldats, dont 1,500 étaient dans les hôpitaux.

Cependant, au milieu de tant de misères, malgré la diversité des intérêts, du langage, des vœux et des opinions d'hommes qui n'étaient pas unis par une patrie commune, la discipline fut maintenue, et la fidélité ne se démentit point. Quant à la valeur, on pense bien qu'elle parut dans tout son éclat. Notre historien rend justice à tous, sans prédilection pour ses compatriotes. Il faut bien croire que cette impartialité n'est pas commune; car les étrangers ont entendu avec gratitude des éloges auxquels ils avaient droit. S. M. le roi de Bavière en a témoigné particulièrement à notre auteur toute sa satisfaction.

Pour conserver le bon esprit de la garnison, le général Rapp, gouverneur de la place, usa d'un secret d'autant plus digne d'être remarqué, que nous sommes sur le point de le perdre : son secret fut une entière publicité, une franchise sans réserve. L'ennemi répandait furtivement des proclamations pour inviter le soldat à déserter; le gouverneur faisait afficher et mettre à l'ordre toutes celles qui tombaient entre ses mains. Cette loyauté fut le lien entre toutes les parties, un principe de force, une source abondante d'affections généreuses, de dévouement, d'héroïsme. L'épreuve est belle, concluante, mais stérile : son pouvoir se réduit à éclairer l'esprit, à le convaincre, et ce sont les passions politiques qui règlent les décisions.

Une des parties les plus importantes de cet ouvrage est l'exposé des mesures administratives qui furent prises à Dantzick, surtout pendant le siége. Il s'agissait de remédier, autant qu'on le pouvait, aux maux d'une disette extrême et générale. Jamais l'économie politique ne rencontra plus de difficultés à vaincre; aucune des connaissances dont elle se compose ne demeura sans application. La profession des armes est quelquefois une excellente école

d'administration : la défense de Dantzick suffirait pour le prouver; mais les vérités de cette sorte ne sont pas du goût de tout le monde. Il est des gens qui se plaisent à croire que les talens sont isolés et s'excluent l'un l'autre, qu'un bon général serait déplacé partout ailleurs qu'à la tête des armées. Ces gens-là n'ont certainement pas lu les écrits de Vauban sur l'administration publique, et le nom de Vauban suffira pour empêcher qu'ils ne les lisent.

Il serait plus que superflu de recommander cet ouvrage aux militaires; assez de motifs les porteront à lire avec intérêt les récits d'un témoin oculaire. Ils remarqueront la défense des blokhauss de Langfuhr par les Bavarois, les exploits de la compagnie franche commandée par l'intrépide Chambure, etc. Les officiers du génie suivront l'auteur dans tous les détails relatifs à leur arme, et s'enrichiront de nouveaux faits et de nouvelles observations.

Peu de tems après la publication du livre de M. D., quelques journaux annoncèrent qu'un officier russe en préparait une réfutation. En effet, cet officier vient de publier son travail sous ce titre : *Aperçu des opérations des armées alliées devant Dantzick, en* 1813, *avec un plan de cette ville et de ses environs; Leipsick*, 1821. L'auteur étranger accuse l'ingénieur français d'avoir exagéré quelque peu la force des assiégeans; mais sa relation, écrite comme celle de M. D. d'après des documens officiels, n'est rien moins qu'une réfutation. Tout ce que les lecteurs pourront conclure, après avoir comparé les deux écrits, c'est ce qu'ils n'ignoraient point, que chacun des deux auteurs a mieux vu ce qu'il était à portée de mieux voir; que, sur quelques faits de l'attaque, il est utile de consulter l'historien russe, et que, sur tout ce qui concerne la défense, l'historien français ne laisse rien à désirer.

Le commencement et la fin de cette histoire affligent le lecteur. L'auteur a dû lier son récit aux derniers événe-

mens de la campagne de Moscou, et remettre sous nos yeux cet immense et terrible désastre. A la fin, viennent un bombardement et une capitulation violée.

L'auteur russe décrit les préparatifs et l'exécution du bombardement, et M. D. en peint les effets. Qu'on se représente une ville populeuse sur laquelle on fait tomber en un seul jour 1,000 fusées à la congrève, 800 bombes, 1,200 obus et 4,000 boulets rouges, les plus dangereux des projectiles incendiaires; les magasins de subsistances de la garnison et ceux de la ville réduits en cendre; un nombre prodigieux de maisons en feu, et point de secours; partout, cet excès du désespoir qui anéantit la pitié, parce qu'il ôte à chaque individu jusqu'au sentiment de ses propres maux. Et c'est une armée d'*alliés* qui traitait ainsi une ville alliée! rigueur inutile et sans résultat militaire, puisque la place tint encore deux mois.

Quelques écrivains complaisans ont affirmé que la capitulation de Dantzick, dont les conditions les plus essentielles furent méconnues par les alliés, après que la garnison eut exécuté de bonne foi toutes celles qui étaient à l'avantage des assiégeans, ne fut point violée. Notre auteur discute ce point de fait, rétablit la vérité et l'appuie de témoignages que les étrangers n'ont point démentis. C'est un procès terminé; ceux qui ont mérité l'ignominie, la subiront. M. D'Artois arme du burin la main de l'histoire; les caractères qu'elle va graver seront ineffaçables.

Cette relation est accompagnée d'une carte très-bien faite : il n'y manque rien de ce qui peut en rendre la lecture aussi agréable qu'instructive. L'auteur étranger n'a pas donné les mêmes soins à son ouvrage. Peut-être n'a-t-il pas été à portée de surveiller l'impression; on excusera même les imperfections de sa carte; mais son style lui appartient, et, en cela, les lecteurs penseront que l'auteur ne s'est pas assez occupé d'eux. FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

VOYAGE EN ARMÉNIE ET EN PERSE, *fait dans les années* 1805 *et* 1806, *par* P. AMÉDÉE JAUBERT, professeur de turc près la bibliothèque du roi, etc.; *accompagné d'une carte des pays compris entre Constantinople et Téhéran, dressée par M. le chef d'escadron* LAPIE, *et orné de planches lithographiées* (1).

L'AUTEUR de l'ouvrage que nous annonçons est cet intrépide voyageur qui est allé naguère chez les Kirguis pour y chercher la chèvre cachemire et en faire présent à la France. Il était déjà connu par plusieurs excursions en Turquie et en Perse, et par la part qu'il a prise à la mémorable expédition d'Égypte. De pareils titres sont bien propres à lui concilier la faveur publique, juste prix des talens et du courage, et à inspirer une entière confiance dans ses intéressans récits. Autant les lecteurs instruits se tiennent en garde contre un homme dont la véracité est suspecte, en raison même des efforts qu'il fait pour leur plaire; autant ils goûtent le témoignage d'un observateur sincère, qui a vu avec attention, qui raconte avec fidélité, et qui, écartant le merveilleux que recherche le commun des voyageurs, tire tout l'intérêt du fond même du sujet et du charme bien plus puissant de la vérité locale et de la nature toute nue. Préparé par de profondes études dans les langues des peuples de l'Orient, M. Amédée Jaubert remplissait toutes les conditions qu'on exige dans celui qui prétend ajouter à ce que nous savons déjà sur les mœurs,

(1) Paris, 1821 Un vol. in-8° de 520 pages. Pelicier et Nepveu, libraires.

l'histoire et la géographie de ces contrées. Au reste, tout ami de l'humanité doit désirer que l'on sache avec exactitude, indépendamment des préjugés acquis, quel point occupe chacune des nations du Levant, dans l'échelle de la civilisation. Les Européens n'ont que trop souvent jugé de ceux qu'ils appellent des barbares, par des préventions philosophiques ou religieuses : peut-être, oublions-nous trop que nous leur devons nous-mêmes les lumières des sciences et des arts. Aussi, les lecteurs du nouveau *Voyage en Perse* ne seront pas étonnés de retrouver quelquefois chez ces peuples, avec la douceur des mœurs, plusieurs de nos idées sociales, une sage police et des institutions utiles. Voilà ce que n'ont pu détruire entièrement la loi de Mahomet et le despotisme des Turcs. On sait, d'ailleurs, que les sectateurs d'Aly sont plus près de l'Europe moderne par leurs mœurs et par leurs goûts, que les disciples d'Omar.

Il a paru, depuis vingt ans, une multitude de relations sur la Perse et les pays environnans; leurs auteurs sont en général dignes de l'estime et de la reconnaissance publiques pour les soins qu'ils ont mis à observer et à décrire ces différentes contrées. Cependant, M. Jaubert a, sur la plupart d'entre eux, un avantage dont il a su profiter; c'est le caractère diplomatique dont il était revêtu, et qui lui donnait accès auprès de ce qu'il y a de plus considérable parmi les habitans et les hommes publics. Or, ce n'est que par l'appui des hommes puissans qu'on parvient à lever les entraves qui, en Orient, empêchent un européen d'étudier et d'observer à fond les lieux, les hommes et les choses. La communauté de langage entre le voyageur et les naturels est un autre avantage, encore plus important. M. Jaubert a pu s'entretenir en turc et en persan avec les peuplades qu'il a visitées et recueillir mille détails de mœurs qui

échappent à l'observateur privé de cet instrument, non moins précieux que le sextant et la boussole.

L'objet principal du Voyage de M. Jaubert était de s'assurer, auprès de la cour de Perse, s'il était vrai que le roi désirât l'assistance du gouvernement français contre ses ennemis. Plusieurs motifs rendaient nécessaires le secret et la diligence ; aussi n'employa-t-il que trente-cinq jours pour se rendre de Paris à Constantinople. Selim régnait alors : il reconnut le voyageur, qui avait déjà rempli une mission près de lui ; et, malgré l'influence russe, l'auteur en obtint des firmans qui devaient lui faciliter la traversée des provinces turques. Un Arménien, qui avait apporté la lettre du roi de Perse, se joignit à lui, ainsi qu'un tartare du grand Seigneur et un domestique français. Ils s'embarquèrent pour Trébizonde, d'où ils partirent incontinent pour Erze-Roum. Là, M. Jaubert fut reconnu par un certain Ahmed Agha, intendant de la douane, qui avait reçu, six ans auparavant, de l'armée française en Égypte, un accueil plein de bonté, après avoir été dépouillé par les Arabes ; et, par un heureux hasard, c'était notre auteur, alors secrétaire-interprète, qui lui avait transmis les paroles du général français. La reconnaissance d'Ahmed procura en retour à M. Jaubert les moyens d'entrer sur le territoire persan. Erze-Roum, principale ville de l'Arménie, a 70,000 habitans, et est située à peu de distance des sources de l'Araxe. Au-delà, le pays, quoique dépourvu d'arbres, est d'une extrême fertilité ; mais il est exposé aux incursions des cavaliers kourdes, peuple nomade, dont les mœurs ont du rapport avec celles des pasteurs arabes ; les rives de l'Araxe et de l'Euphrate sont désolées par les Kourdes, comme celles du Nil par les Bédouins. Pour éviter Bayazid, le voyageur, qui avait, par prudence, endossé le costume arménien, se porta vers le

montArarat(1), et arriva, à l'entrée de la nuit, dans un gros village arménien appelé Arz-ab. Le Kiahia lui défendit de passer outre, au nom de Mahmoud pacha de Bayazid. Bientôt il fut entouré par sept cavaliers armés de pistolets et de poignards, et sommé d'expliquer le but de son voyage. « Je suis Arménien, répondit-il, et je me rends à Erivan pour accomplir un pélerinage au couvent des trois Églises ». Le chef de la troupe, qui avait agi par les ordres secrets de Mahmoud, constitua les voyageurs prisonniers. M. Jaubert profita d'un moment favorable pour mettre à l'abri des recherches les papiers et les présens dont il était porteur. Une heure avant le jour, il fut amené à Bayazid. Le pacha, homme faux et cruel, feignit de lui rendre la liberté et retint prisonnier le tartare et l'Arménien. Celui-ci, mis à la torture, fut contraint d'avouer l'objet du voyage, et, bientôt après, étranglé. Le voyageur, forcé à son tour à quelques aveux, fut rassuré par les manières caressantes de Mahmoud, qui lui protesta de son zèle pour la cour de Perse, lui promit secours et protection, et lui donna même une escorte pour se rendre à sa destination. « Je te porterai, lui dit-il, dans mes mains, comme la fleur » qu'on veut garantir du souffle des vents; » et il ajouta des paroles perfides, dont M. Jaubert ne put comprendre le sens caché. Il refusa les présens d'usage; et, afin de se procurer la liste de ceux que le voyageur emportait avec lui, il poussa la dissimulation jusqu'à s'en déclarer responsable. Après ces démonstrations, toute la défiance humaine ne pouvait aller jusqu'à prévoir le dessein du pacha. Le voyageur part donc avec l'escorte des cavaliers kourdes, accompagné du tartare et de deux domestiques, mais privé

(1) Plusieurs écrivains pensent que c'est là que s'arrêta l'arche de Noé.

du secours de son guide arménien. Bientôt, l'escorte se grossit; de moment en moment, il arrivait de nouveaux cavaliers. Enfin, l'on traverse la rivière qui coule au pied du mont Ararat, et sert de frontière aux possessions turques; on met pied à terre, et M. Jaubert se félicitait déjà d'être arrivé sur le territoire persan, lorsque tout-à-coup il est enveloppé par les Kourdes : l'un le saisit par le milieu du corps, l'autre lui lie les bras, un troisième le désarme et le met en joue. On lui bande les yeux, on le renverse la face contre terre; on garrotte également ses domestiques et le Tartare, et on les transporte tous quatre dans une vallée solitaire. Quelques heures après, ils furent conduits dans un château isolé où Mahmoud les attendait; il feignit d'avoir reçu de Constantinople, quelques instans après leur départ, l'ordre de s'emparer de la personne du voyageur. Il protesta qu'on n'attenterait pas à sa vie. Il le fit jeter ensuite dans un affreux caveau, à trente pieds sous terre, avec ses trois compagnons de voyage. Ce souterrain, de cinq pieds de large sur seize de long, n'avait ni lit, ni table, ni siége; et sous le sol gisait le cadavre d'un bey, récemment assassiné par ordre du pacha.

Le matin, une faible lueur pénétra dans le puits. Le geolier leva la trappe; et, à l'aide d'une corde, il descendit pour l'usage des prisonniers, quelques onces de pain et du lait aigre : telle fut leur unique nourriture, pendant une captivité de quatre mois. L'air du cachot était étouffant et infect : de jour en jour, ils attendaient leur dernière heure. A toutes les souffrances de M. Jaubert, se joignaient encore les plaintes et les reproches de ses compagnons d'infortune. Les heures s'écoulaient lentement dans cette cruelle anxiété, lorsque plusieurs des Kourdes qui l'avaient arrêté, vinrent le chercher de la part du pacha. Celui-ci, ne comprenant rien aux papiers qu'on avait trouvés dans les cof-

fres, et ignorant l'usage des armes, des lunettes et des autres objets de curiosité, voulait en avoir l'explication. Après avoir satisfait ces misérables, M. Jaubert fut replongé dans le souterrain. Une parente du gouverneur du château, et le gouverneur même, qui avaient pris en pitié le sort de leurs captifs, venaient quelquefois leur offrir des consolations, et leur donner des nouvelles du dehors; mais le pacha avait juré leur perte. Trois mois s'étaient ainsi écoulés; leurs vêtemens étaient tout en lambeaux; le sommeil avait fui de leurs yeux, et leur situation était désespérée. Le pacha, pour éviter les reproches de la Porte ou la vengeance de la Perse, faisait courir de faux bruits; mais il hésitait encore à se défaire de ses victimes. Telle était leur horrible position, lorsque tout d'un coup la peste éclate à Bayazid. Depuis quatre-vingts ans, elle ne s'y était pas montrée. Les Kourdes succombent sous le fléau, Mahmoud en est atteint; dans son délire, il ordonne la mort des étrangers; mais il meurt lui-même, avant que sa rage fût assouvie. Son fils Ahmed lui succède, et ordonne aussi leur supplice; mais, comme il savait le gouverneur contraire à ce dessein, il trouve un prétexte pour s'en débarrasser : c'en était fait de ces infortunés. A son tour, Ahmed est frappé lui-même par la contagion. La terreur et la superstition lui font révoquer ses ordres sanguinaires; mais il périt, deux heures après, et son oncle Ibrahim est reconnu par les Kourdes. Par les soins de la parente du gouverneur, un billet de M. Jaubert, écrit à la cour de Perse, était parvenu à sa destination. Le gouverneur d'Érivan l'avait réclamé à Bayazid, et le chah de Perse ménaçait la ville de toute sa colère, si on ne le rendait à la liberté. Ibrahim effrayé consulte la Porte; en attendant, il fait sortir les prisonniers de l'horrible caveau, et leur donne une étable pour prison. Bientôt, des nouvelles ar-

rivent de Constantinople; et le pacha, fidèle cette fois aux ordres du grand-seigneur, fait reconduire honorablement M. Jaubert au camp de Youssuf pacha, qui s'avançait alors vers l'Arménie, à la tête d'une armée. C'est ainsi que notre compatriote fut miraculeusement sauvé d'une mort inévitable.

Avant de reprendre le fil de la narration, je m'arrêterai un moment sur le pays occupé par les Kourdes. Cette contrée, l'une des plus intéressantes que l'auteur ait parcourues, appartient, par moitiés inégales, aux deux empires turc et persan. Son étendue est en longueur, depuis le mont Ararat, vers le 39° degré et demi de latitude, jusqu'à la chaîne des monts Kamerin, vers le 34° degré, et en largeur, depuis la montagne d'Ormiah jusqu'au Tigre. Au nord, est l'ancienne Colchide; à l'orient, la Médie; et au midi, la Chaldée. Le Kourdistan nourrit de nombreux troupeaux de chèvres, de moutons et de bœufs, qui font sa richesse. On s'y livre aussi à l'éducation des abeilles. Les Kourdes se distinguent par une taille élevée, un teint blanc et de beaux traits. Leur corps est couvert d'un grand manteau de poil de chèvre noire, et leur tête d'un long bonnet de drap rouge, garni de glands. Tous ces nomades sont bons cavaliers; des exercices militaires, ils passent aux habitudes pastorales, et ils charment leurs loisirs par un goût prononcé pour la musique vocale. A la vérité, le chanteur le plus estimé est celui dont la voix est la plus forte et s'entend d'une parasange, comme ils le disent. Du reste, on trouve chez eux les mêmes vices, les mêmes vertus que chez les Arabes du désert : l'habitude du pillage, l'amour de l'indépendance, et le penchant à l'hospitalité. En lisant le tableau des mœurs de ces tribus, il me semblait que j'étais reporté sous la tente du Bédouin. Le Kourde ne peut se marier sans l'aveu de ses parens, quels

que soient son rang et son âge; l'autorité paternelle est pour lui inviolable. L'auteur ajoute (réflexion digne d'être notée) que le voyageur doit être d'autant plus inquiet chez les Kourdes, que la tribu qu'il traverse est plus exacte à remplir les devoirs de l'hospitalité : *Sois le bienvenu*, dit le Kourde au voyageur qui passe près de sa horde; *l'étranger est un présent de Dieu*, dit-il à ses enfans; *que rien ne lui manque, le malheur est sacré.* Et ce même homme, transporté dans les montagnes ou au désert, est un brigand farouche, qui dépouille son hôte sans pitié. Le cachet qui distingue les voleurs kourdes, est de savoir flatter et tromper celui dont ils convoitent la propriété.

Le 19 février 1806, M. Jaubert partit de Bayazid pour se rendre à l'armée turque, et il atteignit, au col de Kusseh-dag, des montagnes couvertes de neige, dont l'éclat cause, dit-on, une ophtalmie très-douloureuse à ceux qui n'ont pas un voile noir et qui négligent de se boucher les narines. Les ouragans y sont aussi très-dangereux. Les *dix mille* éprouvèrent, à ce passage, les mêmes difficultés. Youssuf pacha connaissait l'auteur personnellement; c'était le même pacha qui avait éprouvé un si funeste échec en Égypte, à la bataille d'Héliopolis : il avait pris alors une haute idée du courage et du caractère français.

L'accueil qu'il fit à M. Jaubert fut encore plus empressé, à cause de la nouvelle qu'on venait de recevoir, à Endrès, du triomphe éclatant remporté par les Français à Austerlitz? En lui promettant de le faire arriver à sa destination sain et sauf, il le mit en garde contre cette politesse et cette aménité des Persans, si vantés en Europe, mais qui manquent, disait-il, de franchise et de sincérité. L'auteur, en attendant les nouvelles de la Porte-Ottomane, visita les églises chrétiennes de cette partie de l'Arménie. Enfin, les ordres arrivèrent, et il quitta le camp des Os-

manlis, le 1er avril, avec une escorte de vingt hommes. Le troisième jour, il était à Erz-Inghian, l'ancienne Satala, sur l'Euphrate, près de l'une des chaînes du Taurus. De là, en cinq jours, il arriva auprès d'Erze-Roum. Évitant la route de Bayazid, il se porta au sud vers Khenès, Melez-ghird, et Van, qui donne son nom à une petite mer intérieure. C'est à peu de distance de la seconde de ces villes, qu'est la haute montagne dite *Seiban-dagh*, qu'on aperçoit, dit-on, de cinquante parasanges. Au pied habitent les Yézidis, tribu kourde, redoutable aux voyageurs; elle est adonnée au culte du démon, et regarde le vol et l'assassinat comme licites. Dans un défilé voisin du lac de Van, la caravane en rencontra une troupe qui, moyennant un présent, la laissa tranquillement passer. Le lac de Van a quatre-vingt-dix lieues de tour; la navigation y est très-active, et la pêche considérable. Des hauteurs couvertes d'arbres le ceignent de tous côtés; le climat y est doux, et le terrain fertile. Van est environné de jardins délicieux. Le pacha accueillit l'auteur avec distinction, et lui donna une escorte; mais, par une de ces révolutions si fréquentes chez les Turcs, il périt assassiné par un rival, trois jours après. De Van, M. Jaubert se porta à l'est vers Cotourah, dernier village de la Turquie. Bientôt on aperçoit Khoï, et l'aspect du pays change brusquement; politesse dans les manières, aisance dans les habitans, richesse et variété dans la culture, agrément du langage; tout annonce qu'on est sur le territoire persan. Khoï est une ville fortifiée, peuplée de 25,000 habitans. Le gouverneur s'épuisa en civilités pour accueillir son nouvel hôte, et lui promit de lui faire oublier, par ses prévenances, l'affreux traitement qu'il avait éprouvé chez les Kourdes. A sa première station au-delà de Khoï, le voyageur ne fut pas médiocrement surpris de trouver des logemens et des vivres qui l'attendaient,

et surtout de recevoir, à l'entrée d'un petit village, des complimens en vers, flatteurs et ampoulés, mais assez purs de langage. Après la traversée d'un petit désert, on arrive à Merend, l'ancienne Morunda, où l'on recueille l'opium et la cochenille. De là à Tauris, on compte dix-huit lieues. Les rivières qu'on traverse dans la route vont se jeter dans le lac d'Ormiah, autre mer intérieure qui prend son nom d'une ville, patrie de Zoroastre. Tauris a été bouleversée par les tremblemens de terre, et Chardin, s'il y revenait, ne reconnaîtrait plus cette ville. Les eaux du lac sont bitumineuses, et les poissons ne peuvent y vivre. De tems immémorial, le pays a été secoué par les éruptions volcaniques. L'ancien nom *Atropatêne*, comme le nouveau *Aderbidjan*, signifie *terre de feu;* et l'auteur croit que les montagnes dont j'ai déjà parlé, le mont Ararat, le Seïban et le Kusseh-dag, ont jadis vomi des flammes. Tout le pays est rempli d'eaux thermales sulfureuses, et le soufre y est abondant; enfin, l'on y trouve des sources de naphte ou pétrole, dont les habitans font usage pour s'éclairer pendant la nuit. Selon l'auteur, Tauris n'est point l'ancienne *Ecbatane*, mais la *Gaza* des Mèdes; c'est aujourd'hui la seconde ville de la Perse : elle est enceinte par des tours : la population est de 50,000 habitans. L'Aderbidjan était gouverné par le prince Abbas-Mirza, fils du chah, lorsque l'auteur arriva dans cette province. Feth-Aly-Kan, homme instruit et de mœurs agréables, qui avait accompagné M. Malcolm dans son premier voyage en Perse, était alors lieutenant du begler-beg; il fit loger M. Jaubert dans son magnifique palais, séjour délicieux, où respiraient la mollesse et la volupté; là, il ne cessait de s'entretenir des découvertes des Européens dans les sciences et des succès glorieux de la nation française, ou de la sagesse et de la gloire du roi régnant, Feth-Aly-Chah. De Tauris, le voyageur, au lieu de

continuer vers Téhéran, se porta à l'est, afin de se rendre au camp d'Abbas-Mirza, par Seidabad, Serab et Ardebil, non loin de la mer Caspienne; dans ce pays, les maisons du peuple sont bâties au-dessous du sol; c'est ainsi qu'en plusieurs endroits de l'Arménie et de la Géorgie, on voit encore les habitans loger sous terre. Ardebil est l'entrepôt des caravanes allant de Tiflis à Téhéran et à Ispahan. Là, M. Jaubert, qui avait repris le costume européen, se vit l'objet de l'empressement général et d'une curiosité importune. Arrivé au camp du jeune prince persan, il fut traité avec la plus haute distinction. Abbas-Mirza venait de remporter quelques succès sur les Russes; mais la renommée des victoires de l'armée française excitait son admiration, et il voulait en avoir le récit fidèle. Il désirait aussi s'instruire de tout ce qui s'était passé de mémorable chez les peuples anciens et chez les modernes; des événemens de l'expédition française en Égypte, de la bravoure des mamlouks, de la vie du féroce Djezzar, etc. A cette occasion, le voyageur raconte la mission qu'il avait eue, en 1804, auprès du pacha d'Acre, à la suite du général Sébastiani, et les discours singuliers que leur tint cet homme sanguinaire. Abbâs-Mirza partit pour rentrer en campagne, et l'auteur pour Khalkhal, et ensuite pour Zinghian et Sultânieh dans l'Iraq persique. La dernière ville, naguère peuplée et florissante, offre un amas immense de ruines, fruit des guerres civiles. Au-delà, est la riante vallée d'Abher que suit le désert de Cazbin. Ce pays produit du vin estimé et des pistaches. L'auteur fut témoin, à Cazbin, d'une fête brillante où l'on célébrait la naissance de trois princes du sang royal. La musique, la poésie, les illuminations, les fleurs, les danses, les parfums les plus délicieux embellisaient un repas splendide, où le vin de Chiraz était prodigué en dépit de la loi musul-

mane ; on aurait pu se croire dans un palais d'Europe. De Cazbin, il arriva en trois jours à Téhéran, capitale de la Perse, entouré d'une cavalerie nombreuse et brillante, que Feth-Aly-Chah avait envoyée au-devant de lui. L'adjudant général Romieux, parti de France après M. Jaubert pour la même mission, était arrivé avant lui à Téhéran, par la route de Bagdad; mais il avait péri par une cause inconnue. C'était une raison de plus pour voir arriver avec plaisir un nouvel envoyé français. Après les visites d'usage au visir et aux ministres, le voyageur obtint sa première audience du souverain. Il faut voir, dans l'ouvrage, le détail curieux de sa réception. Quand il fit son premier salut, il était retenu à une si grande distance qu'il distinguait à peine le trône de Feth-Aly-Chah. Le maître des cérémonies qui l'assistait l'ayant annoncé au roi, celui-ci répondit : Soyez le bienvenu; après quoi, un visir le conduisit à la salle d'audience, dont la magnificence est au-dessus de l'expression, puisque des milliers de diamans, de rubis, d'émeraudes et de saphirs, y étincelaient de toutes parts. Le roi, couvert des plus beaux diamans, avait près de lui trois de ses fils. Après la lecture des lettres de créance, l'audience dura une heure. Feth-Aly-Chah aimait à s'entretenir avec un Européen, sans le secours d'un interprète. Les jardins du palais ne sont pas, comme ceux des Turcs, plantés sans ordre et sans goût, ni surtout privés de gazon comme ceux d'Égypte; on y voit des allées qui serpentent en tous sens, ornées de bassins de marbre et de jets d'eau, des kiosks élégans, de riches tapis de verdure, et une grande variété de fleurs. Parmi les arbres, on distingue le platane, le saule, le peuplier, etc., qui entourent le pavillon mystérieux où le chah vient se rendre chaque jour. Il faut lire, dans la relation, le tableau de cette demeure voluptueuse où les plus belles

femmes de l'Asie aspirent aux faveurs du souverain. Les portraits en miniature de toutes celles qui avaient réussi à plaire, ornaient l'un des kiosks ; il y en avait un nombre considérable. La bibliothèque renferme des manuscrits précieux; l'auteur y vit un poème de la composition de Feth-Aly-Chah lui-même. Téhéran n'est devenue la capitale de l'empire que depuis 1794, sous Mehemet-Kan. Les fortifications sont médiocres, et la population peu considérable. L'air y est malsain.

C'était l'époque de la revue annuelle des troupes. Le roi voulait emmener avec lui M. Jaubert; mais une fièvre violente, causée par l'insalubrité du séjour de Téhéran, retint celui-ci à Aly-Chah-Abbas. Le premier médecin du roi, Mirza-Chefi, reçut l'ordre de veiller sur lui et de lui prodiguer tous ses soins; il y allait de sa vie propre, s'il ne rendait pas la santé au malade. Or, ce docteur lui ordonna, entre autres médicamens, du pilau, des concombres crus et des fruits verts. Un autre médecin, celui du harem impérial, lui prescrivait de se recommander au prophète Aly. Heureusement, le malade échappa à ces deux ordonnances, et guérit malgré les concombres et le pilau. Le médecin du roi avait d'abord craint pour lui la destinée de M. Romieux, qui, après avoir failli d'être assassiné par les Arabes du désert d'Orfa, et reçu du roi un brillant accueil, avait péri subitement, ainsi que son compagnon de voyage; ou bien celle de M. Outrey, vice-consul à Bagdad, et beau-frère de l'auteur, qui avait aussi été attaqué par un mal violent et subit; mais la maladie de notre voyageur, ayant une origine différente, céda bientôt aux soins de ses amis. Arrivé enfin au camp de Sultanièh, il assista, pendant quarante jours, aux parties de chasse de Feth-Aly-Chah et aux revues des troupes, tout en s'occupant de l'objet de sa mission; il obtint ensuite son audience de congé, et reçut

de magnifiques présens. Le roi assura qu'il désirait vivement entretenir avec la France des relations amicales, et promit de recevoir avec bienveillance les Français qui viendraient en Perse pour des affaires commerciales ou par curiosité. Le 14 juillet, M. Jaubert se mit en route, suivi d'une nombreuse escorte, avec M. Dupré, fils du consul de France à Trébizonde, qui était venu à Téhéran apporter la nouvelle de la paix de Presbourg, encore accompagné de Mirza-Chéfi, qui répondait toujours sur sa tête de la vie du voyageur. Sa route fut à peu près celle qu'il avait suivie en venant par Tauris, le lac d'Ormiah et Khoï. C'est en ce dernier lieu qu'il se sépara du médecin impérial; il lui garantit la vie à son tour, par un certificat de santé en bonne forme.

De là, les voyageurs se rendirent à Van, où est le couvent des Sept Églises, habité par des religieux arméniens, un peu moins rigides que des trapistes sur les plaisirs de la table. Ils passèrent ensuite un bras de l'Euphrate, près la Touzla, qu'on traverse en se soutenant avec des outres gonflées; enfin l'Araxes, qui prend sa source à peu de distance dans les mêmes montagnes que le Tigre et l'Euphrate. Arrivé à Erze-Roum, l'escorte persane quitta M. Jaubert; celui-ci fit route à Djennès, qu'il considère comme étant le même lieu que Gymnias, connu par la retraite des *dix mille* (plutôt que *Kénès* désigné comme tel dans le voyage de M. Macdonald Kinneir): ensuite, il gagna Tchiftlik, les mines d'argent de Gumach-Khâneh; enfin, le beau pays de Trébizonde; terme du voyage de M. Jaubert à travers l'Asie-Mineure. Là, il s'embarqua sur-le-champ pour Constantinople. Le mauvais tems le força de relâcher en plusieurs endroits des rives méridionales de la mer Noire, tels que Thermeh, l'ancienne Thémiscyre, patrie des prétendues Amazones,

Samsoun ou Amisus, et Sinope; ce qui lui permit d'en observer le sol, le climat et les productions. L'auteur voulut se rendre par terre à Sinope; mais les rives de l'Halys venaient d'être, le jour même, le théâtre d'un sanglant combat entre les Turcs et les habitans du Djanik, pays des Mosinœques et des Chalybes. Le pont était coupé, et les rues de Bafra étaient jonchées de morts et de blessés. Il retourne à la côte, le navire avait mis à la voile; heureusement, un vaisseau grec le recueillit et le conduisit à Sinope. Cette ancienne capitale du royaume de Pont, et qui fut la patrie de Diogène le cynique et de Mitridate, est assez connue pour passer ici légèrement sur la description qu'en fait le voyageur. Il y trouva M. Fourcade, consul de France, homme distingué par la variété de ses connaissances, et dont la fin précoce cause encore aujourd'hui des regrets aux savans, aux géographes et aux antiquaires. De Sinope, il se rendit par terre à Ineboli, s'embarqua dans ce port pour la célèbre ville d'Amastrah, où l'on trouve encore les restes d'un temple à Neptune, et la vallée du Bartin, l'ancien Parthenius, dont les bords, presque inconnus ou négligés, offrent le pays le plus fertile et le plus pittoresque. M. Jaubert arriva ensuite à Héraclée, contrée inhospitalière, où les Européens ont de la peine à se maintenir, et dont il donne une notice intéressante fournie par M. Allier de Hauteroche, consul français. Il y trouva une frégate de 40 canons, qui, en deux jours, le conduisit à Tarapia, village du Bosphore, où l'ambassadeur de France, le général Sébastiani, l'attendait pour lui faire oublier ses privations, ses fatigues et ses malheurs.

Ici finit la relation de M. Jaubert, où respire partout un ton aimable de simplicité et de vérité, qui n'exclut point le talent de peindre avec énergie ou avec grâce; il serait aisé de citer des morceaux qui présentent ces deux genres

de mérite, si cette analyse n'était pas déjà très-étendue. A la suite du voyage, on lit : 1° une notice sur le Ghilan et le Mazenderan, province de la Perse, au sud de la mer Caspienne. Ce morceau, dont le sujet est neuf, a été écrit à Téhéran par le colonel Trezel, l'un des officiers qui accompagnèrent en Perse le général Gardanne; 2° des notes de M. Lapie, sur la carte qu'il a dressée pour servir à l'intelligence du voyage, carte appuyée, entre autres matériaux, sur les routes de MM. Jaubert et Jouannin; sur celle de l'ingénieur géographe Bernard, sur les itinéraires de Bagdad à Ispahan par M. Trezel, et d'Erze-Roum à Téhéran, par MM. Fabvier et Lamy; sur la route d'Alep à Téhéran, par feu M. Trulhier; sur celles de M. J. Morier, etc.; enfin, pour la mer Noire, sur les observations si précieuses du capitaine Gauttier. La place ne me permet pas de m'étendre davantage sur cette intéressante carte, sur laquelle on pourra suivre une partie des marches de Xénophon et d'Alexandre, et qui se rattache au travail plus général et plus important que l'auteur prépare sur la Perse.

Il me reste, en finissant, à signaler au lecteur des passages très-remarquables sur les mœurs, la religion, les usages et l'état actuel de la civilisation dans cette partie de l'Arménie et de la Perse. Je citerai, entre autres, les chapitres XII, sur les Arméniens; XIV, sur les superstitions abominables des Yézidis; XVII et XXXV, sur les mœurs des Persans et sur le degré de confiance qu'on peut avoir dans leur politesse, avec un parallèle entre eux et les Turcs. Les portraits de Feth-Aly-Chah, de ses fils et de ses ministres, sont tracés de main de maître. On sera bien aise aussi de lire, dans le chap. XXVII, l'histoire du roi régnant; et, dans les chap. XXX, XXXI, XXXII XXXIII, XXXIV et XXXVIII, des considérations, soit sur la population, le commerce, la richesse et l'état militaire de l'empire persan, soit sur les

mœurs des Orientaux en général. En somme, ce voyage, quoique borné à un seul volume, n'est pas moins instructif sur la Perse, que des relations plus étendues déjà publiées; il est digne, par le style comme par le mérite des observations, d'obtenir une place distinguée dans les meilleures bibliothèques.

Outre la carte qui est fort bien gravée, l'ouvrage renferme encore sept gravures en lithographie, d'une assez bonne exécution, dont les portraits d'Abbâs-Mirza et d'Asker-Kan font partie. JOMARD, *de l'Institut.*

VIEWS OF SOCIETY AND MANNERS IN AMERICA.—OBSERVATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LES MOEURS EN AMÉRIQUE, *dans une suite de lettres, écrites par une Anglaise à un ami en Angleterre, durant les années* 1816, 1819, *et* 1820 (1).

Au milieu de l'animosité des partis qui divisent notre vieille Europe, au milieu des passions politiques que les convulsions de plus de trente années ont excitées dans tous les pays, une tristesse générale couvre notre ancien continent. On ne saurait nier le mal, quoiqu'on ne soit point d'accord sur ses causes : les factions et les opinions opposées sont toujours prêtes à accuser leurs adversaires des persécutions qu'éprouvent les uns, du manque de sécurité que ressentent les autres. Si chacun se croit dans la bonne route, chacun convient que cette route est semée d'écueils, et plusieurs, sans doute, s'arrêtent quelquefois pour se demander s'ils ne se seraient point égarés. J'aime à le croire, on veut le bien dans tous les partis; car, ce qui constitue un parti, c'est la masse d'honnêtes gens qui se sont attachés à des chefs dont les vues sont quelquefois plus pro-

(1) Londres, 1821. Un vol. in-8°.

blématiqnes : on veut le bien, mais qu'on est peu sûr de le voir devant soi! Quelle inquiétude ne ressent-on pas sur les moyens qu'on emploie, ou sur ceux qu'on invoque! Le parti qui exerce le pouvoir en Portugal et en Espagne, est opposé à celui qui l'exerce en France ou en Italie; mais, dans ces quatre pays également, serait-il possible que le parti qui gouverne ne regrettât pas d'employer les moyens rigoureux qu'il croit nécessaires à son but; que le parti qui se sent opprimé ne tremblât pas des expédiens hasardeux auxquels il se voit réduit pour recouvrer l'ascendant?

Tandis que chacun doit ressentir quelque incertitude sur l'objet qu'il se propose, le mal qu'il souffre ou qu'il inflige ne saurait être sujet au doute pour lui. Ce mal se présente partout à nos yeux : là, nous avons vu descendre dans les prisons une foule d'hommes recommandables; ici, les commissions militaires marchent à la suite des *guerillas* dispersées; les procédures secrètes des tribunaux italiens couvrent l'Europe de réfugiés, et les *ordonnances* de l'Allemagne détruisent l'ancienne gloire de ses universités. En Irlande, les insurrections des paysans, qui souffrent de la faim, sont réprimées par des supplices. En Orient, la Turquie et la Grèce présentent une scène d'horreur, les convulsions d'une agonie sur laquelle on ne peut arrêter les yeux sans frémir.

Quand le présent est si douloureux, quand l'avenir est si sombre, on trouve un indicible repos d'esprit et de cœur à tourner ses regards vers un monde nouveau, où tout est plein de bonheur et d'espérance; vers un monde nouveau, où vingt-deux républiques, débarrassées des entraves qui nous gênent, des obstacles et des doutes qui nous arrêtent dans tous nos projets de bien public,

s'avancent glorieusement vers le perfectionnement de la race humaine et la prospérité universelle. L'auteur du livre que nous avons sous les yeux, une jeune femme, mais une femme dont la raison est aussi forte que le cœur est bienveillant, a répandu sur ce tableau un charme qui sera tout puissant pour un ami de l'humanité; elle a senti vivement le bonheur du peuple qu'elle visitait, et elle le fait sentir à tous ses lecteurs.

Cette confiance dans le bonheur présent d'un peuple, trop loin de nous pour que nos jugemens sur lui ne soient pas souvent erronés, avait été singulièrement ébranlée par la publication récente des *Voyages de M. Fearon.* Aucun livre ne semblait plus fait pour inspirer une parfaite confiance, par la quantité et le choix des faits que l'auteur avait recueillis pour l'instruction de ses compatriotes, par les détails pratiques, dans lesquels il entrait sur l'établissement des émigrans, par le ton de simplicité et de franchise qui règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage, par les nobles sentimens qu'y professe l'auteur. Cependant, une clameur universelle a été élevée contre lui, d'une extrémité de l'Amérique à l'autre. On l'a accusé de s'être trompé sur un nombre infini de faits (et l'on s'est exprimé souvent d'une manière plus âpre), d'avoir décrit, comme les ayant observées, des provinces où il n'est jamais entré; d'avoir été entraîné par des intérêts de parti ou de nation, auxquels il paraissait étranger. Le critique n'a aucun moyen pour décider sur des faits contestés à une grande distance de lui; son jugement s'étend seulement sur les livres. Les Américains ne parlent jamais de ce voyageur sans passion; il paraît qu'il les a blessés dans les sentimens qui leur sont le plus chers : cependant, ce n'est point de la passion qu'on trouve dans M. Fearon; on pourrait

plutôt le soupçonner de préjugés, non politiques, mais domestiques, de ceux qui tiennent aux habitudes de la vie, et non aux partis.

L'impression que l'auteur du livre, que nous avons à présent sous les yeux, a reçue des mêmes objets, est en tout contraire à celle qu'ils ont faite sur M. Fearon. Les faits ne sont pourtant point dans une opposition aussi complète que les opinions et les sentimens des deux auteurs. Si nous supposons d'une part une humeur aigrie par l'attente trompée et les inconvéniens matériels du voyage, d'autre part, une disposition singulièrement douce et bienveillante; si nous nous souvenons que le très-court espace de tems qui s'est écoulé entre le voyage de M. Fearon et celui de notre auteur, a cependant suffi pour produire un assez grand changement de circonstances; si nous admettons enfin que les voyageurs n'ont vu ni les mêmes lieux, ni les mêmes personnes, nous pourrons, de la réunion de leurs observations, faire un tableau très-vrai, et certainement bien assez avantageux; car M. Fearon lui-même prévoit, pour l'Amérique, l'avenir le plus brillant que l'imagination humaine puisse concevoir; ce qu'il attaque dans les Américains, ce sont les dispositions morales et le goût du peuple, et nous aurions besoin de connaître à fond le caractère de l'écrivain pour nous reposer sans réserve sur cette partie de son jugement.

Dans les vingt-deux républiques des États-Unis, le travail est toujours demandé, il obtient toujours un ample salaire: toujours il fait vivre dans une grande abondance, dans un état progressif d'aisance ces classes nombreuses de la société, qui, à leur tour, font vivre, font prospérer par leurs sueurs tout le reste de la nation; tandis que, dans notre Europe, quiconque contribue de ses mains à créer la richesse est presque assuré de ne goûter jamais aucun

de ses fruits. En Amérique, tout est arrangé de telle sorte, que le perfectionnement de l'industrie profite à celui-même qui le pratique. Quand nous découvrons un mécanisme nouveau, qui permet à un manouvrier de faire en trois heures ce qu'il faisait en douze, il n'arrive point chez nous que ce manouvrier gagne neuf heures, qu'il les consacre ou à son instruction, ou à ses devoirs sociaux, ou à ses plaisirs, ou à son repos; il n'arrive pas non plus que, continuant à travailler douze heures, il gagne quatre fois davantage; non, tout le profit de la découverte va à celui qui emploie et qui paie l'ouvrier : le salaire de ce dernier ne sera point augmenté, et sa fatigue ne sera point diminuée. Mais, en Amérique, toutes les inventions de la mécanique ont directement soulagé ceux dont elles facilitent le travail. Tous ont du tems de reste pour remplir leurs devoirs de citoyens, pour connaître les affaires publiques et y coopérer, pour apprendre, dans les rangs de la milice, à défendre leur patrie, pour participer à ses fêtes. Tous, sachant lire et écrire, ont du tems de reste pour exercer leur esprit, pour apprendre l'histoire de leur pays, pour acquérir quelque teinture de la politique et de la statistique du monde, pour lire tout au moins leurs gazettes et pour les comprendre. Tous, avec de grandes habitudes d'économie et d'assiduité au travail, ont cependant assez de tems de reste pour en donner quelque partie au plaisir, sans que leur fortune et l'aisance de leur famille en soient dérangées. Tous enfin, après avoir fait une ample part de leur tems à leurs devoirs civiques, à la culture de leur esprit, et même au plaisir, trouvent encore, dans le produit de leur travail, non seulement de quoi se maintenir honorablement à leur place, mais aussi de quoi s'avancer; tous peuvent se marier de bonne heure, regarder le rapide accroissement de leur famille comme une bénédiction du

Ciel, et vieillir dans la confiance qu'ils laisseront leurs enfans dans une situation plus avantageuse que n'était la leur.

C'est en raison de cette condition si prospère de la partie travaillante de la nation, que l'Amérique libre forme un monde qui ne ressemble plus au nôtre. C'est là ce qui a donné de la dignité à l'homme du peuple, ce qui le dispose à échanger ses bons offices avec ses concitoyens, plutôt qu'à leur vendre ses services; ce qui le met au-dessus des vices grossiers, dans lesquels il ne tombe peut-être chez nous que pour s'étourdir sur ses misères; c'est là ce qui l'attache à une patrie qu'il connaît bien, à un gouvernement qu'il comprend, et sur lequel il est digne d'influer; ce qui l'éloigne de ces emportemens populaires, de ces commotions violentes, auxquels son ignorance l'expose dans notre vieille Europe; ce qui entretient entre lui et les citoyens des autres classes ce sentiment profond d'égalité qui, chez lui, est fondé sur une réalité; chez nous, sur une fiction des lois.

La classe ouvrière fait partout la grande masse des nations; elle comprend seule peut-être les neuf dixièmes de la population; mais son bonheur, en Amérique, est également assuré chez les artisans des villes populeuses des bords de l'Atlantique, chez les cultivateurs des provinces de la Nouvelle-Angleterre, où la campagne a déjà pris l'aspect de notre Europe, chez les manufacturiers de Pittsburgh, le Birmingham de l'Amérique, et chez les *settlers* ou *défricheurs*, qui forment des établissemens nouveaux au milieu des bois du territoire occidental, qui y élèvent leurs cabanes de troncs d'arbres, qui y luttent pendant quelques années avec la fièvre et les privations, mais qui, au prix de ces premiers sacrifices, sont assurés de laisser

à leurs familles un riche héritage honorablement acquis et la considération de leurs concitoyens.

Personne ne conteste cette aisance et cet avancement assuré de tout Américain qui sait et veut travailler de ses mains. M. Fearon en rend témoignage d'une manière tout aussi explicite que notre auteur. Il n'en résulte pas que l'émigrant européen, avec la même disposition, soit également sûr de faire son chemin. Celui-ci a trop à oublier et trop à apprendre lorsqu'il traverse l'Atlantique, pour qu'il ne lui reste pas beaucoup de chances à courir. Il n'en resulte pas non plus que cette classe d'Américains si nombreuse et si prospérante soit nécessairement aimable et facile à vivre. M. Fearon l'accuse d'être suffisante, jalouse intéressée, encore imbue de plusieurs des préjugés de notre Europe qu'il avait voulu fuir. Notre auteur la représente au contraire comme douée de beaucoup de bonne humeur, de bienveillance, de complaisance, comme ayant des notions claires et précises sur ce qu'il lui importe de savoir, de la modestie sur ce qu'elle ignore, comme aimant de tout son cœur sa patrie, et la faisant aimer. Sur ces grands traits du caractère national, jamais opposition n'a été plus complète que celle de nos deux écrivains : leur humeur propre, leur caractère ont sans doute décidé de leur jugement, et l'on ne peut s'empêcher de remarquer que le plus favorable des deux doit être aussi le plus aimable. Le hasard ne leur a peut-être point aussi fait rencontrer également des caractères avec lesquels ils eussent de l'analogie; mais surtout on doit observer que M. Fearon peint les Américains, tels qu'ils ont dû être une fois, d'après toutes les circonstances données, et notre auteur, tels qu'ils doivent devenir. Le portrait donné par M. Fearon sera d'autant plus vrai, qu'on regardera plus en arrière,

et celui de notre auteur, qu'on regardera plus en avant. Nous sommes dans une période de transformations; le progrès est évident, il est incontestable; l'aisance, les lumières, la liberté, doivent produire les vertus et l'amabilité : on peut n'être pas d'accord sur le point de l'échelle où l'on est parvenu, mais on ne contestera ni le niveau d'où elle part, ni celui où elle arrive.

On se tromperait sans doute beaucoup, si l'on attribuait à la seule liberté, à la forme seule du gouvernement, cette prospérité dont jouit l'Amérique. On aurait beau transporter sur notre continent ses constitutions si équitables et si libres; cela ne suffirait point pour rendre l'aisance et l'espérance à toutes les classes de citoyens, et pour élever le manouvrier presque au niveau du gentilhomme. C'est plus encore sous le rapport de l'économie politique que sous celui du droit constitutionnel, que l'Amérique diffère de tout le reste du monde. Ses avantages sont ceux d'une nation jeune, d'une nation qui possède une étendue immense de terres incultes, et qui peut verser sur elles tout le superflu de sa population. Tout le territoire occidental, jusqu'à l'océan Pacifique, n'attend que la main de l'homme pour se couvrir de richesses. En Europe, au contraire, la liberté la plus entière ne suffirait pas pour réparer tous les maux résultant d'une ancienne civilisation, et même d'une longue prospérité; elle n'empêcherait pas qu'on ne vît, d'une part, des richesses colossales, de l'autre, une misère dégradante; elle n'augmenterait pas la demande du travail et n'assurerait pas, par conséquent, à l'ouvrier, un salaire plus équitable; elle n'éteindrait pas d'énormes dettes publiques, qui peut-être furent contractées imprudemment, mais qui n'en sont pas moins des dettes; elle ne fournirait pas immédiatement une ressource à ces milliers de familles qui vivent de la distribution des deniers

publics, et pour qui l'économie du gouvernement serait aussi fatale qu'elle serait avantageuse au contribuable.

Le sujet des couronnes britanniques ne saurait considérer sans un œil d'envie le citoyen américain; mais les maux qu'il éprouve et ceux dont il se sent menacé ne seraient point soulagés ou évités, quand même les dépenses du pouvoir exécutif seraient réglées à Londres comme à Washington, où le président des États-Unis ne coûte annuellement à la nation que six mille livres sterling, et chaque secrétaire d'état ou ministre à portefeuille, que mille livres; quand même toutes les places ne seraient désormais données qu'au mérite, ou quand même leur salaire compenserait à peine le travail qu'elles exigent, et cesserait d'être un moyen d'influence ou de corruption ministérielle. La nation devrait pourvoir à l'existence de plus de cent mille familles que ces réformes auraient ruinées; elle n'en demeurerait pas moins chargée d'une dette énorme, et elle verrait toujours, comme elle voit aujourd'hui, sa population rurale expulsée de ses foyers par la réunion des petites propriétés en grands domaines, sa population manufacturière dépendant de toutes les chances du marché de l'univers, mourant de faim une année, l'autre abondamment repue, sans pouvoir jamais compter sur l'avenir.

Mais, si la liberté n'a pas créé seule les circonstances heureuses où se trouve l'Amérique, seule elle a permis d'en recueillir les fruits : seule elle a donné à la nation un élan dont le monde ne présente pas d'autre exemple. Le continent presque de l'Amérique a reçu de la nature des avantages égaux à ceux dont jouissent les États-Unis; la plus grande partie des colonies espagnoles et portugaises a même été bien plus favorisée par elle; mais le rapide accroissement de la population, mais l'aisance universelle,

le progrès rapide de la moralité, des lumières, du bonheur de tous, ne se voient que dans les vingt-deux républiques anglo-américaines.

La comparaison avec les deux vastes contrées limitrophes est plus frappante encore. Le Canada coûte à l'Angleterre beaucoup plus qu'il ne lui rend. Le bas Canada est peuplé de Français du tems de Louis XV, race que nous avons oubliée, et qui nous étonnerait fort par son contraste avec les Français d'aujourd'hui, si elle avait conservé assez de curiosité pour se montrer quelquefois en Europe. On a eu soin d'entretenir chez elle une superstition aveugle, une haine acharnée contre des voisins plus fortunés, une crasse ignorance, qui garantissent sa fidélité; mais ce n'est pas tout que d'être fidèle au roi, il faudrait encore lui être utile, et le Canadien reste pauvre et paresseux, comme il reste ignorant et obéissant. Le haut Canada est peuplé de colons transportés à grands frais par le gouvernement britannique: ceux-ci, dans un pays tout semblable à celui où les Américains prospèrent, nous sont représentés par notre auteur, comme indolens, découragés, mécontens, et hors d'état de faire aucun progrès. La Louisiane, plus favorisée par la nature, était demeurée plus reculée encore; mais treize ou quatorze ans d'union avec l'Amérique libre lui ont communiqué une vigueur nouvelle, et ce pays, si long-tems opprimé, est aujourd'hui l'un des plus prospérans de toute l'Union.

Comment, en effet, un gouvernement tel que celui de l'Amérique libre, n'assurerait-il pas la prospérité du peuple qui lui est soumis? Il a trompé tous les calculs des spéculateurs politiques, qui souvent croient s'élever aux théories les plus sublimes, quand ils ne font que se traîner sur des expériences mal faites. Il a dépassé toutes les espérances de ceux qui s'intéressent à la conservation de la di-

gnité de l'homme, aux progrès de la moralité, comme à ceux de la liberté.

Les États-Unis d'Amérique ont démontré qu'un gouvernement peut être simplement et uniquement l'expression de la volonté nationale, sans hérédité, sans aristocratie, sans balance de priviléges, et que, pour être tout entier à la nomination du peuple, il n'en est ni plus orageux, ni moins scrupuleux à respecter tous les droits. Les législateurs de l'Europe se sont attachés à maintenir un exact équilibre entre les partisans de l'autorité monarchique, qui ont voué leur amour au représentant héréditaire de la nation, les hommes puissans par leurs noms et leurs richesses, avec toute la clientèle de l'aristocratie; enfin, les hommes et les intérêts nouveaux, avec toute la masse du peuple. Ceux de l'Amérique ont rejeté toutes ces distinctions; ils ont tout confondu; ils ont supprimé tout équilibre; et cependant, les factions se sont éteintes, au lieu de redoubler d'animosité.

La république américaine, après une guerre de révolutions, hérita de tous les germes de dissentions et de passions politiques qui s'étaient déjà développés dans les colonies. Les partis qu'on nommait improprement *fédéraliste et démocrate*, conservèrent plusieurs années toute la rancune des *Whigs* et des *Torys* qui avaient long-tems divisé l'Angleterre. Ils ont complétement disparu aujourd'hui devant le pouvoir bienfaisant, uniforme, conciliant, d'une élection directe, fréquente et uniquement populaire.

Quelques hommes, adoptant les principes de J.-J. Rousseau, avaient cru trouver la perfection sociale dans une fédération de pures démocraties; bientôt, cependant, leur projet avait été rejeté comme inexécutable, et, pour le combattre, on s'était moins attaché aux vices de la démocratie pure qu'à l'axiome de politique qu'on croyait démontré, *qu'il était impossible de conserver la souveraineté*

locale dans les provinces, sans que chacun, dans les grandes crises, sacrifiât l'intérêt commun à son intérêt particulier. L'Amérique n'est point une démocratie, mais une grande république représentative, qui en contient vingt-deux autres de même nature. Ce sont autant d'états dans l'état, et jamais leurs pouvoirs ne se croisent, ne se heurtent, ou ne se contrarient. L'action fédérale et l'action cantonnale se maintiennent entières l'une à côté de l'autre, sans que le patriotisme du citoyen de Connecticut ou de Tenessée nuise jamais à son patriotisme, comme citoyen de l'Union.

D'autres convenaient que les gouvernemens populaires et fédéraux pouvaient vouloir le bien, mais prétendaient qu'ils seraient toujours faibles, toujours incapables de lutter avec les difficultés de la politique; tandis que l'on a vu, dans la dernière guerre, les Américains se relever de leurs premiers revers, sans un moment d'hésitation ou de trouble, se créer des ressources inattendues, repousser glorieusement les forces du plus puissant empire, et conquérir sur des soldats, par les armes des citoyens, une paix honorable.

En observant mieux l'Amérique, on s'aperçoit bientôt que ce n'est pas la guerre seule qui a mis à l'épreuve la sagesse et la force de son gouvernement. Il est appelé à lutter avec des difficultés que nos états d'Europe connaissent à peine, et qu'ils seraient hors d'état de vaincre. On ne peut plus considérer les Américains comme un peuple de cultivateurs, ayant des mœurs simples, des habitudes tranquilles, qui, ne se réunissant jamais, n'ont jamais d'occasion de s'agiter. Leurs grandes capitales, bâties le long des côtes de l'Atlantique, le disputent à nos plus belles villes d'Europe, en richesses et en population; et la police qui suffit pour New-Yorck, Boston, Philadelphie et Baltimore, suffirait pour nos grandes cités. Ces capitales ont éprouvé,

dans les dernières années, un choc violent par le bouleversement du commerce, et la ruine de presque tous ceux qui s'y étaient adonnés; mais les convulsions qui atterrent nos états débiles, n'affectent point la vigueur de ces heureuses républiques.

Au reste, ce ne sont pas tant les hommes rassemblés que les hommes épars, qu'il est difficile de gouverner par des lois libérales. Qu'on se représente ces familles de cultivateurs qui s'enfoncent tous les jours davantage, dans des bois interminables, qui y déposent dans des cabanes toutes ouvertes, sous la seule garde de leurs femmes et de leurs enfans, des richesses d'un transport facile, et qu'ils ont en effet charriées eux-mêmes pendant plusieurs centaines de milles. Les cultivateurs, cependant, sont précédés dans leurs progrès vers l'occident par l'écume de la population, par une bande de chasseurs, de bergers, de maraudeurs, auxquels le frein le plus léger des lois est devenu insupportable. Nous croirions à peine pouvoir protéger ces familles paisibles et souvent opulentes, contre les déprédations qu'elles semblent aller chercher, par tout le cortége de nos tribunaux, de nos huissiers et de nos gendarmes. Le gouvernement américain y réussit, sans bruit, sans appareil, presque sans dépense; mais, devant lui, les difficultés se dissipent, comme les nuages s'enfuient devant le soleil.

Une longue expérience a fait connaître à l'Europe toute la violence et tout le danger des passions religieuses, la fureur avec laquelle les hommes se haïssent, se persécutent, se font la guerre, pour des dogmes que souvent ils n'entendent pas, et que la profession de foi qu'ils se demandent réciproquement ne rendra ni plus ni moins vrais. Chez nous, quand deux religions sont en présence, toute la fermeté de nos gouvernemens militaires est souvent

impuissante pour arrêter l'effusion du sang. L'Amérique a été originairement peuplée par des sectaires échappés aux persécutions; leur zèle était exaspéré par les maux qu'ils avaient soufferts ; plusieurs, avant de succomber, avaient été persécuteurs, et ils portèrent dans leurs nouvelles demeures ces mêmes doctrines pour lesquelles ils avaient joyeusement versé le sang de leurs frères. Dans le Maryland, on chérissait encore la mémoire de la féroce épouse de Philippe II, dont la province porte le nom. Dans la Nouvelle-Angleterre, le *Covenant*, qui coûta la vie à Charles I, était encore gravé dans tous les cœurs. Dès-lors, toutes les sectes ont multiplié en Amérique ; des missionnaires de toutes les espèces n'ont cessé de prêcher leurs doctrines opposées, avec la plus entière liberté. Plusieurs avaient un intérêt pécuniaire, aussi bien qu'un intérêt d'amour-propre, à exciter jusqu'au fanatisme les passions religieuses de leurs auditeurs. Souvent, ils ont égaré la raison de leurs sectateurs les plus ignorans, et surtout des pauvres nègres, qui s'attachent toujours de préférence aux plus enthousiastes et aux plus absurdes. Cependant, le fanatisme religieux n'a pas causé une émeute en Amérique : il n'y a pas produit une violence ou une injure.

Les écrivains politiques américains, employant la langue anglaise, et se formant sur des modèles britanniques, avaient adopté toute l'amertume que des querelles héréditaires et le souvenir de sanglantes guerres civiles ont dû nourrir entre les partis, en Angleterre et dans ses colonies. Le parti fédéral, qui forma long-tems une opposition puissante, attaqua le gouvernement dans ses écrits, avec un degré de violence qui semblait menacer jusqu'au lien social ; la presse ne cessa de jouir de la liberté la plus illimitée ; le gouvernement s'en fia, pour sa justification, à la lumière qu'il laissait luire sur tous ses actes ; la con-

fiance publique ne fut jamais ébranlée, l'obéissance ne fut jamais ralentie.

Les États-Unis contiennent dans leur enceinte le plus grand mélange de races d'hommes qu'on voie nulle part réunies sous la même domination. Les Anglais, les Écossais, les Irlandais, s'y distinguent encore par beaucoup de traits qui marquent leur première origine, et qui rappellent les préjugés qu'ils nourrissaient les uns contre les autres. Dans les états de New-Yorck et de New-Jersey, des colonies allemandes et hollandaises ont conservé, après cent cinquante ans, leur langue, leurs usages et leur caractère national. La cession de la Louisiane et des Florides a rangé sous la domination des États-Unis de grandes peuplades, françaises et espagnoles. On retrouve de loin en loin, dans tout le territoire de l'Union, des villages de naturels du pays, ou Indiens de la race rouge, qui n'ont point voulu vendre leurs terres, et qui sont protégés par les lois, quoiqu'on n'ait réussi jusqu'à présent à leur faire faire presque aucun pas dans la civilisation. Le mélange de la race noire, sur lequel nous reviendrons bientôt, présente de bien plus grandes difficultés encore au gouvernement. Enfin, l'Amérique a été ouverte aux émigrans de toutes les nations de l'Europe, et le plus souvent nous n'avons rejeté sur ses côtes que la partie la plus dangereuse de notre population. De quelle vigueur l'administration n'aurait-elle pas besoin chez nous, pour contenir des races si variées, pour arrêter le choc de leurs préjugés ou de leurs passions, pour les faire toutes tendre vers un même but? Cette tâche si difficile est accomplie en silence, par un gouvernement sans armée, sans archers, sans police, par un gouvernement électif, qui n'est que l'expression de la volonté du peuple, et qui lui doit toute sa force.

L'esclavage enfin, l'esclavage, legs funeste, laissé à

l'Amérique par l'Europe, est encore maintenu par les lois dans dix des vingt-deux républiques de l'Union, et le gouvernement britannique l'avait originairement établi dans toutes. L'esclavage, fatal à tous les peuples qui l'ont admis dans leur législation, est, de l'aveu de tous les Américains, le ver rongeur de leur république, le plus effrayant des défauts de leur ordre social, le seul qui puisse les menacer de calamités épouvantables. La couleur de la peau des malheureux Africains redouble en même tems et leur humiliation, et les dangers qu'ils font courir à leurs maîtres. C'est un uniforme qu'ils ne peuvent déposer; il appelle sur eux les outrages, et les avertit en même tems de leur nombre croissant et de leur force. Les Américains assurent qu'ils ne cessent point de songer à faire cesser cette difformité, dont ils rougissent et dont ils tremblent. Jusqu'à ce qu'ils y aient réussi, l'esclavage semble demander, pour la sûreté des maîtres, le déploiement d'une force militaire, qui inspire la terreur à un corps si nombreux et si ennemi des lois. Les paysans irlandais, quoique cruellement opprimés, ne sont point esclaves; mais, sans l'appui des régimens britanniques, les propriétaires de terres, en Irlande, auraient depuis long-tems succombé sous leur vengeance. Le planteur de Virginie ou des Carolines, sous la protection de sa république, dort au milieu de ses esclaves nègres, avec une sécurité que les seigneurs irlandais ne connaissent point depuis plusieurs siècles.

Qu'on nous permette, en prenant congé de l'auteur qui nous a suggéré ces réflexions, de remarquer qu'aujourd'hui il est absurde de dire que les gouvernemens républicains sont inadmissibles dans les grands états. Sans doute, il est sage et honorable de chérir et de défendre le gouvernement de sa patrie; mais c'est lui faire tort que d'employer pour lui des sophismes si grossiers, qu'ils se retournent aussitôt

contre celui qui les énonce. La république des États-Unis, qui s'étend sur quatre cents degrés carrés, ou dix fois l'étendue de la France, a déjà vu naître sur le nouveau continent d'autres républiques non moins vastes qu'elle; nous sommes déjà arrivés au tems où, quant à l'étendue du moins, ce sont les grands états qui sont républicains, et les petits qui sont monarchiques : ne continuons donc pas à parler, comme si nous n'avions jamais vu de mappemonde. Quand un Américain du nord, un Colombien, un citoyen de Buenos-Ayres, viendra visiter nos contrées, et que nous lui ferons admirer nos capitales, nos arts, notre luxe, nos théâtres, nos manufactures, et les monumens, et les chefs-d'œuvre de tout genre dont notre Europe est ornée, nous devons désormais nous attendre à ce qu'il nous dise : « J'entends; vous devez sans doute toutes ces choses à vos constitutions monarchiques, et il paraît bien, en effet, qu'elles conviennent mieux à vos petits états d'Europe; mais, pour nos vastes contrées, pour des pays dont l'étendue dépasse tellement celle de vos plus grands empires, nous ne saurions y maintenir l'ordre et la paix, sans une force intérieure qui anime également toutes les parties de ce grand tout, qui se retrouve en tout lieu, qui soit partout conforme à l'intérêt et au sentiment populaire; et cette force, l'expérience nous montre qu'elle ne peut exister que dans un gouvernement républicain. »

J. C. L. DE SISMONDI.

HISTOIRE DU DROIT ROMAIN, *suivie de l'Histoire de Cujas;* par M. BERRIAT-SAINT-PRIX, professeur de procédure civile et de droit criminel à la Faculté de droit de Paris (1).

ON connaîtrait fort mal l'histoire d'un peuple, si l'on se contentait d'étudier les événemens militaires et les révolutions politiques qui ont influé immédiatement sur ses destinées, sans approfondir les institutions morales, les lois civiles et pénales de ce peuple, en les suivant dans toutes leurs vicissitudes. Quel autre moyen de connaître la liberté, la civilisation, les mœurs d'une nation, si ce n'est de chercher dans ses annales les développemens de la législation, qui est la théorie des lois et de la jurisprudence, qu'on peut regarder comme la législation mise en pratique? Combien cette étude n'offrira-t-elle pas d'intérêt, surtout si l'on aperçoit dans la marche législative du peuple dont on veut examiner l'histoire, la simple application des principes de l'équité naturelle? Or, ce noble caractère se rencontre souvent dans les lois romaines; elles lui doivent l'honneur d'avoir traversé les siècles, pour venir éclairer de leur vive lumière la législation des peuples modernes. La barbarie n'a pu les anéantir; le fanatisme le plus aveugle n'a pas empêché les nations qui ont voulu de bonnes institutions judiciaires de se rapprocher de celles des Romains. Les victoires du peuple-roi ont passé; quelques pages de l'histoire seules nous en conservent le souvenir: ses lois restent, et nous appartiennent. Leurs principes sont les fondemens de nos codes, et doivent nous convaincre de l'immense différence qui existe, pour le bonheur et la

(1) Paris, 1821. Un volume in-8°. Nève, libraire de la Cour de cassation, salle neuve du palais de Justice, n° 9.

véritable gloire de l'humanité, entre un peuple conquérant et un peuple législateur.

Je me propose de suivre, dans cet article, les progrès de la législation romaine, en conservant l'ordre établi par M. Berriat-Saint-Prix; et si je suis obligé de mêler à mes justes éloges quelques réflexions critiques, je lui présenterai mes observations en me rappelant que naguère j'étais encore assis sur les bancs de ses élèves.

L'Histoire du Droit romain de M. Berriat-Saint-Prix est partagée en cinq grandes divisions. 1° Les *sources du droit romain*; 2° les *auteurs du droit*; 3° le *corps du droit*; 4° les *observations diverses sur le droit romain*; 5° les *tableaux relatifs à l'histoire de ce droit.*

Dans la première section, l'auteur traite des différentes espèces de lois romaines. On sait, en effet, que les changemens qui arrivèrent dans la constitution politique de Rome amenèrent aussi plusieurs systèmes de législation. Sous le titre de *lois* proprement dites, on range les lois royales, ou *droit civil Papyrien*, les lois des Douze Tables, et enfin les lois faites par le peuple. Ensuite, venaient les *senatus-consultes*, ou arrêtés du sénat, relatifs aux affaires générales de l'état, les *décrets* ou arrêtés du sénat, qui concernaient les affaires particulières ou de simples citoyens, et le *senatus auctoritas*, ou la décision dont l'exécution avait été paralysée par le *veto* des tribuns.

Les constitutions impériales, les pragmatiques, les mandats, les rescrits, les édits des préteurs, les réponses des jurisconsultes, et plusieurs autres dispositions législatives, se succédèrent, et finirent par se compliquer tellement, que les empereurs se crurent obligés de choisir et de rassembler dans des collections sanctionnées par leur autorité les lois qu'ils voulurent maintenir en vigueur. Ces collections furent appelées *codes*, mot dérivé de *codex*, arbre,

parce qu'on les écrivait sur des tablettes faites avec la tige des arbres, et que les constitutions impériales étaient ordinairement gravées sur des tablettes, tandis que les décisions des jurisconsultes étaient écrites sur des membranes ou feuilles de parchemin.

Les empereurs qui méritèrent une plus grande réputation, comme législateurs, sont au nombre de trois : Adrien, Théodose le jeune, et Justinien. Ils réunirent ensemble beaucoup de textes d'anciennes lois, en les révisant pour les mettre en rapport avec les institutions de leur tems. Ainsi, Adrien fit composer, vers l'an 130 ou 134 de l'ère chrétienne, par le jurisconsulte Salvius-Julianus, le corps de droit connu sous le nom d'*édit perpétuel.* Il se servit, pour rédiger cet édit, des dispositions les plus sages comprises dans les édits des anciens préteurs, et força les nouveaux à s'y conformer, en leur interdisant le droit d'en faire à l'avenir. Adrien mit ainsi fin à un grand abus, puisqu'il établit des règles uniformes et indépendantes de la volonté arbitraire des magistrats. Aussi, l'édit perpétuel a-t-il joui long-tems de l'estime des plus célèbres jurisconsultes; il fut enseigné dans les écoles publiques, sous le titre d'*edictum perpetuum, jus perpetuum, jus indubitatum, etc.*

L'édit perpétuel devint la proie des commentateurs, qui parvinrent à en obscurcir les dispositions les plus claires, au moyen des interprétations subtiles qu'ils lui prêtaient. Il eut néanmoins force de loi, pendant trois siècles ; mais on retombait peu à peu dans le chaos qu'il avait fait cesser. Les ouvrages se multiplièrent tellement sur cet édit et sur les constitutions des empereurs, ajoutées, pendant ce long espace de tems, à la compilation d'Adrien, qu'il fallut soumettre la législation romaine à une nouvelle révision. Théodose le jeune, ou plutôt sa sœur Pulchérie, fit travailler à un choix des constitutions publiées depuis Cons-

tantin, c'est-à-dire, depuis l'époque où les codes grégorien et hermogénien cessèrent d'avoir force de loi. Cette compilation fut faite par huit jurisconsultes, et mise au jour, l'an 438 de l'ère vulgaire, sous le nom de *Code Théodosien.* Ce code fut observé en Orient jusqu'à Justinien, et en Occident, du moins, dit M. Berriat-Saint-Prix, dans la Gaule méridionale, jusqu'aux conquêtes des Visigoths, et jusqu'à la promulgation de l'espèce de corps de droit d'Anien (1). Jacques Godefroy a donné une édition du code théodosien; et, malgré les vices que l'on rencontre dans ce corps de lois, et qui sont dus, pour la plupart, à l'extrême ferveur de Théodose pour la propagation de la foi chrétienne, il n'en est pas moins un monument fort curieux de la législation romaine.

Dans le siècle suivant, l'empereur Justinien entreprit de reconstruire le vaste édifice de la législation. Tribonien reçut l'honorable mission d'examiner les anciennes lois, pour conserver celles qui lui paraîtraient utiles, et abroger les autres. Quoique ce jurisconsulte ait laissé une réputation fort décriée sous les rapports de l'ambition, de l'avarice et de la corruption, l'on ne peut se dissimuler qu'il ne fût en état de bien s'acquitter de cette tâche importante. Il s'associa plusieurs professeurs, et publia d'abord, au nom de Justinien, un nouveau code des lois et des décisions des empereurs. Il s'occupa ensuite avec ardeur de la com-

(1) On sait qu'Anien était référendaire d'Alaric, et que ce fut par ordre de ce roi des Visigots qu'il publia, en 506, son Abrégé des lois. Les cinq premiers livres du Code de Théodose se trouvent dans le *Breviarium* d'Anien. On ignorait jusqu'à présent la date certaine de la promulgation du Code Théodosien en Italie. Un nouveau manuscrit, découvert à Milan, par M. Clossius de Tubinge, prouve d'une manière incontestable que c'est en 443 qu'elle a eu lieu, comme l'indique un procès-verbal du sénat romain qui constate la réception de ce code en Occident. (Voyez la *Thémis*, T. III, p. 185 et suiv.)

position des *Pandectes*, ou *Digeste*, c'est-à-dire d'un grand extrait méthodique des meilleurs ouvrages de droit des anciens jurisconsultes.

Justinien reconnut que ces immenses compilations n'étaient pas susceptibles d'être mises entre les mains des jeunes gens. Son désir d'étendre l'étude des lois le porta à faire faire, par le soin de Tribonien, un livre qui pût servir comme d'introduction au digeste et au nouveau code. Cet ouvrage fut publié sous le titre d'*Institutes*, et renferme beaucoup de dispositions prises dans les autres ouvrages publiés auparavant, sous le même titre, par Caïus, Ulpien et Marcien.

Les travaux législatifs de Justinien ne s'arrêtent pas à ces compilations. On lui doit encore les *cinquante décisions* par lesquelles il fixa la jurisprudence sur cinquante questions qui embarrassaient les juges. Enfin il publia, sous le le titre de Novelles (*novellæ*), un grand nombre de nouvelles constitutions, contenant des dispositions additionnelles ou dérogatoires à ses compilations. Aussi, cet empereur est-il en grande vénération auprès des jurisconsultes; Heineccius s'écrie, en parlant de lui : *Princeps sinè exemplo maximus.* Les historiens n'ont pas toujours partagé cette admiration. Sa vanité qui le portait à enjoindre *d'adorer son éternité*, à qualifier sa personne d'*os divinum*, et ses lois de *divina oracula*, *divinos afflatus*, les persécutions qu'il fit éprouver à Bélisaire, son mariage avec la comédienne Théodora, ternissent certainement la gloire de son règne. Mais, quelle que soit l'idée qu'on se forme de Justinien, il faut se rappeler qu'il encouragea l'étude des lois, et que son nom est lié à des ouvrages dont le mérite éternisera la mémoire du prince qui les a publiés, quoiqu'on y trouve l'esclavage conservé, mais avec plusieurs modifications favorables aux affranchissemens, et quoiqu'on y ren-

contre une multitude d'obscurités, de subtilités, d'inutilités, et même de contradictions pour le moins apparentes.

Sous les règnes des empereurs qui occupèrent le trône depuis Auguste jusqu'à Justinien, plusieurs grands jurisconsultes professèrent le droit, et furent les fondateurs de différentes écoles ou sectes qui, sur divers points, étaient partagées d'opinions et de principes. Les plus célèbres de ces jurisconsultes sont Papinien, Paul, Julien, Caïus, Pomponius Scœvola, Modestin, Labéon et Capiton. M. Berriat-Saint-Prix donne sur chacun d'eux des détails qu'il serait trop long de rapporter ici. Il suffit de dire que plusieurs furent persécutés par les soldats qui s'emparèrent tour à tour du trône, durant la décadence de l'empire romain.

Parmi les chefs des écoles dont nous venons de parler, il faut mettre au premier rang Labéon et Ateïus Capiton. L'un fut l'ami sincère de la liberté ; l'autre sacrifia sur l'autel du pouvoir. Tacite nous a tracé le parallèle de ces deux jurisconsultes. « Capiton, dit-il, s'éleva dans Rome par la science des lois. Il avait pour aïeul un centurion de Sylla, et pour père un préteur. Auguste se hâta d'en faire un consul, afin que, par la dignité de cette magistrature, il éclipsât Labéon, son rival de gloire; car le même siècle vit fleurir ces deux ornemens de la paix. Labéon, républicain incorruptible, a joui d'une gloire plus pure; Capiton, plus courtisan, obtint plus de faveur. L'un, qu'on ne laissa pas avancer au-delà de la préture, tira de cette injustice un lustre nouveau; l'autre parvint au consulat, et demeura chargé de la haine publique. » Les suffrages de Tacite ont vengé Labéon de l'oubli de l'empereur. Il était digne d'un homme qui se rappelait encore les beaux tems de la république romaine, de préférer l'assentiment des citoyens vertueux aux faveurs du pouvoir.

Les écoles des jurisconsultes se perpétuèrent, et répandirent le goût de l'étude des lois. Trois villes furent renommées pendant long-tems pour l'instruction que les jeunes gens allaient y puiser sur le droit. Ces villes sont Béryte, Rome et Constantinople, d'où les connaissances se répandirent, et firent, à un certain degré, fleurir la jurisprudence, dans des tems où les autres sciences n'étaient presque plus cultivées, et où l'abandon des choses dignes d'occuper le génie de l'homme annonçait la grande catastrophe qui plongea pendant plusieurs siècles l'esprit humain dans la plus stupide ignorance.

En effet, il est à remarquer que l'étude de la jurisprudence est la seule qui n'ait pas été tout-à-fait anéantie pendant la durée du moyen âge. Les lois romaines conservèrent en partie leur autorité, se répandirent peu à peu dans l'Occident, et finirent par pénétrer dans les contrées germaniques. Les savans sont divisés d'opinion relativement au droit qui s'introduisit d'abord chez les peuples de la Gaule. Les uns pensent que, lors de la grande révolution qui précipita les nations du Nord sur l'Occident, les vainqueurs permirent aux vaincus l'usage du droit de Justinien, qu'ils trouvèrent établi dans les provinces conquises. D'autres pensent au contraire qu'il s'agissait du droit antérieur à Justinien, et se fondent sur les trois corps de lois tirés de la législation romaine en vigueur avant l'avénement de cet empereur au trône, et qui furent publiés, pour une grande partie des provinces occidentales de l'empire, trente années environ avant la confection du *Digeste*.

Quelque bizarre que paraisse aujourd'hui ce système de gouvernement qui permettait à chaque individu de suivre la loi de ses pères, sans soumettre tous les citoyens d'un même état ou d'une même province à une législation unique, il n'en est pas moins vrai que, pendant long-tems, le Lom-

bard, demeurant dans le même pays que le Romain, ne reconnaissait pas d'autre loi que celle de la nation dont il était originaire. Cette différence existait aussi pour le Franc, le Bourguignon, le Goth, qui vivaient ensemble dans la même contrée, soumis à des droits personnels et différens. Cette espèce de privilége dérivait de l'attachement que les Gaulois et les nations de race germanique conservaient pour les institutions de leurs ancêtres; attachement qui est attesté par les monumens contemporains. Un pareil peuple ne change pas facilement de lois ; néanmoins l'influence des institutions des peuples voisins se fera nécessairement sentir, si elles sont plus conformes à l'ordre social, et finira par agir sur l'esprit d'hommes sortis de l'état sauvage dans lequel ils vivaient d'abord. M. de Savigny, dans son *Histoire du droit romain dans le moyen âge* (1), pense que le noble désir de favoriser la liberté publique, en laissant chacun maître de se régir par la loi de ses pères, ne peut être supposé à ces peuples demi-barbares, et que le système des droits personnels n'a pas existé dans tous les tems chez les nations germaniques. Comme lui, nous croyons que cette institution n'a pu dater que de l'époque où les peuples se sont mêlés par masses. Elle aura résulté des conventions réciproques des immigrans et des nations auxquelles ils venaient se réunir.

Quoi qu'il en soit, et malgré le peu d'empressement que les Romains semblaient apporter à la propagation forcée de leurs lois dans les provinces de la Gaule et de la Germanie, elles ont fini par être en partie adoptées par les individus de toutes les nations qui habitaient le même ter-

---

(1) *Geschichte des Römischen rechts im Mittelalter, von Fred. Carl. de* Savigny. Heidelberg, T. I. 1815, T. II, 1816; le troisième est annoncé et attendu avec impatience par les jurisconsultes.

ritoire et qui auront fait ainsi le sacrifice de leurs droits personnels, pour adopter un droit commun, difficile à bien comprendre, mais généralement plus conforme à la raison. Il arrive toujours que le contact qui existe entre des hommes, dont les uns sont soumis à des lois encore barbares, tourne au profit de l'humanité et finit par produire, souvent après un long espace de tems, une heureuse révolution dans les mœurs et dans les institutions politiques.

Après avoir établi que les nations germanique et gauloise avaient connaissance de la législation romaine, il importe moins de savoir si c'est le code de Justinien ou celui de Théodose qu'elles adoptèrent en tout ou en partie. Le corps de droit, donné par Justinien, est, comme nous l'avons déjà dit, une compilation renfermant, avec les nouvelles lois de cet empereur, des dispositions innombrables de lois antérieures. Il nous paraît donc peu utile de rechercher minutieusement lequel de ces deux codes fut adopté par les peuples de l'Occident. A la vérité, il est fort probable que les lois romaines subirent beaucoup de changemens et de modifications, durant ces longues suites d'années où toutes les sciences furent mises dans l'oubli le plus complet. L'étude du droit de Justinien reprit faveur vers le commencement du douzième siècle, par les soins du jurisconsulte Irnérius ou Warner de Bologne. De là, nous est venue la fiction d'une prétendue découverte des *Pandectes*.

Cette fable, qui tendrait à faire croire que tous les manuscrits des Pandectes avaient été perdus, à l'exception d'un seul, oublié dans une bibliothèque d'Amalfi, ne peut, selon nous, soutenir un examen sérieux. A en croire un grand nombre d'auteurs, ce précieux et unique manuscrit aurait été trouvé au pillage de cette ville, en 1135, par les troupes

de Lothaire II, qui aurait eu connaissance de sa valeur, et qui l'aurait offert en présent aux habitans de Pise, qui avaient aidé ce prince dans son expédition. Il faut convenir que tout ceci n'est point vraisemblable. Cependant, il semble certain qu'un manuscrit des Pandectes a été transporté, en 1406, à Florence, lorsque les habitans de cette ville s'emparèrent de Pise; c'est de là que vient à ce manuscrit le nom de *Pandectes florentines*. M. Berriat-Saint-Prix ne paraît pas adopter la version de la découverte des Pandectes à Amalfi, lors du siége de cette ville, en 1135. Il est contre toute vraisemblance, dit-il, que des guerriers et même des administrateurs du 12e siècle aient choisi un manuscrit pour leur part du butin; un manuscrit, que presque tous étaient hors d'état de lire, et dont ils ne devaient faire aucun cas, si le droit romain était absolument inconnu. D'ailleurs, en remontant à la source de cette prétendue découverte, on en trouve le récit, pour la première fois, dans Rainier de Grancis, poète pisan, qui vivait deux siècles après, et qui s'en sera servi comme d'une invention poétique; par conséquent, son témoignage est peu digne de confiance.

On ne conçoit pas, d'après cela, comment un si grand nombre de jurisconsultes a pu admettre un fait qui disparaît à la lueur du flambeau de la critique historique.

Peut-on même dire que les manuscrits des Pandectes aient été oubliés totalement, et qu'on ne les ait tirés de cet oubli qu'au 12e siècle; nous ne le pensons pas. A la vérité, l'étude de la jurisprudence avait dû se ressentir du chaos dans lequel les connaissances humaines étaient tombées; et c'est vers cette époque qu'Irnerius et ses disciples ont fait renaître en Italie le goût de la science du droit, d'où il pénétra dans le reste de l'Europe. Ce qui est remarquable, c'est qu'il n'existe aucune trace d'actes de la

puissance législative qui aient autorisé l'enseignement du droit romain et lui aient donné force de loi, dans le courant du 12e siècle. Ce ne fut que dans les deux siècles suivans que des lettres ou ordonnances de saint Louis, de Philippe-le-Bel, et de Louis-le-Hutin, attestent d'une manière authentique que des lois romaines étaient en vigueur dans plusieurs parties de la France.

Les beaux tems de la jurisprudence en France commencent à cette époque. Car, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'étude du droit ne fit que sommeiller pendant la barbarie du moyen âge et se réveilla avec éclat long-tems avant les autres sciences. La France était partagée alors en *pays de droit écrit* et en *pays coutumiers*, c'est-à-dire en contrées soumises à l'autorité du droit romain et en contrées régies par des coutumes locales et particulières. Les provinces méridionales avaient généralement adopté le droit romain, tandis qu'au contraire les provinces septentrionales conservaient leurs anciennes lois, modifiées par l'usage. La Loire servait comme de barrière entre les différens systèmes de législation établis dans les Gaules. Les Romains et ensuite les Francs n'avaient pas forcé, lors de leurs invasions, les pays conquis à adopter la législation des vainqueurs; ils les laissèrent entièrement libres à cet égard. De là, vient le grand nombre de coutumes et de lois locales qui existaient autrefois en France. Un tel ordre de choses dut amener beaucoup de disputes relatives au droit et exciter le zèle des jurisconsultes. Les scolies et les gloses se multiplièrent; le texte des lois se trouvait enfoui sous une foule de notes qui en rendaient l'étude plus difficile, au lieu d'en éclairer les doctrines. Les maîtres adoptaient des systèmes divers et souvent opposés, qui étaient embrassés sans aucun examen par leurs élèves. M. Berriat cite, à cette occasion, un

fait assez curieux, qui fait connaître l'extrême attachement que les interprètes conservaient pour leur opinion. Deux des plus célèbres de ces interprètes, Bulgare et Martin, s'étaient décidés chacun pour un système différent sur le cas de restitution d'une dot. La femme du premier mourut sur ces entrefaites; Bulgare, préférant sa doctrine à ses propres intérêts, rendit la dot qu'il aurait dû garder, en suivant les principes de Martin. Quel tems que celui où les droits des hommes dépendent ainsi des disputes des écoles!

Ce fut vers cette époque qu'Accurse publia l'énorme compilation connue sous le nom de *Grande Glose*, ouvrage tombé aujourd'hui dans le plus profond discrédit. Bartole, Balde, Tartagne, Salicet, Paul de Castres, Jason, etc., fleurirent dans le 14e siècle, et ne se contentèrent pas de faire, comme leurs devanciers, de simples notes et des scolies; ils commentèrent les textes avec plus de suite et de raison. Cependant, on trouve encore dans leurs ouvrages des choses fort ridicules, qu'il faut attribuer à l'esprit général qui régnait dans ces tems.

Enfin, le 16e siècle vit la science du droit portée à un haut degré de perfection. Cujas y fit faire des progrès immenses, ainsi que les frères Pithou, Faber, Hotman, Denis Godefroi, Dumoulin, Coquille et Loiseau, qui appartient à la fin de ce siècle. Le caractère distinctif de ces jurisconsultes, c'est qu'ils surent joindre à une étude profonde du droit civil, des recherches savantes sur notre droit public, et que jamais ils ne séparèrent ces deux branches de la législation. Plus tard, Domat suivit leur exemple et se montra le digne héritier de tant de grands auteurs. Après lui, Pothier répandit de nouvelles lumières, et il a fourni plus que personne des matériaux à notre code civil actuel.

Telles furent les destinées du droit romain, qui traversa les

âges pour venir encore répandre sur nos législations modernes le plus vif éclat. Si l'on demande à quoi il faut l'attribuer, nous répondrons par ce passage de d'Aguesseau, qui fait connaître l'opinion de ce savant magistrat sur la législation romaine :

« Ouvrage de ce peuple que le ciel semblait avoir formé pour commander aux hommes ; tout y respire encore cette hauteur de sagesse, cette profondeur de bon sens, et pour tout dire, en un mot, cet esprit de législation qui a été le caractère propre et singulier des maîtres du monde. Comme si les grandes destinées de Rome n'étaient pas encore accomplies, elle règne dans toute la terre par sa raison, après avoir cessé d'y régner par son autorité. On dirait, en effet, que la justice n'ait dévoilé pleinement ses mystères qu'aux jurisconsultes romains. Législateurs encore plus que jurisconsultes, de simples particuliers dans l'obscurité d'une vie privée ont mérité, par la supériorité de leurs lumières, de donner des lois à toute la postérité. Lois aussi étendues que durables, toutes les nations les interrogent encore à présent, et chacune en reçoit des réponses d'une éternelle vérité. »

Nous avons suivi, dans cet article, à l'aide de l'histoire du droit romain de M. Berriat-Saint-Prix, la marche de cette science en Europe, et surtout dans notre patrie. Il ne nous reste plus qu'à émettre un jugement sur le travail de ce savant professeur.

Nous aurions désiré trouver dans l'ouvrage de M. Berriat-Saint-Prix quelques considérations sur l'influence que les lois romaines ont pu avoir sur les mœurs publiques des Français. Il nous semble qu'un pareil travail eût été fort utile et en même tems difficile à bien faire. Peut-être l'auteur aurait-il été amené à dire que le droit romain n'a pas exercé sur la raison de nos ancêtres un empire

bien absolu, et que l'esprit humain n'y puisa pas toute la force de vérité qu'on pouvait en attendre. Cependant, c'est à son introduction en France que l'on doit l'affaiblissement et enfin la chute du système féodal. L'ordonnance rendue par saint Louis, en 1254, sur les fonctions des baillis, est tirée presque entièrement de la loi *De officio præsidis*. Or, cette ordonnance enjoignait aux baillis de rendre la justice aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches; elle établissait aussi la responsabilité des agens du pouvoir. On ne saurait nier que ces dispositions étaient d'heureuses innovations dues en grande partie au droit romain. Saint Louis protégea l'étude de ce droit, quoiqu'elle eût été défendue par une bulle d'Innocent IV, et il contribua ainsi à détruire la féodalité, dont les principes sont si contraires à la législation romaine. Nous avons eu occasion de faire remarquer que les anciens jurisconsultes s'arrêtaient sur des disputes puériles, et ne songeaient pas à envisager la science de la législation sous son véritable aspect. Ce ne fut que lorsqu'on allia pour la première fois la philosophie à l'étude du droit, qu'on put reconnaître l'excellence relative de la jurisprudence romaine, et combien elle était préférable à la plupart des dispositions du droit coutumier. Tant que le droit féodal subsista en France, il fut impossible d'apercevoir les conséquences que l'on devait tirer de ce qui n'était que la simple expression du bon sens et de l'équité naturelle. On se servait du droit romain dans les affaires privées de la vie, et l'on ne songeait pas qu'à divers égards il pouvait conduire à un meilleur système d'administration publique. Aujourd'hui qu'on pense qu'il ne suffit pas d'être un simple praticien, mais qu'il faut encore apporter dans l'étude des lois un esprit de sage critique et d'analyse, le droit romain doit être l'objet des méditations de ceux qui cultivent la science

de la législation. Le moraliste même y trouvera des maximes qui feraient honneur aux meilleurs livres de philosophie. Quant au principal dépôt de ce droit, au *Digeste de Justinien*, rédigé et mis en ordre par Tribonien, nous croyons qu'il a été trop critiqué par les uns, et porté beaucoup trop haut par les autres. Voici ce qu'en dit M. Berriat-Saint-Prix : « C'est un monument dont l'architecture est très-vicieuse, soit dans l'ordonnance générale, soit dans les détails, mais dont presque tous les matériaux sont si bons, qu'ils ont résisté aux injures des tems, et qu'ils servent encore à la construction d'autres monumens du même genre. Nous croyons, en effet, 1.° que la plupart des décisions des codes modernes, tels que celles du *code Frédéric*, pour la Prusse, et de notre *code civil français*, sont puisées dans les lois romaines; 2.° que ces mêmes décisions sont en général supérieures en raison et en clarté, aux règles qu'elles ont empruntées à des coutumes ou à des législations étrangères au recueil de Justinien. Combien, par exemple, les titres des contrats de notre code, qui sont en général des traductions du Digeste, ne sont-ils pas supérieurs à ceux qu'on a tirés du droit français, tels que les titres des donations et des testamens, de la communauté et des hypothèques ? »

On voit, par les notes placées au bas de chaque page, combien l'auteur a fait de recherches pour se procurer les documens nécessaires. La méthode qu'il emploie a l'avantage d'empêcher la confusion des matières; mais aussi elle présente l'inconvénient de détacher sans cesse l'attention du lecteur de l'objet principal. Le récit est décousu, et offre, selon nous, plutôt des dissertations sur plusieurs points historiques et bibliographiques du droit romain, qu'une véritable histoire de ce droit. Nous croyons aussi que la partie qui concerne l'introduction en France de la législa-

tion romaine, pendant le moyen âge, est incomplète et ne remplit point l'attente du lecteur, qui est en droit de demander d'autres détails sur une matière si intéressante. On pourrait désirer, d'ailleurs, dans l'ouvrage, un style plus ferme et plus soigné.

Mais je me hâte de mettre un terme à ce petit nombre de critiques que je soumets avec respect à M. Berriat-Saint-Prix, et je m'empresse de rendre justice aux excellentes choses qu'on trouve dans son histoire. Il était difficile, j'ose même dire impossible, de consulter un plus grand nombre d'autorités, et de choisir avec plus de discernement ce qui pouvait être véritablement utile. Cette histoire remplit une lacune dans notre littérature; car les érudits seuls font usage du gros volume in-folio de Terrasson, sur *la Jurisprudence Romaine*; et le *Précis historique du droit romain*, de 106 pages in-18, par M. Dupin, est destiné aux étudians. Il était donc à désirer qu'on mît à la portée de tout le monde l'histoire d'une législation aussi célèbre. Peu de personnes pouvaient remplir cette tâche mieux que M. Berriat-Saint-Prix.

Je n'ai point parlé d'une histoire de Cujas, qui termine l'histoire du droit romain. C'est le juste tribut payé par un savant professeur du dix-neuvième siècle, à la mémoire du plus illustre des jurisconsultes français.

Alphonse TAILLANDIER, avocat.

ESSAI SUR LES GARANTIES INDIVIDUELLES *que réclame l'état actuel de la société;* par P. C. F. DAUNOU, membre de l'Institut et de la chambre des députés, professeur d'histoire au collége royal de France (1).

L'OUVRAGE que nous annonçons pour la seconde fois (*Voy.* ci-dessus, T. II, p. 451), est du nombre de ceux dont chaque nouvelle édition nous permet de présenter un compte substantiel; car on ne doit pas seulement les résumer, il faut les extraire, et aucun talent d'analyse ne peut suppléer leurs citations textuelles. Ce motif nous aurait suffi pour signaler cette troisième édition, lors même qu'elle n'eût pas été revue, augmentée et suivie de discours prononcés à la chambre des députés.

Ce livre a deux parties nettement divisées. On recherche dans la première, en quoi les *garanties individuelles* consistent, et, dans la seconde, comment les gouvernemens les maintiennent ou les anéantissent. Sûreté des personnes et des propriétés, liberté de l'industrie, des opinions et des consciences, tel est tout le système des garanties.

Ne pouvant reproduire, dans cet examen, les démonstrations de ces divers intérêts individuels, nous nous bornerons à faire connaître la manière dont la propriété et la liberté des consciences sont appréciées dans leurs rapports politiques, parce que, l'aspect de ces principes étant plus nouveau, ils méritent davantage, par leur importance, d'appeler l'attention publique, et d'être livrés à la critique même qui voudrait encore les controverser.

Après avoir défini les produits du travail, et indiqué le

---

(1) Paris, 1822. Troisième édition. Un volume in-8° de 401 pag. A. Bobée, imprimeur, rue de la Tabletterie.

système général d'échanges qui peuvent être faits de ces produits, l'auteur détermine la véritable nature de la propriété, et il étend ainsi la sphère de ses caractères et de ses conditions.

« Fonds territoriaux, rentes ou revenus pécuniaires, sommes d'argent, produits manufacturés ou naturels, telles sont les principales formes sous lesquelles un homme possède ceux des fruits de son travail qu'il ne consomme point et qu'il accumule. Tous ces fruits, quelques formes qu'ils aient prises en s'accumulant, sont des richesses, des biens, des capitaux, des propriétés. Réserver ce dernier nom aux seuls domaines territoriaux, c'est employer un langage inexact et dangereux. Tous les genres de propriétés ont la même origine : tous sont ou représentent des excédans du produit des travaux sur les consommations; tous sont donc également inviolables. Une portion du sol est une base, ou bien un récipient, une machine, un laboratoire : tantôt elle soutient des habitations manufacturées, tantôt elle recèle ou reçoit des substances qui, par l'association des forces de l'homme aux forces de la nature, deviennent des produits. En des tems à jamais déplorables, la propriété territoriale n'était pas seulement un droit individuel, mais une sorte de puissance publique. Elle appelait le propriétaire à gouverner, à posséder des parties plus ou moins considérables de la population. De là vient qu'aujourd'hui encore le mot de *propriété* continue de s'appliquer de préférence aux fonds de terre ; on dirait qu'il ne désigne qu'accidentellement et par extension les autres genres de possessions. Il semble enfin qu'il n'y ait de vrais propriétaires que ceux à qui le sol appartient. Cette étrange idée, que dément l'état actuel de la société, mais qui s'est perpétuée par le langage, et quelquefois s'est introduite dans les lois, suffirait pour renverser toutes

les garanties personnelles, car elle transporterait à la terre les droits de l'espèce humaine; et, sous prétexte de protéger, de consacrer les propriétés, elle en ferait méconnaître et offenser le plus grand nombre. Qui sait même si l'on ne s'aviserait pas de distinguer les propriétés territoriales en grandes et petites, et d'accorder aux premières d'énormes priviléges qui dégraderaient et compromettraient les secondes ? Le seul régime équitable est celui qui assure à chacun les produits quelconques de son travail. (pages 38 et suiv.). »

On voit que M. Daunou ne professe pas, à l'instar des premiers économistes, ni comme Turgot, Letronne et Necker, qui avaient partagé leur erreur, qu'il n'y a de véritable propriété que la propriété foncière; qu'il se montre, au contraire, l'adversaire des aristocraties territoriales, et qu'il se place dans les rangs de MM. Say, de Tracy, de Laborde et Rœderer, pour reconnaître les mêmes droits sociaux aux propriétés mobilières, commerciales et industrielles. Ceux qui voudraient refuser aujourd'hui à ces derniers modes de propriété la faculté de donner, par leur participation à l'impôt, l'exercice des droits politiques, s'accusent de redouter les effets du travail, et de vouloir jouir exclusivement, à l'ombre de la fainéantise, du double droit d'élire et d'être élu à la chambre des députés. Mais la France qui a fait sa révolution en 1789, pour détruire tous les priviléges, ne souffrira sans doute point que celui-là se rétablisse. En nous honorant de partager l'opinion de M. Daunou et des publicistes si distingués que nous avons nommés, nous osons les devancer sur un point, et prétendre que les facultés intellectuelles et l'individualité elle-même, lorsqu'elle est devenue notable, sont aussi une véritable propriété sociale. Puisque, de nos jours, on cherche à classer les hommes comme, pour recréer

les corporations, nous voudrions voir établir la classe de tous ceux qui se distinguent par les nobles produits de l'intelligence; et, si l'on admettait des électeurs ou des éligibles *de droit*, ceux-là, selon nous, devraient l'être aussi, qui ont payé personnellement une contribution littéraire ou scientifique à la société, ou celle d'un service public avoué et d'une célébrité honorable.

Après avoir traité dans le chapitre II des diverses formes de la propriété proprement dite, c'est-à-dire de celle des biens qui s'acquiert et se transmet, M. Daunou s'occupe, dans le chapitre V, de la liberté des consciences, qui est la plus intime et la plus respectable des propriétés.

L'un des deux systèmes des lois relatives aux cultes religieux admis par l'auteur, consiste à désigner une religion comme celle de l'État, et à l'entretenir aux frais du trésor ou du domaine public, mais en permettant l'exercice des autres cultes, soit que l'état se charge aussi d'en salarier les ministres ou qu'il s'en dispense.

Ce régime étant celui de la charte constitutionnelle qui nous a été octroyée, nous nous y arrêterons de préférence.

« Quelques personnes, observe l'écrivain, voudraient écarter jusqu'à l'idée et à l'expression de religion de l'État. D'autres pensent qu'un culte, professé depuis plusieurs siècles par le plus grand nombre des habitans, peut avoir, par sa propre nature, ou par de si longues habitudes, assez de relations avec la morale publique pour mériter qu'on le place au nombre des institutions propres à la maintenir. Je n'ai point à décider entre ces deux systèmes: l'essentiel est de bien comprendre que ce qui offense la liberté, ne bonifie jamais les mœurs, et que, de tous les peuples, le plus exposé à se dépraver sera celui à qui

l'on aura laissé le moins de garanties. Aussi, les législateurs sages commencent-ils par déclarer, sans aucune sorte de restriction, que *chacun professe sa religion avec une égale liberté*, que *chacun obtient pour son culte la même protection;* et, s'ils ajoutent que « cependant telle religion est celle de l'État, » loin de modifier ou d'infirmer un droit fondamental par un fait particulier, ils présentent seulement ce fait comme non exclu par le droit qui le limite. Si vous renversez l'ordre naturel de ces idées, si vous établissez le fait comme une règle générale, et si vous réduisez le droit commun à n'être qu'une exception particulière; si, enfin, vous tendez à transformer la religion, dite de l'état, en *loi de l'État*, c'en est fait à jamais de toute espèce de garantie privée et de liberté politique. (Page 128 et suiv.) »

Nous remarquons sur ce texte, que M. Daunou prévient qu'il n'a point à décider entre les deux thèses, des inconvéniens ou de l'utilité d'une *religion de l'État.* Personne cependant ne pouvait, mieux que lui, discuter et juger la question; mais, puisqu'il nous reste des doutes sur la solution qui lui convient et qu'il n'est pas impossible que quelques-uns de nos lecteurs les partagent, nous croyons devoir les élever.

Que faut-il entendre par l'État, à qui l'on attribue une religion spéciale? Est-ce le culte du prince qu'on veut dire? Mais le prince n'a pas le droit de dominer sur les consciences, ni de régler les opinions. Quand nos rois étaient absolus, l'État était en eux. Aujourd'hui, ce ne peut plus être la même chose. Le roi et l'État ne sont plus identiques; ils sont, au contraire, tout-à-fait distincts. Nous admettons, d'ailleurs, que le prince peut avoir une religion qui lui soit particulière, et nous ne lui interdirions pas, comme en Angleterre, de s'allier à une famille

d'un autre culte. Mais la religion de l'État est, sans doute, le culte professé par un peuple ou par le plus grand nombre des membres d'un corps politique. Cependant, d'après cette définition, une *religion de l'État* n'implique-t-elle pas une sorte de contradiction avec le principe que « chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la *même* protection? » Comment reconnaître qu'un culte est professé par le plus grand nombre des habitans ? » Le culte est une opinion, remarquait Mirabeau. Tel ou tel culte est le résultat de telle ou telle opinion. Or, les opinions ne se forment point par le résultat des suffrages. Votre pensée est à vous, elle est indépendante; vous ne pouvez pas l'engager. « La religion de l'État, il faut en convenir, est une religion *privilégiée.* » Mais, observait encore Mirabeau, une opinion, qui serait celle du plus grand nombre, n'a pas le droit de *dominer.* C'est un mot tyrannique qui doit être banni de la législation ; car, si vous l'y mettez dans un cas, vous pourrez l'y mettre dans tous. Vous aurez un culte dominant, une philosophie dominante, des systèmes dominans.

Il est vrai que l'auteur des *Garanties* enseigne quelles précautions sont nécessaires pour que le régime d'une religion de l'État se concilie avec la liberté, et qu'il conseille à ceux qui établissent une religion privilégiée, mais non exclusive, de la contenir dans ses plus étroites limites, et de ne rien négliger pour qu'elle ne dégénère point en intolérance; mais nous avouons que nous craignons, avec Mirabeau, qu'un culte privilégié ne devienne bientôt *dominant*, et ensuite oppresseur. La religion de l'État aura des cérémonies extérieures, des ministres auxiliaires et d'exception, et sa tendance nécessaire ne sera-t-elle pas de les interdire aux autres cultes?

En discutant, dans la seconde partie de son ouvrage,

comment les gouvernemens refusent, mutilent ou conservent les garanties individuelles, l'auteur prévient qu'il n'entreprend point une analyse des divers systèmes politiques.

« Assez d'autres, dit-il, ont raisonné sur la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. A mon avis, un gouvernement, quel que soit son nom, est excellent, s'il fait jouir des garanties individuelles; fort mauvais, s'il les refuse. Je n'exclurai que le pur despotisme, qui les méconnaît et les renverse. Les monarchies, comme les républiques, peuvent assurer à chacun la propriété de sa personne et des fruits de son travail, la liberté de son industrie, la liberté des opinions et des consciences. Elles peuvent aussi, les unes autant que les autres, y porter atteinte. Je n'aurai à considérer, dans ces divers gouvernemens, que ce qu'ils font pour ou contre les garanties dues aux gouvernés. » (page 146.)

M. Daunou adopte ailleurs (dans son *Cours d'histoire*) une définition de M. de Tracy, qui simplifie toutes les théories et même les systèmes de Montesquieu, en réduisant tous les gouvernemens à deux sortes, les *gouvernemens généraux*, c'est-à-dire ceux dont l'intérêt public est le principe; et les *gouvernemens spéciaux*, ou ceux qui n'ont pour objet que l'intérêt d'une famille ou de quelques classes. M. Daunou combat la théorie que *l'opposition* est un élément nécessaire du système représentatif; mais il s'attache à prouver que l'idée d'attribuer aux ministres et aux deux chambres le pouvoir de modifier la constitution, est subversive de toute garantie sociale. Il juge enfin, avec tous les esprits éclairés, que le meilleur moyen d'assurer les garanties elles-mêmes réclamées par l'état actuel de la société, soit dans le système d'un contrat social ou d'une charte octroyée, c'est d'avoir une chambre législa-

lative composée de représentans élus, fidèles et loyaux. Cependant, l'auteur reconnaît aussi des représentans, autres que ceux qui sont élus pour composer une chambre législative. Il les trouve dans les jurés, dans les membres des conseils communaux, dans les membres des conseils provinciaux, et dans les électeurs des députés à une chambre législative. Il n'hésite pas non plus à ériger en maxime, et du moins à établir comme une fiction légale utile, que, dans les monarchies, le premier et le plus auguste *représentant* est le monarque lui-même, électeur des ministres, et, directement ou indirectement, de tous les autres fonctionnaires responsables; dispensateur des grâces; régulateur suprême des affaires intérieures et extérieures de l'État, et au nom duquel les lois sont proposées, promulguées et exécutées.

Ainsi, quoique l'écrit de M. Daunou ait pour but de réclamer les garanties de tous les droits compris sous le nom de liberté, il tend aussi, d'une manière non moins franche, à l'affermissement et au plus grand développement des prérogatives royales. On peut dire de l'ouvrage des *Garanties*, comme Montaigne de ses *Essais* : « C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. »

« Je suis persuadé, avertit M. Daunou, que l'écrivain qui réussirait un jour à traiter comme il convient le sujet que je vais étudier, contribuerait à l'affermissement de l'autorité suprême, autant qu'aux sûretés individuelles des gouvernés; car, en la montrant revêtue de ses plus augustes caractères, en l'étendant de toutes parts jusqu'aux points où elle commencerait d'être agressive et malfaitrice, en ne lui refusant que des excursions périlleuses au-delà d'une si vaste sphère, il assurerait à toutes les lois et à toutes les ordonnances qui n'en sortiraient point, cette

obéissance parfaite et ce respect inviolable, qui sont les gages de la tranquillité et du bonheur de l'état social. » (pag. 7.)

Il serait superflu d'observer que l'auteur des *Garanties* a mérité lui-même le succès qu'il espérait d'un autre écrivain.

Machiavel, dans l'ouvrage intitulé *Le Prince*, a exposé une doctrine perverse, mais profonde, à l'usage de la tyrannie et du despotisme. Les *Garanties individuelles* seront le registre où l'on trouvera déposés tous les principes constitutifs des libertés publiques, et qui pourront servir comme de type et de mesure générale à tous les gouvernemens représentatifs et à toutes les constitutions libérales.

M. Daunou, déjà si honorablement renommé par sa participation aux systèmes et aux débats de plusieurs constitutions, a achevé sa réputation de publiciste dans cet ouvrage, qui, sous un titre trop modeste, contient une théorie complète des garanties sociales. Il y a confirmé aussi toutes les qualités d'un grand écrivain.

Appelé, en 1819, à siéger dans la chambre des députés, il a joint à cette nouvelle édition plusieurs discours qu'il a prononcés à la tribune nationale, et qui éclairent, par des applications sensibles, les principes généraux établis dans l'*Essai sur les garanties*. M. Daunou, comme orateur, ne s'adresse jamais aux passions; mais il discute toujours avec profondeur les principes, et aucun intérêt, ce qui est un éloge assez rare, ne les lui a jamais fait trahir. C'est ce caractère de l'homme de bien, et cet esprit d'une discussion forte, mais mesurée, qui, dans les diverses assemblées nationales où il s'est distingué, et qui toutes l'ont honoré de la présidence, lui avaient décerné le surnom glorieux que la Grèce n'a pas prodigué à ses philosophes, ni à ses législateurs. Nous regrettons que l'espace nous

manque pour rendre compte de ces divers discours, qui, outre leur mérite politique, sont aussi des compositions littéraires fort remarquables. PARENT-RÉAL.

OEuvres complètes de M. Necker, *publiées par le baron* de Stael, *son petit-fils* (1).

Avant de rendre compte de l'importante collection des *Œuvres de M. Necker*, il convient de rappeler quels furent l'esprit, les vues, le caractère, les succès de ce personnage célèbre qui, malgré sa qualité d'étranger, malgré sa religion alors persécutée en France, de simple commis chez un banquier, s'éleva dans ce royaume par ses talens et ses vertus, son commerce et ses richesses, d'abord à la direction du trésor royal, puis trois fois à l'administration générale des finances; qui osa soumettre les actes et les résultats de cette administration à la publicité, en même tems que, par d'utiles réformes et d'habiles opérations sans secousse, il fournissait aux dépenses extraordinaires de la guerre d'Amérique, et comblait un ancien déficit effrayant; qui, renvoyé ensuite, et puis rappelé une première fois (en 1788), comme un sauveur, fit convoquer les états généraux, suspendus depuis 1614, mais n'osa ou ne put, dans ce moment de crise politique, rien offrir à leurs délibérations que des ressources financières; qui enfin, congédié de nouveau, et rappelé encore avec gloire, au 15 juillet 1789, mais bientôt négligé, contrarié tout à la fois par un conseil royal occulte et par l'assemblée devenue *constituante*, dut expier promptement tous ses

(1) Paris. 1820 et 1821. 12 vol. in-8°. Treuttel et Würtz, de l'imprimerie de Crapelet. Il a paru jusqu'ici 12 volumes de cette importante collection.

triomphes, et prendre (en septembre 1790) sa retraite définitive.

Rendu à la vie privée, il semblerait s'être reproché la convocation des états-généraux, quoiqu'elle n'ait pas été, à vrai dire, un acte spontané de sa part, ni au fond, ni même dans la forme. On l'a vu, depuis cette époque, surtout jusqu'à sa mort, occupé sans cesse à nous rappeler en arrière, à nous prodiguer, dans ses livres politiques, des leçons âpres, des reproches sanglans et des avis impraticables, agité sans doute par la crainte d'être considéré comme auteur de cette convocation, et par conséquent des excès et des malheurs qui la suivirent. Il n'en fut, dans la réalité, qu'une cause instrumentale éloignée, et presque involontaire.

Quelle que soit la disposition ou l'ardeur des partis qui nous divisent, on peut affirmer, sans redouter aucune critique fondée, que M. Necker fut, au milieu des scandales de son tems, un financier habile et heureux, un savant et un sage dans l'économie publique, un philosophe respectable, un écrivain distingué dans plusieurs genres, un administrateur, un homme d'état d'un beau caractère moral et religieux, d'une intégrité parfaite, d'une générosité sans exemple.

Si l'on demande quels principes de liberté politique il a mis en avant, il faut bien distinguer les époques. Né républicain, sans doute il aura toujours chéri une certaine mesure de liberté dans le fond de son cœur; et, croyant avoir trouvé cette mesure qui pouvait, seule, à son avis, rendre heureux les Français, il se sera flatté de la procurer, sans convulsion, pour des tems plus ou moins éloignés; il aura pris pour lui ce qu'il a dit dans ses écrits : *Il ne faut pas être envieux des succès du tems; entouré de décombres, on ne construit pas l'édifice de la liberté.*

La première pensée est peut-être moins judicieuse que vague et commode pour différer tout et à toujours. La seconde est trop insignifiante; faire des décombres et en déblayer le sol, et conséquemment être entouré de plus ou moins de décombres est de nécessité absolue, avant qu'on puisse élever sur un plan nouveau une construction solide à la place d'une construction précédente.

Quoi qu'il en soit, il faut convenir qu'en 1788, M. Necker fut, dans ses écrits, tout-à-fait silencieux sur le droit national, antique, certain, nécessaire de proposer ou de consentir les lois étrangères à la finance, et qu'en matière d'impôt, il a tenu long-tems au système du pouvoir absolu, en exaltant néanmoins l'opinion publique. Il appelait crument le droit d'imposer, le *droit du roi*, et il ne voulait point de la *prétention* de consentir l'impôt, comme dans les pays d'états (1); il entendait que le roi concédât précairement et provisoirement à des élus du peuple la faculté de le répartir, celle de proposer les moyens de perception, et de régler en première ligne certains détails d'administration locale. Il se montrait l'ennemi de tout privilége; mais on peut comprendre qu'avec les assemblées provinciales, soumises et révocables, il se fût passé volontiers d'états généraux et provinciaux, délibérant sur l'impôt et sur la loi, et de parlemens vérificateurs, et d'assemblées du clergé, et même d'intendans.

Depuis son rappel, en 1788, il fut entièrement maîtrisé par les circonstances, trouvant les états-généraux demandés par l'opinion publique, par le clergé même et par les parlemens, et solennellement promis par le roi; désespérant d'obtenir, par une autre voie, la suppression des priviléges pécuniaires, qui était, en y joignant les

(1) *Œuvres de M. Necker*, T. III, p. 343-346.

nouvelles administrations provinciales, sa pensée dominante, il hâta l'époque des états-généraux; et, avant leur ouverture, il fit promettre leur périodicité, l'abolition des lettres de cachet, la liberté de la presse; il fit décider la question du nombre proportionnel des députés. Malgré l'avis des notables, il fit accorder au tiers-état un nombre de députés égal à celui des députés des deux autres ordres réunis. Ce doublement du tiers n'était pas sans exemple dans l'histoire; il avait été voté, dans le bureau des notables, présidé par Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII; le parlement de Paris avait rétracté une délibération précédente, pour approuver, en ce point, *ce que la raison, la liberté, la justice, le vœu général pouvaient indiquer.* Le roi, la majorité des ministres, et même la reine, avaient donné leur plein assentiment à cette mesure naturelle; il eût fallu sans doute y ajouter de suite la division et la délibération des états en deux chambres; mais toute l'influence de M. Necker n'aurait pu alors obtenir cette grande innovation, si nécessaire à ses vues. M. Necker fit en partie ce qu'il fallait pour amener un meilleur ordre de choses, prévu et tant désiré; il ne fit que ce qu'indiquaient la raison, la justice, le vœu général, et un système de liberté qui pouvait fort bien encore se réduire à l'omnipotence réelle d'un premier ministre. Il n'approuva point telles qu'elles se firent, malgré ses conseils, la séance royale et les déclarations du 23 juin 1789; mais il en avait conçu et proposé le dessein assez hardi; seulement, il eût mieux ménagé les expressions et arrangé la forme. Exilé par suite de ces événemens, et bientôt rappelé, il présuma trop de son immense popularité, et ne fut plus guère que le directeur du trésor royal; on lui dut néanmoins l'idée conciliatrice et ingénieuse du *veto suspensif*, qu'il proposa comme un pis-aller, et qu'il fit adopter par l'assem-

blée. Tel fut le dernier succès de M. Necker avant sa retraite définitive. Blessé dans son amour-propre, affligé de nos malheurs, et toujours occupé de la France, il écrivit avec énergie contre notre constitution de 1791, attaquée en même tems par les puissances de l'Europe, par les émigrés et le conseil secret à Paris, par les insurgés de la Bretagne et par ceux de la Vendée. Il censura moins sévèrement la constitution de 1795. Dans ses livres curieux et encore utiles, où il lui est échappé des traits singuliers de hauteur, de colère, peut-être de vanité, il proposait pour la France le gouvernement anglais, qui n'a de constitution que l'arbitraire du roi et des chambres, soutenu et tempéré par des institutions vraiment réalisées dans ce pays; et aussi par des mœurs, par des habitudes que probablement nous n'aurons jamais. Il a fini par appeler Napoléon *l'homme nécessaire*, et néanmoins par défendre la *liberté républicaine* contre les premières tentatives du despotisme impérial.

La collection générale des écrits de M. Necker, publiée par M. de Staël, se compose ainsi qu'il suit : T. Ier, d'une *notice sur M. Necker*, par l'éditeur, et du livre *sur la Législation et le Commerce des grains;* T. II, du *Compte de finances rendu au roi* en janvier 1781; du *Mémoire* qui pulvérisa les objections de M. de Calonne contre la fidélité du *compte rendu*, et des *nouveaux éclaircissemens* sur le même sujet; T. III, de plusieurs mémoires et actes réunis, intitulés : *Premier ministère de M. Necker.* On y trouve, p. 333, le *Mémoire de* 1778 *sur l'établissement des assemblées provinciales*, publié, en 1781, par suite d'un abus de confiance; le T. IV est enrichi d'un portrait de l'auteur fort ressemblant et d'un beau fini. Ce volume et le T. V contiennent le grand ouvrage de M. Necker, intitulé : *De l'administration des finances de la France*, publié, en 3 vol. in-8°, en 1784, et dont il fut débité

quatre-vingt mille exemplaires, succès inoui, comme l'a observé M. de Staël, à une époque où la classe des lecteurs était beaucoup moins nombreuse qu'à présent.

On a, dans les T. VI et VII, l'intéressante apologie du *second ministère de M. Necker*, du 26 août 1788 au 11 juillet 1789, et celle de son *troisième ministère*, du 15 juillet 1789 au 8 septembre 1790.

Enfin, le T. VIII contient l'important ouvrage *sur le Pouvoir exécutif dans les grands États*. Arrêtons-nous là pour ce premier extrait. D'après cette idée générale des huit premiers volumes, nous devons nous borner à parler de la *notice* par M. de Staël, et du livre *sur le Pouvoir exécutif*, qui fut peu lu et peu apprécié, lorsqu'il parut au commencement de notre fatale année 1792; les autres ouvrages compris dans les sept premiers tomes sont bien connus du public, et ont perdu un peu du vif intérêt qu'ils ont excité.

Sous le nom modeste de *notice*, M. de Staël nous a donné une *biographie* entière de 351 pages, riche de faits intéressans et quelquefois nouveaux, et de réflexions philosophiques de plus d'un genre : c'est un livre d'ailleurs recommandable par la clarté, l'élégance et la pureté du style. L'auteur y peint vivement les hommes, les choses, l'état et les progrès de l'opinion, et les erreurs qui furent dominantes. On sera particulièrement satisfait de ce qu'il a dit sur l'occasion, le sujet, l'exécution, le but, le caractère et les succès des principaux ouvrages et des différentes opérations administratives de son aïeul, et de ceux qui l'ont précédé et suivi dans le ministère des finances.

M. de Clugny, dit-il, ne resta que peu de mois en place, et ce tems lui suffit pour détruire le bien que M. Turgot avait commencé. On doit au premier le fatal présent de la loterie royale, invention funeste que réprouvent également

les principes de la morale et ceux de l'économie publique, et que M. Necker eût infailliblement supprimée, si la guerre d'Amérique lui eût alors permis de sacrifier quelque ressource du trésor. M. Necker avait employé dans ses emprunts, comme on fait aujourd'hui en France, la forme des loteries. L'auteur de la notice ajoute avec raison : « Je n'ai pas besoin de faire sentir la différence totale qui existe entre l'impôt immoral et ruineux de la loterie et des intérêts distribués, sous forme de prime, selon le goût du peuple de Paris, à des prêteurs dont le capital reste assuré. »

Voici comme il expose les principes suivis par M. Necker dans sa première administration. « Dès l'abord, il se mit à la poursuite de toutes les dépenses superflues, de tous les gains illicites ou inutiles, persuadé qu'aucun impôt n'est légitime, si l'on n'a épuisé toutes les ressources de l'économie. Il sut imprimer ce juste sentiment à tout ce qui l'entourait : c'était à qui, parmi les employés de sa dépendance, lui découvrirait un abus à réformer, une dépense à réduire. Passionné pour l'*ordre* et pour la *justice*, ces deux grandes idées présidaient à toutes ses déterminations; elles firent sa perte. Doué d'un esprit qui distinguait les nuances, il suivait une idée sous mille formes diverses; la théorie ne lui faisait point manquer de respect pour les faits; et jamais aussi les faits ne se présentaient à lui, sans qu'il les rattachât à des idées générales, ne repoussant aucun système, n'en adoptant aucun avec superstition, sachant apprécier la puissance de certaines méthodes, et comprendre qu'aucune méthode ne supplée à l'action vivante de l'esprit et du caractère. *Probité* et *publicité* furent ses seules maximes invariables. Ceux qui lui ont prêté l'intention de changer la forme du gouvernement, d'y introduire des institutions républi-

caines, ont montré une complète ignorance de ce qu'il était. Sans doute, il désirait une amélioration graduelle de l'organisation politique en France; il voulait préparer les voies à la liberté, par l'ordre et la morale, dans l'administration; mais ses idées ne devaient pas, ne pouvaient pas s'étendre au-delà. »

Il avait fait ordonner qu'aucun propriétaire ne fût imposé au-delà de sa cotte précédente, si ce n'était d'après une vérification générale et publique de tous les fonds de la paroisse; et cette vérification, il voulait qu'elle ne se fît que de vingt en vingt ans. Ce serait une chose judicieuse et encore nécessaire maintenant en France, après trente années, ou de lois pour supprimer les abus, ou de lois et de mesures pour les rétablir.

Dans les suppressions des places inutiles, M. Necker voyait le double avantage d'une économie certaine et d'une meilleure distribution du travail, qui promettait pour l'avenir des économies nouvelles. Cette réflexion, ajoute M. de Staël, est encore essentiellement applicable à l'état présent de la France : on rendrait service à la chose publique et aux administrés, en supprimant dans presque tous les ministères un très-grand nombre de places, dût-on conserver le traitement aux titulaires pendant leur vie, à titre de retraite, et sans obligation de faire aucun travail. M. Necker consacra quatre années à la réforme des places inutiles de son département. On connaît ses deux livres célèbres, l'un sur la religion, et l'autre contenant un *Cours de morale religieuse*. Le mérite et la différence de ces deux ouvrages sont ainsi tracés dans la notice : « Tant que la philosophie du dix-huitième siècle eut à combattre l'intolérance et la superstition, sans doute elle servit la cause de l'humanité; mais, en ébranlant la religion même, on

avait relâché tous les liens sociaux; on voulut donner un nouvel appui à la morale. »

L'Académie française proposa un prix en faveur du meilleur catéchisme *fondé sur les seuls principes du droit naturel.* Les préceptes de ce catéchisme, aux termes du programme, devaient être le *résultat de l'analyse, de la méthode, de l'art de diviser, de définir, de développer les idées et de les circonscrire.* M. Necker, révolté de ces efforts mesquins pour disséquer l'être vivant que Dieu a créé à son image, éprouva le besoin de réfuter une doctrine aride et superficielle; il publia son livre sur l'*Importance des opinions religieuses.*

En lisant ce bel ouvrage, on sent que l'auteur est un homme d'état qui s'adresse à des académiciens. Il montre dans la religion la base nécessaire de la société, encore plus que l'unique appui de l'ame contre la douleur, un remède approprié à tous nos maux; et l'on puise dans ce livre des émotions moins intimes et moins chrétiennes que dans son *Cours de morale religieuse.* Souvent on y découvre que les épanchemens de son cœur sont gênés par l'idée du public auquel il s'adresse, et des critiques de tout genre dont son livre allait être l'objet. Cependant, on admire les hautes pensées de l'auteur, et, ce qui fait le caractère distinctif de M. Necker, la grandeur des vues jointe à une extrême délicatesse dans les nuances des sentimens; mais, pour apprécier avec justice la valeur morale de cet ouvrage, il faut se reporter à une époque où croire en Dieu et oser le dire n'était pas une médiocre preuve de courage d'esprit. Il faut se rappeler que M. Necker attaqua l'incrédulité au faîte de sa puissance, lorsqu'elle semblait être le génie des hommes les plus distingués, et que des résultats sinistres n'avaient pas

encore averti de ses dangers, bien supérieur en cela aux écrivains qui ne l'ont combattue qu'au tems où les esprits en étaient à la fois effrayés et ennuyés.

Les personnes sensibles et vertueuses, et du goût le plus délicat, liront toujours avec une profonde impression *deux lettres* de consolation écrites par madame Necker à son mari, pour n'être lues qu'après qu'elle aurait cessé de vivre, et *les dernières pensées de M. Necker*, veuf depuis quelques années, et pleurant la perte de son épouse. Ces morceaux figurent bien dans la *notice* de ce grand ministre, et méritent d'être insérés dans nos recueils de pièces de sentiment les plus touchantes et les plus gracieuses.

Il reste à parler du livre *du pouvoir exécutif dans les grands Etats*. Nous laissons au lecteur à juger si c'est, comme on l'a dit, une production *transcendante*. Mais on conviendra du moins que c'est un ouvrage utile, sur un sujet presque neuf et très-important; que ce livre est écrit généralement d'une manière très-éminente; enfin, que c'est souvent une juste critique et une vive satire de l'assemblée constituante et de la constitution de 1791. Il y parle, en 600 pages, des torts des constituans, de ceux de la constitution et de ses partisans innombrables; et il n'écrit que cinq lignes, p. 518, sur les défiances trop réelles, et les *événemens extraordinaires* qui justifiaient ces défiances, et en partie les résultats de ces mêmes défiances; sur tout cela, *je dois*, dit-il, *jeter un voile*..... Assurément, ce n'est pas ainsi qu'on peut se faire écouter, en se donnant pour arbitre.

Malgré cette évidente partialité, l'ouvrage est encore estimable, et par les conseils qu'il nous a donnés alors à bonne intention, mais qu'il ne faut pas tous adopter, et par les concessions justes que l'auteur s'est cru obligé de faire.

Chez un peuple qui vient de recevoir une constitution

écrite, dont le plus grande vice est qu'elle reste contrariée, inexécutée, et non développée; lorsque ce peuple n'a point, à beaucoup près, les institutions ni les mœurs britanniques, il ne faut pas, d'après M. Necker, nous vanter l'omnipotence parlementaire anglaise, qui est condamnée par l'exemple des autres nations libres; qui, chez nos voisins, même avec la liberté *continue* des journaux, n'est qu'une oligarchie arbitrairement régnante, avec une opposition factice, trop souvent illusoire et purement théâtrale; cette organisation oligarchique autorise à changer la religion et l'ordre de successibilité à la couronne; elle a produit et maintenu l'esclavage public de l'Irlande, une dette nationale effrayante, des bourgs pourris nommant le tiers de la chambre des communes, l'odieuse presse des hommes pour la marine, une féodalité dévoratrice, la dîme, les évêchés de 300,000 fr. et d'un million, l'accaparement légal, mais tyrannique, oppressif, du territoire; enfin, l'obscurité, la confusion, l'incertitude extrême, le chaos ruineux du droit civil et du droit criminel.

Déjà, en essayant d'importer, de propager ce dangereux système, on a vu, dans une contrée de l'Europe, violer, suspendre, paralyser une constitution nouvelle, pour mettre à sa place l'arbitraire et le provisoire, qui n'enfantent que des mécontentemens des scandales et des troubles.

Il en est des gouvernemens temporels, comme des gouvernemens spirituels; ils ont également besoin, pour atteindre leur but, de règles stables et suprêmes, élevées au-dessus des fantaisies annuelles ou journalières des législateurs de passage; voilà ce qu'a prouvé l'expérience des siècles. Sans l'Évangile écrit, il n'y aurait plus de chrétiens.

Parmi les justes concessions éparses dans ce livre de M. Necker, nous citerons les suivantes : « Le monarque

ayant la nomination absolue des juges ferait bien d'approuver que son choix fût circonscrit en quelque manière » (pag. 121). « Les juges sont inamovibles, en Angleterre, selon la loi; mais en même tems, et selon la loi, ils peuvent être destitués par le roi, sur la demande des chambres » (p. 123). « Les jurys, en Angleterre, ne sont point devenus, par le fait, des commissions choisies en haine de tel ou tel accusé » (p. 126). « Il peut se faire que les crimes d'état n'appartiennent pas uniquement à ceux qui les commettent; il se peut que le sang des victimes abattues sous le fer de la loi, devienne un reproche éternel à un système de gouvernement, principe des fautes et origine des malheurs. Voilà une des raisons pour lesquelles il faut absolument admettre le pouvoir, non pas d'augmenter, mais de modérer les peines dans la chambre des pairs » (p. 127).

L'auteur approuve les lois qui excluent de la chambre des députés les officiers de la couronne, créés depuis 1705, et *tous les agens du fisc*, à la nomination du gouvernement. Ces lois essentielles manquent dans beaucoup de gouvernemens appelés représentatifs (p. 204).

Il fait cette précieuse remarque, tout-à-fait applicable sous l'empire de notre Code criminel de 1810. Il est aujourd'hui dans le royaume tant de pouvoirs investis du droit d'emprisonner, et l'exerçant légèrement, qu'on est effrayé de la facilité avec laquelle ils disposent de la liberté personnelle (p. 265).

Jamais donc M. Necker n'eût cru nécessaire une loi de suspects.

L'auteur appelle raisonnable ou de grande convenance : 1° une *circonscription* dans le nombre des grades militaires, à la nomination du monarque, telle sans doute qu'elle est dans notre loi sur le recrutement; 2° des administrations locales collectives, *dépendantes*, mais qui puissent régu-

lièrement éclairer le prince, et même resserrer dans un cercle les choix remis à son autorité; 3° un terme moyen entre la durée de deux ans et celle de sept ans pour nos législatures (l'auteur eût donc approuvé, comme notre charte, et comme le *Livre des probabilités* de M. Delaplace, le renouvellement quinquennal et partiel de nos députés); 4° la limitation du nombre des pairs du royaume, et des conditions apposées à leur nomination (p. 315).

Il veut qu'on évite *surtout, comme l'a fait sagement l'assemblée constituante, l'inégale distribution des droits de représentation.* Ce grand docteur monarchiste eût donc rejeté bien loin le *double vote*, et l'existence et la singulière formation de nos arrondissemens.

Ce qu'il a écrit, en quatre chapitres, contre l'introduction dans une vieille et grande monarchie, de la république et du gouvernement fédératif, fait honneur à son jugement et à sa perspicacité.

Il dit (p. 571 et 591) à ceux qui voudraient le retour pur et simple de l'ancien régime : « Quel est donc votre égarement! Vingt années de la plus terrible tyrannie n'assureraient pas votre succès, eussiez-vous le soutien de toutes les forces de l'Europe. Il y a loin d'une conquête aux moyens nécessaires pour dominer long-tems la puissance de la raison et les vœux réunis d'un grand peuple. Ici, chacun se dit à soi-même : Quels exemples à méditer dans l'empire tombant du grand-turc, et dans la Chine faisant triompher ses lois, ses goûts et ses mœurs, malgré la barbarie des Tartares, trois fois ses conquérans! Enfin, malgré sa prédilection pour l'omnipotence parlementaire, M. Necker demande, p. 593, que le Roi et les chambres n'aient pas la *faculté d'enfreindre* les lois d'*ordre*, de liberté et de propriété. Il essaie (p. 560 et 561) de tracer, en douze articles, une constitution qui, de son aveu, doit être *im-*

muable, et sans laquelle *il ne conçoit pas* de liberté. Dans ces articles, il désigne quatre choses qui nous manquent encore en fait ou en droit : 1° la détermination annuelle des forces de l'armée ; 2° la reddition, l'apurement des comptes de recette et de dépense nationale devant les commissions nommées par les chambres ; 3° l'action civile et libre contre tout officier public ayant abusé de son pouvoir ; 4° la responsabilité spéciale des ministres et des premiers agens du gouvernement. A la fin, M. Necker ne dispute donc plus que sur le nombre des articles constitutionnels supérieurs aux lois secondaires ; et il combat pour la possibilité d'une forme spéciale de révision, qui ne soit ni *absurde* ni *fabuleuse*. Donc il convient implicitement que, si la constitution existe dans une charte jurée, les chambres sont radicalement sans pouvoir et sans qualité pour en abroger un seul article. Ou rentrer dans la constitution, sauf à donner une bonne loi de révision, ou faire une constitution nouvelle ; il n'y a, dans l'hypothèse donnée, que l'un de ces deux moyens de liberté, d'ordre, de bonheur et de sécurité.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

LITTÉRATURE.

Le Paria, *tragédie nouvelle de* M. Casimir Delavigne (1).

Une production très-remarquable vient d'enrichir notre littérature : tous les journaux en ont parlé. L'éloge, la critique ont été prodigués, un peu légèrement sans doute. Ce n'est pas dans une soirée, d'après les préventions causées nécessairement par le jeu des acteurs, qui produit toujours trop ou trop peu d'illusion, que l'on peut apprécier convenablement un ouvrage dont la conception, le plan, l'exécution, enfin, ont coûté à son auteur des recherches soigneuses, de longues méditations et de grands travaux. Si l'esprit français juge avec promptitude, qu'on ne lui reproche pas au moins de juger tout de suite en dernier ressort.

M. Delavigne, dans ses ouvrages précédens, et, pour ainsi dire, depuis les bancs du collége, nous annonçait un style brillant, harmonieux, une poésie riche d'images, une éloquence pleine de chaleur. Ses talens cultivés dans la retraite, nourris par l'étude des grands modèles, n'ont fait que croître et se fortifier. Une teinte plus sévère, un coloris plus antique s'est répandu sur les produits de son imagination. Le *Paria* est venu nous rappeler les beaux jours de la littérature française : à cet égard, les suffrages ont été unanimes. Qu'on ait loué ou blâmé le sujet, le plan, les caractères, on a admiré le style. Point de ces tirades que l'on peut isoler dans une citation, parce qu'elles sont isolées dans la pièce ; point de ces vers brillans par la nullité

(1) Paris, 1821. in-8°. Barba, libraire, au Palais-Royal.

de ceux qui les entourent. Ce n'est point, en un mot, de la versification, c'est-à-dire des lignes rimées, qui seraient de la prose, si la monotonie des consonnances et des mesures, si l'inutilité des phrases incidentes n'avertissaient que ce n'est plus du langage ordinaire. Ici, chaque expression est une image; chaque tournure est celle qu'il fallait employer; chaque idée est celle qu'exigeait l'idée précédente et l'idée qui va suivre. Les pensées les plus simples sont relevées, non par une expression noble, comme trop souvent on le croit nécessaire, sans s'apercevoir qu'on exagère, mais par un tour gracieux et naïf. M. Delavigne semble deviner déjà toutes les ressources de cette langue dont on a tant accusé la pauvreté depuis qu'on a perdu le secret de Racine. Son style a tous les tons; il se plie à tous les caractères : pompeux dans la bouche du grand-prêtre, vif, heurté, et, pour ainsi dire, sauvage dans celle du Paria; simple, doux et moelleux dans celle de la jeune amante, il s'élève ensuite, dans les chœurs, à toutes les beautés de la poésie lyrique; et toujours sous la plume de l'auteur la justesse de l'expression vient se joindre comme d'elle-même à la vérité de la pensée, et l'harmonie à la justesse de l'expression. La raison, l'imagination, l'oreille sont charmées en même tems, et ses vers restent dans la mémoire, parce que, du moment que la situation est intéressante, ou la vivacité de l'image, ou l'exactitude du mot rappellent tout de suite l'expression de la pensée.

M. Delavigne n'est pas de ceux qui prennent toutes les images pour de la poésie, toutes les épithètes pour des images. On voit qu'il vise à une correction parfaite, et il réussira sans doute à l'atteindre. On remarque déjà la sévère exactitude de ses rimes. Puisse-t-il conserver toujours cette brillante pureté, sans toutefois lui sacrifier ses

heureuses inspirations, réunir toujours ces deux mérites si difficiles, la création du génie et l'exécution du talent, et contribuer à démentir cette injuste assertion, que trois ou quatre écrivains supérieurs ont épuisé notre littérature!

Nous examinerons le sujet, les caractères et le plan du *Paria*, et nous présenterons à l'auteur quelques observations critiques à côté des éloges qu'il a mérités.

L'action se passe dans l'Inde :

Il est sur ce rivage une race flétrie,
Une race étrangère au sein de sa patrie,
Sans abri protecteur, sans temple hospitalier,
Abominable, impie, horrible au peuple entier,
Les Parias. Le jour à regret les éclaire;
La terre sur son sein les porte avec colère,
Et Dieu les retrancha du nombre des humains,
Quand l'univers créé s'échappa de ses mains.
L'Indien, sous les feux d'un soleil sans nuage,
Fuit la source limpide où se peint leur image,
Les doux fruits que leur main de l'arbre a détachés,
Ou que d'un souffle impur leur haleine a touchés.
D'un seul de leurs regards a-t-il reçu l'atteinte?
Il se plonge neuf fois dans les flots d'une eau sainte :
Il dispose à son gré de leur sang odieux :
Trop au-dessous des lois, leurs jours sont à ses yeux
Comme ceux du reptile ou des monstres immondes
Que le limon du Gange enfante sous ses ondes.
Profanant la beauté, si jamais leur amour
Arrache à sa faiblesse un coupable retour,
Anathème sur elle, infamie et misère!
Morte pour sa tribu, maudite par son père,
Promise après la vie au céleste courroux,
Un exil éternel la livre à son époux.....

On a reproché à l'auteur d'avoir été prendre son héros dans une secte avilie, pour prouver que le mérite obscur peut s'élever au plus haut rang. Nous répondrons d'abord

qu'un auteur dramatique ne veut rien prouver; qu'une tragédie n'est pas un discours, et que, voyant un moyen d'exciter l'intérêt par des situations neuves et frappantes, un poète embrasse son sujet avec ardeur, enfante des caractères et les met en scène, sans s'embarrasser des axiomes qui en résulteront, sûr que la morale n'aura point à souffrir dans sa pièce, s'il intéresse, parce qu'on n'intéresse jamais à des êtres démoralisés. Or, la question se réduit à savoir si les Parias méritent leur avilissement, et si la société a des raisons légitimes pour les repousser de son sein. Non, l'histoire ne le dit pas; quand elle le dirait, l'auteur ne l'admet pas : la superstition seule les condamne ; et cet arrêt qui les flétrit, loin de nuire à l'intérêt qu'ils inspirent, appelle sur leurs misères les larmes de la pitié; sur leurs vertus, l'enthousiasme de l'admiration. N'est-il pas touchant, cet Œdipe dont tous les hommes fuient l'approche avec horreur, qui porte sur tous les lieux qu'il aborde la malédiction dont le ciel l'a frappé? n'est-il pas touchant, par cela même que cette malédiction est injuste? Que dire du Paria, de cet être condamné à l'infamie, pas même pour des crimes involontaires, pas même par un pouvoir qu'on doit révérer, mais par des hommes dont il n'offense que l'orgueil, pour des opinions qui sont celles de la nature? Oui, le Paria est intéressant, et plus comme Paria que comme Idamore; car la situation du père excite encore plus la pitié que la sienne.

Jeune, fougueux, emporté par le désir de voir les hommes que son imagination lui présente comme des êtres surnaturels, de connaître les villes, leurs arts qu'il a devinés, leurs délices qu'il a rêvées, Idamore, lassé de l'éternel printems de ses forêts, a quitté son vieux père; il court vers les régions habitées. L'avarice européenne a déjà

franchi le cap des tempêtes, et les Portugais couvrent de leurs bataillons les champs de Balassor. Écoutons le Paria :

> .....Des clairons les belliqueux accens
> Pour la première fois font tressaillir mes sens.
> J'écoute : Il me sembla qu'ils parlaient un langage
> Connu de mon oreille et doux à mon courage.
> La plaine se couvrit d'armes et d'étendards :
> Je les vis, ces mortels qu'appelaient mes regards :
> Je cherchai sur leur front quelque marque divine
> Où fut empreint l'éclat de leur noble origine :
> Vain espoir ! Qu'ai-je vu ? des traits efféminés,
> Vieillis par les plaisirs, par les pleurs sillonnés ;
> Sous un faste imposant, des corps dont la mollesse
> Faisait mentir le fer qui chargeait leur faiblesse.
> Je jurai d'asservir ces fantômes guerriers ;
> Je l'ai fait.....

Il nous semble que le poète aurait dû motiver davantage l'étonnante rapidité avec laquelle cet inconnu, quelle que fût sa bravoure, est devenu le chef de la tribu des guerriers, sans que personne songeât à rechercher son origine dans un pays où les distinctions des castes sont rigoureusement observées. C'est un défaut rejeté dans l'avant-scène, et que l'intérêt dramatique fait oublier; mais M. Delavigne sait mieux que personne qu'après l'exposition d'une tragédie, il ne doit plus rester au lecteur le droit de faire une seule question.

Le jeune Paria, qui porte en soi toutes les passions du sauvage, a été frappé de la beauté de Néala, dont le père est chef des brames. Mais Néala, prêtresse, est consacrée à l'hymen du Gange, et n'écoute qu'en tremblant les aveux du chef des guerriers. Que sera-ce, si elle apprend que ce héros, entouré de respect et d'admiration, est en horreur aux dieux qui veulent sa mort, aux hommes qui

n'attendent qu'un mot pour tourner contre lui les glaives qu'il dirige d'un coup d'œil?

Elle l'apprendra cependant; et, dès la seconde scène du premier acte, il lui ferait cet aveu, s'il n'était interrompu. Le moyen de se ménager cette situation était facile, commun même; mais on doit savoir gré à l'auteur d'établir ainsi dès l'abord le caractère de son héros, qui gémit de la contrainte qu'il s'impose, et ne veut pas tromper son amante.

Cependant, le chef des brames, Akébar, est jaloux du pouvoir, du bonheur d'Idamore. Fatigué de ce haut rang qu'il aimait, *quand un autre y siégeait à sa place*, il sent le vide des grandeurs, et il envie celui qui ne trouve pas dans son ambition satisfaite un obstacle aux sentimens de la nature. Il faut lire dans l'auteur la belle scène où le grand-prêtre exprime ses dégoûts et ses chagrins : c'est une grande idée parfaitement rendue. Peut-être le sujet de la pièce n'y occupe-t-il qu'une trop petite place, parce qu'il ne donne pas un motif assez évident de sa haine contre Idamore. « Il osa me braver, dit-il;

Sans fléchir les genoux
De mon œil menaçant, il soutient le courroux.

Mais ne devrait-il pas, comme grand-prêtre, s'apercevoir qu'Idamore n'a pas les mêmes superstitions que le vulgaire, que ses opinions sont dangereuses pour la puissance des brames, et, par ce moyen, faire pressentir la catastrophe? Il nous semble que cette idée sortirait du sujet, en ce qu'elle ne laisserait pas peser sur Idamore le reproche d'hypocrisie religieuse; qu'elle sortirait du caractère même d'Akébar, que M. Delavigne n'a pas représenté comme Mathan, méprisant l'idole qu'il encense. Ce qui est sublime dans la peinture d'un apostat, eût été odieux dans la bouche du grand-prêtre indien, parlant devant un brame, non

devant un homme qui ne sert *ni Baal ni le Dieu d'Israël.* Louons l'auteur de n'en avoir pas fait un hypocrite : il est si facile d'imiter, si rare de rester dans la nature !

Akébar n'a trouvé d'autre moyen d'asservir Idamore, que de lui donner sa fille. On a trouvé un peu brusque, dans le rôle d'Idamore, le passage de l'insulte aux transports de la reconnaissance. Ce jeune homme fougueux, exagéré dans tous ses sentimens, ne peut pas s'exprimer autrement. Ivre de joie, il pense à son vieux père dont il a fait le malheur. Jusque-là il pouvait le réparer ; mais il va s'attacher pour toujours au bonheur d'un autre! Cette idée l'amène naturellement à la résolution de tout dire à Néala. Cet aveu était inévitable. Sans doute il n'était pas difficile à traiter, ce moment où, se précipitant aux pieds d'une amante effrayée, il lui demande la mort dont tous les hommes le croient digne. Dans ces sortes de scènes, le poète est entraîné par la situation : M. Delavigne s'est élevé au-dessus. Néala se réfugie à l'autel de son Dieu, elle le conjure de renverser entre elle et l'impie les débris de sa statue. Ici, c'est la prêtresse qui parle, c'est la Vierge entourée dès le berceau de terreurs superstitieuses. Elle ne veut plus regarder celui qu'elle aimait ; mais elle refuse de le frapper, elle lui dit de fuir.... où fuir ? partout il retrouvera son amante dans des lieux qu'elle lui rendit chers. Il cherche à la séduire encore par l'image de leur bonheur passé, par la noble confiance qu'il vient de lui témoigner. La jeune fille tremble toujours à la seule pensée des affreux châtimens qui l'attendent après cette vie. Idamore voudrait dissiper ses terreurs, en lui présentant Dieu comme le père commun de tous les hommes ; il la conjure de le regarder, et, se rapprochant d'elle par degrés, il ajoute avec douceur :

« Ma vue
N'a pas troublé tes sens d'une horreur imprévue.

Non : qu'avais-tu pensé ? que tu reconnaîtrais
Le sceau de la vengeance empreint sur tous mes traits !
Se sont-ils revêtus d'une forme nouvelle ?
Crois-tu qu'un feu sinistre en mes yeux étincelle ?
Ils brillent, Néala, de tendresse et d'espoir :
Laisse-les s'enivrer du plaisir de te voir.
Ne tremble pas ainsi ; que mon bras te soutienne ;
Que je sente ta main tressaillir dans la mienne....
Eh bien ! le Tout-Puissant, de mon bonheur jaloux,
Pour désunir nos mains descend-il entre nous ?....

La fin de cette scène, le troisième acte tout entier rappellent la noblesse de la tragédie grecque. Les détails les plus naïfs, les idées les plus gracieuses, le pathétique le plus simple, rendus avec un charme de style inexprimable, feraient de cette partie de la pièce un des plus beaux morceaux de notre littérature, si malheureusement les plus fortes critiques ne tombaient pas ici sur le nœud du drame.

Néala a consenti à l'hymen d'Idamore ; elle sacrifie son bonheur à son amour; elle fait ses adieux aux compagnes de son enfance. Un vieillard se présente sous les palmiers du temple. Son extérieur annonce un mendiant. Effrayées un moment à son approche, les jeunes prêtresses lui permettent de se reposer auprès d'elles, et lui font les questions d'une douce pitié. Mais le chef des guerriers peut seul comprendre et finir ses maux :

« Vieillard, pour le fléchir, empruntez mon appui ! »

Dit Néala avec naïveté. Il apprend qu'elle va s'unir à lui; et sa douleur augmente. Idamore arrive, il veut lui parler seul : tout le monde s'éloigne. Bientôt son fils est dans ses bras ; il venait pour le maudire, et il lui pardonne. Après lui avoir peint de la manière la plus touchante son abandon, son désespoir, ses blasphèmes contre les dieux, il exige que son fils renonce à son hymen et le suive dans

les bois. En vain celui-ci l'engage-t-il à rester à Bénarès, à jouir de ses honneurs; le vieillard est inflexible, veut partir et ne consent à rester qu'une heure, parce qu'Idamore, dans l'égarement de sa douleur, vient de lui faire le serment qu'il le suivra.

On a dit que le père était cruel, que ses raisons pour emmener Idamore étaient insuffisantes, qu'il devait rester à Bénarès; qu'il y avait de l'injustice, de la folie même à vouloir que son fils préférât l'avilissement d'une secte flétrie à l'estime publique dont il est environné.

Nous répondrons d'abord qu'au milieu de sa secte il ne sera pas méprisé, qu'au fond de ses forêts il peut être heureux, que du moins c'est l'opinion du père; que Zarès, aigri par des années de douleur et par la haine injuste des hommes, ne peut plus, à son âge, raisonner comme Idamore, et que l'aspect des hommes est horrible à ses yeux; qu'il aime son fils, non pas comme un autre père, dans notre état social actuel, mais comme un sauvage exclu de la société, qui s'est vu forcé de concentrer sur un seul être toutes les affections d'une âme passionnée; ensuite, qu'il y aurait du danger pour lui dans le séjour de Bénarès; que les regards de l'envie, toujours attachés sur celui que son seul mérite a élevé aux honneurs, perceront tôt ou tard le mystère dont ils s'enveloppent; enfin, que ce mystère même répugne à sa franchise, à ce caractère loyal que l'auteur a eu soin de lui donner, et qu'Idamore lui-même doit rougir d'avoir si long-tems trompé les hommes.

Il nous semble que ces raisons, prises dans les mœurs et dans la situation du personnage, le justifient complétement. Justifient-elles l'auteur? nous osons dire que non. Nous reprocherons à M. Delavigne de n'avoir pas tiré de ses raisons tout le parti possible, de s'être contenté d'un

seul motif, beaucoup trop faible, quand il en avait d'aussi puissans. Il a peint des plus vives couleurs la tendresse paternelle; mais il n'a fait parler que la passion du père, pas assez sa raison. Les objections que le fils lui oppose détruisent ce qu'il dit : car, puisque son amante est prête à le suivre, pourquoi Zarès ne consent-il pas à cet hymen? Aussi, la grande scène du quatrième acte fait-elle souffrir le spectateur : on n'aime plus ce père qui ne vient là que pour faire livrer son fils à la mort. Les grandes beautés des ouvrages de M. Delavigne nous donnent le droit de juger sévèrement leurs défauts.

La cérémonie se prépare : Idamore obtient de Néala la promesse touchante qu'elle partira pour l'exil le soir même de son hyménée. Les brames, les guerriers, les prêtres sont réunis : Akébar bénit ses enfans. Un brame interrompt la cérémonie par ses cris :

« Un Paria (dit-il) s'est glissé parmi nous! »

Tout est suspendu; le feu sacré rentre dans le temple : Zarès paraît; il vient maudire les époux. Akébar ordonne sa mort; les prières, les supplications sont inutiles, on va frapper. Idamore se jette dans les bras de son père, et déclare qu'il est Paria. Akébar fait rentrer sa fille, et s'écrie :

Elle n'a pas nourri d'ardeur illégitime;
Ma fille est innocente! Oui, peuple, elle ignorait
Quel effroyable hymen mon erreur consacrait.

Idamore rappelle avec fierté ses services; il va même un peu loin, car il reproche aux brames de n'avoir pas combattu. Son père invoque les guerriers et le peuple; mais ils restent muets.

« Je n'attendais pas moins! »

dit le héros. Le conseil des brames doit prononcer sur

son sort; et s'ils sont condamnés tous deux, les malédictions les plus épouvantables pèsent sur la tête de ceux qui pourraient les plaindre.

La superstition, l'orgueil offensé triomphent. Idamore, qui a consenti à se taire sur l'amour de Néala, obtient à ce prix la grâce de son père. Pour lui, il va mourir; mais il cache à Zarès son arrêt fatal. La scène la plus déchirante de la pièce est celle où le vieillard, croyant à la grâce de son fils comme à la sienne, s'enivre du bonheur de retourner avec lui dans les lieux qui l'ont vu naître, et se complaît à lui peindre tous les détails du voyage et de l'arrivée: il lui jure même que sa tribu pourra lui offrir une épouse comme Néala.

« Tu me croiras, mon fils, au tombeau de ta mère! »

C'est là du véritable tragique obtenu par les moyens les plus simples; ce contraste touchant suffirait pour assurer le succès d'une tragédie.

On appelle Idamore; il va au supplice, et c'est de la bouche même du grand-prêtre que Zarès apprend l'arrêt de son fils. C'est de la bouche d'un brame qu'il entend le récit de sa mort. Les deux pères sont sur la scène. La superstition est en présence de sa victime, et le malheureux va être vengé. Néala a tout déclaré; la loi veut son exil, et l'orgueilleux Akébar est forcé de la maudire. Il lui reste un père, c'est celui de son amant; elle s'attache à son sort, et tous deux partent pour l'exil; mais on sent qu'ils n'iront pas loin. Épuisés par la souffrance, sans doute ils vont tomber mourans sur les restes d'Idamore, tandis que, dévoré de regrets, séparé de tout ce qu'il aimait, forcé de s'en priver soi-même par cette grandeur qu'il a tant désirée, l'ambitieux, seul au monde, va se consumer au pied de la statue de ses dieux impuissans.

Nous ne nous arrêtons pas aux critiques de détail sur les événemens qui se passent hors de la scène. Comment se fait-il que le grand-prêtre ait à lui seul assez d'influence pour décider du sort d'Idamore? Comment se fait-il que personne ne prenne sa défense, et parmi le peuple qu'il a sauvé, et parmi les guerriers dont il a dû être l'idole? Comment se fait-il enfin que ses amis ne tentent pas un soulèvement en sa faveur, et qu'en laissant périr le Paria qui a défendu sa patrie, on accorde la grâce au Paria qui n'a fait qu'enfreindre les lois du pays ?

Toutes ces questions sont frivoles, et ne peuvent être faites que si l'on persiste à juger de tous les peuples par nous, et à voir, dans toutes les tragédies, les mœurs, je ne dis pas seulement des sociétés européennes et modernes, mais celles de la France, et de la France actuelle. Quelques critiques ont voulu reconnaître dans les héros de Racine les hommes du siècle de Louis XIV. Fondé ou non, ce reproche indique aux jeunes auteurs l'écueil qu'ils doivent éviter. M. Delavigne a peint les mœurs de l'Inde. Il n'y a point de patrie pour un peuple avili, esclave des préjugés et des superstitions. A Bénarès, la voix d'un brame est celle du ciel. A Bénarès, le peuple n'a ni pouvoir ni volonté. Peut-être l'auteur aurait-il dû le faire sentir; quelques beaux vers de plus lui coûtaient si peu! Il aurait dû prévoir qu'on lui ferait un crime d'avoir observé les mœurs, et ne pas se contenter d'une imprécation terrible lancée par le grand-prêtre contre ceux qui plaindraient sa victime.

Nous le louons, nous, d'avoir si bien répandu sur sa pièce le coloris local, et surtout de l'avoir fait ressortir par un beau contraste. Ce rôle du portugais Alvar qu'il a, pour ainsi dire, jeté au milieu de son action, nous semble une des plus heureuses créations qu'on ait vues sur notre scène dans les personnages secondaires. Proscrit par la re-

ligion de son pays, comme Idamore par les superstitions du sien, il ne vient point, comme il était facile de le faire, déclamer, à son exemple, contre ceux qui l'ont maudit. Résigné dans son malheur, il pardonne, et supplie pour celui qu'on veut injustement flétrir; il enseigne au fougueux Idamore qu'il est une religion plus douce, plus consolante que la sienne. Il est là pour nous avertir que les personnages qui l'environnent n'ont pas nos mœurs; il est là pour représenter l'Europe éclairée, l'Europe chrétienne. Ce n'est qu'un confident, et il intéresse : nous nous identifions avec lui, parce qu'il pense comme nous, et qu'il est, comme nous, simple spectateur dans l'action. C'est le chœur des tragédies grecques personnifié.

Nous félicitons M. Delavigne de cette idée : nous le félicitons d'un succès que la lecture affermit chaque jour. Les chœurs qu'il a joints à sa pièce, dans l'impression, se lient bien au drame, et présentent une riche poésie, surtout celui du quatrième acte, qui décrit d'une manière neuve le jugement dernier, sujet déjà un peu usé. Ce jeune auteur est dans la bonne voie : nous ne disons plus qu'il donne des espérances; celles qu'il avait fait concevoir sont réalisées. La France lui demande un travail constant, une tendance continuelle vers la perfection. Puissent les critiques ne jamais le décourager, et les éloges ne lui faire croire jamais qu'il ne peut aller plus loin ! G. O.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS

185. — *A history of the introduction and use of scutellaria lateriflora*, etc. — Histoire de l'introduction en Amérique et de l'usage de la plante appelée *scutellaria lateriflora*, comme remède pour l'hydrophobie. Par *Lyman* Spalding. D. M. New-York, 1821, brochure in-8°.

186. — *The American universal Geography*. — Géographie universelle américaine, ou Tableau de l'état actuel des royaumes, états, et colonies du monde connu par *Jedediah* Morse. Charlestown, 1820. 2 vol. in-8°. Prix, 9 schellings.

187. — *American-journal*, etc. — Journal américain des sciences et des arts, publié par M. B. Silliman. — Octobre, 1821. In-8°. 204 p.

Cet intéressant recueil, consacré particulièrement aux sciences naturelles, continue à jouir du plus grand succès en Amérique. Le cahier que nous avons sous les yeux renferme, 1° une description des mines à charbon de terre de la Pensylvanie; 2° des remarques géologiques sur la formation des rochers de Hoboken, dans la nouvelle Jersey, et sur les minéraux qu'on y trouve; 3° une notice sur les mines de fer et sur les manufactures de Vermond; 4° plusieurs notices sur la minéralogie envoyées au journal par des savans étrangers; 5° différentes observations curieuses sur la géologie, la minéralogie, etc., de l'Amérique; 6° un catalogue de plantes *recueillies* par M. le professeur de botanique Douglas, dans l'expédition faite en 1820 aux bords des grands lacs et aux sources du Mississipi; 7° une liste des plantes qui croissent

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

sans culture dans les environs de Litchfield ; culture du coton ; 8° des observations zoologiques sur la *flèche pennatule*, sorte d'animal décrit par Linnée et par Cuvier, et rangé par ce dernier dans la classe des *crustacées branchiopodes* ; 9° la description d'un aigle à tête chauve ; 10° la description d'une machine à vapeur à mouvement alternatif, inventée et perfectionnée par *Minus Ward ;* 11° la traduction, par *J. Doolittle*, de l'important mémoire sur les canaux navigables, publié dans les *Annales de Chimie* de Paris, par M. *P. S. Girard*, l'un des plus savans ingénieurs de la France ; 12° tempête remarquable qui a eu lieu à Catskill, décrite par *Benjamin Dwight*. 13° une dissertation sur les causes de la chaleur, par *Robert Havre*, professeur de chimie ; 14° des recherches et des remarques sur la composition de l'arsenic ; 15° un traité sur l'emploi de l'acide phosphorique pour la guérison de la jaunisse ; 16° des détails sur les matériaux et la fabrication des chapeaux de paille d'Italie, et sur les habitudes et l'état social des fabricans, extraits des lettres de M. de Chateauvieux au professeur Pictet de Genève ; 17° une notice sur l'art de la lithographie ; 18° enfin, des nouvelles littéraires et scientifiques, américaines et étrangères, parmi lesquelles on remarque le tableau des prix décernés par la Société française pour l'encouragement de l'industrie nationale, ainsi que plusieurs nouvelles importantes extraites de la *Revue Encyclopédique*.

188. — *Narratie Journal of travels*, etc. — Journal de voyages dans les régions nord-ouest des États-Unis, s'étendant depuis la rivière du Détroit et la grande chaîne des lacs américains jusqu'aux sources du Mississipi, faits, en 1820, par *Henry* Schoolcraft, membre de la société historique de New-York, de l'académie des sciences naturelles de Philadelphie, etc. etc. Albany, 1821. Hosford, n° 100, Stale-Street. Un vol. in-8°, orné d'une carte et de huit gravures. 419 pages. (*Voy*. ci-dessus, T. XII, p. 376.)

Vers la fin de l'année 1819, M. Cass, gouverneur de Michigan, résolut de faire une expédition pour explorer les régions qui forment l'extrémité nord-ouest des États-Unis. Il soumit son projet au Secrétaire de la guerre, qui lui donna son approbation. Le but de ce voyage était, 1°. d'obtenir une connaissance exacte des noms, des coutumes, de l'histoire, de la situation, des moyens de subsistance, et des dispositions des tribus indiennes ; 2°. de choisir l'emplacement nécessaire pour une garnison, au bas du Lac Supérieur, et d'acheter le

terrain nécessaire ; 3° d'examiner le produit des mines de cuivre, de plomb, et des carrières situées dans le nord-ouest, et d'acheter des tribus indiennes les terres qui pourraient assurer aux États-Unis l'avantage de pouvoir exploiter librement ces mines. On attacha à l'expédition un ingénieur, un médecin et un minéralogiste. Ce fut en cette dernière qualité que M. Schoolcraft en fit partie. Son ouvrage est d'un grand intérêt; on y trouve des détails importans sur la formation des roches calcaires, sur les mines de cuivre et de plomb, et sur les différens métaux qu'il a eu l'occasion d'examiner; enfin, sur les traces d'anciens ouvrages de fortification, qu'on croit avoir découverts dans le nord de l'Amérique septentrionale, et qui annoncent un degré d'instruction et de civilisation, fort supérieur à celui des peuples qui habitaient ces contrées avant l'arrivée des Européens. (*Voyez* ci-dessus, page 127.) M. Schoolcraft a joint à ces observations sur la minéralogie, des faits curieux concernant le caractère et les habitudes des Indiens.

189.—*Sermons by the late rev. J. S. Buckminster.*— Sermons par feu le révérend J. S. Buckminster, précédés d'un mémoire sur sa vie et sur son caractère. Boston, 1820. John, Éliot. Un vol in-8° de 430 pages.

La vie du clergé américain est plutôt une vie active que studieuse. Aussi, ne doit-on pas s'attendre à trouver dans ses productions cette correction et cette pureté de style, qui ne peuvent s'acquérir que par l'étude; mais l'ecclésiastique américain est observateur des hommes et des choses. Les circonstances qui le tirent de sa solitude, lui apprennent à connaître les passions, leurs effets et les moyens de les réprimer. Ses communications continuelles avec les individus dont il doit diriger la conduite morale, excitent et nourrissent en lui un attachement sincère, et un zèle véritable pour leur bien. Ses discours ont, par cela même, plus de chaleur et d'onction. Les sermons du révérend Buckminster sont surtout remarquables par ces deux qualités; le style en est aussi beaucoup plus pur que celui de ses confrères. On n'y trouve point ces ornemens pompeux proscrits par le goût, et incompatibles avec la simplicité sublime de l'Évangile. Ces sermons respirent tout l'amour religieux du bien, et font naître le désir de devenir meilleur; ce sont des vérités profondes et intimes, exprimées dans un langage solennel, ferme et imposant. Une sensibilité douce et franche y tempère l'austérité des préceptes. D'après

la notice biographique placée en tête du volume, M. Buckminster paraît avoir donné toute sa vie l'exemple des vertus qu'il prêchait, et on se sent disposé à le croire en lisant ses prédications.

190.—*An appeal to the governement and Congress of the United States*, etc. — Appel au gouvernement et au Congrès des États-Unis, contre les déprédations commises pas des corsaires américains, au détriment du commerce des nations en paix avec l'Amérique; par un citoyen des États-Unis. New-York, 1820. Un vol. in-8° de 100 pages.

« Chaque peuple a une loi des nations, dit Montesquieu (*Esprit des lois*, L. I, Chap. II). Les Mohawks même ont la leur : il est vrai qu'ils mangent leurs prisonniers; mais ils envoient et reçoivent des ambassades; ils reconnaissent les droits de guerre et de paix : le mal est que leur loi des nations n'est point fondée sur les vrais principes. » Barbeyrac dit aussi, dans son éloquent discours sur ce que les lois permettent ou tolèrent : « Nous voyons, par les monumens antiques, que les premières lois n'eurent guère d'autre origine que la coutume ou l'intérêt. L'ignorance, les préjugés, les passions, l'exemple, l'autorité, le caprice y ont manifestement plus de part que la raison. C'est plutôt l'opinion et la décision d'une aveugle multitude, que celles d'une majorité sage et vertueuse. » Si la religion et la morale de l'évangile étaient aujourd'hui la base des droits et des devoirs réciproques des nations, il est probable qu'une foule de coutumes barbares auraient disparu, et que la guerre elle-même n'existerait peut-être plus. Comment ne pas s'étonner, par exemple, que le droit de piraterie ou de brigandage, non seulement subsiste, mais soit encouragé par tous les rois de l'Europe? On retrouve dans les annales des histoires de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, etc., divers priviléges accordés aux corsaires ou armateurs. C'était le moyen d'établir, par l'appât du gain, une guerre individuelle entre les nations, et de nourrir sans cesse un esprit de discorde et de rapine; aussi, cette coutume prit-elle naissance dans des siècles de barbarie et de féodalité. L'*Appel* que nous annonçons a pour but de fixer l'attention des autorités principales des États-Unis sur les déprédations commises en mer par des vaisseaux américains. L'auteur a rassemblé tout ce qui pouvait instruire et éclairer sur les abus de cet infâme commerce. Il passe en revue les lois des différentes nations qui ont rapport au prétendu droit de piraterie,

tant anglaises que françaises et américaines ; il montre combien ces dernières sont faibles et insuffisantes pour prévenir les armemens particuliers, et combien cette lacune dans la législation américaine pourrait nuire à l'union et à la prospérité du nouveau monde. Cet ouvrage est celui d'un bon citoyen et d'un homme éclairé.

191. — *A proposed Memorial on privaturing to the Congress of the United-States.* — Mémoire sur la piraterie, présenté au congrès des États-Unis. Boston, 1820. Brochure de 8 pages.

Cet ouvrage, qui est la suite, ou plutôt le complément du précédent, renferme un aperçu du caractère, des dangers et des conséquences que peuvent avoir le droit autorisé de piraterie, ou même la tolérance de cette coutume chez les différens peuples. En conséquence, l'auteur propose au Congrès de conclure un traité avec toutes les nations de l'Europe pour l'abolition complète de ce brigandage, si nuisible au commerce. Il pense que la Grande-Bretagne ne peut manquer d'acquiescer à cette proposition; que la Hollande, la France, l'Espagne ont trop besoin de relever leur industrie et leur marine, et d'étendre au loin leurs relations, pour se refuser à une mesure qui met leurs sujets à l'abri de toutes vexations individuelles. Enfin, la Russie, la Suède et le Danemarck protégent la liberté du commerce; et un fait, non moins remarquable qu'encourageant, c'est que la Russie n'a point permis aux corsaires de se montrer dans l'archipel, pendant la guerre qu'elle a eue avec la Turquie, depuis 1767 jusqu'en 1774. Il serait à souhaiter que le Congrès américain suivît l'impulsion qu'on veut lui donner, et qu'une fois le droit de piraterie aboli en Europe, les nations formassent entre elles une ligue défensive contre les brigands de l'Afrique, fléau de la Méditerranée.

192. — *The magistrate's Guide and citizen's Counsellor.* — Le Guide du magistrat et le conseiller du citoyen, approprié à l'état de Maryland. Seconde édition, revue et corrigée; par J.-B. Calvin. Georgetown, 1820. Un vol. in-8°.

193. — *The deaf and Dumb, a poem.* — Le sourd et muet, poème; par *Moses* Y. Scott. New-York, 1820. L. S. B.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

194. — *One thousand experiments in chemystry, accompagned by*

pratical observations, etc. — Mille expériences en chimie, accompagnées d'observations pratiques et de plusieurs procédés employés pour le perfectionnement des arts utiles qui dépendent de cette science; par *Colin* Mackensie. Londres, 1822 Longman. Un vol. in-8°. Prix, 2 l. sterl.

Ce livre se recommande par son utilité pratique, par l'étendue des détails qu'il renferme et par l'application des découvertes modernes aux intérêts du commerce et de la société. On y décrit tous les procédés employés dans les manufactures anglaises; tels que la réduction et le travail des métaux, l'art de dorer et d'argenter, les différens usages de la force de la vapeur dans les arts chimiques, la cristallisation des sels, la préparation des gaz, l'art de blanchir et de teindre les étoffes, la manière de brasser la bière et d'autres liqueurs fermentées; celle de faire le vin et le vinaigre, l'art de faire le pain, la distillation des liqueurs spiritueuses, l'art de tanner et de vernir, etc. A la suite de ces procédés, l'auteur a placé des réflexions judicieuses et des avis pour l'avancement des arts, les progrès de l'industrie et les intérêts des manufacturiers. L. S. B.

195. — *Elements of political economy*, etc. — Élémens d'économie politique; par *James* Mill. Londres, 1821. Un vol. in-8° de 240 pag. Baldwin, Cradock et Joy, Paternoster-Row. (*Voy*. T. XI, page 131.)

Depuis cinq ou six ans, l'étude de l'économie politique a repris une grande faveur en Angleterre. Avant cette époque, plusieurs brochures avaient traité des questions particulières, relatives à cette science; telles que la prohibition des blés étrangers, la dépréciation des billets de banque; mais, depuis ce tems, une foule de publicistes du premier ordre ont écrit sur l'ensemble de la science, sur ses doctrines fondamentales et sur la corrélation de ses principes. On ne saurait en être surpris. Après des circonstances économiques extraordinaires, il est naturel que l'on cherche dans l'étude des principes les causes des phénomènes qu'on a observés et le remède aux maux qu'on éprouve ou que l'on craint. Aussi, avons-nous vu MM. Ricardo, Malthus et d'autres donner des principes, des élémens d'économie politique, où ils ont cherché à établir des corps complets de doctrine. Mais, s'il est permis de le dire, en s'éloignant, non d'Adam Smith, mais de sa méthode, ces auteurs ont fait des

ouvrages peu applicables aux besoins de la vie, et mortellement ennuyeux pour le lecteur (1).

Adam Smith est tout pratique. C'est la société, ce sont les actions, les productions de la société, son commerce, son agriculture, ses manufactures qui l'occupent sans cesse. Il explique ce qui leur est favorable ou contraire; il invoque toujours les faits pour lui servir de preuves (2). Les écrivains anglais de ces derniers tems, au contraire, n'invoquent que les principes; ils décrivent, d'après leurs principes, non les faits *tels qu'ils arrivent*, mais *tels qu'ils doivent arriver;* et comme ils sont trop éclairés pour avoir posé leurs bases hors de la nature des choses, et que d'ailleurs leurs raisonnemens sont rigoureux, leur conscience est tranquille; mais leurs livres sont peu instructifs, parce que rien n'est instructif que ce qui explique des faits réels.

M. James Mill, dont nous avons l'ouvrage sous les yeux dans ce moment, ne s'est pas tout-à fait garanti des défauts de ses compatriotes. Son but a été de faire un livre classique (*a school book*); mais est-ce un livre propre à l'enseignement que celui qui ne contient que des principes abstraits, rarement appuyés par quelques suppositions qui servent d'exemples? Les élémens de géométrie, qui reposent sur les plus incontestables de tous les principes, peuvent-ils se passer de figures? Nous n'attaquons point, au surplus, la solidité des principes posés par M. Mill, qui est certainement l'un des publicistes les plus distingués de l'Angleterre. Il s'est fait connaître avantageusement par des articles dans la *Revue d'Édimbourg*, avant que ce journal se fût diffamé lui-même par des diatribes injustes et virulentes contre la France; depuis, il a rédigé des articles remarquables dans l'*Encyclopédie britannique*, et il s'est surtout recommandé à ses contemporains et à la postérité par son *Histoire de l'Inde anglaise*, véritable encyclopédie de cette partie du monde.

Pour donner une idée de la manière précise et serrée de l'auteur,

---

(1) On a publié des traductions françaises de l'*Économie politique* de *Ricardo* et de celle de *Malthus;* les personnes qu'on a consultées sur ces ouvrages ont avoué qu'elles n'en avaient jamais pu pousser la lecture jusqu'au bout.

(2) Parmi nous, M. J.-B. Say a suivi et beaucoup étendu la méthode d'Adam Smith.

dans son dernier ouvrage, nous traduirons la section intitulée : *Droits sur la procédure* (*Law taxes*), parce que le chapitre est court et peut être compris sans autre antécédent.

« Les droits sur les procès sont perçus principalement sous la forme d'un timbre apposé sur les actes; quelquefois aussi, sous la forme d'honoraires et de taxes pour les vacations.

« Il est évident que ces droits retombent sur les plaideurs, et il n'est pas moins évident que c'est un impôt mis sur les recours à la justice.

« On demande justice dans deux circonstances, soit pour faire valoir un droit qu'un autre vous dispute, soit pour obtenir le redressement d'un tort qu'on vous a fait. Il n'y a aucun motif pour imposer une personne, par la raison qu'elle a des droits que l'on peut malheureusement lui disputer; et c'est la plus grande de toutes les impropriétés de taxer un homme, parce que ses droits ont été violés. De pareils impôts sont un obstacle positif au redressement des injures; et là où l'on met obstacle au redressement des injures, l'injustice est protégée. Un impôt mis sur la distribution de la justice est une prime accordée à l'injustice. »

196. — *Journal of a residence in the Burmhan empire*, etc. — Journal d'un séjour dans l'empire du Birman, et particulièrement à la cour d'Amapourah; par le capitaine *Hiram* Cox, attaché à l'infanterie des naturels du Bengale, au service de la compagnie des Indes orientales. Londres, 1821. Colburn. Un vol in-8° de 431 pag.

L'empire du Birman, qui comprend les pays d'Ara, d'Arracan, de Siam et de Pégu, est situé sur la côte orientale du Bengale. Il a près de mille milles de longueur et six cents de largeur; la population s'élève à plus de sept millions d'habitans. Le Journal du capitaine Cox, écrit en 1796, contient une description complète de ce pays, si imparfaitement connu des Européens. La mort prématurée de l'auteur, à l'âge de trente-neuf ans, lorsqu'il occupait un emploi dans la province d'Arracan, l'empêcha de faire à son ouvrage plusieurs additions importantes, et même de mettre en ordre ce qu'il avait déjà composé. Son fils, chargé de cette tâche, l'a remplie avec exactitude. On trouve dans ce Journal des descriptions d'un grand intérêt, et il sera d'un grand secours pour compléter l'histoire des mœurs orientales.

197. — *The tour of Africa*, etc. — Voyage en Afrique, contenant

un aperçu de tous les pays situés dans cette partie du globe, qui ont été visités par les voyageurs européens, avec les mœurs et les coutumes des habitans, tirés des meilleurs auteurs, classés et mis en ordre par *Catherine* Hutton. Londres, 1821. Trois vol. in-8° de 536 pages.

En rassemblant tout ce qu'ont écrit de plus intéressant sur l'Afrique les savans, les géographes, les voyageurs, etc., qui ont visité cette partie du monde, miss Hutton a composé un ouvrage d'un fort grand intérêt. Elle a puisé aux sources les plus authentiques, et elle a choisi avec discernement les faits qui pouvaient éclairer, instruire et amuser. Afin d'éviter l'aridité des compilations, elle emprunte le langage d'un voyageur qui réunit à lui seul les renseignemens recueillis par différens auteurs. Son ouvrage sera surtout utile aux jeunes gens, auxquels il donnera des idées justes et étendues sur l'Afrique, de même qu'il offrira aux autres classes de lecteurs un résumé fort bien fait de tous les volumes qui ont paru sur le même sujet.

198. —*Travels in Palestine*, etc. — Voyages en Palestine, dan les pays de Bashan et de Galéad, à l'est du Jourdain, suivis de la Description des villes de Géraza et de Gamala, dans le Décapolis; par J. L. Buckingham, membre de la société asiatique de Calcutta, et des sociétés littéraires de Madras et de Bombay. Londres, 1821. Un vol. in-4° de 553 pages.

Quoique la Palestine ait souvent été visitée par des savans de toutes les nations, elle offre un champ si vaste aux recherches, que le voyageur curieux, le chrétien enthousiaste et le docte antiquaire trouvent encore à glaner parmi ces ruines. La passion des voyages se développa de bonne heure chez M. Buckingham, et le consola de beaucoup de revers. Il s'embarqua, à l'âge de neuf ans; onze ou douze mois après, il fut fait prisonnier, et amené en Espagne; il traversa ce pays, ainsi qu'une grande partie du Portugal. Rendu à la liberté, il fit plusieurs voyages en Amérique, aux îles Bahamas et aux Indes occidentales. Il visita ensuite la Méditerranée, la Sicile, Malte, le continent de la Grèce, les îles de l'Archipel, les côtes de l'Asie-Mineure et le golfe de Smyrne. De là, il se rendit à Alexandrie, remonta le Nil, s'arrêta quelques jours à Thèbes, où il rencontra le malheureux Burckhardt, et dessina le cours du Nil jusqu'à l'endroit où il s'en éloigna. Il fut dépouillé par les Arabes en traversant le

désert, et perdit son argent, ses papiers, ses armes et ses instrumens. Demi-nu, brûlé pendant le jour par la chaleur, et glacé la nuit par le froid, il continua sa route, et arriva au Caire, exténué de fatigue et de faim, après être resté quarante-huit heures sans prendre aucune nourriture. Là, il s'appliqua à l'étude de la langue arabe. Satisfait de ses progrès, il prit l'habit égyptien, traversa le désert de Suez pour examiner son port, visita les ruines les plus remarquables de la Basse-Égypte, traversa Damiette et Rosette, et retourna à Alexandrie. Il quitta cette ville, vêtu en mameluck, et faisant partie d'une caravane de cinq mille chameaux et d'environ cinquante mille pélerins qui se rendaient à la Mecque. Embarqué sur la mer Rouge, le vaisseau qu'il montait fit naufrage. Il se sauva, et parvint à gagner Jedda. Un vaisseau anglais, prêt à faire voile pour l'Inde, lui donna passage à son bord. Après quelques mois de séjour dans les possessions anglaises, il retourna en Égypte, muni de livres et d'instrumens. C'est le récit de ses observations pendant ce dernier voyage qu'il offre aujourd'hui au public. La partie la plus neuve et la plus intéressante de son livre, est celle qui comprend la description des pays au-delà du Jourdain. Il fait d'heureux rapprochemens entre les antiques coutumes des habitans de ces contrées, et celles qui subsistent encore aujourd'hui. Mais il n'a pas toujours une érudition assez judicieuse et assez profonde, ni une connaissance suffisante des sujets qu'il traite; de là, trop de légèreté et trop de facilité à donner comme certaines, des traditions douteuses, et quelquefois même absurdes.

199. —*Travels from Vienna, through lower Hungary*, etc. — Voyage à Vienne et dans la Basse-Hongrie; suivi de quelques remarques sur la situation de Vienne, pendant le congrès de 1814; par *Richard* Bright. Londres, 1821. Ackermann. Un vol. in-4°, 715 pages Prix, 4 guinées 4 schellings.

La Hongrie est si éloignée des parties les plus civilisées de l'Europe, qu'elle a rarement attiré l'attention des voyageurs. Elle possède peu d'antiquités remarquables : ses sites, à l'exception des bords majestueux du Danube, n'ont rien de frappant; réunie à l'empire d'Allemagne, elle n'a ni lois ni constitution qui lui appartiennent; en un mot, le seul point intéressant de ce pays est la fertilité naturelle de son sol, et les perfectionnemens progressifs, quoique lents, qui se sont introduits dans la culture des terres. C'est aussi le seul

objet qui soit traité en détail dans l'ouvrage de M. Bright; il a fixé presque toutes ses observations sur l'état de l'économie rurale en Hongrie. Le récit de son voyage, auquel il a donné la forme d'un journal, se compose des faits qu'il a vus, et contient d'utiles renseignemens sur les terres, l'agriculture, les mines, etc., de la Hongrie; mais on pourrait facilement le réduire à un simple volume in-8°, en y joignant un atlas; les cartes et les gravures sont la partie la plus soignée. Elles représentent des villes, l'intérieur des mines, et différentes vues pittoresques. L. S. B.

200. — *A trimester*, etc. — Un trimestre en France et en Suisse, par M. W. Londres, 1821. Un vol. in-8°, orné de gravures.

Je ne sais si les Anglais n'ont pas publié sur la France un plus grand nombre de voyages que les Français eux-mêmes. Tout voyageur anglais est muni d'un crayon et d'un album sur lequel il dépose au hasard quelques notes qu'il a grand soin de faire imprimer à son retour. C'est ainsi qu'a été rédigé l'opuscule de M. W.; mais ce petit itinéraire a le rare mérite de la brièveté, et contient un choix heureux d'observations fidèles sur quelques parties de la France et de la Suisse. E. G.

201.—*Letters on ancient history*. — Lettres sur l'histoire ancienne, contenant un exposé sommaire de l'histoire, de la géographie, des mœurs et des coutumes des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Persans, des Égyptiens, des Israélites et des Grecs; par *Anne* Wilson. Troisième édition. Londres, 1821. Limbird. Un vol. in-12 de 312 pages.

L'auteur de cet ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse a choisi le style épistolaire, comme le plus propre à développer et à faire bien comprendre les événemens importans de l'histoire ancienne. Des questions, placées à la suite de chaque lettre, servent à graver les principaux faits dans la mémoire du jeune lecteur, et l'habituent à se rendre compte de ce qu'il a lu. Des histoires d'Angleterre, de la Grèce et de Rome ont été publiées sur le même plan par Pinnock, et il serait à souhaiter que cette méthode fût aussi adoptée en France. Elle facilite l'étude, cultive la mémoire, développe le jugement, et accoutume à un esprit d'ordre et d'analyse Les commentaires de l'éditeur sur l'histoire ancienne sont instructifs et judicieux.

202. (*)—*History of the Island of Newfoundland*.— Histoire de l'île de Terre-Neuve; contenant une description de l'Ile, de ses

rivages, des pêches et du commerce de Terre-Neuve, et de la côte du Labrador; ornée de deux cartes; par le révérend *Louis Amédée* Anspach, ex-magistrat de l'Ile, et missionnaire au district de la conception. Londres, 1821, Allman. Un vol. in-8° de 512 pages. Prix, 16 schellings, cartonné.

La ville du cap Saint-Jean et Plaisance sont les deux principaux établissemens de Terre-Neuve. En 1799, on fonda, dans le premier de ces deux endroits, une maison d'éducation gratuite pour les enfans des deux sexes. Elle devait être dirigée par un ecclésiastique de l'église anglicane, auquel on offrait une somme annuelle de 300 guinées, assurée pendant trois ans. Il paraît que M. Anspach s'offrit, et fut accepté : malgré les obstacles qu'il eut à vaincre et les dégoûts qu'il éprouva, il s'acquitta de son devoir pendant trois années, au bout desquelles il fut envoyé comme missionnaire au district de la Conception, par la *Société britannique pour la propagation de l'évangile*. Il y fut très-bien accueilli, élu magistrat, député gouverneur, et juge de la cour civile de judicature. Un séjour de treize ans dans l'Ile de Terre-Neuve a mis M. Anspach à même d'examiner et de connaître à fond l'histoire, les intérêts et les lois de ce pays. Un recueil de faits, tirés de plusieurs sources authentiques, quelques extraits des rapports faits aux différentes cours, et ses propres observations confiées à un journal, ont fourni à M. Anspach les principaux matériaux de son ouvrage. Il contient d'abord l'histoire de l'Ile, depuis la découverte accidentelle qui en fut faite, en 1400 ou 1500, jusqu'en 1818 : l'auteur donne ensuite la description du climat de Terre-Neuve, et de la côte du Labrador; et des détails intéressans sur la pêche de la morue, du hareng, et du veau marin. Un chapitre consacré à ce sujet renferme la manière de faire sécher et saler ces différens poissons. Le tableau du caractère, des mœurs des aborigènes et des autres habitans de l'Ile termine le livre, qui est enrichi de cartes gravées pour l'ouvrage, sous la surveillance de l'auteur.

203. — *Mémoirs of her late majesty*; etc. — Mémoires de feue sa majesté Caroline-Amélie-Elisabeth, épouse de George IV et reine d'Angleterre, par *John* Wilks. Londres, 1822. Sherwood; 2 vol. in-8°. Prix, 1 l. sterl. 1 schelling, cartonné.

Ces mémoires justificatifs renferment plusieurs particularités sur l'enfance et la jeunesse de la reine; son mariage avec le prince de

Galles ; l'Histoire secrète des années 1795 et 1796 ; la conduite de lady Douglas, et l'origine de la première conspiration tramée et soutenue par cette dernière ; les voyages de la reine Caroline sur le continent, sa correspondance ; l'Histoire de la commission établie à Milan ; enfin, les documens et les pièces authentiques qui parvinrent trop tard à la Chambre des pairs.

204. — *Ballantyne's novelist's library.* — Bibliothèque des romans, publiée par Ballantyne, volumes I, II, III. Édimbourg, 1821 ; in-8°, sur papier royal.

On a déjà publié en Angleterre, un si grand nombre d'éditions des œuvres des principaux romanciers de cette nation, qu'il semblait difficile et presque impossible de rien offrir de neuf en ce genre. Secondé par un auteur infatigable, un des premiers libraires d'Édimbourg a entrepris de faire paraître cette nouvelle collection. Sir Walter Scott, dont la fécondité égale au moins le talent, s'est fait éditeur de la bibliothèque des romans, qu'il enrichit de notices biographiques et de remarques critiques d'un grand interêt. Les trois volumes qui ont déjà paru, contiennent les œuvres de Fielding et de Smollet. Joseph Andrews, Tom-Jones, Amélia, et Jonathan Wild remplissent le premier volume ; les deux autres sont consacrés à Smollet et renferment Roderick Random, Peregrine Pikle, Humphrey Clinker, Count Fathom, sir Lancelot Greaves, et la traduction de don Quichotte. Les notices de sir Walter Scott sont de rapides esquisses des principaux traits de caractères des auteurs qu'il dépeint ; et, quant à ses observations sur leurs ouvrages, personne ne lui contestera le droit de juger des qualités essentielles au romancier. L'examen des œuvres de Fielding et de Smollet est très-remarquable ; l'auteur y développe des idées neuves et piquantes, présentées dans un style pur et quelquefois dramatique. Les volumes, imprimés sur doubles colonnes, sont très-gros ; le prix en est assez modique pour l'Angleterre.

205 (*) — *The Pirate ;* — Le Pirate, par l'auteur de *Waverley*, de *Kenilworth*, etc. — Londres, 1822. Balantyne. 3 vol in 8°.

Encore une nouvelle production de ce génie extraordinaire.

« Dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

La curiosité qu'excite ordinairement dans le public anglais l'apparition d'un nouveau roman de sir Walter Scott, n'a pas dû être complé-

tement satisfaite par ce dernier écrit du poète romancier. Les personnages de ce roman n'ont rien de nouveau; ce sont, à quelques nuances près, les mêmes qu'on a déjà vus figurer dans ses autres ouvrages. Walter Scott réussit parfaitement à peindre cette exaltation qui tient de la folie chez le peuple, et qui devient un fanatisme religieux ou politique, suivant les circonstances et les époques. Aussi, ne manque-t-il pas de reproduire partout un personnage mystérieux, exalté, dévoué à une cause qu'il regarde comme sacrée : dans *l'Antiquaire*, c'est Elspeth, la mère du pêcheur; dans l'*Abbé*, c'est Madelaine Grœmes; dans *la Prison d'Édimbourg*, c'est la pauvre folle Madge Wildfire; dans le *Pirate* enfin, c'est Norna, prophétesse, ou *Reim Kennar*. Comme ce caractère était nouveau, gigantesque, et cependant vrai, il plut beaucoup d'abord; mais on se fatigua de le voir reparaître si souvent, quoique avec de nouveaux costumes. Le plan du Pirate est embrouillé, confus, comme presque tous ceux des romans du même auteur; mais les détails rachètent bien ce défaut. Quels tableaux de mœurs! quelle profonde observation de la nature! que de grâces et de charme dans le portrait des deux jeunes sœurs, Minna et Brenda! L'action se passe dans les îles de Shetland et des Orcades, dont les sites romantiques et sauvages fournissent de brillantes couleurs au pinceau de sir Walter Scott. La manière dont sont décrits les antiques usages des habitans, leurs mœurs, et jusqu'aux superstitions conservées dans le nord, rappellent l'un des principaux traits caractéristiques du talent de cet auteur; je veux parler de sa vaste érudition, comme antiquaire, et de sa supériorité, comme historien. Il fait, en quelque sorte, revivre les siècles passés. Ce n'est plus un écrivain qui invente et puise dans son imagination les traits qui charment ses lecteurs; il raconte ce qu'il a vu. L'intérêt qu'inspire le Pirate va toujours croissant, et le dernier volume est sans contredit le meilleur; peut-être eût-il mieux valu que l'auteur de *Waverley*, des *Puritains*, de l'*Antiquaire*, de la *Prison d'Édimbourg*, de la *Légende*, de *Montrose*, d'*Ivanhoe*, etc. se fût reposé après tant de succès, et n'eût pas détruit lui-même l'effet neuf et original de ses productions, en en multipliant les copies : cependant, tout en formant ce souhait pour sa gloire, on se félicite qu'il ne l'ait pas fait, surtout en lisant le *Pirate* qui offre de grandes beautés à côté de quelques défauts. Nous saurions plus de gré à sir Walter Scott de son intéressante peinture des îles Shetland, si déjà,

chez nous, un écrivain aussi distingué par l'élégance de son style que par la profondeur de son savoir (M. *Biot.*) ne nous avait pas fait voyager avec lui de la manière la plus agréable, jusque dans ces parages, non pour observer les amours d'un chef de brigands et d'une innocente jeune fille, mais pour compter les battemens du pendule, et rattacher la triangulation de la France à celles des îles Britanniques; ce qui est un peu moins romantique, sans être pour cela moins intéressant. L. S. B.

ALLEMAGNE.

206.—*Theorie der combinatorischen Integrale.*—Théorie des intégrales combinatoires; par M. Rothe. Nuremberg, 1820.

L'objet de cet ouvrage est la sommation et la transformation des suites. On y trouve des recherches très-générales et très intéressantes au moyen de l'analyse combinatoire, sur laquelle on a du même auteur plusieurs ouvrages très-estimés. Aussi, faut-il observer que c'est seulement la liaison intime entre les intégrales aux différences finies, et les sommes des suites qui a donné lieu au titre que l'auteur a choisi; car il n'entre dans tout l'ouvrage aucun emploi des intégrales ordinaires.

207. — *Statistische Topographische Uebersicht des Regierungs-Bezirks Minden.* — Coup d'œil sur la Statistique et la Topographie de Minden. Minden, in-8°.

On distingue ce petit écrit comme un des meilleurs dans son genre. Le territoire de l'arrondissement de Minden se compose aujourd'hui des principautés de Paderborn et Corvey, des comtés de Ravensberg, Rutberg et Rheda. La superficie est d'environ 95 milles carrés; les habitans, d'après le recensement de 1818, sont au nombre de 340,167; ce qui fait, par mille carré, 3,618. Il y a sur ce nombre 191,494 protestans, 44,650 catholiques; 3,998 juifs; enfin, 25 mnémonites. Administrativement, le pays se trouve divisé en douze cercles, dont chacun est encore subdivisé en cantons. La circonscription en est la même que celle des mairies cantonales créées sous l'influence étrangère. Les villes en général sont petites; on ne compte à Minden que 6,775 ames; à Bielfeld, 6,008; Herford et Paderbon n'en ont pas même autant. Le principal produit du pays est le lin; aussi, y avait-il, en 1819, huit mille neuf cent soixante-cinq tisserands. La source minérale de Driburg a une répu-

tation si grande, que l'on exporte annuellement 70,00 bouteilles de ses eaux.

208. — *Ideen zur Theologie und Staatsverfassung des höheren Altherthums.* — Idées sur la théologie et les constitutions politiques de l'antiquité la plus reculée, par V. C. Seybold. Tubingen, 1820.

L'auteur de cet écrit fait preuve d'érudition et de sagacité. Ces qualités, cependant, n'ont pu le préserver du défaut général dans lequel tombent la plupart de ceux qui veulent éclairer les premiers pas du genre humain. Il est peu d'écrivains que leur sagacité n'égare. De conjecture en conjecture, quelques faits isolés, qui d'abord servaient de point de départ, se trouvent chargés de tout le fardeau d'un système; on les torture, on les dénature, et bientôt ce faible appui abandonne le savant qui en avait abusé, et le laisse au milieu d'un labyrinthe inextricable. L'idée favorite de M. Seybold est qu'une association de prêtres a répandu le culte du soleil sur l'Éthiopie, l'Égypte et la Grèce. Nul ne contestera sans doute à l'auteur que le culte du soleil, des étoiles, du feu et de la lumière ne fût très-étendu; on doit même reconnaître que, sous ce rapport, il a beaucoup ajouté à ce que l'on avait déjà dit. Il n'est pas aussi heureux dans ses propres conjectures. Il ne suffit pas de dire que les prêtres du soleil passèrent en Égypte avec leur dieu; qu'ils marièrent ce culte au culte plus ancien du fleuve; qu'après l'arrivée des Égyptiens en Grèce, le feu devint Dieu et principe; il faut démontrer tout cela par d'autres moyens que par des explications étymologiques. C'est assurément là un moyen bien faible. Les cyclopes avaient, selon lui, dans les terminaisons de leurs noms, des syllabes qui rappellent les mots hébraïques qui signifient *lumière* et *feu*. M. Seybold voit les Sabéens dans le *Sabazios* des Thraces; il les retrouve dans l'*Assabinos* des Éthiopiens, dans les *Schiwa* des Indiens, et jusque dans les tragédies d'Eschyle. Cependant, il faut rendre justice à la manière dont il réfute M. Sickler. Nous avons déjà parlé de cet érudit comme d'un étymologiste profond, mais d'une finesse de conjectures souvent dangereuse dans ses conséquences. On trouve, dans un appendice, les hymnes de Jones. La traduction en est fort bonne, et ne peut que plaire aux lecteurs allemands.

209. — *Dissertatio historica chronologica de gubernatoribus Borussiæ seculo* XIII°. — Dissertation historique et chronologique sur

ceux qui gouvernaient la Prusse au XIIIe siècle ; par *Guillaume* SCHUBERT. Leipsick, 1821.

Parmi les ouvrages qui ont traité de l'histoire de la Prusse, au treizième siècle, on a cité jusqu'à ce jour celui de Bacsko et celui de Kotzebue. Mais le premier n'avait point eu à sa disposition les archives de Kœnigsberg : aussi son travail était incomplet. Le second n'avait pas eu assez de constance pour aborder les manuscrits que renferment ces archives. Guidé par son esprit de précipitation, il avait préféré lire de belles impressions de ceux que l'on avait publiés, et il s'était approprié beaucoup de fautes; de telle sorte que, parfois, des erreurs typographiques sont devenues des erreurs chronologiques. Au surplus, nous avons déjà parlé du livre de M. Kotzebue, à l'occasion de Switrigail(*Voy*. T. XI, p. 143). M Schubert donne de grandes espérances aux amis de l'histoire, et fait preuve à la fois d'érudition et d'une saine critique. Jeune encore, il n'a pas craint de rechercher péniblement ce que les siècles présentent de plus obscur. Qu'y a-t-il dans une liste de grands-maîtres et d'évêques, qui puisse exciter l'enthousiasme ou plaire à l'imagination ? Rien absolument. Ici, tout est aride, et le patriotisme seul peut donner quelque charme à l'examen de faits dont personne ailleurs ne se soucie.

210. — *Initia philosophiæ ac theologiæ ex platonicis fontibus ducta, sive Procli Diadochi et Olympiodori in Platonis Alcibiadem commentarii (pars altera). Edidit...* CREUTZER. Francfort, 1821; in-8°.

L'apparition d'un livre de M. Creutzer est toujours un événement heureux pour la science de l'antiquité. Pendant que cet estimable érudit faisait de sa Symbolique un ouvrage absolument nouveau, son zèle infatigable accélérait aussi la publication de Proclus. Le volume que nous annonçons ici en est la suite ; il renferme les commentaires d'Olympiodore sur le premier Alcibiade de Platon. Il y a jusqu'à sept Olympiodores nommés dans la bibliothèque grecque de Fabricius : Proclus fut le disciple d'un Olympiodore que Lambecius a confondu avec l'auteur des Commentaires; et, pour soutenir son erreur, Lambecius déclare interpollés tous les passages où Proclus et Damasius sont cités. M. Creutzer démontre, d'une manière victorieuse, que l'Olympiodore dont il imprime l'ouvrage, a vécu après Proclus. Les citations que Lambecius attaque ne sont pas isolées ou éparses dans Olympiodore; elles sont de la substance même du livre, qui

est tellement rempli de la doctrine de Damasius et de Proclus, que si chacun d'eux reprenait ce qui est à lui, il resterait bien peu de chose. M. Creutzer fixe ensuite l'époque où dut être écrit le livre d'Olympiodore; il pense que ce fut avant l'année 529, au tems où l'école d'Athènes n'était pas encore fermée. Un décret rendu sous le consulat de Décius défendit l'enseignement de la philosophie. Ainsi fut rompue, sous le règne de Justinien, cette chaîne de philosophie platonicienne. A la place de cette école d'Athènes, qui comptait tant de grands hommes, vint s'asseoir la barbarie, et, pendant plus de trois cents ans, elle exerça ses ravages sur les plus nobles conceptions de l'esprit humain; car ce fut depuis cette époque funeste que périrent les plus beaux écrits de l'antiquité. Le style d'Olympiodore tient le milieu entre les modèles qu'il s'efforce d'imiter, et la dépravation du goût qui déjà s'était introduite dans ce siècle. C'est ce que l'on pourra remarquer plus d'une fois en lisant ses Commentaires. Ils ont été imprimés sur un manuscrit communiqué par M. Hartmann, professeur de Hambourg. De plus, le savant éditeur a fait usage de tous les endroits de Casaubon, de Rigaltius, de Hemsterhuis, de Rhunkenius, où des passages d'Olympiodore sont cités. Par ce moyen, il s'est procuré quelques variantes : enfin, il a mis des notes au bas de chaque page : *adjectis in imo margine meis qualibuscumque annotationibus.* La haute science de M. Creutzer et la modestie qui la relève encore nous avaient instruits d'avance de ce que nous devions penser du *qualibuscumque.*

211. — *Alt spanische Romanzen besonders vom Cid und Kaiser Karl paladinen.* — Romances anciennes de l'Espagne, et principalement du Cid, traduites par *Frédéric* Dietz. Berlin, 1821.

Bertuch et Herder furent les premiers qui éveillèrent l'attention de l'Allemagne sur les vieilles romances populaires de l'Espagne. Outre les essais par lesquels ils ont commencé, il en existe beaucoup d'autres, qui peut-être ne sont pas restés sans influence sur la littérature allemande. On sait combien l'école poétique de MM. de Schlegel s'est exercée en ce genre. Il est démontré aujourd'hui, grâce à leur habileté et à celle de Tieck, que l'on peut, dans la langue allemande, conserver aux auteurs du midi jusqu'à ces assonnances qui font le caractère distinctif de leurs compositions. D'ailleurs, la vieille poésie allemande a tant d'affinité avec la romance espagnole, que, pour quiconque veut étudier l'une à fond, il ne faut pas négliger

l'autre. Il y a plusieurs points de contact entre les traditions des deux peuples ; et, sans parler de Charlemagne, il en est de très-marqués. L'auteur fait ressortir habilement tous les rapports de genre qui existent entre l'une et l'autre poésies. Depuis peu d'années, il a paru en Allemagne deux collections; la première sous le titre de *Silva de Romances viejos, publicada per Jacobo Grimm*; *Vienne*, 1815 La seconde est de M. Depping, et fut donnée par lui en 1817. Depuis lors, MM. de Malsburg, Wilhelm Muller et Carové enrichirent les almanachs littéraires de plus d'une jolie traduction. M. Dietz fut le premier qui se présenta dans la lice avec une collection entière; il la publia, en 1818, à Francfort; mais elle laissait beaucoup à désirer. Ce n'était tout au plus qu'une preuve de la vocation de l'auteur pour ce genre de travail. Il a tout refait depuis, et l'on retrouve à peine, dans la nouvelle traduction, quelques vers de son premier ouvrage. Il a, de plus, apporté une saine critique dans le choix de ses pièces, et s'est montré inexorable envers toutes celles qui ne lui paraissaient pas porter l'empreinte d'une haute antiquité. La traduction est partout fidèle; mais elle ne marche pas toujours avec la facilité qui distingue l'original. La première partie contient vingt romances du Cid ; la seconde, outre celle des Baladins, renferme quelques récits de la Table ronde. PH. GOLBÉRY.

212. — *Hirts Geschichte der Baukunst bey den Alten* — Histoire de l'architecture chez les anciens; par A. HIRT. Berlin, 1821. Un vol. in-4° de 258 pages, avec six planches.

On trouve dans cet ouvrage un rapprochement ingénieux de tout ce que les écrivains les plus célèbres, tant anciens que modernes, ont publié sur l'architecture depuis les siècles les plus reculés, jusqu'à la décadence de cet art sous Constantin-le-Grand. Ces renseignemens divers, recueillis avec un soin scrupuleux, forment ici un ensemble historique, dont une partie pourrait être appelée la partie technique, tandis que l'autre est consacrée aux divers plans et genres de construction des anciens. Les sources où M. Hirt a puisé ses matériaux, sont pour la plupart indiquées. Il ne les altère point par ses propres vues, ne cherche même pas à mettre en harmonie la diversité d'opinions des auteurs qu'il a exploités, et évite ainsi d'anticiper sur le jugement du lecteur. La marche que M. Hirt s'est tracée commence par l'Égypte, d'où il se dirige vers la Phénicie et la Judée, pour arriver à Babylone. De ces points divers, il suit

les progrès de la civilisation à mesure qu'elle se répand, par terre, sur une grande partie de l'Asie occidentale et septentrionale, et par mer, sur les côtes de la Méditerranée. Les Grecs et les peuples d'Italie sont les derniers chez qui l'auteur s'arrête, et qui occupent principalement son attention. Les recherches de M. Hirt se bornent donc aux peuples qui habitaient les côtes de la Méditerranée et l'intérieur des pays entre la mer Caspienne et le golfe Persique. Mais pourquoi ne passe-t-il pas l'Indus? pourquoi commence-t-il ses recherches par l'Égypte, tandis que personne n'ignore aujourd'hui que l'architecture avait produit des monumens éternels dans l'Hindoustan, avant que les Égyptiens eussent songé à construire leurs pyramides? L'auteur répond que l'on sait fort peu à l'égard des anciens peuples de l'Orient, et que leurs connaissances en architecture étaient presque nulles. Cette assertion nous paraît, pour le moins, erronée; elle est en contradiction avec les ouvrages de Daniell, de Hodges, de Holmes, de Salt et autres, d'après lesquels M. Langlès a formé sa belle collection de Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, en cent cinquante planches. H — s.

ITALIE.

213. — *La Rosa e sua istoria*, etc. — La Rose et son histoire. Discours prononcé dans la colonie des Arcades de Pérouse, etc. Pérouse, 1821. In-4°.

L'auteur, dans une espèce de dialogue entre deux bergers, Alcindo et Antoforione, recherche les divers usages qu'on a faits de la rose, ses différentes espèces et la méthode de la cultiver, pratiquée par les anciens. Mais il nous paraît avoir puisé tout ce qu'il a cru utile à son sujet, dans la mythologie, dans l'histoire et dans les poètes, plutôt que dans l'expérience des jardiniers et dans la nature.

214. — *Annotazioni agli elementi di meccanica e d' idraulica*, etc. — Remarques sur les élémens de mécanique et d'hydraulique du professeur *Giuseppe* Venturoli, faites par le professeur *Antonio* Bordoni. Milan, 1821. P. E. Giusti. In-8°.

Cet ouvrage doit être regardé comme très-utile pour les élèves qui veulent étudier à fond les mathématiques appliquées. L'auteur de ces Remarques s'est proposé de démontrer, par le calcul de Lagrange, *des fonctions dérivées*, tous les théorèmes déjà exposés par M. Venturoli.

215. — *Della carcere, dell' ingiusto esilio*, etc. — De la prison, de l'exil injuste et du retour triomphal de Cosme, père de la patrie; narration véritable, extraite de l'histoire manuscrite de Florence, de *Giovanni* Cavalcanti, avec des commentaires. Florence, 1821. Magheri. In-8°.

Cet ouvrage, publié par M. le chanoine Domenico Moreni, comprend les viiie et ixe Livres de l'histoire de Giovanni Cavalcanti, laquelle contient treize livres, et s'étend de 1427 à 1452. On regarde cet historien du xve siècle comme très-véridique, quoiqu'il ait été fort partial pour la famille des Médicis, et fort prévenu contre Renaud des Albizzi et ses partisans, ennemis de Cosme. Cavalcanti se plaît à décrire les dangers et le triomphe de celui-ci et de ses adhérens, ainsi que la chute de Renaud des Albizzi, et sa mort, arrivée à Ancone en 1452. L'éditeur a accompagné le texte de remarques grammaticales qui paraissent être l'objet principal de son travail.

216. — *C. Cornelii Taciti Opera quæ extant omnia ex recensione Jer. Jac. Oberlini.* Tomus quintus. Angustæ Taurinovum, (Tuin). 1821. Pomba, in-8° de 658 pages.

Ce *recueil des classiques latins* se continue avec beaucoup de zèle et de succès. Les notes, les commentaires, les additions, les éclaircissemens, la correction typographique, l'exactitude des éditeurs se réunissent pour assurer le succès de cette intéressante collection.

217. — *Otto giorni a Venezia*, etc. — Huit jours à Venise; ouvrage d'*Antonio* Quadri, etc. Venise, 1821. Francesco Andreola. In-12.

Cet ouvrage est destiné à servir de guide à l'étranger qui arrive à Venise. L'auteur indique les objets les plus remarquables avec beaucoup d'ordre et de précision. L'ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, on expose tout ce qui est digne d'être observé dans cette ville antique et malheureuse; la seconde contient un abrégé de l'histoire de Venise. Chacune renferme huit divisions, que l'auteur appelle *journées* dans la première partie, et *époques* dans la seconde. On ne peut lire l'ouvrage sans être ému d'horreur et de compassion, en comparant l'ancien état de cette république avec son état actuel. Il serait à désirer que chacune des principales villes de l'Italie eût un guide pareil, qui, en indiquant

à l'étranger ce qu'elles contiennent de plus intéressant, rappellât en même tems aux citoyens ce qu'ils furent jadis.

218.—*Introduzione allo studio delle arti del disegno*, etc.—Introduction à l'étude des arts du dessin, avec un vocabulaire abrégé de ces arts, à l'usage des amateurs des ouvrages d'architecture, de peinture, de sculpture, de gravure, etc. Milan, 1821. Pietro et Giuseppe Vallardi. 2 vol. in-8° avec planches.

Cet ouvrage, quoique principalement destiné aux amateurs des beaux-arts, peut être utile, sous beaucoup de rapports, aux artistes eux-mêmes. Après un discours préliminaire, sur la dénomination, la nature, l'origine, le type et l'état actuel des arts du dessin, l'auteur consacre le premier livre à l'architecture des nations anciennes et modernes, en combinant toujours la technologie avec l'archéologie. Dans le second livre, il traite, avec la même méthode, des arts analogues à la sculpture. Le troisième livre comprend tout ce qui concerne la peinture; ici, l'auteur s'est attaché à faire plusieurs remarques sur un ouvrage français, publié à Paris, sous le titre d'*Histoire de la peinture, en Italie*. Il traite aussi des diverses espèces de peinture introduites en Italie, après la renaissance des arts. On trouve à la fin un catalogue chronologique et raisonné des graveurs les plus célèbres, partagé en cinq classes, contenant les chefs-d'œuvre des écoles d'Italie, d'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, de France et d'Angleterre. Le second volume de cet ouvrage comprend un vocabulaire des beaux-arts, plus abrégé que ceux donnés par les encyclopédistes et par M. Millin, mais plus exact et plus précis que ceux de Milizia et de Baldinucci. Il justifie l'emploi de mots techniques que l'académie de la Crusca avait méconnus; il les définit avec plus de justesse; il les rapporte aux différentes méthodes des arts, sans oublier les noms des divers instrumens des artistes.

219.—*Catalogo ragionato de' libri d'arte*, etc.—Catalogue raisonné des livres d'art et d'antiquité, appartenant à M. le comte Cicognara. Pise, 1821. Niccolò Capurro. 2 vol. in-8°.

Cette collection est divisée en deux parties; la première concerne les beaux-arts, et l'autre les antiquités. On y trouve d'abord les noms de ceux qui ont tracé l'histoire de l'art en général, puis les divers traités de théorie ou de pratique; les noms de ceux qui ont écrit sur la peinture, le dessin, la gravure, etc.; les traités d'architecture et de perspective; les ouvrages poétiques relatifs aux arts;

les poètes, les mythologues, etc. On y trouve aussi un recueil de lettres, descriptions, relations, mémoires, journaux, et même une série d'emblèmes et d'hiéroglyphes très-précieux. La seconde partie comprend les livres d'antiquités, ceux qui regardent des monumens arabes, égyptiens, indiens, étrusques, grecs, d'Herculanum, etc. Des notes concises et judicieuses indiquent ordinairement le mérite des divers ouvrages, et le caractère de leurs auteurs. Plusieurs de ces livres ont appartenu au duc de Malborough et au président de Thou; et quelques-uns sont apostillés par Mariette, d'Agincourt, Villoison, Maffei et autres personnages célèbres. F. Salfi.

ESPAGNE.

220.—*Cartilla agraria.*—Petit livre élémentaire pour l'agriculture; par Don *Josef* Espinosa de los Monteros, colonel. Madrid, 1822. Rodriguez. Un vol. in-8°.

Cet abrégé, destiné à servir de manuel aux cultivateurs, a obtenu les plus grands éloges de la *Société patriotique-économique de Madrid*, et de M. Arias, professeur d'agriculture au jardin botanique national.

221.—*Larraga de* 1822.—Abrégé de la théologie morale, écrit *de* Larraga, corrigé et mis en harmonie avec les opinions du tems. Madrid, 1822. Quiroga. 2 vol. in-8°.

Cet Abrégé porte le nom de *Larraga*, parce que l'abrégé de morale que les ecclésiastiques étudiaient, avant d'être promus au sacerdoce, était l'ouvrage d'un moine dominicain de ce nom; mais, en lisant l'un et l'autre, il est peut-être impossible de trouver aucune conformité entre les opinions manifestées dans les deux écrits. Celles du nouveau Larraga sont d'accord avec les lumières du siècle, et ce livre sera très-utile pour les alcades des bourgs et des villages, et pour toutes les classes de lecteurs, même étrangères à l'état ecclésiastique.

222.—*Sistema de la moral.*—Système de morale, ou Théorie des devoirs de l'homme. Madrid, 1822. Alonso. Un vol. in-12.

On expose, en peu de mots, dans cet ouvrage, les systèmes de morale qui ont existé depuis les brames jusqu'à nos jours.

J. A. Llorente.

223.—*Sei mesi*, etc.—Six mois en Espagne, en 1821. Lettres

de *Giuseppe* Pecchio, adressées à lady G. O. Madrid, 1821. Michele de Burgos.

Ces lettres traitent de l'état actuel de l'Espagne, tel qu'il est ou qu'il s'offre à un Italien émigré, qui parcourt ce royaume en voyageur attentif et en hôte reconnaissant. Les principes du nouveau gouvernement, le mouvement de l'administration publique, le caractère, les mœurs et les préjugés des Espagnols, l'intérêt direct ou indirect qu'ils prennent à la constitution en général, et plus encore à l'indépendance de la nation, et même un certain excès de confiance dans leurs propres forces qui pourrait les endormir et les exposer à des dangers qu'ils affectent trop de mépriser; enfin, tout ce qui regarde leurs plus grands intérêts est indiqué avec assez d'esprit et de justesse. L'auteur dit, dans sa dernière lettre : « Le peuple espagnol est ignorant, il ne sait pas que le son des cloches attire la foudre, il ne comprend point l'usage du thermomètre ni du baromètre, ni l'histoire de la vaccination, etc. Il a cependant assez de bon sens pour sentir qu'un gouvernement, même irrégulier, est toujours préférable au joug de l'étranger, et que la guerre civile est le plus redoutable des maux et le plus grand des crimes. F. S.

224.—*Biografia universal.*—Biographie universelle, par une société d'hommes de lettres traduite du français en espagnol, par don *Javier* de Burgos, avec des additions, des corrections, et même une rédaction nouvelle pour quelques articles. Madrid, 1822, Paz, in-8°.

Le traducteur de cet ouvrage est l'un des hommes les plus savans de l'Espagne; il est auteur de la traduction d'Horace dont nous avons parlé dans la *Revue Encyclopédique*, rédacteur de l'ancien journal espagnol, la *Miscelanea* (Mélanges). Il publiera chaque mois un volume de sa traduction.

225.—*La Gitana, ó Memorias egipcias.*—La Bohémienne, ou Mémoires sur l'Égypte. Madrid, 1822, Miyar. 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage est une nouvelle imitée de celle du célèbre Cervantes, intitulée : *Persiles et Sigismund.* Les événemens y sont nombreux et variés, mais tous naturellement enchaînés et sans invraisemblance. On y remarque un contraste intéressant entre une femme native de Cadix, la bohémienne, et trois voyageurs anglais. J. A. L.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

226.—*Specimen botanicum exhibens synopsin graminum indigenarum Belgii, partis septentrionalis olim VII provinciarum, una cum appendice, quâ nonnullæ indigenæ novæ indicantur*, etc.; par *Herman Chrétien* Van-Hall.

Cet ouvrage, qui a pour objet la description de toutes les espèces de graminées qu'on rencontre dans les diverses parties de la Hollande, est conçu dans un bon esprit : le plan est très-judicieux; l'auteur est au courant des travaux de tous les botanistes qui ont écrit sur cette matière, et il en fait une heureuse application à la flore hollandaise. Un appendice est réservé à la description de quelques plantes phanérogames qu'on ne croyait pas indigènes en cette contrée, telles que les *corispermum hyssopifolium*, *viola lactœa*, *tulipa sylvestris*, *trientalis europœa*, *oxalis stricta*, *orobanche lævis*, *urtica dodartii*, etc. Cet ouvrage sera lu et consulté avec intérêt par les botanistes. Francœur.

227.—*Nouveau traité médico-chirurgical des maladies des yeux*, par A. G. Van Onsenoort. 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage paraît digne des suffrages des hommes de l'art.

228.—(*) *De Recensent, ook der recensenten*. T. XV, 1re livraison; janvier 1822. Amsterdam, S. Van der Hey. 50 pag. in-8°.

Le titre de l'ouvrage périodique, dont nous annonçons aujourd'hui la première livraison pour 1822, exprime une idée assez difficile à rendre en français, au moyen d'une traduction littérale. On entend par le mot hollandais *recensent*, soit, en général, un critique de profession qui analyse et examine habituellement, dans un journal, les écrits de toute nature, à mesure qu'on les publie; soit, en particulier, l'auteur de quelque article spécial, ou de quelque brochure sur le mérite d'une nouvelle production littéraire. Dans le recueil que nous avons sous les yeux, on juge à la fois les ouvrages nouveaux, et les jugemens auxquels ces ouvrages donnent lieu : le rédacteur pourrait s'appeler en latin *censor, etiam censorum;* le critique, même des critiques.

Ce journal, créé à une époque où les belles-lettres, aujourd'h leur déclin, comme l'industrie et le commerce, étaient encore flo rissantes chez les Bataves, est, sans contredit, le meilleur des

recueils périodiques hollandais. Le fondateur-propriétaire du *Recensent*, M. Van der Hey, libraire et littérateur instruit, estimé de toutes les classes de citoyens et de tous les partis, dirige lui-même cette entreprise : en raison des besoins et des circonstances, il divise le travail entre les écrivains les plus distingués de son pays, qui ne signent jamais leurs articles et qui ne sont pas attachés de droit et en titre à la rédaction de l'ouvrage. Il résulte de cette méthode, que tous les hommes supérieurs, dans les diverses branches des connaissances humaines, se trouvent tour à tour juges de leurs pairs et soumis à la juridiction de leurs rivaux, sans que le public ait à faire la part des circonstances personnelles à l'écrivain qui distribue l'éloge ou le blâme. Beaucoup d'indépendance, l'absence totale de l'esprit de salon et de coterie, un ton sévère, mais décent; de l'érudition et de la gravité, qui n'excluent ni l'urbanité ni la grâce, voilà ce qui caractérise le *Recensent*.

Nous ne pouvons qu'indiquer sommairement le contenu de cette livraison; nous rendrons quelquefois compte, de la même manière, des cahiers qui nous parviendront. Le Cahier de janvier, *première division*, Analyses, contient des articles plus ou moins étendus; savoir : 1° sur six recueils de sermons, en langue nationale, prononcés par divers prédicateurs de l'église réformée, parmi lesquels se trouvent M. Van der Palm, professeur à Leyde, le plus élégant des prosateurs hollandais, apôtre complaisant de toutes les doctrines utiles aux divers partis, successivement victorieux, et M. Kist, ministre de l'évangile à Dordrecht, un des orateurs sacrés qui ont le plus contribué à faire goûter en Hollande la saine et véritable éloquence de la chaire, écrivain correct et pur, qu'il faut se garder de confondre avec son frère, directeur du *Journal officiel* (*Staatscourant*), et auteur de mauvais romans. Le rédacteur rend un juste hommage au savant et ingénieux *Borger*, mort, l'année dernière, à l'âge de trente-six ans, prédicateur, philologue, latiniste du premier mérite. 2° *Dictionnaire biographique, anthologique et critique des poètes hollandais*, Tom. I, par M. Witsen Geysbeek, libraire à Amsterdam, auteur de bonnes épigrammes, poète patriote, peu aimé des journalistes courtisans. 3° Traduction allemande d'un poème didactique (*la tombe*), de M. Feith, le Nestor du parnasse hollandais, et de deux odes de M. Kinker, esprit supérieur et vigoureux, qui languit aujourd'hui à Liége, dans une espèce

d'exil littéraire, écrivain qu'on place à bon droit à côté de Pope, comme poète, et de Kant, comme philosophe. — Le 4e article est relatif à une dispute semi-théologique entre un curé belge et un écrivain ministériel, sur le danger qu'il peut y avoir, dans les Pays-Bas catholiques, à lire des ouvrages littéraires écrits par des protestans.—5° *Recueil de thêmes* (par M. SOMERSHAUSEN), *pour faciliter aux Belges l'étude de la langue hollandaise*; ouvrage tout-à-fait inutile, attendu que les Belges protestent contre tout ce qui est hollandais.—6° Traduction de trois romans allemands de Clauren; savoir : *Zella*, ou la Fille croate; *l'Amour est le souverain bien*; *Elsi de Soleurne*.

La *seconde division*, intitulée ANTI-CRITIQUE, ne se compose que d'une réponse à l'article dirigé, par un journal *ultrà-catholique*, contre un morceau du *Recensent* de l'année 1821, au sujet d'un sermon, prêché en Belgique, sur la question de savoir : *si les protestans seront décidément damnés*, question que le prédicateur, M. l'abbé Verheylewegen, grand-vicaire de Malines, a décidée par la négative, à la grande satisfaction du gouvernement.

Les *Mélanges* contiennent : 1° un article *sur les poètes anglais vivans*.—2° Lettre, traduite de l'allemand, *sur le somnambulisme et le magnétisme*. — 3° Récit de la découverte d'un crime atroce, vingt-sept ans après l'époque où il fut commis.—4° *Le fils de parens muets*, récit traduit de l'anglais. — 5.° Trois anecdotes sur l'*esprit despotique* du gouvernement de Napoléon, comme le dit l'auteur de ce morceau, mais qui prouvent surtout le despotisme ou la sottise de deux censeurs de la librairie et d'un ministre oublié aujourd'hui. 6° Un conte assez plaisant, mais peu respectueux envers *la classe* noble.—7° Un morceau tiré des voyages de M. de Kotzebue, fils du dramaturge. — 8° *Un mot sur les jésuites*, article peu flatteur pour cet ordre et pour les *pères de la foi*.—9° Enfin, deux morceaux de poésie hollandaise. V.

229. — (*) *Fastes belgiques*, ou Galerie lithographique des principaux actes d'héroïsme qui appartiennent à la nation belge, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, avec des notices par M. LECOQ et M. le baron de REIFFENBERG.

La première livraison de cet important ouvrage, dont nous avions annoncé la prochaine publication (*Voyez* T. X, p. 651), vient de paraître et confirme les espérances qu'avaient fait concevoir au

public les noms des écrivains et des artistes associés pour cette belle entreprise.

230. — *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres de la langue française*, par un ancien professeur. Bruxelles, 1821. Rempelberg. 1 vol. in-12.

C'est un ouvrage utile, mais qui n'est pas exempt d'erreurs.

231. — *Nouvel abrégé de poétique française*, par M. le chanoine Sotteau. Namur, 1821. Gérard. 1 vol. in-12.

Cet ouvrage renferme d'excellens principes développés avec méthode; mais la littérature de ces derniers tems y est un peu négligée.

de S.

LIVRES FRANÇAIS.

232 (*). — *Dictionnaire des sciences naturelles, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux mêmes, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts*; — par plusieurs professeurs du jardin du roi et des principales écoles de Paris. Tome XXI, syllabe hep. à huis. Paris, 1821. Le Normant, rue de Seine, n° 8. Un vol. in-8° de 540 pages. (*Voy.* Tome XI, p. 372).

L'article *homme* se distingue, dans ce volume, par un exposé général de tous les points de vue sous lesquels l'espèce humaine, tant sauvage que civilisée, peut être considérée dans tous les tems, dans tous les pays et dans tous les âges. Ce vaste et admirable tableau est dû à la plume éloquente de M. de Lacépède. On trouve, à l'article *houille*, les détails les plus satisfaisans sur les propriétés, les variétés, le gisement et l'exploitation de cet utile et indispensable combustible, sur son importance, sa valeur en différens lieux et le produit approximatif des principales mines. M. Brard, auteur de cet article, y fait mention des recherches de M. Cailliaud, naturaliste français, employé par le pacha d'Égypte, pour découvrir la *houille* dans la vallée supérieure du Nil. Les divers articles *huiles*, *huiles végétales*, *volatiles*, traités sous leurs rapports chimiques par M. Chevreul, renferment des analyses et des procédés qui intéresseront l'artiste et le savant. Le mot *herbe* présente près de 250 articles, tous de M. de Jussieu, énonçant autant d'espèces de plantes sous leur titre vulgaire, avec des explications sur ces dénominations populaires et leurs divers rapports de concordance avec les noms scientifiques. L'article *hirondelle*, de M. Dumont, contient, avec

les descriptions génériques et spécifiques, des détails charmans sur la vie et les mœurs de cet oiseau voyageur, hôte passager, mais constant et confiant, de nos habitations, au printems. B. G.

233. — *Traité des maladies des artisans, et de celles qui résultent de diverses professions, d'après Ramazzini*; par Ph. Patissier, D. M. P. Paris, 1821, Baillière, rue de l'École-de-Médecine. Un vol. in-8° de 480 p. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 par la poste.

La partie de l'hygiène, sans contredit la plus utile, est celle qui a pour objet l'entretien et la conservation de la santé, chez les individus de la classe laborieuse, productive, industrielle de la société. Employer ses veilles pour indiquer les précautions que doivent prendre, sous le rapport de la salubrité publique et privée, les fabricans, les manufacturiers, les chefs d'ateliers, les artisans, et toutes les personnes qui exercent des professions insalubres, c'est l'œuvre d'un bon citoyen et d'un vrai philantrope. Tel est le but que s'est proposé le docteur Patissier. *De morbis artificum diatriba*, publié en 1713, et traduit en français avec des notes par Fourcroy, en 1777, quoique plein de faits intéressans et de préceptes utiles, n'était plus au niveau des connaissances actuelles; il était même devenu incomplet, sous beaucoup de rapports, par suite de l'introduction des procédés chimiques dans les arts et les manufactures. Cet ouvrage avait donc besoin d'être entièrement refondu dans un nouveau traité, pour pouvoir offrir quelque utilité à ceux pour lesquels il était destiné. C'est ce que vient de faire l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Près de deux cent cinquante professions y sont passées en revue; on y indique soigneusement les causes des maladies plus particulières à chacune, et les précautions à prendre, soit pour se soustraire à l'action de ces causes, soit au moins pour s'en préserver, autant que possible, pour remédier aux accidens qui peuvent en résulter. Georget.

234. — *Examen des observations critiques du docteur Broussais sur les doctrines médicales analogues à la sienne, par le docteur* Fodera. Paris, 1822; chez Baillière. Prix, 1 fr. 20 c.

Cet opuscule est le complément de l'histoire de quelques doctrines médicales; il renferme les observations critiques du docteur Broussais, et elles sont suivies de l'examen qu'en fait M Foderà.

235. — *Le Calendrier du bon cultivateur*, ou *Manuel de l'agriculteur praticien*; par C. J. A. Mathieu de Dombasle, de la société

royale d'agriculture de Paris, etc. 1822. Madame Huzard, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, n° 7. Un vol. in-12. Prix, 3 fr. et par la poste 4 fr.

L'auteur avait d'abord eu le projet de traduire le *Calendrier du fermier* (the farmer's Calendar), publié en Angleterre, par Arthur Ioung, et qui a déjà eu dix éditions; mais il s'aperçut que, pour l'adapter à notre climat et à nos méthodes d'agriculture, il faudrait le refaire presque en entier, et que d'ailleurs l'ouvrage pouvait être beaucoup plus court, sans rien perdre de son utilité. Dans le livre que nous annonçons, M. de Dombasle n'a conservé que la division très-commode du Calendrier anglais; c'est-à-dire, qu'il fait connaître, mois par mois, les travaux agricoles, dans l'ordre où ils doivent se succéder, en ayant soin de donner, pour chaque opération, les directions de pratique qu'il croit les meilleures. Les indications, relatives aux époques des semailles, des récoltes et des autres travaux rustiques, s'appliquent au climat de Paris, et doivent éprouver peu de modifications dans la partie septentrionale de la France; dans les pays méridionaux, chacun pourra y apporter facilement les changemens demandés par les localités. L'auteur a ajouté, à la suite du Calendrier, des articles détachés sur plusieurs des points les plus importans de l'agriculture, et qui ne pouvaient pas se lier facilement à une saison en particulier; il y traite d'abord des *instrumens perfectionnés d'agriculture*, et donne d'excellens conseils sur la manière de les introduire dans une exploitation rurale, sans heurter les préjugés des ouvriers; il s'occupe ensuite des *irrigations*, de la *marne* employée comme amendement, du *fumier*, de la *mise en culture des prés, et de la conversion en prés des terres arables*; enfin des *assolemens*. L'ouvrage est terminé par la *Richesse du cultivateur*, ou *les Secrets de J. N. Benoît, par A. L.* (1); historiette qui sert de cadre à de très-bonnes leçons d'économie rurale, et qui rappelle l'*Almanach du bonhomme Richard*, par Franklin, ainsi que les heureuses imitations que M. de Jussieu en a faites dans *Simon de Nantua* et dans d'autres ouvrages. On doit avoir d'autant plus de confiance dans le livre de M. de Dombasle, qu'il est le fruit, non seulement de connaissances théoriques très-étendues, mais encore d'une longue expérience acquise par l'auteur dans la culture

(1) Se vend à part, 50 c., à l'adresse indiquée ci-dessus.

de ses propres terres. Quoique l'objet du *Calendrier du cultivateur* soit de ne présenter que des faits bien constans et parfaitement reconnus, M. de Dombasle a indiqué quelques procédés qui n'ont pas encore reçu la sanction de l'expérience, afin que les praticiens puissent en faire l'essai; de sorte que son ouvrage est, autant qu'il est possible, au niveau de la science. J'ajouterai que le style en est simple, clair, correct, et parfaitement convenable à la classe de lecteurs pour laquelle l'auteur a travaillé. On doit désirer vivement que le *Calendrier du bon cultivateur* soit répandu dans les campagnes, où il contribuera nécessairement aux progrès d'un art resté stationnaire dans une grande partie de la France, et qui ne peut être affranchi du joug funeste de la routine, que par la propagation de l'enseignement primaire, par la distribution d'ouvrages bien faits, et surtout par l'exemple des cultivateurs éclairés.

A. Michelot.

236. — *Cycle solaire*, ou Calendrier séculaire et hebdomadaire, à l'usage de toutes les classes de la société; suivi de l'Annuaire des fêtes patronales et grandes fêtes correspondantes, de plusieurs tables et notes historiques, et de la concordance des calendriers grégorien et républicain; par P. Robert. Paris, 1821; chez l'auteur, rue des Saints-Pères, n° 81, et Delaunay, Palais-Royal. In-8°. Prix, 2 fr.

Cet ouvrage, agréé par le roi, par la chambre des députés (séance du 22 février 1822) et par l'Institut, donne les moyens de calculer le tems civil et régulier, soit par le *style grec ou julien*, soit par le *style romain ou grégorien*, suivant l'*église catholique grecque* et l'*église catholique romaine*; de vérifier les dates et de fixer avec précision les époques des événemens de la vie politique et privée, depuis Jules-César, an du monde 3940, jusqu'au tems du pape Grégoire XIII, an de J. C. 1582, et depuis cette année jusqu'à nos jours. C'est plutôt un recueil ou collection de jours et de dates qu'un calendrier; il ne dispense nullement de celui en usage depuis plusieurs siècles et qui se renouvelle chaque année.

237. — *Fontenelle et la Marquise de G*** dans les mondes*; ouvrage contenant les découvertes les plus intéressantes faites dans l'astronomie, depuis les entretiens sur la pluralité des mondes; par *Henry* Favre. Paris, 1821. J. J. Paschond, libraire, rue de Seine, n° 48. Genève, même maison de commerce. Un vol. in-12 de xj et 230 pages. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste.

L'admission définitive du système de Newton, et de nombreuses découvertes en astronomie depuis Fontenelle, nécessitaient pour les gens du monde un ouvrage qui remplaçât les *Entretiens sur la pluralité des mondes*. C'est là la tâche qu'a entreprise M. Favre, en rectifiant, dans ses trois dialogues entre Fontenelle et la marquise de G***, les erreurs astronomiques qui s'étaient glissées dans leurs premiers entretiens.

238.—*Du cadastre depuis son établissement jusqu'au 30 septembre 1821*, etc.; par J. N. D'ESPAIGNOL LAFAGETTE. Paris, 1822. J. G. Dentu, imprimeur-libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 265 et 266. In-8° de 74 pages. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port.

Cette petite brochure est l'histoire succincte de l'impôt foncier, de la topographie et du cadastre proprement dit de la France, trois objets dont l'auteur explique clairement les rapports intimes. Après quelques *notions préliminaires* sur l'origine la plus reculée de l'impôt foncier, M. Lafagette traite *de la répartition actuelle de la contribution foncière*, jusqu'à quel degré d'inégalité les charges publiques pèsent sur les citoyens, au point que plusieurs d'entre eux paient la moitié de leur revenu, et que d'autres n'ont jamais été imposés. L'auteur s'occupe ensuite de l'*établissement du cadastre et de sa marche* jusqu'à ce jour, et il en trouve l'origine dans les compoix et terriers des règnes de Charles VI et de François I. Il indique ensuite les inconvéniens que le défaut de cadastre entraînait dans l'administration publique; quelles immenses difficultés il a fallu vaincre pour parvenir au point où nous en sommes sous ce rapport. La liaison intime, ou plutôt l'identité de nature du cadastre parcellaire et de la topographie générale de la France, amènent l'auteur à jeter un *coup d'œil sur la géographie mathématique et l'application du cadastre à la confection d'une nouvelle carte topographique de la France*. Ce chapitre donne l'idée générale des travaux exécutés par MM. Picard, Cassini, Margedi, Delambre, La Caille, Biot et Arago, et fait apprécier l'utilité d'une topographie complète. Vient ensuite *la réfutation d'un moyen indiqué pour suppléer au cadastre dans la répartition individuelle*, moyen vraiment puéril, puisqu'il mettrait la répartition dans la main des hommes intéressés à la fausser. Enfin, l'auteur reproduit les principales *objections contre le cadastre*, et termine son ouvrage par des *réponses* (que nous croyons

victorieuses). Nous n'en citerons qu'une pour exemple. On a prétendu que les 10,000 communes cadastrées avaient exigé dix-sept ans, et que les 29,000 restantes en exigeraient environ cinquante. L'auteur fait observer que le cadastre par masse a bien été commencé en 1803; mais que le cadastre parcellaire n'a été entrepris qu'en 1808; que cette année et une partie de la suivante ont dû se passer en préparatifs : que tout a été suspendu par les événemens de 1813; qu'ainsi le cadastre parcellaire de 10,000 communes n'a exigé que cinq ans. Il est impossible d'écrire avec plus d'intérêt, de clarté et d'impartialité sur une branche aussi importante d'administration publique; et la partie technique de l'ouvrage sur le cadastre que promet M. Lafagette sera sans doute digne des mêmes éloges.

J. A.

239.—*Lettres écrites d'Italie* en 1812 et 1813 à M. Charles Pictet, l'un des rédacteurs de la bibliothèque britannique; par F. L. DE CHATEAUVIEUX, 2e édition corrigée et augmentée. Paris, 1820. J. J. Paschoud; Genève, même maison de commerce. Un vol. in-8°, 490 pages. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

L'auteur envisage l'Italie principalement sous ses rapports agronomiques. Il y compare les progrès et l'état de l'agriculture au-delà des Alpes, à ce qu'elle est en Suisse, en France et dans d'autres contrées de l'Europe. Les personnes qui s'occupent des sciences physiques y liront avec intérêt la description de plusieurs grandes fermes du Piémont, de la Lombardie et de différentes provinces de l'Italie. Quoique l'agriculture nous paraisse avoir été le but principal du voyage de M. de Chateauvieux, on se tromperait néanmoins si l'on pensait qu'il a laissé en oubli les mœurs et les antiquités d'un pays si riche en souvenirs. Nous croyons que la lecture de cet ouvrage est indispensable à ceux qui voudront bien connaître l'Italie.

A. T.

240. — *Sermons sur la doctrine et les devoirs du christianisme*; — traduits de l'anglais d'après la 29e édition. Paris, 1821. J. J. Paschoud; Genève, même maison de commerce. Un vol. in-12. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

Ces sermons destinés aux personnes qui appartiennent au culte réformé, respirent une morale pure et vraiment évangélique. Il n'y faudrait pas chercher de ces grands mouvemens oratoires que nous admirons dans Massillon, dans Bourdaloue et dans les autres cé-

lèbres prédicateurs catholiques; mais ils paraissent faits pour les classes pauvres et peu éclairées. Nous les recommandons aux pasteurs de village, qui y trouveront des principes faciles à développer et toujours à la portée de leurs auditeurs. A. T.

241. (*)—*Paraboles par le docteur T. A. Krummacher*, traduites de l'allemand par M. L. Bautin. Paris, 1821. Levrault, rue des Fossés Monsieur-le-Prince, n° 33, in-12. Prix, 2 fr. 25 cent.

Qu'un homme, pénétré de cette douce sensation qu'inspirent les beautés de la nature, saisisse à l'instant sa plume ou son pinceau, et qu'un enthousiasme créateur le dirige dans ses conceptions, il sera peintre, il sera poète; et ses ouvrages communiqueront quelque chose de la contemplation délicieuse qui les lui a dictés. Mais les peintres ont leurs copistes, les poètes ont leurs traducteurs; et les uns et les autres, lors même qu'ils croient s'échauffer à la vue des beautés qui ont enthousiasmé le maître, resteraient encore bien éloignés du mérite de ses ouvrages, parce qu'au lieu de peindre leurs sensations, ils s'enchaînent aux idées d'un autre; parce que la nature ne s'est manifestée qu'au moyen d'un intermédiaire. Les copistes, du moins, ont cet avantage que le même pinceau, la même toile peuvent seconder leurs efforts; les traducteurs, au contraire, ne peuvent se servir des mêmes instrumens que leurs auteurs. Le caractère d'une langue n'est pas celui d'une autre, et les mots manquent souvent aux plus habiles. L'allemand est fort d'images et touchant de naïveté. La nature parle elle-même dans les bons auteurs de cette nation. Notre langue paraît moins propre à ce genre de composition; et, jusqu'à ce jour, toutes les traductions, sans en excepter aucune, m'avaient paru décolorées. C'est à elles seules qu'il faut attribuer les jugemens singuliers que l'on a prononcés sur la littérature de nos voisins. Et j'avoue qu'à la première annonce de la traduction d'un livre que la naïveté et la simplicité rendent si touchant, il a fallu toute la réputation de M. Bautain pour me déterminer à le lire. Si, d'un côté, je pensais qu'une semblable traduction ne pouvait être bonne, de l'autre, je savais que rien de médiocre ne pouvait sortir d'une plume aussi habile, et je ne me suis point trompé dans cette dernière supposition. En lisant, il m'a semblé que Krummacher avait écrit en français, ou que peut-être M. Bautain était l'auteur et non le traducteur. Mon étonnement a redoublé quand j'ai vu, en comparant l'original avec la traduction,

qu'il n'avait pas même sacrifié la fidélité au désir de bien rendre les images. Enfin, je me suis demandé par quel enchantement il avait animé une version (son exactitude permet ce mot) de toutes les grâces du modèle; comment, surtout, les images les plus vives s'étaient enchaînées, sous sa plume, aux constructions régulières et serviles d'une langue qui semble faite pour les défigurer, même lorsqu'une imitation libre donne à l'écrivain un champ plus vaste? Mais je n'ai point encore parlé des *Paraboles* elles-mêmes; qu'en dirai-je? Personne encore que je sache n'a prescrit de règle à ce genre; renverrai-je, pour leur définition, à la critique sacrée? Eh! qu'importent les définitions! lisez les Paraboles dans M. Bautain; et quand vous aurez éprouvé les jouissances qu'elles inspirent, alors vous remercierez celui qui vous les a fait connaître, et vous lui ferez grâce de ses définitions, car elles détruiraient le vague délicieux qui en fait le charme. Nous ne pourrions citer une seule des Paraboles, sans faire une injustice aux autres. Nous avons remarqué surtout une dédicace dans le genre indien; l'auteur y fait allusion à la prospérité et à l'infortune de la reine de Prusse. *Nathan*, *les petits moutons*, *le Rhin*, *le chat*, *le gland*, *la pomme*, *le crocodile* sont au nombre des conceptions qui nous ont le plus frappés par leur mérite.

PH. GOLBÉRY.

242. — *Les Prophètes nouvellement traduits sur l'hébreu*, avec des explications et des notes critiques. DANIEL. Paris, 1822. Un vol. in-8° de 142 pages. Éberhart.

C'est une continuation du grand ouvrage de M. le président Agier sur les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament. (*Voyez* Tom. X, pag. 179, *Jérémie*.)

243. (*) — *Leçons idéologiques pour apprendre à la jeunesse à contracter des habitudes sociales et des habitudes morales;* par M. BRUN, ancien inspecteur de l'académie de Dijon, auteur d'un *Mémoire sur l'émulation*, distingué par l'Institut de France. Paris, 1821. Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. In-12 de 200 pag. Prix, 2 fr.

L'un des caractères distinctifs de notre époque consiste peut-être dans cet empressement général à demander aux étrangers des préceptes de littérature et de philosophie. Quoi de plus remarquable, en effet, que de voir un grand nombre de nos littérateurs s'efforcer d'élever Shakespeare et Schiller à côté et même au-dessus de Racine et de Voltaire! Peut-on voir avec moins d'étonnement des philosophes

français désertant l'école de Condillac pour passer dans celle de Kant? Vainement, tous ces écrivains répètent-ils à l'envi les uns des autres, qu'on ne saurait désormais suivre avec gloire les routes anciennes de la philosophie et de la littérature ; qu'il n'y reste plus de lauriers à moissonner, et qu'il serait injuste de condamner les écrivains modernes à marcher servilement sur les pas de leurs devanciers ; ces argumens ne sauraient nous convaincre, surtout lorsque nous voyons ceux qui les mettent en avant pour justifier leurs nouvelles doctrines littéraires, devenir imitateurs des modèles étrangers, au lieu de l'être des modèles nationaux.

Mais, en s'asservissant encore aux lois classiques du vrai et du beau, est-il donc impossible de produire de nouveaux chefs-d'œuvre? Si, après avoir lu les annales humaines, vous reconnaissez que tous les genres de vertus ont été cultivés, faut-il que vous renonciez à être vertueux? Ne vous est-il plus permis de mourir pour la patrie, après Léonidas et Régulus; d'être brave après Bayard et Desaix; de défendre la vérité après Socrate, la liberté après Sidney et Vergniaud; et de savoir périr pour elle, comme ces deux grands hommes? Non, sans doute. Nous avons tous le droit de devenir leurs émules ; mais fort peu d'entre nous en ont le pouvoir. Il en est de même des littérateurs et des philosophes ; et ceux qui, pour fixer l'attention publique, s'écarteraient des règles du bon sens et du bon goût, ne mériteraient qu'une renommée à peu près pareille à celle qu'ont obtenue quelques hommes en bravant les lois sacrées de la morale.

Celles de la saine littérature sont antiques comme elle ; c'est l'un des plus nobles présens que nous ait légués la Grèce ; mais, au sein de cette même contrée, la philosophie expérimentale n'a pu faire de bien grands progrès. Les bases sur lesquelles repose cette science, sont demeurées trop long-tems cachées. Au dix-septième siècle enfin, on s'aperçut du lien étroit qui unissait l'étude de la formation et de la génération des idées aux connaissances naturelles, et particulièrement à celle du corps humain. C'est à cette union que l'idéologie est redevable des progrès rapides qu'elle a faits dans ces derniers tems. Désormais, il n'est plus permis de la cultiver qu'après avoir étudié les sciences physiques. Voilà vraiment ce qui distingue la philosophie française de la méthaphysique allemande : pour aborder la première, il faut des connaissances positives; l'imagination suffit pour cultiver la seconde.

M. Brun, dans ses *Études idéologiques*, n'a pas pris un guide aussi infidèle; il marche, conduit par l'expérience et l'analyse. En lisant son livre, on reconnaîtra facilement tous les services qu'il doit à ces deux auxiliaires. Avec eux, sans doute, l'auteur, qui sait ignorer, n'explique pas les causes premières; il ne disserte pas sur le siége de l'ame, ni sur sa nature; mais il expose avec méthode l'origine et la formation de nos idées : il prouve que toutes viennent des sens; que l'unique moyen d'éviter l'erreur est de démêler et l'impression sentie et l'objet qui la cause, de procéder par des rapports vrais à l'acquisition d'idées pareillement vraies; car se tromper n'est autre chose que rapporter une sensation à l'objet qui ne l'occasionne pas. Selon M. Brun, il n'y a pas plus d'instinct dans les animaux que d'idées innées chez les hommes; les uns et les autres n'acquièrent des connaissances que par l'imitation, l'expérience ou l'observation. Satisfaire ses besoins, veiller à sa conservation, chercher le plaisir, c'est obéir aux ordres des sensations. Nous partageons cette opinion de l'auteur; mais nous ne pensons pas avec lui que toutes les bêtes et même tous les hommes soient capables de juger. En effet, il n'y a jugement que lorsqu'il y a analyse; et quand les chevreuils altérés que M. Brun met en scène, préfèrent l'eau pure d'une rivière à l'eau nauséabonde d'une fontaine thermale, ils ne font qu'obéir à leurs sensations : cette préférence ne repose point sur les qualités intrinsèques des objets. Pour juger, il faut dire pourquoi l'on préfère telle chose à telle autre; aussi prétendons-nous que, lorsqu'un soldat prononce cette phrase : « Le vin est meilleur que le cidre »; ce soldat ne juge pas plus que les chevreuils dont il vient d'être question. Il compare, bien moins qu'il exprime à la fois deux sensations; et la préférence qu'il accorde au vin est un résultat si immédiat de son organisation, qu'on ne peut supposer là aucune sorte d'analyse, et par conséquent de jugement.

Il est peu de livres dans lesquels on ait repoussé avec plus d'avantage les idées innées, que dans celui de M. Brun; ce savant idéologue prouve que ce n'est point à elles que l'homme doit son amélioration. Si l'on naissait avec la connaissance de la justice et de la vérité, cette connaissance préexisterait avec le germe et se développerait de la même manière. Or, il est impossible d'ajouter un membre à ceux que l'on possède, ou bien de les changer. Il n'en est assuré-

ment pas ainsi des idées; elles changent et varient chez le même peuple, trop souvent aussi chez le même individu.

Ce n'est qu'en suivant les lois naturelles que nous nous améliorons; le besoin nous pousse au travail, et le goût, régulateur de tous nos sens, nous apprend à reconnaître la peine et le plaisir. Voilà les sources dont M. Brun fait sortir les habitudes morales et sociales, dont il trace un tableau que les lecteurs trouveront trop court. Il veut que les hommes qui se mettent en guerre contre la société, en violant les lois morales ou civiles, soient réprimés; mais, dit-il, « la punition doit être éclairée et non aveugle : elle doit être utile et non funeste. Le progrès des lumières a fait graduer les peines ; c'est un pas, un faible pas. La porte du mal n'est pas fermée. L'assassin monte à l'échafaud : quels en sont les résultats? Il y avait un malheur à réparer, le voilà doublé : il fallait calmer la douleur, apaiser l'irritation, et on a échauffé la haine, allumé la vengeance. La loi, direz-vous, devait ce sacrifice à la société ; mais la société, séparée des individus, est un mot vide de sens. Le législateur, au lieu de repaître son imagination d'idées générales, d'idées abstraites, devait contempler dans son esprit et avoir présens sous les yeux une famille entière en pleurs, et le coupable qui les faisait couler. Il devait associer une peine au délit, et l'associer de telle sorte, que, d'une part, le mal fût réparé, et, de l'autre, que celui qui l'avait fait sentît sa faute et en fût puni. Alors, en consolant d'un côté, en corrigeant de l'autre, au lieu de la haine et de la vengeance, il aurait fait naître des sentimens de justice et d'amour; sentimens qui, en se communiquant de proche en proche, auraient dissipé la consternation, ranimé la confiance, et auraient enfin imprimé à tous les esprits un mouvement propre à les élever sur un horizon plus vaste et plus beau, et à les éloigner ainsi de la barbarie de réprimer un crime par un autre crime. »

On trouvera, dans l'ouvrage que nous annonçons, un grand nombre d'idées aussi justes et aussi bien exprimées; il contribuera à donner à l'idéologie ce caractère rigoureux et précis que repousse l'imagination des Allemands et de leurs sectateurs, mais qui satisfait tout esprit raisonnable. Depuis les découvertes de Lavoisier et de Guyton-Morveaux, il n'y a plus d'alchimistes ; après celles de Condillac, de Cabanis et de quelques autres idéologues modernes, il est étrange qu'il y ait encore de purs métaphysiciens. LAMY.

244 (*). — *Esprit de l'Encyclopédie*, ou Recueil des articles les plus

curieux et les plus intéressans de *l'Encyclopédie*, en ce qui concerne *l'histoire, la morale*, *la littérature* et *la philosophie*, réunis et mis en ordre par M. Hennequin, l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*. 1 vol. in-8° de 339 pages; nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre d'articles qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. Paris, 1822. Verdière, libraire, quai des Augustins, n° 25. L'ouvrage aura 15 vol. in-8°. Prix : le volume, 5 fr.; satiné, 5 fr. 50 cent.

C'est rendre aux lettres et aux sciences morales et philosophiques un véritable service que de reproduire les articles les plus remarquables d'un recueil dont tout le mérite est constaté depuis longtems. Les sciences naturelles ont été omises : elles ont dû l'être ; car les découvertes se sont tellement multipliées depuis cinquante ans, que, lorsqu'on se reporte à l'état des sciences d'alors, on a de la peine à croire que nous soyons séparés de cette époque seulement par un demi-siècle. Mais, quel demi-siècle pour les nouvelles découvertes comme pour les événemens politiques! Le choix des matières et leur disposition dans ce 1er volume de l'*Esprit de l'Encyclopédie* ne laisse rien à désirer. L'éditeur, M. Hennequin, homme de lettres distingué, auteur d'un article fort remarquable sur *Nelson*, dans la *Biographie universelle*, mérite des éloges pour les soins qu'il a donnés au classement des articles. Le volume commence par l'éloquent discours de D'Alembert, modèle de goût et de méthode, et qu'on ne se lasse point de relire ; il est suivi du tableau des connaissances humaines, par Diderot. On remarque les articles suivans : *Abondance*, Marmontel; *Avantage des académies*, Diderot; *Acteur*, l'abbé Mallet et Rousseau; *Action*, Marmontel; *Affectation* dans le style, Marmontel, article qu'il faut recommander à nos modernes romantiques; *Affliction*, Diderot; *Allégorie*, M. Sulzer; *Ame*, par l'abbé Yvon, article qui a été l'objet de vives critiques, mais qui n'en restera pas moins comme un très-beau morceau de philosophie et de logique; et une foule d'autres, du plus grand intérêt. L'exécution typographique de cet ouvrage ne laisse rien à désirer. Le *Tableau des connaissances humaines*, petit in-folio, est remarquable. Ce recueil doit figurer parmi les bons et utiles ouvrages sortis de la librairie de M. Verdière. Ces articles de philosophie morale, tout-à-fait au courant des connaissances actuelles, seraient-ils une preuve que les sciences intellectuelles n'ont fait

aucun progrès ? gardons-nous de le penser. Elles en ont fait d'aussi réels que les sciences physiques ; et, comme ces dernières, elles ne sauraient reculer. Adoptons l'avis d'un de nos premiers philosophes et de nos meilleurs citoyens, M. Royer-Collard, et reconnaisons avec lui que l'esprit de notre siècle pourrait bien renverser les digues que des mains imprudentes lui opposeraient, mais jamais remonter vers sa source. *Charles* COQUEREL.

245. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, recueillies par ordre chronologique. Dix-septième volume, depuis le mois de juillet 1467 jusqu'au mois de mars 1473 ; par M. de PASTORET, pair de France, membre de l'Institut, etc. Paris, 1822, in-folio de plus de 800 pages.

246. — *Contre le nouveau projet de loi relatif aux délits de la presse*, discours de M. le comte LANJUINAIS, pair de France, avec cette épigraphe : LEX IMMANIS *leges parit immaniores, quœ nocent multum, juvant nihil, turbas verò minantur et commovent.* Paris ; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36 ; in-8° de 40 pages. Prix, 60 cent.

Ce discours forme un traité complet contre la législation qui vient d'être adoptée dans les deux Chambres. L'auteur s'y exprime avec une énergie dont sa position lui donne le privilége, et qui honore son caractère. Un passage fort curieux, et dont nous consignons ici le résultat *pour mémoire*, c'est le *bordereau* des années de prisons et des amendes, qui, en vertu de la nouvelle loi, peuvent tomber sur la tête du même journaliste. Ce bordereau donne pour résultat, d'après un état en chiffres très-*rigoureux*, cinquante-huit ans et huit mois pour la prison, 155,800 fr. pour les amendes. X.

247. — *Histoire des révolutions et des guerres de la Grèce, depuis Cyrus jusqu'aux successeurs d'Alexandre;* par M. DE LA GRAVE. Tome premier. Paris, 1820. Treuttel et Würtz, Mongie. In-8° de 444 p. Prix, 6 fr.

L'auteur se propose d'embrasser, dans les trois volumes dont se composera son ouvrage, un espace de trois siècles, qu'il regarde avec raison comme l'époque la plus féconde, des tems anciens et modernes, en événemens extraordinaires. Son premier volume comprend les exploits de Cyrus, les guerres des Grecs contre les Perses, et les batailles célèbres de Marathon, des Thermopyles, de Salamine et de Platée. Ces événemens gagnent à être présentés par un homme

qui a pratiqué l'art de la guerre, et qui, par conséquent, est mieux en état de juger les détails des expéditions et des combats. Le style de l'histoire des *Révolutions de la Grèce* est simple et naturel ; ses réflexions, semées avec sobriété dans l'ouvrage, sont sages et modérées; et, en général, l'auteur évite toute discussion oiseuse. Il est vrai que le sujet qu'il s'est proposé de traiter est si riche en faits intéressans, que, pour le renfermer dans l'espace de trois volumes, l'auteur est obligé de resserrer son récit. Dans un discours préliminaire mis en tête du premier volume, il esquisse en traits rapides les événemens qui doivent occuper la scène dans les trois volumes. Nous citerons de ce discours le jugement que M. de la Grave porte sur Alexandre : ce passage donnera à la fois une idée de sa manière de voir et d'écrire. « Il est reçu, dit-il, dans une certaine école où l'on compte peu de noms imposans, de rabaisser le génie d'Alexandre, et d'en faire un conquérant aventureux et cruel, digne de mépris et d'horreur. D'autres, dont le suffrage a beaucoup plus de poids, d'accord avec toute l'antiquité, admirent qu'à un âge où le jugement est à peine formé chez les autres hommes, celui-ci n'ait jamais eu que des idées exactes de toutes choses; que, dans le conseil comme au milieu du plus grand péril, son coup d'œil ait toujours été aussi prompt que juste; que ses combinaisons, quoique si vastes et si hardies, aient toujours été empreintes d'une merveilleuse sagacité, et que, par la grandeur de ses desseins et la rapidité de ses exploits, il ait justifié sa prétention excessive de n'avoir point d'égaux en nobles sentimens, en courage et en renommée. Des traditions attestent encore aujourd'hui, sur les bords du Nil, de l'Euphrate et de l'Indus, et dans toute l'Asie, que son passage par ces contrées n'a laissé que des souvenirs honorables et des traces précieuses pour leurs habitans; là, comme partout ailleurs, son nom est resté synonyme de valeur et d'héroïsme. Assurément, personne ne prétend approuver l'esprit de conquête et ses déplorables résultats, louer une insatiable ambition, et excuser des excès condamnables ; mais, si Alexandre n'eût point touché à la terre par quelque côté, il eût été un Dieu, et non un homme.» La carrière militaire du héros macédonien a peut-être fait un peu illusion à l'auteur; l'humanité demandera toujours ce qu'Alexandre a fait pour le bonheur des Macédoniens, et quel besoin il avait de s'enfoncer avec ses armées jusqu'au cœur de l'Asie, de troubler la tranquillité de peuples qui

ne connaissaient point les Macédoniens, et de faire verser des flots de sang pour une cause qui était étrangère et indifférente au bonheur social. Cependant, quand on pense que Montesquieu lui-même ne parle d'Alexandre qu'avec admiration, on est porté à ne juger ce conquérant qu'avec une extrême circonspection. D—G.

248. — *Discours sur l'histoire de la Grèce*, par M. F. Salfi, ancien professeur d'histoire et de droit public, traduit de l'italien par Madame ***. Paris, 1822. Un vol. in-8° de 114 pages. Renard, libraire, rue Sainte-Anne, n° 71. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste.

Ce discours, écrit avec sagesse et renfermant dans un rapide abrégé les principaux faits de l'histoire de la Grèce, est divisé en plusieurs parties, dont nous ne croyons mieux faire que d'indiquer les textes pour donner au lecteur une idée du plan de l'auteur. Voici les titres de ces divisions : De la Grèce en général ; — constitution de Sparte ; — constitution d'Athènes ; — premières communautés des villes grecques ; — état de la Grèce dans les premières guerres avec les Perses ; — suite de la paix que la Grèce imposa à la Perse ; — causes générales et particulières qui préparèrent la guerre du Péloponèse ; — guerre du Péloponèse ; — état de la Grèce après la guerre du Péloponèse ; — de Philippe ; — d'Alexandre ; — dernière période de la Grèce ; — conclusion. — On voit, par cette énumération, que l'auteur s'est attaché principalement aux faits les plus importans. C'est de l'analyse de ces faits qu'il remonte aux causes probables, et qu'il établit la liaison des événemens entre eux. Mais, toutes ces recherches sur les vicissitudes et les destinées des tems passés ne seraient, dit-il, d'aucune utilité, si nous ne les rapportions pas à notre état présent. Il se propose donc de publier deux autres dissertations sur l'histoire des Romains et sur celle de l'Italie dans le moyen âge, et de faire, de la comparaison du caractère propre et distinctif de chacune de ces trois nations et des trois époques marquantes que le genre humain a traversées, l'objet d'un quatrième et dernier discours, par lequel il atteindra le véritable et unique but des trois précédens. Tous les lecteurs l'engageront sans doute vivement à mettre ce projet à exécution ; et ceux qui ne pourraient pas le lire dans sa langue, souhaiteront qu'il continue d'avoir pour interprète la dame qui s'est chargée de faire connaître son ouvrage aux Français. Cette traduction annonce une plume exercée, et il suffit de lire la préface

pour se convaincre que l'auteur ne pouvait voir ses intérêts en de meilleures mains. E. H.

249. — *Histoire de la guerre entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre*, depuis 1812 jusqu'en 1815, par M. Brackenridge, citoyen américain ; trad. par A. de *Dalmas ;* nouvelle édit. augmentée d'une carte du théâtre de la guerre. Paris, 1822. Brisset Thivars, rue Chabannais, n° 2. 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr.

Nous avons donné une analyse étendue de cet important ouvrage (*Voy*. Tom. VI, pag. 308). Nous ne pouvons rien ajouter, quant au fond, aux éloges que lui donnait notre collaborateur, et qui ont peut-être contribué au succès de la première édition d'un livre qui renferme des documens importans pour l'histoire contemporaine. Nous devons dire seulement que cette nouvelle édition est enrichie d'une carte soignée du théâtre de la guerre, et du texte du *Traité* de Gand (1814) qui termina les hostilités. Cette pièce manquait à la première édition, ainsi qu'à l'ouvrage original ; et pourtant elle semble essentielle pour compléter cette histoire. X.

250 (*). — *La Scandinavie vengée de l'accusation d'avoir produit les peuples barbares qui détruisirent l'empire de Rome*, par J. Graberg de Hemso, proconsul de LL. MM. Suédoise et Sarde à Maroc, membre de l'Académie royale des sciences de Stockholm, etc. Lyon. Kindelem, 1822 ; in-8° de 250 pages.

Le savant auteur de cet ouvrage exerce depuis plusieurs années des fonctions diplomatiques sur la côte d'Afrique ; et, du fond de cet exil patriotique et volontaire, ses pensées et ses travaux se portent incessamment sur les royaumes scandinaves où il a vu le jour. L'épître dédicatoire à M. de Wetterstedt, ministre de la marine du royaume de Suède, est datée de Tanger, le 15 février 1821. Cette circonstance nous a paru mériter d'être notée. M Graberg a voulu prouver que ces peuples de la Scandinavie, qu'on s'est accoutumé à traiter de barbares, sur la foi de Jornandès, étaient en possession d'une véritable civilisation, à l'époque de la chute de l'empire d'Occident. Cette civilisation, suivant notre auteur, quoique très-différente de celle des Grecs et des Romains de la même époque, n'en fut pas moins très-réelle, et surtout plus efficace, pour adoucir les mœurs publiques. En second lieu, M. Graberg soutient, et j'ose dire qu'il prouve, par les témoignages historiques, et surtout par la nature des choses, que ce n'est point de la Scandinavie, mais de l'Asie,

que sortirent ces flots de barbares qui ravagèrent les contrées de l'Europe où s'étendait la civilisation romaine, et qui finirent par en renverser le siége. Il est impossible de donner ici même une simple analyse des très-savantes recherches de M. Graberg. Il nous suffira de dire qu'elles présentent, sous un point nouveau, quelques-uns des faits les plus importans du moyen âge, et qu'elles éclairent l'histoire primitive de tous les peuples du nord de l'Europe. L'auteur, s'éloignant de l'usage adopté dans les livres d'érudition, n'indique point ses autorités par des notes placées au bas de ses pages. Il y supplée au moyen d'une table des auteurs cités, dont la seule inspection donne une grande idée de ses connaissances touchant les antiquités du Nord, et qu'on parcourt avec intérêt. Quoique étranger, M. Graberg écrit en français avec exactitude et clarté; seulement, les formes de sa discussion sont quelquéfois d'une âpreté, aujourd'hui tombée en désuétude, du moins dans les ouvrages scientifiques. A. M.

251. — *L'Afrique*, ou Histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains (*le Fezzan*); par G. F. Lyon : traduit de l'anglais. par *Édouard* Gauttier, secrétaire à l'École des langues orientales. Paris, 1822, Nepveu, passage des Panoramas. 2 vol. in-18 avec fig. Prix, 10 fr.

Nous avons déjà parlé, il y a quelque tems, de la relation publiée en Angleterre par le capitaine Lyon (*Voy*. ci-dessus, T. X, p. 564), de son voyage dans l'intérieur de l'Afrique avec M. Ritchie, mort dans cette expédition. Les deux petits volumes que nous annonçons contiennent la substance de l'original anglais, qui forme un volume in-4°, et reproduisent, fidèlement les nombreuses gravures qui ornaient l'édition de Londres. Le traducteur, M. Gauttier, a abrégé avec beaucoup de jugement, en se restreignant aux détails neufs et intéressans, contenus dans le récit du capitaine anglais. Ces détails concernent surtout le pays de Fezzan, sur lequel nous n'avons jusqu'ici que peu de renseignemens, et que M. Lyon paraît avoir bien observé, quoiqu'il n'ait fait, pour ainsi dire, que le traverser. Il a profité de son séjour dans la capitale du pays, la ville de Mourzouk, pour prendre aussi des renseignemens sur les pays d'Afrique, voisins du Fezzan, auprès des indigènes qu'il voyait arriver dans cette ville. D'après ces notions, la ville de Timbouctou, qui a passé quelque tems pour une ville immense au milieu de l'Afrique, n'est pas plus grande que Mourzouk même, c'est-à-dire, que sa population n'excède pas le

nombre de 3,000 ames, hormis l'époque de l'arrivée des caravanes, lorsque 12 à 15,000 individus viennent affluer à cet entrepôt du commerce africain. Outre les notions sur les mœurs et usages, sur le sol et le climat, ainsi que sur les costumes, que les gravures jointes à l'ouvrage font connaître d'une manière très-exacte, le voyageur anglais en a recueilli aussi sur les diverses langues; les petits vocabulaires des langues du Soudan, du Timmectou, du Bournou, du Tibbou, et du langage berbère ou ertahnah, sont neufs, et pourront donner lieu à des rapprochemens curieux : le traducteur en a indiqué quelques-uns dans ses notes. Il paraît que les racines arabes dominent dans toutes ces langues; ce sont partout aussi les mêmes superstitions, les mêmes habitudes de nomades barbares. Si ces peuples étaient un objet d'étonnement pour les deux voyageurs anglais, ceux-ci étaient à leur tour une merveille pour les individus des diverses nations qui arrivaient dans le Fezzan. On admirait tout ce qu'ils portaient, tout ce qu'ils possédaient : une lanterne magique, un kaleidoscope ravirent les Africains : la boussole les effraya par son oscillation continuelle, qu'ils regardaient comme une sorte de vie. Ayant eu connaissance de la petite pharmacie que ces Européens portaient avec eux, les Africains étaient tous malades pour avoir un peu de médicamens; et lorsqu'ils en obtenaient, ils les prenaient comme un régal. Il vint à la fin tant de malades, que les Anglais furent obligés de les traiter comme des gens bien portans et très-importuns. Il y a dans l'histoire de cette expédition, malheureusement trop courte, beaucoup de petites aventures curieuses, que le capitaine Lyon raconte avec une grande simplicité. On peut même reprocher à sa narration d'être un peu trop dénuée d'art : mais la simplicité du récit d'un voyageur est une garantie de sa véracité, ainsi que le traducteur l'observe dans sa préface. D. G.

252. — *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, comprenant l'histoire des voyages entrepris ou exécutés jusqu'à ce jour, pour pénétrer dans l'intérieur du Soudan; l'exposition des systèmes géographiques qu'on a formés sur cette contrée, l'analyse de divers itinéraires arabes pour déterminer la position du* Timbouctou, *et l'examen des connaissances des anciens, relativement à l'intérieur de l'Afrique*; suivies d'un appendice, contenant divers itinéraires, traduit de l'arabe, par M. le baron Sylvestre de Sacy et M. de la Porte; et plusieurs autres relations

ou itinéraires, également traduites de l'arabe ou extraites des voyages les plus récens ; ouvrage accompagné d'une carte, par A. Walckenaer, membre de l'Institut. Paris, 1821. In-8° de 525 pages. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 9 fr., et 10 fr. 50 cent. par la poste.

Nous enrichir est le but ordinaire de la science ; ici son objet qui n'est pas moins utile, est de nous appauvrir, en nous faisant apprécier des notions fausses ou inexactes, trop facilement accueillies comme vraies. M. Walckenaer a consacré beaucoup de soins et d'érudition à effacer de la carte de l'intérieur de l'Afrique septentrionale un grand nombre de montagnes, de rivières, de lacs, de villes, et même de royaumes créés par les *Petau* de la géographie. Un appauvrissement de cette nature est une richesse réelle, puisque, dans les domaines de la science, le premier, le seul trésor est la vérité. Trois itinéraires, arabes fort curieux, dont l'examen lui a été confié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'ont conduit à rechercher d'une manière approfondie quelles notions nous avons sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, et quels moyens elles nous offrent d'en déterminer sur une côte la carte géographique positive. Il a divisé cet important travail en *trois parties*. — Dans la *première*, il traite des progrès des découvertes géographiques dans l'intérieur de la partie occidentale de l'Afrique septentrionale, des voyages entrepris dans cette partie du monde, et particulièrement de ceux où l'on a pour but d'arriver à Timbouctou.—Dans le *second*, il examine de quelle manière les géographes ont employé les notions que les voyageurs leur avaient procurées, le tracé de différentes cartes géographiques pour ce qui concerne l'intérieur de la partie occidentale de l'Afrique septentrionale, et *surtout les différentes* positions que l'on a assignées à la ville de Timbouctou. Dans la *troisième* et dernière, il fait l'analyse géographique des trois itinéraires manuscrits qui sont le sujet de son ouvrage, et il termine par quelques conjectures auxquelles ont donné lieu les recherches contenues dans les deux parties précédentes. — Ce livre, qui éclaircit plusieurs doutes et rectifie beaucoup d'erreurs, sera lu avec un vif intérêt. On peut le considérer comme le complément de l'*Histoire des voyages et des découvertes en Afrique, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours*, dont nous avons rendu compte dernièrement (*Voy.* ci-dessus, T.X, pages 97). M. Walckenaer fait la critique

de la géographie, comme les habiles historiens font la critique de l'histoire. AIGNAN, *de l'Institut.*

253 (*).—*Naufrage du brick français la Sophie*, perdu, le 30 mai 1819, sur la côte occidentale d'Afrique, et captivité d'une partie des naufragés dans le désert de Sara; avec de nouveaux renseignemens sur la ville de Timbouctou; ouvrage orné d'une carte dressée par M. LAPIE et de planches dessinées par H. VERNET et autres artistes distingués; par *Charles* COCHELET, ancien payeur général en Catalogne, l'un des naufragés. Paris, 1822. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18; deux vol. in-8°, 15 fr. et 17 fr. 50 cent. par la poste.

Nous rendrons compte de cette relation qui joint à l'intérêt qu'inspire toujours une grande infortune, des détails fort curieux sur plusieurs parties, peu connues, du continent africain.

254 (*). — *Voyage pittoresque autour du monde*, offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du grand Océan; leurs armes, habillemens, etc.; des paysages et des vues maritimes; plusieurs objets d'histoire naturelle, telles que mammifères et oiseaux, accompagnés de descriptions par M. le baron CUVIER; et des crânes humains, accompagnés d'observations par M. le docteur GALL; le tout dessiné par M. L. CHORIS, peintre, dans le voyage qu'il a fait de 1815 à 1818, sur le brik le *Rurick*, commandé par M. Kotzebuë, et armé *aux frais de M. le comte de Romanzoff*, chancelier de Russie. L'ouvrage entier sera composé de seize à dix-huit livraisons, au lieu de douze à quinze, qui avaient d'abord été annoncées; il en a déjà paru seize. Prix de la livraison, en noir, 7 fr. 50 cent.; les objets d'histoire naturelle coloriés, 9 fr.; toutes les planches coloriées, 15 fr. Chez M. Choris, rue de Seine, n° 10, et chez Firmin-Didot, rue Jacob.

Nous avons déjà rendu compte (*Voy.* Tom. X, pag. 193) des six premières livraisons de cet ouvrage. Nous pourrons, lorsqu'il sera entièrement terminé, compléter l'examen que nous avons commencé, et faire connaître avec détail le contenu des livraisons postérieures à la sixième. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui que M. Choris, devenu, avec raison, plus confiant en lui-même, a lithographié presque toutes les planches qui composent les livraisons qui ont paru depuis notre premier article, et qu'elles sont en général supérieures

à celles qu'il avait fait lithographier par d'autres artistes ; c'est une justice qu'il mérite et que nous nous plaisons à lui rendre ; nous pouvons ajouter que cet ouvrage a eu beaucoup de succès. P. A.

255. — *Vues pittoresques, historiques et morales du Cimetière du* P. Lachaise. Par F. M. M. Beaumont. 48 vues. Paris 1822 ; chez l'auteur, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 61. In-8°, avec 60 à 70 feuilles de texte. Prix, 4 fr., 3e livraison. (*Voy.* ci-dessus, T. XII, pag. 183.)

Les livraisons de cet intéressant ouvrage se succèdent sans interruption. On y trouve une description fidèle des tombes les plus remarquables qui couvrent la terre du plus vaste cimetière destiné à recevoir les dépouilles mortelles des habitans de cette grande capitale. L'auteur a le soin de rapporter quelques traits de la vie des plus célèbres personnages qui sont réunis dans ce champ du repos. Ainsi, dans la livraison que nous annonçons, on trouve des détails curieux sur le naturaliste *Sonnini*, sur l'antiquaire *Millin*, sur le vertueux abbé *Gauthier*, qui ne pensait pas que l'instruction dût être refusée au pauvre ; il fut, durant sa longue carrière, le constant ami de l'enfance ; aussi cette simple inscription est-elle gravée sur sa tombe : *Sinite parvulos ad me venire.* On voit que les *Vues pittoresques du P. Lachaise* méritent les suffrages des personnes qui recherhent des lectures propres à leur inspirer des pensées douces et mélancoliques. Les dessins qui accompagnent l'ouvrage sont d'une grande exactitude et d'une teinte sombre fort convenable aux sujets qu'ils représentent. A. T.

256. — *Appel à l'opinion publique* sur les dangers qui menacent d'entraîner de plus en plus les chambres législatives hors des voies constitutionnelles, ou Lettre à S. Ex. le ministre des affaires étrangères (alors M. le baron Pasquier), sur l'inviolabilité des lois fondamentales, par L. B. D. Paris, 1822. Librairie nationale, Palais-Royal, galerie de bois, n° 235 ; in-8° de 76 pages. Prix, 1 fr. 50 c.

Cette brochure a pour but de mettre en évidence les inconvéniens qui résultent des atteintes portées à la loi fondamentale d'un état. L'auteur examine s'il est des vérités d'ordre public qui ne doivent jamais être agitées, et qu'il faille couvrir d'un voile mystérieux. Il est conduit, sur plusieurs points importans, aux mêmes conséquences, tirées des mêmes faits, qui ont été si habilement développées par

deux publicistes éclairés, MM. Guizot et de Pradt, dans leurs derniers ouvrages.

257. — *Lettres sur les cent jours*, publiées par M. Cauchois-Lemaire, avec notes et pièces justificatives. Paris, 1822; librairie départementale, rue Villedot, n° 4. In-8° de xvi et 170 pages. Prix, 3 fr., et 3 fr. 60 c. par la poste.

Ces Lettres ont pour objet principal de démontrer que la convention de Paris du 3 juillet 1815 aurait dû garantir les *personnes* et les *propriétés* de ceux qui avaient pris part au gouvernement des cent jours. L'auteur remplit sa tâche avec habileté, et l'on peut ajouter, avec courage, si l'on songe à la difficulté qu'on éprouve à traiter de pareilles matières, sous la législation actuelle de la presse. Ce courage excitera plus que de l'étonnement, quand on saura que M. Cauchois-Lemaire est actuellement détenu à Sainte-Pélagie, pour un autre écrit intitulé : *Opuscules*, dans lequel, à côté de pages très-remarquables, les tribunaux en ont jugé quelques-unes dignes des pénalités légales. Parmi les pièces justificatives que M. Cauchois-Lemaire a jointes aux *Lettres* qu'il publie, quelques-unes étaient connues, mais ne sauraient être placées trop souvent sous les yeux du public : un petit nombre sont inédites. Une seule nous a paru d'une authenticité plus que douteuse; c'est un mémoire supposé adressé au roi par le ministère de M. de Talleyrand, lorsqu'il se retira au mois de novembre 1815, pour céder la place au premier ministère de M. le duc de Richelieu. M. Pasquier, qui avait fait partie de cette administration, a positivement désavoué le document en question à la tribune de la chambre des députés, durant la session de 1820. X.

258. — *Relation des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu à Naples, en* 1820 *et* 1821, adressée à S. M. le roi des Siciles, par le général *Guillaume* Pépé, etc. Paris, 1822; chez les principaux libraires.

Cette relation est écrite avec modération. Elle contient des remarques et des explications sur la conduite des Napolitains en général, et sur celle de l'auteur en particulier, durant cette époque. Elle est suivie d'un recueil de documens officiels, la plupart inédits, qui peuvent servir à constater la vérité de l'histoire de nos jours. L'auteur montre beaucoup de patriotisme et de zèle pour défendre ses concitoyens des reproches qu'on leur a adressés, au sujet des derniers événemens.

259. — *L'Art de jouir de la vie*, par les plaisirs, par un agréable et utile emploi du tems, et par le choix des moyens d'être heureux; ouvrage en douze entretiens, par C. C. Martin de Salins. Paris, 1822. Chez l'Auteur, boulevard Saint-Martin, n° 6; et Delaunay, au Palais-royal. Un vol. in-8° de 272 pages. Prix, 4 fr., et par la poste 4 fr. 50 c.

Si de bonnes intentions et une idée vraie suffisaient pour faire un bon livre, l'Art de jouir de la vie serait un livre excellent. L'auteur s'attache à prouver qu'il y a dans ce monde plus de plaisirs que de peines. On trouve çà et là dans cet ouvrage quelques bonnes pensées, au milieu de beaucoup de niaiseries et d'inutilités; on peut néanmoins citer avec éloge la comparaison établie entre un riche propriétaire qui utilise pour les autres autant que pour lui ses moyens de jouir, et un jeune seigneur de la cour, qui mène une vie dissipée. J. A.

260 (*). — *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine*, en grec et en français; traduction de l'abbé Auger, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; *nouvelle édition*, revue et corrigée par J. Planche, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon, ornée d'un portrait de Démosthène, gravé, d'après l'antique, par M. Mécou. Paris, 1822. Verdière, quai des Augustins, n° 25, 10 vol. in-8°. Prix, 90 fr., et 105 fr. par la poste.

Cette nouvelle édition, la seule qui réunisse à l'avantage d'offrir une traduction complète des Œuvres de Démosthène et d'Eschine, celui de contenir le texte grec, étant maintenant terminée, nous en rendrons compte dans la section des *Analyses*.

261. — *Discours d'ouverture du cours de poésie latine*, par M. Naudet, professeur de rhétorique au collége royal de Henri IV, etc. Paris, décembre 1821. Moreau, rue Coquillière, n° 27. In-8° de 87 pag. Prix, 4 fr.

262. — *La France sauvée*, poème en dix chants, avec des notes historiques, par M. J. S. Boubée. Paris, 1821. Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5.

L'imagination, celle de toutes les facultés de l'esprit humain, qui semblerait devoir être la plus indépendante, la plus ennemie des entraves, est cependant obligée de se soumettre à des règles assez étroites. Posées d'abord par le génie, puis recueillies et établies en préceptes par les critiques, ces règles fixent irrévocablement la na-

ture du sujet propre à chaque genre, ainsi que la marche la plus convenable à suivre pour exposer ce sujet, et atteindre le but commun à toutes les productions de l'imagination : plaire ou toucher. En appliquant ces principes au poème que j'annonce, je dois examiner si le sujet choisi par M. Boubée convient au genre qu'il a adopté. Il embrasse, dans son poème, le récit de tous les événemens survenus en France, depuis 89 jusqu'au retour des Bourbons, qu'il considère comme la fin morale de ces événemens. Il a distribué les différentes parties de ce récit avec assez d'adresse ; cependant, je crois pouvoir établir qu'il s'est trompé dans le choix de son sujet. Il n'est aucun artifice de raisonnement qui puisse me faire trouver, dans les événemens que je viens de citer, produits par des causes distinctes, préparés par des hommes souvent étrangers les uns aux autres, et qui avaient des vues fort différentes, l'*action héroïque* qui est l'objet de l'épopée. Un historien pourrait, sans doute, en examinant les causes et la nature de ces événemens, montrer comment ils ont, d'une manière plus ou moins éloignée, amené la Restauration ; mais, si la fable, dans un poème, doit être, selon Aristote, l'imitation d'*une seule action*, et si le poète doit traiter le *possible* ou *le vraisemblable*, et rapporter ce qui *a pu* ou *dû* être fait, il s'ensuit que nos troubles politiques ne pourront jamais former la fable d'un poème ; tout au plus, quelques traits pourraient-ils y entrer épisodiquement.

Puisque le choix du sujet ne convient pas au genre adopté par M. Boubée, le plan qu'il a suivi doit se ressentir de la fausse position dans laquelle il s'est placé ; la discussion en serait donc sans intérêt, et je vais immédiatement examiner l'exécution. Dans un pays qui a produit Racine, J.-B. Rousseau, Voltaire et Delille, la langue poétique doit être fixée, et elle l'est effectivement. Il me serait facile de citer, parmi les modernes, beaucoup d'auteurs auxquels on pourrait faire des reproches fondés, quant à l'invention et à la conduite de leur fable, mais qui ont été justement applaudis pour la beauté de leur poésie. M. Boubée a-t-il cette harmonie, cette cadence qui caractérisent la langue poétique ? a-t-il cet éclat de pensée qui éblouit, cette force d'expression qui entraîne ? est-il né poète, enfin ? Pour que le lecteur puisse le juger avec moi, je vais rapporter un morceau qui paraît propre à donner une idée du talent de M. Boubée, et du caractère de sa production.

Le poète suppose qu'au moment où Bonaparte franchit les Alpes pour revenir en France, après la bataille de Marengo, l'ambition, qu'il personnifie, apparut au général vainqueur.

« Contemple, lui dit-elle, ô fils de la victoire!
Le point jusqu'où s'étend la splendeur de ta gloire.
Maître de tant d'états, tu dois, car tu le peux,
En transmettre l'empire à tes derniers neveux.
De Rome et de Paris, malgré leur intervalle,
Ton œil a découvert la destinée égale;
Paris n'a plus de roi, Rome n'a qu'un autel :
Ne balance donc plus, ô fortuné mortel!
Héros, de tes pareils ose saisir la place;
La fortune est aveugle et sourit à l'audace..... »

M. Boubée rappelle, dans sa préface, que la Henriade, lorsqu'elle parut, était bien loin d'être ce qu'elle est devenue, et que Voltaire n'a jamais cessé d'y faire des corrections et de l'améliorer. Il a donc senti lui-même que son poème avait besoin d'être revu, et je crois qu'il s'est trop pressé de le publier; mais, s'il en publie une seconde édition, il y fera, sans doute, des changemens heureux que nous aurons soin de signaler. A. C.

263. — *Poème lyrique sur la mort de Napoléon*; par *Pierre* Lebrun. Paris, 1822. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. In-8° de deux feuilles d'impression. Prix, 1 fr. 50 c.

Celui qui, vingt-cinq ans, tint entre ses mains les destinées de l'Europe, a cessé d'exister. Sa vie tout entière appartient désormais à l'histoire. Mais, quand le bruit de son élévation et de sa chute retentit encore dans le monde, combien il est difficile, sous l'influence des passions contemporaines, de juger cet homme extraordinaire, et de faire la part de la louange et du blâme! Telle n'est point l'intention de M. Lebrun. « J'ai fait ces vers, dit-il dans sa préface, parce que je n'ai pu faire autrement. Je les ai faits dans la solitude, à la campagne, au moment même où la surprenante nouvelle m'est arrivée. Ce n'est pas un sujet que j'aie choisi ni médité. J'ai été ému, mon émotion s'est répandue en vers, et le poème s'est trouvé fait : voilà tout. » En s'emparant d'un tel sujet, l'auteur n'a donc point voulu réveiller des souvenirs dangereux, ni chercher à nourrir des espérances coupables. Il n'a point voulu non plus, lorsque la terre

est encore toute fraîche sur la tombe du vainqueur de Marengo, mêler ses reproches à ceux que lui prodiguent aujourd'hui des hommes qui, par leurs perfides conseils ou leur basse adulation, ont contribué à sa perte. Mais, ce spectacle d'un soldat, qui, dans le siècle de la civilisation et des lumières, conquiert, avec sa seule épée, un des plus beaux trônes du monde, et que son ambition précipite de ce trône où elle l'avait élevé, pour le faire mourir sur un roc isolé, presque oublié de ses partisans et de ses ennemis; ce contraste de la fortune la plus étonnante et du revers le plus terrible était bien fait pour exciter l'imagination du poète. M. Lebrun a cédé à un enthousiasme involontaire, et il a trouvé dans son sujet des inspirations éloquentes. Est-il vrai, se demande-t-il;

Est-il vrai! Se peut-il qu'au monde soit ravie
Une existence encor si pleine d'avenir,
Et qu'une si puissante vie
Ainsi qu'une autre ait pu finir?

Croirai-je qu'éteignant l'étoile vagabonde,
Le sort ait pu soumettre à l'éternel repos
Ce guerrier voyageur qui parcourut le monde
Avec un sceptre et des drapeaux?

Oui, le voilà, couché sur un lit funéraire,
Sans sceptre, sans drapeaux, qui *lui parent* la mort;
Sans compagnons guerriers, sans pompe militaire,
Tout seul en présence du sort!

Presque toute la pièce est écrite en vers aussi beaux que ceux-ci; j'aurais été embarrassé de choisir, et j'ai cité au hasard. L'auteur a puisé, dans une louable reconnaissance et dans des souvenirs de jeunesse, des détails d'une couleur moins sombre, et qui sont une espèce d'épisode dans son poème. Peut-être l'a-t-il publié avec trop de précipitation; il me semble que la critique peut lui reprocher quelques taches et quelques inégalités, qu'il lui eût été facile de faire disparaître. Il suffirait de les lui indiquer; mais les bornes d'une simple annonce ne permettent point une discussion de détails. L'auteur, en se relisant, se rendra lui-même justice. Je me contenterai d'appeler plus particulièrement son attention sur le passage qui commence ainsi :

Je me rappelle encor, je n'oublirai jamais... E. Herrau.

264. — *Poèmes sur la peste de Barcelone*, par P. E. Raboteau, avocat. Paris, 1822. Arthus Bertrand, libraire, rue Haute feuille, n° 43; in-8° de VIII et 36 pages. Prix, 1 fr. 50 c., et par la poste 1 fr. 75 c.

Cette brochure contient deux poèmes; l'un *sur les médecins français à Barcelone*; l'autre *sur les sœurs de Sainte-Camille*, etc., publiés dans l'intention de célébrer le dévouement des Français qui sont allés secourir les malheureux habitans de Barcelone, portent çà et là le caractère d'un véritable talent. On y trouve de ces vers qu'on pourrait appeler de bonnes fortunes poétiques. Mais, si l'expression est quelquefois heureuse, et l'idée hardie, on remarque un défaut complet de plan, et l'on regrette de ne trouver aucun de ces épisodes ingénieux et touchans qui animent une description. L'auteur, pour s'excuser d'avoir travaillé vite, dit, dans son avertissement : « Toute inspiration qui vient du cœur a besoin de s'épancher. » Mais on peut lui répondre qu'il y a moins de mérite à se hâter de célébrer une bonne action, déjà connue et appréciée, qu'à s'efforcer de la célébrer dignement, et qu'il vaut mieux, pour un ouvrage, naître un peu plus tard, et vivre plus long-tems. Du reste, l'auteur appartient à la bonne école; et, dans ses poèmes, inspirés par le patriotisme et l'amour de l'humanité, il se montre souvent le digne interprète de la reconnaissance publique.

265. — *Ode sur la fièvre jaune* qui ravage l'Espagne, par Lebrun des Charmettes. Paris, 1822. Audin, libraire, quai des Augustins, n° 25. 14 pages. Prix, 1 fr.

266. — *Lettres de Sosthène à Sophie*, publiées par *Charles* Pougens. Paris, 1821. Th. Desoër, rue Christine, n° 2. Un vol. in-18 de 258 pages, imprimé par Didot aîné. Prix, 2 fr. 50 c., et par la poste 2 fr. 85 c.—*Idem*, papier vélin, 5 fr., et franc de port 5 fr 35 c.

Ce roman aurait obtenu du succès à l'époque où la *Nouvelle-Héloïse* entra dans le monde. Sans établir de comparaison entre les deux livres, il est certain du moins qu'ils ont entre eux quelque analogie. Les personnes d'une imagination exaltée se complairont dans cette lecture. Il faut une organisation particulière pour comprendre les livres du genre de celui-ci. La plupart des lecteurs ne sauront y saisir que quelques peintures voluptueuses. Le reste paraît trop vague pour des esprits français.

267. — *Mathilde au Mont-Carmel*, ou Continuation de Mathilde

de madame Cottin; par M. Vernes de Luze. Paris, 1822; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Deux forts volumes in 12, avec figures. Prix, pour Paris, 6 fr., et par la poste, 7. fr. 50 c.—Le même ouvrage, en trois volumes in-18. Prix, 3 fr., et franc de port 6 fr.

Rarement les suites sont heureuses. Ce n'est qu'aux productions qui obtiennent un grand succès que s'attachent d'ordinaire les imitateurs. Un auteur a trouvé un sujet neuf et piquant, il l'a traité avec plus ou moins de talent, et son ouvrage est accueilli avec enthousiasme; soudain, le peuple littéraire est en mouvement; chacun veut emprunter un fleuron à la couronne du triomphateur, pour l'attacher sur son propre front, et bientôt le public est inondé d'imitations qui n'ont pas toujours le bonheur de faire oublier l'original. Lorsqu'on n'en fait point une spéculation, il faut, selon moi, une grande confiance dans ses moyens ou une grande modestie, pour s'emparer d'un sujet déjà traité : c'est s'engager à faire mieux; car, à mérite égal, l'inventeur a toujours la préférence, et la faveur du public pour un homme ne s'étend pas toujours sur son successeur. Le nom de l'auteur des *Voyages sentimentals à Yverdun, en France et aux Alpes* m'avait d'abord semblé une prévention en faveur de l'ouvrage que j'annonce. Que ne puis-je parler ici des jolies productions que je viens de citer, pour dédommager M. Vernes de Luze de la rigueur avec laquelle je me vois forcé de traiter *Mathilde au Mont-Carmel*! Pour motiver son entreprise, l'auteur dit qu'il a vu avec tristesse l'héroïne que madame Cottin a rendue si intéressante, ensevelir dans un cloître, à l'âge de dix-huit ans, une vie qui eût pu étonner et servir le monde par l'exercice des vertus les plus rares. Mais tel était le plan de madame Cottin; il n'est pas entré dans ses vues de lui faire atteindre le but de ses désirs, et de la rendre heureuse. Tous les ouvrages ne peuvent pas finir ainsi; car, dans le monde, dont les romans reproduisent les scènes variées, le mérite et la vertu ne triomphent pas toujours. Était ce bien la peine d'affaiblir tout l'intétérêt qu'inspire un sacrifice que M. Vernes lui-même appelle « l'acte le plus héroïque que puissent inspirer l'enthousiasme de l'amour conjugal et la ferveur de la piété, » pour donner à Maleck-Adel un frère, qui continue auprès de Mathilde le rôle que le héros défunt avait commencé, et qui, plus heureux, voit une chrétienne s'asseoir à côté de lui sur le trône des sultans? Pour faire

adopter cette nouvelle version, il aurait fallu tout le talent de madame Cottin, et M. de Luze me semble avoir méconnu le sien, en sortant du genre où il a obtenu des succès mérités. Je féliciterai cependant l'auteur d'avoir fait de ses personnages chrétiens des hommes un peu plus dignes du nom français. Madame Cottin, abusant du privilége qu'ont les auteurs d'embellir le portrait du héros qu'ils ont choisi, avait fait Maleck-Adel beaucoup trop grand, beaucoup trop généreux aux dépens des Croisés, et surtout de Lusignan. Si je n'approuve pas que, dans des ouvrages français, on cherche à avilir ou à tourner en ridicule les autres nations pour se mettre soi-même bien au-dessus d'elles, et satisfaire ainsi une vanité au moins puérile, je demande, d'un autre côté, qu'on ne se montre pas envers ses compatriotes plus injuste que l'étranger lui-même, qui a toujours reconnu la noblesse et la loyauté de notre caractère national. Cette manie devient ridicule, lorsque le peuple qu'on leur oppose mérite la réprobation générale. E. Hébeau.

268.—*Jeanne d'Arc*, ou l'Héroïne française; par madame Gottis. Paris, 1822. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 4 vol. in-12, avec figures et portrait. Prix, 12 fr., et par la poste 15 fr.

En voyant l'auteur s'efforcer de donner à Jeanne d'Arc une autre origine que celle vulgairement connue, j'avoue que j'avais d'abord été prévenu contre son ouvrage. Comment! me disais-je, madame Gottis serait-elle du petit nombre de personnes qui ont conservé le préjugé qui fait regarder la noblesse de sentimens et l'élévation d'ame comme les qualités distinctives d'une certaine classe de la société? croirait-elle que la pensée d'affranchir son pays ne peut pas naître dans un cœur plébéien? C'est avec cette prévention que j'ai lu la première partie de Jeanne d'Arc. Mais, quand j'ai connu le but de l'auteur, j'ai embrassé de suite son opinion, que j'aurais adoptée plus tôt, si j'avais lu d'abord sa préface, où il est dit : «Comment croire qu'une fille, éloignée de près de cent lieues du théâtre de la guerre, ait été choisie, sur le seul bruit de son désir de servir la cause de son roi, de préférence à d'autres jeunes enthousiastes (car il s'en trouve toujours dans les calamités publiques)? Comment croire qu'elle ne fut pas guidée par des personnes qui connaissaient le sang dont elle était issue?» Cette phrase m'aurait fait prévoir les moyens que l'auteur emploierait pour expliquer tout naturellement des choses auxquelles il paraissait impossible de donner une

solution raisonnable. L'opinion admise par madame Gottis, qui fait naître Jeanne d'Arc du sang royal, en lui donnant pour mère Isabeau de Bavière, cette opinion, ne fût-elle pas d'ailleurs appuyée par Shakespeare, Schiller, M. Caze et autres écrivains, me semblerait très-heureuse. En choisissant pour sujet d'un ouvrage la vie de Jeanne d'Arc, madame Gottis, ne pouvant pas enchérir sur le merveilleux de cette vie, a bien fait de prendre le parti contraire, qui était d'appliquer l'analyse et le raisonnement à tous ces faits miraculeux. Elle me semble y avoir réussi parfaitement; et, si la vie de Jeanne d'Arc est un roman, on peut dire que le roman de madame Gottis est une histoire raisonnée de cette même vie, dans laquelle la vraisemblance n'exclut pas l'intérêt. E. Hérbau.

269. (*)—*Œuvres de* L. B. Picard, Tomes VI, VII, VIII et IX, (le Xe et dernier paraîtra incessamment). Paris, 1822. J. N. Barba, au Palais-Royal. (*Voyez* ci-dessus, T. XII, p. 418 et 636); in-8°. Prix, 7 fr.

270.—*L'Ami des lois*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Laya, membre de l'Académie française et de la Légion-d'Honneur. Paris, 1822, 5e édition, augmentée et corrigée. Barba, Palais-Royal, n° 51.

On a dit, avec raison, que cette comédie était quelque chose de plus qu'un bon ouvrage, que c'était une belle action. Tout le monde sait dans quelles circonstances elle fut représentée, et quel succès éclatant couronna la noble audace de l'auteur. La France entière applaudit à ce hardi désaveu des crimes qui se commettaient en son nom; M. Laya s'était rendu son véritable interprète, en traduisant sur la scène comique les factieux qui l'opprimaient, et en y plaçant en même tems l'image d'un bon citoyen, également éloigné des préjugés gothiques et des excès dans lesquels des hommes criminels ou insensés et furieux précipitaient la révolution. Le triomphe que la raison et la vertu remportaient, dans son ouvrage, sur la folie et sur le crime, n'était alors qu'une fiction poétique, cruellement démentie par la réalité; mais les ames honnêtes devaient y voir le présage d'un avenir meilleur, et l'on sait que cette peinture consola Louis XVI dans sa prison. Il semble que cet ouvrage, qui, en 1793, avait valu à M. Laya un suffrage si touchant, des applaudissemens si unanimes, de si honorables persécutions, et dont la représentation avait été autorisée de nouveau en 1795, sous

une administration naturellement peu favorable à l'auteur, et qui lui avait attiré, depuis 1814, de nombreux témoignages de satisfaction de la part des membres de la famille royale, aurait dû être traité avec plus de faveur qu'il ne l'a été par la censure théâtrale. On a lieu de s'étonner que, depuis cinq ans, M. Laya sollicite vainement la permission de le faire représenter. Tous ceux qui ont lu ou qui liront la pièce, ne pourront voir, dans cette interdiction, que la marque d'une excessive timidité. Qui songe aujourd'hui à défendre les excès de 93? Qui pourrait s'offenser d'entendre prononcer sur la scène l'éloge de la modération et du vrai patriotisme? Le succès que la nouvelle édition de *l'Ami des lois* obtiendra sans doute à la lecture, dédommagera l'auteur des applaudissemens qu'il ne lui a pas été permis de recueillir au théâtre.

La pièce a été retouchée avec beaucoup de soin; des situations qui n'étaient qu'indiquées ont reçu de nouveaux développemens; les raisonnemens ont acquis plus de force et de justesse; le style, plus de pureté et d'élégance. En faisant disparaître les imperfections échappées à l'inexpérience de l'âge et à la précipitation du travail, l'auteur a rendu l'ouvrage de sa jeunesse tout-à-fait digne de sa maturité; il ne peut manquer d'avoir autant de lecteurs qu'il eut jadis de spectateurs. *L'Ami des lois*, indépendamment de son mérite littéraire, présente l'intérêt d'un monument historique. C'est un des plus curieux de l'époque qui lui a donné naissance.

271.—*Jean sans peur*, tragédie, par *P. Ch.* Liadières. Paris, 1821. J. N. Barba, Palais-Royal, n° 51. In-8°. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

272. — *Le Paria*, drame en un acte et en prose. Paris, 1822. Delaunay, libraire au Palais-Royal. In-8° de 60 pages. Prix, 4 fr.

L'auteur de ce drame a pensé qu'il suffisait de mettre en action la scène de la *Chaumière indienne*, où la jeune bramine va déposer sur le tombeau de sa mère l'hommage de son respect et de son amour. Il s'est borné à introduire un brame, père de la jeune veuve, et un vieux paria, que le jeune amant ne reconnaît point. Nous craignons, malgré quelques passages écrits avec feu, que cette nouvelle pièce, ou plutôt cette scène, ne fasse pas à la lecture un plus grand effet qu'elle n'en ferait à la représentation; et que le public, en retrouvant dans le drame les mêmes situations que dans le roman, en préfère l'original à la copie.

Le Paria de la Chaumière indienne a probablement donné à

M. Delavigne la première idée de son grand et bel ouvrage, accueilli avec une faveur si méritée. Mais on doit remarquer que, malgré l'originalité du sujet, le poète ne s'est pas cru dispensé d'inventer de nouveaux ressorts pour attacher ses spectateurs. L'auteur du drame, au contraire, ne nous offre que des situations qui nous sont connues; et, s'il n'avait eu soin de nous avertir, dans sa préface, que sa pièce était composée lorsque la tragédie du *Paria* a été représentée, nous serions tentés de croire qu'il y a puisé son dénouement. Nous aimons, du reste, à reconnaître dans son style, sinon l'harmonie musicale de la poésie racinienne de M. Delavigne, et la prose brillante et poétique de l'auteur de *Paul et Virginie*, du moins une chaleur et une élégance soutenues.

273. (*)—*Description de l'Égypte*, T. III et IV du texte. Paris, 1822. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. Deux forts vol. in-8°. Prix, 7 fr. chaque.

274. (*)—*Description de l'Égypte.* — Vingt-quatrième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 39, vue des temples d'Ombos. Pl. 38, vue de l'île d'Éléphantine. — *État moderne.* Pl. 17, vue de l'île de Roudah et de ses environs. — *Arts et métiers.* Pl. 8. Cette planche représente la charrue qui, en Égypte, a peu changé depuis les tems les plus anciens, et le chariot armé de rondelles employé pour battre le blé. — *Histoire naturelle.* Mammifères. Pl. 2, trois espèces de chauve-souris.

Vingt-cinquième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 26, temple à jour, existant à Philæ. Vol. I, pl. 37, décorations de l'extérieur et de l'intérieur du temple du Sud à Éléphantine. — *État moderne.* Citernes et abreuvoirs gratuits fondés et entretenus pour l'utilité publique.— *Histoire naturelle.* Mammifères. Pl. 3, deux espèces de chauve-souris. — Reptiles. Pl. 6, deux espèces d'eryx, et la vipère connue sous le nom de *céraste*, à cause des cornes qu'elle porte.

Vingt-sixième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 11. Bas-reliefs des temples de Philæ. Pl. 32, deux vues de l'île d'Éléphantine prises de Syène. — *État moderne.* Costumes et portraits. Pl. 2, portrait de Seyde Moustapha Pacha. — *Histoire naturelle.* Poissons. Pl. 13, deux espèces de pimelode. — *Botanique.* Pl. 10, trois graminées.

Vingt-septième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 58 (planche double). Ornemens. Frise sculptée sur une des faces latérales du portique, au grand temple d'Apollinopolis *magna.* Pl. 3. Cette planche montre l'ensemble général et l'aspect des bords du Nil,

— *État moderne.* Pl. 53, deux détails de portes en grand, faisant connaître le style de cette partie de l'architecture arabe. — *Histoire naturelle.* Reptiles. Pl. 5, six espèces de lézards.

Vingt-huitième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 34, vue du temple du Sud à Éléphantine. Pl. 28, temple à jour, représenté dans son entier. — *État moderne.* Vol. I, pl. 58, vue de l'entrée des maisons au Caire. — *Arts et métiers.* Pl. V, machine à arroser, nommée roue à pots ou à godets. — *Histoire naturelle.* Poissons du Nil. Pl. 4, deux espèces de pimelode.

Vingt-neuvième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 6 (Planche double), vue de la grande cour en galerie qui précède le grand temple à Philæ. Pl. 27, ornemens. Sculptures copiées dans le temple à jour de Philæ, et les seules qui soient finies. — *État moderne.* Pl. 47, vue de la porte de la Victoire au Caire, en arabe *bâb el foutouh*, placée à peu de distance de la porte de Secours, *bâb el nasr.* — *Histoire naturelle.* Poissons du Nil. Pl. 16, deux espèces de mormyres.

Trentième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 29, arc de triomphe élevé par les Romains. Pl. 14, différentes formes de vases. — *Etat moderne.* Vol. I, pl. 60, ateliers de mécanique faisant partie de l'institut du Caire, établi dans les palais de *Hâsan-Kâchef* et de *Qasim bey.* Pl. 68, vue de la citadelle du Caire. — *Histoire naturelle.* Poissons du Nil. Pl. 7, deux espèces de mormyres.

Trente-unième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 41, vue du portique du grand temple d'Ombos. Pl. 36, vue de la façade du temple du Sud à Eléphantine. — *État moderne.* Vol. I, pl. 33, plan, coupe longue et latérale de la mosquée de Soultan-Hâsan, le plus bel édifice du Caire. — *Histoire naturelle.* Poisson du Nil. Pl. 9, une espèce de perche et une de cyprin. — *Botanique.* Pl. 13, trois espèces de graminées.

Trente-deuxième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 1, vue de l'île de Philæ. Pl. 42, vue du petit temple d'Ombos. — *État moderne.* Vol. I, pl. 34, vue du grand portail de la mosquée de Soultan-Hâsan. — *Histoire naturelle.* Poisson du Nil. Pl. 8, deux espèces de mormyres.

Trente-troisième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 50, vue du temple d'Edfoû. Pl. 57, détails de sculpture du même temple. — *État moderne.* Vol. I, pl. 59, vue d'un *mandar*, c'est-à-dire d'une salle ouverte, au premier étage, où le maître de la maison reçoit les individus subalternes qui ont affaire à lui. — *Arts et métiers.*

Vol. II, pl. 25, l'émouleur et le barbier. — *Histoire naturelle.* Poisson du Nil. Pl. 11, deux espèces de silure.

Trente-quatrième livraison. — *Antiquités.* Vol. 1, pl. 36, bas-relief du temple du Sud à Éléphantine. Pl. 77, chapiteaux du portique d'Esné. Pl. 43, détails du temple d'Ombos. — *État moderne.* Arts et métiers. Vol. II, pl. 24, fabrication du sel d'ammoniac. — *Histoire naturelle.* Botanique. Pl. 14, deux variétés du *triticum sativum*, et une espèce de rottbollia.

Trente-cinquième livraison. Antiquités. Vol. I, pl. 63. Bas-reliefs du petit temple d'Edfoû, dédié au mauvais génie, ou Typhon. Pl. 78. Chapiteaux et détails de sculpture du portique d'Esné. Pl. 64. Grande frise qui occupe toute la longueur d'une des galeries du *typhonium* d'Edfoû. — *État moderne.* Pl 35. Détails intérieurs de la grande mosquée de Soultan-Hâsan. — *Histoire naturelle.* Botanique. Pl. 15, une espèce de *triticum* et deux expèces d'*ammania*.

Trente-sixième Livraison. — *Antiquités.* Vol. IV, pl. 21. Zodiaque circulaire de Denderah. (Planche double, format grand-monde). « Une circonstance qu'on était loin d'espérer vient de fixer l'attention générale sur les monumens astronomiques de l'Égypte, et en général sur les antiquités égyptiennes. Nous avons cru devoir, disent les éditeurs, saisir cette occasion pour publier la gravure de l'un de ces monumens les plus curieux, le Zodiaque circulaire de Denderah, récemment apporté à Paris par les soins de MM. Saulnier fils et le Lorrain. Tout le monde sait que cette entreprise pénible et hardie a été couronnée d'un plein succès. Ce précieux reste de l'antiquité est un bas-relief en pierre de grès, médiocrement dur, d'environ neuf pieds de côté : le centre est occupé par une sorte de médaillon circulaire qui renferme un grand nombre de figures, entre lesquelles on distingue les douze signes du Zodiaque, presque entièrement semblables à ceux que les Grecs et les Romains nous ont transmis. Il suffit de considérer le monument pour être convaincu que cette sculpture est de la main des Égyptiens, et qu'elle est entièrement étrangère à l'art des Grecs. Le style des figures et le travail sont les mêmes que ceux qu'on remarque sur les plus anciens monumens de Thèbes et de Philæ; aussi a-t-on abandonné l'opinion de quelques personnes, qui avaient cru reconnaître dans ce zodiaque une époque plus récente, telle que celle des Grecs et des Romains. Il importe de remarquer que la série des douze signes ne forme pas un cercle, mais qu'elle est disposée sur une ligne spirale ; à une extrémité est le

Lion, à l'autre le *Cancer*. On trouvera dans la *Description de l'Égypte* un examen détaillé du monument de Denderah, envisagé sous tous les aspects, et les conséquences qu'on en tire, à l'égard de l'époque astronomique à laquelle il se rapporte ; cette époque ne peut guère être plus récente que neuf ou dix siècles avant l'ère vulgaire : les autres zodiaques sont plus anciens. Plusieurs personnes ont confronté le Zodiaque circulaire de Denderah avec la copie faite par MM. Jollois et Devilliers, et gravée. Pl. 21 *Ant.*, vol. IV. C'était une épreuve qui ne pouvait être supportée que par un dessin d'une scrupuleuse exactitude, tels que sont les matériaux publiés dans cet ouvrage. La gravure a été trouvée très-conforme à l'original, et l'on a même été surpris d'y trouver autant de conformité. Pour copier cette sculpture, située au plafond d'une chambre très-mal éclairée, il avait fallu, pendant plusieurs mois, que ces ingénieurs habiles et zélés revinssent tous les jours, à la même heure, et discernassent l'une de l'autre des figures multipliées, dont beaucoup sont très-petites, dont le nombre n'est pas moindre de six cents, et cela dans une position gênante et incommode. Ajoutons que la surface de la pierre était, en beaucoup d'endroits, couverte d'une couche noire, et comme encroûtée par le laps du tems et par l'effet des flambeaux qu'on avait allumés dans l'appartement. Il est résulté de tant d'obstacles de très-légères incorrections dans le dessin de quelques parties, mais qui n'ont aucune importance relativement à la forme et à la disposition de toutes les figures dont le monument se compose. Par exemple, sur cent quarante-huit étoiles, une seule a été omise et une autre déplacée. Nous ne parlerons pas des périls que les voyageurs couraient dans ce lieu écarté, à toute heure du jour, exposés aux incursions des Arabes Bédouins. Si l'on envisage toutes ces circonstances, on aura une idée des difficultés qu'il a fallu vaincre et de la constance qu'il a fallu déployer pour se procurer la copie fidèle du Zodiaque circulaire de Denderah, on appréciera le zèle et le dévouement des voyageurs français, et la reconnaissance qui leur est due pour les heureuses découvertes dont ils ont enrichi les sciences et les arts (Voyez la *Description des Antiquités de Denderah*, A. D., vol. III, page 209 et suivantes). » — *État moderne*. Vol. I, pl. 63, vue d'une partie des tombeaux du Caire. — *Histoire naturelle*. Poisson du Nil. Pl. 10, le clupée du Nil et le cyprin binny. — *Botanique*. Pl. 17, deux espèces d'*echium* et une espèce d'*anchusa*.

Trente-septième livraison. — *Antiquités*. Vol. I, pl. 6, vue de la porte qui conduit de la cour du palais de Medynet-Abou au péristyle. Pl. 8, ornemens et figures détachés du palais de Medynet-Abou, représentant des sujets militaires. — *État moderne*. Pl. 54, vue du palais de Hâsan-Kâchef au Caire. — *Histoire naturelle*. Poissons du Nil. Pl. 4, deux espèces de *characin*. — *Botanique*. Pl. 12, deux espèces d'*avena*, et une de *trisetaria*.

Trente-huitième livraison. — *Antiquités*. Vol. II, pl. 28 (planche double); cette planche représente, en deux parties, qu'il faut supposer jointes bout à bout, la coupe longitudinale d'un grand monument situé sur la rive droite de Thèbes, et désigné communément sous le nom de *Memnonium*, mais qui est certainement le tombeau d'Osymandyas. Pl. 59, divers bas-reliefs. — *État moderne*. Vol. I, pl. 65, détails des tombeaux des environs du Caire. — *Histoire naturelle*. Botanique. Pl. 16, plusieurs borraginées, espèces d'*heliotropium*, d'*echium* et de *lithospermum*.

275. — *Notice sur la ville d'Aigues-mortes*, par F. Em. di Pietro; avec deux vues (*lithographiées*) de la ville et une carte de ses environs. Montpellier, 1821, Jean Martel; Paris, Delaunay. In-8°, 144 pages. Prix, 3 francs.

L'auteur de cette notice trace d'abord, dans un style d'une élégance fort remarquable, le tableau singulier que présentent la ville d'Aigues-mortes et son territoire. La peinture qu'il en fait l'assimile aux plages sablonneuses et brûlées de la côte d'Afrique. Il détruit à ce sujet une opinion depuis long-tems accréditée, adoptée par les écrivains les plus célèbres, comme les plus obscurs; savoir, que, depuis les expéditions de saint Louis qui s'embarqua deux fois, comme on sait, à Aigues-mortes, pour la Palestine, la mer se serait retirée d'une, ou, selon d'autres, de *quatre* lieues, loin de ce rivage. Buffon (*Théorie de la Terre Preuves*, art. 19.), Voltaire (*Essai sur les mœurs*, *Introduction*.), Vertot (*Histoire de Malte*, L. III), Velly, (*Histoire de France*), le savant Ducange lui-même (*Observations sur Joinville*), et après eux tous les géographes modernes avaient admis le fait en question et en avaient tiré des inductions très-graves. Pourtant, M. di Pietro prouve, au moyen de pièces authentiques et de monumens encore debout, que, depuis saint Louis, la mer n'a pas reculé de dix pieds devant Aigues-Mortes. Cette circonstance donne à la notice que nous annonçons, un intérêt singulier qui doit la faire admettre dans beaucoup de bibliothèques; car c'est, je pense, une

chose assez remarquable que la révélation d'une erreur historique, restée si long-tems incontestée, lorsqu'elle aurait pu être dissipée si facilement par la correspondance des intendans ou des préfets. M. di Pietro mêle à ses récits historiques des renseignemens topographiques très-précis, sur l'ancien emplacement du port d'Aigues-mortes et sur les divers travaux qui y furent successivement exécutés. Il traite ensuite de la ville actuelle et de ses habitans, de son climat, des productions de son territoire, de son commerce, de son industrie, principalement des salines de Peccais, un des plus beaux établisse-de ce genre qui existent en France. La notice est terminée par des considérations, sur les avantages que la restauration du port procurerait à la ville d'Aigues-mortes, au département du Gard, et même au commerce général de la France. A. M.

276.—(*) *Galerie des peintres célèbres*, avec des remarques sur le genre de chaque maître; par C. Lecarpentier. Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Prix, 12 fr.

Il s'est écoulé à peu près trente ans depuis la publication du *Dictionnaire des beaux-arts* de l'*Encyclopédie méthodique*. Pendant ce laps de tems, nous avons eu sous les yeux presque toutes les merveilles de la peinture et de la sculpture; beaucoup d'artistes célèbres sont morts; il y aurait donc beaucoup de choses à ajouter à ce Dictionnaire, d'ailleurs très-bien fait. Le titre de l'ouvrage que j'annonce m'avait fait supposer que l'auteur, homme de talent, s'était proposé de refaire et de compléter la biographie des peintres, qui fait partie de ce Dictionnaire; mais il n'en est pas ainsi. M. Lecarpentier a donné, à la vérité, des notices sur plusieurs maîtres morts depuis la publication du Dictionnaire dont je viens de parler; il a réparé quelques omissions, mais son ouvrage ne remplit pas le titre qu'il lui a donné. Une biographie dans laquelle on ne trouve aucun des noms suivans : Nicolò de l'Abbate, il Bolognese, il Capucino, il Cigoli, Coypel père, Jules Romain, Murillo, le Parmesan, les Porbus, Pordenoue, le Primatice, Ribeira, André del Sarto, Velasquez, Daniel de Volterre et autres, ne peut pas se nommer galerie *des* peintres célèbres, mais galerie *de* peintres célèbres. Si, comme je l'espère, M. Lecarpentier publie une seconde édition de son ouvrage, je pense qu'il le complétera. Je pourrais citer, parmi les modernes qu'il a omis, *Appiani*, qui a laissé un grand nom en Italie, et *Drouais*, dont la mort a causé tant de regrets en France. Je l'engagerai aussi à être plus sévère pour son style. Un peintre, qui parle

des productions de son art, a droit sans doute de se faire écouter; mais, s'il veut captiver l'attention de tous les lecteurs, il doit éviter de tomber dans de fréquentes redites et de se laisser aller à des défauts de construction. En négligeant son style, il fournit des armes aux littérateurs qui prétendent que les artistes peuvent bien disserter doctement, mais qu'ils ne savent pas se faire lire. Que M. Lecarpentier me permette de lui citer la notice que M. Denon a écrite sur *le Poussin*, et qui a été insérée dans un ouvrage intitulé : *Galerie française*, il y trouvera la concision et l'élégance du style, réunies à une appréciation extrêmement juste et bien sentie des travaux du Poussin. On voit que l'auteur de cette notice est tout à la fois un écrivain spirituel et un homme profondément versé dans la connaissance des arts du dessin. Sans doute, il est beaucoup d'artistes qui n'ont pas eu le tems de faire les études longues et pénibles, indispensables à tout homme de lettres, et qui, cependant, sont en état de dire des choses très-intéressantes sur leur art. Il ne faut pas que, pour ce motif, ils privent le public éclairé des produits de leurs méditations; mais il me semble, et je fais cette observation d'une manière générale, et sans vouloir l'appliquer en aucune manière à M. Lecarpentier, qu'ils feraient bien de soumettre leur manuscrit à un écrivain qui serait chargé, tout en conservant leur pensée, de la revêtir de ces formes sans lesquelles il n'y a pas de succès complet à espérer.

P. A.

N. B. Nous avions annoncé (Tom. VII, pag. 640) la souscription et la prochaine publication de cet ouvrage, qui contient cent trois notices sur autant de peintres célèbres classés par siècles, suivant la date de leur naissance ou de leur existence; l'auteur s'est attaché à faire connaître leurs talens et le genre qu'ils ont adopté et traité avec le plus de succès. Cette Galerie peut servir particulièrement à fixer l'opinion des amateurs de la peinture sur l'originalité des tableaux qui leur sont offerts, en les mettant à même d'observer et de distinguer avec sûreté les tableaux de tel ou tel maître ou de telle école.

277. — *Lettre d'un relieur français à un bibliographe anglais*; par M. Lesné, relieur à Paris, avec cette épigraphe : *Nous voulons rester, nous resterons français*. Paris, 1822. Imprimerie de Crapelet. Se trouve chez l'auteur, rue de Tournon, n° 15. Brochure in-8° de 28 pag. d'impression.

Un bibliographe anglais, M. Th. F. Dibdin, a fait un voyage en France pour y étudier les antiquités et les divers progrès des arts,

principalement de ceux qui ont rapport à la science dont il s'occupe. De retour en Angleterre, M. Dibdin a publié ses observations, dans un ouvrage que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre typographique pour la magnificence des gravures et la beauté des caractères et du papier. L'un de nos plus célèbres imprimeurs, M. Crapelet, a traduit en français la lettre trentième, qui concerne l'imprimerie, la librairie et la reliure. L'auteur anglais y rend justice à la supériorité des typographes français, et paie son tribut d'admiration à MM. Didot. Mais, pour la reliure, les préjugés nationaux ont repris leur empire sur l'esprit de M. Dibdin ; il trouve nos meilleurs ouvriers en ce genre fort inférieurs à ceux de son pays. Un relieur français, M. Lesné, qui, le premier, à notre connaissance, ait écrit sur son art (Voy. *Rev. Enc.*, T. XII, p. 630), s'est empressé de répondre au bibliographe anglais. Sa lettre est en vers et en prose, et nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de mettre sous les yeux des lecteurs plusieurs passages fort ingénieux dans lesquels M. Lesné, tout en demandant excuse au savant étranger de ce qu'un simple ouvrier relève tant d'inadvertances, lui prouve qu'il parle souvent de choses qu'il ne connaît pas. En un mot, nous croyons que cette lettre, qui fait honneur aux principes de M. Lesné, doit désabuser les gens de bonne foi de la manie qu'ont certaines personnes de décrier les produits de l'industrie nationale, pour exalter tout ce qui vient de l'étranger. Les arts ne doivent pas être soumis à l'influence d'absurdes préjugés ; il faut emprunter à ceux qui les cultivent dans d'autres contrées ce qui est réellement bon et utile ; mais il ne faut pas décourager nos artistes, en leur préférant les artistes étrangers. Il faut dire avec M. Lesné : *Nous voulons rester, nous resterons français.* A. T.

278. — *Discours prononcé à la distribution des prix accordés par S. A. R. madame la duchesse de Berri, aux élèves de l'école gratuite d'enseignement mutuel de musique de Metz*, le 16 décembre 1821 ; par M. Herpin. Metz, 1822. Hadamard. Brochure in-8° d'une feuille d'impression.

On apprend avec peine, dans ce discours, que le conseil municipal de la ville de Metz, qui, depuis quelque tems, soutenait cet utile établissement, vient d'en prononcer la suppression. Dans les pays où les citoyens ont part à l'élection des magistrats municipaux, ceux-ci respectent mieux les intérêts et les vœux de ceux qui les ont nom-

més, et l'administration locale contribue plus efficacement à favoriser tout ce qui intéresse le bien public. Le moment n'est pas éloigné sans doute où les électeurs seront appelés, en France, à choisir les conseils de préfecture, les conseillers municipaux, les maires et leurs adjoints. Cette sage application des principes constitutionnels aura la plus salutaire influence sur les progrès de l'instruction, de l'industrie et de la prospérité nationale. M. A. J.

279. — *Bibliographie musicale de la France et de l'étranger*, ou Répertoire systématique de tous les Traités et Œuvres de musique vocale et instrumentale, imprimés ou gravés en Europe jusqu'à ce jour; avec l'indication des lieux de l'impression, des marchands et des prix, etc. Paris, 1821. Niogret, rue de Richelieu, n° 63. Un vol. in-8° de 608 pag. Prix, 8 fr. 50 cent., et 10 fr. par la poste.

« Tous les livres sont soumis à la critique; on pourra sans doute contester le mérite de celui-ci, mais non pas son utilité. » Cette opinion de l'auteur est exactement la mienne; et, après avoir promis à son livre tout le succès qu'il doit obtenir, je vais tâcher d'apprécier son mérite. On nous promet, par le titre, un Répertoire *de tous* les traités et œuvres de musique vocale et instrumentale, imprimés ou gravés en Europe *jusqu'à ce jour*. Un tel travail ne pourrait qu'être bien accueilli des savans; il supposerait dans son auteur une vaste érudition, et voudrait, pour être accompli, plusieurs années de laborieuses recherches (1). Or, ce n'est point là ce qu'a fait notre auteur, quelles que soient les promesses de son titre. Les noms de Guy-d'Arrezo, ou seulement de Lully, de Campra, ou même de Rameau, ne se lisent point dans son livre. L'érudition du bibliographe s'arrête à douze ou quinze années en arrière de nous, et sans doute qu'il l'a prise toute faite dans les tables des œuvres de musique que, depuis la même époque, le *Journal de la Librairie* publie régulièrement le samedi de chaque semaine. Je sais que les vieux musiciens intéressent peu la plupart des gens du monde, et que les noms modernes de Berton, Baillot, Kreutzer, Rossini, etc., suffisent à leurs plaisirs; mais alors il ne fallait pas faire espérer aux bibliographes, par un titre trop fastueux, des trésors qu'on n'était pas en état de leur

(1) On a publié à Londres, en 1820, une *Bibliographie musicale*, 2 vol. in-8°, qui paraît remplir les promesses de son titre.

livrer. Dans cette Bibliographie, les ouvrages de musique sont classés par genre; tels que *méthodes*, *romances*, *pots pourris*, *sonates*, etc. Quant au classement des articles qui composent chaque genre, quel ordre l'auteur a-t-il suivi? ce n'est pas l'ordre alphabétique. Est-ce l'ordre chronologique? on l'ignore, faute de dates. Croirait-on, après les promesses universelles du titre, qu'on ne trouve indiqués, à l'article de la musique française, que *trois* sextuors et un unique septuor? Sommes-nous donc si pauvres dans ces deux genres, peu usités, il est vrai? on sent qu'il est impossible de le croire. Le déficit est bien plus saillant dans les articles relatifs aux étrangers, qui arrivent après celui de la France; là, il devient très-évident que l'auteur a fait un choix fort circonscrit, ce que je ne lui reprocherais pas s'il n'avait annoncé le contraire dans son titre. Du reste, un article est consacré à chacune des nations européennes, l'Itali seule est oubliée; et, en fait de musique italienne, les renseignemens sont bornés aux airs composés, à Paris, sur des paroles italiennes : une omission plus étonnante encore, c'est celle des partitions d'opéras, qu'on cherche vainement dans ce catalogue d'œuvres musicales; c'est ce qui s'appelle oublier le point capital d'un sujet.

Après les œuvres musicales, on trouve la bibliographie des écrits touchant la musique. Notre bibliographe ne remonte guère ici que vers le milieu du siècle dernier et pourtant, il n'indique pas un seul des nombreux pamphlets que fit naître la guerre des gluckistes et des piccinistes. Après les livres, on rencontre un catalogue de gravures qui se rapportent à la musique, et l'indication de quelques brevets d'invention relatifs à cet art. Suit enfin, sous le titre de *biographies*, *analyses*, *inventions*, *notices*, un assemblage d'articles de journaux, la plupart sans date, transcrits avec leurs divagations et leurs inexactitudes, et groupés dans le désordre le plus complet. On trouve, dans cette section, deux articles, formant seize pages (depuis la page 494 jusqu'à la page 509), l'un de M. *Jullien*, l'autre de M. *Francœur*, sur l'enseignement du chant, et sur divers procédés mis en usage pour apprendre la musique, qui sont extraits littéralement de la *Revue Encyclopédique* (Tom. XII, pag. 5), sans qu'on ait cru nécessaire de citer le recueil auquel on empruntait ces deux articles : tout cela est terminé par une liste des compositeurs, artistes, amateurs, marchands de musique, etc., qui habitent Paris, avec leurs *adresses*. Cette dernière circonstance

m'avertit que ce livre n'est qu'une sorte d'almanach, et que j'ai pris son titre trop au sérieux. Tel qu'il est, l'ouvrage est encore utile à la plupart des personnes qui s'occupent de musique, ou seulement qui s'en amusent. Je pense même qu'il aura du succès, tant nous avons peu de livres bons ou mauvais sur un art qui partage avec la politique l'honneur de créer des partis en France. A. M.

MÉMOIRES ET RAPPORTS
de Sociétés savantes et d'utilité publique.

280. — *Analyse des travaux de la société royale des arts du Mans, depuis l'époque de son institution, en* 1794, *jusqu'à la fin de* 1819. — *Première partie.* Sciences mathématiques et physiques; par A. P. Ledru, bibliothécaire de la Société. Au Mans, 1820. Un vol. in-8° de 312 pag.

Le dépouillement des archives de cette société, depuis son origine jusqu'en 1819, présente un total de quatre cents mémoires environ sur toutes les parties des sciences et des arts. Nous allons donner à nos lecteurs l'indication succincte des travaux analysés dans cette première partie. Mathématiques. — Théorie des parallèles; nouveaux rapports du diamètre à la circonférence. Astronomie. — Théorie des forces centrales; observations sur le calendrier grégorien, sur les taches du soleil. Mécanique. — De la force des modèles comparée à celle des machines en grand; rapport sur le moulin à bras du sieur Clein. Navigation. — Productions des rives de la Sarthe; navigation de l'Huisne et du Loir; navigation de la Sarthe; note de chaussées détruites; rivières et ruisseaux qui tombent dans la Sarthe; navigation de l'Huisne; ruisseaux qui tombent dans l'Huisne; navigation du Loir; rivières et ruisseaux qui tombent dans le Loir; flottage de la Braye; navigation du Loir; attérissemens des petites rivières. Ponts et chaussées. — Ponts de l'Huisne, du Loir et de la Sarthe; ponts sur la Braye; grandes routes; tableaux des routes royales et des routes départementales; chemins vicinaux; plantation de routes. Physique. — Tremblemens de terre, ouragans, tempêtes à la Flèche; note historique sur le même objet; pouzzolanes et mortiers; phénomènes du Vésuve, feux naturels des Appenins, aérolithes ou pierres tombées du ciel; influence de l'électricité sur les végétaux. Histoire naturelle. — Notes biographiques sur Belon, Poupard, Morin et Dalibard; crocodiles fossiles, falunières; fos-

siles. *Botanique*. Quartz radié, ambre jaune, substances minérales et muséum, authracite; zoologie, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, molusques, armélides, crustacées, arachnides, insectes, vers intestinaux, polypes, infusoires, minéralogie. Sciences médicales. — Organisation des officiers de santé de l'hôpital du Mans; rapport sur le *tentamen medicum* (thèse) du docteur Vaidy; observations sur les fièvres nerveuses, par Hufeland; la médecine peut-elle être étrangère à toutes les sciences? essai sur quelques maladies fréquentes dans la ville du Mans; propriété vénéneuse du *rhus radicans;* influence des vices scrofuleux, scorbutiques et cancéreux; traité complet sur la maladie scrofuleuse; discours sur la sympathie et l'antipathie; coup d'œil philosophico-physiologique sur la vie; observations sur l'emploi de l'acide cyanique; *art vétérinaire*; mémoire relatif à une épizootie qui a régné sur les cochons, en 1806; mémoire sur l'épizootie de même genre, qui affecta la sous-préfecture de la Flèche, dans la même année; autre mémoire sur le même objet.

Les matériaux intéressans que nous venons d'énumérer sont analysés par M. Ledru, avec une rare précision, et un esprit d'ordre et de méthode que l'on ne saurait trop louer. Nous attendons les deux autres parties de cet ouvrage, pour revenir, avec quelques détails, sur l'ensemble des travaux d'une des sociétés les plus actives et les plus dignes d'encouragement. E. H.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

États-Unis.—New-York. — *Société biblique américaine. — Cinquième anniversaire; 10 mai 1821.*—La séance, présidée par M. *Élias Boudinot*, a été ouverte par un discours de ce vénérable octogénaire, dont a fait lecture M. *James Milnar*, l'un des secrétaires de la Société. D'après le rapport du secrétaire de la correspondance intérieure, les distributions faites depuis un an, au nom de la Société, avaient été de 26,772 Bibles, et de 16,424 Nouveaux-Testamens; nombres qui portent à 140,348 le total des volumes gratuitement répandus par la Société depuis son établissement.—Plusieurs honorables membres ont pris la parole pour voter des remercîmens au président et aux directeurs de la Société, et ils ont saisi l'occasion d'exprimer les sentimens religieux et philantropiques dont elle est animée et qu'elle s'efforce de propager. Ces sentimens étaient partagés par un nombreux et respectable auditoire, qui se composait de beaucoup d'envoyés des sociétés affiliées, d'ecclésiastiques, et de personnes distinguées des différentes provinces des États-Unis.

— État de New-York. — *Prison d'Auburn. — Extrait du rapport présenté à la législature, le 13 mars dernier, par le comité chargé de visiter cette prison.* — « Le comité s'étant transporté sur les lieux, et ayant examiné la prison dans tous ses détails, a pu se convaincre que la règle qu'on y suit, de renfermer dans de grandes salles un certain nombre de prisonniers sans distinction, rend nulle la peine portée contre eux, et empêche non seulement qu'on puisse réformer les coupables, mais de plus est un des moyens les plus sûrs d'augmenter la dépravation. D'après un rapport fait par l'inspecteur de la prison, l'on y a renfermé 364 individus, depuis son établissement. Dans ce nombre, il s'en trouvait quatre âgés de moins de 15 ans; 36 de 15 à 20; 91 de 20 à 25; 95 de 25 à 30; ce qui porte à 226 le nombre des détenus âgés de moins de 30 ans. Ce doit être un sujet d'affliction pour tout être pensant, et plus particulièrement pour les hommes d'état, d'apprendre que de jeunes no-

vices dans la route du crime se trouvent placés, par le système suivi dans nos prisons, avec des scélérats consommés qui, leur donnant à la fois le précepte et l'exemple, ont bientôt détruit en eux jusqu'au moindre germe de vertu. Aussi, à l'expiration de leur sentence, sont-ils rendus à la société, plus disposés que jamais à commettre les crimes les plus atroces.

Le comité recommande fortement à la législature le plan conçu et exécuté par M. Brittin, un des concierges, et qui consiste à construire des galeries à chaque étage, pour que les gardiens puissent surveiller ce qui se fait dans chaque cellule; mais il lui recommande surtout de donner tous ses soins au prompt établissement de cellules particulières. Dans peu de mois, il y en aura un assez grand nombre pour contenir tous les *convicts*; et alors le comité pense qu'on doit irrévocablement forcer chacun d'eux à coucher dans une cellule à part. Il serait aussi à propos de faire trois classes de prisonniers : les grands criminels, qui formeraient la première, seraient renfermés dans des cachots séparés, sans pouvoir communiquer avec personne; la seconde comprendrait les prisonniers qui seraient renfermés pendant une partie du tems, et auxquels on permettrait de travailler pendant l'autre; la troisième classe serait composée des détenus les moins coupables, qui pourraient travailler pendant toute la journée. Nos propres observations et les renseignemens fournis par les gardiens nous ont convaincus qu'il n'est pas de punition plus dure pour les prisonniers, que d'être renfermés dans une cellule à part. Ceux qui s'y trouvent, veulent en sortir, à quelque prix que ce soit : le pain et l'eau, la chaîne et le boulet, le fouet même ne sont rien auprès de l'emprisonnement dans une cellule particulière.

« Le comité est aussi d'avis qu'il n'y aurait aucun inconvénient à accorder aux gardiens la faculté de punir sur-le-champ les mutins, d'autant plus que, s'il y avait quelque abus de la part des gardiens, leurs supérieurs pourraient bientôt le faire cesser, et que le danger de l'abus est moins grand, dans ce cas particulier, que celui qui pourrait résulter du relâchement de la discipline. D'ailleurs, on doit considérer que les *convicts* sont naturellement privés de quelques-uns de leurs droits de citoyens; et que l'idée d'être soumis à une discipline si sévère ajouterait encore à la terreur qu'inspire la prison d'état. En augmentant le nombre des gardiens, de sorte qu'il y en eût toujours au moins un pour surveiller dix ou douze détenus, lors-

qu'ils sont à travailler, et en leur accordant la faculté de punir les délinquans, on établirait bientôt une exacte discipline, qui fournirait aussi le moyen le plus efficace de réformer les mœurs des prisonniers. » B.

La Havane.—*Journaux.* —Parmi les journaux publiés dans les contrées de l'Amérique méridionale, il en est un qui a spécialement attiré notre attention : —*El Indicator constitucional*, imprimé à la Havane. Il emprunte beaucoup des journaux européens ; mais communément ses choix sont bons, et ils ont le mérite de l'à-propos. Le numéro du 5 septembre 1821 contient d'ingénieuses plaisanteries sur les écrivains qui se croient libres sous le régime de la censure.

Qui s'attendait à trouver, dans le n° 564, des observations judicieuses contre la fameuse bulle *in cœnâ Domini*, et contre la bulle *Unigenitus* dont on retrace les résultats désastreux ?—Mais, une observation frappante et choquante, c'est le rapprochement des idées et des faits suivans. — L'*Indicator*, au frontispice, annonce le *régime de la loi*. On y rappelle la phrase célèbre d'un illustre Polonais: *J'aime mieux une liberté orageuse qu'un esclavage tranquille*, et l'on a soin de la traduire en espagnol. Divers numéros préconisent, en prose et en vers, la liberté ; mais immédiatement après, suivent les annonces des ventes d'esclaves noirs ou mulâtres de l'un et de l'autre sexe. Les Havanais ne veulent donc de la liberté que pour eux seuls; mais s'aveuglent-ils au point de croire que ces chants civiques, ces emblèmes, ces éloges de la liberté ne peuvent ni frapper les esprits, ni émouvoir les cœurs des esclaves ?

La Havane est un des marchés les plus fameux pour la vente des noirs. Ce crime pèse de tout son poids sur quelques habitans de cette ville et de l'île de Cuba. Si la justice, la nature, la morale évangélique n'ont pas d'ascendant sur leurs ames pétrifiées, l'intérêt, du moins, devrait leur suggérer cette réflexion, que l'époque approche où les Africains et leurs descendans rentreront dans leurs droits imprescriptibles ; et ne vaudrait-il pas mieux préparer cette révolution par une marche progressive, qu'il importe même d'accélérer, plutôt que de s'exposer à des catastrophes qui deviendraient inévitables ?

Possessions danoises. — Saint-Thomas. — *Nécrologie.* — *Pram.* — J'ai annoncé dernièrement (Tom. XI, pag. 634) la mort de M. *Thomas Thaarup*, doyen des poètes danois. Elle a été suivie de près par celle de M. *Chrétien Pram*, autre poète danois extrêmement distingué. Ami de ces deux hommes très-estimables, je m'acquitte

d'un triste devoir envers eux, en plaçant une branche de cyprès sur leurs urnes funéraires. Si M. Pram ne possédait pas au même degré la grâce de la diction et l'élégante facilité qui distinguaient les poésies de M. Thaarup, en revanche, il avait plus de verve, de vigueur, d'imagination et de génie. M. Thaarup était un versificateur gracieux, élégant, et presque parfait ; mais M. Pram avait cet *os magna sonaturum* qui forme le trait caractéristique du vrai poète. Déjà, dans sa première jeunesse, il y a près d'un demi-siècle, il attira l'attention du public par quelques poésies, qui furent couronnées par la *Société royale des belles-lettres* de Copenhague, et que cette société fit imprimer dans la collection de ses mémoires. Plus tard, M. Pram composa un poème épique, intitulé *Staerkodder*, et dont le sujet est tiré de l'histoire fabuleuse des Scandinaves. Malgré les inégalités et quelques autres défauts qu'on peut avec raison reprocher à cet ouvrage, où le poète a plutôt pris l'Arioste que le Tasse pour modèle, il faut avouer qu'il contient un très-grand nombre de passages vraiment admirables. M. Pram a, de plus, composé deux drames en vers, l'un intitulé *Damon et Pythias*, l'autre *Frodé et Fingal* ; mais ces deux ouvrages se sont mieux soutenus à la lecture qu'au théâtre. Tout récemment, il y a à peine deux ans, M. Pram eut la singulière idée de quitter sa patrie, pour aller s'établir dans les colonies danoises aux Antilles, où le gouvernement n'avait pas cru devoir refuser à un vieillard septuagénaire d'un si grand mérite, un emploi lucratif qu'il sollicitait. Ayant pris possession de cet emploi, M. Pram disait en plaisantant à ses amis, que, pendant un mois, il avait passé plus d'argent par ses mains qu'il n'en avait vu depuis le commencement de sa carrière. Ce mot naïf fait d'autant plus d'honneur à la probité de M. Pram, qu'il avait été, pendant trente ans environ, membre de l'administration générale, ou plutôt du ministère du commerce et de l'économie publique à Copenhague. Norvégien de naissance, il est mort à l'île de Saint-Thomas, dans le mois de décembre dernier. Ainsi que M. Thaarup, il ne laisse point de postérité. HEIBERG.

ASIE.

Voyage scientifique. — D'après des lettres écrites en septembre 1821 ; par M. D. Cochrane, capitaine de la marine anglaise, ce voyageur avait gagné la chaîne des monts Altaï, sur les confins

de la Tartarie chinoise. Le but de son voyage est de visiter les détroits qui séparent l'Asie de l'Amérique, et d'essayer, s'il est possible, de se rendre par terre jusqu'à la baie d'Hudson. Le gouvernement russe s'est empressé de fournir à M. Cochrane un passe-port, des lettres de recommandation pour les officiers russes employés au Kamschatka, en un mot, tous les moyens propres à faciliter son entreprise. L. S. B.

Hindoustan. — *Sacrifices humains.* — Ce n'est pas seulement dans ses progrès que nous devons suivre l'esprit humain; la nature et le but de ce recueil nous imposent aussi la tâche pénible de le suivre et de l'observer jusque dans ses erreurs; ce qui peut, sous quelques points de vue, faire naître d'utiles réflexions sur les aberrations graves qu'on aura signalées. — Un Hindou très-riche est mort à Souttie, dans le Bengale, le 8 août dernier. Sa veuve, âgée de dix-sept ans, jeune femme d'une beauté rare, et fille unique d'un des individus les plus considérés de sa caste, a été conduite au bûcher et réduite en cendres, cinq heures après la mort de son mari. Elle a subi cet affreux supplice avec le plus grand courage. D'après des renseignemens authentiques, environ 600 veuves sont, chaque année, victimes de ce fanatique suicide, dans la seule province du Bengale.

Ceylan. — *Société littéraire.* — Le colonel du corps de génie Wright a présenté un Mémoire sur un écueil situé vis-à-vis le port de Colombo, et un tableau des variations barométriques et thermométriques observées à Kandy et sur divers autres points de l'île. E.G.

AFRIQUE.

Voyage de Saddik-Gibraltar. — Extrait d'une lettre écrite de Malte, en novembre dernier; par M. Amédée de Butet, fils du consul de France. — « On attache naturellement un grand prix aux moindres notions qu'on peut se procurer sur un pays peu connu. Cette considération suffit pour donner quelque intérêt aux renseignemens que j'ai recueillis depuis peu sur l'état actuel des pays situés entre l'Égypte et l'état de Tripoli, et sur la Cyrénaïque particulièrement. Je les tiens de Saddik-Gibraltar (1), jeune Turc, qui, sous le rap-

(1) Fils du capitaine Ismail-Gibraltar, homme d'un vrai mérite, qui a parcouru, il y a trois ans, une grande partie de l'Europe, par ordre du pacha d'Égypte, et qui commande actuellement la division navale de ce vice-roi dans l'escadre turque.

port de l'instruction et des talens, diffère entièrement de la plupart de ses compatriotes. Devant se rendre d'Alexandrie à Malte, il fut décidé, par les circonstances où se trouve aujourd'hui le Levant, à venir par terre jusqu'à Bengasi, d'où il s'est embarqué pour Malte, où il est maintenant. C'est au mois d'août, et en vingt jours, qu'il a fait ce voyage; il a beaucoup moins souffert pendant sa durée qu'il ne l'avait craint d'abord. Il est vrai que, depuis Alexandrie jusqu'au parallèle de Derné, l'eau lui a manqué plusieurs fois, et que toujours il a dû la boire saumâtre et trouble; mais, depuis ce dernier point jusqu'à Bengasi, des puits et des sources lui en ont fourni abondamment. Le vent frais et constant dans la partie nord-ouest tempérait l'ardeur du soleil, et Saddik n'a éprouvé aucune insulte des Arabes, habitans de ce vaste pays. Ils sont d'un caractère doux, rigides observateurs de leur religion, et demeurent sous des tentes qu'ils transportent d'un endroit à l'autre, selon le plus ou moins de nourriture qu'ils y trouvent pour leurs bestiaux. Notre voyageur turc a passé devant les ruines de l'ancienne Cyrène, à une quinzaine de lieues à l'ouest de Derné. Conduit dans ce pays par les circonstances et non dans un but scientifique, pressé d'ailleurs de voir le terme de son voyage, Saddik ne s'est point arrêté pour observer ces restes intéressans. Néanmoins, la ville étant sur une élévation, il a pu juger de son étendue, et il croit que son circuit est de trois lieues. A l'exception de quelques murs hauts et épais qui sont encore debout, elle lui a paru tout-à-fait ruinée. Il a vu un aquéduc souterrain, dont l'entrée est au sud de la ville, et qui paraît être un ouvrage romain. Il est large d'à peu près vingt pieds et parfaitement conservé. Saddik y a marché quelque tems sans en apercevoir l'issue. Non loin de là, on voit d'abondantes réserves d'eau, auprès desquelles sont de beaux saules. Les Arabes ont dit à Saddik que ce lieu se nommait *Soffaf* (1). Il a remarqué aussi, à deux ou trois heures de chemin de cet endroit, un beau bois d'oliviers. Ces détails s'accordent parfaitement avec ce que nous savons de Cyrène, et surtout ce que nous en dit Paul Lucas, sauf les exagérations évidentes, dont, selon la coutume, il a embelli son récit, et la détérioration que les injures du tems ont sans doute fait subir à ces ruines, depuis l'époque de son voyage. Saddik n'ayant vu les dehors de

(1) Paul Lucas le nomme de même.

la ville que du côté du sud, ne peut pas nier l'existence de ce *champ de Mars* et de ces nombreux tombeaux, dont parle Paul Lucas. N'en connaissant point non plus l'intérieur, il ne lui est pas permis de douter de l'existence des statues, des bas-reliefs et des autres antiquités qui ont excité l'admiration du voyageur français. Quant à lui, il n'a point trouvé de magnificence dans les débris qui se sont offerts à sa vue. Il a apporté ici les deux seuls marbres qu'il ait remarqués : l'un consiste en deux pieds restés d'une statue de grandeur au-dessous du naturel et d'un assez beau travail; l'autre est la partie inférieure d'un bas-relief, représentant le bas d'un autel et un individu qui a l'air d'être appuyé dessus, et qui, à en juger par les proportions, devait avoir à peine un pied et demi de hauteur. On voit au-dessous les lettres suivantes, restes d'une inscription grecque.

ΑΣΕΥΚΑΕΙΛΛ
ϽΟΡΑΣΥΜΑΙΧΙ

« Saddik a vu, à quelque distance les uns des autres, mais non loin de Cyrène, plusieurs amas considérables de tuiles, de pierres travaillées et d'autres débris. Ce pourrait bien être les ruines de quatre villes qui, avec Cyrène, ont fait donner anciennement à la Cyrénaïque le nom de *Pentapole*, et plus tard celui de *Quinque Gentianni-Africæ*.

« Saddik est persuadé qu'un Européen n'aura pas plus de difficulté pour faire ce voyage qu'il n'en a éprouvé lui-même. »

N. B. L'auteur des *Lettres sur la Grèce*, M. Guys, a laissé un ouvrage inédit sur la Cyrénaïque, dont la publication serait bien à désirer dans l'intérêt des sciences géographiques. Il appartient à M. Guys fils, vice-consul à Lattaquie. E. G.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Voitures à vapeur.* — Les journaux anglais annoncent comme certain que M. Griffith de Brompton, de concert avec un savant mécanicien du continent, a enfin résolu le problème de faire mouvoir, sur les routes ordinaires, à l'aide de la vapeur seule, des voitures chargées de marchandises et de voyageurs. On construit une voiture de ce genre à Londres, dans les ateliers de M. Bramah,

et l'on en fera l'essai très-prochainement. La force de la machine est égale à celle de six chevaux; la voiture, avec le train, aura vingt-huit pieds de long, et les roues trois pouces de large; la charge pourra être du poids de six à sept milliers; la rapidité de la marche variera, à la volonté du guide, de trois à sept milles par heure, (environ deux lieues et demie de France.) Le bénéfice pour le transport des marchandises et des voyageurs sera, dit-on, de 50 pour cent. L'importance de la découverte de M. Griffith l'a engagé à prendre des brevets d'invention en France et en Autriche. L'expérience d'une de ses voitures a déjà été faite à Vienne, avec le plus grand succès. Si l'on en croit le prospectus, tous les inconvéniens ont été prévus, et il n'y a aucune explosion à craindre. Un guide, placé en dehors et sur le devant de la voiture, dirige l'avant-train, tandis qu'une autre personne surveille la machine à vapeur, et accélère ou en ralentit le mouvement; le coffre de la voiture se trouve placé entre les deux. D'après les nouveaux perfectionnemens qu'a éprouvés cette ingénieuse machine, il paraît qu'elle pourra reculer, tourner en tout sens et gravir les montagnes.

— *La Société royale* a décerné deux médailles, dans sa dernière séance; l'une à J. *Frédéric* Herschell, pour son *traité de mathématiques et d'optique*, publié dans les *Transactions* de la société; l'autre au capitaine Sabine de la marine anglaise, pour ses expériences sur le pendule et sur le magnétisme, faites pendant les expéditions de 1818 et de 1819 dans les régions arctiques.

— *Publications prochaines.* — *Histoire.* — M. *W. H. Ireland* fait imprimer une *Histoire*, ou *Coup d'œil sur la France depuis les sept années qui viennent de s'écouler.*

— *Littérature persane.*—Un Anglais, qui a passé plusieurs années dans l'Inde, et qui a fait un séjour de deux ans en Perse, s'occupe, depuis 1815, d'une traduction des œuvres de Ferdouci. La plus grande partie de la première année a été employée à chercher la meilleure édition de l'original, lequel contient soixante mille stances. Le traducteur a divisé l'ouvrage par stances, comme le poète persan; il a modelé sa versification sur celle de Pope; son travail n'est encore qu'à la moitié.

— Le nombre *des journaux* qui se publient maintenant dans le Royaume-Uni, est de 280, dont 57 à Londres; 150 en Angleterre et dans la principauté de Galles; 31 en Écosse; 54 en Irlande, et 8 dans les Iles de Jersey, Guernesey et autres.

— *Antiquités américaines.* — On a découvert, il y a quelques années, à Guatimala (isthme du Mexique), les ruines d'une ville étendue, ensevelies depuis des siècles sous des herbes et des bruyères. Un savant espagnol l'a visitée dans le plus grand détail, et a dessiné tout ce qu'elle offrait de curieux. Ces dessins et le manuscrit original sont arrivés à Londres, et doivent y être publiés prochainement.

— *Nouveau panorama.* — M. Bullock a établi depuis peu dans cette ville un spectacle d'un nouveau genre. C'est une espèce de *panorama* représentant le Cap-Nord. En avant du site et au même niveau, on voit deux tentes, habitations d'hiver et d'été des Lapons; l'une est de toile, dressée sur des morceaux de bois informes, et l'autre de mousse. Pour ajouter à l'illusion, deux véritables Lapons, un homme et une femme, avec leur enfant, sont assis auprès des tentes, dans le costume de leur pays natal. Des traîneaux, des patins, des armes, des ustensiles domestiques, des vêtemens, etc., sont disposés autour d'eux, et donnent une idée des arts et de l'industrie de cette race d'hommes, imparfaitement connue des Européens. Plusieurs rennes sont parquées au milieu de la même enceinte. Ces animaux ont été apportés en Angleterre par M. Bullock, l'été dernier. Aussitôt que la curiosité du public sera satisfaite, on doit les faire servir pour répéter une expérience fort importante. On a découvert que la mousse (*lich. rangiferinus*), qui est presque leur seule nourriture en Laponie, croît abondamment sur la bruyère de Bagshot, ainsi que sur le terrain de Wimbledon (deux rennes y ont déjà vécu pendant plusieurs mois); et l'on a pensé que cinq à six mille de ces utiles animaux, naturalisés en Angleterre, et tirant leur subsistance d'un sol inculte et inutile, ajouteraient doublement aux richesses nationales de la Grande-Bretagne. L. S. B.

RUSSIE.

Zoologie. — *Serpent de mer.* — Quoiqu'on ait révoqué en doute l'existence de cet animal, la description suivante donnée par M. Krinkoff, voyageur russe, ne laisse guère d'incertitude à cet égard. Se rendant à l'île de Behring pour chasser, il distingua dans l'eau un serpent rouge d'une longueur démesurée, dont la tête ressemblait à celle du lion de mer; deux énormes yeux, disproportionnés avec le reste du corps, lui donnaient un aspect effroyable. « Fort heureu-

sement pour nous, dit M. Krinkoff, nous étions à peu de distance du rivage, lorsque nous l'aperçûmes. Il éleva sa tête gigantesque au-dessus de l'eau, comme pour chercher sa proie, et disparut à l'instant; mais nous le vîmes reparaître bientôt, beaucoup plus près de nous. Nous nous mîmes à ramer de toutes nos forces, et nous gagnâmes le rivage, sans avoir revu le monstre. A sa seconde apparition, plusieurs lions de mer qui étaient étendus sur la côte, se plongèrent dans l'eau; et d'autres se cachèrent derrière les rochers. » Le serpent de mer qu'on a vu dans les mers de l'Amérique septentrionale, paraît être de la même espèce que celui-ci. On en peut conjecturer que ces redoutables animaux n'habitent que dans les mers du Nord, ou dans le voisinage des pôles. L. S. B.

Woronetz. — *Fossiles.* — On a découvert dans le voisinage de ce gouvernement des ossemens d'éléphans en grande quantité dans une ravine creusée par la fonte des neiges.

Saint-Pétersbourg. — *Société Impériale minéralogique.* — Le 10 janvier 1822, cette société a célébré, en assemblée générale, le cinquième anniversaire de sa création. M. le conseiller privé, baron de Viétinghoff, président, a ouvert la séance par un discours *en français* sur le but, l'état actuel de cette société, son utilité et les espérances qu'elle offre à l'avenir, sous l'auguste protection dont elle jouit; il a lu un extrait des observations et des découvertes faites par M. Stein, correspondant de la société et attaché à l'expédition russe dirigée vers les deux pôles. — M. le lieutenant-colonel de Pott, premier secrétaire, a fait ensuite, *en langue allemande*, l'histoire de la société pendant la dernière année, l'énumération de ses richesses en fossiles et en autres objets scientifiques, ainsi que l'éloge du zèle infatigable avec lequel ses membres travaillent à porter cet établissement au degré de perfection dont il est susceptible; il a donné avec clarté et précision un aperçu des mémoires et des dissertations lues dans les séances particulières. — M. de Woerth, second secrétaire, a exposé, *en langue russe*, les détails concernant la partie économique de la société, les acquisitions qu'elle a faites en minéraux, livres, instrumens, et les dons les plus remarquables faits par MM. Kleiner, Zipser, Merkel, Struve, etc., et il a exprimé la reconnaissance de la société pour la part qu'ils prennent à ses travaux. — M. de Kovanka a donné, *en russe*, la biographie du chimiste et physicien Wlassof, membre de la société, mort l'année dernière;

il a retracé de la manière la plus intéressante l'inspiration soudaine d'un génie qui, malgré la servitude et les autres obstacles qu'il avait à vaincre, prend l'essor pour se placer, par ses découvertes utiles, au rang de ces hommes que leurs études et leur vocation appellent à la culture des sciences. — M. le comte de Maistre a expliqué ensuite, dans un mémoire, *en français*, et par des expériences hydrauliques aussi simples qu'ingénieuses, la cause des trombes de terre et de mer. Il a représenté, dans de grands bocaux de verre, de petites trombes ascendantes et descendantes imitant parfaitement les trombes naturelles; il a attribué ce phénomène au mouvement circulaire des fluides et à la pression naturelle de leurs colonnes. — Ces expériences ont été suivies d'un discours, *en langue allemande*, de M. le professeur Scherer *sur l'utilité de la minéralogie*, son influence dans les arts sur l'économie en général, et particulièrement sur la manière de former systématiquement un cabinet de minéralogie. — Un discours, *en allemand*, de M. Pansner, a terminé la séance. — Cette assemblée, composée d'un grand nombre d'hommes amis des sciences utiles, parmi lesquels on ramarquait le métropolitain du rit latin, président de la *société impériale économique*, s'est séparée, en exprimant le vœu que d'aussi heureux commencemens puissent donner à la société minéralogique tout l'intérêt et la stabilité dus à l'importance de ses travaux et aux lumières de ses membres. B.

POLOGNE.

Varsovie. — *Théâtre.*—Le 2 février, on a représenté, avec le plus grand succès, sur le théâtre de cette ville, la *Phèdre* de Racine, traduite par M. Ropystynski, de la Galicie. Beaucoup d'auteurs polonais s'étaient essayés sur cette pièce de l'immortel poète français : plusieurs traductions avaient été imprimées; mais celle de M. Ropystynski est la première qui ait satisfait toutes les critiques.

SUÈDE.

Travaux publics. — Depuis la paix, les soldats suédois se livrent aux travaux les plus utiles à la patrie. Ainsi que les légions romaines, ces troupes consacrent leurs bras à l'établissement de ces belles voies publiques qui feront l'étonnement de la postérité; ils ont, de plus, creusé de nouveaux canaux, rendu des rivières navigables, élevé des

fortifications autour de plusieurs places, etc., et l'on évalue à 3,510,314 le nombre des journées que les ouvriers militaires ont fournies, pendant les sept années qui viennent de s'écouler. On a remarqué aussi que jamais l'état sanitaire de l'armée n'a été plus satisfaisant que pendant l'exécution de ces travaux.

Stockholm. — *Sculpture.* — M. Bystrom, sculpteur très-distingué, a terminé dernièrement un joli groupe en marbre représentant l'*Harmonie*. Sur les genoux de cette figure qui tient une lyre en main, reposent, dans un doux sommeil, l'*Amour* et l'*Hymen*. Le premier a un bras passé autour du cou de son frère; et la déesse jette sur ces aimables enfans un regard qui exprime à la fois la joie, la sollicitude et la tendresse maternelles. Elle craint qu'ils ne s'éveillent; et, pour rendre leur position plus commode, l'une de ses jambes, plus élevée que l'autre, les soutient avec soin. Cette composition est charmante, et l'on reconnaît à l'exécution un artiste consommé. Ce bel ouvrage ne restera pas en Suède : il était vendu, dit-on, à un étranger, avant d'être entièrement terminé. H—s.

ALLEMAGNE.

Stuttgard. — *Agriculture.* — Avant la moisson dernière, l'*école d'agriculture* de Hohenheim invita les hommes les plus versés dans les connaissances agronomiques à se réunir à elle pour conférer sur les moyens de faire prospérer l'institut d'Hohenheim. La réunion fut des plus nombreuses, et la discussion aussi intéressante qu'animée. Les conférences qui doivent se renouveler tous les ans, font concevoir les plus grandes espérances pour l'avenir. On assure qu'à l'imitation d'Hofwil, une école d'enfans pauvres sera jointe à l'institut de Hohenheim, et que le roi, qui en a conçu la première idée, doit affecter à cette destination une partie du château qui est aujourd'hui vacant. S. M., se conformant au vœu des États de Wurtemberg, fait aussi de grands efforts pour élever une *école vétérinaire gratuite* à Stuttgard.

— *Contrefaçons.* — Dans le cours de juin 1821, les États de Wurtemberg ont eu à prononcer sur une question dont la solution est du plus grand intérêt pour la librairie allemande; il s'agissait des contrefaçons qui la désolent et qui ruinent les libraires. Malheureusement, la Chambre a pensé que l'on ne pourrait abolir les contrefaçons que par une décision générale prise pour toute l'Allemagne.

Dès-lors, elle s'est bornée à une adresse, dont le but est d'engager le gouvernement à intervenir à la Diète. Ce qui n'empêche pas les presses des contrefacteurs de redoubler d'activité.

Heidelberg. — *Publications nouvelles.* — *Sciences physiques.* — Le professeur Léonard, l'un des plus savans minéralogistes de l'Europe, a publié depuis peu, sous le titre de *Manuel d'oryctognosie*, un livre précieux pour les amis des sciences naturelles. Ce livre a un double but : 1° de guider les élèves dans la fréquentation des cours publics ; 2° de diriger également ceux qui veulent s'instruire eux-mêmes ; ce n'est ni un ouvrage élémentaire, ni un traité complet. Le *Manuel d'oryctognosie* renferme des observations et des vues nouvelles que leur modeste auteur soumet au jugement des savans.

Leipsick. — *Sciences physiques.* — Les 16e, 17e, 18e et 19e cahiers des *Notices d'histoire naturelle et de médecine*, publiés par le docteur Froriep, ont paru dernièrement. On y remarque les morceaux suivans : 1° un *Mémoire sur les eaux de la mer Baltique*, d'après Pfaff et Hembstædt ; 2° un *Traité sur les serpens de l'île de Ceylan*, par Davy ; 3° des *Observations sur les serpens à sonnettes ;* 4° la *Relation des découvertes faites au Brésil par les naturalistes autrichiens ;* 5° une *Dissertation sur la température de l'Océan Atlantique, entre* 50° *et* 20° 24′ ; 6° une autre *sur les effets nuisibles produits sur le corps humain par une nourriture purement végétale.*

— *Histoire.* — *La gazette littéraire* de cette ville reproduit une pièce diplomatique que le professeur Jean Volprecht a fait publier à Erfurt en 1713. C'est une lettre qu'on dit avoir été adressée par Muley-Mohammed à l'empereur d'Allemagne. On y remarque les passages suivans : «Nous Muley-Mohammed, dieu sur terre, célèbre et tout-puissant empereur de Babylone, dont le règne s'étend de l'orient à l'occident, roi par-dessus tous les rois, dominateur de l'Arabie et de la Mauritanie, nous possesseur du tombeau du Christ crucifié, nous t'annonçons, à toi empereur d'Allemagne, au roi de Pologne et à tous tes guerriers, enfin au pape, aux cardinaux et aux évêques, que nous arriverons à la tête de 13 rois et de 1,300,000 hommes à pied et à cheval. Nous déploierons de telles forces que jamais tu n'en as vu de semblables ; nous entrerons dans Vienne, ta capitale ; nous y porterons l'incendie, le pillage et la mort ; enfin,

nous te ferons périr, toi et les tiens, de la mort la plus cruelle que nous puissions imaginer..... C'est là ce que nous te faisons savoir, t'annonçant, en même tems, que les effets suivront de près les paroles. Donné à Constantinople, siége de notre toute-puissance. Nous l'avons prise sur les chrétiens, après que leurs enfans ont été massacrés sous leurs yeux, et nous la possédons depuis que nos pères l'ont ainsi enlevée à vos pères. » PH. GOLBÉRY.

VIENNE. — *Le Journal de littérature, des arts, des théâtres et des modes*, publié, dans cette ville, sous le titre de *Wiener Zeitschrift* (Voy. *Revue Encyclopédique*. Vol. IX, p. 549), continue de paraître, sous la direction de M. Schickh, avec un succès toujours croissant. L'éditeur n'épargne rien pour se procurer, non seulement en Autriche, mais dans d'autres pays, des collaborateurs et des correspondans d'un mérite distingué. Cependant, la capitale de l'Autriche est si riche en objets dignes de fixer l'attention de l'observateur, que l'étranger ne paraît, dans ce recueil, qu'en seconde ligne. Les deux cahiers d'octobre et de novembre 1821, se font remarquer par quelques jolis morceaux de poésie, par plusieurs articles très-soignés sur la dernière exposition des tableaux à Dresde, et par trois contes en prose, dont celui de la *Ferme de Southwarck*, qui sort de la plume féconde de M. de la Motte Fouqué, mérite une mention particulière. — La mode des étoffes écossaises a engagé M. Boettiger à faire, sur la parure des femmes de l'antiquité, des recherches savantes, qu'il a su mettre à la portée des dames, à qui le *Wiener Zeitschrift* est dédié. — Des observations cosmologiques sur les planètes de Jupiter et de Saturne, par M. Littrow, ainsi que des notices sur l'état primitif des arts chez les peuples de l'antiquité, par le professeur Scheller, à Gratz, offrent une lecture également intéressante. — Des extraits de lettres particulières donnent des nouvelles de Dresde, de Berlin, de Breslau et d'autres villes. Enfin, dans un article intitulé : *Esquisses de Paris*, M. Sievers rend compte aux dames de Vienne de ce qui se passe sur les bords de la Seine.—Une partie considérable de ce recueil est consacrée aux théâtres de Vienne et à la critique des pièces nouvelles. Dans le nombre de ces dernières, se trouvent plusieurs imitations de pièces françaises, entre autres du *Colonel*, et du *Ménage de Garçon*, qui, toutes les deux, ont eu un grand succès. Un drame en cinq actes intitulé : *Bataille de Fehrbellin*, par H. de Kleist, a donné lieu

à une longue critique qui n'a fait que rendre plus évident encore le mérite d'un ouvrage dont le plan est tracé avec hardiesse, et dont l'exécution prouve que l'entreprise de l'auteur n'a pas été téméraire. Un opéra comique, ou plutôt romantique, intitulé : *le Franc-Archer*, par F. Kind, dont la musique est de C. M. de Weber, maître de chapelle du roi de Saxe, ajoute un nouvel éclat à la grande réputation de ce compositeur, qui marche sur les traces de Mozart, son maître, à côté duquel il vient souvent se placer. — Chaque cahier du Journal est orné de quatre ou cinq gravures coloriées, représentant les modes les plus nouvelles, adoptées par les dames de Vienne. — Dans ceux dont nous parlons, on trouve les portraits de deux Indiens, homme et femme, de la peuplade des *Botocoudys*, que le docteur Pohl a amenés à Vienne, le 15 octobre dernier, à son retour du Brésil. Il les a reçus d'un officier portugais qui, posté avec un détachement de troupes à Saint-Miguel, pour mettre les établissemens européens à l'abri des irruptions de cette peuplade, parvint à en civiliser un nombre assez considérable. C'est la même peuplade sur laquelle le prince de Wied-Neuwied donne des détails fort intéressans dans son voyage au Brésil. (*Voy.* la *Revue*, T. XII, pag. 523). H—s.

Hongrie. — Pest. — Le huitième cahier du journal scientifique, intitulé *Tudoményos Gyüitmény*, contient une description très-détaillée des antiquités découvertes à Heinamanger (Sabaria Szombathely.) — M. l'abbé Hene, de Karlsbourg, s'occupe, depuis plusieurs années, de faire connaître au public les statues, colonnes, inscriptions qui ont été trouvées aux environs de cette ville; on espère que son ouvrage paraîtra bientôt. Enfin, M. le docteur G. de E., pendant son dernier séjour aux eaux thermales d'Hercule, à Méhadia, a recueilli plusieurs inscriptions, qu'il a transmises sur-le-champ à M. Rumy, professeur à Presbourg; celui-ci les a fait insérer dans les journaux littéraires.

Tubingen. — *Antiquités.* — Une société a fait ouvrir récemment plusieurs des *tumuli* ou éminences de terre qu'on remarque aux environs de cette ville. Les plus grands ont environ 60 pieds de pourtour; les autres en ont trente, ou seulement vingt. Dans presque tous, on a trouvé une couche de cendre et de charbon mêlée à des débris d'ossemens humains. Au centre de ces *tumuli*, il y avait des urnes, des vases, des anneaux de bronze, des fers de lance et autres

objets de ce genre. Ordinairement, les urnes contiennent de la terre, des cendres et des os. Elles ne sont pas de la même pâte que la poterie romaine que l'on découvre quelquefois dans le même pays : en général, elles sont d'une argile mal cuite et qui se ramollit dans l'eau. On n'a jamais vu de médailles ni d'inscriptions dans aucun de ces *tumuli*. — La même société a fait suivre les traces de la fortification romaine que les habitans du pays appellent *Teufelsmauer* (mur du diable). On a remarqué que, tant au midi qu'au nord, il y avait encore d'autres lignes de défense. Enfin, parmi les médailles on en a trouvé de Valentinien I ; ce qui fait penser que les Romains ont tenu dans ces retranchemens plus long-tems qu'on ne le croyait communément. — La société publiera incessamment les résultats de ses travaux pendant les années 1819, 1820, 1821. PH. GOLBÉRY.

DRESDE. — *Publications nouvelles et prochaines*. — *Homère*. — M. le docteur Baumgarten-Crusius prépare une édition de l'*Odyssée*, qu'il destine plus particulièrement à la jeunesse instruite. Ce savant s'étonne avec raison que le poème d'Homère, dont l'étude convient le mieux à cette classe de lecteurs, n'ait point encore été l'objet d'un travail de ce genre. Les scolies de Buttmann sont uniquement destinées aux érudits. (*Voy*. Tom. VIII, pag. 627.) M. Crusius va donner d'abord le texte grec (celui de Wolf), au bas duquel seront des scolies choisies, soit dans Eustathe, soit dans les ouvrages plus récens. Il donnera toujours quatre livres à la fois ; puis il fera suivre son édition d'un commentaire latin, qui se vendra séparément.

— MAYENCE. — *Commentaire sur Homère*. — C'est dans cette ville qu'on imprime la nouvelle édition du célèbre *Commentaire d'Eustathe* sur Homère, dont s'est chargé M. Heinrich, philologue distingué. (*Voy*. T. X, pag. 447.) Le premier volume, actuellement sous presse, contient la moitié de l'*Odyssée*. Pour faire coïncider sa pagination avec les citations faites jusqu'à présent, d'après les éditions de Rome et de Bâle, les seules existantes, M. Heinrich a marqué les endroits des pages où commencent et finissent celles de ces deux éditions.

— ZWICKAU. — *Œuvres de Walter Scott*. — Les frères Schamann, libraires, font traduire en allemand toute la collection des œuvres de Walter Scott. En même tems, ils font imprimer le texte anglais, qui est très-cher dans les éditions originales, et qu'ils publieront séparément et à très-bas prix (environ 9 gros le volume). — Nous rap-

pelons, à cette occasion, que la maison Levrault, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 31, à Paris, se charge de faire venir d'Allemagne tous les livres qui sont annoncés dans la *Revue*.

Prague.—*Journal.*—Les littérateurs bohémiens regardent comme leur point de réunion le journal intitulé, *Dobroslaw*. C'est M. Joseph Liboslaro-Ziegler qui le dirige. Les cahiers, qui ont de neuf à dix feuilles d'impression, paraissent à des époques indéterminées; il en faut quatre pour composer un volume. Il en a déjà été publié sept, dans lesquels le public a distingué les morceaux suivans : 1° *le Pélerin*, par Charles Agnell Schneider; 2° un petit *poème* adressé à un berceau, par madame Dobronika; 3° une *tragédie* de M. Wenzel-Klicpera; 4° une ballade, *Jaroslaw de Hernberg*, par M. Michel Syrolad Patrezka; 5° enfin, un *Voyage en Italie*, par M. Milota Zdirad Pollak.

ITALIE.

Florence.—*Academie des Georgofili.—Séance du* 30 *décembre* 1821.—M. Pietro Feroni a exposé *l'histoire physique de l'Arno*, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Appuyé de l'autorité du célèbre mathématicien Tommaso Perelli, il a combattu l'opinion de Viviani, sur l'élévation progressive du niveau de cette rivière.—M. Alessandro Rivani lit l'extrait d'un mémoire manuscrit *sur les maisons de paysan*, proposées par MM. John Sinclair et de Fellenberg. — On lit un extrait du rapport sur les progrès des sciences et des arts, dans la Toscane, pendant l'an 1821. Ce travail prouve que les Toscans s'appliquent de plus en plus à se mettre au niveau des nations les plus civilisées.

F. S.

Turin. — *Académie royale.* — Dans la séance tenue le 6 janvier par la classe des sciences physiques et mathématiques, M. le professeur Vassalli-Landi a lu une note sur les variations extraordinaires du baromètre et sur les principales modifications atmosphériques de l'an 1821. — M. Colla a lu : *ad Verbascum cisalpinum descriptum*, *J. Biroli Observationes*; le docteur Bellingeri a lu un *fragment* d'un ouvrage intitulé : *Recherches anatomiques sur la structure des nerfs et de la moelle épinière*. La classe a approuvé ces trois mémoires pour être insérés dans le recueil qu'elle publie.

Missions.—M. l'abbé Inglesi, envoyé par M. Dubourg, évêque de la Louisiane, afin de solliciter, des amis de la religion et de l'hu-

manité, des secours pour cette importante mission, a obtenu par souscription :

Du pape	20,400 f.
De l'empereur François	20,000
De l'empereur Alexandre	20,000
Du grand-duc de Toscane	11,474
De la princesse de Lucques	10,200
Du cardinal de Gonsalvi	471
De différens ministres	21,804
D'autres personnes, en argent comptant	46,224
Total	150,573 fr.

Une partie de cette somme est déjà passée en Amérique. L'abbé Inglesi est actuellement à Turin, où les soins de cet homme pieux seront probablement couronnés d'un nouveau succès.

Naples. — *Institution pour la conversion des Chinois à la religion catholique.* — Cet établissement, dont nous avons déjà eu occasion de parler (*Voyez* Tom. XI, page 547), s'étend chaque jour davantage. C'est une espèce de séminaire destiné à recevoir de jeunes Chinois, qu'on enlève trop souvent de leur patrie par ruse ou par violence. On les instruit dans la religion chrétienne, et ils font vœu de mourir pour sa défense. On leur ceint alors les reins d'une ceinture rouge, symbole du martyr; et, aussitôt qu'il s'offre une occasion de retourner dans leur pays, ils repartent pour aller y vivre ou y mourir en prêchant la croyance qu'ils ont embrassée. Quatre jeunes Chinois sont arrivés à Naples le 1er septembre 1821, et sont entrés à l'institution. L'aîné a vingt-quatre ans, et le moins âgé en a seize. Ils ont été conduits, par le supérieur du séminaire ou collége chinois, au palais de *Capo di Monte.* Sa majesté napolitaine les a reçus avec bienveillance. Après le *ko-sen* (salut qu'on n'adresse qu'à l'empereur de la Chine), ils ont eu, par interprète, une conversation de trois quarts d'heure avec le roi, qui leur a permis la promenade dans son parc et dans ses jardins. Le 16 septembre, dans l'église du séminaire, en présence du roi, de la famille royale et d'un grand concours de spectateurs, ils ont quitté le costume chinois pour revêtir l'habit ecclésiastique; il sont fils de Chinois convertis à la religion catholique; ils sont venus en Europe de leur propre mouve-

ment et du consentement de leurs parens, afin d'y être élevés aux frais de l'institution. L. S. B.

Plaisance.—*Hommage rendu à M. Maï.* — M. le marquis Mandelli a fait faire, en marbre, le buste de M. Angelo Maï, pour en faire présent à la ville de Bergame, patrie de ce célèbre philologue. Ce monument sera placé dans la bibliothèque publique, avec une belle inscription en langue italienne, où M. Mandelli rend, au nom de la patrie et au sien, un hommage mérité à l'un des hommes dont les travaux honorent l'Italie.

Milan.—*Publications nouvelles et prochaines.—Mathématiques.* — Le professeur G. L. Romagnosi, aussi recommandable par ses qualités personnelles que par son savoir, est déjà connu par divers ouvrages, surtout par sa *Genèse du droit pénal*, et par son *Introduction au droit public universel* (*V.* ci-dessus, p. 326). Formé à l'école de Bacon, de Leibnitz, de Locke et de Bonnet, il a toujours tâché de concourir au progrès de la véritable philosophie, et surtout des sciences morales et politiques, dont il s'est particulièrement occupé. Il va publier un nouvel ouvrage, sous le titre de *Insegnamento primitivo delle matematiche* (Enseignement primitif des mathématiques), divisé en six discours. Il traitera, 1° du caractère et de la génération naturelle des premières conceptions mathématiques ; 2° de l'objet, des parties et de l'esprit des doctrines mathématiques ; 3° de ce qui constitue l'*unité* mathématique, tant logique que morale ; 4° il exposera quelques considérations générales sur la méthode de l'enseignement ; 5° il présentera aussi les traits principaux de sa méthode particulière ; 6° le dernier discours comprendra quelques observations sur la théorie d'un mathématicien qui a fait beaucoup de bruit de nos jours. L'ouvrage paraîtra en six livraisons séparées, dont chacune sera de cinq feuilles. On souscrit à Milan, chez M. Pirotta, rue Santa-Radegonda, n° 964, et au bureau de la *Revue Encyclopédique* à Paris. Le prix est de 20 cent. pour chaque feuille.

—Turin.— Un nouveau journal a paru dans cette ville, sous le titre de *Spigolatore* (le glaneur) ; il est destiné à rendre compte des ouvrages nouveaux, italiens et étrangers, des découvertes scientifiques, des représentations dramatiques. Il sera formé de cent cahiers par an : chaque cahier contiendra quelques poésies. Les trois premiers numéros n'offrent, en général, que des vers, des morceaux *glanés* effectivement dans des ouvrages trop connus, et des nouvelles

théâtrales. Espérons que le rédacteur trouvera es moyens d'intéresser ses concitoyens, et que son nouveau journal sera mieux accueilli que sa *Galerie théâtrale*, son *Caleidoscopio*, son *Eco letterario*, etc.; ouvrages qui, au dire de l'auteur lui-même, n'ont pas obtenu beaucoup de succès en Piémont. F. S.

Rome. — *Peinture.* — Le peintre français Granet, de retour de son voyage à Assise, a achevé, en moins de trois mois, un beau tableau, de 7 pieds sur 3, représentant l'*intérieur de l'église des Franciscains d'Assise*. Le sujet de ce tableau est beaucoup plus favorable à la peinture que celui du célèbre *intérieur du chœur des Capucins de Rome*; mais il est exécuté dans le même genre que ce dernier. Les figures sont presque toutes des portraits, et l'ensemble est d'une vérité étonnante. Ce tableau va incessamment être envoyé en France. H—s.

— *Sculpture.* — M. Canova vient d'exécuter un nouveau groupe, représentant Jésus-Christ mort, la Vierge et Marie Madeleine. Ce sujet avait déjà été traité par plusieurs sculpteurs, entre autres par le célèbre Michel-Ange Buonaroti; mais on assure que l'ouvrage de M. Canova l'emporte sur tous les autres, par la nouveauté de la composition, et par un sentiment plus exquis d'harmonie et de grâce.

Milan. — *Gravure.* — Il a paru dernièrement une nouvelle production de l'école de M. Longhi (*Voyez* ci-dessus, page 230); c'est la gravure exécutée par M. Giovita Garavaglia, d'après un tableau de Vincenzo da San Gimignano, qui fait partie de la galerie de Dresde. Ce tableau se compose de trois figures : la Vierge, l'enfant Jésus et le petit Saint-Jean. Le Christ, placé sur les genoux de sa mère, se penche vers Saint-Jean, qu'il embrasse en lui passant son bras autour du cou. Le mouvement des deux enfans est plein de grâce, surtout celui de Jésus. La gravure est, en général, bien exécutée; le modelé du corps du divin enfant a parfaitement le sentiment de la chair, ce que les graveurs italiens, de l'époque actuelle, excellent à exprimer. L'artiste s'est servi, pour rendre les étoffes, d'un travail d'un nouveau genre, dans lequel il a employé des tailles profondes qui font ressortir les finesses des chairs, et produisent une opposition assez heureuse. Je n'oserais pas affirmer que cette innovation sera suivie; mais je suis sûr qu'il n'y a qu'un homme de talent qui ait pu tenter de l'introduire. — Plusieurs exemplaires de cette gravure sont arrivés à Paris.

P. A.

GRÈCE.

Ile de Leucade. — *Poésie dramatique.* — M. Zampelios, savant grec de cette île, a publié, il n'y a pas long-tems, une belle tragédie en cinq actes, écrite en grec moderne, et intitulée : *Timoléon.* On remarque dans cette pièce des beautés du premier ordre, qui décèlent un homme de génie.

M. Zampelios a dédié sa tragédie au vénérable Coray. Il s'exprime, dans son épître dédicatoire, avec cette aimable candeur qui accompagne le vrai talent. Il a aussi composé deux autres tragédies d'un grand intérêt : *Scanderberg* et *Constantin Paléologue*, dernier empereur de Constantinople. Ces deux pièces sont encore inédites. On ne saurait trop encourager le talent vraiment tragique d'un jeune Grec qui a débuté dans la carrière dramatique d'une manière brillante, et qui peut-être un jour deviendra la gloire de la Grèce renaissante. Nicolo-Poulo.

ESPAGNE.

Madrid. — *Botanique.* — Le célèbre botaniste Mutis, envoyé par le gouvernement espagnol dans une des plus belles régions de l'Amérique méridionale, a fait passer dernièrement à Madrid le fruit de ses recherches et de ses travaux pendant quarante ans. Ce sont quatre mille dessins d'une fort belle exécution, représentant les plantes et les fleurs indigènes de ces contrées, dans tout l'éclat de leur coloris, car on a eu soin de les copier au moment où elles venaient d'être cueillies. On remarque dans cette belle collection plusieurs centaines de plantes inconnues à l'Europe : elle a été déposée au jardin botanique de Madrid, et confiée aux soins du professeur Gasco. L. S. B.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Académie royale des sciences et belles-lettres.* — *Séances des* 7, 8 *et* 19 *mai.* — *Concours de* 1821. — L'académie avait proposé pour ce concours six questions d'histoire. Un seul mémoire est parvenu sur la première question : *Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures, et du commerce dans nos provinces depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à l'érection du royaume des Pays-Bas?* Ce mémoire, écrit en fran-

çais, annonce une grande variété de connaissances, et contient une infinité de données et de faits relatifs à la question; mais l'académie n'a pas trouvé que l'auteur ait rempli ses vues d'une manière assez satisfaisante pour lui décerner la palme; elle a résolu de proposer une seconde fois la question, pour le concours de 1822. Elle ne demande ici que des faits méthodiquement présentés, et non des raisonnemens déplacés, encore moins des déclamations inconvenantes. — L'académie n'a également reçu qu'un seul mémoire sur la seconde question : *Quel était l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les provinces méridionales des Pays-Bas, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle?* Ce mémoire, divisé en trois grandes parties, législation ancienne, nouvelle et française, subdivisées elles-mêmes en autant de branches qu'elles renferment d'objets, explique avec clarté et développe avec méthode les différentes formes de gouvernement et de législation, sous ces trois différentes périodes. En rendant justice aux connaissances de l'auteur, l'académie a vu avec peine qu'il n'a pas entièrement rempli le but qu'elle s'était proposé. Elle a regretté de ne pouvoir lui adjuger le prix; mais elle a résolu d'offrir une médaille d'encouragement à l'auteur qui, à l'ouverture du billet cacheté, a été reconnu être M. *Pycke*, avocat et bourgmestre de Courtray. La question a été remise au concours pour l'année prochaine. — Les 3e, 4e et 5e questions étant restées sans réponses, l'académie a résolu d'abandonner la 3e, et de continuer la 4e et la 5e : *Quel a été l'état des écoles et autres établissemens d'instruction publique dans les Pays-Bas, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du seizième siècle? Quelles étaient les matières qu'on y enseignait? Quels étaient les livres élémentaires dont on s'y servait, et quels sont les professeurs qui s'y sont le plus distingués aux différentes époques? — Donner une note historique et critique des auteurs qui ont le mieux écrit sur l'histoire belgique, pendant les quinzième et seizième siècles. On demande que les auteurs indiquent les sources où ces écrivains ont puisé, et le degré d'autorité que chacun d'eux paraît mériter.* — La sixième question : *Quelles sont les nouvelles connaissances que* Juste-Lipse *a répandues dans ses nombreux*

ouvrages, et quelle a été l'influence de ces ouvrages sur la littérature, les sciences archéologiques, critiques, et sur les écrivains de son siècle? n'a donné lieu qu'à un seul mémoire, écrit en latin; il est rédigé avec méthode et écrit avec facilité, et annonce dans l'auteur un jugement sain et une profonde érudition. L'académie a décerné la médaille d'or à l'auteur de ce mémoire, qui est M. *Frédéric-Auguste, baron de Reiffenberg*, professeur à l'athénée royal de Bruxelles.

Classe des sciences.—L'académie avait proposé, pour le concours de 1821, les questions suivantes: 1° *Faire l'historique de la découverte du principe des vitesses virtuelles, depuis Galilée jusqu'à nos jours;* 2° *comparer et réformer les démonstrations de ce principe, trouvées récemment par les géomètres; par exemple, celles de MM. Carnot, Poisson, Laplace, Fourrier, Prony, Poinsot, Fossombrony, Ampère, la Grange*; 3° *assigner les cas dans lesquels le principe est encore vrai pour des vitesses virtuelles finies.* Un Mémoire, écrit en français, a été adressé sur cette question, avec une marque distinctive désignée par les lettres *R. S.*; mais, comme il est arrivé trop tard, l'académie a décidé qu'il ne pouvait être admis au concours. — 2° *Sur l'élimination entre deux équations à deux inconnues. Lorsque quelques-unes des racines de l'équation finale sont incommensurables, comme on ne peut en avoir que des valeurs approchées, la substitution de chacune d'elles, dans les deux proposées, ordonnées suivant l'autre inconnue, en altère les coëfficiens d'une manière qu'on ne peut apprécier, en sorte que chaque substitution dénature ou peut dénaturer les valeurs de la seconde inconnue, c'est-à-dire peut donner pour celle-ci une valeur très-éloignée de la véritable. On propose de déterminer, sans résoudre les équations,* 1° *les limites extrêmes des valeurs de chacune des inconnues;* 2° *une limite au-dessous de laquelle ne pût tomber la différence entre deux valeurs de chacune de ces mêmes inconnues: ce qui rentre dans la méthode de la Grange pour la recherche des racines incommensurables des équations à une inconnue.* On a reçu deux Mémoires, rédigés en français: le premier a pour devise: *Si minùs valeat, rapidis addicite flammis.* L'académie l'a trouvé trop superficiel pour lui accorder la palme ou la médaille d'encouragement. Le second Mémoire, ayant pour devise: *La volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique*, est parvenu trop tard à

l'académie, qui l'a retiré du concours, et a résolu de reproduire la question pour le concours prochain. — 3° *Donner la constitution géologique de la province de* Hainaut, *les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.* Le seul Mémoire parvenu, écrit en fançais, prouve que l'auteur est versé dans l'art d'écrire, et instruit dans les diverses branches des sciences physiques. Aux faits antérieurement connus sur la minéralogie de la province de Hainaut, il a ajouté un grand nombre d'observations nouvelles, fruits de ses recherches particulières et de ses expériences chimiques. L'académie a décerné la médaille d'or à son auteur, M. *Drapier* de Bruxelles. — La *quatrième question* est restée sans réponse.—5° *Prouver ou réfuter la Théorie de* Dalton, *qui dit que, dans l'atmosphère, les différens fluides aériformes ne sont pas chimiquement unis, mais seulement mêlés mécaniquement, et de manière que l'un n'agit pas sur l'autre, c'est-à-dire que, par exemple, les molécules d'azote ne repoussent pas les molécules d'oxigènes, mais exclusivement celles d'azote.* On a reçu un seul Mémoire, écrit en français, et portant pour marque distinctive les lettres *I. E.*; il n'est pas sans mérite; mais l'auteur n'a pas résolu la question, qui est remise au concours prochain. — 6° *Quelle est la véritable composition chimique des* sulfures, *tant oxidés qu'hydrogénés, faits d'après les divers procédés, et quels sont leurs usages dans les arts?* L'académie a reçu deux Mémoires sur cette question, l'un en français, l'autre en hollandais. Le premier, ayant pour devise : *Ars est chimia, etc.*, ne remplit aucune des conditions que la question exige. Mais l'autre Mémoire, ayant pour devise : *Non verbis, sed periculis*, l'embrasse dans toute son étendue. L'académie lui a, en conséquence, adjugé la médaille d'or; l'auteur est *M. Marée*, pharmacien, admis par le jury médical de Bruxelles, actuellement à Louvain. — 7° *Quelle est la vraie composition du* bleu de Prusse, *en indiquant l'ordre de distribution de ses élémens? Et peut-on, d'une connaissance plus intime de ce composé, déduire une méthode plus sûre et plus économique pour le fabriquer?* Un seul Mémoire, écrit en français, est parvenu à l'académie, ayant pour devise : *Protéger les arts, c'est consolider le trône du prince.* L'auteur a plutôt traité la question en habile praticien qu'en savant chimiste : on voit qu'il connaît très-bien la ma-

nipulation. L'académie, regrettant qu'il n'ait pas embrassé la partie scientifique de la question, n'a pas cru pouvoir lui adjuger le prix ; mais, en considération de son travail et de l'utilité qui peut en résulter, elle a résolu de lui accorder la médaille d'encouragement. L'auteur est *M. Coulier*, fabricant de bleu de Prusse à Paris.

L'académie propose, pour le concours de 1822, les sept questions suivantes : *Classe d'histoire.* — 1° La première question de 1821.— 2° *Quel était l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice* dans les Pays-Bas autrichiens, *avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle?* — 3° *Quel était l'état des écoles et autres établissemens d'instruction publique dans les Pays-Bas, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du seizième siècle? Quelles étaient les matières qu'on y enseignait, quels étaient les livres élémentaires dont on s'y servait, et quels sont les professeurs qui s'y sont le plus distingués aux différentes époques?* — 4° *Donner une notice historique et critique des auteurs qui ont le mieux écrit sur l'histoire belgique, depuis le commencement du quinzième siècle jusqu'à l'abdication de Charles-Quint.* — 5° *Quels sont les services rendus à la langue et à la littérature grecque, par les Hellénistes des Pays-Bas, soit par la composition d'ouvrages didactiques, soit par la publication, la révision, la critique et la traduction des auteurs grecs?* — 6° *Faire connaître les rapports d'*Érasme *avec les habitans des Pays-Bas.*—7° *En quels tems les corporations, connues sous le nom de* métiers (neeringen en de ambachten), *se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, priviléges et attributions de ces corporations, et par quels moyens parvenait-on à être reçu et à en devenir membre effectif?*

Classe des sciences, sept questions : 1° La seconde question de 1821. —2° *La définition du* nectaire, *donnée par Linné, convient-elle à tous les organes désignés jusqu'à ce tems sous ce nom? En cas de réponse négative, on demande une clasification physiologique de ces mêmes organes.*— 3° La cinquième question de 1821. 4° *Décrire la constitution géologique de la province de* Namur, *les espèces minérales et les fossiles accidentelles que les divers terrains renferment, avec l'indica-*

tion et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. — 5° Un fil flexible et uniformément pesant, étant suspendu par l'une de ses extrémités à un point fixe, et soulevé par son autre extrémité à une hauteur et une distance quelconque, si l'on vient à lâcher cette seconde extrémité, et abandonner ainsi ce fil à l'action libre de la pesanteur, on demande les circonstances de son mouvement dans l'espace supposé vide. — 6° On sait que les arbres qui croissent dans un fond entouré d'autres arbres, s'élèvent, aux dépens de leur grosseur, à des hauteurs au-dessus de leurs portées ordinaires, ou même que, dans certaines circonstances, ils se courbent de manière à placer leurs têtes dans un espace libre. On sait de même que, dans les serres, les plantes semblent se porter vers le jour. On demande donc si ces phénomènes et un grand nombre d'autres de même nature peuvent s'expliquer par des causes physiques, étrangères à l'essence de ces arbres et de ces plantes, ou s'il faut les attribuer à des sensations inhérentes à leur nature, et admettre dans le règne végétal, comme dans le règne animal, un sentiment de son existence, un moi, *et conséquemment un effort intentionnel vers son bien-être. — 7° Une topographie médicale de la ville de Bruxelles, ou description de Bruxelles, sous le rapport statistique, physique et moral, relativement à la salubrité publique.*

L'académie propose, dès à présent, pour le concours de 1823, la question suivante : *On sait que les lignes* spiriques *sont les courbes formées par l'intersection d'un plan avec la surface du solide engendré par la circonvolution d'un cercle autour d'un axe donné de position. On demande l'équation générale de ces courbes et une discussion complète de cette équation.*

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les Mémoires, écrits en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, avant le 1er février 1822, à *M. Devez*, secrétaire perpétuel de l'académie. L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations : à cet effet, les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages qu'ils citeront.

Liége. — *L'Université* a commencé sa cinquième année académique, le 1er octobre dernier, d'une manière solennelle et digne de cet établissement. La séance a commencé par le discours de M. Denzinger, professeur de philosophie, recteur de l'année précé-

dente. Avant de venir à la partie obligée, M. Denzinger a fait *sur le sublime* une dissertation très-intéressante, dans laquelle il a traité ce sujet d'une manière aussi lumineuse que solide. Ce discours remarquable sera imprimé dans les *Annales de l'Université* pour l'année 1820-21, qui paraîtront incessamment. M. Denzinger a tracé, dans la deuxième partie, l'historique de tout ce qui a été fait d'important pour l'Université pendant son rectorat. Il a commencé par payer un juste tribut d'éloges aux élèves, dont le nombre actuel est de 431, pour leur application soutenue, leur conduite exemplaire, et le bon esprit dont ils ont été constamment animés. Quarante-deux d'entre eux ont reçu le grade de docteur; savoir : 17 dans la faculté de droit, 23 dans celle de médecine, un dans celle des lettres, et un dans celle des sciences physiques et mathématiques. Plus de cent élèves des différentes facultés ont obtenu le titre de candidat.

M. le recteur a fait remarquer l'heureux changement, qui commence à s'opérer dans ce pays; autrefois, on ne s'adonnait à une science qu'autant qu'on espérait en retirer un profit plus ou moins considérable ; mais, depuis quelques années, on envisage l'étude des sciences et des lettres sous un point de vue plus noble et plus relevé. Cette heureuse direction donnée à l'esprit public doit, en peu de tems, produire d'excellens effets.

Depuis que les athénées et les colléges ont reçu du roi une nouvelle organisation, les progrès sont rapides, et font présager les plus heureux résultats. Grâce au zèle des professeurs de la faculté des lettres, qui, depuis un an, ont établi une école normale, afin de former de bons professeurs pour les colléges, la lacune que l'on remarque encore dans quelques-uns de ces établissemens sera bientôt remplie; et les élèves, qui en sortiront, après y avoir puisé une instruction solide, basée sur l'étude approfondie des langues anciennes, pourront suivre avec fruit les cours des Universités, et y être au niveau de l'état actuel de l'enseignement. Quant aux professeurs de l'Université, M. Denzinger a exposé les services qu'ils ont rendus par leurs leçons, ou par les écrits sortis de leur plume : il a cité les ouvrages composés dans le courant de l'année par MM. Ansiaux, Destriveaux, Kenker et Warnkœnig. L'Université a aussi reçu des secours matériels, qui ont augmenté ses premières richesses. La Bibliothèque, pour laquelle on a fait un nouvel achat de 2,000

volumes, s'est accrue par la munificence de son auguste fondateur, de la bibliothèque de l'abbaye d'Everboden, qui avait été cachée depuis l'époque de la révolution jusqu'à présent. Le cabinet d'histoire naturelle a été considérablement augmenté par un nouvel envoi de M. de Temminck, inspecteur-général des musées du royaume : la partie zoologique est aujourd'hui doublée. On a rangé dans de belles armoires, de la manière la plus agréable à l'œil et la plus convenable à la science, tous les objets qui forment le cabinet.—Le jardin botanique, qui a été cultivé pour la première fois dans presque toute son étendue, a été distribué d'après le système de Jussieu : on a pu admirer, cet été, l'art avec lequel des cours naguère incultes et des terrains pierreux aux bords de la Meuse ont été transformés rapidement en un riant parterre. M. le recteur a aussi rappelé l'embellissement que va recevoir la façade de l'Université par la construction d'une vaste salle académique, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne église des jésuites, qui ne servait plus au culte. Déjà les huit grandes colonnes, destinées à former le péristyle de ce bel édifice, s'élèvent majestueusement, et remplacent les parties de l'église démolies. On imite, tant pour l'extérieur que pour la distribution intérieure, le palais des États-généraux à Bruxelles, qui fut détruit par un incendie, à la fin de décembre 1820.

Cet exposé satisfaisant a été suivi des remercîmens adressés par le recteur, au nom du Sénat académique, à MM. les curateurs, et particulièrement à M. Walter, secrétaire-inspecteur de l'établissement, qui seconde, de tout son pouvoir, de toutes ses lumières et de toute l'activité de son zéle, les bienveillantes dispositions que le roi et M. le baron Falk, ministre de l'instruction publique, n'ont cessé de manifester pour l'Université.

Avant de distribuer les médailles aux élèves couronnés, M. Denzinger a cité les nominations faites à l'université pendant son rectorat. M. Van Rees, docteur de l'université d'Utrecht, avantageusement connu par une savante *Dissertation sur la Théorie du son*, dont la *Bibliothéque universelle* de Genève a fait l'éloge, a été nommé professeur extraordinaire, et chargé en même tems de l'enseignement d'une partie des mathématiques. M. le professeur Warnkœnig a été nommé premier Bibliothécaire. — Des médailles ont été décernées : 1° dans la faculté de droit, à M. Dupont, de

Liége, candidat en droit de cette université, pour sa dissertation sur le 4e livre des Institutes de Gajus nouvellement découvertes; 2° dans la faculté de médecine, à M. Claes, de Hasselt, maintenant docteur en médecine de l'université de Liége. — Dans celle des sciences physiques et mathématiques, pour la question mathématique, à M. Wafelaer, candidat en droit à l'université de Louvain; et pour la question de chimie, à M. Gloesener, du grand-duché de Luxembourg, déjà couronné les deux années précédentes. — La faculté de philosophie n'a pas été aussi heureuse : elle n'a pu couronner aucune des six dissertations qu'elle a reçues sur les trois différentes questions, à la vérité fort difficiles, qu'elle avait proposées. — La cérémonie a été terminée par la tradition des sceptres académiques que M. Denzinger a remis entre les mains de son successeur, M. le professeur Ansiaux, de la faculté de médecine. Les curateurs, les professeurs et les élèves couronnés se sont ensuite réunis dans un repas donné par M. le recteur; et ils ont ainsi terminé gaiement cette belle journée, dont les amis de l'instruction voient toujours le retour avec un nouveau plaisir.

FRANCE.

Seine-inférieure. — Rouen. — *Chimie.* — L'écorce de simarouba (quassia simaruba, *Linn.*), dont l'usage a été étendu à plusieurs maladies et dont on a reconnu l'efficacité dans le traitement des flux dyssentériques, vient d'être analysée chimiquement par M. *Morin*. Les résultats de son analyse sont, 1° une matière résineuse; 2° une huile volatile ayant l'odeur du benjoin; 3° de l'acétate de potasse; 4° un sel ammoniac; 5° de l'acide malique et des traces d'acide gallique; 5° de la quassine; 7° du malate de chaux et de l'oxalate de la même base; 8° quelques sels minéraux; de l'oxide de fer et de la silice; 9° de l'ulmine et du ligneux. Le même savant a lu à la société de médecine de Rouen (janvier 1822) un mémoire sur l'examen chimique de l'éperlan (Sulmo *eperlanus*, *Linn.*) Son but était de s'assurer s'il existait quelque similitude de composition entre la chair de poisson et d'autres matières animales. Il a trouvé dans l'éperlan le phosphore dans un état de combinaison analogue à celui que présente la laite des poissons et la matière cérébrale; il soupçonne que c'est à la présence du phosphore dans les poissons qu'est due l'excitation que ressentent les personnes

qui en font souvent leur nourriture. L'analyse chimique de l'éperlan a présenté : 1° de l'albumine ; 2° du mucus : 3° de l'osmazome ; 4° de l'hydrochlorate d'ammoniaque : 5° une matière gélatineuse; 6° de l'hydrochlorate de potassse, 7° des phosphates de potasse, magnésie, fer et chaux; 8° du carbonate de chaux; 9° une matière huileuse; 10° du phosphore; 11° de la fibre animale.

B. G.

Finistère. — *Instruction primaire.* — Le ministre de l'intérieur, convaincu de la nécessité de répandre l'instruction primaire dans les communes rurales de ce département, que leur idiome empêche de communiquer avec les habitans des villes et de faire des progrès en agriculture ou en industrie, a accordé un secours au préfet, pour fonder des écoles où la jeunesse apprendra à lire et à écrire en français, et recevra le degré d'instruction nécessaire à toutes les classes de la société sans exception.

—Moselle.—Metz.—Un pareil secours a été donnné à l'école israélite de cette ville, qui est dans un état extrêmement satisfaisant. Les efforts du comité cantonnal tendent surtout à porter les jeunes Israélites vers les professions mécaniques, afin de diminuer peu-à peu l'habitude vicieuse du brocantage, et de les attacher davantage à leur pays; les succès déjà obtenus font espérer des résultats importans.

Strasbourg.—*Publication nouvelle.*—*Poésie.*—M. Engelhardt, de Strasbourg, déjà connu par ses recherches sur *Herad de Landsberg*, va rendre un nouveau service à l'archéologie allemande en imprimant un poème inédit intitulé: *Der ritter van Stauffenberg and die Fée* (le chevalier de Stauffenberg et la Fée.) Ce poème, fondé sur une des plus ingénieuses traditions, était resté jusqu'à ce jour enseveli dans la bibliothèque de Strasbourg. M. Engelhard l'enrichira de notes sur l'histoire, les arts et les costumes du moyen âge. Des gravures coloriées représenteront, aux yeux du lecteur, les peintures dont le manuscrit est orné. Nous avons déjà eu occasion de parler de M. Engelhardt dans *la Revue* (T. XI, p. 566). Cet estimable savant n'omet rien de ce qui peut contribuer à l'illustration de l'Alsace : son nouveau travail paraîtra dans peu. On souscrit chez Treuttel et Würtz, et chez Levrault à Paris et à Strasbourg. Un précis du poème en français, et une explication des figures seront joints à cette édition, pour la beauté de laquelle rien

ne sera épargné. Quelques exemplaires à figures enluminées se vendront 20 francs; les autres seront du prix de 6 et de 12 francs, selon la qualité du papier.

— Nismes. — *Archéologie.* — *Extrait d'une notice sur les découvertes faites autour de la Maison carrée, en* 1820 *et* 1821. — Les fouilles entreprises autour de ce beau monument par les soins d'un préfet, ami des beaux-arts, M. Devilliers du Terrage, et sous la direction d'un habile ingénieur en chef, M. Grangent, ont été couronnées d'un succès complet. Par suite de ces travaux, la *Maison carrée*, réduite autrefois à ce qu'on en voyait, est devenue un temple de la plus magnifique ordonnance, dont le bâtiment, connu sous ce nom, n'était, pour ainsi dire, que le réduit intérieur. Il paraît aujourd'hui démontré que ce temple fut consacré primitivement à une divinité ou à un prince dont on ignore le nom, et qu'ensuite il fut dédié à Caïus et Lucius, enfans adoptifs d'Auguste, et princes de la jeunesse, ainsi que le porte une inscription découverte par M. Séguier, sur le frontispice du monument. Ce fut sous le règne de Henri I, vers le milieu du onzième siècle, que la Maison carrée, abandonnée depuis la destruction du paganisme, fut transformée en hôtel-de-ville : l'intérieur fut divisé en plusieurs pièces, et des fenêtres furent percées dans l'épaisseur des murs. Au commencement du seizième siècle, un nommé Pierre Boys l'acheta, et eut la barbarie d'élever contre la porte du midi une maison qui la cachait jusqu'aux volutes des chapiteaux. Quelque tems après, le seigneur de Saint-Chaptes étant devenu propriétaire de ce chef-d'œuvre de l'art, ne trouva rien de mieux que d'en faire une *écurie*. En 1670, les religieux Augustins l'achetèrent de Félix Bruyès, et obtinrent, en 1672, malgré la vive opposition de l'Intendant de Languedoc, un arrêt du Conseil qui les autorisa à en faire une église. Alors, l'intérieur de la Maison carrée prit une face nouvelle : on y ménagea des chapelles, une nef, un chœur, des tribunes; les souterrains du portique furent consacrés à l'inhumation des particuliers, et les religieux pratiquèrent, pour leur sépulture, des caveaux sous le sanctuaire. Tel était l'état de cet édifice, quand M. de Bâville, Intendant de Languedoc, fit démolir toutes les constructions qui y étaient adossées. Les Augustins en furent possesseurs jusqu'en 1789, époque à laquelle leur maison fut affectée au service de l'Administration centrale du département, qui tint quelquefois ses séances publiques dans la Maison carrée. C'est le

dernier usage public auquel elle ait servi jusqu'à ce jour. Un projet général de restauration, que rendait instante la lourde toiture dont les Augustins avaient couvert cet édifice, fut dressé en 1809 par M. Grangent. Les travaux ne furent néanmoins commencés que long-tems après ; on s'occupa de démolir la toiture qui écrasait l'édifice, pour lui en substituer une qui fût en harmonie avec les autres parties. Ce travail, aussi beau que solide, ne fut terminé qu'en 1819. Au commencement de 1820, l'arrivée de M. Devilliers du Terrage donna une nouvelle activité aux travaux. L'édifice était encore enterré jusqu'aux trois quarts de sa base : on enleva les terres dans le pourtour du monument, de manière à pouvoir rétablir le stylobate, et à montrer ce chef-d'œuvre d'architecture, assis sur son sol primitif. L'heureuse idée qu'eut le préfet de faire pousser assez loin le déblai, amena la découverte de marbres de différentes couleurs, de tronçons de colonnes, et de plusieurs autres fragmens d'architecture antique, qui firent soupçonner l'existence d'un monument plus vaste ; bientôt une construction rectangulaire, en avant et sur l'angle nord-ouest de la face principale, confirma ces conjectures. Sa forme, un grand conduit en pierre de taille, un aquéduc de 34 centimètres de large, construit au-dessous de ce conduit, dont le fond, ainsi que les parois du mur, étaient encore revêtus de stalactites sanguines, et contenait des touffes de poils de taureaux, donnèrent lieu de croire que c'était un bassin où l'on égorgeait les victimes destinées aux sacrifices. Encouragé par ces découvertes, on décida que les fouilles seraient poussées jusqu'à l'alignement des maisons du boulevard de la comédie ; qu'on placerait une grille d'enceinte sur cet alignement ; qu'au moyen d'un perron composé de quelques marches, on descendrait sur une plate-forme qui entourerait le temple, et qui, établie à la hauteur du stylobate, correspondrait aux constructions nouvellement découvertes. L'exécution de ces projets confirma l'existence présumée d'une colonnade d'enceinte, destinée à mettre le peuple à l'abri des injures du tems, pendant les exercices religieux. Aujourd'hui, toutes les fouilles sont terminées, la plate-forme est établie, la grille d'enceinte posée ; et ce bel édifice, isolé et vu à une certaine distance, permet aux connaisseurs de jouir de ses belles proportions, et aux artistes d'en étudier l'ensemble et les détails. Il ne reste plus qu'à rétablir le grand escalier et le soubassement, qui seront exécutés sur les dessins des fragmens antiques retrouvés dans les fouilles.

Les amis des arts doivent désirer vivement que le projet conçu par M. Devilliers du Terrage puisse se réaliser bientôt. Il consiste à dégager de plus en plus la Maison carrée dans toutes ses parties, et à retrouver le plus qu'il sera possible les différentes portions de son enceinte et de son ordonnance. D'après les ordres de cet administrateur habile, qui a laissé, dans tous les départemens où il a été préfet, des traces de son amour pour les sciences et pour les arts, M. Grangent, ingénieur en chef, a déjà procédé à l'estimation des portions de bâtiment qu'il faudrait faire disparaître, 1° pour débarrasser l'une des faces latérales du temple des constructions qui ne permettent pas de le voir en perspective; 2° pour percer une rue, qui, partant du péristyle de la Maison carrée, irait aboutir au boulevard. Il en résulte que, sans parler de ce qu'il en coûterait pour les travaux, deux cent mille francs seraient nécessaires pour la seule acquisition des terrains et des bâtimens. Ce n'est donc qu'avec beaucoup de tems et d'économie, et avec le zèle persévérant que montre aujourd'hui l'administration, qu'elle pourra parvenir à la restauration complète d'un monument qui, de l'aveu de l'Europe savante, ne connaît plus de rival en Grèce et en Italie. A. M—T.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Caen (*Calvados*). — *Société royale d'agriculture et de commerce.* — Dans sa séance du 15 février dernier, la société a proposé pour 1823 une gerbe d'or de 200 fr., pour le meilleur rapport sur l'état actuel et respectif des exploitations agricoles de chacun des six arrondissemens du département, et sur la composition d'une ferme complète fictive avec celles que l'on peut déjà regarder comme des modèles. Elle accordera cependant de préférence une gerbe d'or de 1200 fr. pour le rapport qui embrassera avec le même détail et le même soin tous les arrondissemens. Les fonds nécessaires aux prix seront faits par le produit d'une souscription, à laquelle tous les amis de l'agriculture sont invités à participer, et qui n'est que de 10 f. pour chaque personne. Les rapports devront être adressés, avant le 1er juin 1823, à M. Lair, secrétaire de la société.

—Marseille. (*Bouches-du-Rhône*). —*Fondation d'un Athénée.*— Le 23 février dernier, on a ouvert dans cette ville un Athénée fondé sur le modèle de celui de Paris. M. le comte de Villeneuve, préfet du département, ami des sciences et des lettres, a prononcé le

discours d'ouverture. Toutes les personnes de Marseille qui portent quelque intérêt à la propagation des lumières se sont empressées de souscrire à cet utile établissement, où vont s'ouvrir des cours de physique, de chimie, d'histoire, de géographie, de littérature, d'histoire naturelle, de droit commercial, d'économie industrielle, de mathématiques, etc. M. de Villeneuve a été nommé président, M. Jamin fils, secrétaire, MM. Tardieu et Rey, vice-présidens, et M. Chables, bibliothécaire. On remarque, parmi les noms des personnes qui doivent ouvrir des cours dans cet établissement, ceux de MM. Toulouzan, de Saint-Martin et Piclet, professeurs distingués du collége royal de Marseille, le premier, déjà connu par ses savans ouvrages.

Ainsi va se réaliser le vœu que formait depuis long-tems une ville importante par sa position et son commerce; elle verra s'accroître dans son sein les moyens d'instruction dans les différentes branches des sciences nécessaires au développement du commerce et de l'industrie; et cette espèce de rivalité établie entre Marseille et la capitale ne peut produire que d'heureux effets.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de février* 1822. — *Séance du* 4. — M. Percy fait un rapport sur un mémoire de M. le docteur Maingault, relatif à *diverses amputations des membres, représentées dans des planches lithographiées.* D'après les conclusions des commissaires, l'Académie arrête qu'elle manifestera à M. Maingault sa bienveillance et sa satisfaction. — M. Fourier lit un mémoire intitulé : *Observations relatives aux mémoires que M. Poisson a présentés sur la théorie de la chaleur.* — M. Brice demande à déposer à la bibliothèque un *instrument uranographique*, destiné à remplacer avec avantage les globes et les sphères. (MM. Burckhardt et Matthieu, commissaires). — M. Contarini consulte l'Académie sur une méthode employée au cadastre d'Italie.

— *Du* 11. — Sur une demande faite au nom du gouvernement, par M. le baron Capelle, l'Académie nomme une commission pour examiner une *Théorie générale des pèse-liqueurs,* par M. Benoît. — MM. Lamé et Clapeyron adressent un *mémoire sur la stabilité des voûtes, et principalement sur leur point de rupture.* (MM. de Prony et Dupin, commissaires). — M. Brongniart lit un *mémoire sur quel-*

ques terrains d'eau douce de la Suisse et de l'Italie, propre à établir la théorie de ces terrains. — M. Double présente un mémoire intitulé : *Observations sur les indications diverses du sulfate de quinine.* — M. Fourier donne verbalement des détails sur le Zodiaque ou planisphère, qui vient d'être apporté de Denderah à Paris. — M. Taddei lit un mémoire *sur l'action que les sels à base de dentoxide de mercure exercent sur le sulfure du même métal.* (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires).

— *Du* 18. — M. Sorlin présente un *mémoire de trigonométrie et de gnomonique.* (MM. Legendre et Delambre, commissaires). — M. Bourgeois adresse un *second appendice à son mémoire sur l'optique.* — M. Ampère communique une lettre de M. le Baillif, *sur les piles sèches* de sa composition ; il parle ensuite de deux expériences faites en Angleterre par M. Davy.

— *Du* 25. — MM. Biot, Arago, Thénard, Huzard et Poinsot font diverses communications relatives au tremblement de terre qu'on a ressenti à Lyon. — Au nom d'une commission, M. Latreille lit un rapport sur le mémoire de M. Desmarets, relatif aux *crustacées.* — M. Portal fait lire des *observations sur les fièvres thyphoïdes ou pernicieuses, rémittentes ou intermittentes, survenues contre toute attente, pendant ou après plusieurs maladies, et qui ont été guéries par le quinquina en substance.* — M. Desmoulins lit un *mémoire sur la distribution géographique des animaux.* (MM. Latreille, Brongniart et Savigny, commissaires).

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Dans sa séance du 26 décembre dernier, la Société a entendu un *rapport sur les aciers damassés de M. Sirhenry* (*Voyez* Tom. XI, page 672), fait au nom d'une commission spéciale, par M. Héricart de Thury, ingénieur en chef des mines. Nous croyons devoir citer un extrait du résumé et des conclusions de cet intéressant travail, que nous regardons comme un véritable traité abrégé de l'art de l'aciériste (1).

« 1° M. Sirhenry a introduit, dans le traitement des aciers naturels et des aciers fondus, une amélioration d'une haute importance, résultat d'une opération facile et à la portée de teus les aciéristes, mais

(1) Brochure de 38 pages in-4°, chez madame Huzard, rue de l'Éperon, n° 7.

dont la commission n'a pu vous faire connaître les détails, puisqu'elle est la propriété de M. Sirhenry ; cependant, cet artiste l'a autorisée à dire que c'est une sorte de cémentation, dont l'agent principal est de la poudre de charbon de bois ordinaire, et que, dans certaines circonstances, il emploie du carbure de fer pour donner à ses aciers une contexture cristalline; 2° cette opération est d'autant plus importante, qu'en améliorant les aciers, elle n'en change pas la nature, et qu'elle leur communique cependant la dureté et les propriétés des nouvelles combinaisons d'acier et de différens métaux, sans les exposer à en avoir les inconvéniens; 3° en donnant une plus grande dureté et plus d'homogénéité aux aciers naturels, elle donne plus de corps, de nerf et d'élasticité aux aciers fondus ; 4° quelles que soient les espèces ou qualités d'aciers qu'on soumet à cette opération, elle les réduit à deux espèces seulement, les aciers soudables et les aciers non soudables, de manière à pouvoir les employer dans toute fabrication; 5° ainsi préparés, les aciers sont tous d'excellente qualité, et peuvent être employés comparativement avec les meilleurs aciers superfins, français et anglais, sans qu'on puisse établir entre eux aucune différence ; 6° les membres et professeurs des facultés et écoles de médecine et de chirurgie, ainsi que les chirurgiens des hôpitaux de Paris et de l'armée, qui emploient journellement les instrumens d'acier de M. Sirhenry, les trouvent supérieurs à ceux dont ils ont fait usage jusqu'à ce jour ; 7° les artistes et fabricans, auxquels la commission a confié les essais des outils et instrumens qu'elle a fait faire, se sont tous unanimement accordés sur leurs qualités, et ils en ont, comme elle, reconnu le corps, la dureté, l'élasticité et la supériorité ; 8° enfin, les lames de sabre damassées, d'acier fondu ou d'étoffe de différens aciers de M. Sirhenry, sont parfaitement fabriquées et d'excellente qualité. »

—Sur la proposition de la commission, la société a décidé, 1° qu'une expédition du rapport de M. Héricart de Thury serait adressée aux ministres de l'intérieur, de la guerre et de la marine, en les priant de vouloir bien recommander l'emploi des instrumens de chirurgie de M. Sirhenry, dans les hôpitaux civils, militaires et maritimes ; 2° que ce rapport serait inséré dans le bulletin de la société ; 3° qu'il serait décerné une médaille d'or, en séance publique, à M. Sirhenry,

coutelier de la faculté de médecine et des hôpitaux de Paris (1), pour l'amélioration importante qu'il a introduite dans le traitement des aciers fondus, etc. *Nota.* La commission a proposé, en outre, d'accorder des encouragemens aux fabricans ou aciéristes qui présenteront des moyens d'amélioration ou de perfectionnement, dûment constatés, dans les procédés de nos fabriques d'aciers. A. M—T.

—*Legs faits à la Société d'encouragement.*—M. Jolivet, ancien conservateur général des hypothèques, avait fait un legs de 400,000 fr. à la société ; sa veuve, qui jouissait de l'usufruit de ses biens, étant morte, la société d'encouragement va recueillir cet héritage important.

Société de géographie.—Séance du 22 *mars* 1822.—*Première assemblée générale annuelle de l'année* 1822.— M. *de Laplace*, élu président le 15 décembre 1821, occupe le fauteuil. — La séance s'ouvre par la lecture faite par M. *Alex. Barbié du Bocage*, de la notice succincte des travaux de la société et de ses progrès, depuis l'époque de sa formation jusqu'à ce jour.—M. *Amédée de Pastoret*, secrétaire de la société, donne ensuite connaissance à l'assemblée des sujets de prix proposés par la société, et par l'un de ses membres, M. *Benjamin Delessert*, membre de la chambre des députés.—Ier SUJET DE PRIX : *Déterminer la direction des chaînes de montagnes de l'Europe, leurs ramifications et leurs élévations successives dans toute leur étendue.* La société demande que l'on forme une série de tableaux, dans lesquels on rapportera le plus de cotes d'élévation au-dessus du niveau des mers, qu'il sera possible d'en rassembler. Toutes ces cotes devront être accompagnées de l'indication précise des points de l'observation, et de la dépendance de telle chaîne ou de tel versant. Il sera nécessaire de faire connaître le nom de l'observateur et la méthode qu'il a suivie. La société préférera le travail qui, en s'étendant jusqu'au rivage des mers, donnera la position géographique du plus grand nombre de points à l'aide desquels on pourrait tracer, avec précision, des lignes de niveau, ainsi que la ligne de séparation des eaux et les limites des différens bassins. Mais la société, ne se dissimulant pas les difficultés que présente la solution complète d'une telle question, déclare qu'elle décernera le prix au mémoire le plus riche en faits positifs et en observations nouvelles. Le prix sera de 1,200 fr. — Ce prix sera dé-

(1) Place de l'École-de-Médecine.

cerné dans sa première assemblée générale de l'an 1823. Les mémoires devront être remis au bureau de la commission centrale, avant le 1er février 1823. — 2e SUJET DE PRIX : *Rechercher l'origine des divers peuples répandus dans les îles du grand Océan, situées au S. E. du continent d'Asie; en examinant les différences et les ressemblances qui existent entre eux et avec les autres peuples, sous le rapport de la configuration, de la constitution physique, des mœurs, des usages, des institutions civiles et religieuses, des traditions et des monumens; en comparant les élémens des langues, relativement à l'analogie des mots et aux formes grammaticales, et en prenant en considération les moyens de communication d'après les positions géographiques, les vents régnans, les courans, et l'état de la navigation.* Le prix sera de 1,200 fr. Ce prix sera décerné dans la première assemblée générale annuelle de 1824. Les mémoires devront être remis au bureau de la commission centrale, avant le 1er février 1824. — 3e SUJET DE PRIX : M. *Benjamin Delessert*, membre de la société, a bien voulu faire les fonds d'un prix, dont voici le sujet : *Itinéraire statistique et commercial de Paris au Havre-de-Grace.* La société désire des aperçus neufs et positifs, et des vues d'une utilité générale sur les relations et les communications entre ces deux villes. Le prix sera de 600 fr. Ce prix sera décerné, dans la première assemblée générale annuelle de l'an 1823. Les mémoires devront être remis au bureau de la commission centrale, avant le 1er février 1823. Tout mémoire envoyé au concours doit être écrit d'une manière lisible et sans nom d'auteur. Il doit de plus être accompagné d'une devise, répétée sur un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur et son adresse. Les mémoires couronnés resteront déposés dans les archives de la société; mais il sera libre aux auteurs d'en faire tirer des copies. Tous les membres de la société peuvent concourir, excepté ceux qui sont membres de la commission centrale. — A cette lecture succède celle, faite par M. *Roux*, d'un *mémoire sur l'Histoire de la géographie au moyen âge.* — M. *Malte-Brun* fait également lecture d'un *mémoire sur les premières habitations des hommes dans les diverses contrées du globe.* Ces deux mémoires ont été écoutés par l'assemblée avec un vif intérêt. — On avait distribué, au commencement de la séance, le réglement de la société, auquel avaient été ajoutées les différentes nominations faites par les membres de la société, dans l'assemblée générale du 15 décembre, ainsi que la distribution des

travaux dans la commission centrale ; l'indication des prix que la société a mis au concours ; une liste nombreuse des membres admis dans la société, depuis l'assemblée générale du 15 décembre ; et enfin un *Discours sur les moyens de donner une direction méthodique aux travaux géographiques en général, et à ceux de la Société de géographie en particulier*, lu à la séance de la commission centrale, le 15 février par M. *Malte-Brun*.

Société des méthodes d'enseignement. — Première séance générale, du 5 mars 1822. — Cette séance était présidée par M. Degerando. —M. Ch. Renouard, l'un des secrétaires, fait un rapport sur les travaux du conseil de la société. Il fait voir que la *science* de l'éducation est moins avancée qu'on ne le pense communément ; mais que partout les meilleurs esprits recueillent des observations et des faits précieux qui, réunis et complétés, formeront, dans peu de tems, une des branches les plus importantes des connaissances humaines. Il rappelle sommairement le but de la société, les travaux qu'elle entreprend, les devoirs qu'elle s'impose ; il révèle le nom d'un philantrope éclairé (M. Campi), que la mort a surpris avant qu'il pût réaliser un don qu'il voulait faire à la société pour la fondation d'un prix : il développe l'utile projet d'une *école d'essai*, destinée à soumettre à l'épreuve et à présenter le modèle et l'application des méthodes qui auraient obtenu l'approbation de la société.

On remarque aussi dans ce rapport deux inventions de M. Phiquepal, l'une pour l'enseignement de l'arithmétique, et l'autre pour celui de la géométrie ; l'annonce d'une nouvelle méthode de M. Merimée pour les écoles de dessin ; une note sur l'appareil de M. Ameline, professeur à Caen, pour démontrer l'anatomie du corps humain ; une autre, sur l'ouvrage publié à Berlin par M. le docteur Charles de Witte, et qui contient l'histoire de l'éducation que l'auteur a donnée à son fils, etc. On peut juger, par ces indications, du nombre de vues philosophiques, d'idées profondes, et dignes d'être mises en pratique, qui seront déposées dans les mémoires que la société va publier dans le *Journal d'éducation*, fondé par la Société d'enseignement élémentaire.

M. le président a prononcé un discours sur les méthodes d'enseignement, considérées sous un point de vue général, et particulièrement sur le but de la société.

M. Perrier a fait un rapport sur le concours ouvert par la société,

pour la meilleure méthode d'enseignement d'une branche quelconque des connaissances humaines. (*Voy.* ci-dessus, T. V, p. 605). Le prix de 600 fr. n'a point été adjugé; mais une médaille d'encouragement a été décernée à M. Quincy, auteur d'un ouvrage sur la tenue des livres.

On entend ensuite un rapport de M. Lafond-Ladebat sur l'état des fonds, et M. de Jussieu lit un fragment inédit d'un *exposé analytique des méthodes de M. l'abbé Gauthier.* Cet ouvrage doit être publié par souscription, au mois de mai prochain. Chez Colas, libraire de la société, rue Dauphine, n° 32.

—*Séance du* 19 *mars.*—M. de Lasteyrie est nommé président, et M. Basset vice-président; M. Ch. Renouard, secrétaire général; MM. Labat et de Jussieu, secrétaires; Lafond-Ladebat, trésorier; Perrier et Coquebert de Montbret, commissaires pour les fonds.

Gymnase normal, militaire et civil.—La distribution annuelle des prix a eu lieu, le 13 décembre dernier, dans cet utile établissement, dont il a été déjà fait plusieurs fois mention dans ce recueil. (*Voyez* ci-dessus, T. VIII, p. 436; T. X, p. 464 et suiv., et T. XII, p. 405 et suiv.) Le ministre de l'intérieur avait chargé M. le comte Al. de Laborde de le représenter à cette cérémonie. Après des chants, exécutés avec beaucoup d'ensemble par trois cents élèves, la distribution des prix a commencé par les militaires. Parmi ceux qui ont été couronnés, nous citerons M. *Blondeau*, fusilier du 48e de ligne, qui est parvenu à manœuvrer pendant vingt minutes, étant suspendu par les mains à une perche ou à une corde, et M. *Beau*, fusilier du 4e de ligne, qui a remporté le *prix de vertu*, pour avoir sauvé deux personnes qui se noyaient. On appelle ensuite les élèves civils, envoyés par la pension de M. Morin, par la manufacture des apprentis pauvres et orphelins, par quelques autres institutions, ainsi que par des particuliers. Parmi les élèves qui ont obtenu des prix, comme étant les plus forts, les plus adroits et les plus courageux, nous avons distingué MM. *Amoros* fils, *Caune*, *Dessener* et *Siroux*. Le *prix de vertu*, celui que le directeur, M. Amoros, regarde comme le but principal de sa méthode, a été décerné à M. *Berrieux*, élève de la manufacture des apprentis. Les prix précédemment donnés avaient pour but de récompenser les triomphes de toute l'année; mais un prix pour la lutte et un autre pour la course ont été disputés à la séance, et remportés; le premier, par M. *Pu-*

get, grenadier du deuxième régiment de la garde royale, et le second, par M. *Flinois*, fusilier du 48e de ligne. Après ces grands exercices, M. Amoros a divisé ses élèves en dix sections, qui se sont exercées avec les ingénieuses machines qu'il a construites. Nous avons vu monter à l'assaut, par une corde lisse, jusqu'à quarante pieds de hauteur, des militaires ayant le sac sur le dos; d'autres passaient sur des poutres étroites, précédés des tambours battant la charge, etc. Les enfans faisaient les mêmes choses avec d'autres machines. Il est à remarquer que, dans ces nombreux exercices comme dans tous ceux qui ont eu lieu, aucun des élèves n'a éprouvé d'accident. Il faut espérer que cette belle séance sera décisive pour procurer au Gymnase normal tout le développement que réclame l'intérêt de l'armée, de la jeunesse, et par conséquent celui de l'État. Déjà plusieurs institutions de Paris, entre autres celle de M. Morin, établie rue Louis-le-Grand, n°. 21, qui compte plus de quatre cents élèves externes, ont introduit les exercices gymnastiques comme complément nécessaire de l'éducation, pour développer et augmenter les forces et pour maintenir la santé.

— Depuis la séance du 13 décembre 1821, il y a eu, le dimanche 24 mars 1822, dans le local ordinaire du *Gymnase normal*, place Dupleix, derrière l'École-Militaire, une nouvelle séance publique, très-nombreuse, et une distribution de prix, suivie d'exercices gymnastiques, qui ont donné lieu d'admirer l'adresse, la souplesse et la vigueur des élèves militaires et civils qui prennent part à ces exercices. Nous rendrons plus tard un compte particulier de cette séance, dans laquelle Mgr le duc d'Orléans et madame la duchesse, son épouse, ont bien voulu placer eux-mêmes les couronnes sur les têtes des élèves qui avaient obtenu des prix.

Théatres. — *Théâtre Français*. — *Le Chevalier de Grammont*, comédie en trois actes et en vers; par Mme ***. (5 *mars*.) — Cette pièce, tirée des *Mémoires d'Hamilton*, n'a pas eu de succès; elle est attribuée à une dame fort spirituelle, qui n'a pas craint de la soumettre à l'épreuve dangereuse d'une représentation à bénéfice, et qu'un public impatient a puni de sa confiance, en faisant baisser le rideau avant la fin de l'ouvrage. Le défaut d'action des deux derniers actes a détruit l'effet qu'avaient produit des vers bien tournés et des traits piquans de dialogue justement applaudis au premier acte. La pièce vient d'être imprimée.

— *Second théâtre Français.* — *L'Ami du Mari*, ou *la Bague*, comédie en un acte et en vers; par M. *Alphonse* Denis. (12 *mars.*)— Le brillant Florville cherche à séduire Évélina, femme d'Alfred Dorfeuil, *son ami.* Ce dernier, marié depuis deux ans, a porté ses hommages à une baronne, qui reçoit en même tems ceux de Florville, et qui donne à celui-ci une bague, présent de Dorfeuil. Évélina, s'apercevant que son mari n'a plus ce bijou qu'il a reçu d'elle, conçoit des soupçons, que les réponses embarrassées d'Alfred ne confirment que trop. Pour corriger son mari, elle affecte de recevoir avec plaisir les visites assidues de Florville, au doigt duquel elle retrouve la bague. Dorfeuil, devenu jaloux, sent renaître sa tendresse passée, et jure de ne plus trahir le serment conjugal; tandis que son soi-disant ami est éconduit avec une leçon de la sage Évélina. Cette pièce, dont le fond et les détails rappellent un peu trop les mœurs dissolues du siècle dernier, a réussi sans opposition. La versification est facile, mais elle manque parfois d'élégance; et, parmi les plaisanteries qui ont obtenu des applaudissemens, il en est qui ne nous semblent pas de très-bon goût.

— *Les deux Ménages*, comédie en trois actes et en prose; par MM. Picard, Waflard et Fulgence. (21 *mars.*) — Deux jeunes amis, Bourdeuil et Dorsay, se sont associés pous former une maison de commerce; ils sont mariés tous deux. Bourdeuil pense que les engagemens d'un mari sont sacrés comme ceux d'un négociant, et que la fidélité doit être réciproque dans un bon ménage. Dorsay, léger, étourdi, croit que, pourvu qu'on soit aimable avec sa femme, on peut se permettre quelques distractions; en conséquence, il cherche, sous le nom de Brémond, à se faire aimer de madame de Montalan, veuve jeune et jolie, mais très-sage. Madame Dorsay a la plus grande confiance en son mari, toujours aux petits soins pour elle; tandis que madame Bourdeuil est jalouse à l'excès du sien, qui, moins galant, s'occupe surtout d'affaires de commerce. Cependant, elle n'a encore que des soupçons vagues, auxquels le bavardage d'une revendeuse à la toilette donne bientôt quelque fondement. Dès-lors, plus de repos pour le malheureux Bourdeuil, auquel tout le monde, jusqu'à Dorsay, vient faire de la morale sur ses prétendus écarts. Il est pourtant parvenu à apaiser sa femme, lorsqu'elle découvre, dans un porte-feuille qu'elle croit à lui, et que Dorsay lui a remis pour payer une traite, le portrait de madame de Montalan, que

Dorsay a fait copier au Musée. Cette dame, ancienne amie de pension de madame Dorsay, renoue connaissance avec elle, et vient la voir, sans se douter de tout le désordre qu'elle cause, et qui ne fait qu'augmenter à son arrivée. Dorsay est dans le plus grand embarras; madame Bourdeuil est furieuse; son mari, qui ne comprend rien à tout ce qu'on lui dit depuis le matin, s'imagine qu'il a été dupe d'une mystification, dont il veut prendre sa revanche; et, lorsque madame de Montalan réclame son portrait, il exige qu'elle lui rende le sien, et fait l'aveu de tous les torts qu'on lui suppose. Tout est dans la confusion la plus gaie; enfin, Dorsay redemande son porte-feuille à Bourdeuil; la vérité se découvre alors, mais en l'absence de la confiante madame Dorsay; dès qu'elle revient, son mari est près de tout avouer; mais on le tire de ce pas difficile, en disant que le porte-feuille appartient à M. de Brémond (c'est le nom que Dorsay a pris pour faire sa déclaration à madame de Montalan). Cette pièce, dont le succès avait été légèrement contesté à la première représentation, a complétement réussi à la seconde : c'est un ouvrage fort gai, et conduit avec beaucoup d'art; à l'exception du rôle un peu chargé de la revendeuse à la toilette, les personnages sont peints avec une grande vérité, et surtout celui de Bourdeuil, qui est extrêmement comique. Nous ne reprocherons pas aux auteurs quelques répétitions et quelques plaisanteries hasardées qu'ils ont eu le bon esprit de faire disparaître.

— *Opéra-Comique.* — *Le Paradis de Mahomet*, ou *la Pluralité des Femmes*, opéra en trois actes, paroles de MM. Scribe et Mélesville; musique de MM. Kreutzer et Frédéric Kreubé. (23 *mars.*) — Nadir, jeune officier des gardes du roi de Perse, est devenu amoureux de Zénéide, fille de Nathan, riche marchand de Casan, qu'il a sauvée à la prise de cette ville. Séparé d'elle, il a cherché des consolations dans son harem, et n'y a trouvé que satiété et dégoût; désespéré de n'avoir plus d'argent pour acheter d'autres femmes, il veut quitter la vie, pour aller jouir, dans le paradis, des plaisirs que Mahomet promet à ses élus. C'est à Ispahan, dans la maison même du père de Zénéide, où il a reçu l'hospitalité sans savoir où il est, qu'il forme le projet de s'empoisonner. Heureusement, il est entendu par Adolphe, jeune officier français, ami du marchand, qui, de concert avec Zénéide, lui fait boire un breuvage soporifique, et le transporte endormi dans le harem de Nathan, qui vient de

s'absenter. Bientôt, ennuyé des prétendues houris, Nadir désire vivement revenir sur la terre, près de sa maîtresse; on lui fait croire qu'il peut y descendre pour deux heures. Il obtient une entrevue de Zénéide; mais cette scène, vraiment dramatique, est interrompue par une attaque des Tartares sur les magasins de Nathan; ils sont chassés promptement par Adolphe et par Nadir : celui-ci prend peu de part à ce triomphe, et se désespère, en pensant qu'il faut retourner en paradis; alors on le désabuse, et il pardonne facilement une plaisanterie qui se termine par son union avec Zénéide. Beaucoup de mots spirituels, quelques situations dramatiques et l'appareil du spectacle ont rendu le public indulgent pour les invraisemblances accumulées et les réminiscences nombreuses qui composent cette pièce, dont les auteurs devraient retrancher quelques plaisanteries de mauvais ton. La musique, qui semble avoir eu plus de succès que les paroles, est en général bien faite; mais elle laisse à désirer plus de chants nouveaux; et nous ne pouvons guère citer dans tout l'ouvrage que la romance et le final du premier acte, l'introduction et l'air guerrier du second.

Publications prochaines. — *Sermons complets de Jacques* Saurin, avec une Notice sur sa vie et ses écrits, par M. Boissy-d'Anglas, pair de France, et membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres.) — *Jacques* Saurin fut un des hommes les plus éloquens de son siècle. Son sermon sur la *Mort* est un des beaux morceaux dont s'honore la chaire chrétienne. L'Angleterre et la Hollande retentirent long-tems du bruit de ses prédications. Les critiques les plus distingués de l'époque parlèrent avec une sorte d'enthousiasme de ses talens oratoires, et la postérité a confirmé la plupart de leurs éloges. On chercherait en vain, dans ses sermons, ces déclamations contre la cour de Rome, trop familières à quelques orateurs réformés de son siècle. Aussi, les sermons de Saurin ont-il trouvé place dans la bibliothèque du catholique, à côté des sermons de Bourdaloue et de Massillon, dont il égala plus d'une fois l'éloquence.

Cette édition, imprimée par Firmin Didot, se composera de 8 vol. in 8°, chacun du prix de 6 fr. Le premier vol. paraîtra au 1er mai prochain, et les autres de mois en mois. On souscrit à Paris, chez Audin, libraire, quai des Augustins, n° 25; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

— *Poésie hébraïque.* — M. Lewisohn, savant israélite, de Lem-

berg, en Gallicie, est actuellement à Paris. On le regarde comme un des meilleurs poètes hébraïsans qui aient paru depuis long-tems ; les orientalistes les plus célèbres de l'Europe l'ont honoré des témoignages de leur estime et de leur considération, beaucoup de personnes distinguées, en France et en Allemagne, ont souscrit d'avance pour le *Recueil de ses poésies morales et philosophiques en hébreu*. Il en a confié la traduction à un de ses coreligionnaires français (M. Michel Berr), avantageusement connu par ses écrits dans la langue nationale, ainsi que par ses travaux sur la langue et la littérature sacrées.

—*Roman.*—*Réclamation.*—Nous avons reçu une lettre de M. L. *Loyson*, inspecteur de l'académie d'Orléans, par laquelle il déclare que *Cécile de Luville*, ouvrage annoncé dans la 67e livraison de l'*Abeille*, comme ouvrage posthume de *Charles* Loyson son frère, n'est pas de celui-ci.

Beaux-arts. — *Peinture.* Les événemens qui ont composé la vie publique de Napoléon sont trop extraordinaires, pour n'avoir pas ébranlé les imaginations naturellement portées vers l'enthousiasme que fait naître tout ce qui est empreint d'une sorte de merveilleux. Il est des personnes, et ce serait en vain qu'on voudrait le nier, aux yeux desquelles ce personnage apparaît comme un géant qui dispute la palme de la célébrité à tous les héros anciens et modernes; elles ne sont frappées que de ce qui agrandit son caractère moral, tout le reste disparaît; et cependant, on peut dire, avec raison, qu'il n'a pas été moins puissant pour le mal que pour le bien.

Un peintre, qui a puisé dans les événemens récens de notre histoire la plupart de ses compositions, a cru trouver, dans les circonstances qui ont accompagné la mort de ce célèbre capitaine, le sujet d'un nouveau tableau, que je considère ici seulement sous le rapport de l'art. Je suis certainement très-étranger aux sentimens qui ont pu inspirer cet artiste, et toutefois je laisse à l'inflexible histoire le soin de dire si la mémoire de cet homme extraordinaire mérite cet hommage; la vérité saura se faire entendre, mais elle ne peut se passer du tems.

Voici comment M. *Horace* Vernet, auteur du tableau en question, a disposé la scène qu'il a imaginée. — Sur un rocher placé au milieu d'une mer agitée, on voit un tombeau indiqué seulement par l'élévation et la forme du sol, et qu'aucun ornement ne relève. Le

peintre n'a placé d'autres insignes qu'une épée et un chapeau, dont la forme bien connue annonce que ce tombeau est celui de Napoléon. Tout près est une chaîne ; l'une des extrémités est attachée au sol, et l'autre a suivi dans la tombe celui qui y était attaché. — A gauche du spectateur, deux hommes, une femme et quelques enfans, groupés ensemble, témoignent par leur profonde affliction les regrets que leur fait éprouver la mort de celui à qui ils viennent de rendre les derniers devoirs; et, de l'autre côté, les ombres de tous les guerriers qui se sont illustrés dans les guerres entreprises par Napoléon, viennent au-devant de celui qui fut leur chef. Parmi eux, on reconnait Désaix, Kléber, à qui le peintre a donné un aspect sévère, Lasalle, etc. Un rayon lumineux lie le ciel et la tombe, et, dans le lointain, des troupes rangées en bataille, et qui se perdent dans la profondeur du tableau, représentent l'ancienne garde qui vient aussi assister aux funérailles de son général.

Au-devant de la scène, des débris attestent qu'un vaisseau s'est brisé contre ce rocher ; sur l'intérieur d'une membrure portée par les flots, on lit les noms des victoires remportées par Napoléon. Cette énumération s'arrête à la bataille de la Moscowa ; à cet endroit, la membrure est couverte par une lame qui empêche de lire les noms qui suivent ; mais cette même vague porte une branche de laurier qui surnage. Au-delà, on trouve les noms de Montmirail, Ligny ; puis, quelques lettres qui paraissent appartenir au nom de Waterloo ; mais c'est dans cet endroit même que la membrure a été brisée et le nom n'est pas entier.

Quoique cette composition soit dans son ensemble, remplie d'imagination, elle est cependant susceptible d'être critiquée, sous le rapport de l'agencement pittoresque. Les seuls êtres réels de cette scène sont les personnages qui composent le groupe placé à la gauche du spectateur. Ce groupe est la partie la plus éclairée du tableau ; dès-lors, il attire tous les regards, et la tombe qui devrait être l'objet principal n'est plus que secondaire. Il me semble aussi que les personnages qui composent ce groupe sont trop occupés de leur douleur, trop isolés du tombeau ; mais, considérée en elle-même, cette partie du tableau est traitée avec un talent admirable.

Le peintre a supposé que la douleur du général Bertrand était tellement vive que sa femme et ses enfans, par l'effet d'un mouvement aussi naturel que bien exprimé, avaient fini par oublier la

douleur qui leur était commune, pour ne s'occuper que de la sienne. Madame Bertrand, hors d'elle-même, se précipite dans les bras de son mari, où elle dépose le plus jeune de ses enfans; les autres entourent leur père, et contribuent, par la manifestation de leur sentimens, à donner à cette scène un caractère de haut pathétique ; mais cette scène fait oublier le tombeau, et, je le repéte, ce devrait être le point principal de la composition.

— Depuis plusieurs années, madame Jaquotot s'occupait de reproduire sur porcelaine le beau tableau, connu sous le nom de *la Grande-Ste.-Famille*, l'une des dernières productions du divin Raphaël. Cette entreprise offrait des difficultés de tous genres ; il s'agissait d'abord de retrouver le maître même dans les parties détruites par le tems ; il fallait ensuite faire arriver la peinture sur porcelaine à la vigueur de ton de l'original ; rendre cette grâce, ce sentiment que Raphaël a donnés à tous les personnages qui composent cette scène, et que, jusqu'à présent, on avait regardés comme inimitables ; enfin, il restait encore, après tant de travaux, à maîtriser l'action du feu pour l'empêcher de les détruire en quelques instans. Madame Jaquotot a vaincu tous les obstacles avec un bonheur inoui. Il n'est pas nécessaire, sans doute, que je fasse remarquer qu'une persévérance à toute épreuve n'aurait pas suffi, si elle n'eût été soutenue par un talent tout-à-fait supérieur. C'est à ce talent que la postérité devra de connaître un des chefs-d'œuvre de la peinture. Il faut espérer que le gouvernement ne souffrira pas que les étrangers, qui recherchent avec beaucoup d'empressement les ouvrages de madame Jacquotot, puissent ravir celui-ci à la France. L'artiste a su donner un nouveau caractère d'immortalité à un ouvrage déjà immortel.

Gravure. — Il a déjà paru six livraisons d'un recueil intitulé : *Choix de tableaux et statues des plus célèbres musées, gravés au trait* (1). C'est un ouvrage fort intéressant. Sans doute la gravure au trait ne peut pas donner, des monumens de peinture et de sculpture qui entrent dans cette collection, une idée aussi complète que pourrait

(1) Paris 1818 à 1821. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n. 17, L'ouvrage entier comprendra vingt-quatre livraisons, composées chacune de 36 planches et d'environ 80 pages de texte historique et critique. Prix de chaque livraison, 9 fr. et 9, 75 cen. par la poste.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TRENTE-NEUVIÈME CAHIER,

MARS 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Discours sur la Zoologie. *Geoffroy Saint-Hilaire.* pag. 501
2. Sur l'obélisque égyptien de l'île de Philæ. *J. F. Champollion, jeune.* 512

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Journaux des siéges entrepris par les alliés en Espagne, et Relation de la défense de Dantzig. *Ferry.* 522
4. Voyage en Arménie et en Perse. *Jomard.* 540
5. Observations sur la société et les mœurs en Amérique. *De Sismondi.* 556
6. Histoire du droit romain. *A. Taillandier.* 573
7. Essai sur les garanties individuelles. *Parent-Réal.* 589
8. Œuvres complètes de M. Necker. *Lanjuinais.* 598
9. Le Paria, tragédie. *G. O.* 612

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 96 ouvrages, français et étrangers. 625

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — La Havane. — Possessions danoises. 693

Asie. — Hindoustan. — Ile de Ceylan. 696

Afrique. 697

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Allemagne. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Pays-Bas. — France. — Paris. 699

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TREIZIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JANVIER, FÉVRIER, MARS 1822 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes: ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES: DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit l'*état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu l'occasion de les considérer.

ACADÉMIE des sciences de Berlin, 221.
— de Lausanne, 223.
— royale de Turin, 228, 711.
— de la religion catholique de Rome, 228.
— des beaux-arts de Florence, 229.
— des Georgofili de Florence, 711.
— des belles-lettres de Madrid, 232.

(*) On souscrit, pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, numéro 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n. 23, et chez EYMERY, libraire, rue Mazarine, n. 30. Prix de la souscription: à Paris, 42 fr. pour un an; dans les départemens, 48 fr.; 54 fr. dans l'étranger.

— royale de peinture d'Amsterdam, 236.
— royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 715.
— des sciences, etc., de Besançon, 481.
— des sciences, de Paris, 240, 483, 728.
— française, 243, 484. (*Voyez aussi le mot* Sociétés.)
Aciers damassés (Rapport sur les), de M. Sirhenry, 729.
Address of the governors of the New-York hospital, to the public, 383.
Addresses of the Philadelphia society, for the promotion of the national industry, 127.
Administration (De la meilleure) de la justice civile, par C. Bosellini, 410.
Afrique, 218, 462, 632, 699.
Afrique (L'), par G. F. Lyon, trad. de l'anglais, par E. Gauttier, 668.
— (Recherches géographiques sur l'intérieur de l') septentr., 669.
Agriculture. (*Voyez* Économie rurale.
— (Sur l'état de détresse de l') en Angleterre, par W. Playfair, 130.
Aïeule (L'), tragédie de Grillparzer, traduite en français, 408.
Aignan, C. — B. 669.
Aigues-Mortes, (Notice sur la ville d'), par F. Em. di Pietro, 687.
Aladin, ou la Lampe merveilleuse, opéra en cinq actes, par M. Étienne, musique de Nicolo et Benencori, 490.
Algèbre (Mémoires sur l'), par F. Schweins. 401.
Aliénés (Asile des) à New-York, 383, 458.
— (Traitement des) à Charenton, près Paris, 384.
Allemagne, 139, 141, 221, 401, 466, 639, 706.
Allier (J.), avocat, C. — B., 421, 439, 452.
Almenara (Pruebas que justifican la defensa del marques de, 170.
Alvin, Guillaume, tragédie, 171.
Amérique mérid., 697.
— (Observations sur la société et les mœurs en) A., 556.
Ami (L') des lois, comédie, par Laya, 681.
— (L') du mari, comédie, par Alphonse Denis, 736.
Amour (L') de la patrie, poème, par P. C. de Baugy, 445.
ΑΝΑΛΕΚΤΑ ΕΛΛΗΝΙΚΑ, *ad usum scholæ Genevensis*, 162.
Analyses (II) d'ouvrages *anglais*: Notes recueillies en visitant les prisons de la Suisse, par F. Cunningham, 80. — *Essay on man*; traduction par Fontanes et par Delille (*Chaussard*), 109, 361. — Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe, par J. Bigland; traduit par J. Mac-Carthy (*Salfi*), 332. — Journaux des siéges entrepris par les alliés en Espagne, par Jones (*Ferry*), 522. — *Views of society and manners in America*, (*J. C. L. de Sismondi*), 556.
— d'ouvrages *espagnols*: Grammaire espagnole de l'académie royale de Madrid, trad. en français, par Chalumeau de Verneuil (*P. F.*), 357.
— d'ouvrages *français*: Uranographie, ou Traité élémentaire d'astronomie, par Francœur (*Jomard*), 46. — Histoire critique et militaire des guerres de la révolution, par le général Jomini (*Ch. Dupin*), 65. — Œuvres choisies de Mirabeau (*A. Mahul*), 88. — Mémoires du duc de Lauzun (*Léon Thiesse*), 96. — Recherches sur les animaux fossiles, par Cuvier. (*De Lacépède*), 290. — Système naturel du règne végétal, par de Candolle (*Francœur*), 301. — Études de l'homme, par Bonstetten (*Varney*), 308. — Antiquités de la Nubie, par Gau, (*Mazois*), 378. — Relation de la défense de Danzig, par P. H. D'Artois (*Ferry*), 522. — Voyage en Arménie et en Perse, par A. Jaubert (*Jomard*), 540. — Histoire du droit romain, par Berriat-Saint-Prix (*A. Taillandier*, 573. — Essai sur les garanties individuelles, par Daunou (*Parent-Réal*), 589. — Œuvres complètes de M. Necker (*Lanjuinais*), 598. — Le Pa-

ria, tragédie de Casimir Delavigne, (*G. O.*), 612.
— d'ouvrages *italiens* : *Assunto primo della scienza del diritto naturale* (*Berville*), 326.
— d'ouvrages *russes* : Histoire de l'empire de Russie, par Karamsin (*Le comte de Ségur*), 343.
Anatomie, 492. (*Voy. aussi le mot* Sciences médicales.)
Anderloni, graveur italien, plusieurs nouvelles productions de son burin, 230.
Andrieux. (*Voy.* Colin-Harleville.)
Angleterre. (*Voy.* Gr.-Bretagne.)
Animaux fossiles (Recherches sur les), par Cuvier, A., 290.
Anspach (*L. A.*), *History of the Island of Newfoundland*, 635.
Antinori (*Giuseppe*), *Poesie, etc.*, 414.
Antiquités, 205, 413,, 463, 512, 683, 687. (*Voy. aussi le mot* Archéologie.)
— américaines, 703.
— grecques, par le comte Elgin, 201.
— de la Nubie, par Gau, 203. A., 378.
— (Les) d'Acre, par G. Judica, 415.
— romaines d'Augsbourg, par Raiser, 404.
— découvertes à Heinamanger en Hongrie, 709.
— aux environs de Tubingen, 709.
Appeal (*An*) *to the government and Congress of the United-States, etc.*, 628.
Appel à l'opinion publique, par L. B. D., 672.
Archéologie, 167, 417, 451, 452, 699, 725. (*Voy. aussi les mots* Antiquités et Numismatique.)
— française, par Ch. Pougens, 450.
Architas de Tarente (Essai sur la vie et les ouvrages d'), par Navarro, 138.
Architectonographie, 206.
Architecture (Histoire de l') chez les anciens, par A. Hirt, 643.
Arendt, (*M. F.*), *Das Neueste uber die Runen*, 400.
Arithmétique élémentaire, par Jomard, 177.
Arlincourt (D') Le Renégat, 447.
Arménie, 540.
Art militaire, 63, 332, 422, 522.
Asping (Madame), La jeune fille de la Laponie, poème suédois. 465.
Astronomie, 46, 655.
Athénée espagnol (Observations de l')sur le projet de code pénal, 416.
— de médecine de Paris, 484.
— (Fondation d'un) à Marseille, 727.
Atherstone (*Edwin*), *The last days of Herculaneum*, etc., 392.
Atlas médical pratique et nosologique, par V. Merletta, 163.
Ausone, *Voy.* Moselle.
Antommarchi. *Voy.* Mascagni.
Avis (L') et le cri de la raison et de la philosophie, ouvrage espagnol, 416.

B.

Babey, C.—B., 131.
Ballantyne's novelist's library, 637.
Barbiery (*Gaetano*), *Nuova raccolta teatrale*, 414.
Barreau (Le) français, ou Collection des chefs-d'œuvre d'éloquence française, 183.
Basili-Faker, traducteur de plusieurs ouvrages français en arabe moderne, 218.
Batimens a vapeur en Suède, 220. — à Bordeaux, 236.
Baugy (P. C. de), L'Amour de la patrie, 445.
Baumgarten-Crusius. *Voy.* Homère.
Bautin (L.). *Voy.* Paraboles.
Beaumont (F. M. M.). *Voy.* Cimetière.
Beaux-arts, 168, 205, 206, 208, 221, 237. 406, 420, 476, 494, 646, 671, 672, 688, 703, 714, 739. (*Voyez aussi les mots* Dessin, Gravure, etc.
Beccaria, Traité des délits et des peines, 257.
Beekhuis (*G.*), *Levensby zonderheden der Apostelen, voor Kinderen*, 418.
Belles-lettres. *Voy.* Littérature.
Bellini (*G. B.*), *Sopra la vera struttura dell' utero*, 163.
Benedetti (Francesco), poète dramatique italien, 474.

Benencori. *Voy.* Aladin.
Bernabeu (*Ant.*), *La libertad y la ley*, 169.
Berr (Michel), C.-B., 192.
Berriat-Saint-Prix. *Voy.* Droit Romain
Berthoneau établit à Madrid un grand nombre de machines pour la fabrication des draps de laine, etc., 232.
Bertolotti (*D.*), *Viaggio al lago di Como*, 413.
Berville (St. A.), C.-A., 326.
Beudant (F. S.), Voyage minéralogique en Hongrie, 256.
Bibliographie, 418, 646.
—musicale de la France et de l'étranger, 691.
Bibliothèque d'Arthur, par Julie Delafaye-Bréhier, 427.
—de romans anglais, publiée par Ballantyne, 637.
Biet (J. E.). *Voy.* Souvenirs.
Bigland (Jean), Précis de l'Histoire politique et militaire de l'Europe, trad. par Mac-Carthy, 332.
Billiard (Auguste), Voyage aux colonies orientales, 439.
Biographie, 138, 165, 186, 193, 194, 438, 573, 688.
—universelle, traduite du français en espagnol, par J. de Burgos, 648.
Bodin (Felix), Résumé de l'Histoire de France, 187.
Boissy-d'Anglas. *Voy.* Saurin.
Bonstetten (Charles-Victor de), Études de l'homme. A., 308.
Bordiga (Gaudenzio). *Voy.* Ferrari.
Bordoni (Antonio), Remarques sur les élémens de mécanique et d'hydraulique de Giuseppe Venturoli, 644.
Bosellini (*Carlo*), *Dell' ottima amministrazione della giustizia civile*, 410.
Botanique, 301, 459, 644, 649, 683, 715.
Boubée (J. S.), La France sauvée, poème, 674.
Bourdet. *Voyez* Phénomène électrique.
Bozzo (*Giuseppe*), *In morte di Giovanni Meli*, 414.
Brackenridge, Histoire de la guerre entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre, trad. par Dalmas, 667.
Brès, Les paysages, 200
—*Voy.* Souvenirs du musée des monumens français.
—C.-B., 174.
Bright (*Richard*), *Travels from Vienne through lower Hungary*, 634.
Brouckerc, trésorier de la commission de l'enseignement mutuel de Maëstricht, sa lettre à la direction de la Revue Encyclopédique, 477.
Broussais *Voy.* Fodéra.
Beudant, Essai d'un cours élémentaire et général des sciences physiques, 173.
Brugnatelli (*Gaspare*), *Guida dello studio della chimica generale*, 409.
Bruining (*G.*), *Commentarius perpetuus*, etc., 419.
Brun, Leçons idéologiques pour apprendre à la jeunesse à contracter des habitudes sociales, 659.
Brunner Livre de prières et de méditations religieuses, traduit par Gence, 179.
Brydges (Sir Edgerton). *Voy.* Valerianus.
Buckingham (*J. L.*), *Travels in Palestina*, 633.
Buckminster's Sermons, 627.
Bulletin bibliographique (III) : Allemagne, 139, 401, 659.—Danemarck, 138, 399.—Espagne, 168, 416, 647. — États-Unis, 1 6, 383, 625. — France, 173, 421, 65 — Grande-Bretagne, 130, 387, 629. — Indes orientales, 1 9. — Italie, 163, 409, 644. — Norvége, 136. — Pays-Bas, 170, 417, 619. - Suisse, 144, 407.
Burgos (Javier de). *Voy.* Biographie.
Butet (Amédée de), Lettre au sujet du voyage de Saddik-Gibraltar, 699.
Buxton. *Voy.* Prisons.
Byron (Lord), Les poètes anglais et les auteurs de l'*Edimburg Review*, satire, trad. en français, par L. V. Raoul, 171.
—Prophétie du Dante, trad. en italien, 210.
—*Sardanapalus*, *a tragedy*, 394.

Bystrom, sculpteur suédois, Groupe représentant l'harmonie, 706.

C.

Cabrera de Nevares memoria sobre el estado actual de la insurreccion en las Americas, 169.
Cadastre (Du), depuis son établissement jusqu'au 30 septembre 1821, par J. N. d'Espaignol Lafagette, 656.
Calendrier (Le) du bon cultivateur, par Mathieu de Dombasle, 653.
—séculaire et hebdomadaire, par P. Robert, 655.
Calvin (J. B.) The magistrate's Guide, 629.
Camille Jordan, son portrait peint par mademoiselle Godefroy, et gravé par Muller, 742.
Canaux (Documens publics relatifs aux), de l'État de New-York, 585.
Canova, sculpteur à Rome, Groupe représentant la mort du Christ, 714.
—statue de Washington, 476.
Cap de Bonne-Espérance (Remarques sur le), faites pendant un voyage en 1820, 155.
Caprices (Les) de l'enfance, 426.
Carrasco (P. L. L.), Observations sur deux projets de décret présentés à l'assemblée des Cortès, 416.
Case of the ship ten Brothers, etc., 126.
Catalogue raisonné des livres d'art et d'antiquité, appartenant au comte Cicognara, 646.
Catéchisme d'économie politique, 428.
Catulle (Poésies de), trad. en anglais par G. Lamb, 136.
Cauchois-Lemaire, Lettres sur les cent jours, 673.
Cavalcanti (Giovanni). *Voy.* Cosme.
Cécile de Luville, Roman, 739.
Cercle des arts de Paris, 251.
Chalumeau de Verneuil (F. T. A.), Grammaire espagnole de l'academie royale de Madrid, traduite en français, A. 357.
Champollion (J. F.) le jeune, C.-M., 512.
Châteauvieux (F. L. de), Lettres écrites d'Italie, 657.
Chaussard, C.-A., 109, 361.
Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, trad. en français, 449.
– de l'avocat général Servan, 493.
Chevalier (Le) de Grammont, comédie, 735.
Chimie, 19 421, 462.
– générale (Guide pour servir à l'étude de la), par Brugnatelli. 409.
—(Mille expériences en), par Colin Mackensie, 629.
Chine, 129, 712.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Choix de fragmens en langue castillanne, 417.
—de tableaux et de statues des plus célèbres Musées, gravés au trait, 741.
Cholera morbus, Ravages effrayans de cette maladie dans les états de Mascate, 215
Choris (L.), Voyage pittoresque autour du monde, 671.
Chronologie, 186.
Cicognara. *Voy.* Catalogue.
Cimetière du P. La Chaise (Vues pittoresques, historiques et morales du), par F. M. M. Beaumont, 672.
Clarkson (Th.), Le cri des Africains contre les Européens, leurs oppresseurs, 152.
Clinchamp. *Voy.* Hyalographe.
Cochelet (Charles), Naufrage du brick français la Sophie, 671.
Collection de pièces importantes relatives à la révolution française, 438.
Collége des Espagnols de Bologne, 229.
Collin-Harleville (Notice sur la vie et les ouvrages de), par Andrieux, 194.
Colonie anglaise sur la côte orientale de l'Afrique, 462.
à la Nouvelle-Zélande, 217.
Colonies de pauvres (Sur les), par J. D. Lawitz, 399.
Comité des dames de Newgate, 80.
Commerce, 400, 628, 629.
Conjuration d'Amboise, par mademoiselle H. A., 434.
Conservatoire des arts et métiers de Paris, 177, 249.

Constant (Benjamin). *Voyez* Filangieri.
Constitutions politiques de l'antiquité, 640.
Contrefaçons (Abolition des) en Allemagne, 706.
Conversations morales entre une mère et son fils, 426.
Coquerel (C.), C.—B., 436, 662.
Corsaires américains (Sur les déprédations commises par les), 628.
—(Mémoire sur les), 629.
Cortès de 1814. *Voy.* Villanueva.
Cosme (De la prison, de l'exil injuste et du retour triomphal de) père de la patrie, par G. Cavalcanti, 645.
Couleur pour la porcelaine, 486.
Courier. *Voy.* Longus.
Cox (Hiram), Journal of a residence in the Burmhan empire, 632.
Cranologie, 131.
Creutzer, Initia philolophiæ ac theologiæ ex platonicis fontibus ducta, 641.
Cruveilhier, Médecine pratique éclairée par l'anatomie et la physiologie pathologiques, 174.
Cujas. *Voy.* Droit romain.
Culte. *Voy.* Théologie.
Cunningham (Francis). *Voy.* Prisons.
Cuvier (Georges) Recherches sur les animaux fossiles. A., 290.
Cycle solaire, par Robert, 655.

D.

Dalmas (A. de). *Voy.* Brackenridge.
Danemarck, 158, 399.
Danzig *Voy.* D'Artois.
Daphnis et Chloé, nouvelle édition, 196.
Dartois (Achile). *Voy.* Le Père et le tuteur,
D'Artois (P. A.), Relation de la défense de Danzig, en 1813, A., 522.
Daunou (P. C. F.), Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société, A. 589.
De Candolle, *Regni vegetabilis systema naturale*, A., 301.
Découvertes d'archéologie faites autour de la Maison carrée, 725.
—scientifiques, 462.
Delafaye-Bréhier (Julie), Bibliothèque d'Arthur, 427.
Delavigne (Casimir), Le Paria, tragédie, A., 612.
Délibérations (Exposé succinct des) du conseil représentatif de Genève, 144.
ΔΗΜΟΣ, ποίημα ἡρωϊκὸν Σπυρίδωνος Τρικούπη, 211.
Delille (J.). *Voy.* Pope.
Démosthène (Œuvres complètes de) et d'Eschine, trad. d'Auger, nouvelle édition par Plancher, 674.
Denis (Alphonse), L'Ami du Mari, comédie, 736.
Depping, La Suisse, ou Tableau historique, etc., des cantons helvétiques, 192.
—C.—B., 396.
Description historique des maisons de Rouen, par E. H. Langlois, 206.
Dessin, 236, 420, 646. *Voyez aussi le mot* Beaux-arts.
—(Leçons de) d'après les dessins originaux de Math. Van Brée, 420.
Dialogue sur la santé, à l'usage du peuple, 144.
Dictionnaire de Chimie générale et médicale, par Pelletan fils, 421.
—des sciences naturelles, 652.
Dietz (Fr.), Alt spanische Romanzen, 642.
Direccion teorico-pratica de los alcades constitucionales, 169.
Doin (G. T.), Musée des protestans célèbres. 436.
Donner sa vie pour une amante, tragédie espagnole attribuée à Philippe IV, 233.
Douglas-Loveday, Pétition à la chambre des députés, 196.
Droit naturel (Principes de la science du), par J. D. Romagnosi, A., 326.
—romain (Histoire du), suivie de l'Histoire de Cujas, par Berriat-Saint Prix, A., 573.
Duckett (William), To my country, a dythyrambic ode, 456.
Dudrézène (Mademoiselle S. V.), La forêt de Woronetz, 200.
Dumbeck, Tableaux d'histoire universelle, 170.
Dumersan, Notice des monumens exposés dans le cabinet des médailles

et des antiques de la bibliothèque du roi, 451.
Dumesnil (Alexis), Histoire de Philippe II, 431.
Dumouriez (Mémoires de), 438.
Dupau (Amédée), Revue médicale et étrangère, 209.
Dupin (Ch.), Discours d'inauguration de l'amphithéâtre du conservatoire des arts et métiers, 177.
—C.—A., 63.
Durer (Albrecht) et son siècle, par A. Weise, 406.

E.

Eaux minérales de Cambo, Basses-Pyrénées, 236.—De Cauterets, 269.
—De Baréges, 278.—De Saint-Sauveur, 281.—De Bagnères, 284.
École d'agriculture de Hohenheim, 706.
—israélite, de Metz, 724.
—de peinture (Formation d'une) à Brest, 237.
Économie domestique, 19, 478, 486.
—(Instructions pour l'), publiées par la société pour prévenir la mendicité, de New-York, 384.
—politique, 138, 168, 186, 589, 630.
—(Catéchisme d'), 428.
—rurale, 234, 647, 653, 657, 706.
Écosse. *Voy.* Grande-Bretagne.
Edda de Snorra, 466.
Éducation, 426, 427.
—(Coup d'œil sur l'), par A. Gautier-Sauvin, 423.
—(Principes élémentaires de l'), fondés sur l'étude de la nature humaine, par I. G. Spurzheim, 131.
Égypte, 218, 512.
—(Description de l'), 683.
Elgin, Antiquités grecques, 201.
Éloquence, 183, 666.
Empire du Birman, 632.
Encouragement aux sciences accordé par le roi des Pays-Bas, 235.
Encyclopédie de famille, ou Manuel des connaissances les plus utiles, par Jennings. 130.
—(Esprit de l'), par Hennequin, 662.
Engelhardt, *Der Ritter von Stauffenberg und die Fee*, 724.
Enseignement mutuel, à Astafort, Lot-et-Garonne, 237.
—à Caen, Calvados, 237.
—à Maëstricht, 477.
—à Genève, 226.
—(Discussion sur l') à la chambre des députés, 181.
—appliqué à l'arithmétique, 177.
—(École d') de Metz, 690.
Entomographie russe, par G. Fischer, Rapport sur le premier volume de cet ouvrage, par Latreille, M., 261.
Espagne, 168, 232, 416, 431, 477, 522, 647, 715.
Espaignol Lafagette. *Voy.* Cadastre.
Espinosa (*Josef*), *Cartilla agraria*, 617.
Établissemens d'utilité publique, 221, 237, 399, 458.
—thermaux (Notice sur les) du département des Hautes-Pyrénées, M., 268.
Étaleville (D'), La vie de l'officier, poème, 199.
États-Unis, 80, 126, 212, 383, 458, 556, 625, 695.
Études de l'homme, par C. V. de Bonstetten, A., 308.
Eustathe. *Voy.* Homère.
Évariste et Mauley, par madame Louise Évelines, 201.
Exposition des produits des quatre manufactures royales de Paris, 494.

F.

Fabrication des rubans de soie dans le canton de Bâle, 470.
Fastes belgiques, par Lecoq et Reiffenberg, 651.
—civiles de la France, depuis l'assemblée des notables, 189.
Favre (Henri). *Voy.* Fontenelle.
Ferdouci, Traduction de ses œuvres du persan en anglais, 702.
Ferrari (Gaudenzio), peintre, Notices sur ses ouvrages, par G. Bordiga, 168.
Ferry, C.-A., 522.
Férussac, Plan sommaire d'un traité de géographie et de statistique, 175.
Fever (*The late*) *in Boston*, 126.
Fièvre jaune, 126, 127, 168.

—(Ode sur la) qui ravage l'Espagne, par Lebrun des Charmettes, 678.
Filangieri (Œuvres de G.), trad. de l'italien, accompagnées d'un commentaire par Benjamin Constant, et de l'éloge de l'auteur, par F. Salfi, 183.
Finances, 656.
—du royaume (Sur la comptabilité des), par Godard, 185.
Fischer (Gothelf). *Voy.* Entomographie russe, 261.
Flandricismes, wallonismes et expressions impropres de la langue française, 652.
Fletcher (J.), inventeur d'une machine pour naviguer sans l'impulsion de la vapeur, 477.
Fleury. *Voy.* Martinez Marina.
Foderà, Examen des observations critiques du docteur Broussais, sur les doctrines médicales, 653.
Fontanes. *Voy.* Pope.
Fontenelle et la marquise de G. dans les mondes, par H. Favre, 655.
Forage des canons. Nouvelle méthode inventée par M. Bolinger de Vienne, 221.
Forêt (La) de Woronetz, par mademoiselle Dudrézène, 200.
Fortification (Notions élémentaires de), par F. Hecquet, 422.
Fossiles découvertes dans le voisinage du gouvernement de Woronetz, 704.
Fournaux fumivores, 486.
France, 173, 236, 268, 421, 635, 652, 702, 723.
—(La) sauvée, poème, par Boubée, 674.
Francœur, Uranographie, ou Traité élémentaire d'astronomie, A., 46.
—C.-A., 301, B., 649.
Froriep, Notices d'histoire naturelle et de médecine, 707.

G.

Gail (J. B.), Essais sur les prépositions, considérées surtout géographiquement, 443.
Galerie des peintres célèbres, par Lecarpentier, 688.
—du palais Riccardi, publiée à Florence par L. Giordano, 476.
Garanties individuelles, *Voy.* Daunou.
Garavaglia (Giovita), Gravure de la Vierge, d'après un tableau de Vincenzo de San Gimignano, 714.
Gau, Antiquités de la Nubie, 203, 378.
Gautier-Sausin, Coup d'œil sur l'éducation, 423.
Gauttier (É.), C.-B., 130, 134, 390.
—*Voy.* Afrique.
Gélatine (Mémoire sur la) extraite des os, par le procédé de M. d'Arcet, (*A. Michelot*), M., 19.
Gence. *Voy.* Brunner.
Généalogie, 256.
Gensoul (Justin). *Voy.* Ménage de Molière.
Geoffroy-Saint-Hilaire, C.-M., 501.
Géographie, 134, 135, 244, 467, 668, 669.
—des Grecs et des Romains, par C. Mannert, 139.
—(Plan sommaire d'un Traité de) et de statistique, par Férussac, 175.
—(Précis de) moderne, par J. F. Lamp, 176.
—universelle américaine, par J. Morse, 625.
Georget, C.-B., 653.
Gherardini (*Giovani*), *Elementi di poesia*, 413.
Gille (*Th.*), *The technical repository*, 387.
Giordano (L.). *Voy.* Galerie.
Gitana (*La*), *ó Memorias egipcias*, 648.
Godard, Mémoire et propositions sur la comptabilité générale des finances du royaume, 185.
Golbéry (Ph.), C.-B., 399, 406, 468, 658.—N., 707, 709.
Goll (J. J.) de Zurich, inventeur d'un nouveau piano, 226.
Gosselin. *Voy.* Jones.
Gottis (madame), Jeanne d'Arc, 680.
Goulianof, Discours sur l'étude fondamentale des langues, 196.
Graberg de Hemso, La Scandinavie vengée, etc., 667.
Grammaire, 652.
—espagnole, de l'académie royale de

Madrid, traduite par Chalumeau de Verneuil, A., 357.
—grecque (Nouveau supplément à la), par J. B. Gail, 443.
Grande-Bretagne, 80, 130, 218, 387, 462, 629, 701.
Granet, peintre français à Rome, son tableau représentant l'intérieur de l'église des Franciscains d'Assise, 714.
Grave (De la), Histoire des révolutions et des guerres de la Grèce, 664.
Gravure, 205, 230, 714, 741, 742. *Voy. aussi le mot* Beaux-arts.
Grèce, 201, 664, 666, 715.
Grecs (Epître aux), par X. B. de Saintine, 198.
Griffith. *Voy.* Voitures à vapeur.
Grillparzer, Die Ahnfrau, ein Trauerspiel, 408.
Guadet (J.), C.-B., 434,
Gudin, Supplément au Contrat-Social de Rousseau, 416.
Guicciardini (Francesco), Essai sur sa vie et ses ouvrages, par G. Rosini, 164.
Guillaume, tragédie en cinq actes et en vers, par Alvin, 171.
Guizot, Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de la révolution d'Angleterre, 257.
Gymnase normal, militaire et civil de Paris, 734.

H.

Haldat (C. N. A. de). *Voy.* Jeanne d'Arc.
Halevy. *Voy.* Horace.
Hamaker (H. A.), Specimen catalogi codicum, Mss. orientalium bibliotecæ academiæ Lugduno-Batavæ, 418.
Hammer, Constitution et administration de l'empire ottoman, 192.
Hecquet (F.), Notions élémentaires de fortification, etc., 422.
Heeren, De fontibus et autoritate vitarum paralellarum Plutarchi commentationes quatuor, 402.
Heiberg, C.-B., 136, 138, N, 697.
Heinrich. *Voy.* Homère.
Heller. *Voy.* Tiedemann.
Hennequin. *Voy.* Encyclopédie.
Henrichs, C.-B. et N. les articles signés H—s.
Héreau (E), C.-B., 172, 177, 194, 424, 447, 453, 676, 678, 680, et les articles signés E. H.
Hernie (Mémoire sur l') du périnée, par A. Scarpa, 410.
Herpin, Discours prononcé à la distribution des prix aux élèves de l'école d'enseignement mutuel de Metz, 690.
Herschel (J. F.). La société royale de Londres lui décerne une médaille, 702.
Himalaya (Hauteur des montagnes de la chaîne de l'), 459.
Hirts Geschichte der Baukunst bey den Alten, 643.
Histoire, 96, 140, 141, 169, 189, 192, 257, 389, 411, 419, 434, 436, 438, 522, 635, 636, 640, 645, 651, 667, 673, 702, 707.
—ancienne (Lettres sur l'), par Anne Wilson, 635.
—de la Grèce (Discours sur l'), par F. Salfi, 666.
—des révolutions et des guerres de la Grèce, par De la Grave, 664.
—universelle de l'Indostan, par Léop. Sébastiani, 411.
—de l'Amérique, par le comte de Ségur, trad. ital., 410.
—de la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, par Brackenridge, 667.
—(Précis de l') politique et militaire de l'Europe, par Bigland, A., 332.
—de Philippe II, roi d'Espagne, par A. Dumesnil, 431.
—de l'empire de Russie, par Karamsin, A., 343.
—(Collection de pièces encore inédites pour servir à l'), et à la connaissance de l'empire russe, par B. de Wichmann, 402.
—de France (Résumé de l'), par Félix Bodin, 187.
—critique et militaire des guerres de la Révolution, par le général Jomini, A., 63.
—universelle (Abrégé de l'), par le comte de Ségur, 187.
Histoire ecclésiastique, 179, 418.

—LITTÉRAIRE, 138, 164, 165, 194, 391.
—NATURELLE, 243, 261, 290, 458, 459, 466, 652, 683, 707.
Historiæ universæ, tabulæ ethnographico-periodico-synchronisticæ, studio F. J. Dumbeckii, 170.
Historiens allemands (Sur quelques) du moyen âge, par A.C. Wedekind, 140.
Holderness (Mary), Notes sur les mœurs et les coutumes des Tartares de la Crimée, 134.
Homère (Odyssée d'), Nouvelle édition du D.r Baumgarten-Crusius, 710.
—(Commentaire d'Eustathe sur), Nouvelle édition de M. Heinrich, 710.
HONGRIE, 256, 709.
—(BASSE), 634.
Horace (Odes d'), traduites en vers français par Léon Halevy, 198.
Horæ Britannicæ, or Studies in ancient history, by J. Hughes, 389.
HOSPICE (Fondation d'un) pour les aliénés, à New-York, 383, 458.
—(Nouvel) de la maternité, à Dijon, 237.
Hôtel d'invalides d'Uriksdal en Suède, 220.
Hughes (J.). *Voy. Horæ Britannicæ.*
Hutton's (Catherine), Tour of Africa, etc., 632.
Hyalographe, instrument pour le dessin, inventé par Clinchamp, 236.
HYDRAULIQUE, 644.
Hydrophobie. *Voy. Scutellaria lateriflora.*
HYDROTECHNIQUE, 385.

I.

Imelin, *Voy.* Tiedemann.
INDES OCCIDENTALES, 697.
—ORIENTALES, 214, 216, 411, 459, 699.
INDUSTRIE, 168, 177, 232, 470, 494.
Inghirami (Francesco), Monumenti etruschi o di etrusco nome, 167.
INSTITUT DE FRANCE, 240, 483, 728.
—pour les aveugles du canton de Zurich, 472.
Institution fondée à Naples pour la conversion des Chinois, 712.
INSTRUCTION PRIMAIRE, 177, 181, 390, 418, 426, 427. *Voyez aussi le mot* ENSEIGNEMENT MUTUEL.
——dans les communes rurales du département du Finistère, 724.
Insurrection (Mémoire sur l') des Américains, par M. Cabrera de Nevares, 169.
Intégrales combinatoires (Théorie des), par Rothe, 639.
Introduzione allo studio delle arti del disegno, 646.
INVENTIONS, 212, 221, 226, 236, 462, 468, 477, 486, 701.
Inviolabilité (Sur l') des lois fondamentales, par L. B. D., 672.
Ireland (W. H.) Coup d'œil sur la France depuis les sept dernières années, 702.
IRLANDE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
Irwin (Washington), Voyage d'un Americain à Londres, 442.
ILE DE BOURBON, 439, 459.
ITALIE, 163, 228, 409, 473, 644, 711.
—(L') avant la domination des Romains, par J. Migali, 411.
—(Lettres écrites d'), par F. L. de Chateauvieux, 657.

J.

Jacobsen (F. J.), Umriss des englischen Wechselrechts, 400.
Jaquotot (Madame), La grande Sainte-Famille de Raphaël, peinte sur porcelaine, 741.
Jarvis' (S. F.), Discourse on the religion of the indian tribes of North America, 127.
Jaubert (P. Amédée), Voyage en Arménie et en Perse, A., 540.
Jauffret. *Voy.* Karamsin.
Jean sans peur, tragédie par Liadières, 682.
Jeanne d'Arc (Relation de la fête inaugurale célébrée à Domremy en l'honneur de), par Haldat, 192.
—par madame Gottis, 680.
Jenning's Family Cyclopædia, 130.
Jeux (Les) des jeunes garçons, par X. Leprince, 427.
Jomard, Arithmétique élémentaire, 177.
—C.-A. 46, 540.

Jomini (Le général), Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution, A., 63.
Jones (J. T.), Journaux des siéges entrepris par les alliés en Espagne, trad. par Gosselin. A., 522.
Journaux et recueils périodiques, en *Allemagne : Jenaische allgemeine Litteraturzeitung*, 143. — *Kunst-Blatt*, 221. — Notices d'histoire naturelle et de médecine, 707. — Gazette littéraire de Leipsick, 707. — *Wiener Zeitschrift*, 708.
—dans l'*Amérique méridionale. El Indicator constitucional*, publié à la Havanne, 697.
—en *Angleterre : Town talk*, 219. — Le représentant, 219. — *The technical repository*, 387. — *Select magazine for the instruction of young persons*, 390. — Nombre total des journaux de la Grande-Bretagne, 702.
—en *Bohème : Dobroslaw*, publié à Prague, 711.
—en *Espagne* : La Boussole, publiée à Madrid, 233. *El terrible paratodos*, 417.
—aux *États-Unis : The American journal of sciences and arts*, 625.
— en *France :* Revue médicale et étrangère, 209. — Thémis ou Bibliothèque du jurisconsulte, 210. — Journal des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres, 455. — Revue parisienne de la littérature britannique et continentale, 456.
—en *Hongrie : Tudomenyos Gyüitmeny*, publié à Pest, 709.
—en *Italie : Lo Spigolatore*, publié à Turin, 713.
dans les *Pays-Bas : De Recensent*, 649.
—en *Russie :* Les Archives du nord, publiées à Pétersbourg, 220. — Le fils de la patrie, 220. — L'Esprit des journaux, l'Observateur de la Neva et le Censeur ne paraissent plus, 220. — Le *Morgenblatt*, publié à Abo, est défendu, 220.
Jouy. *Voy*. Sylla.
Judica (*Gabriele*), *Le Antichità di Acre*, 415.
Jullien (M. A.), Fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.-M., 5 — B., 434, 690. Diverses notes et rédaction centrale.
Jurisprudence, 183, 210, 257, 400, 410, 493.

K.

Karamsin, Histoire de l'empire de Russie, traduite par Saint-Thomas et Jauffret, A. 343.
Kraft (Jens), Description topographique et statistique du royaume de Norvége, 136.

L.

Lacépède (B. G. E. L. comte de), C.-A., 290.
Lacuée (Baron C. D.), Extrait d'une lettre au sujet du sirop vinifère d'Astier, 478.
Laffon de Ladébat (Édouard), C.-M., 268.
Lafuente (Mariano), Abrégé de son ouvrage sur la fièvre jaune, par M. Lagasca, 168.
Lamb, *The Poems of Caius Valerius Catullus translated*, 136.
Lamp (J. F.), Précis de géographie moderne, 176.
Lampes (Nouvelles) astrales, de Georget, 489.
Lamy, C.-B., 659.
Langlois (E. H.), Description historique des maisons de Rouen, 206.
Langue allemande (Progrès de la) en Italie, 473.
—italienne (Considération sur la), par A. Premarti, 164.
Langues (Sur l'étude fondamentale des), par Goulianof, 196.
Lanjuinais (Le comte), Contre le nouveau projet de loi relatif aux délits de la presse, 664.
—C. A., 598. B., 182, 187.
Lara (Jean Gil de), *Voy*. Montesquieu.
Laroche (Benjamin). *Voy*. Traite des noirs.
Larraga de 1822, 647.
Latreille. *Voy*. Entomographie.

Lauzun (le duc de), Mémoires, A., 96.
Lawitz, Ueber Armen-Colonien, 399.
Laya, l'Ami des lois, comédie, 681.
Lebrun des Charmettes, Ode sur la fièvre jaune, 6 8.
Lebrun (Pierre), Poème lyrique sur la mort de Napoléon, 676.
Lecarpentier (C.), Galerie des peintres célèbres, 688.
Lecoq. *Voy*. Fastes belgiques.
Ledru (A. P.), Analyse des travaux de la Société royale des arts du Mans, 693.
Législation, 144, 182, 257, 573, 664, 695.
Legs faits à la Société d'encouragement de Paris, 731.
Lenoir (Alex.). *Voy*. Musée.
Léonard. *Voy*. Oryctognosie.
Leprince (Xavier), Les Jeux des jeunes garçons. 427.
Leroux, graveur, Portrait de François Ier, d'après le Titien, 742.
Leschenault de la Tour, naturaliste en mission dans les Indes orientales; sa lettre à M. Jomard, 459.
—Annonce de son arrivée à l'île de Bourbon, 461.
Lesné, Lettre d'un relieur français à un bibliographe anglais, 689.
Letters to Richard Heber, 391.
Lettons (Les) et les Estoniens libres, par Merkel, 396.
Lettre (Extrait d'une) adressée à la Revue par un voyageur anglais, 486
Lettres et Mémoires numismatiques, par D. Sestini, 168.
Lewishon, Recueil de poésies morales et philosophiques en hébreu, 739.
Liadières (P. Ch.), Jean sans peur, tragédie, 682.
Liberté (La) et la loi. ou les bases solides du bonheur social reposent sur la religion; trad. de l'italien en espagnol par A. Bernabeu, 169.
Librairie, 706.
Ling, poète suédois, 465.
Lithographie, 436, 477, 687, 742.
—(Progrès de la) en France, 499.
Littérature allemande, 141, 408, 642, 724. —Ancienne, 674, 710.—Anglaise, 109, 136, 218, 361, 392, 394, 456, 637, 710.—Arabe, 218. —Biblique, 659.—Bohémienne, 711.—Espagnole, 233, 255, 357, 417, 642, 648.--Des États-Unis, 129, 442, 629. —Française, 88, 109 198, 199, 200, 252, 361, 445, 446, 447, 450, 490, 612, 674, 676. 678, 680, 681, 682, 735, 736, 737.—Grecque moderne, 211, 715.- Hébraïque, 739.—Hollandaise, 419. – Hongroise, 709.—Islandaise, 466.— Italienne, 164, 165, 413, 414, 415, 473, 644, 666. —Orientale, 246.—Persanne, 702. —Polonaise, 705.—Suédoise, 465.
—italienne (De la) dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par C. Ugoni, 165.
Llorente (J. A.), C.-B., 168, 647. N., 492.
Lois et ordonnances, depuis l'origine de la monarchie française, 182.
Longhi. *Voy*. Raphaël.
Longus (Les pastorales de), Nouvelle traduction par Courier, 96.
Luino (Bernardo), Saint-Jean-Baptiste, tableau gravé par Anderloni, 231.
Lyon. *Voy*. Afrique.

M.

Mac-Carthy (J.). *Voy*. Bigland.
Machine pour naviguer sous l'eau, 212.
Mackensie (C.), One thousand expériments in chymistry, 629.
Magazine (Select) for the instruction of young persons, 390.
Magnétisme (Décomposition des sels métalliques par le), 462.
Mahul (A.), C.-A., 88.
Maï (L'abbé) à Rome, Nouvelle découverte de manuscrits classiques, 475.
——, Hommage rendu à ce célèbre philologue, 713.
Maladies des artisans (Traité des), par P. Patissier, 653,
—des yeux (Sur les), par Van-Onsenoort, 649.
Mannert, Geographie der Griechen und Romer, 139.
Manufacture de porcelaine de Sèvres, 464.
—des Gobelins, 497.
—de la Savonnerie, 497.

MANUSCRITS de la bibliothèque de Leyde, 418.
Martin de Salins, L'Art de jouir de la vie, 674.
Martinez Marina, Théorie des Cortès, traduite de l'espagnol en français par Fleury, 492.
MARTINIQUE (Statistique de la), 430.
Mascagni, Traité d'anatomie, ouvrage posthume, publié par Antommarchi, 492.
Massias, Rapport de la nature à l'homme, etc., 181.
Mateos-Murillo (*Ant.*), *Clave de ferias*, 417.
MATHÉMATIQUES, 177, 401, 417, 459, 639, 713.
Mathieu de Dombasle (C. J. A.), *Voy.* Calendrier.
Mathilde au Mont-Carmel, par Vernes de Luze, 678.
Matrice (De la véritable structure de la), par Bellini, 163.
Mazois, C.-A., 378.
Mead's Missisipian scenery, 129.
MÉCANIQUE, 468, 644.
Médailles grecques (Description de quelques) du musée du prince héréditaire de Danemarck, par D. Sestini, 167.
MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
—pratique éclairée par l'anatomie, etc., par Cruveilhier, 174.
Melesville. *Voy.* Paradis.
Meli (Giovanni), Sur sa mort, chant de G. Bozzo, 414.
MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES et MÉLANGES (I.): Relevé sommaire des travaux scientifiques et littéraires mentionnés dans la *Revue Encyclopédique* pendant l'année 1821 (*M. A. Jullien*), 5.—Mémoire sur la gélatine (*A. Michelot*), 19.—Rapport verbal sur le premier volume d'un ouvrage intitulé; *Entomographie russe, par M. Fischer* (*Latreille*), 261.—Notice sur les établissemens thermaux du département des Hautes-Pyrénées (*Laffon de Ladébat*), 268.—La Zoologie a-t-elle, dans l'académie des sciences, une représentation suffisante? etc. (*Geoffroy-Saint-Hilaire*), 501.—De l'obélisque égyptien de l'île de Philæ (*J. F. Champollion* le jeune), 512.
—et RAPPORTS *de Sociétés savantes et d'utilité publique*: Mémoires de la société de Philadelphie pour l'encouragement de l'industrie nationale, 126. — Procès-verbal de la séance publique de la Société libre d'émulation pour les sciences et les arts, de Liége, 172. — Rapport (Troisième) du comité de la Société établie pour l'amélioration de la discipline des prisons de Londres, 387.—Résumé des travaux de la Société helvétique des sciences naturelles de Bâle, 469. — Mémoires de la Société royale des antiquaires de France, 203.—Exposé historique et statistique des travaux de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, 208.—Séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, de 1820 et 1821, 458.—Analyse des travaux de la Société royale des arts du Mans, 693.
—(Collection de) relatifs à la révolution d'Angleterre, par Guizot, 257.
—de feue la reine d'Angleterre, par J. Wilkes, 636.
—de Dumouriez, 438.
—du duc de Lauzun, A., 96.
Memorial (*A proposed*) *on privaturing to the Congress of the United-States*, 629.
Mémorial portatif de chronologie, de biographie, d'économie politique, etc., 186.
Ménage (Le) de Molière, comédie par Naudet et Justin Gensoul, 254.
Merkel, Die freyen Letten und Esthen, 396.
Merlette, Atlante medico-pratico e nosologico, 163.
Merveilles (Les) du monde, par Propiac, 181.
Michelot (A.), C.-M., 19. B., 173, 181, 185, 653. Les articles signés A. M-T. et rédaction générale des *Nouvelles scientifiques et littéraires*.
Micali (*Jos.*), *L'Italia avanti il dominio dei Romani*, 411.
Mill's (*James*), *Elements of political economy*, 650.

Milne. *Voy.* Missions.
Minéralogie, 256, 707.
Mirabeau, Œuvres choisies, A., 88.
Miscelanea filosofica, 416.
Missions : à Acre Syrie orientale, 216. — à Amboine, 216. — dans la Nouvelle-Zélande, 217. — de l'abbé Inglesi, 711.
—protestantes en Chine. Coup d'œil sur les dix premières années de leurs travaux, par W. Milne, 129.
Mississipi (Description des bords du), poème par Ch. Mead, 129.
Molbeck (*Christian*), *Reise*, etc., 139.
Moldavie (Tableau historique de la), par Wilkinson, 191.
Montesquieu, Sur la grandeur et la décadence des Romains, traduit en espagnol par J. G. de Lara, 169.
Monumens exposés dans le cabinet des medailles de la bibliothèque du Roi, 451.
—français (Musée des), par A. Lenoir, 452.
— étrusques ou de dénomination étrusque, par F. Inghirami, 167.
Moral (*Sistema de la*), 647.
Morin, Examen chimique de l'écorce de simarouba et de l'éperlan, 723.
Morse (*Jedediah*), *The American universal Geography*, 625.
Moselle (La), Idylle d'Ausone, avec une traduction en vers allemands, par Tross, 141.
Muley-Mohammed, Sa lettre à l'empereur d'Allemagne, 707.
Muller, graveur, Portrait de Camille-Jordan 742.
Murray (John), Découverte et invention, 462.
Musée des beaux-arts à Brest, 237.
—de Prague 468.
—des monumens français, par A. Lenoir. 452.
—des protestans célèbres, publié par G. T. Doin, 436.
Musique, 474, 691.
Mutis, botaniste espagnol, Dessins des plantes et fleurs de l'Amérique méridionale, 715.
Mythologie (La) en action, 427.

N.

Naples. *Voy.* Pépé.
Napoléon (Vie de l'empereur), 438.
—Poème lyrique sur sa mort, par Lebrun, 676.
Naudet (professeur), Discours d'ouverture du cours de poésie latine, 674.
Naudet (auteur dramatique). *Voy.* Ménage de Molière.
Naufrage du brick français la Sophie, par C. Cochelet, 671.
Navarro, *Tentamen de Architæ Tarentini vitâ et operibus*, 138.
Navigation, 236, 477, 671.
Necker, Œuvres complètes, 184, 598.
Nécrologie. *Bernhardt*, littérateur et bibliothécaire, à Munich. 222. — *J.-E. de Gorz*, ministre d'état de Prusse, et littérateur à Ratisbonne, 222. — *J. H. Wust*, peintre de paysage, à Zurich, 227. — *Matteo Galdi*, littérateur italien, à Naples, 231. — *L. P. Durand*, poète français, à Paris, 258. *Gueroult*, ancien conseiller titulaire de l'université de Paris, 259. — *Louis Weissenbach*, professeur de chirurgie à Salzbourg, 468. — *Laurent Hess*, administrateur de la maison des orphelins de Saint-Gall, 472. — *Chrétien Pram*, poète danois, à l'île Saint-Thomas, 697. — *Jean-Noël Hallé*, médecin à Paris, 743.
Neidlinger, *Ideen über unsre Erasmische Aussprache des Altgriechischen*, 403.
Nicolo. *Voy.* *Aladin.*
Nicolo-Poulo, C.-N., 715.
Nominations académiques. *Nargañes*, *Moratin* et *Fernandez*, membres de l'académie des belles-lettres de Madrid. 232. — *Raffeneau-Delile*, membre correspondant de l'académie des sciences de Paris, 242.
Normand (père et fils), graveurs. *Voy.* Souvenirs du musée des monumens français.
Norvége (Description topographique et statistique du royaume de), par Jens Kraft, 136.
Notes on the Cape of Good-Hope, 135.
Nouvelle-Galle méridionale, 390.
— Zélande, 217.

Nouvelles littéraires et scientifiques (IV). Afrique, 218, 462, 699. — Allemagne, 221, 466, 706. — Amérique méridionale, 697. — Égypte, 218. — Espagne, 232, 477, 715. — États-Unis, 212, 458, 695. — France, 236, 478, 723. — Grande-Bretagne, 218, 462, 701. — Grèce, 715. — Ile de Bourbon, 459. — Indes occidentales, 679. — Indes orientales, 214, 459, 699. — Italie, 228, 473, 711. — Nouvelle-Zélande, 217. — Paris, 240, 483, 728. — Pays-Bas, 234, 477, 715. — Pologne, 705. — Portugal 477. — Russie, 220, 703. — Suède, 220, 465, 705. — Suisse, 222, 468.
Nubie, 203, 378.
Numismatique, 167, 168. *Voy.* aussi le mot Archéologie.

O.

Obélisque (De l') égyptien de l'île de Philæ, M., 512.
Observations sur les moyens d'encourager l'industrie et d'éviter la contrebande, par J. M. de Vadillo, 168.
Œuvres de Filangieri, 183.
— de Seryan, 493.
— de Picard, 681.
— de Walter Scott, traduction allemande, 710.
— Choisies de Mirabeau, A., 88.
— Complètes de Necker, 184, 598.
— de Démosthène et d'Eschine, en grec et en français, édition de Plancher, 674.
Olympiodore (Commentaires d') sur le premier Alcibiade de Platon, 641.
Origine, progrès et limites de la puissance des papes 179.
Oryctognosie (Manuel d'), par le professeur Léonard, 707.
Oxley (John), Journal de deux expéditions dans l'intérieur de la Nouvelle-Galle méridionale, 390.

P.

Palestine, 633.
Panorama (Nouveau) à Londres, représentant le Cap-Nord, 703.
Paraboles, par le docteur Krummacher, traduites de l'allemand par Bautin, 658.
Paradis (Le) de Mahomet, opéra-comique, par Scribe et Mélesville, 737.
Parent-Réal, C.-A., 589.
Paria (Le), drame en un acte, 682. — Tragédie de Casimir Delavigne, A., 612.
Paris, 240, 483, 728.
Pastoret, Ordonnances des rois de France de la troisième race, 664.
Patissier (Ph.), Traité des maladies des artisans, 653.
Patriarches (Les), par miss O'Keeffe, trad. française, 446.
Paulmier (L. P.), Plan d'éducation des sourds muets, 424.
Pays-Bas, 80, 170, 234, 417, 477, 649, 715.
Paysages (Les), par Brès, 200.
Peccio (Giuseppe), Six mois en Espagne, 647.
Peinture, 714, 739. *Voy.* aussi le mot Beaux-arts.
— Sur porcelaine, 495, 741.
Pélican, tué aux environs de Washington, 458.
Pelletan (P.) fils, Dictionnaire de chimie générale et médicale, 421.
Pépé (Le général Guillaume), Relation des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu à Naples, 673.
Père (Le) et le Tuteur, comédie, par Théodore et A. Dartois, 490.
Perse, 540.
Peste de Barcelone (Poème sur la), par Raboteau, 678.
Phèdre de Racine, traduit en polonais, 705.
Phénomène électrique (Note de M. Bourdet sur un), 484.
Phillips Sir Richard, Traité des pouvoirs et des devoirs des jurés, traduction espagnole, 417.
Philologie, 136, 141, 162, 164, 196, 400, 402, 403, 419, 641, 645, 674, 710.
Philosophie, 131, 181, 308, 659.
Physiologie (La) n'a-t-elle pas été entièrement oubliée dans l'académie des sciences? M., 501.

Physique, 173, 462, 484.
Piano (Nouveau), inventé par J. J. Goll, de Zurich, 226.
Picard (Œuvres de), 681.
Piémont, 438.
Pietro (F. Em. di), Notice sur la ville d'Aigues-Mortes, 687.
Pilar (*N. del*) *Paraiso racional*, 416.
Pirate (Le), par Walter Scott, 637.
Plancher. *Voy.* Démosthène.
Playfair (*W.*), *A Letter on our agricultural distresses*, 130.
Plutarque, Sources auxquelles il a puisé, 402.
Poésie, 109, 129, 136, 141, 198, 199, 200, 211, 361, 392, 419, 445, 456, 629, 642, 674, 676, 678, 724, 738.
— Dramatique, 171, 233, 252, 394, 415, 419, 473, 490, 612, 681, 682, 705, 715, 735, 736, 737.
Poésies diverses d'Edwin Atherstone, 392.
— De Giuseppe Antinori, 414.
Poétique française (Nouvel abrégé de), par Sotteau, 652.
— (Principes de), par G. Gherardini, 413.
Politique, 169, 257, 416, 492, 672, 673.
Pologne, 705.
Pope, Essai sur l'homme, traduction par Fontanes, A., 109. 361.
— Même ouvrage, traduction par J. Delille, A., 109, 361.
— Même ouvrage, traduction en cinq langues, A., 109, 361.
Portugal, 477.
Pougens (Charles), Archéologie française, 450.
— Lettres de Sosthène à Sophie, 678.
Poussin (Le), Moïse défendant les filles du prêtre de Madian, tableau gravé par Anderloni, 231.
Premarti (*Antonio*), *Considerazioni sulla lingua italiana*, 164.
Presse d'imprimerie pour les aveugles, 468.
Prisons (Notes recueillies en visitant les) de la Suisse, par F. Cunningham, A., 80.
— (Description des) de Gand, Philadelphie, Bury, Rochester et Millbank, par T. F. Buxton, A., 80.
— (Société établie à Londres pour l'amélioration de la discipline des), 387.
— D'Auborn, dans l'État de New-York, 695.
Prix proposés : par l'empereur d'Autriche pour la construction des moulins à eau, 221 ; — par l'académie des beaux-arts de Florence, 229 ; — par la société libre d'émulation de Liége, 235 ; — par la société des arts, sciences, etc. de Mâcon, 239 ; — par la société linnéenne de Paris, 244 ; — par la société royale de Goettingen, 467 ; — par la société d'agriculture d'Angoulême, 480 ; — par l'académie des sciences de Besançon, 481 ; — par la société académique de Nantes, 481 ; — par la société royale des sciences, etc. d'Orléans, 482 ; — par la société académique d'agriculture de Poitiers, 482 ; — par la société de médecine pratique de Paris, 484 ; — par l'athénée de médecine de Paris, 484 ; — par l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 716, 718, 719, 720 ; — par la société de géographie de Paris, 731.
Procellaria pelagica, oiseau rare en Allemagne, 466.
Profezia di Dante Alighieri, 210.
Promenade (Ma) au-delà des Alpes, 408.
— Des Tuileries, 208.
Prononciation (Sur la) du grec ancien, dite d'Érasme, par Neidlinger, 403.
Prophéties (Les) nouvellement traduites sur l'hébreu, 659.
Propiac, les Merveilles du monde, 181.
Prusse (Dissertation historique et chronologique sur ceux qui gouvernaient la) au xiiie siècle, par G. Schubart, 640.
Punition des assassins de 1820, à Manille, 217.

Q.

Quadri (*Antonio*) *Otto giorni a Venezia*, 645.

R.

Raboteau (P. E.), Poèmes sur la peste de Barcelone, 678.
Raiser, Die roemischen Alterthümer in Augsburg, 404.
Raoul. *Voy*. Byron.
Raphaël, tableau du mariage de la Vierge, gravé par Longhi, 230.
Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature, par le baron Massias, 181.
Rask, Snorra Edda, 466.
Réclamation au nom de feu M. Loyson, au sujet d'un roman, intitulé : Cécile de Luville, 739.
Recordon, Lettres sur la Valachie, 191.
Recueil complet des lois et ordonnances du royaume, 182.
— de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, 438.
— de pièces et documens relatifs aux services civils et militaires de sir Robert Wilson, 193.
Reese (David M.) Observations on the epidemy of 1819, 127.
Reiffenberg (Baron de). *Voy*. Fastes belgiques.
Religion. *Voy*. Théologie.
— (Sur la) des tribus indiennes de l'Amérique septentrionale, par S. F. Jarvis, 127.
Renégat (Le), par d'Arlincourt, 447.
Renouard (Félix), Statistique de la Martinique, 430.
Répertoire à l'usage des théâtres d'Italie, par G. Barbieri, 415.
Report (The third) of the committee of the society for the improvement of prison-discipline, 388.
Représentation de pièces espagnoles, à Paris, 255.
Respiration (Appareil pour rétablir la), 462.
Révolution française (Collection de pièces importantes, relatives à la), 438.
— (Histoire de la) d'Angleterre, 257.
— Piémontaise (De la), 438.
Revue Encyclopédique (Relevé des travaux scientifiques et littéraires, mentionnés dans la), pendant le cours de l'année 1821, *M.-A. Jullien*), M., 5.
Richer, Voyage pittoresque, 205.
Robert, peintre de paysages sur porcelaine, 455.
— (P.) Cycle solaire, 655.
Robinson Crusoé (Vie et aventures de), nouvelle édition, 197.
Romagnosi (G. L.), Insegnamento primitivo delle matematiche, 713.
— (*J. D.*), *Assunto primo della scienza del diritto naturale*, A., 326
Romances anciennes de l'Espagne, traduites en allemand, par F. Dietz, 642.
Romans, 197, 200, 201, 446, 447, 637, 678, 680, 739.
— Écossais (Lettres sur la série de), commençant par Waverley, et finissant par le Château de Kenilworth, 391.
Ropystynski, traducteur de la Phèdre de Racine en langue polonaise, 705.
Rosa (La) e sua istoria, 644.
Rosini (Giovanni). *Voy*. Guicciardini.
Rossini, Opinion des Italiens sur le talent de ce compositeur, 474.
Rothe, Theorie der combinatorischen Integrale, 639.
Runes (Sur les), 400.
Russie, 220, 261, 343, 396, 402, 703.

S.

Sabine, capitaine de la marine anglaise. La Société royale de Londres lui décerne une médaille, 702.
Sack (le comte de), Sa récompense des services qu'il a rendus aux sciences, 235.
Saddik-Gibraltar, *Voy*. Butet.
Saint-Thomas. *Voy*. Karamsin.
Saintine (Boniface de), Épître aux Grecs, 198.
Salfi, C.-A., 332. — B, 164, 167, 210, 413, 645. — N, 231, 473.
— *Voy*. Filangieri.
— Discours sur l'histoire de la Grèce, 666.
Sarcophage d'albâtre arrivé d'Alexandrie à Londres, 463.
Sardanapalus, a tragedy, by lord Byron, 394.
Saurin (Jacques), Sermons complets,

avec une notice sur sa vie, par Boissy d'Anglas, 738.
Say (J. B.), Extrait de son discours prononcé à l'ouverture des cours publics du Conservatoire des arts et métiers de Paris, 249.
Sayve (Auguste de), Voyage en Sicile, fait en 1820 et 1821, 441.
Scandinavie (La) vengée de l'accusation d'avoir produit les peuples barbares qui détruisirent l'empire de Rome, par J. Graberg de Hemso, 667.
Scarpa (*A.*), *Sull' ernia del perineo*, etc., 410.
Schoolcrafts (*Henry*), *Narrative journal of travels*, etc., 626.
Schubart (*G.*), *Dissertatio historica chronologica de gubernatoribus Borussiæ seculo* XIII°, 640.
Schweins, *Analysis*, 401.
SCIENCES MÉDICALES, 126, 127, 144, 163, 168, 174, 209, 215, 410, 421, 422, 462, 466, 492, 625, 649, 653.
Scotacks, peuple d'origine esclavonne en Hongrie, 467.
Scott (*M. Y.*), *The Deaf and Dumb, a poem*, 629.
Scott (Walter), traduction allemande de ses œuvres, 710.
——*The Pirate*, 637.
Scribe, Le Paradis de Mahomet, 737.
SCULPTURE, 476, 706, 714. *Voy.* aussi le mot BEAUX-ARTS.
Scutellaria lateriflora, Plante employée comme remède pour l'hydrophobie, 625.
Sebastiani (*Leopoldo*), *Storia universale dell' Indostan*. 411.
Ségur (Le comte de), Abrégé de l'Histoire universelle, 187.
—— *Storia dell' America*, 410.
—— C.-A., 343.
SÉMINAIRE protestant à Princetown, New-Jersey, 214.
Sermons par feu le révérend J. S. Buckminster, des États-Unis, 627.
— de Saurin, 738.
— sur la doctrine et les devoirs du christianisme, 657.
Serpent de mer, 703.
Servan (Chef-d'œuvre de l'avocat-général). 493.
Sestini (*Domenico*), *Descrizione di alcune medaglie greche*, 167.
—*Lettere e dissertazioni numismatiche*, 168.
Seybolds (*V. C.*), *Ideen zur Theologie und Staatsverfassung des höheren Alterthums*, 640.
SICILE, 441.
Siége de Danzig, 522.
Siéges des alliés en Espagne, 522.
Silliman (B.). Journal américain des sciences et des arts, 625.
Sirhenry. *Voy.* Aciers damassés.
Sirop vinifère d'Astier, 478.
Sismondi (L .de), C.-A., 556.—B. 165, 411.
SOCIÉTÉS *savantes, littéraires et d'utilité publique* :
—pour prévenir la mendicité, de New-Yorck, 384.
—asiatique, de Calcutta, 214.
— académique, de Colombo, 215.
—littéraire, de Ceylan, 699.
—royale, de Londres, 702.
— (Nouvelle) littéraire, de Londres, pour encourager les gens de lettres, par des pensions et par des prix, 218.
—galloise, appelée *Le Cymrodorion*, 463.
—impériale minéralogique, de Saint-Pétersbourg, 704.
— royale, de Goettingen, 466.
—pour l'avancement des arts, de Genève, 222.
— d'utilité publique, de Weinfelden en Thurgovie, 223.
—helvétique des sciences naturelles, de Bâle, 469.
—libre d'émulation, de Liége, 234.
— d'utilité publique, d'Amsterdam, 235.
—royale d'agriculture, de Limoges, 237
—des lettres, sciences et arts, de Metz, 238.
—des arts, sciences et belles-lettres, de Mâcon, 239.
—d'agriculture, d'Angoulême, 480.
—académique, de Nantes, 481.
—royale des sciences, etc., d'Orléans, 482.
—académique d'agriculture, etc., de Poitiers, 483.
—royale d'agriculture, de Caen, 727.
—linéenne, de Paris, 243.
—de géographie, de Paris, 244, 731.

—de la morale chrétienne, de Paris, 245.
—des traités religieux de Paris, 245.
—asiatique, de Paris, 246.
—de médecine pratique, de Paris, 484.
—des amis des arts, de Paris, 498.
— d'encouragement pour l'industrie nationale, de Paris, 729, 731.
— des méthodes d'enseignement, de Paris, 733.
—BIBLIQUE, de Genève, 226.
— — américaine, de New-York, 695.
Voyez aussi les mots ACADÉMIE et MÉMOIRES ET RAPPORTS.
Sotteau. *Voy.* Poétique française.
Sourd (Le) et muet, poème par M. Y. Scott, 6 9.
SOURDS-MUETS (Institut pour les) de Genève, 225.
— — (Plan d'éducation des), par Paulmier, 424.
Souvenirs du musée des monumens français, dessinés par Biet, gravés par Normant et expliqués par J. B. Brès, 205.
Spalding's History of the use of scute laria lateriflora, 625.
Sphinx antique découvert aux environs de Colchester, 464.
Spurzheim, A view of the elementary principles of education, 131.
Staël (Le baron de), éditeur des œuvres complètes de M. Necker, 184, A., 598.
Statement (A.) of the occurrences during a malignant y ellow fever in the city of New-York, 126.
STATISTIQUE, 136, 175, 176, 639.
—de la Martinique, par F. Renouard, 430.
Statistisch - topographische Uebersicht des Regierungs-Bezirks Minden, 639.
SUÈDE, 220, 465, 705.
SUISSE, 80, 144, 222, 407, 468, 635.
—(La), ou Tableau historique etc. des cantons helvétiques, par Depping, 192.
Superstitions des habitans du pays de Guzurate, 217.
Swanton-Belloc (Louise), Les Patriarches, traduit de l'anglais de miss O'Keeffe, 446.
— C.-B., 392, 394, 456.
Sylla, tragédie de Jouy, 252.
SYRIE ORIENTALE, 216, 415.
Système naturel du règne végétal, 301.

T.

Taciti Opera, ex recensione J. J. Oberlini, 645.
Taillandier (Alphonse), avocat, C.-A., 573.
Tarif (Le) des douanes diminué, ou Essai pour prouver combien est nuisible à la prospérité de la Norvége l'importation des marchandises étrangères, 138.
Tartares de la Crimée, Notes sur leurs mœurs et coutumes, par Mary Holderness, 134.
TECHNOLOGIE, 387.
TERRE-NEUVE (Histoire de l'île de), par L. A. Anspach, 635.
THÉATRE de Moscou, 220. — de Madrid, 233. de Paris, 252, 490, 735. —de Varsovie, 705.
Théâtres étrangers (Chefs - d'œuvre des), 449.
Thémis, ou Bibliothèque du jurisconsulte, 210.
Théodore. *Voy.* le Père et le Tuteur.
THÉOLOGIE, RELIGION et CULTE, 127, 129, 179, 216, 245, 292, 627, 647, 657, 658, 712, 738.
—(Idées sur la) et les constitutions politiques de l'antiquité la plus reculée, par V. C. Seybold, 640.
Thiessé (Léon), C. - A., 96.
Tiedemann et Imelin, Recherches sur la route que prennent diverses substances pour passer de l'estomac dans le sang, trad. de l'allemand par S. Haller, 422.
Timoléon, tragédie, en grec moderne, par Zampelios de l'île de Leucade, 715.
Tirso de Molina, *La Villana de Ballecas*, 233.
— — *D. Gil de las Calzas verdes*, 234.
Titien (Le), La femme adultère, tableau gravé par Anderloni, 231.
TOPOGRAPHIE, 136, 639, 645.
Traditions populaires allemandes du premier siècle, avant et après Jésus Christ, 141.

TRAITE DES NOIRS (De l'état actuel de la), 131.
— même ouvrage, traduction française, par B. Laroche, 494.
— (Sur le commerce homicide appelé la), par Th. Clarkson, 132.
— même ouvrage, trad. française, par B. Laroche, 493.
Travaux publics exécutés par les soldats suédois, 705.
Tricoupi (Spiridion), Dimos, poème héroïque, 211.
Trigueros, Sancho Ortiz, 233.
Trimester (A.) in France and Switzerland, 635.
Tross, Des D. M. Ausonius Mosella, 141.
Tumuli aux environs de Tubingen, 709.
TURQUIE, 191.

U.

Ugoni, Della letteratura italiana, 165.
UNIVERSITÉS : de Bâle, 225, 472. — de Liége, 720.
Uranographie, ou Traité élémentaire d'astronomie, par Francœur, A., 46.

V.

VACCINE (Progrès de la) dans l'île de Ceylan, 215.
— (Préjugés contre la) à Prague, 466.
Vadillo (Dom Jean Manuel de), Discurso sobre los medios de fomentar la industria, 168.
VALACHIE (Tableau historique de la), par Wilkinson, 191.
—(Lettres sur la), par Recordon, 191.
Valeriani (Joannis Petri) de litteratorum infelicitate, libri duo, curante D. E. Brydges, 407.
Van Bree (Mathieu), Leçons de dessin, 420.
Van Hall, Specimen botanicum exhibens synopsin graminum indigenarum Belgii, 649.
Van Laken, Nouveautés mathématiques, 417.
Van Onsenoort, Nouveau traité des maladies des yeux, 649.
Van Os, peintre de fleurs sur porcelaine, 495.
Vandevelde (J. F.), Synopsis monumentorum collectionis proximè edendæ, etc., 418.
Varney, C.-A., 308.
Venise (Huit jours à), par A. Quadri, 645.
Venturoli (G.). *Voyez* Bordoni.
Vernes de Luze, Mathilde au Mont-Carmel, 678.
Vernet (Horace), son tableau représentant le tombeau de Napoléon, 739.
Veuve indienne, victime d'un fanatique suicide, 699.
Vie (La) de l'officier, Poème, par d'Étaleville, 199.
Views of society and manners in America, A., 556.
Villanueva (Joach. Lorenzo de), Nouveaux commentaires sur l'histoire de la suppression des Cortès de 1814, 169.
Voiture à vapeur, invention de M. Griffith de Brompton, 701.
Volksgeschichte (Deutsche) aus dem ersten Jahrundert vor und nach Christi Geburt, 141.
VOYAGES : Journal de deux expéditions dans l'intérieur de la Nouvelle-Galles méridionale, par J. Oxley, 390.
— Journal de voyages dans les régions nord-ouest des États-Unis, par H. Schoolcraft, 626.
—dans l'empire du Birman, par Hiram Cox, 632.
— en Afrique, par Catherine Hutton, 632.
— en Palestine, par J. L. Buckingham, 633.
— aux colonies orientales, par A. Billiard, 439.
— en Arménie et en Perse, par P. A. Jaubert, A., 540.
— de Saddik-Gibraltar, 699.
— de Waldeck, en Afrique, 219.
— au cap de Bonne-Espérance, 135.
— d'un Américain à Londres, 442.
— à travers une partie de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, par C. Molbeck, 139.
— dans la Basse-Hongrie, par R. Brigth, 634.

—Un trimestre en France et en Suisse, 635.
—en Sicile, par A. de Sayve, 441.
—fait aux îles Boromées, 408.
—au lac de Como, par D. Bertolotti, 413.
—pittoresque autour du monde, par L. Choris, 671.
—dans le département de la Loire-Inférieure, par Richer, 205.
—SCIENTIFIQUES : de Beudant, en Hongrie, 256. — de Leschenault de la Tour, dans les Indes orientales, 459. — du capitaine Cochrane dans les régions septentrionales, 698.

W.

Walckenaer, Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique, 669.
Waldeck, voyageur allemand en Afrique, 219.
Wedekinds Noten zu einigen Geschichtschreibern des deutschen Mittelalters, 140.
Weise (*Adam*), *Albrecht Dürer und sein Zeitalter*, 406.
Wichmann (*B. von*), *Sammlung noch ungedruckter Kleiner Schriften*, 402.
Wilkinson, Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie, 191.
Wilks (*John*), *Memoirs of her late majesty, etc.*, 636.
Wilson (*Anne*), *Letters on ancient history*, 635.
—(Sir Robert). *Voy*. Recueil.
Wiselius (*Samuel*), *Mengel-en-Toonel-poëzy*, 419.

Z.

Zampelios. *Voyez* Timoléon.
Zodiaque (Le) de Denderah, lithographié, 742.
ZOOLOGIE, 703.
—(La) a-t-elle, dans l'Académie des sciences, une représentation suffisante ? M., 501.

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME.

Supplément aux Errata du douzième volume.

Page 149, l. 12, *Abesa*, lisez : *Abeja*;—p. 447, l. 14, *Gymnastique*, lisez: BERNE.—*Gymnastique*;—p. 588, l. 4, *secundùm sexuale digestas*, lisez : *secundùm systema sexuale digestas*;—p. 589, l. 27, *pour la géométrie*, lisez: *pour la géographie*;—p. 655, l. 32 et 33, *de celui de Zurich et de la ferme-modèle*, lisez : *et celui de Zurich de la ferme-modèle*;—p. 656, l. 3, *Exposition*, lisez : GENÈVE. —*Exposition*; — la page suivante est numérotée par erreur 659, au lieu de 657.

ERRATA DE LA TABLE DU DOUZIÈME VOLUME.

Page 1, l. 35, *Abesa*, lisez : *Abeja* ; — p. 4, l. 45, *Colleccion*, lisez : *Coleccion*; — p. 7, l. 1, *Casus*, lisez : *Casaus;* — ibid., l. 38, *origin*, lisez : *origen* ; — ibid., l. 39, *esercito*, lisez : *egercito*; — p. 10, l. 12, *mexicano*, lisez : *megicano;* — p. 12, avant-dernière ligne, *constitucional*, lisez : *constitucionaln;* — p. 13, l. 21, *espanolas*, lisez : *españolas;* — p. 5, l 29, *Velasquez*, lisez : *Velazquez;* — ibid., l. 38, *par Marchena*, lisez : *por Marchena;* — p. 19, Errata du douzième volume, l. 2, *remontrait*, lisez : *rencontrait.*

ERRATA DU TREIZIÈME VOLUME.

Page 176, ligne 17, supprimez les mots depuis ceux-ci : *Pays-Bas ;* — La page 179 est numérotée 479, par erreur; — p. 224, l. 12, *une éeole*, lisez : *une école* ; — p. 234, l. 14, *sa raison l'arrête*, lisez : *s'arrête*, — p. 235, l. 21, *c'est la négation absolue du tems et de l'espace infini de Dieu*, lisez : *infinis, de Dieu*; — p. 325, l. 13 15, *aussi l'histoire, qui réalise toujours, d'une manière plus ou moins complète, la théorie, lorsque celle-ci est vraie, nous montre-t-elle*, lisez : *aussi l'histoire nous montre-t-elle*, en supprimant les mots intermédiaires; — p. 387, dernière ligne, *commited*, lisez : *committee* ; — p. 404 l. 3, *Slobée*, lisez : *Stobée;* — p. 405, l. 32, *Stochstrass*, lisez : *Hoschstrass*; — p. 436, l. 35, *Gustave Wand*, lisez : *Gustave Wasa* ; — p. 437, l. 11, *généralité des unes*, lisez : *généralite des vues;* ibid., l. 19, *G. Cuvier*, lisez : *C. Cuvier;* — p. 440, l. 16, *caverne de la tete d'Ours*, lisez : *taverne*, etc.; — p. 578, l. 31, *se rappelait*, lisez : *rappelait;* — p. 626, l. 23, *Narratie*, lisez : *Narrative*; — p. 658, l. 14, *lors même qu'ils croient s'échauffer*, lisez : *lors même qu'ils s'échaufferaient.*

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

1915 4

AP
20
R53
t.13

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY